



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

Plan Local d'Urbanisme intercommunal Dossier d'approbation



Rapport de présentation - Tome 1 bis Diagnostic paysager, urbain, patrimonial et touristique

«Vu pour être annexé à la délibération du 10/12/2018 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.»

Fait à Albert,
Le Président,

ARRÊTÉ LE : 09/10/2017 PUIS LE : 19/02/2018
APPROUVÉ LE : 10/12/2018

Etude réalisée par :



Agence Hauts-de-France (siège social)
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. 03 27 97 36 39

Agence Grand-Est
Espace Sainte-Croix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

ES
Eneis Conseil

Agence Val-de-Loire
Zone Ecoparc
Rue des Petites Granges
49400 Saumur
Tél. 02 41 51 98 39

Agence Seine-Normandie Evreux
Parc d'Activités Le Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
27930 Le Vieil-Evreux
Tél. 02 32 32 99 12

Agence Seine-Normandie Le Havre
186 Boulevard François 1^{er}
76600 Le Havre
Tél. 02 35 46 55 08

Sommaire :

1. Les entités paysagères du pays du Coquelicot

1.1 Albert et son pôle industriel

1.2 La vallée de l'Ancre

1.3 La vallée et les sources de l'Authie

1.4 Les Boucles de la Haute Somme

1.5 Openfield vallonné avec boisements sur coteaux

1.6 Pays du souvenir

1.7 Les caractéristiques locales du paysage

1.7.1 Les Larris

1.7.2 Les Rideaux

1.7.3 Les vallées sèches

1.7.4 Les tours de ville

1.7.5 Tilleuls associés aux églises, calvaires et chapelles

1.7.6 Les places vertes

p2

p3

p3

p4

p4

p5

p5

p6

p6

p6

p7

p8

p9

p10

2. Le paysage urbain

2.1 La forme urbaine des villages

2.1.1 Carte de synthèse

2.1.2 Le villages noyau

2.1.3 Le village carrefour

2.1.4 Le village dispersé

2.1.5 Le village étiré

2.1.6 Les entrées de ville

Secteur Nord-Ouest

Secteur Nord-Est

Secteur Sud-Est

p13

p13

p13

p14

p45

p48

p59

p89

p89

p114

p143

2.2 Le paysage vécu du territoire

2.2.1 Cônes de vues et éléments repères à l'échelle territoriale

2.2.2 Le paysage perçu depuis les infrastructures

2.2.3 La situation géographique des communes

p161

p161

p163

p166

2.3 Le tourisme à travers le territoire

2.3.1 Les sites inscrits et classés

2.3.1.1 Détail du site classé de la Grande Guerre autour de Thiepval

2.3.2 Les monuments historiques classés et inscrits sur le territoire

2.3.2.1 Les monuments historiques classés

2.3.2.2 Les monuments historiques inscrits

2.3.3 L'habitat traditionnel Picard

2.3.3.1 La carte des villages Picards, Tours de ville, architectures en torchis

2.3.3.2 Les tours de villages en bon état de préservation

2.3.3.3 Les constructions Picardes

a) Typologies de l'habitat traditionnel Picard en pays du Coquelicot

b) Village Picard et trame viaire

c) Devers du pignon et dégradation des architecture traditionnelle en torchis

d) Les 3 temps de la dégradation de l'habitat traditionnel Picard

e) Le village Picard en péril

2.3.3.4 La reconstruction de 1918 à 1930

2.3.3.5 Les autres types de construction sur le territoire

a) Le style Art déco (1920 à 1930) à Albert

b) les maisons ouvrières de 1920 à 1930

c) les maisons bourgeoises

d) les maisons paysannes

e) l'habitat léger de loisirs

2.3.3.6 Les fermes remarquables

2.3.3.7 Les bâtiments isolés remarquables

2.3.4 Les cimetières militaires

2.3.4.1 carte

2.3.4.2 Le Langage paysager des cimetières du Commonwealth

2.3.4.3 Le Langage architectural des cimetières du Commonwealth

2.3.4.4 Les autres cimetières militaires

2.3.5 Les autres éléments de patrimoine

2.3.5.1 Le patrimoine lié à l'eau

2.3.5.2 Le patrimoine religieux et historique

2.3.5.3 L'hébergement

p301

p301

p302

p309

p310

p314

p318

p318

p319

p325

p325

p328

p329

p330

p331

p332

p336

p336

p338

p340

p342

p344

p346

p350

p354

p354

p355

p356

p357

p358

p358

p363

p369

1. Les entités paysagères du pays du Coquelicot



Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

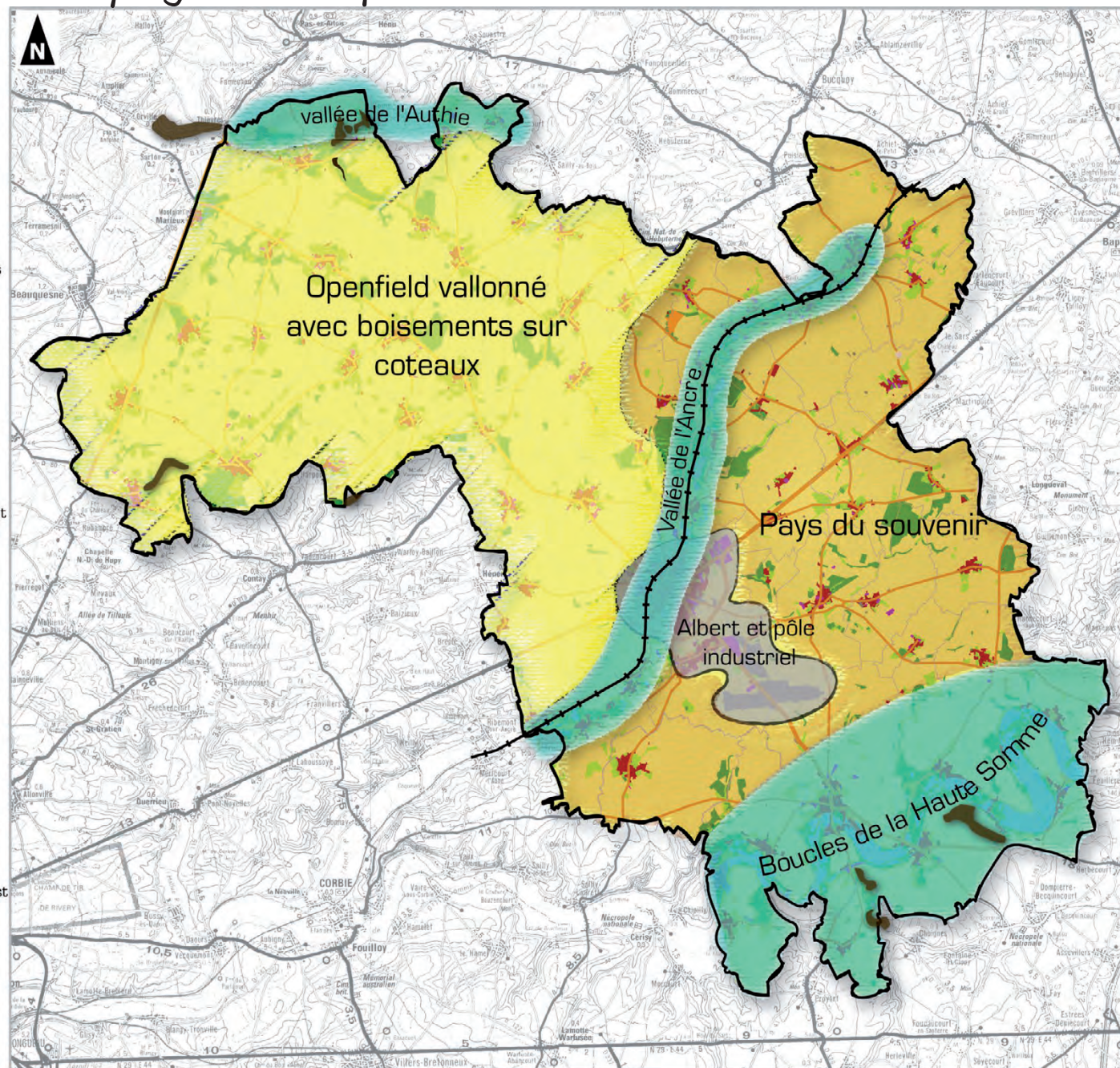
Entités paysagères

- Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
- Albert et pôle industriel : Pôle aéronautique visible dans le paysage, villages connexes marqués par un étalement urbain (Méaulte, Dernancourt, Bouzincourt, Becordel-Bécourt).
Territoire dynamique
- Vallées humides :
 - Vallée fluviale de l'Authie : villages étirés suivant le cours de l'Authie, identités rurales préservées, pâtures et bocage, larris sur les versants Sud
 - Boucles de la Haute Somme : Ripisylve, marais, peupleraies, et villages étirés font que le fleuve est peu perceptible en temps que tel mais l'identité humide omniprésente.
 - Vallée de l'Ancre : Peupleraies et boisements humides, voie ferrée marquent une limite paysagère forte dans le territoire
- Openfield vallonné avec boisements sur coteaux : paysage ouvert avec bois épars, villages à l'identité rurale préservée
- Pays du souvenir : omniprésence des cimetières, mémoriaux, villages avec patrimoine de la reconstruction et morphologie urbaine souvent changée après la Grande Guerre.
- Caractéristiques paysagères locales :**
 - Larris : pelouses calcicoles avec végétation thermophile remarquable sur coteaux Sud et Ouest



1:120 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : IGN, scan100
Sources de données : IGN - AIRELE, 2013



1.1 Albert et son pôle industriel



Albert est très lisible dans le paysage d'openfield proche de la ville. Depuis le Nord par la D929, la lecture première est celle de la ville industrielle. Au sud-est, l'aéroport de Bray et les ateliers aéronautiques de Becordel Bécourt marquent fortement le paysage. Les Hameaux proches sont marqués par un habitat pavillonnaire développé (Becordel-Bécourt, Aveluy, Bouzincourt, Dernancourt,...). Les repères historiques y sont visibles de loin (Hôtel de ville, Basilique)

1.2 La vallée de l'Ancre



La vallée de l'Ancre au Nord d'Albert se caractérise par d'importantes surfaces boisées comprenant boisements humides et peupleraies, marais et étangs. Au sud la surface boisée y apparaît moins dense avec quelques peupleraies et pâtures. Elle est intrinsèquement liée au passage de la voie ferrée qui épousé son contour. L'affluent de la Somme se cache souvent derrière ripisylve, couverts boisés et peupleraies. Il est peu visible des infrastructures le longeant sauf aux points de traversée.

1.3 La vallée et les sources de l'Authie



La vallée de l'Authie constitue un ensemble paysager exceptionnel très vallonné. La structure ancienne des hameaux y est bien préservée avec peu de démolitions de la Grande Guerre. L'accès se fait surtout par le sud de la rivière. Au nord de la route, les peupleraies, saulaies annoncent la rivière. La visibilité sur celle-ci se fait au moment des traversées de façon ponctuelle. C'est un secteur de pâturage important. Au sud, des champs vallonnés avec boisement sur coteaux sont présents.

1.4 Les Boucles de la Haute Somme



Le fleuve n'y apparaît pas en temps que tel : il s'agit d'un réseau de zone humides, plans d'eaux, bocages humides très étiré. D'une manière globale, la perception du cours d'eau se fait de façon furtive à travers la ripisylve, ou au travers des hameaux étirés le long du fleuve. L'empreinte de l'homme a marqué ce paysage (exploitation des tourbières il y a cinquante ans, Somme canalisée et ouvrages hydrauliques, étangs de pêche, ...). Le belvédère de Vaux permet un panorama sur ce complexe humide remarquable



On notera en caractéristiques locale la présence de Larris ou pelouses calcaires. Il s'agit de pâtures en versant abrupt au Sud ou Sud-Ouest des boucles de la Haute Somme.

1.5 Openfield vallonné avec boisements sur coteaux



Cette entité est constitutive de l'ensemble du territoire au Nord-Ouest d'Albert. Les massifs boisés sont éparés sur ce territoire (bois d'Acheux, Marieux, Dauvillers). Leur situation sur coteau les rend d'autant plus visibles dans le contexte des champs vallonnés. Les bois et les rideaux, l'alternance des vallées et coteaux induisent une découverte progressive et qualitative du paysage.

1.6 Pays du souvenir



Il s'agit d'un territoire d'openfield vallonné où les cimetières militaires, mémoriaux sont omniprésents en tant que points focaux du paysage. Parmi ces derniers domine le mémorial de Thiepval, visible de très loin. Les villages ont été fortement affectés dans leur physionomie d'avant la Grande Guerre et on y trouve une architecture typique de la reconstruction. Le tissu urbain devenu moins dense est aussi marqué par la présence d'habitat pavillonnaire localisé. Des microreliefs historiques ont été façonnés par les combats comme à Ovillers-la-Boiselle (trou de mine).

1.7 Les caractéristiques locales du paysage

1.7.1 Les Larris



Larris de la Montagne de Vaux

Les pentes des reliefs sont très différenciés selon leur exposition. Alors que les versants nord sont adoucis par les différences de températures et se prêtent à l'activité agricole, les versants sud et ouest sont généralement les plus abrupts. Ils ont été de ce fait davantage consacrés à l'activité pastorale.

Sur ces versants abrupts où la craie du sous sol affleure parfois, l'activité pastorale a entretenu l'ouverture du milieu et le maintien d'une faune et d'une flore spécifique calcicole des milieux secs. On y trouve notamment des pelouses calcicoles avec des orchidées.

On trouve des larris :

- . au sud des boucles de la haute Somme (Montagne de Vaux, Cappy)
- . à Hérisart et Toutencourt (Ouest du territoire)
- . Thièvres, Saint-leger-lès Authie et Coigneux (vallée de l'Authie)

Toutefois, l'abandon du pastoralisme a fragilisé le maintien de l'ouverture du milieu. Le relais est pris par une strate arbustive puis arborée. Des politiques publiques financent aujourd'hui des opérations de gestion pour maintenir la biodiversité fragile de ces sites.

1.7.2 Les Rideaux



Rideaux entre Bouzincourt et Aveluy

Les rideaux ou talus résultent des premiers défrichements avec la mise en culture de terrains en pente. Ces espaces résiduels accompagnés d'une végétation arbustive et arborée structurent les versants en des lignes horizontales fortes dans le paysage.

Emblématiques de Picardie, «les rideaux picards» jouent également un rôle majeur dans la lutte contre l'érosion des terres. Ils sont aussi des espaces naturels relais participant à la trame verte.

Comme les larris, ce sont des espaces fragilisés qui tendent à disparaître. Ils conviennent donc de les protéger.

1.7.3 Les vallées sèches



Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

Les Vallées sèches

Communauté de Communes
du Pays du Coquelicot

Limites communales

Altitude (en m):

< 40 Vallée humide

41 - 50

51 - 60

61 - 70

71 - 80

81 - 90

91 - 100

101 - 110

111 - 120

121 - 130

131 - 140

141 - 150

151 - 160

> 160

Vallée sèche

0 4 8
Kilomètres



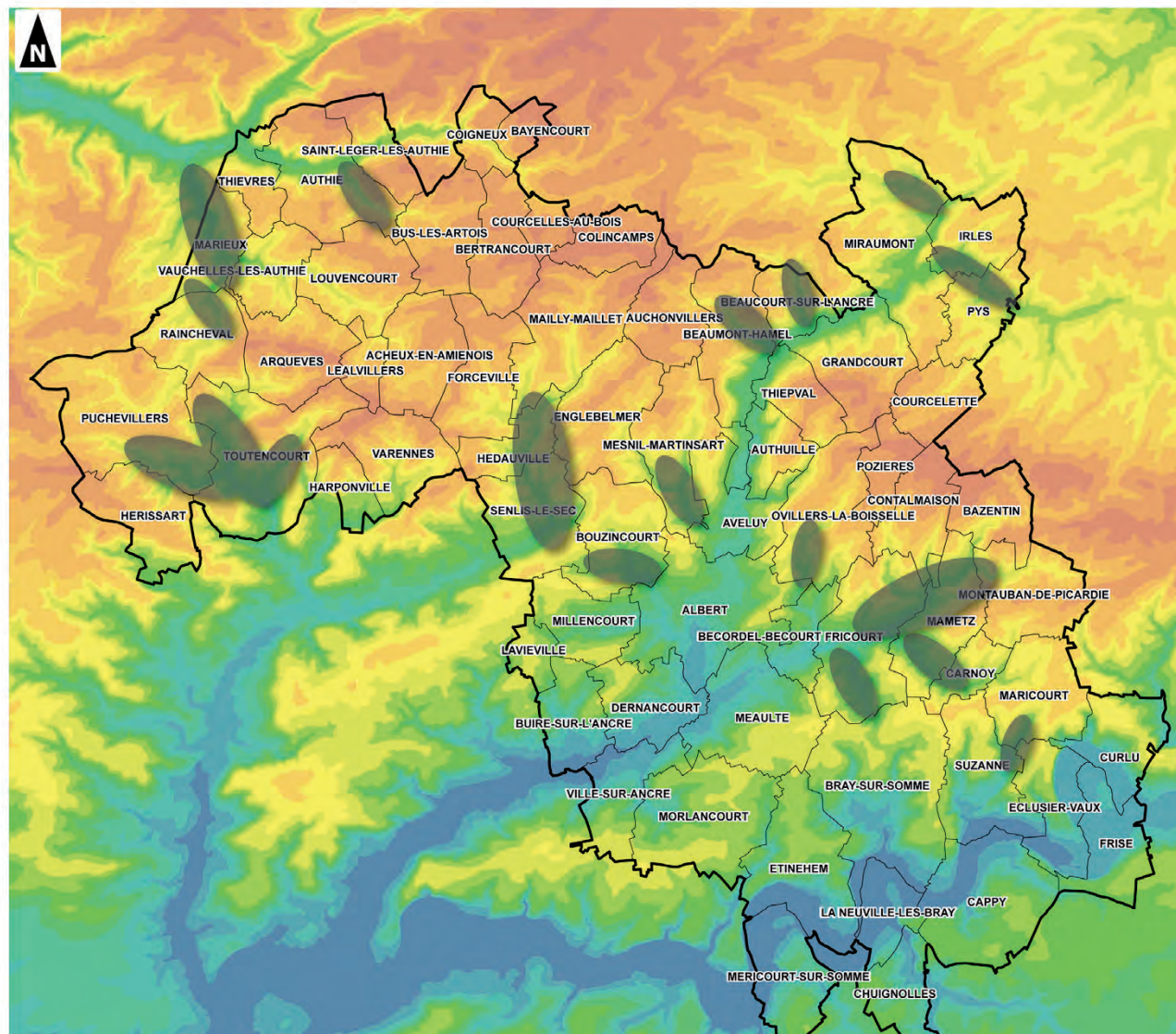
1:120 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013

Source de fond de carte : IGN, scan100

Sources de données : IGN - AIRELE, 2013



Les 2 fleuves (l'Authie et la Somme), l'affluent de la Somme l'Ancre ont sculpté le relief vallonné riche du pays du Coquelicot. Aux vallées humides succède un réseau de vallons secs. Selon leur exposition, des alternances de gel et dégel ont échançrés ces reliefs en de profondes vallées.

1.7.4 Les tours de ville

Le "tour de ville", ceinture verte protectrice

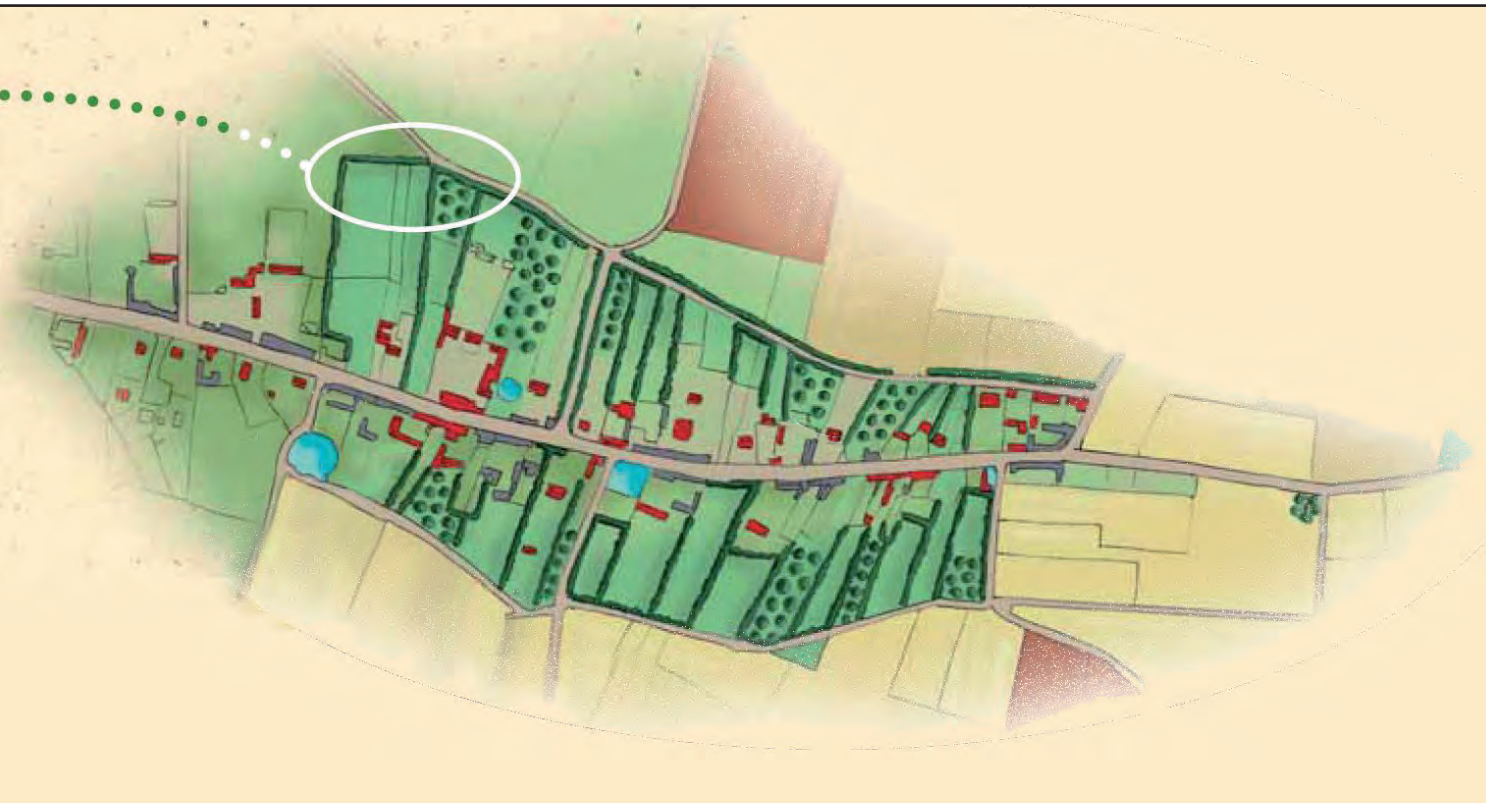
Chemin périphérique, le tour de ville fut créé pour assurer la circulation du bétail d'une prairie à l'autre. Le réseau de haies entoure le chemin, délimite les propriétés et assure ainsi une protection aux animaux contre les vents froids et l'humidité, incidemment aussi celle du village.



Chemin encadré de haies

Dans les villages rasés après la première guerre mondiale, le tour de ville a souvent disparu.

Ailleurs, il subsiste souvent de façon partielle, amputé par les remembrements et la concentration de l'élevage ou encore, englobé dans les extensions du bourg.



Extrait de «Arbres et haies de Picardie, observer, projeter, gérer et protéger le patrimoine arboré» CAUE de Picardie

1.7.5 Tilleuls associés aux églises, calvaires et chapelles



La religion chrétienne accorde au tilleul un caractère sacré, dû à l'odeur de ses fleurs. On en plantait déjà près des églises au Moyen-Âge.

Egalement, la forme de la feuille en coeur était associée à la représentation du « sacré cœur ». Le tilleul est souvent planté par ensemble de trois arbres, symbole religieux de la trinité.

Leur présence dans le paysage du pays du Coquelicot est une constante. Ils sont repérables de loin lorsqu'ils sont isolés des villages. (exemple : chapelle de Curlu) .

Aujourd'hui, les tilleuls isolés ou palissés associés aux calvaires et chapelles nous renseignent sur les limites anciennes des villages. Lorsque le village s'est fortement développé, ils sont présents généralement entre l'habitat ancien et l'habitat pavillonnaire (exemple : Dernancourt). Dans d'autres villages s'étant peu développé, ils constituent encore des limites (exemple : Auchonvillers).



Mailly-Maillet : calvaire entouré de 3 Tilleuls, symbole de la trinité



Aux abords de Curlu sur la D938, 2 tilleuls libres accompagnent la Chapelle.



Authie : mise en scène d'une chapelle entourée d'une chapelle de verdure en tilleul

1.7.6 Les places vertes



Place verte de Mailly-Maillet : Les 6 marronniers de plus grande hauteur identifient l'église comme dominante de la place tandis que les tilleuls affirment une centralité verte autour du jeu de Ballon.

Le territoire du pays du Coquelicot présente un grand nombre de places vertes remarquables. Il s'agit d'un urbanisme végétal où s'exprime une expression à la fois simple et efficace de l'aménagement paysager entretenue au fil des ans. La place du tilleul y est forte du fait du symbolisme religieux de l'arbre évoqué précédemment mais aussi par sa symbolique de l'amitié et de la fête.

Les terrains de jeu de ballons qui constituent des places vertes sont très souvent cadrés par des tilleuls (Acheux-en-Aminénois, Bertrancourt, Bray-sur-Somme, Buire-sur-l'Ancre, Dernancourt, Englebelmer, Fricourt, Frise, Grancourt, Harponville, Hérissart, Mailly-Maillet, Mametz, Martinsart, Miraumont, Montauban-de-Picardie, Senlis-le-Sec, Toutencourt, Varennes-en-Croix, Ville sur l'Ancre).

En pays du souvenir, ce même langage est utilisé pour les espaces de commémoration (ex: Auchonvillers, Courceleste).

Dans les contextes très ruraux, un cimetière ou son contour est encore présent en accompagnement de l'Eglise (Arquèves, Bus-lès-Artois, Saint-Leger-lès-Authie)

Des formes plus ouvertes existent comme des pâtures ou prairies proches de l'église (Chuignolles, Colincamps, La Neuville-lès-Bray). En pays du souvenir, les prairies ouvertes rencontrées près des églises s'expliquent surtout par la perte de densité bâtie après la Grande Guerre. Ces formes ouvertes simples d'espace engazonné ouvrent des perspectives mettant en valeur les églises (Contalmaison, Grandcourt, Pozières, Pys, Thiepval).

Les places vertes soulignées par un alignement structurant



Achoux-en-Amiénois



Bertrancourt



Bray-sur-Somme



Buire-sur-l'Ancre



Dernancourt



Englebelmer



Fricourt



Frise



Grandcourt



Harponville



Hérissart



Mailly-Maillet



Mametz



Martinsart



Miraumont



Montauban-de-Picardie



Senlis-le-Sec



Toutencourt



Varennes-en-Croix



Ville-sur-l'Ancre

Places vertes de commémoration soulignées par un alignement structurant



Auchonvillers



Courcelette

Places vertes ouvertes (prairies, pâtures)



Chuignolles



Colincamps (pâturage)



La-Neuveville-Lès-Bray



Contalmaison (place verte par perte de densité)



Grandcourt



Pozières



Pys

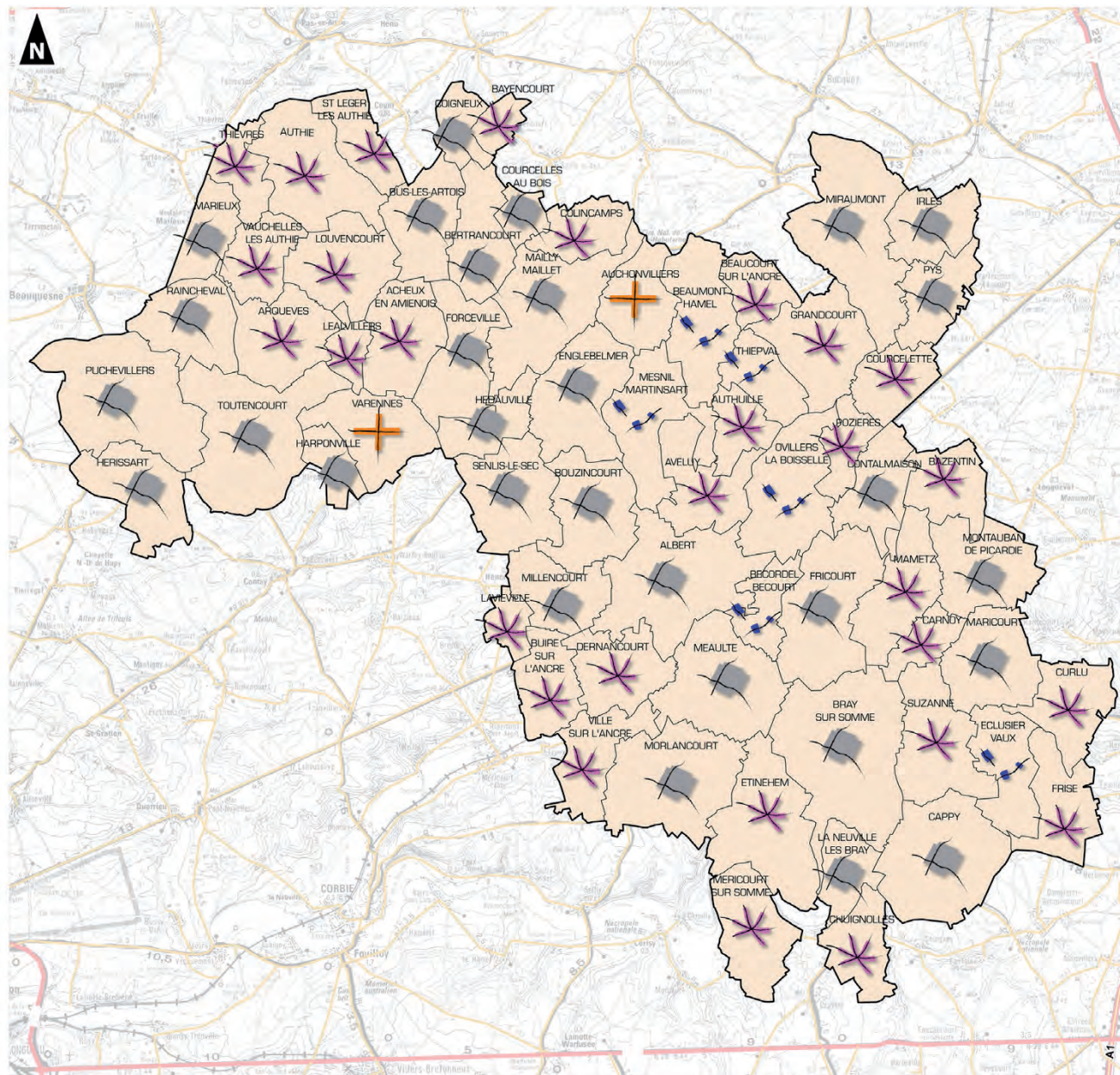


Thiepval

2. Le paysage urbain

2.1 La forme urbaine des villages

2.1.1 Carte de synthèse



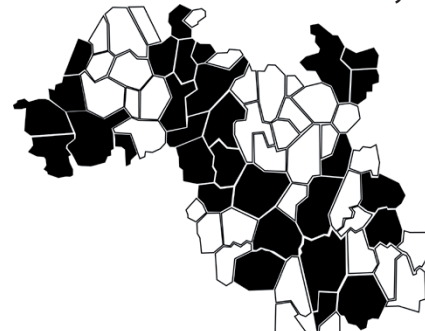
2.1.2 Le villages noyau

Le tissu urbain de ces communes présente un bâti dense et regroupé autour d'un centre. Ce centre accueille les principaux bâtiments municipaux (mairie, école, église).

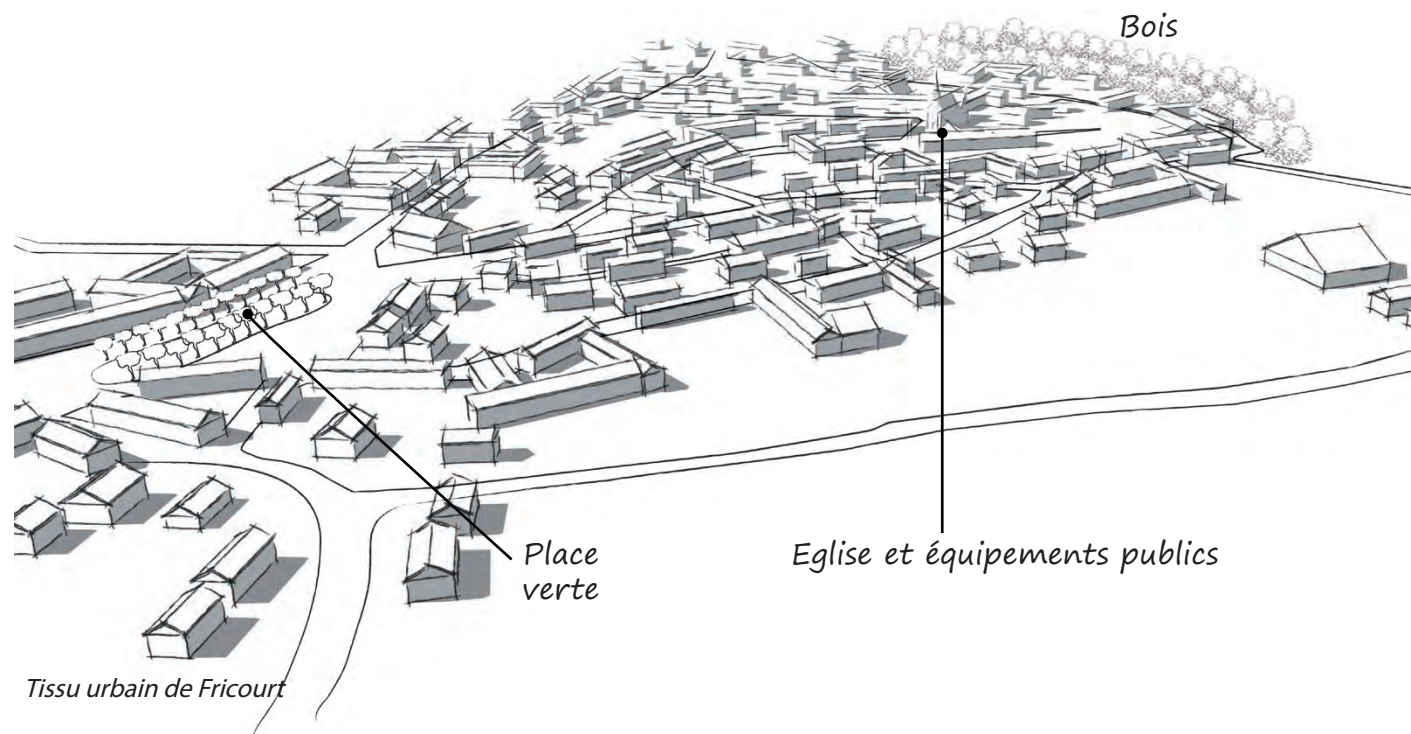
La forme en noyau peut être fédérée autour d'un bois (Fricourt, Raincheval, Toutencourt).

Elle peut être aussi orientée dans un sens par le relief comme c'est le cas à Montauban-de-Picardie où l'orientation suit celle du plateau.

Localisation des formes en noyau



LE VILLAGE NOYAU



Bouzincourt



Fricourt

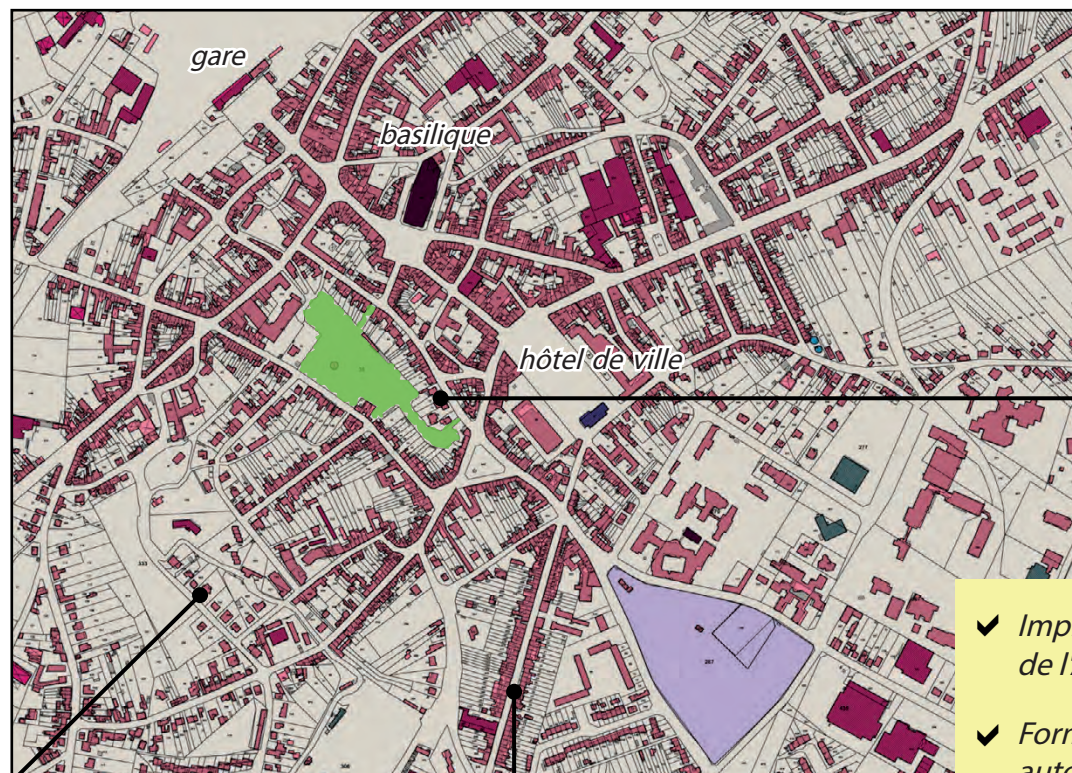


Montauban-de-Picardie

ALBERT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Villas patrimoniales Art Déco
R+1+C



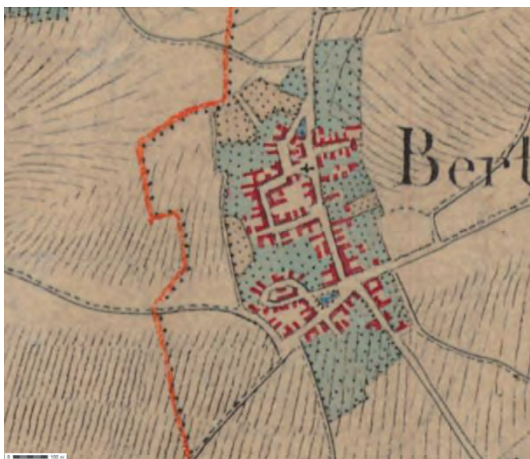
Pavillonnaires en retrait de l'espace public



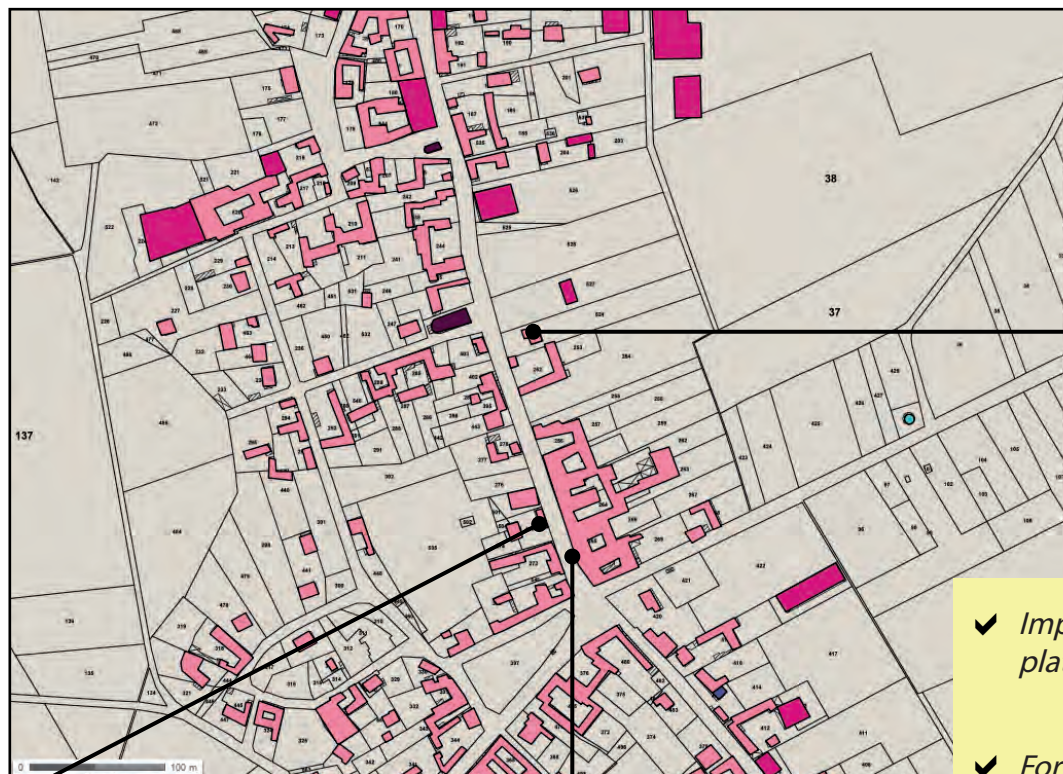
Typologies dominantes de la reconstruction R+C et R+1+C groupées à l'alignement de l'espace public

- ✓ Implantation dans la vallée humide de l'Ancre
- ✓ Forme urbaine en noyau fédérée autour de 3 pôles centraux : l'hôtel de ville, la Basilique et la gare
- ✓ Habitat R+1+C et R+C de la reconstruction dominant
- ✓ habitat groupé le plus souvent aligné à l'espace public
- ✓ Reconstruction factrice d'unité architecturale de la ville
- ✓ Patrimoine Art déco très présent

BERTRANCOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



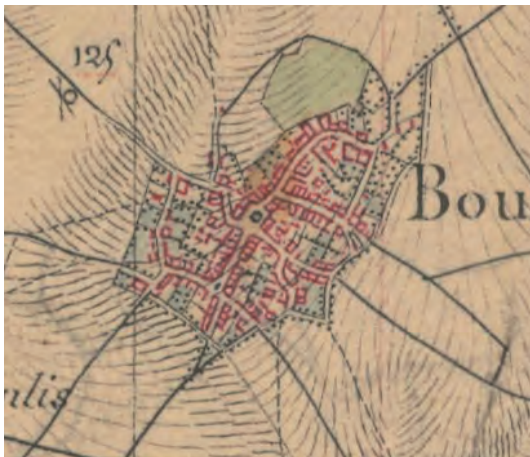
Nombreux bardages métalliques montrant un déclin du patrimoine architectural rural



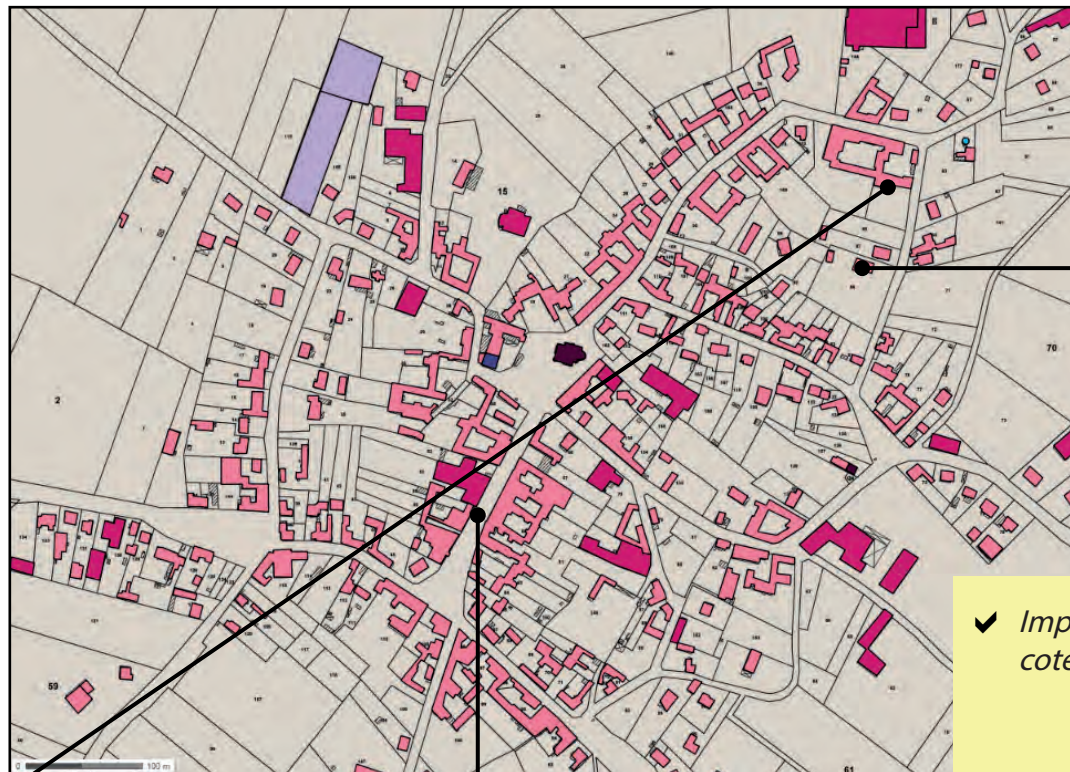
Habitat groupé R+C, le plus souvent en alignement de l'espace public

- ✓ *Implantation géographique sur le plateau agricole ondulé*
- ✓ *Forme urbaine en noyau organisée autour de 2 centralités : l'église et la place du jeu de ballon*
- ✓ *Habitat ancien groupé dominant*
- ✓ *Volume R+C dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public le plus souvent*

BOUZINCOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation du village à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine en noyau compact*
- ✓ *Habitat ancien groupé dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public*
- ✓ *Volume R+C dominant*



Typologie de la reconstruction R+C



Habitat ancien groupé R+C aligné sur l'espace public

BRAY-SUR-SOMME : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Place avec bâti structurant R+1+C de la 18reconstruction



Habitat ancien groupé R+C aligné sur l'espace public

- ✓ *Implantation de la ville à flanc du coteau Ouest de la vallée sèche et en bordure du méandre du fleuve.*
- ✓ *Forme urbaine ancienne compacte ayant gardé l'empreinte des remparts du moyen-âge*
- ✓ *Habitat ancien groupé R+C dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public*
- ✓ *Place centrale structurante autour de la mairie et de l'église*

BUS-LES-ARTOIS : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie avec bas en brique, torchis en partie haute avec ossature bois apparente



Bâti R+C groupé aligné sur l'espace public

- ✓ Implantation dans un léger creux du plateau onduleux
- ✓ Village fédéré par le bois et le château situés en point haut
- ✓ Forme urbaine en noyau aéré : maillage viaire carré présentant des coeurs d'îlots verts
- ✓ Habitat ancien groupé dominant avec alignement à l'espace public
- ✓ Volume R+C dominant

CAPPY : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction



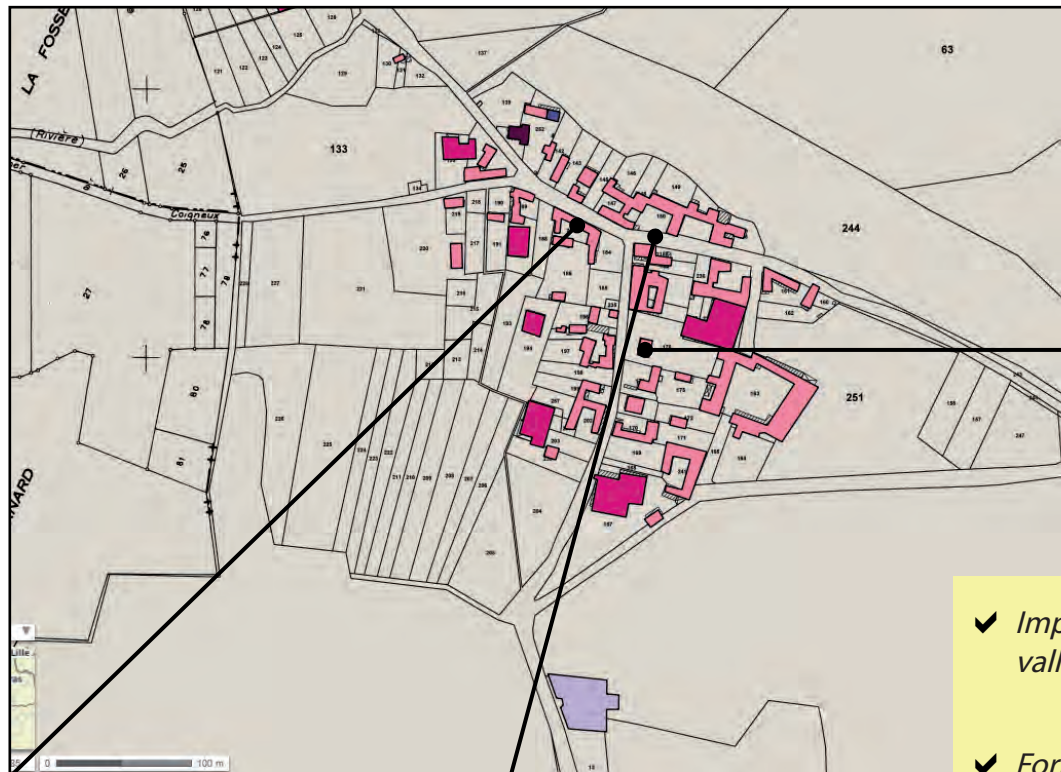
Habitat ancien dominant R+C, groupé à l'aligné à l'espace public

- ✓ Vallée de la Somme à l'origine de l'axe étiré d'urbanisation Nord Sud
- ✓ Forme urbaine en noyau fédérée autour de la place de l'église
- ✓ Habitat ancien groupé dominant
- ✓ Alignement à l'espace public
- ✓ Volume R+C dominant

COIGNEUX : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation du village dans la vallée naissante de l'Authie*
- ✓ *Forme urbaine en noyau relativement lâche, contrainte par le relief*
- ✓ *Volume R+C dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public varié*
- ✓ *Habitat ancien non groupé dominant*



Typologie R+Centorchis avec soubassement en brique



Tissu urbain lâche, volumes R+C majoritaires, alignement à l'espace public varié

CONTALMAISON : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction



Implantation variées à l'espace public du fait d'un tissu urbain lâche suite aux démolitions de la Grande Guerre. Nombreux pavillons intercalés.

- ✓ *Implantation du village à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine en noyau peu dense articulé sur l'église et la mare abreuvoir formant le centre*
- ✓ *Habitat groupé et habitat non groupé en proportions égales*
- ✓ *Alignements à l'espace public variés*
- ✓ *Volumes R+C dominants. Nombreuses typologies de la reconstruction.*

COURCELLES-AU-BOIS : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie de la reconstruction R+1+C



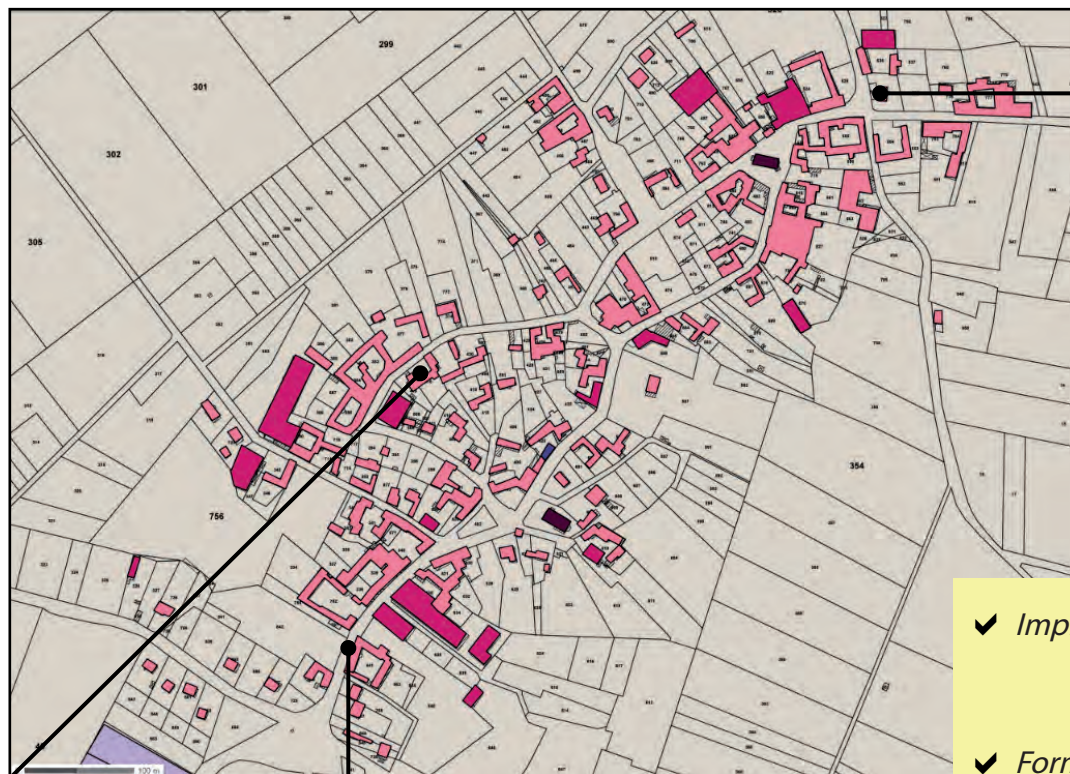
Habitat groupé ancien R+C. Implantation le plus souvent à l'alignement de l'espace public.

- ✓ *Implantation du village à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine en noyau peu dense*
- ✓ *Habitat ancien groupé R+C dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public*
- ✓ *Nombreuses typologies de la reconstruction*

ENGLEBELMER : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire récent en retrait de l'espace public



Habitat ancien R+C en cour ouverte sur l'espace public



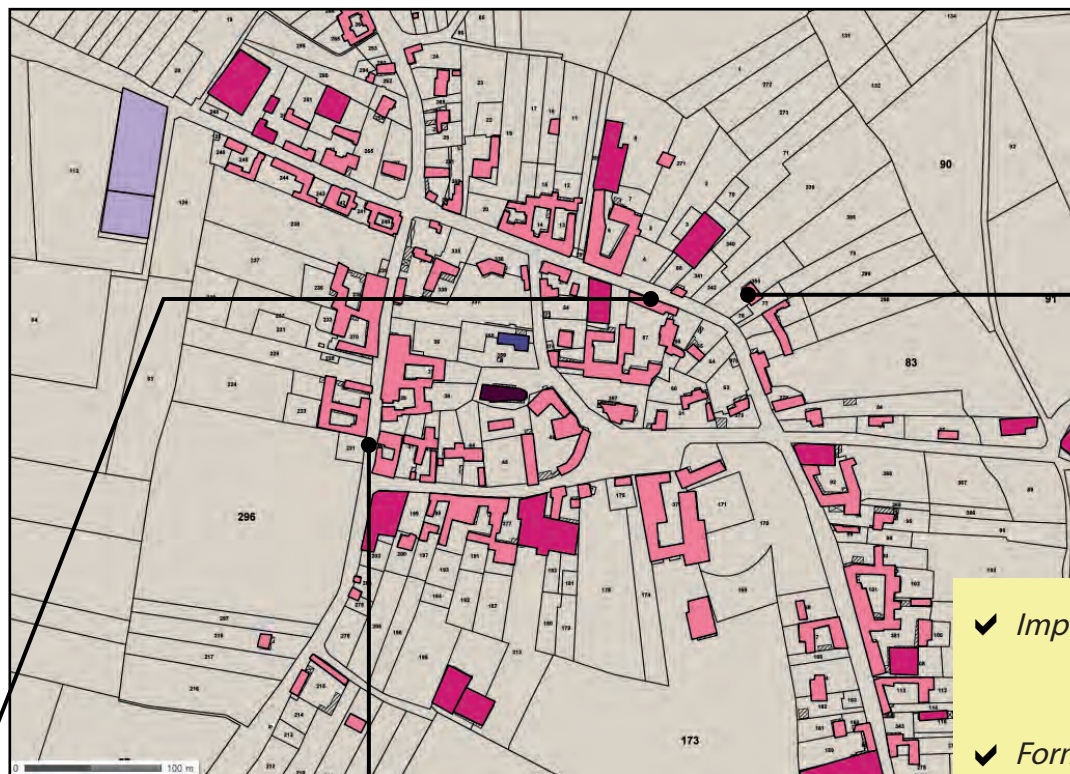
Habitat ancien dominant. Volumes R+C à l'Alignement à l'espace public.

- ✓ *Implantation en haut de plateau*
- ✓ *Forme urbaine en noyau avec peu d'épaisseur et une orientation longitudinale induite par la direction du plateau*
- ✓ *Habitat ancien groupé*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Typologies R+C*

FORCEVILLE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction avec jeu de modénature de brique



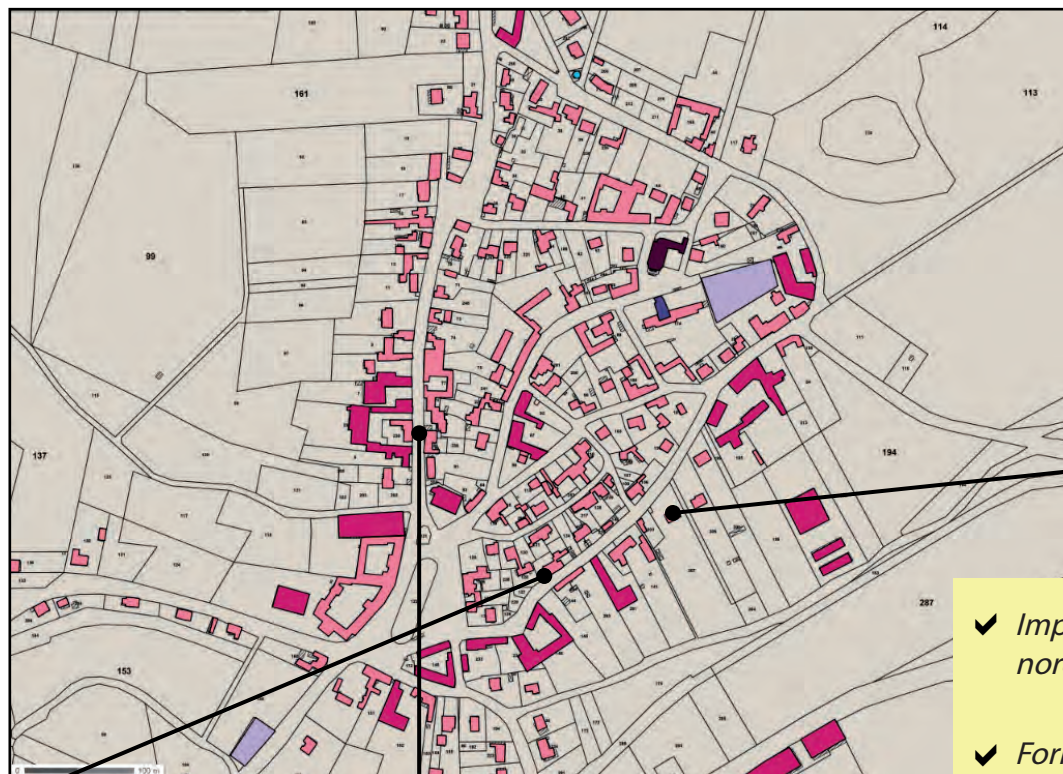
Habitat ancien groupé dominant. Volumes R+C à l'Alignement de l'espace public.

- ✓ *Implantation à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine en noyau. Centralité de place hélas d'ambiance routière par le tracé courbe des voies.*
- ✓ *Habitat ancien groupé de volumétrie R+C dominant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Typologies de la reconstruction bien représentées*

FRICOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction



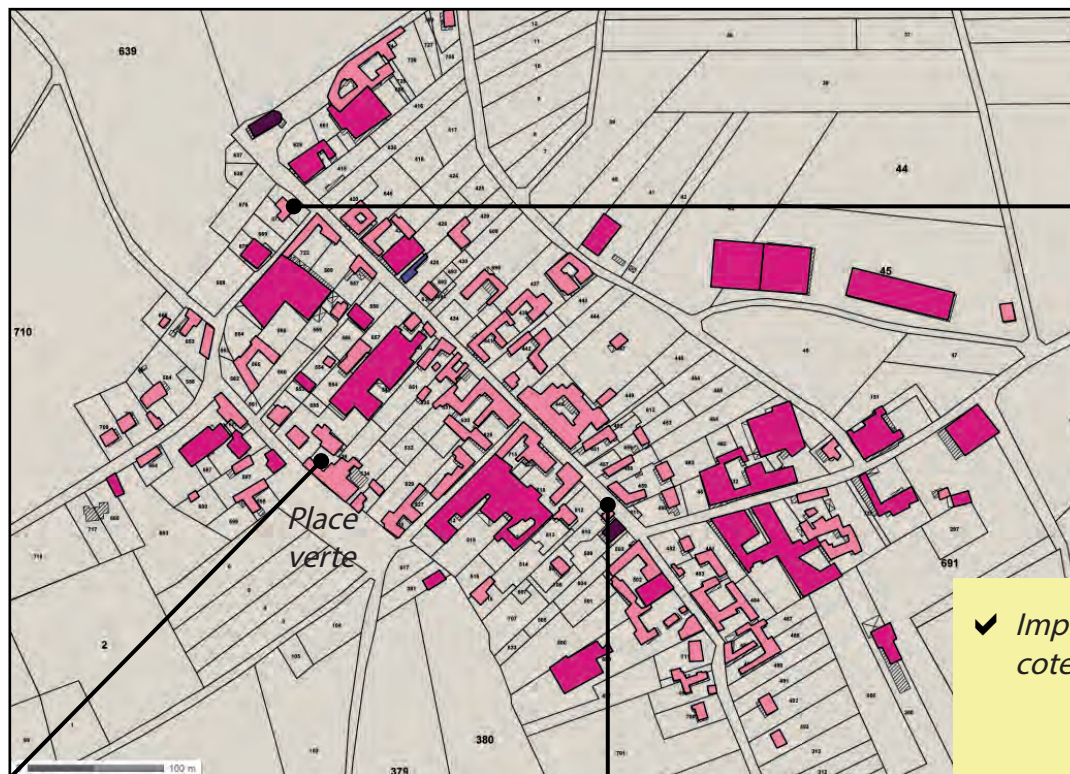
Habitat ancien groupé dominant. Volumes R+C à l'alignement de l'espace public.

- ✓ Implantation à flanc de coteau nord d'une vallée sèche
- ✓ Forme urbaine en noyau. Village fédéré par un bois. Deux centralités : église et place verte.
- ✓ Habitat ancien groupé de volumétrie R+C dominant
- ✓ Alignement sur l'espace public
- ✓ Typologies de la reconstruction bien représentées

HARPONVILLE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie de ferme à plan carré avec grange sur l'espace public



Habitat ancien groupé dominant aligné sur l'espace public.

- ✓ Implantation à flanc du coteau de la vallée sèche
- ✓ Forme urbaine en noyau. Place verte ouverte sur le paysage. Eglise mise en scène sur le coteau
- ✓ Habitat ancien groupé de volume R+C dominant
- ✓ Alignement sur l'espace public varié

HEDAUVILLE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

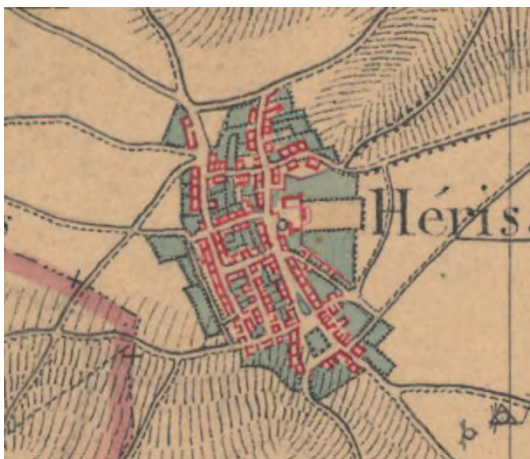


Construction en torchis avec ossature bois
28R+C

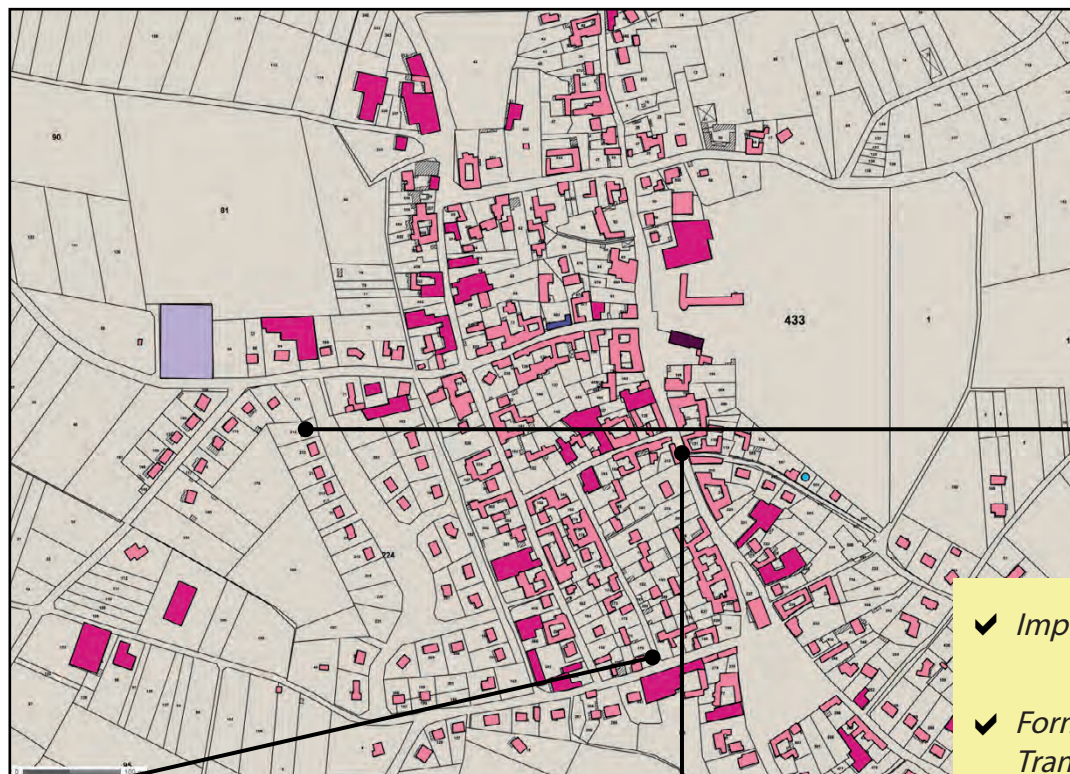
Habitat ancien groupé dominant R+C aligné sur l'espace public.

- ✓ Implantation à flanc du coteau de la vallée sèche
- ✓ Forme urbaine en noyau. Axe routier traversant le village
- ✓ Habitat ancien groupé de volume R+C dominant
- ✓ Alignement sur l'espace public
- ✓ Typologies en torchis présentes

HERISSART : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Construction en torchis avec ossature bois R+C



Habitat ancien groupé dominant R+C aligné sur l'espace public.

- ✓ *Implantation sur plateau*
- ✓ *Forme urbaine en noyau.
Trame carrée ancienne viaire
induite par les fermes à plan carré*
- ✓ *Habitat ancien groupé de volume
R+C dominant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public
(centre)*
- ✓ *Typologies en torchis présentes
avec une tendance au déclin
(ajout de bardages métalliques au
détriment de l'identité rurale)*

IRLES : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction avec 30mur et grille patrimoniaux



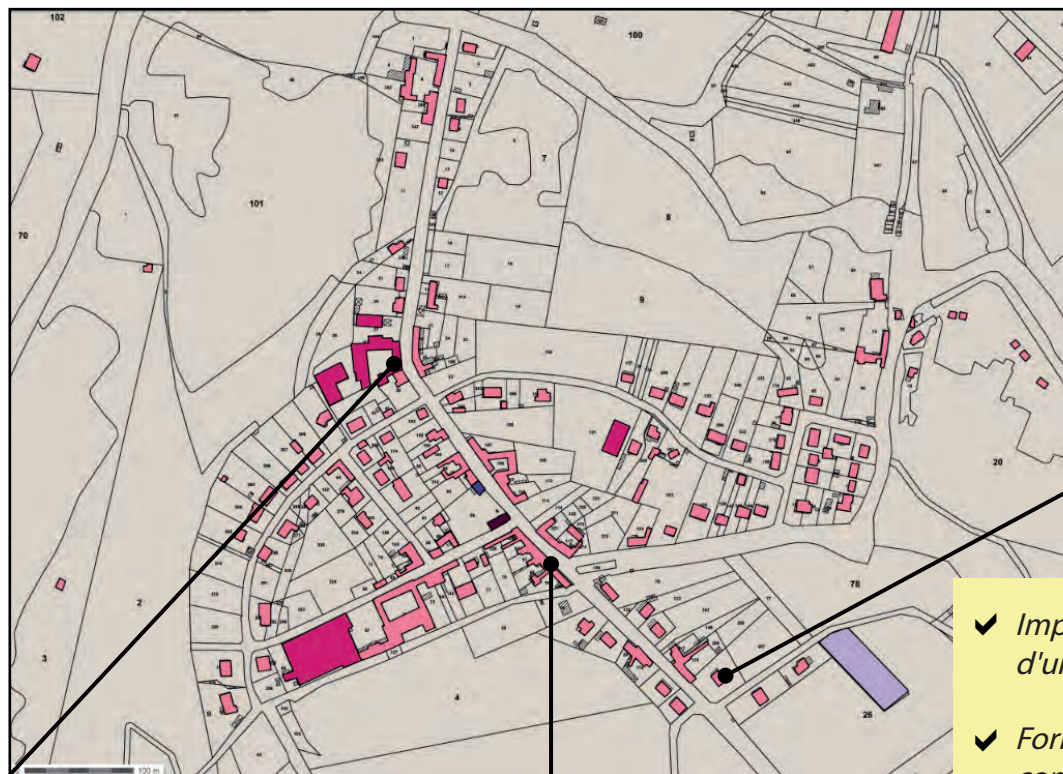
Habitat ancien groupé dominant de la reconstruction R+C aligné sur l'espace public

- ✓ *Implantation à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine en noyau. Perte de densité des suites des destructions de la première guerre mondiale*
- ✓ *Habitat ancien groupé de volume R+C dominant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Typologies patrimoniales de la reconstruction bien représentées*

LA-NEUVILLE-LES-BRAY : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



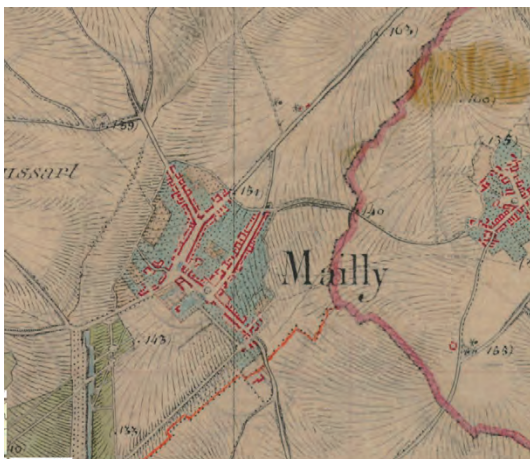
Typologie R+C de la reconstruction



Habitat ancien groupé dominant de la reconstruction R+C aligné sur l'espace public

- ✓ *Implantation en fond de vallée d'une boucle de la haute Somme*
- ✓ *Forme urbaine en noyau perçue comme continue avec le tissu urbain de Bray à travers l'axe structurant routier. Petite centralité par l'église.*
- ✓ *Habitat pavillonnaire R+C récent dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public sur l'axe traversant, en retrait dans l'épaisseur du hameau*
- ✓ *Quelques typologies de la reconstruction*

MAILLY-MAILLET : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Bâti de la reconstruction R+1+C avec trottoir large sur l'espace public



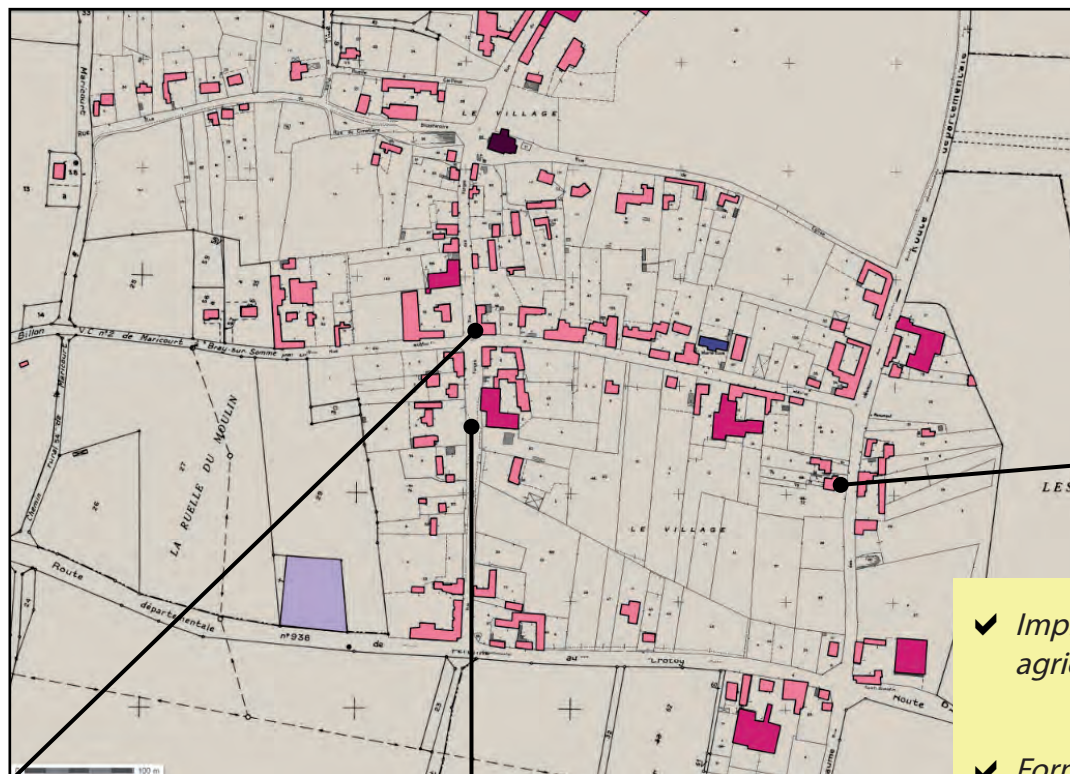
Habitat ancien groupé dominant à l'alignement de l'espace public. Typologies R+1+C et R+C

- ✓ Implantation sur le plateau agricole
- ✓ Forme urbaine en noyau avec des coeurs d'îlots verts. Trame orthogonale viaire héritée des fermes à plan carré.
- ✓ Habitat ancien groupé R+C dominant
- ✓ Alignement à l'espace public
- ✓ Typologies de la reconstruction

MARICOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Bâti de la reconstruction R+C structurant l'angle de rue.



Habitat ancien et récent R+C le plus souvent non groupé. Tissu urbain aéré et diffus. Alignements sur l'espace public variés

- ✓ *Implantation sur le plateau agricole*
- ✓ *Forme urbaine en noyau aéré. Trame viaire à maille carrée issue des fermes Picardes à plan carré. Coeurs d'îlots verts.*
- ✓ *Habitat ancien et récent non groupé R+C dominant*
- ✓ *Alignements variés*
- ✓ *Typologies de la reconstruction*

MARIEUX : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C où l'ancien torchis est visible sous le crépi. Soubassement brique.



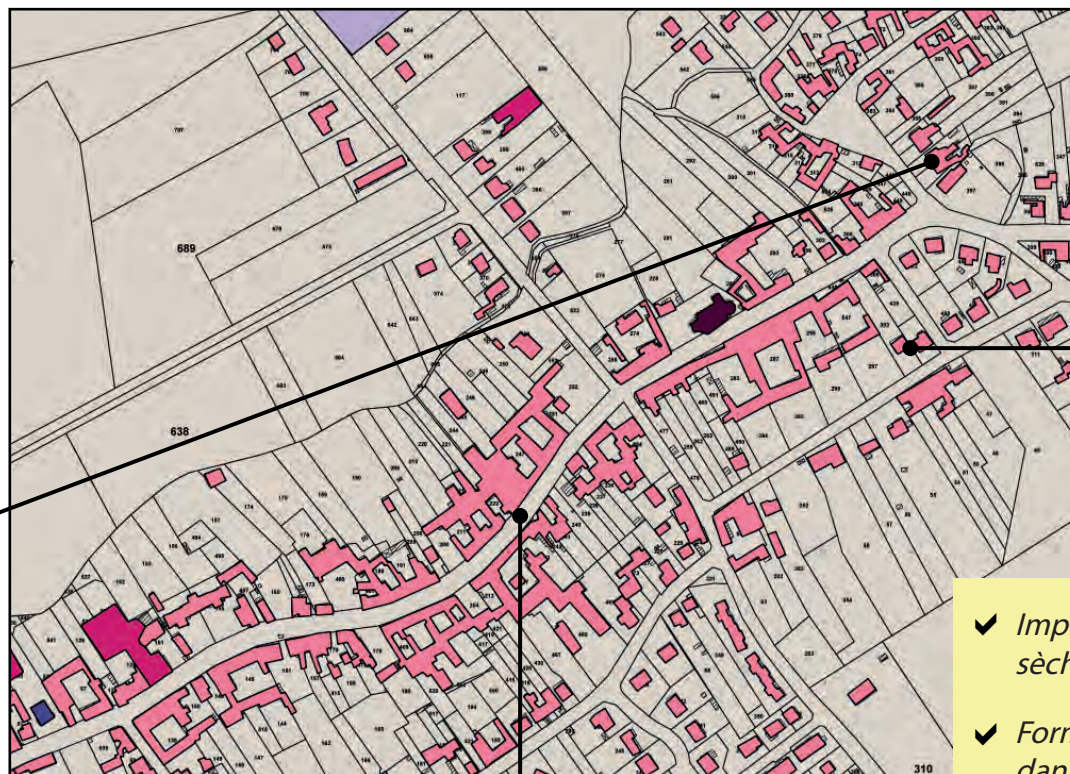
Habitat ancien dominant R+C, le plus souvent groupé et aligné sur l'espace public

- ✓ Implantation sur le versant Ouest de la vallée sèche
- ✓ Forme urbaine en noyau fédérée par le château et l'église
- ✓ Habitat ancien groupé R+C dominant
- ✓ Alignement sur l'espace public
- ✓ Typologies en torchis et trottoirs enherbés affirmant l'ambiance rurale

MEAULTE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Bâti de la reconstruction structurant R+1+C semi-groupé



Habitat ancien R+C groupé aligné sur l'espace public

- ✓ *Implantation en fond de vallée sèche*
- ✓ *Forme urbaine en noyau étiré dans le sens de la vallée sèche. Pratiquement pas de places publiques. Peu de respirations urbaines.*
- ✓ *Habitat ancien R+C dominant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Forte proportion d'habitat pavillonnaire*

MILLENCOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ Implantation à flanc de coteau
- ✓ Forme urbaine en noyau fédérée par le relief en vallon dans le pourtour Sud
- ✓ Habitat ancien groupé R+C dominant
- ✓ Alignement sur l'espace public
- ✓ Forte représentation d'habitat pavillonnaire due à la proximité d'Albert



Ferme à plan semi-ouverte sur l'espace public R+C

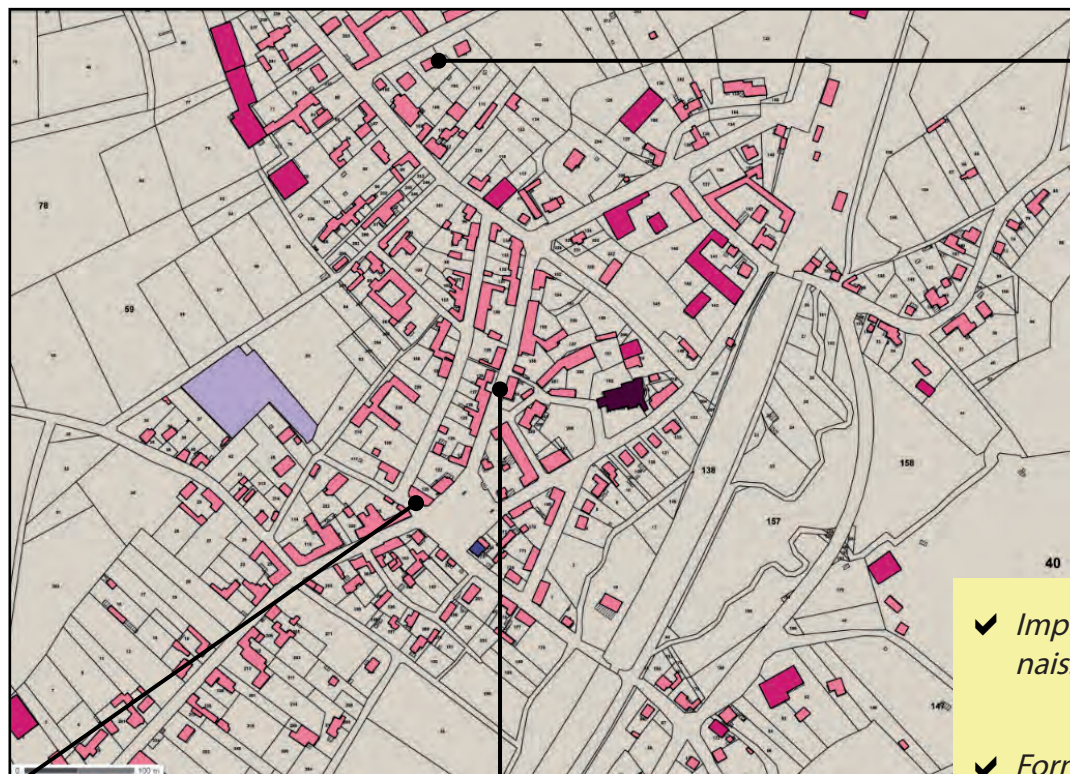


Grandes fermes anciennes à plan carré R+C groupées, alignées à l'espace public

MIRAUMONT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie d'angle R+1+C de la reconstruction



Habitations R+1+C et R+C anciennes groupées, à l'alignement de l'espace public

- ✓ *Implantation en fond de vallée naissante de l'Ancre*
- ✓ *Forme urbaine en noyau fédéré autour de la place. Coupure urbaine ferroviaire formant deux entités.*
- ✓ *Habitat ancien groupé R+C dominant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Bonne représentation de l'habitat de la reconstruction*

MONTAUBAN-DE-PICARDIE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction



Typologies anciennes et récentes combinées R+C créant une variété d'alignements sur l'espace public.

- ✓ *Implantation sur plateau*
- ✓ *Forme urbaine en noyau peu dense. Tissu étiré dans la ligne de crête Ouest/Est du plateau*
- ✓ *Habitat ancien et récent le plus souvent non groupé R+C*
- ✓ *Alignement à l'espace public variés*
- ✓ *Forte représentation des typologies de la reconstruction*

MORLANCOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction



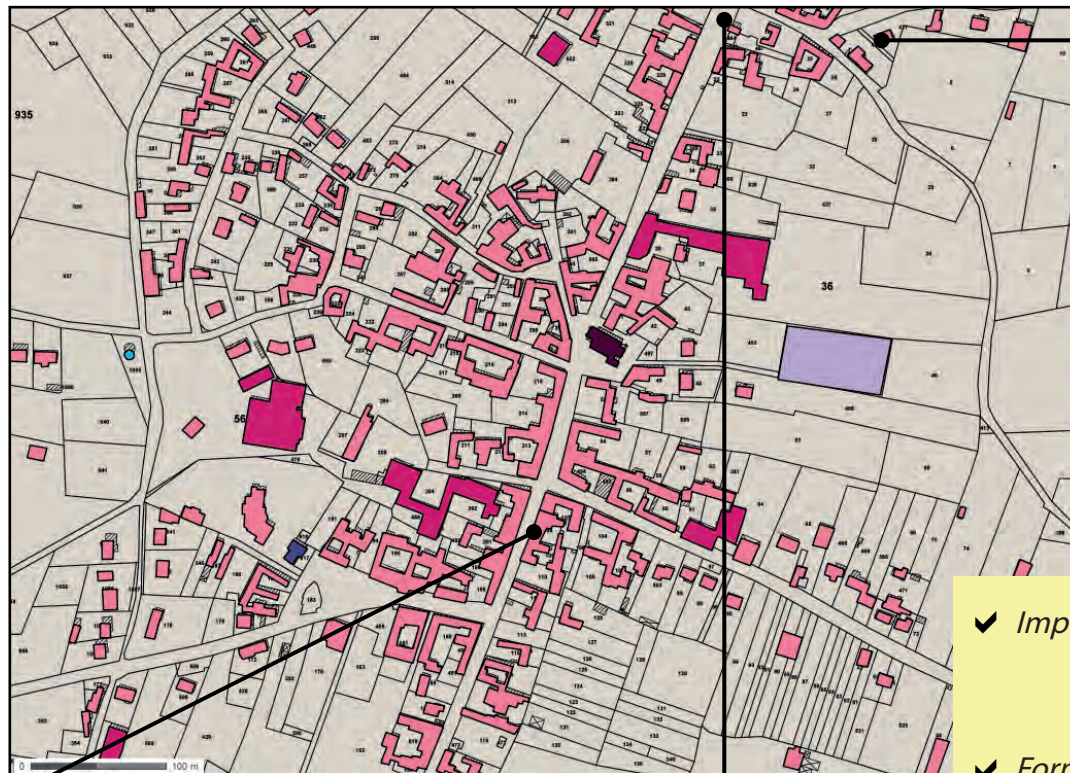
Typologies anciennes R+C groupées à l'alignement de l'espace public

- ✓ Implantation dans un vallon sec
- ✓ Forme urbaine en noyau avec des coeurs d'îlots aérés. Relief à l'origine de la forme urbaine
- ✓ Habitat ancien R+C structurant aligné sur l'espace public
- ✓ Alignement à l'espace public varié
- ✓ Des typologies de la reconstruction

PUCHEVILLERS : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation sur plateau agricole*
- ✓ *Forme urbaine en noyau*
- ✓ *Habitat ancien R+C*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Typologies en torchis et larges trottoirs enherbés Picards appuyant l'identité rurale*



Typologie en torchis avec soubassement
40brique



Typologies anciennes R+C groupées à l'alignement de l'espace public avec large trottoir enherbé typique de Picardie

PYS : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction structurante sur la place de l'église



Typologies anciennes R+C à l'alignement de l'espace public

- ✓ Implantation à flanc de coteau
- ✓ Forme urbaine en noyau
- ✓ Habitat ancien R+C structurant aligné sur l'espace public
- ✓ Habitat non groupé dominant
- ✓ Typologies R+C de la reconstruction

RAINCHEVAL : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation en fond de vallon reliée au château et au bois sur coteau*
- ✓ *Forme urbaine en noyau*
- ✓ *Habitat ancien R+C structurant aligné sur l'espace public*
- ✓ *Habitat groupé dominant*
- ✓ *Typologies en torchis R+C préservées*



Ferme en torchis R+C avec soubassement
42en brique



Typologies anciennes groupées R+C à l'alignement de l'espace public

SENLIS-LE-SEC : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+1+C des années 1950



Typologies anciennes groupées R+C à l'alignement de l'espace public

- ✓ *Implantation en fond de vallée sèche*
- ✓ *Forme urbaine en noyau fédérée autour de l'église*
- ✓ *Habitat ancien R+C structurant aligné sur l'espace public*
- ✓ *Habitat groupé dominant*
- ✓ *Typologies de la reconstruction*

TOUTENCOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie remarquable en torchis R+C avec 44soubassement brique



Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public

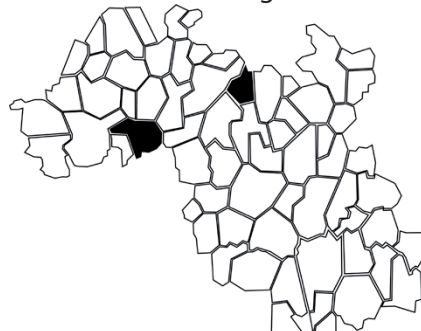
- ✓ Implantation dans la vallée sèche et légèrement à flanc de coteau. Bois historique rattaché au village.
- ✓ Forme urbaine en noyau fédéré autour d'une grande place
- ✓ Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public
- ✓ Typologies de la reconstruction présentes
- ✓ Nombreuses typologies en torchis préservées

2.1.3 Le village carrefour

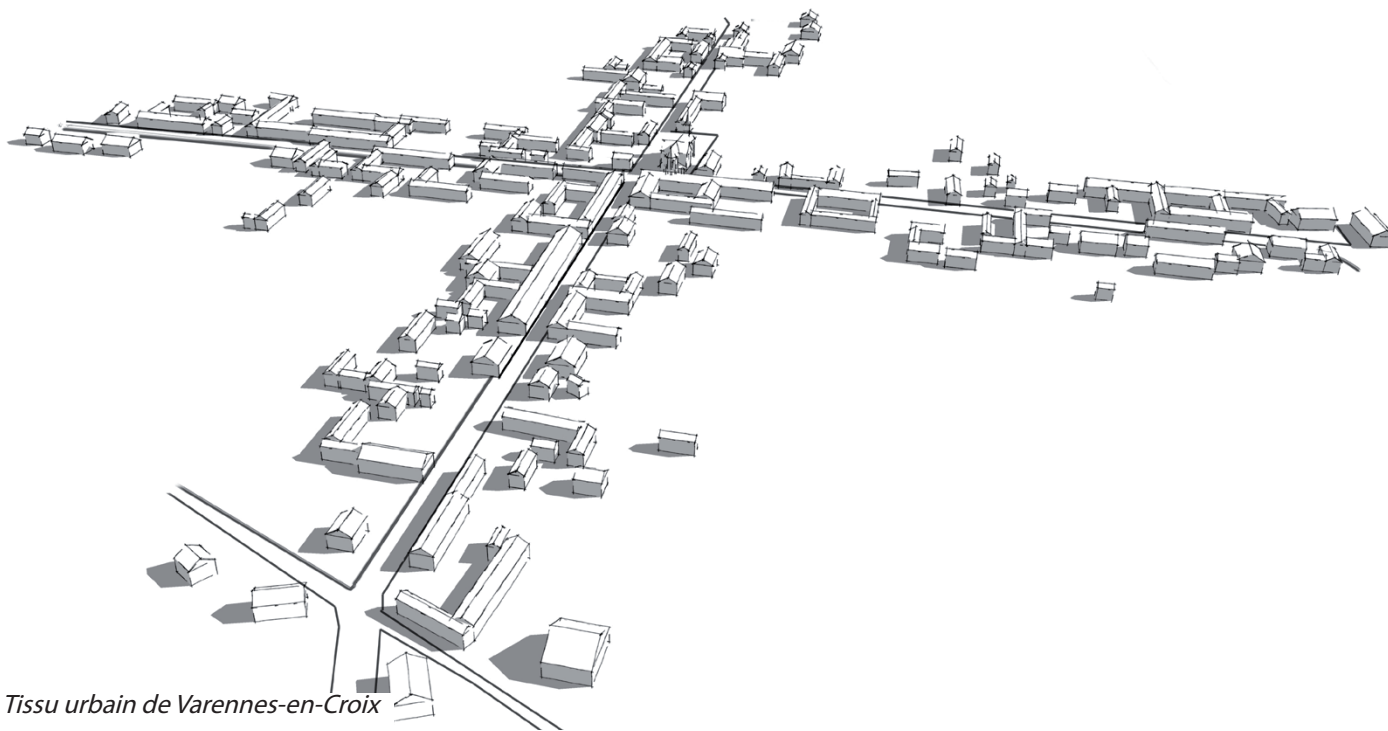
Ces communes se sont construites à la croisée de 2 routes perpendiculaires (souvent des routes départementales).

Elle présentent une urbanisation linéaire sans épaisseur. Au point de croisement, se présente généralement un édifice public important (Eglise, monument aux morts). Bien souvent, l'urbanisation linéaire se poursuit dans la forme urbaine en croix. Toutefois, pour les 2 communes présentant cette forme urbaine sur le pays du Coquelicot, les villages sont restés dans leur limites historiques.

Localisation des villages carrefours



LE VILLAGE CARREFOUR



Tissu urbain de Varennes-en-Croix



Auchonvillers

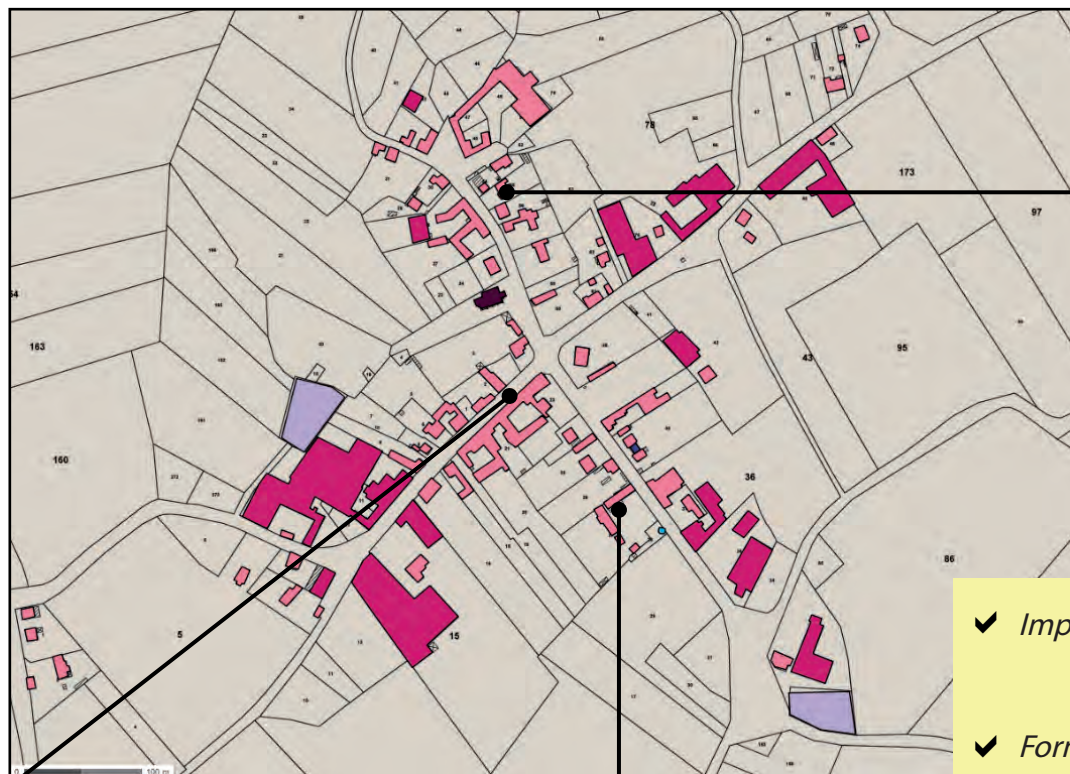


Varennes-en-Croix

AUCHONVILLERS : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation du village sur coteau*
- ✓ *Forme urbaine de village carrefour*
- ✓ *Habitat groupé dominant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Typologies R+C de la reconstruction*



Habitat groupé R+C de la reconstruction à l'alignement de l'espace public



Typologies R+C de la reconstruction dominantes

VARENNES-EN-CROIX : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Ferme autrefois fermée à plan carré ayant évolué en ferme ouverte sur l'espace public



Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public

- ✓ *Implantation sur coteau*
- ✓ *Forme urbaine en carrefour en croix très caractéristique et à l'origine du nom du village*
- ✓ *Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public*
- ✓ *Typologies de la reconstruction présentes*

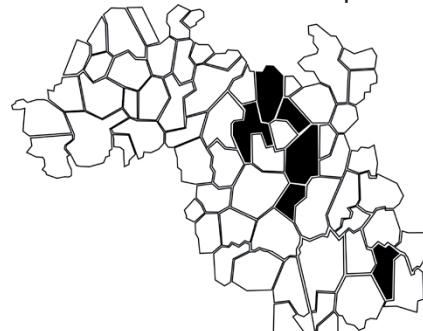
2.1.4 Le village dispersé

Le village dispersé présente un habitat diffus, morcelé. Les fonctions centrales sont le plus souvent absentes étant donné qu'il s'agit de hameaux.

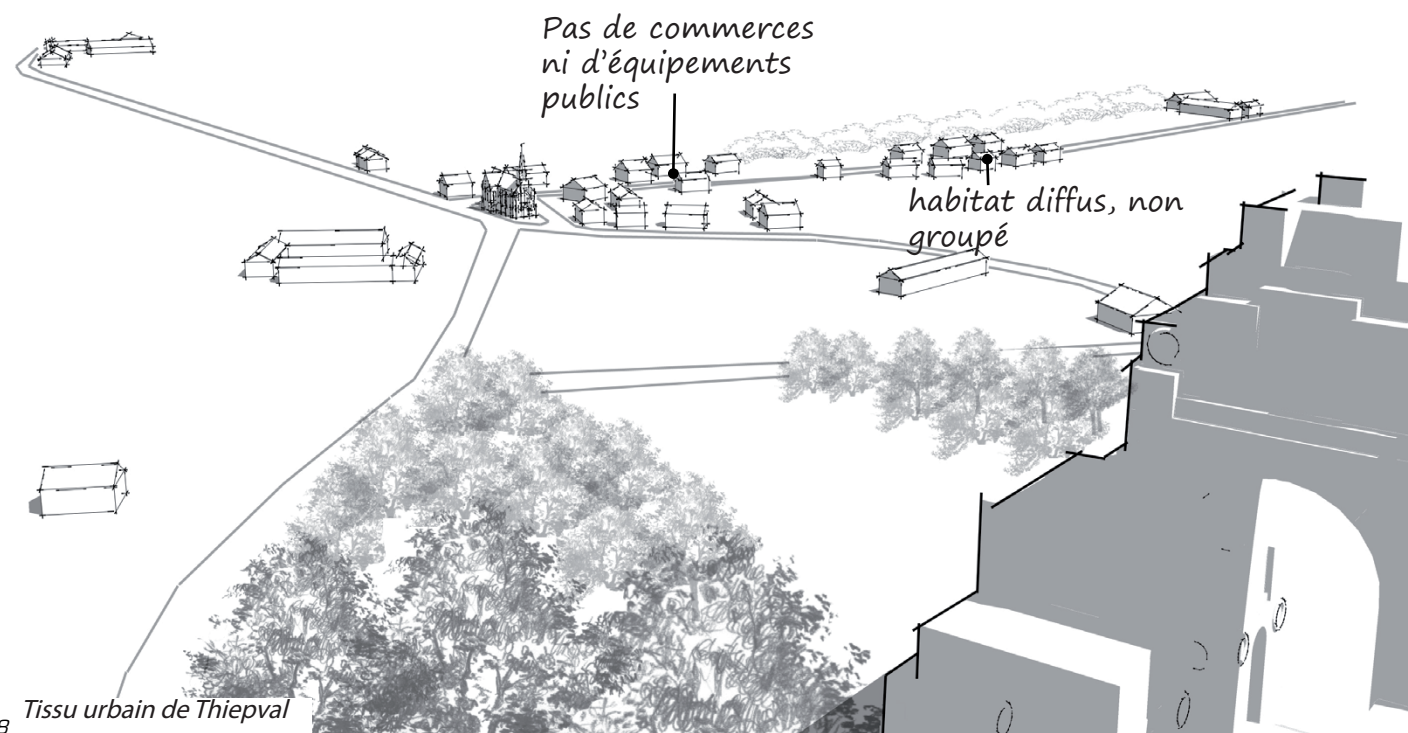
Beaucoup de ces formes ont été historiquement plus denses dans le pays du souvenir : les dégâts de la grande guerre ont généré des tissus urbains lâches (Beaumont-Hamel, Thiepval, Mesnil-Martinsart).

D'autres formes dispersées sont induites par le relief escarpé (Eclusier-Vaux).

Localisation des formes dispersées



LE VILLAGE DISPERSÉ



Vaux (Eclusier-Vaux)



Ovillers-la-Boiselle

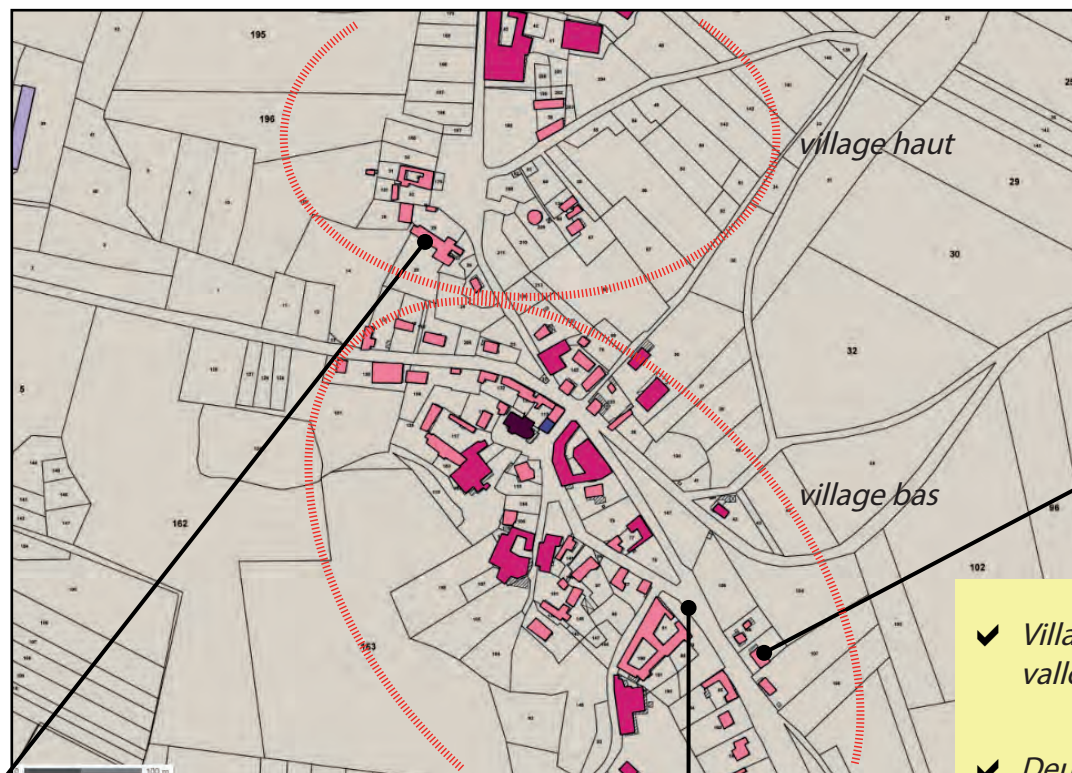


Thiepval

BEAUMONT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public à flanc du coteau

- ✓ Village à flanc de coteau et dans un vallon sec
- ✓ Deux centralités avec un village haut peu dense et un village bas plus dense
- ✓ Forme urbaine diffuse des suites des destructions de la Grande Guerre
- ✓ Typologies et implantations hétéroclites
- ✓ Volume R+C dominant



Typologie R+C de la reconstruction en retrait de l'espace public

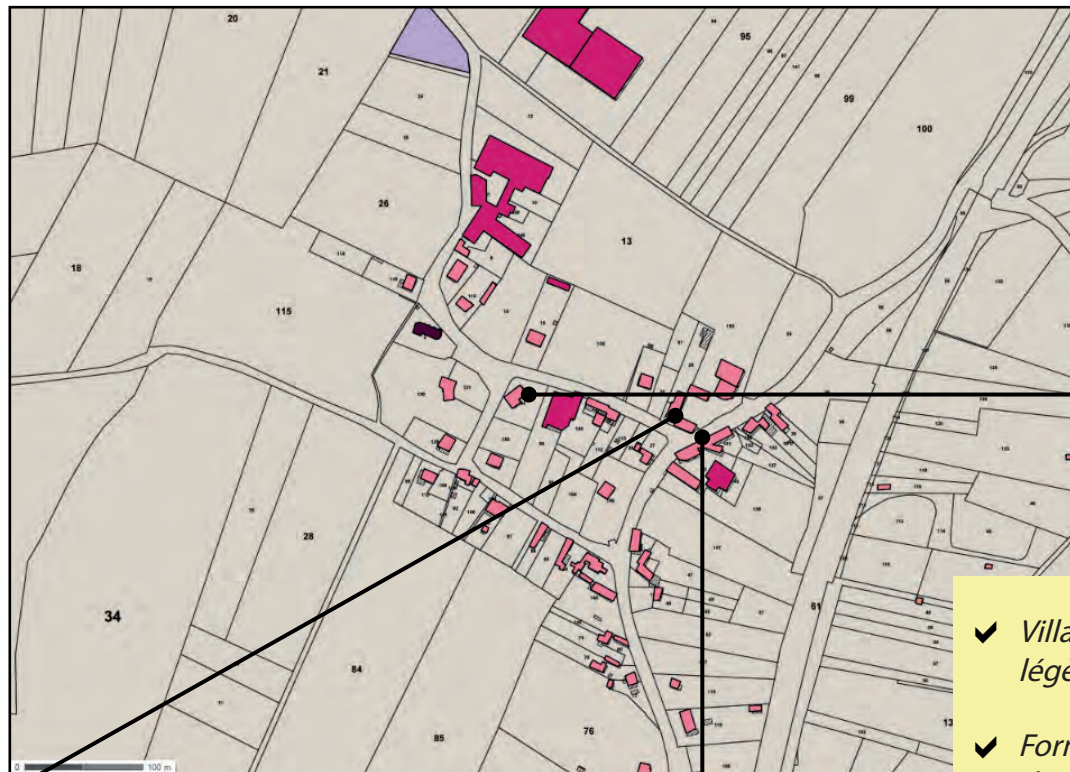


Tissu urbain diffus, hétéroclite en typologie. Implantation par rapport à l'espace public variées. Volume R+C dominant.

HAMEL : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Ferme de la reconstruction R+C avec 50grange à l'alignement de l'espace public



Habitat diffus. Alignement à l'espace public varié. Bâti plutôt groupé sur l'axe de la D50

- ✓ Village de la vallée de l'Ancre, légèrement à flanc du vallon
- ✓ Forme urbaine diffuse des suites des destructions de la Grande Guerre. Village étalé le long des voies.
- ✓ Habitat non groupé dominant avec alignement en retrait de l'espace public
- ✓ Typologies de la reconstruction présentes
- ✓ Volume R+C dominant

BECOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public à flanc du coteau



Typologie R+C dominantes. Habitat non groupé, et non aligné à l'espace public



Château et chapelle fédérateurs de la centralité du hameau

- ✓ Hameau à flanc du coteau
- ✓ Forme urbaine diffuse, étalée le long des voies
- ✓ Habitat le plus souvent en retrait de l'espace public, de volumétrie R+C

BECORDEL : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



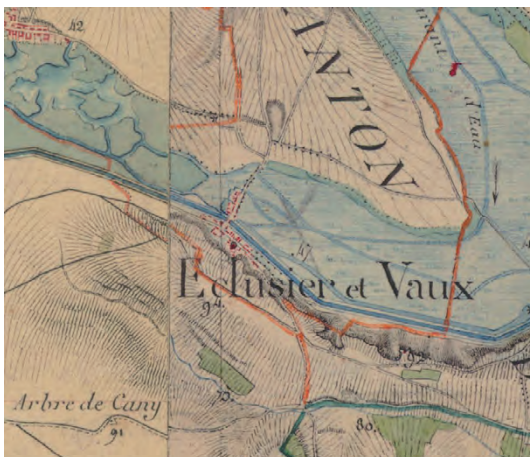
Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public et à flanc du coteau

- ✓ Village étiré le long des voies
- ✓ Implantation à l'alignement de l'espace public
- ✓ Habitat groupé dominant
- ✓ Volumes R+C dominants
- ✓ Pavillons surtout présents au Sud sur l'axe de la D64. Implantation sur coteau génératrice de talus en excès.



Habitat R+C groupé dominant. Alignement à l'espace public.

ECLUSIER-VAUX : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Placette

- ✓ *Implantation des 2 hameaux le long de la Somme*
- ✓ *Forme urbaine linéaire étalée le long du Fleuve et diffuse en deux hameaux*
- ✓ *Habitat non groupé aligné sur l'espace public dominant*
- ✓ *Typologies anciennes dominantes R+C*
- ✓ *Nombreux habitats légers de loisirs*

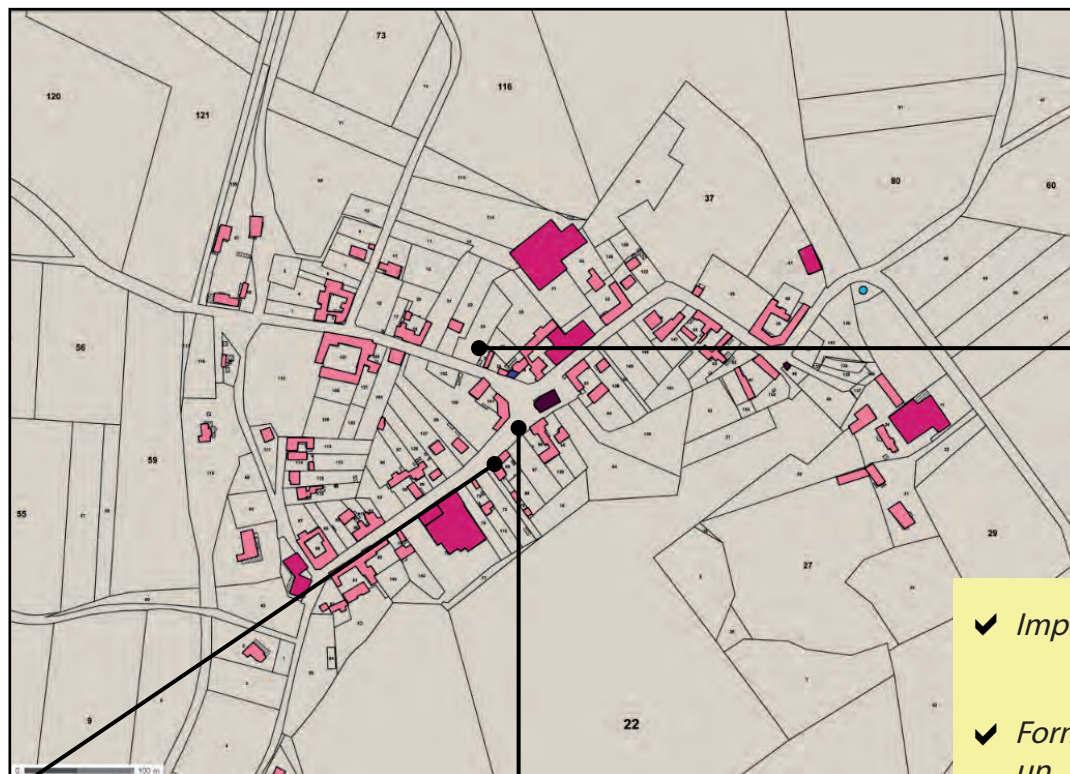


Habitat ancien dominant. Volumes R+C à l'Alignement à l'espace public.

MESNIL : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Habitat de la reconstruction R+C



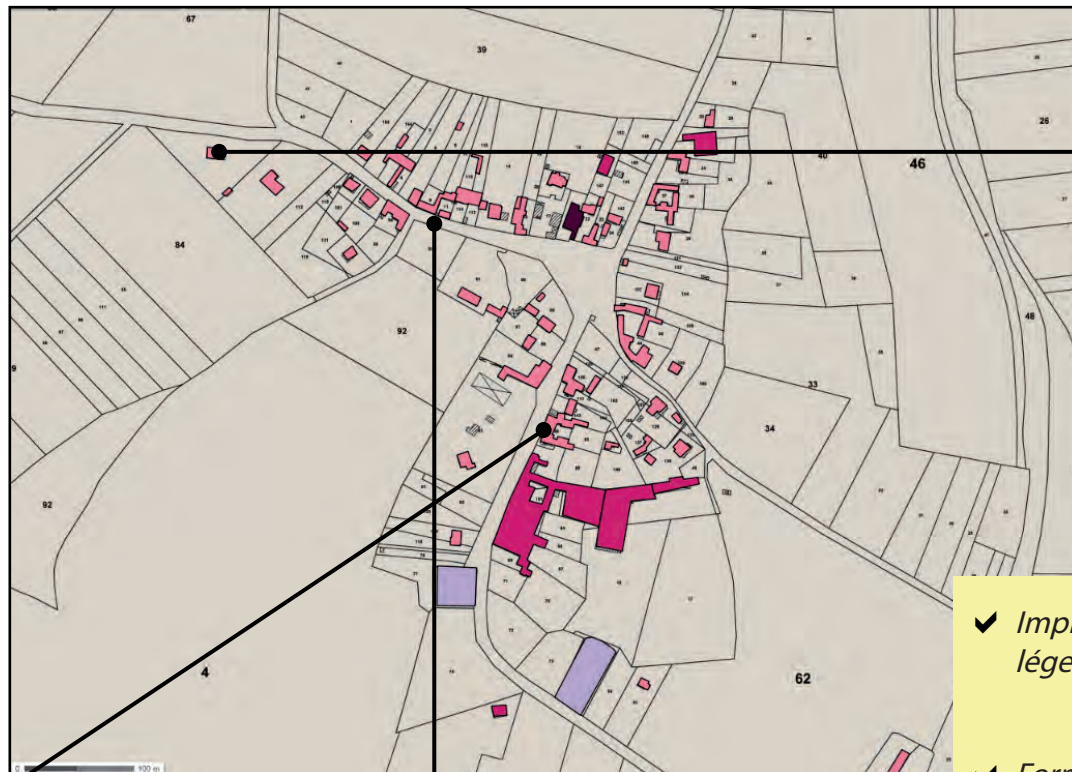
Typologies R+C anciennes et récentes. Alignements sur l'espace public variés.

- ✓ Implantation dans un vallon sec
- ✓ Forme urbaine en hameau avec un habitat diffus des suites des destruction de la Grande Guerre
- ✓ Habitat ancien et récent mélangés, habitat non groupé
- ✓ Alignement sur l'espace public variés
- ✓ Volumes R+C dominants
- ✓ Forte représentation de l'époque de la reconstruction 1920

MARTINSART : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



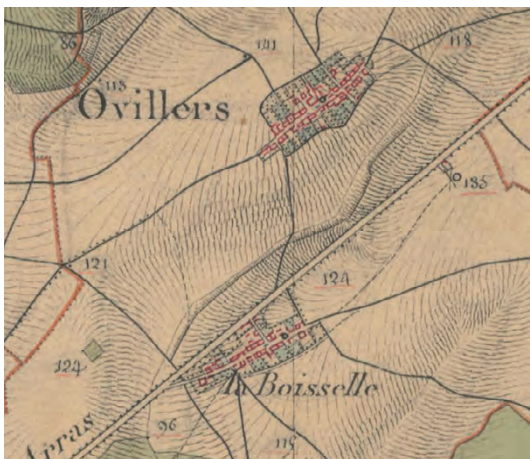
Habitat de la reconstruction R+C



Typologies R+C anciennes groupées dominantes. Alignement sur l'espace public

- ✓ *Implantation du village sur un léger promontoire*
- ✓ *Forme urbaine en hameau fédéré autour d'une place centrale triangulaire*
- ✓ *Habitat ancien groupé R+C dominant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Bonne représentation des typologies de la reconstruction*

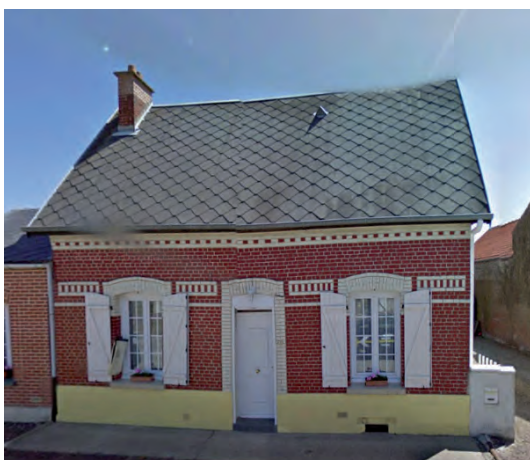
OVILLERS : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



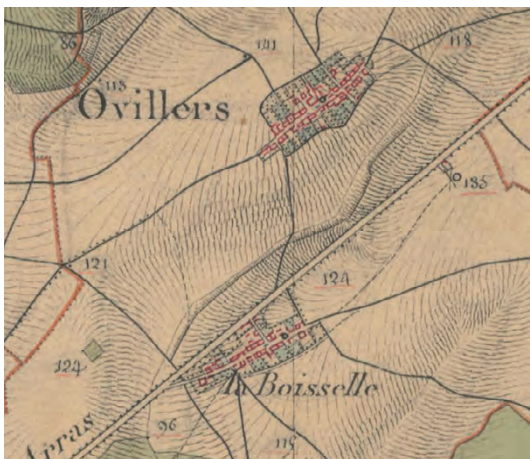
Typologie R+C de la reconstruction



Typologies anciennes R+C groupées à l'alignement de l'espace public

- ✓ *Implantation à flanc de coteau en position haute*
- ✓ *Forme urbaine en hameau, étalée le long de la voie et de la ligne de crête*
- ✓ *Habitat ancien R+C structurant aligné sur l'espace public*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Habitat pavillonnaire très présent visuellement*
- ✓ *Typologies R+C de la reconstruction très présentes*

LA BOISELLE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction



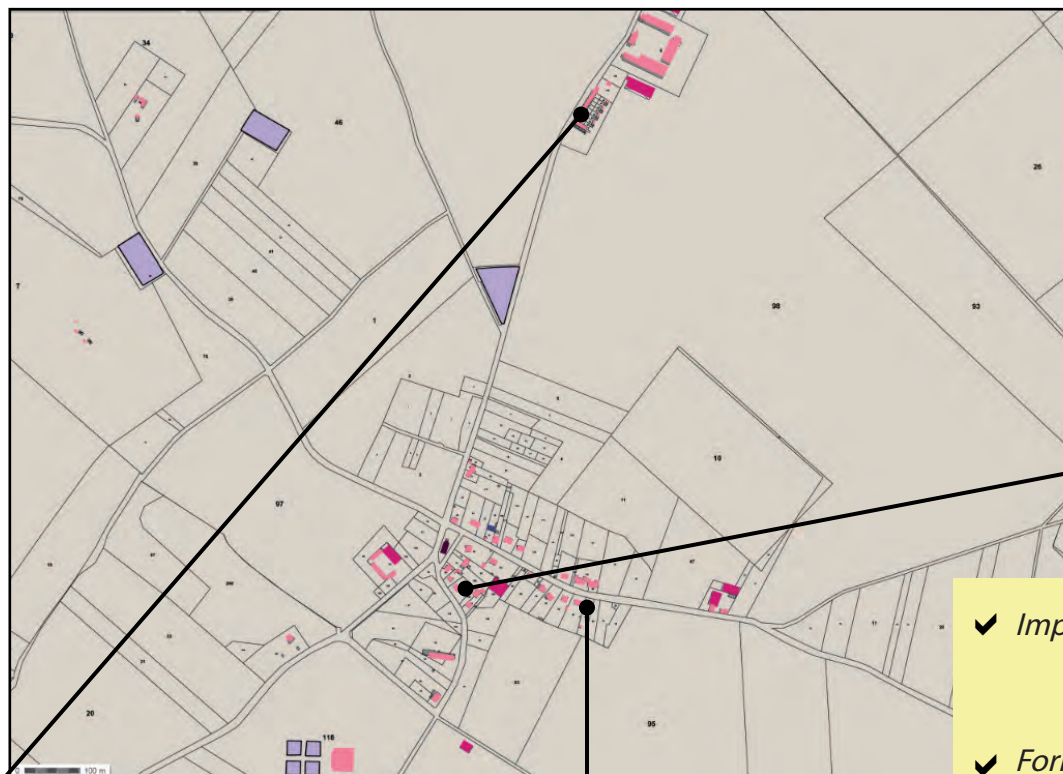
Typologies anciennes et récentes R+C le plus souvent non groupées.
Alignement sur l'espace public variable.

- ✓ *Implantation historique en ligne de crête*
- ✓ *Forme urbaine en hameau étalé le long des voies*
- ✓ *Habitat ancien et récent R+C non groupé*
- ✓ *Alignement sur l'espace public varié*
- ✓ *Habitat pavillonnaire dominant sur l'axe traversant de la D929*
- ✓ *Typologies R+C de la reconstruction représentées*

THIEPVAL : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Habitat Groupé R+C en crête de relief



Habitat pavillonnaire lâche R+C non groupé et en retrait de l'espace public et situé en ligne de crête.

- ✓ *Implantation en crête de colline*
- ✓ *Forme urbaine en hameau diffuse et étirée le long des voies des suites des importantes destructions de la grande guerre (village martyr)*
- ✓ *Habitat pavillonnaire dominant*
- ✓ *Forte présence visuelle des pavillons par la situation en ligne de crête*

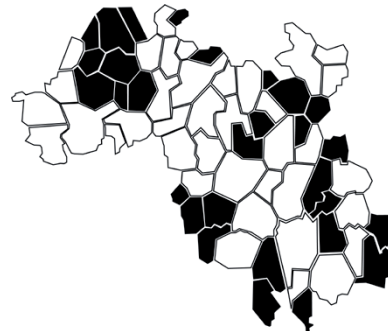
2.1.5 Le village étiré

Le tissu urbain des communes présente un bâti étiré le long de voies. Cette disposition est aussi parfois appelée «structure en étoile».

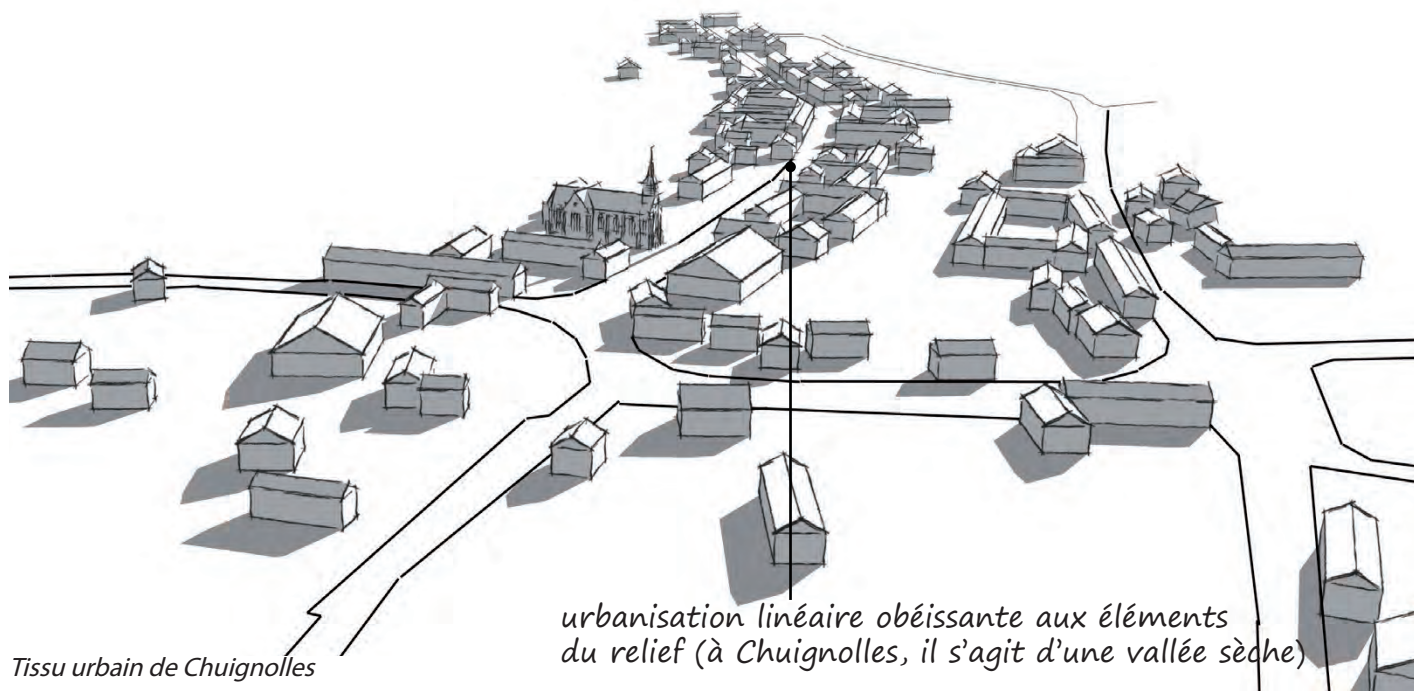
La majeure partie des villages concernés par cette disposition s'explique par les éléments du relief où l'étirement est induit par une vallée humide (Buire-sur-L'Ancre, Thièvres, St-leger-lès-Authie), une vallée sèche (Chuignolles, Courcelelette) ou l'orientation d'un plateau agricole (Colincamps).

Il peut s'agir aussi d'extensions opportunistes le long des voies existantes dans un contexte de pression foncière (ex: Dernancourt).

Localisation des formes étirées



LE VILLAGE ETIRE



Buire-sur-l'Ancre



Chuignolles

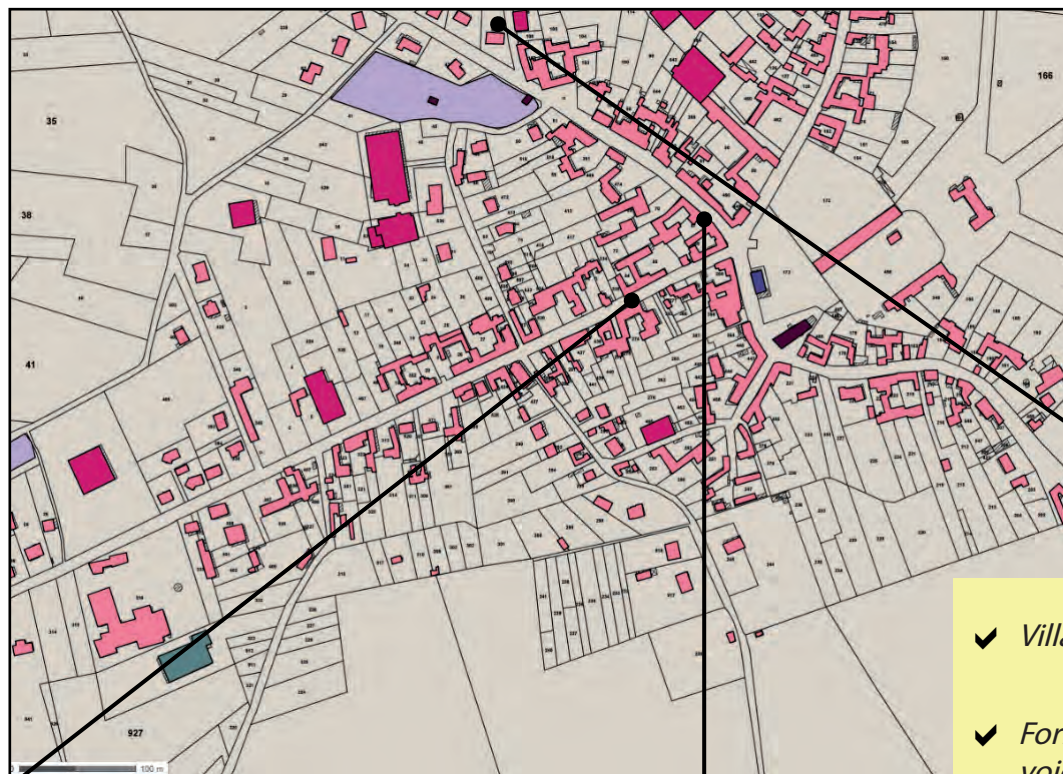


Dernancourt

ACHEUX : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire récent
en retrait de l'espace public



Typologies et implantations variées rue de
60 Léalvillers



Habitat groupé R+1+C en briques à l'alignement de la rue principale

- ✓ *Village sur coteau*
- ✓ *Forme urbaine étirée le long des voies*
- ✓ *Habitat groupé dominant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Typologies de la reconstruction R+1+C (centre) et R+C*
- ✓ *Ambiance minérale hormis place verte*

ARQUEVES : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire récent
en retrait de l'espace public



Quelques Typologies R+1+C anciennes



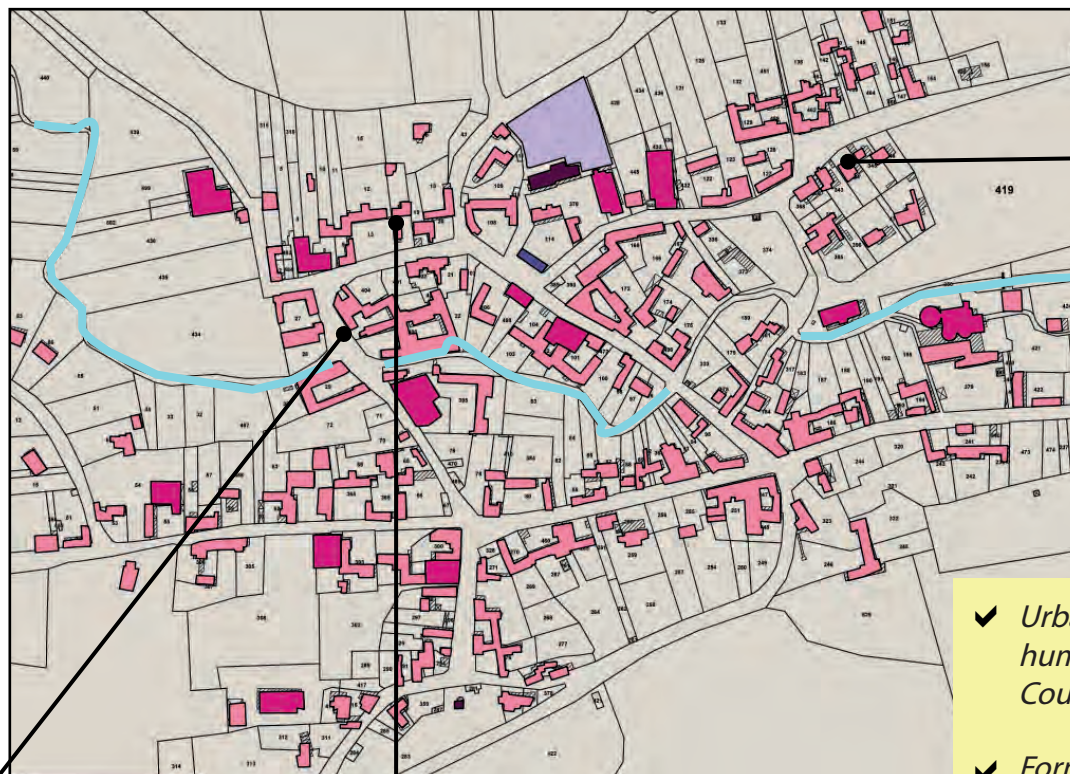
Habitat dominant R+C. Alternance de pignons et façades. Alignement du bâti à l'espace public.

- ✓ *Urbanisation épousant le vallon et légèrement à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine étirée le long des voies*
- ✓ *Habitat groupé surtout en partie Sud*
- ✓ *Alignement à l'espace public*
- ✓ *Typologies R+C dominante d'habitat ancien*
- ✓ *Trottoirs enherbés affirmant l'identité rurale marquée.*

AUTHIE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Urbanisation épousant le vallon humide de l'Authie d'Ouest en Est. Cours d'eau en coeur de village.*
- ✓ *Forme urbaine étirée le long des voies.*
- ✓ *Habitat groupé dominant*
- ✓ *Habitat en alignement de l'espace public alternant avec habitat en retrait*
- ✓ *Typologies R+C anciennes*



Fermes R+C à l'alignement de l'espace public. Nombreux bardages métalliques.



Habitat ancien R+C en retrait de l'espace public (anciennes fermes)

AUTHUILLE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation à flanc de coteau Est du vallon de l'Ancre*
- ✓ *Village étalé le long des voies, suivant l'Ancre*
- ✓ *Forme diffuse des suites de la Grande Guerre avec un important patrimoine de la reconstruction*
- ✓ *Typologies et alignement à l'espace public variés*
- ✓ *Volume R+C dominant*



Implantations en retrait opportunistes des vides dus à la Grande Guerre

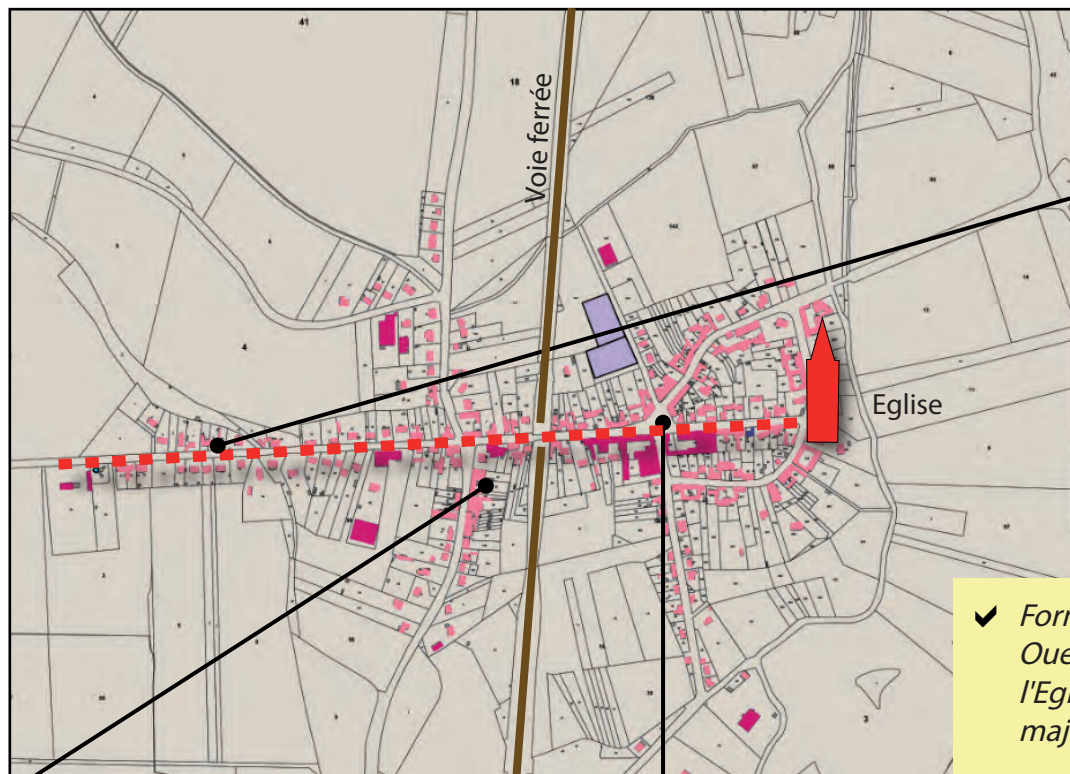


Bâti ancien de la reconstruction R+C groupé, aligné sur l'espace public

AVELUY : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Tissu pavillonnaire lâche en retrait de l'espace public



Habitat groupé R+C de la reconstruction



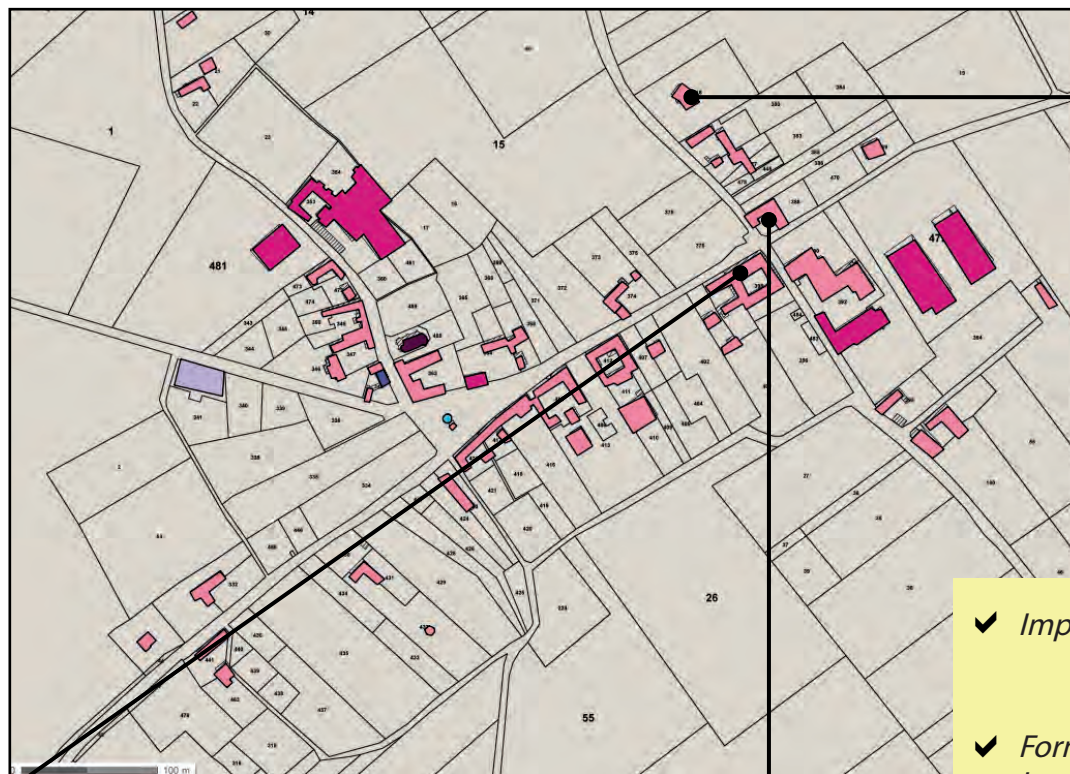
Habitat groupé R+C et R+1+C de la reconstruction. Place miniérale

- ✓ *Forme urbaine linéaire marquée Ouest/Est. La perspective sur l'Eglise est l'axe d'urbanisation majeur*
- ✓ *Village traversé par la voie ferrée souterraine marquant 2 entités*
- ✓ *Typologies R+C ou R+1+C*
- ✓ *Typologies dominantes de la reconstruction*
- ✓ *Habitat groupé aligné sur l'espace public*
- ✓ *Ambiance minérale*

BAYENCOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation du village sur coteau*
- ✓ *Forme urbaine de village étalé le long des voies*
- ✓ *Habitat ancien groupé dominant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Trottoirs enherbés*



Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction

BAZENTIN : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation du village à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine diffuse et étalée le long des voies*
- ✓ *Volume R+C dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public varié*
- ✓ *Typologies variées*



Typologies et alignement à l'espace public
très variés, habitat diffus. Dominante R+C

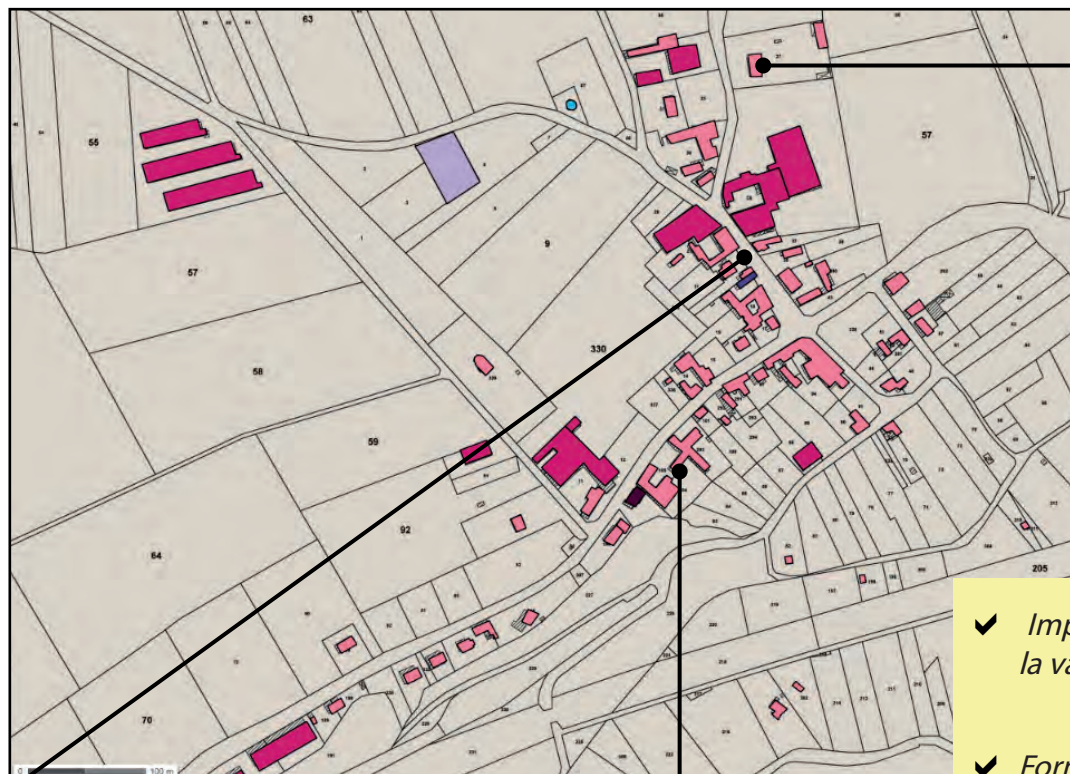


Typologie R+C de la reconstruction

BEAUCOURT-SUR-L'ANCRE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Volumes R+C dominants. Implantation par rapport à l'espace public hétérogène.



Typologie R+C de la reconstruction en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation à flanc de coteau de la vallée de l'Ancre*
- ✓ *Forme urbaine diffuse et étalée le long des voies*
- ✓ *Hétérogénéité des implantations par rapport à l'espace public*
- ✓ *Volume R+C dominant*
- ✓ *Typologies variées*

BUIRE-SUR-L'ANCRE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie de la reconstruction R+C avec
68 ouverture sur l'espace public



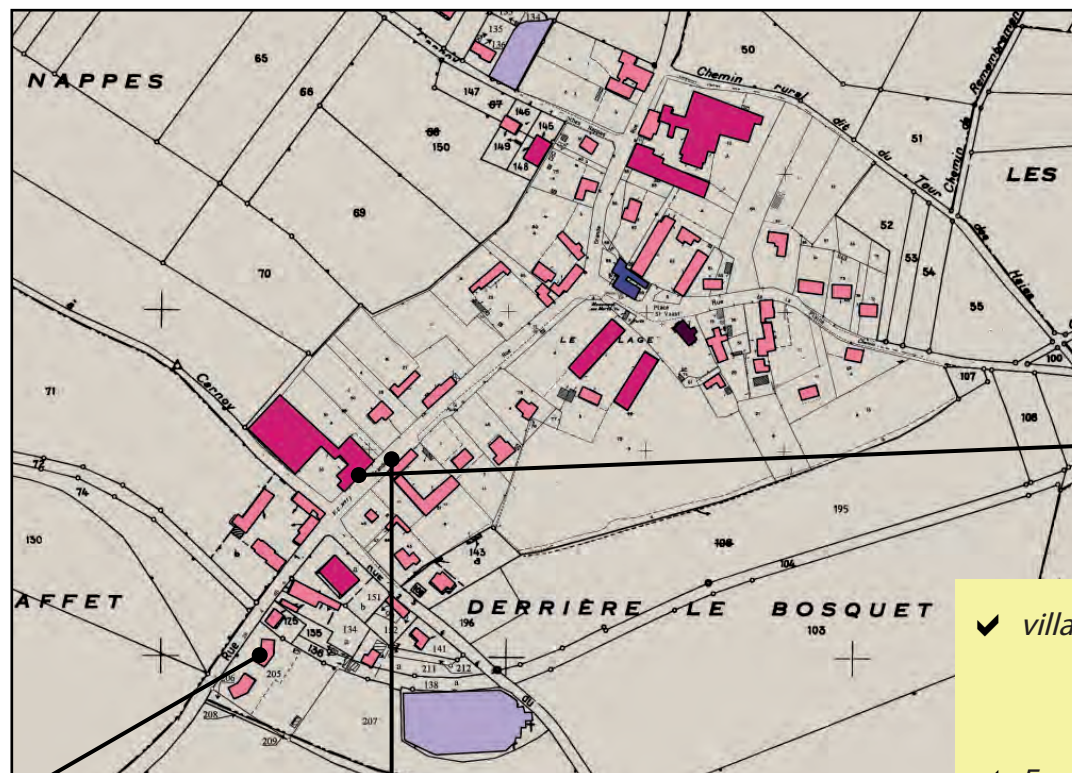
Fermes à plan carré groupées R+C avec grange alignée sur l'espace public

- ✓ *Village de la vallée de l'Ancre*
- ✓ *Forme urbaine étirée le long de l'Ancre*
- ✓ *Habitat ancien groupé dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public dans le village ancien*
- ✓ *Volume R+C dominant*

CARNOY : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Typologie R+C de la reconstruction



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Habitat R+C ancien dominant. Alignement à l'espace public varié (pavillons intercalés)

- ✓ *village à flanc d'un vallon sec*
- ✓ *Forme urbaine étirée le long des voies*
- ✓ *Habitat ancien groupé dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public varié*
- ✓ *Volume R+C dominant*

CHUIGNOLLES : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ Vallée sèche matrice de l'axe d'urbanisation du village
- ✓ Forme urbaine linéaire avec peu d'épaisseur
- ✓ Habitat ancien groupé dominant
- ✓ Volume R+C dominant
- ✓ Alignement à l'espace public

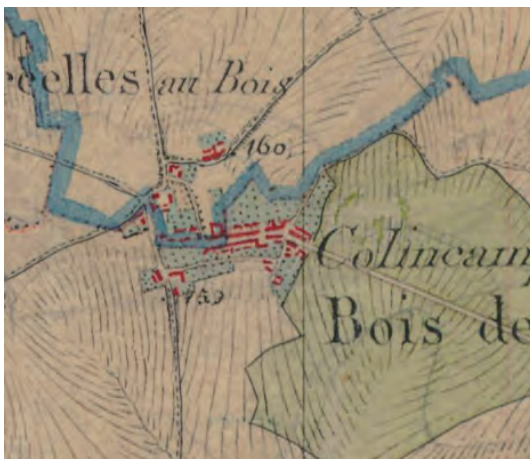


Typologie R+C de la reconstruction à l'alignement de l'espace public



Fermes groupées R+C à l'alignement de l'espace public

COLINCAMPS : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ Implantation du village dans l'orientation Ouest/Est du plateau agricole
- ✓ Forme urbaine linéaire induite par le plateau agricole Ouest/Est
- ✓ Habitat groupé dominant
- ✓ Alignement à l'espace public
- ✓ Habitat ancien de volume R+C, typologies de la reconstruction



Typologie R+1+C de la reconstruction



Implantation dominante à l'alignement de l'espace public avec quelques exceptions. Bâti ancien groupé R+C dominant.

COURCELETTE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologies anciennes R+1+C et R+C.



Implantation variées à l'espace public du fait d'un tissu urbain lâche suite aux démolitions de la Grande Guerre. Des pavillons intercalés.

- ✓ *Implantation du village dans un léger vallon*
- ✓ *Forme urbaine linéaire dans l'axe du vallon*
- ✓ *Habitat ancien groupé dominant*
- ✓ *Alignements à l'espace public variés*
- ✓ *Volumes R+C dominants. Nombreuses typologies de la reconstruction.*

CURLU : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Habitat léger de loisirs type Mobil Home



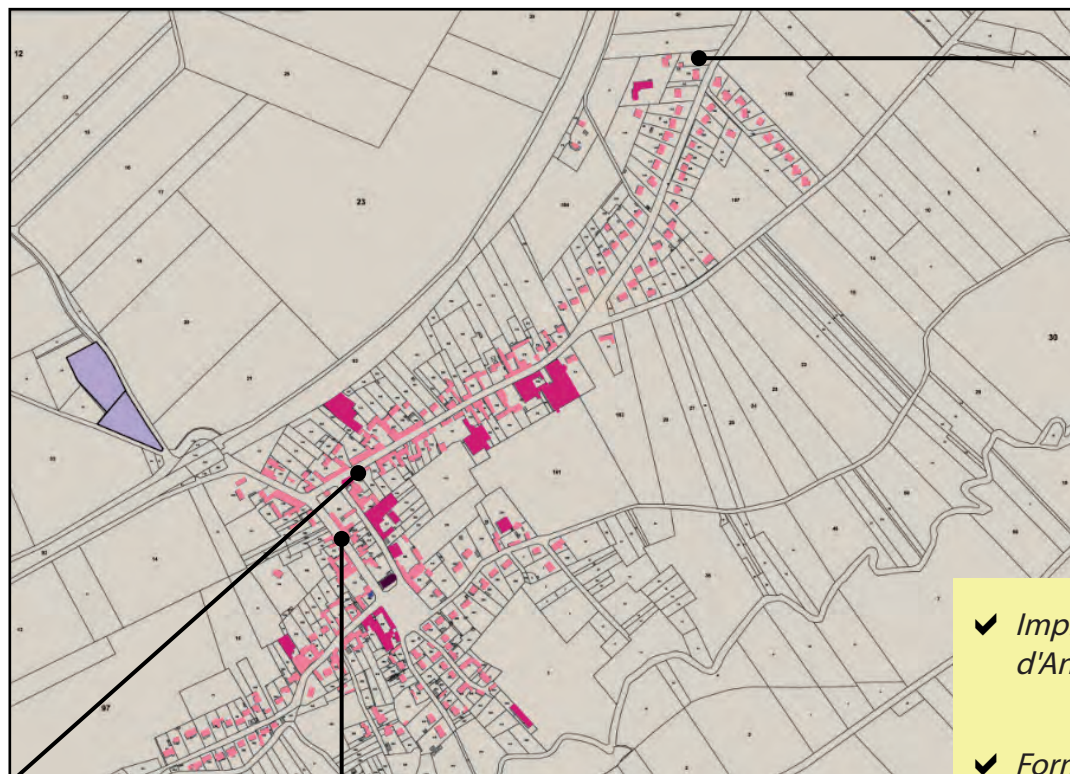
Habitat récent non groupé R+C dominant dans un tissu étalé lâche. Villégiatures secondaires avec petites surfaces habitables.

- ✓ *Implantation du village en contrebas du val de Somme*
- ✓ *Forme urbaine linéaire épousant le fleuve. Tissu urbain aéré.*
- ✓ *Habitat récent R+C dominant, non groupé en retrait de l'espace public*
- ✓ *Habitat de loisirs bien représenté*
- ✓ *Centre fédéré par la place verte et son cadre bâti structurant de la reconstruction (Nord et Ouest)*

DERNANCOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction



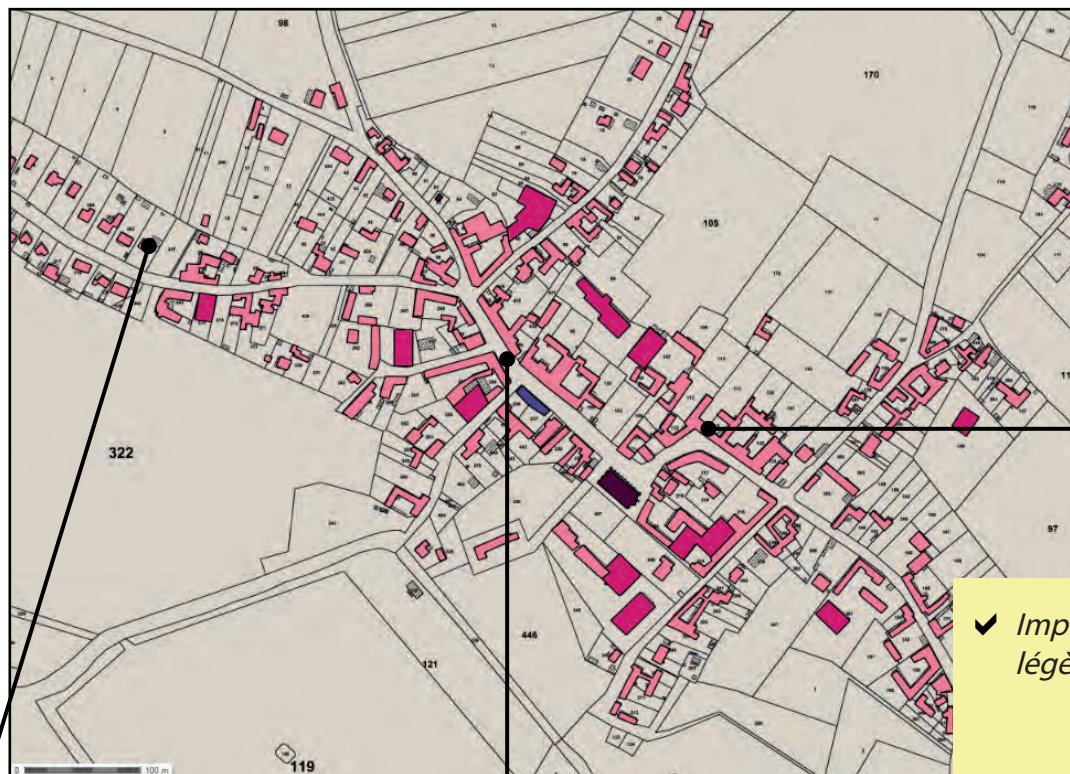
Habitat ancien groupé dominant. Volumes R+C. Alignement à l'espace public.

- ✓ *Implantation du village dans le val d'Ancre*
- ✓ *Forme urbaine linéaire suivant le val d'Ancre*
- ✓ *Habitat groupé dominant dans le centre ancien à l'alignement de l'espace public*
- ✓ *Typologies anciennes et récentes R+C.
Forte dynamique pavillonnaire*
- ✓ *Nombreuses typologies de la reconstruction*

ETINEHEM : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Typologie de la reconstruction
R+C



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



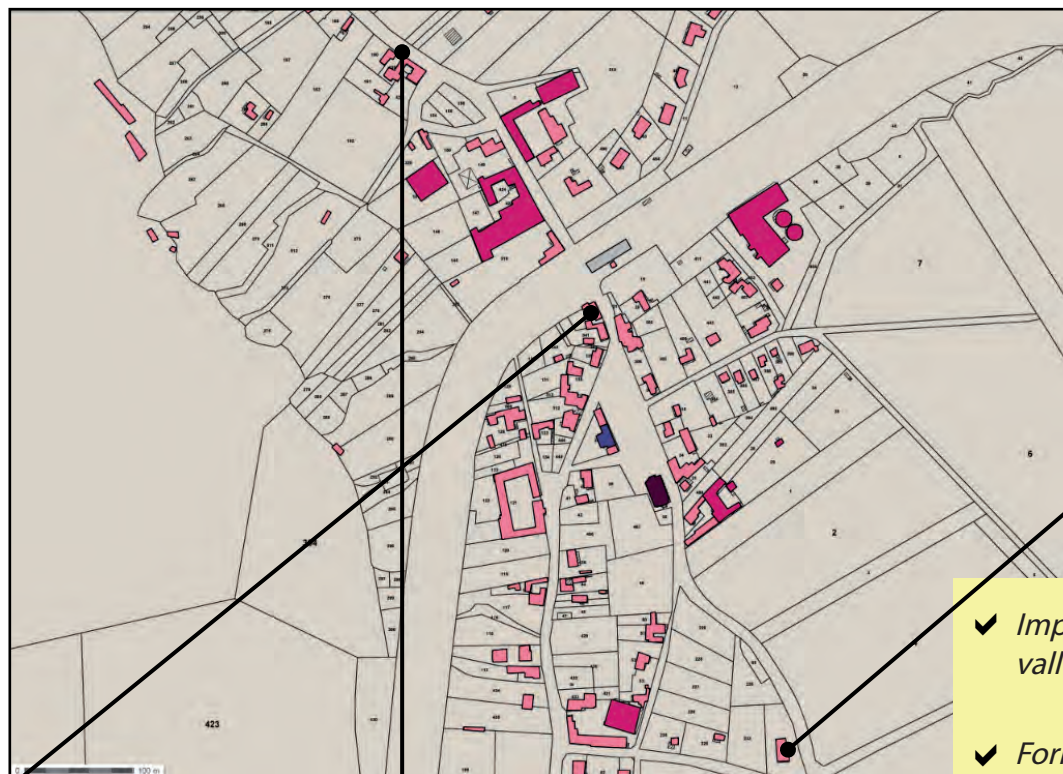
Habitat ancien groupé dominant. Volumes R+C à l'Alignement de l'espace public.

- ✓ *Implantation le long du fleuve légèrement à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine linéaire épousant la direction de la vallée*
- ✓ *Habitat ancien groupé de volumétrie R+C*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Habitat léger de loisirs présent*

FRISE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction



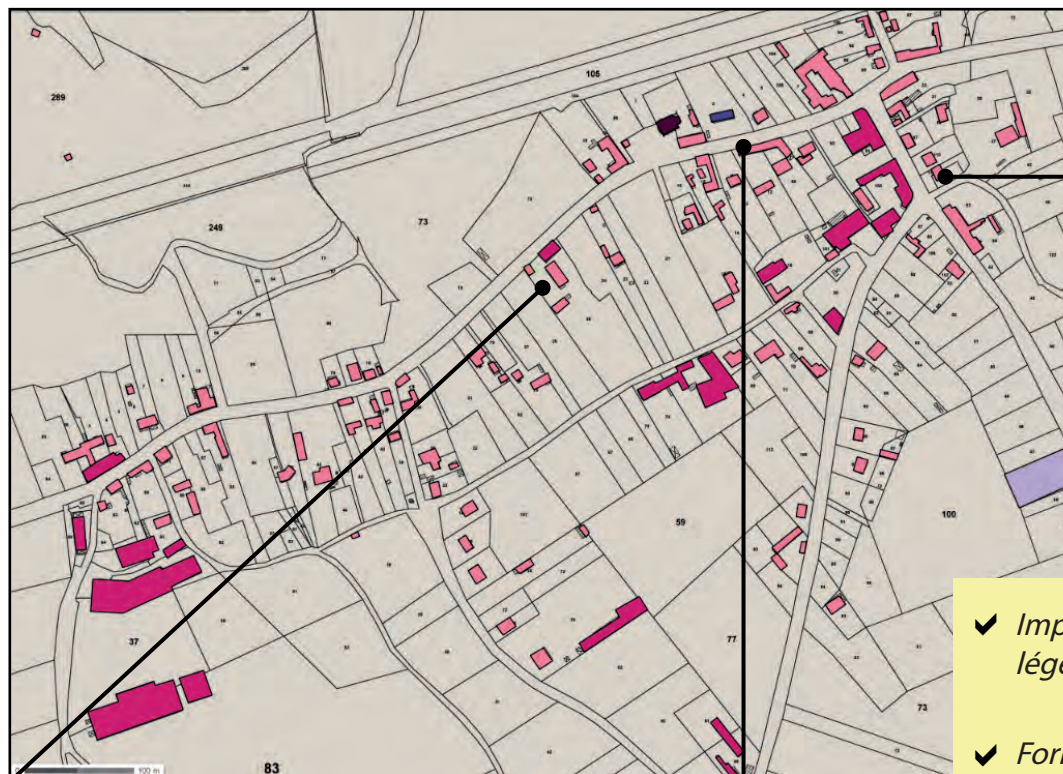
Habitat ancien non groupé dominant. Volumes R+C. Alignement à l'espace public varié.

- ✓ *Implantation en point bas de la vallée de Somme*
- ✓ *Forme urbaine linéaire fédérée par les boucles de la Somme. Canal de la Somme marquant deux entités du village.*
- ✓ *Habitat ancien non groupé de volume R+C dominant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public hétéroclites.*
- ✓ *Typologies de la reconstruction bien représentées*

GRANDCOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation en vallée d'Ancre, légèrement à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine linéaire obéissante à la vallée. Tissu urbain diffus des suites de la Grande Guerre*
- ✓ *Habitat hétérogène R+C*
- ✓ *Alignement du bâti sur l'espace public varié*
- ✓ *Typologies de la reconstruction bien représentées*



Typologie R+C de la reconstruction ouverte sur rue avec lucarnes meunières

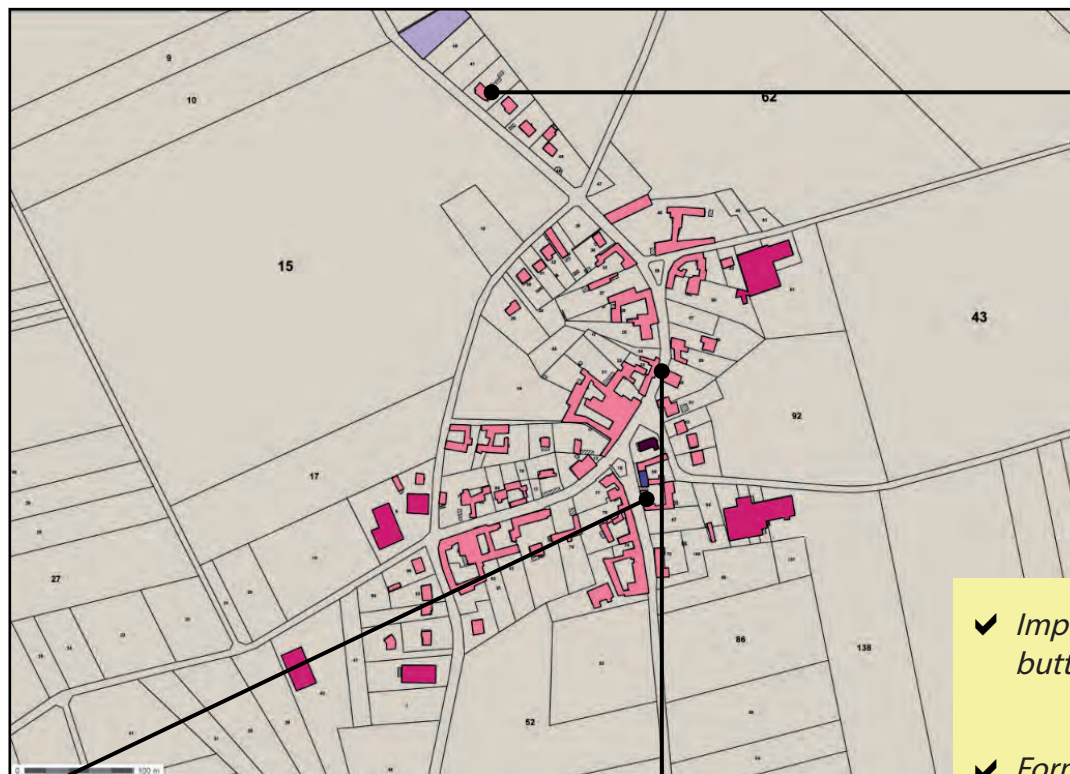


Habitat hétérogène diffus. Volumes R+C. Alignement à l'espace public varié.

LAVIEVILLE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C de la reconstruction avec large trottoir enherbé Picard



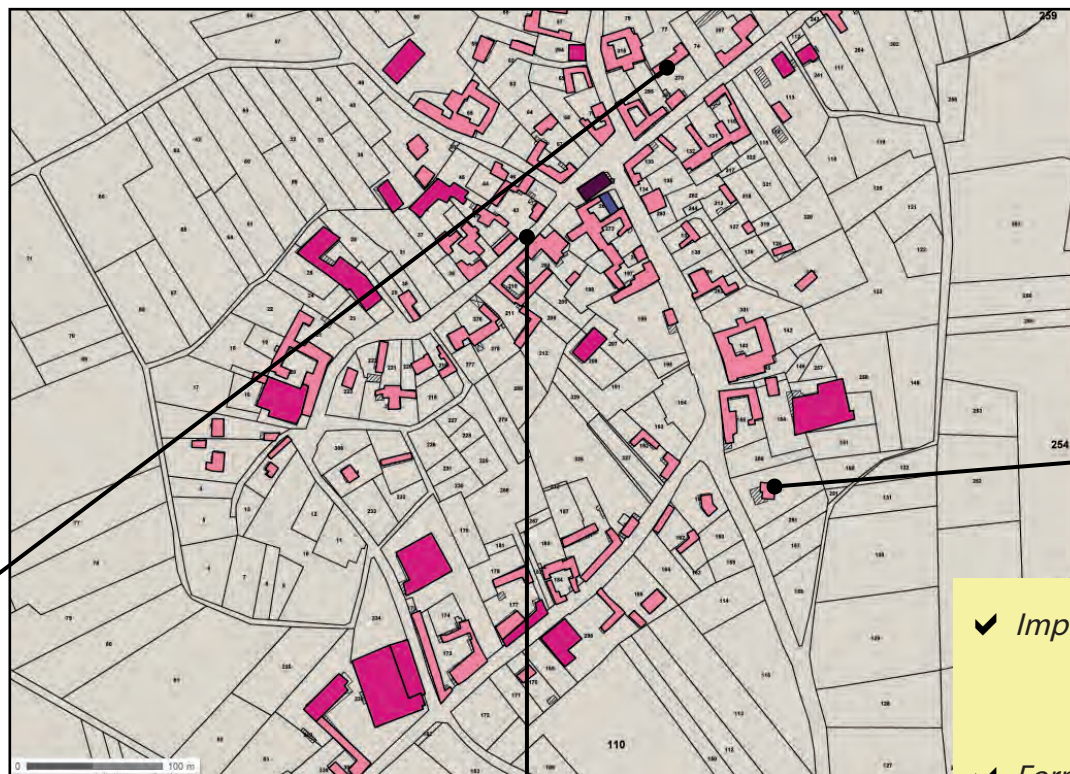
Habitat ancien groupé R+C aligné sur l'espace public

- ✓ *Implantation du village sur une butte*
- ✓ *Forme urbaine linéaire en arc historique. Arc mettant en scène la vue à l'Est*
- ✓ *Habitat ancien R+C groupé dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public le plus souvent*
- ✓ *Nombreuses typologies de la reconstruction*

LEALVILLIERS : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public à flanc de coteau

- ✓ *Implantation sur plateau onduleux*
- ✓ *Forme urbaine étalée le long des voies*
- ✓ *Habitat ancien groupé R+C dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public*
- ✓ *Bonne proportion d'architectures en torchis préservées mais fragiles*



Typologie d'une ancienne ferme à plan carré dont la grange a été démolie



Habitat ancien groupé dominant à l'alignement de l'espace public. Typologies remarquables R+C en torchis

LOUVENCOURT : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Bâti ancien R+1+C avec cour ouverte sur l'espace public



Habitat ancien groupé dominant à l'alignement de l'espace public. Typologies R+C. Fermes à plan carré avec grange sur l'espace public

- ✓ *Implantation à flanc de plateau onduleux*
- ✓ *Forme urbaine étalée le long des voies*
- ✓ *Habitat ancien groupé R+C dominant*
- ✓ *Alignement à l'espace public*

MAMETZ : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Bâti de la reconstruction R+1+C



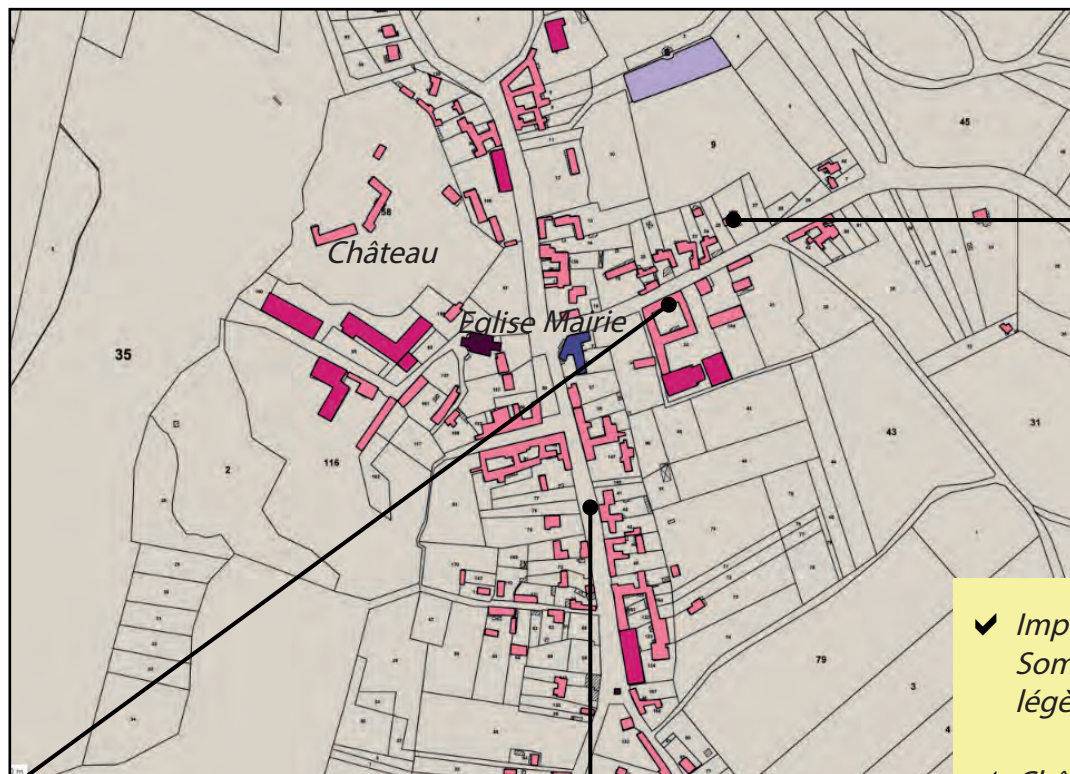
Habitat ancien et récent R+C le plus souvent non groupé et non aligné sur l'espace public.

- ✓ *Implantation à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine en étoile étalée le long des voies*
- ✓ *Habitat ancien et récent non groupé R+C dominant*
- ✓ *Alignement en retrait de l'espace public*
- ✓ *Typologies de la reconstruction*

MERICOURT-SUR-SOMME : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



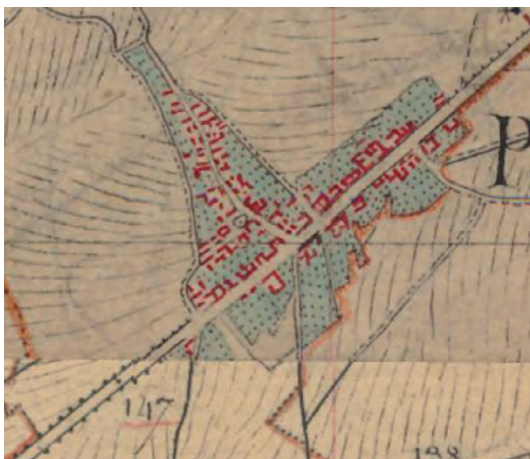
Ferme à plan carré avec grange en front à 82rue



Habitat ancien R+C groupé aligné sur l'espace public dominant

- ✓ Implantation dans la vallée de la Somme. Axe d'urbanisation en légère pente, suivant le fleuve
- ✓ Château, mairie, église regroupés constituant le centre
- ✓ Forme urbaine étalée le long des voies
- ✓ Habitat ancien R+C dominant
- ✓ Alignement sur l'espace public

POZIERES : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public

- ✓ *Implantation à flanc de coteau en position haute*
- ✓ *Forme urbaine en hameau, étalée le long de la voie et de la ligne de crête*
- ✓ *Habitat ancien R+C structurant*
- ✓ *Alignement sur l'espace public*
- ✓ *Habitat pavillonnaire très présent visuellement*
- ✓ *Typologies R+C de la reconstruction très présentes*



Typologie R+1+C de la reconstruction



Typologies anciennes R+C groupées à l'alignement de l'espace public

ST-LEGER-LES-AUTHIE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie de la reconstruction R+C
structurante sur l'angle de rue



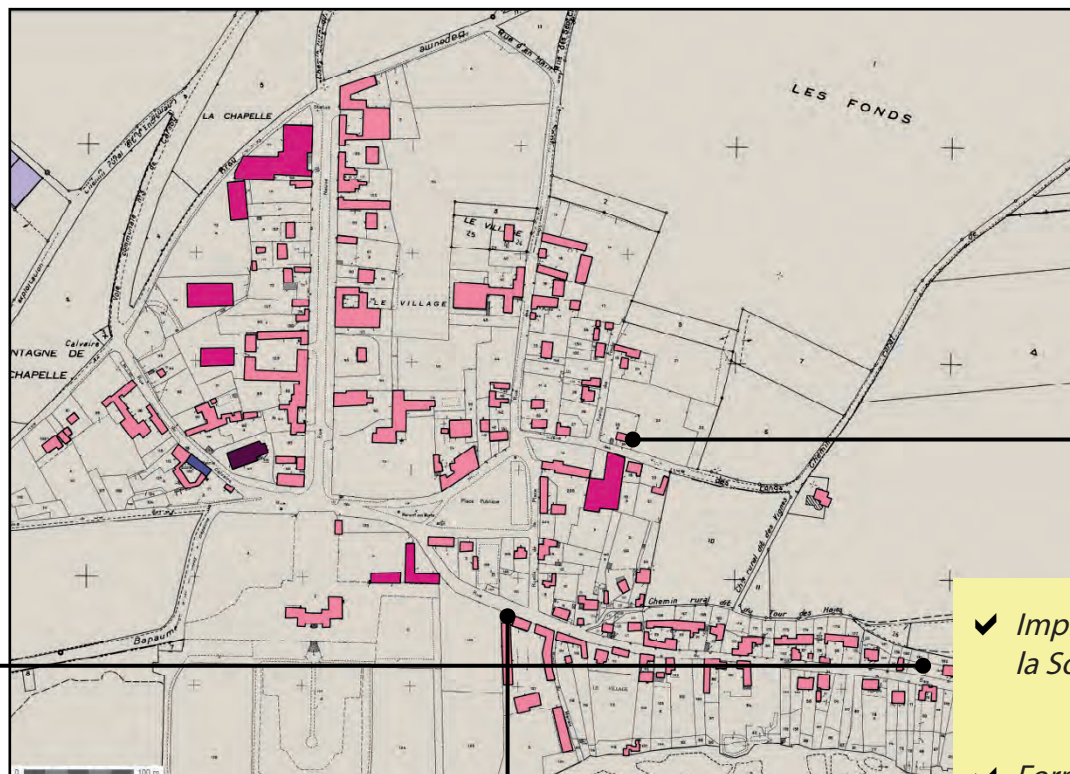
Typologies anciennes groupées R+C à l'alignement de l'espace public dans un tissu urbain aéré de pâtures

- ✓ *Implantation en fond de vallée de l'Authie*
- ✓ *Forme urbaine linéaire suivant le cours du fleuve*
- ✓ *Habitat ancien R+C structurant aligné sur l'espace public*
- ✓ *Habitat groupé dominant*
- ✓ *Typologies de la reconstruction*

SUZANNE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Habitat léger de loisirs en bordure du fleuve



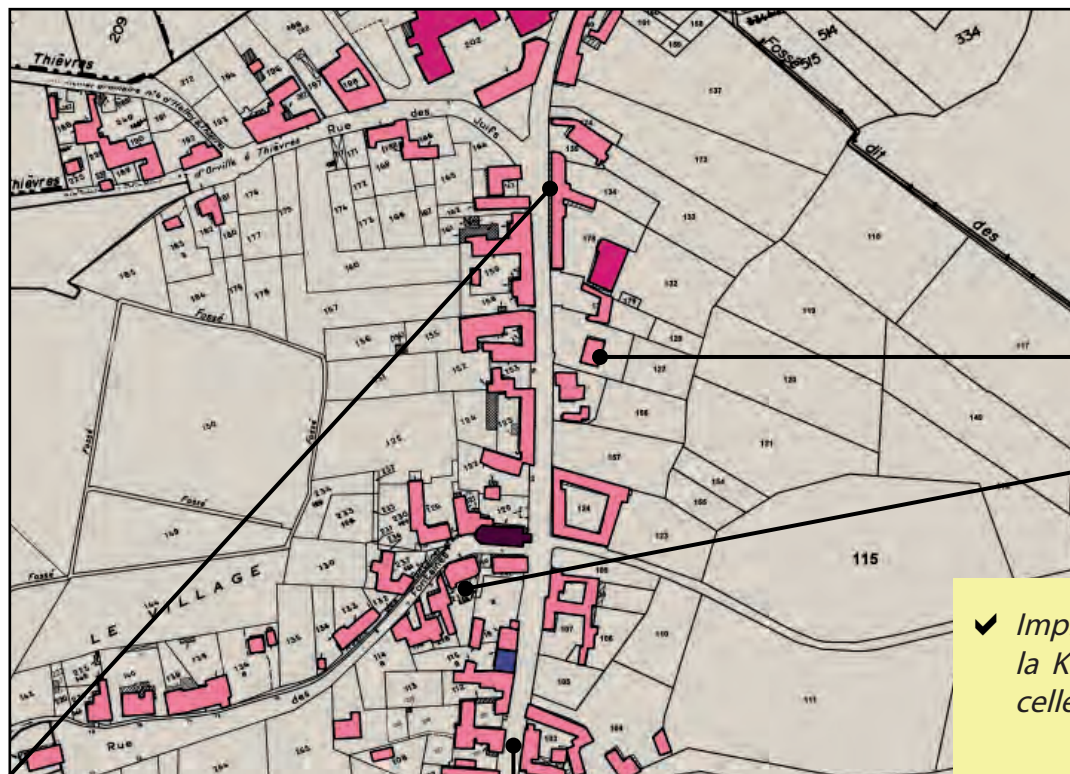
Typologies anciennes groupées R+C à l'alignement de l'espace public

- ✓ *Implantation en fond de vallée de la Somme, à flanc de coteau*
- ✓ *Forme urbaine étirée le long des voies. Centralité construite sur le château. Un axe fédérateur Nord/Sud du village.*
- ✓ *Habitat ancien R+C structurant aligné sur l'espace public*
- ✓ *Habitat groupé dominant*
- ✓ *Habitat léger de loisirs fermant des vues sur le fleuve*

THIEVRES : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Habitat de la reconstruction R+C



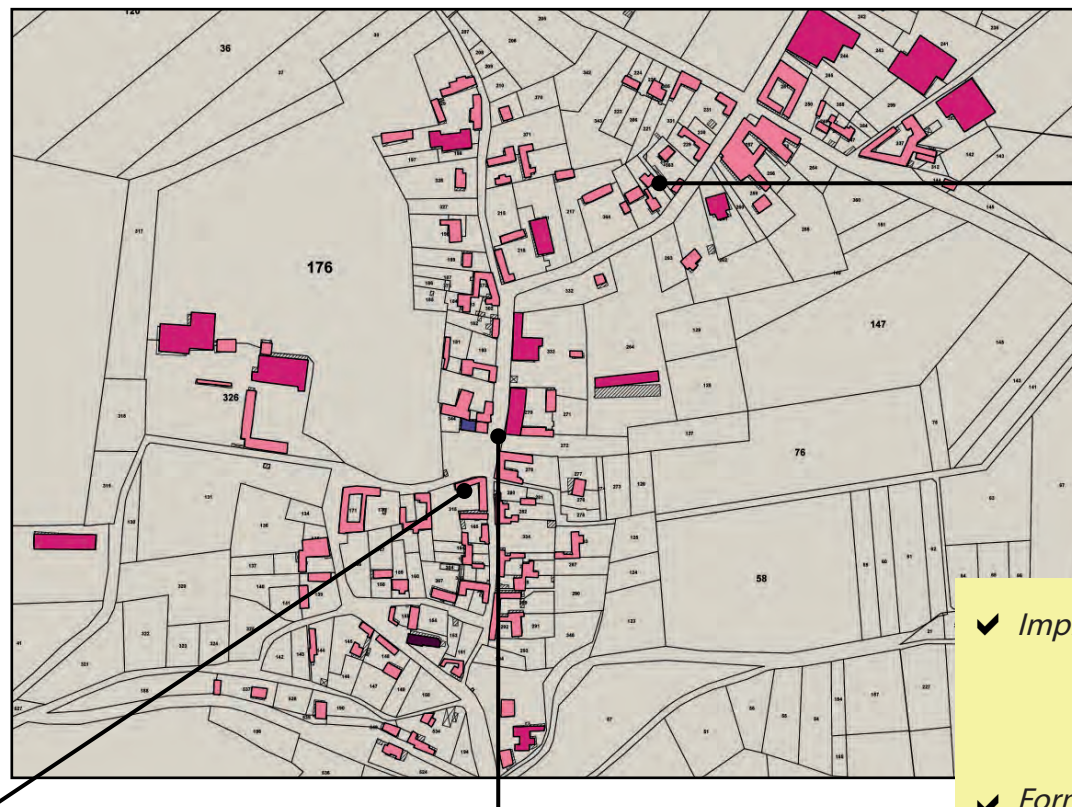
Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public

- ✓ *Implantation en fond de vallée de la Kilienne et suivant le cours de celle-ci*
- ✓ *Forme urbaine étirée dans le sens Nord/Sud de la vallée de la Kilienne*
- ✓ *Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public*
- ✓ *Typologies de la reconstruction très présentes*

VAUCHELLES-LES-AUTHIE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



Typologie R+C en torchis avec ossature bois et soubassement brique



Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public

- ✓ *Implantation sur coteau*
- ✓ *Forme urbaine étalée le long des voies*
- ✓ *Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public*
- ✓ *Typologies en torchis et trottoirs enherbés affirmant l'ambiance rurale*

VILLE-SUR-L'ANCRE : forme urbaine



Carte d'état major (vers 1840) - Source IGN



Habitat pavillonnaire en retrait de l'espace public



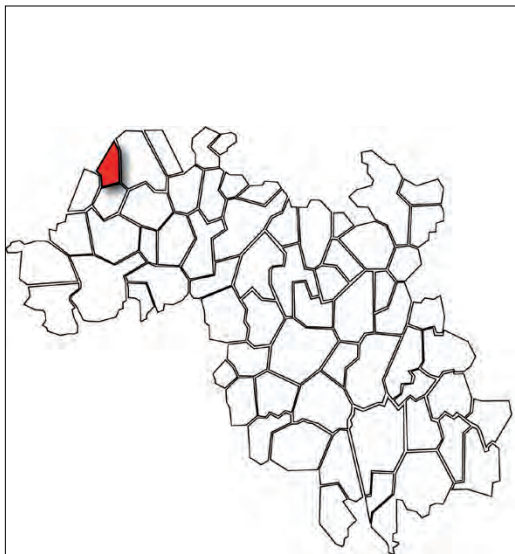
Typologie R+C de la reconstruction typique
avec modénatures de briques



Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public

- ✓ *Implantation en fond de vallée humide de l'Ancre*
- ✓ *Forme urbaine étalée le long des voies*
- ✓ *Habitat ancien groupé R+C à l'alignement de l'espace public*
- ✓ *Typologies de la reconstruction*

2.1.6 Les entrees de ville :
secteur Nord-Ouest
Thièvres



L'entrée par le Nord, en pente accentuée génère le plus de problèmes de vitesse.



Entrée Nord par la D1

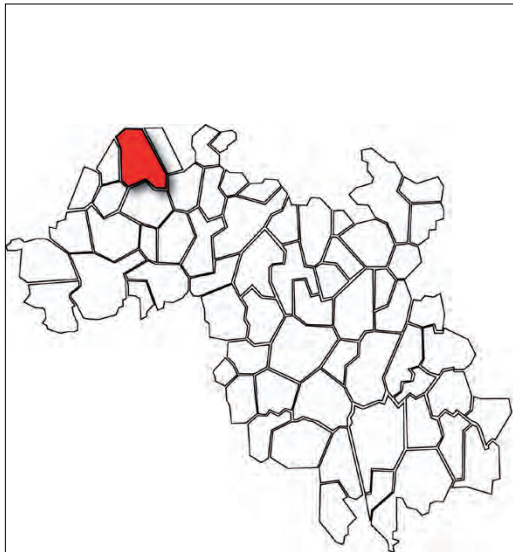


Entrée Sud par la D1



Entrée Est par la D176

Authie



En coeur de val d'Authie, le village est marqué par un relief fort. L'entrée par le Nord se fait en pente forte. Toutefois, il s'agit d'un secteur peu enclin au trafic routier.



Entrée Ouest par la D152



Entrée Ouest par la D152



Entrée Nord par la D124

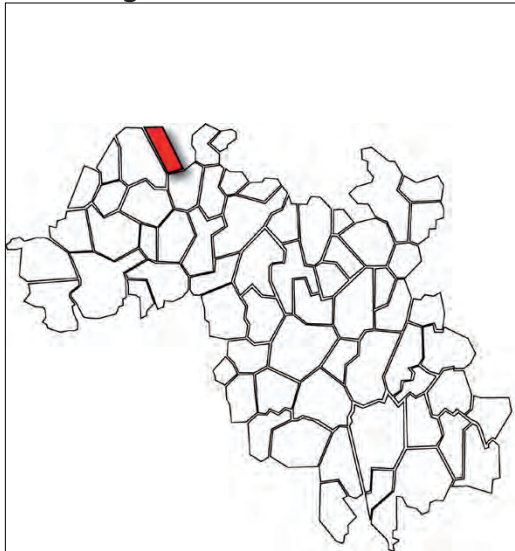


Entrée Est par la D152



Entrée Sud-est par la D176

Saint-Leger les Authie



De forme compacte, le village est aussi dans un secteur épargné d'un trafic routier important.

Il n'existe pas par conséquent d'enjeu de sécurité.



Entrée Sud-Ouest par la D152

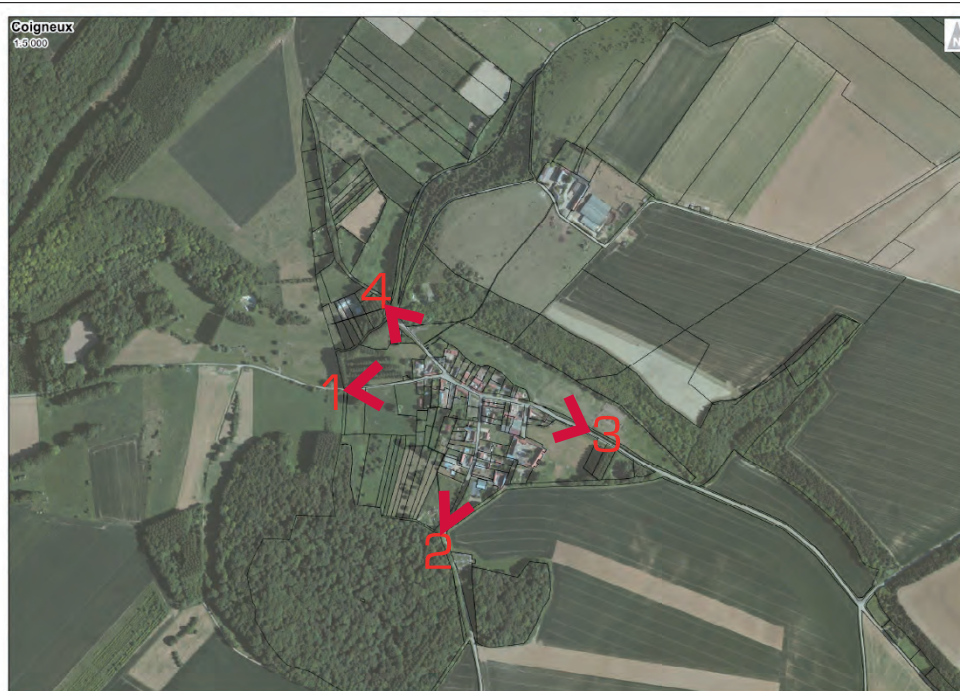
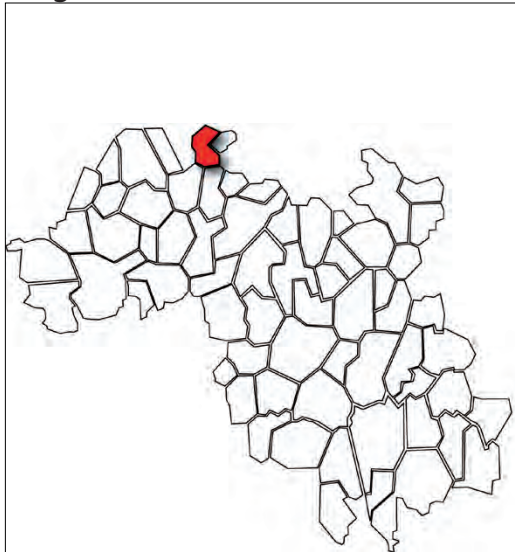


Entrée par le Nord



Entrée Est par la D152

Coigneux



Coigneux a une atmosphère villageoise marquée comme beaucoup de villages du val d'Authie.

Sa structure compacte et son éloignement des grandes infrastructures passantes en font un village calme.



Entrée Ouest par la D152



Entrée Sud par la D176 E

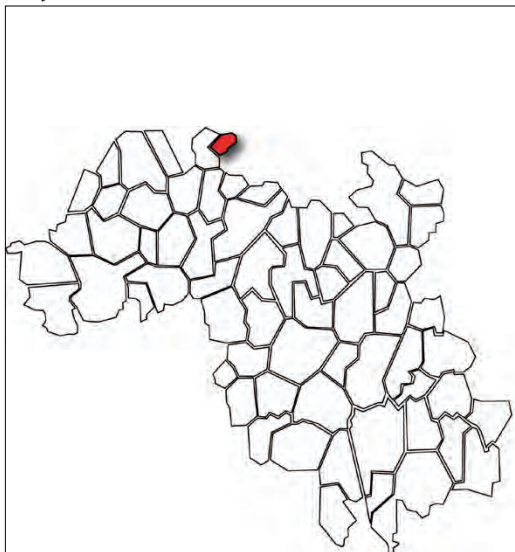


Entrée Est par la D152



Entrée Nord, source de l'Authie

Bayencourt



De forme compacte, le village est aussi dans un secteur épargné d'un trafic routier important.

Il n'existe pas par conséquent d'enjeu de sécurité.

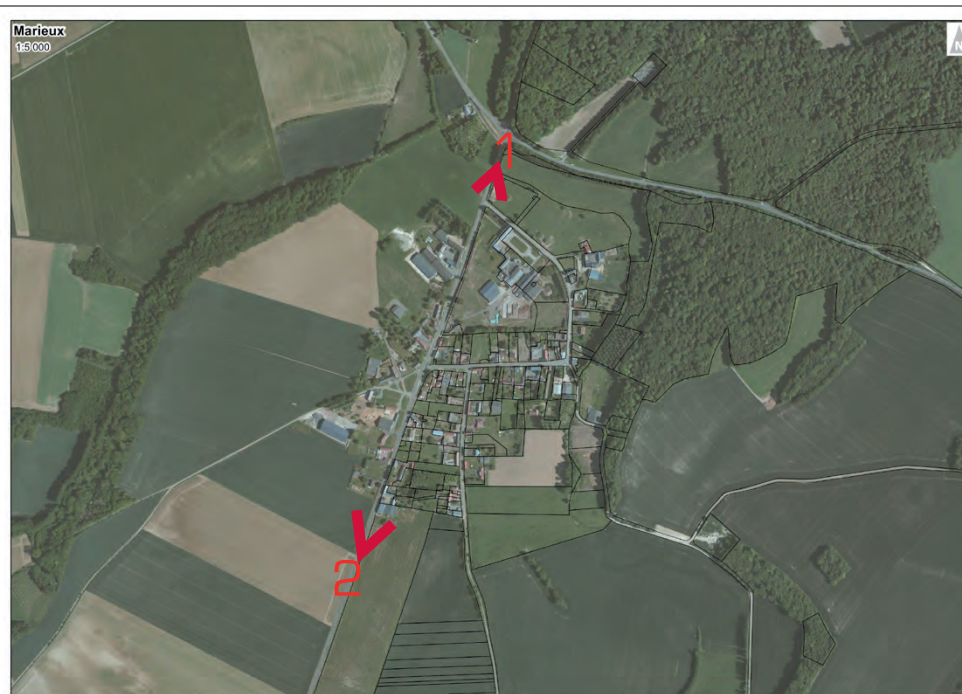
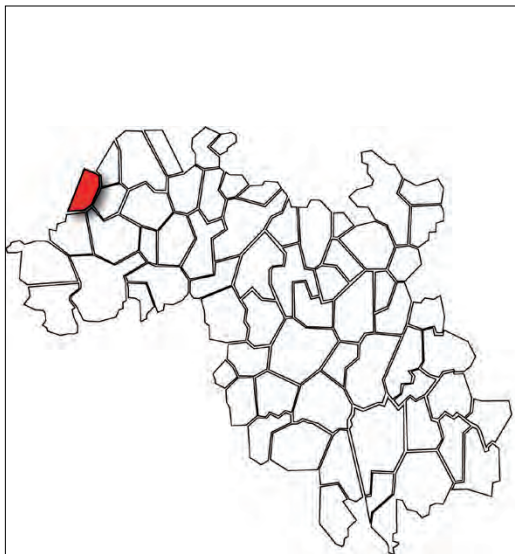


Entrée ouest par la D176 E

Entrée Nord par la D129

Entrée Sud-Est par la D129

Marieux



Marieux est situé à flanc de coteau.

La problématique de sécurité est importante surtout dans le sens Sud-Est vers le Nord ouest où la pente est accentuée.

La structure linéaire incite aussi à la vitesse.

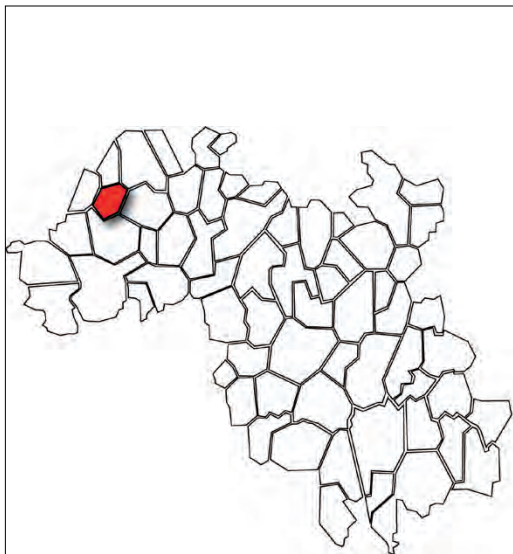


Entrée Nord par la D11



Entrée Sud par la D11 : grande vitesse des véhicules

Vauchelles-lès-Authie



Seule la lisière Nord du village est traversée par la D938. Le trottoir Sud de la D938 est parfois exigu.

L'intersection de la D124 et de D938 à angle droit a fait l'objet de la mise en place d'un miroir.

La traversée de coeur de village se fait dans une ambiance rurale marquée.



Entrée Ouest par la D938



Entrée Nord par la D124



Entrée Est par la D938



Entrée Sud par la D124

Louvencourt



Le village est traversée par l'axe passant de la D938.

Fort heureusement, la section non rectiligne de la départementale induit un ralentissement des véhicules.

L'entrée Ouest est bien signalée par un alignement d'arbres faisant signal.

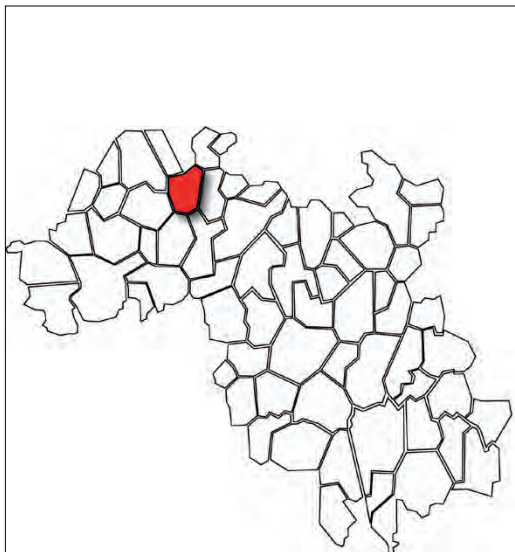


Entrée Ouest par la D938



Entrée Sud-Est par la D938

Bus-lès-Artois



Situé en éloignement d'infrastructures passantes du pays du Coquelicot, Bus-lès-Artois présente une structure rurale préservée.

La traversée principale bien qu'étalée se fait dans une section sinueuse.



97 Entrée Nord Ouest par la D176



Entrée Est par la D176

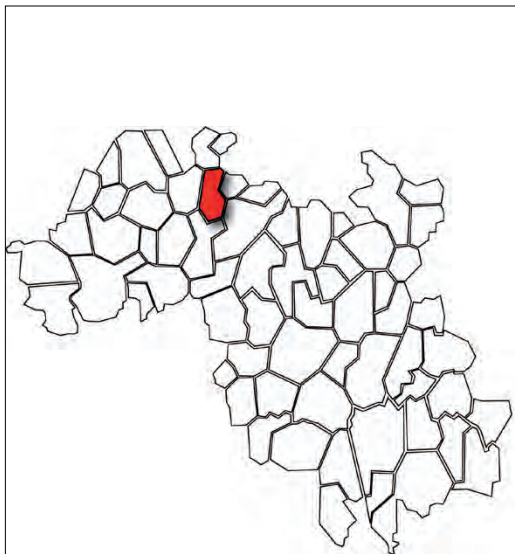


Entrée Sud



Entrée Sud Est

Bertrancourt



Dans un secteur calme, le village ne présente pas de problèmes de sécurité même si on peut déplorer une ambiance un peu routière par la D114.



Entrée Nord par la D176 E

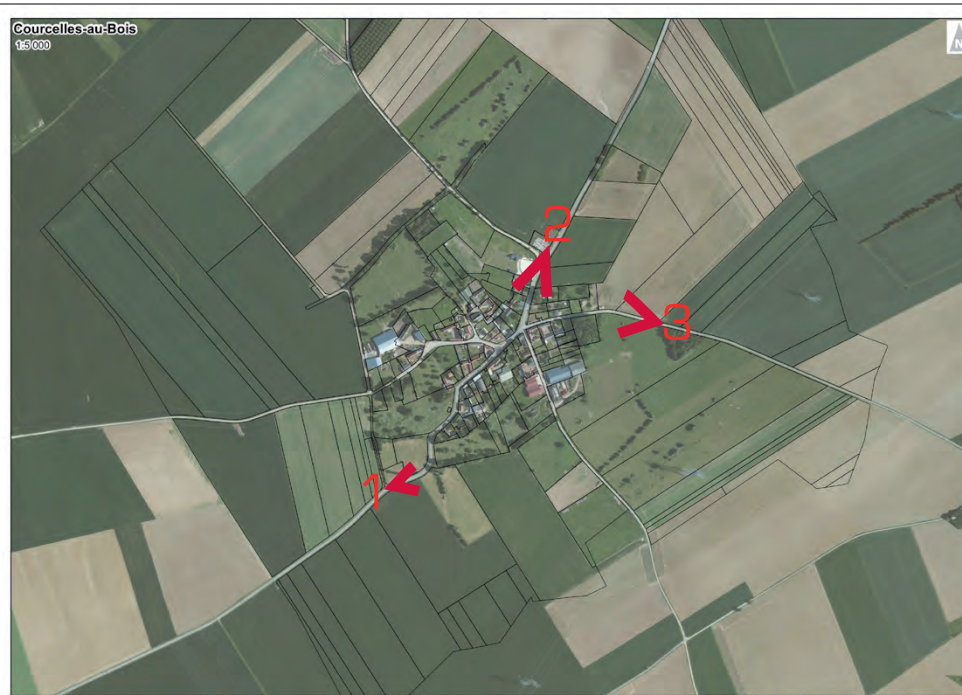
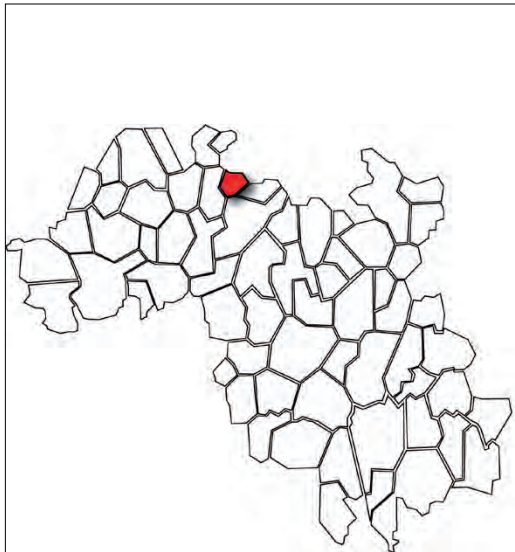


Entrée Est par la D114



Entrée Sud-Ouest par la D114

Courcelles-au-Bois



La forme villageoise compacte et l'éloignement d'infrastructures passantes confèrent au village de Courcelles-au-Bois une ambiance rurale propice à la sécurité des usages.



Entrée Sud-Ouest par la D114

Entrée Nord par la D114

Entrée Est

Colincamps



Eloigné des infrastructures passantes, le village ne présente pas d'enjeux de sécurité marqué.



Entrée Nord par la D129

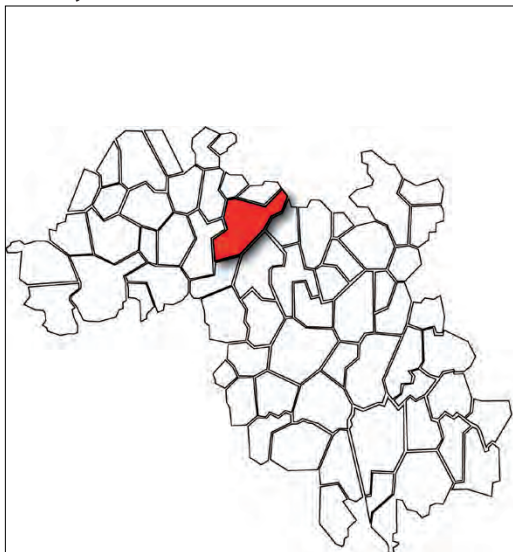


Entrée Nord-Est par la D4129



Entrée Sud par la D129

Mailly-Maillet



Bien que fortement étalé et peu compact, le village de Mailly-Maillet présente des trottoirs enherbés donnant une identité rurale forte.

Ceci tend à atténuer l'ambiance routière de chaussées larges par endroits.

Le village situé en hauteur ne pose pas de problèmes de sécurité concernant les entrées.



101 Entrée Nord-Ouest par la D129

Entrée Nord-Est par la D919

Entrée Sud-est par la D129

Entrée Sud-ouest par la D919

Raincheval



Raincheval est un village intime de structure assez compacte. Il est préservé de l'étalement urbain.

Toutefois, les deux entrées de bourg principales se font en descente marquée.

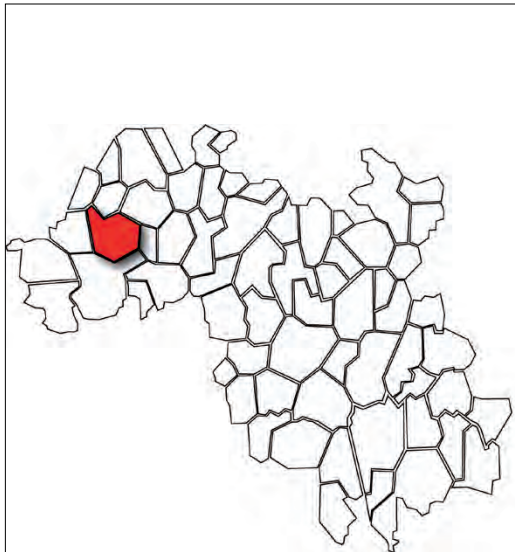


Entrée Nord-ouest par la D31



Entrée Nord-Est par la D31

Arquèves



Arquèves est un village d'ambiance rurale forte avec ses trottoirs engazonnés et ses nombreuses pâtures. L'axe d'urbanisation N/S suit une pente marquée vers le sud.



Entrée Ouest par la D31

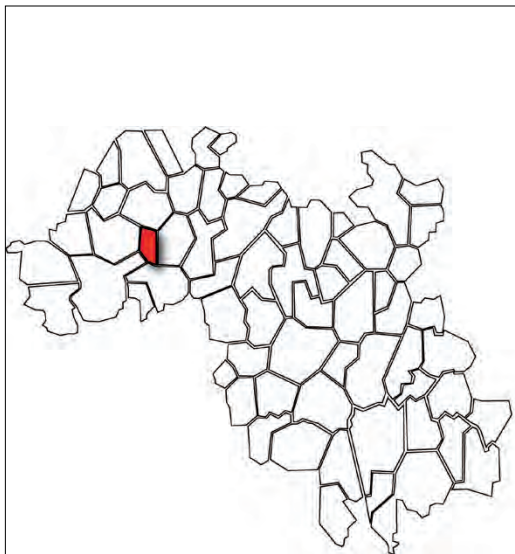


Entrée Est par la D31



Entrée Sud par la D124

Léavillers



Léavillers présente une identité rurale ancienne avec des trottoirs enherbés et une forte présence de pâtures.

Les entrées Nord est et Sud ouest sont en déclivité marquée.

Toutefois, la faible importance du trafic routier en font un village où règne la sécurité.



Entrée Nord ouest par la D31

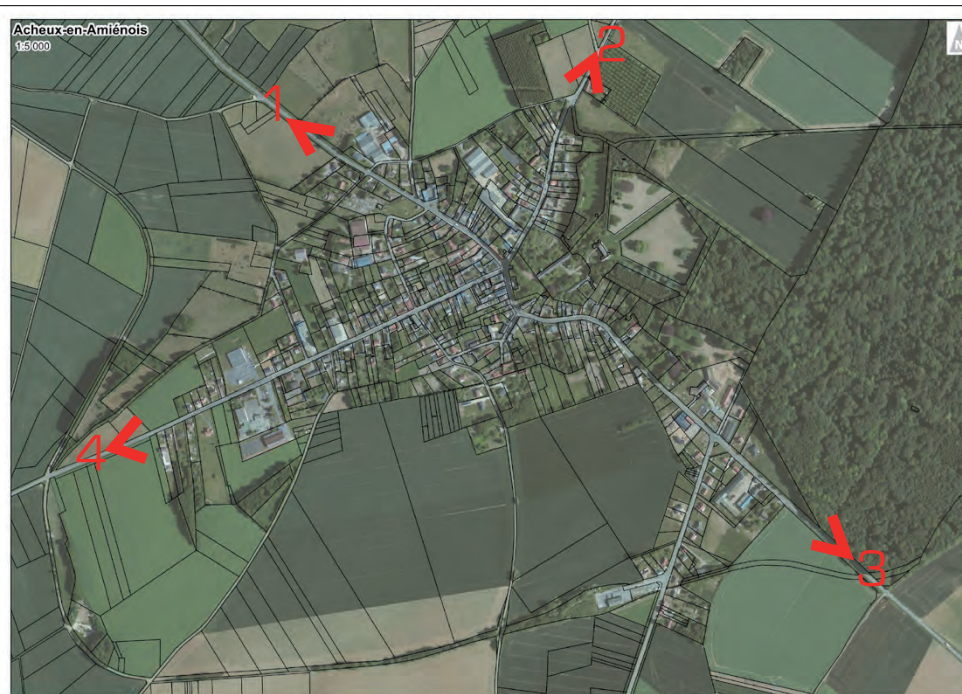
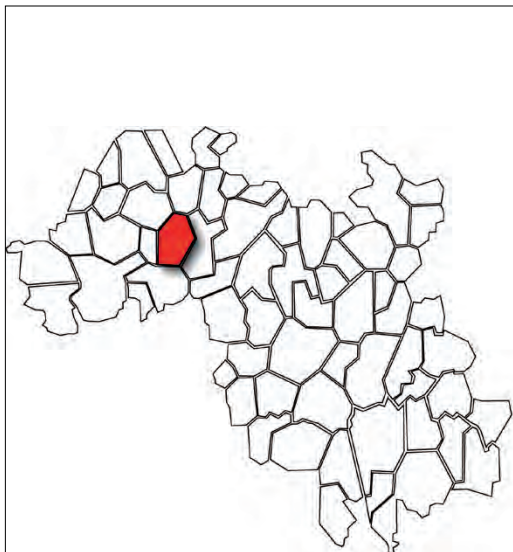


Entrée Nord Est par la D114



Entrée Sud ouest par la D114

Acheux-en-Amiénois



Acheux présente une urbanisation linéaire en étoile.

L'ambiance par la D938 est fortement routière et passante en dépit d'un centre commerçant affirmé.

Trois radars pédagogiques ont été implantés : 2 sur la D938 et 1 sur l'entrée Sud-est.



Entrée Nord-Ouest par la D938



Entrée Nord par la D114



Entrée Sud-Est par la D938



Entrée Sud-Ouest par la D114

Forceville



Forceville est également traversé par l'axe routier de la D938.

L'entrée ouest en déclivité dans une section droite pose le plus de problèmes de sécurité.

La commune ne dispose pas de radars pédagogiques.



Entrée Ouest par la D938

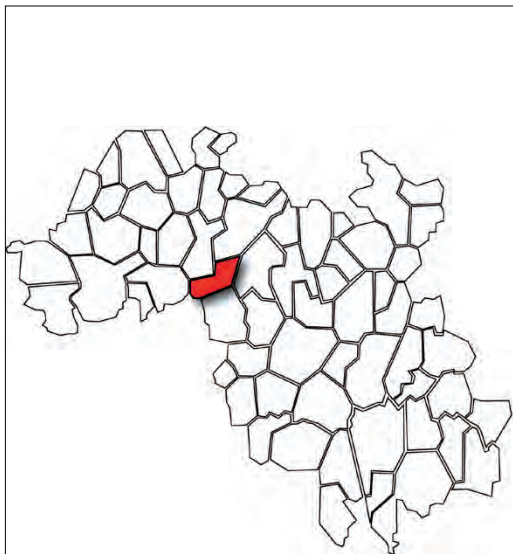


Entrée Nord



Entrée Sud par la D938

Hédauville



Le village est traversé par la D938.

L'entrée Sud est sécurisée par le stop situé avant le croisement de la D919.

En revanche, l'entrée Nord se fait en descente. Il n'existe pas de radar pédagogique.

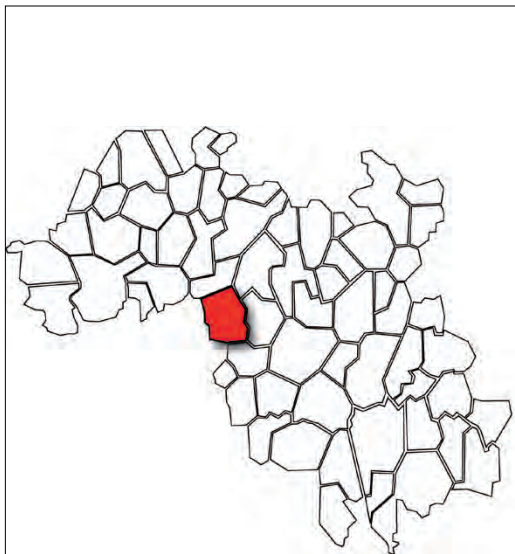


Entrée Nord par la D938



Entrée Sud par la D938

Senlis-le-Sec



Le village se situe en fond de vallée.

Bien que non traversée par des routes fortement fréquentées, la situation en fond de vallée du coeur de village pose des problèmes de sécurité.



Entrée Nord-Ouest par la D119



Entrée Est par un nouveau quartier

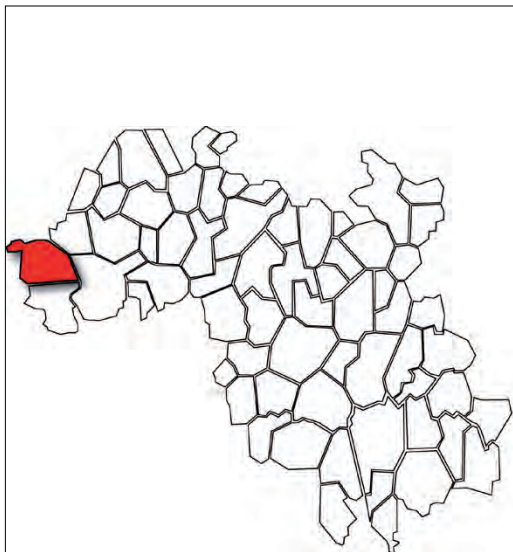


Entrée Sud



Entrée Sud-Est par la D119

Puchevillers



Le village est traversé par la D11 dont le tracé rectiligne peu inciter à la prise de vitesse.

L'entrée sud est marquée par une légère déclivité.

Les intersections à angle droit sont dangereuses en raison de l'angle mort. Des miroirs ont été installés.



Entrée Nord ouest par la D23



Entrée Nord par la D11 (descente)

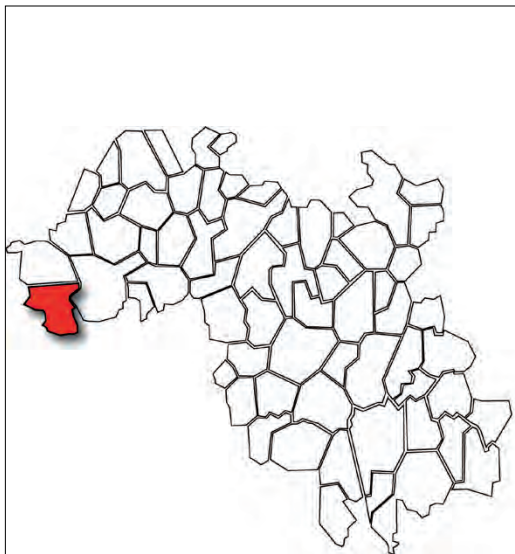


Entrée Est par la D23



Entrée Sud par la D11 (montée)

Hérissart



Le village présente une dynamique forte de construction pavillonnaire.

Toutefois, il n'existe pas d'enjeu fort de sécurité en dépit d'un étalement urbain marqué.



Entrée Ouest par la D60



Entrée Est par la D114

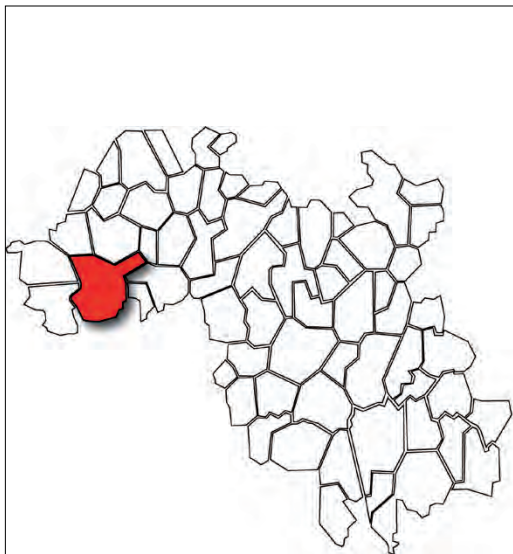


Entrée Sud-Est par la D60



Entrée Sud-Ouest par la D113

Toutencourt



Le village haut en partie Sud-Est est connexe au bois. Il est peu traversé. L'entrée Nord-Est, en forte déclivité, présente le plus de danger



Entrée Ouest par la D114



Entrée Nord Ouest par la D23



Entrée Nord par la D124



Entrée Nord Est par la D114



Entrée Sud Est par la D23

Harponville



Harponville présente une petite structure compacte éloignée des infrastructures traversantes du pays.

Les enjeux de sécurité y sont faibles.



Entrée Ouest



Entrée Est par la D47E



Entrée Sud

Varennnes-en-Croix



Le point de danger se situe au niveau du carrefour à angle droit de l'église.

Un stop est présent mais le carrefour ne présente pas de dispositif de miroir.



Entrée Sud Ouest par la D47



Entrée Nord par la D47

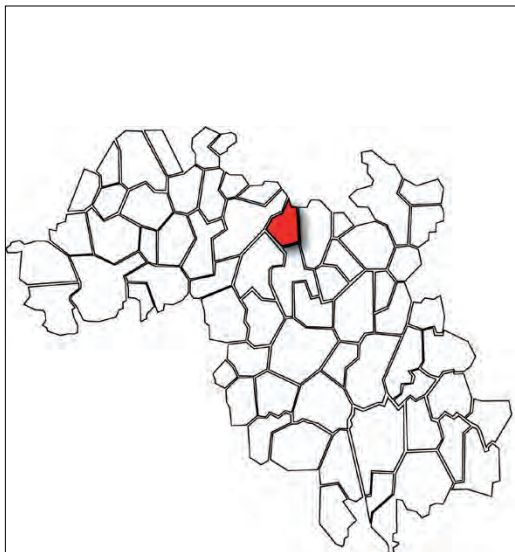


Entrée Est par la D447



Entrée Sud par la D179

Entrées de villes :
Secteur Nord-Est
Auchonvillers



Village éloigné des infrastructures importantes, Auchonvillers bénéficie d'une sécurité de sa traversée.

Sa structure compacte est également un atout dans ce domaine.



Entrée Ouest par la D73

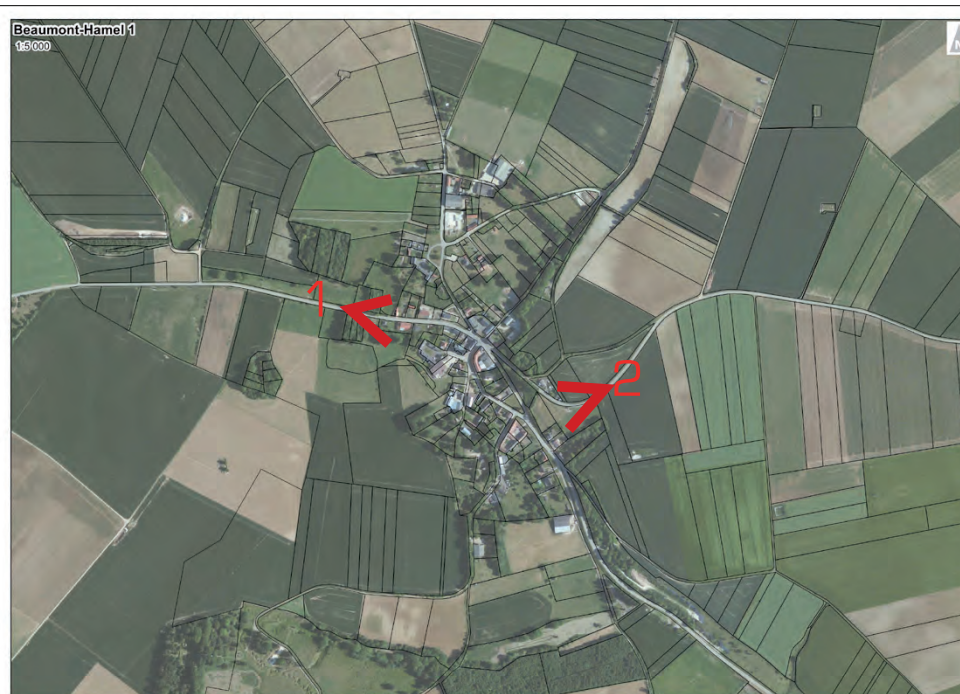
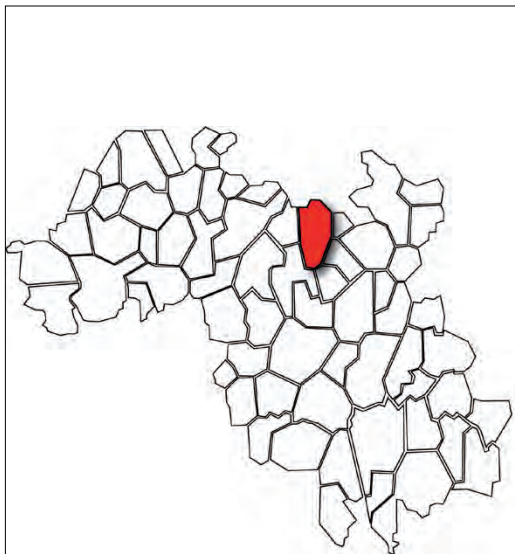


Entrée Nord par la D174



Entrée Sud par la D73

Beaumont-Hamel



Beaumont est à l'écart des grands axes traversants du pays du Coquelicot et bénéficie de ce fait d'une situation sécuritaire pour sa traversée.

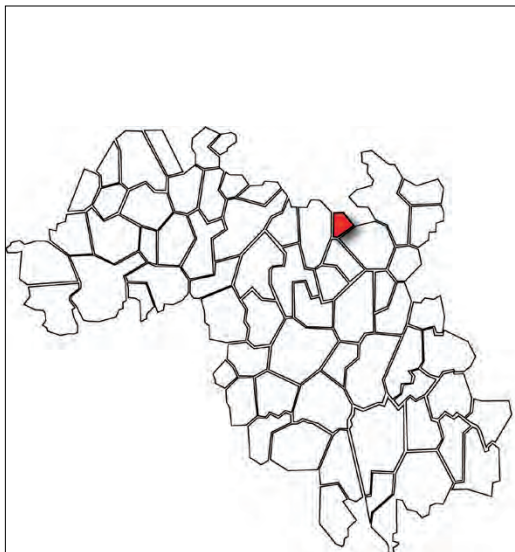


Entrée Ouest par la D163



Entrée Nord est par la D163

Beaucourt-sur-l'Ancre



La D50 qui suit le cours de l'Ancre est l'axe traversant principal de Beaucourt-sur-l'Ancre.

Toutefois, il s'agit d'un axe peu fréquenté.



Entrée Nord-ouest par la D163

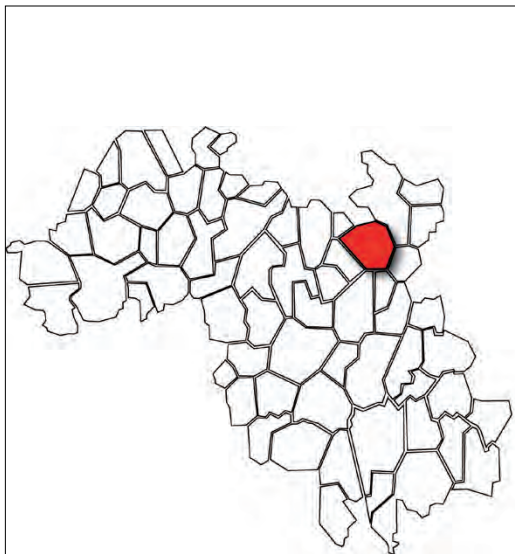


Entrée Nord-est par la D50



Entrée Est par la D50

4. Grandcourt



Bien qu'étalé et peu dense, le village de Grandcourt a peu de problèmes de sécurité par le jeu d'une route sinueuse n'incitant pas à l'accélération. Il est aussi épargné d'axes routiers importants.



Entrée Ouest longeant l'Ancre

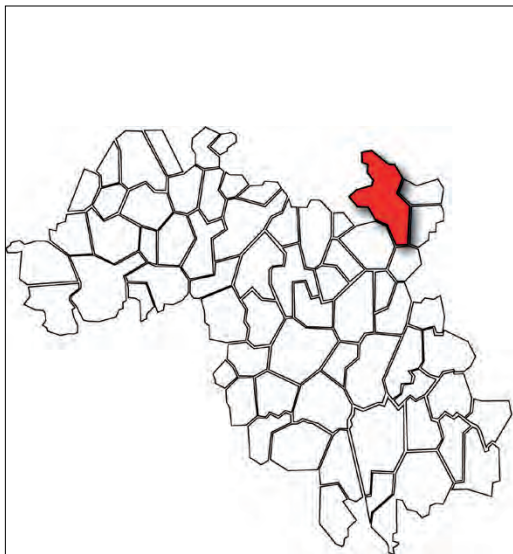


Entrée Nord-est par la D151



Entrée Sud-ouest par la D151

Miraumont



L'accès au bourg par l'est est marqué par le passage sous la voie ferrée et ralentit naturellement les véhicules.

L'entrée par le Nord-est est soumise à un trafic plus important, quartier pavillonnaire récent, zone d'activités.



Entrée Sud est par la D50



Entrée Nord ouest par la D107



Entrée Nord par la D50



Entrée Est par la D163



Entrée Sud est par la D74

Irles



Irles se situe le long d'un axe routier secondaire allant de Miraumont à Bapaume.

La structure non rectiligne de la traversée de village incite l'automobiliste à la prudence.



Entrée Sud Ouest par la D163



Entrée Nord est par la D163

Pys



Le village de Pys est éloigné des infrastructures soumises à un fort trafic.

De plus, la D74 qui traverse le bourg adopte une structure sinueuse diminuant la vitesse des véhicules.



Entrée Ouest par la D74

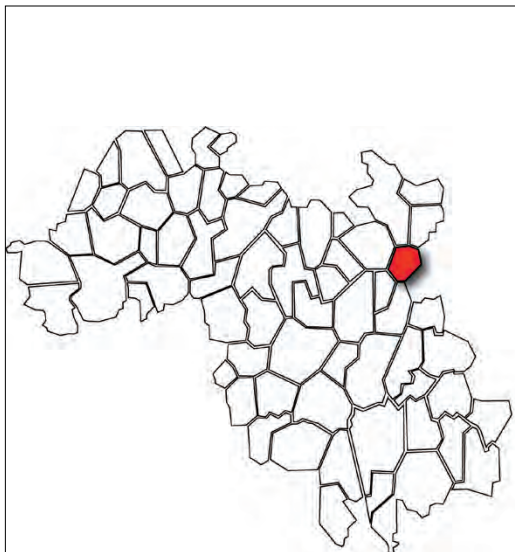


Entrée Nord



Entrée Sud par la D74

Courcelette



Le centre du village de Courcelette est protégé des axes routiers traversant le pays du Coquelicot.

La traversée sinueuse a tendance à ralentir les véhicules.



Entrée Ouest



Entrée Nord après le calvaire



Entrée Est au croisement de la D107

Englebelmer



La D129 traversant le village adopte une structure sinueuse qui ne favorise pas la prise de vitesse.

Les enjeux de sécurité sont donc assez faibles pour ce village de l'intérieur des terres.

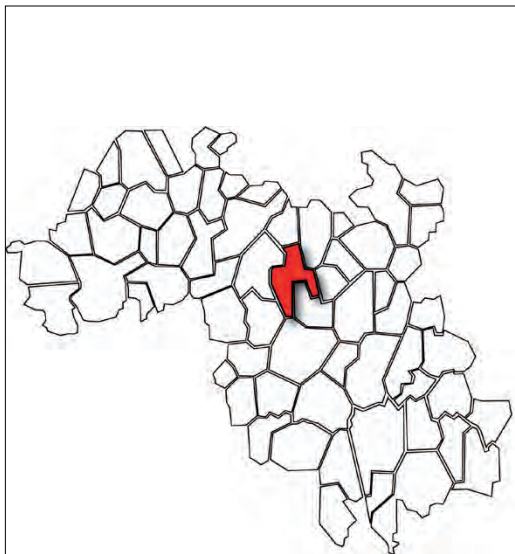


Entrée Sud par la D129



Entrée Nord par la D129

Mesnil-Martinsart



Mesnil



L'aspect soigné des trottoirs enherbés et l'ambiance de village rural n'incitent pas à la vitesse des véhicules.

De plus, la D174 a un tracé sinueux propice à la sécurité.



Entrée Ouest par la D174

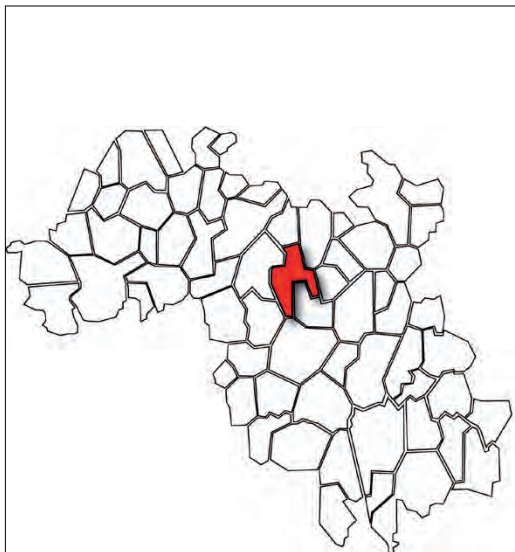


Entrée Est par la D174



Entrée Sud ouest au niveau du cimetière

Mesnil-Martinsart



Martinsart



La D129 marque un angle droit au niveau de la place verte du village.

Ce tracé sinueux incite à la prudence des véhicules.

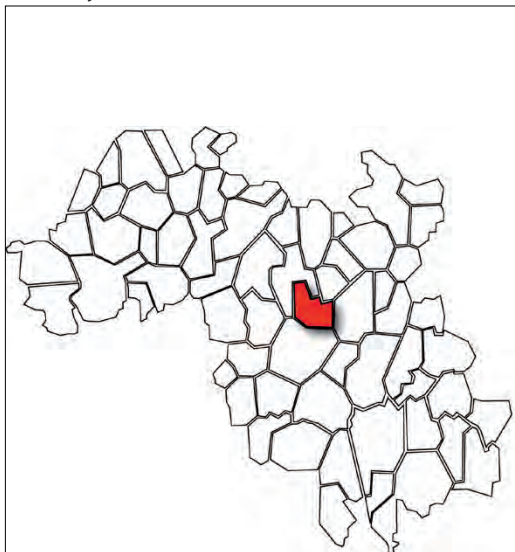


Entrée Ouest par la D129



Entrée Sud par la D129

Aveluy



La traversée de village par la D50 et par la D20 présente de sérieux problèmes de sécurité.

Au sud, les glissières de sécurité affichent une ambiance routière qui nuit à la lecture de prudence que doit susciter une entrée de village. L'urbanisation pavillonnaire linéaire sur l'axe de la D50 crée aussi un problème de sécurité.

Par l'Ouest, la pente et la ligne droite incitent à la prise de vitesse.

L'alignement de peupliers d'Italie affirme bien la lecture de l'entrée Est



Entrée Ouest par la D20



Entrée Nord par la D50

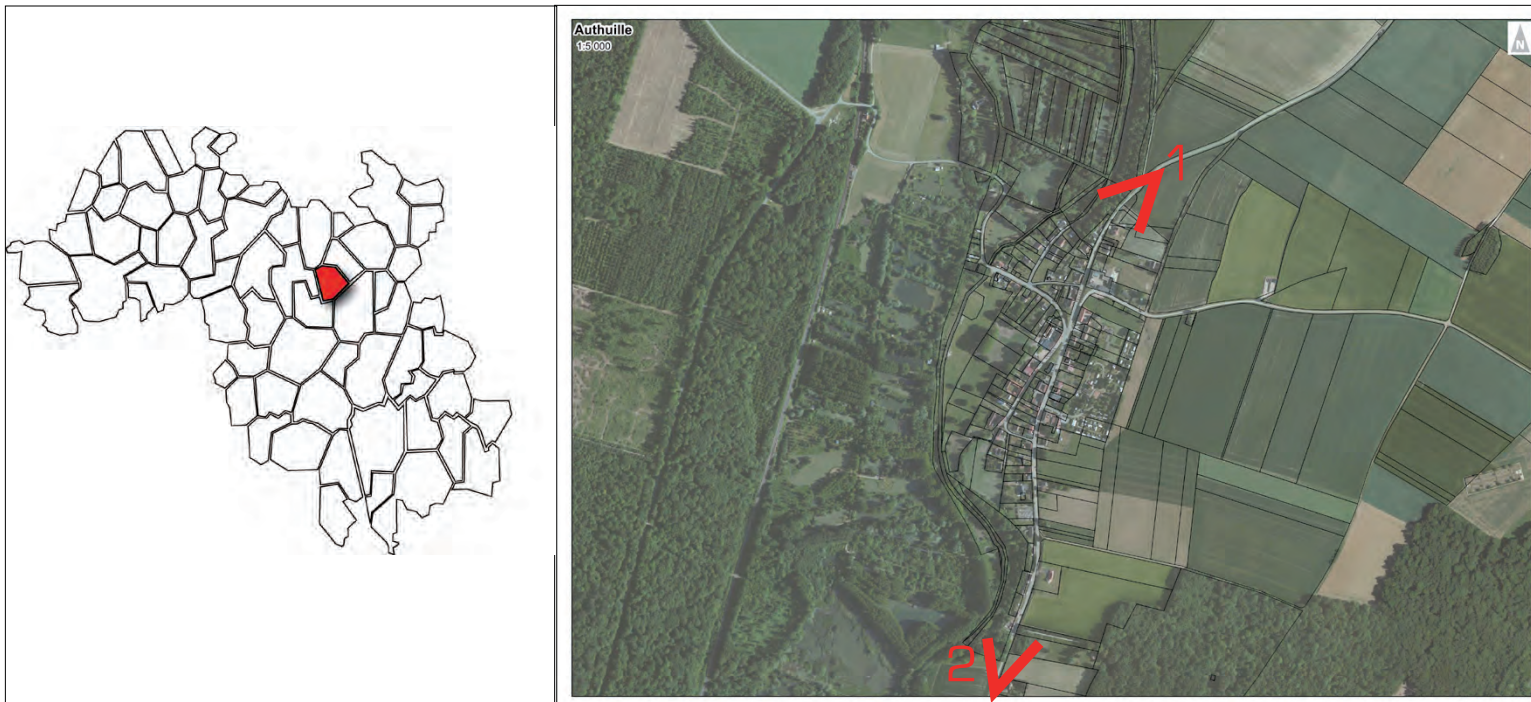


Entrée Nord par la D20



Entrée Sud par la D50

Authuille



Le hameau d'Authuille qui présente une urbanisation diffuse est étalé.

Ceci rend sa traversée longue.

Toutefois, l'axe traversant le village reste relativement peu fréquenté.

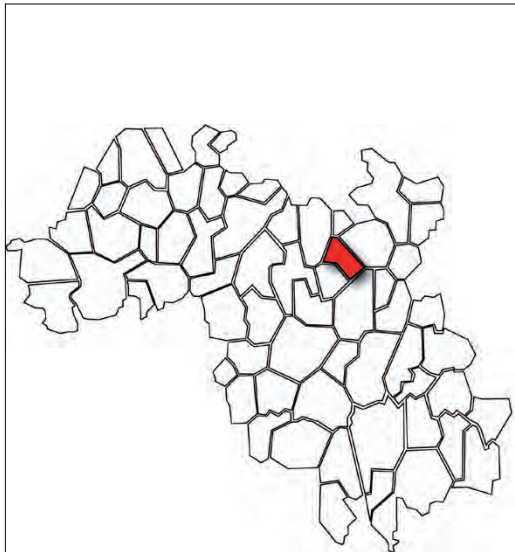


Entrée Nord par la D151



Entrée Sud par la D151

Thiepval



Le village très restreint par rapport à sa structure d'avant la Grande Guerre connaît une petite extension pavillonnaire à l'Est.

La proximité du site touristique de Thiépval peut occasionner des déplacements fréquents d'autocars par les entrées Est et Sud.



Entrée sud ouest par la D151 venant du mémorial

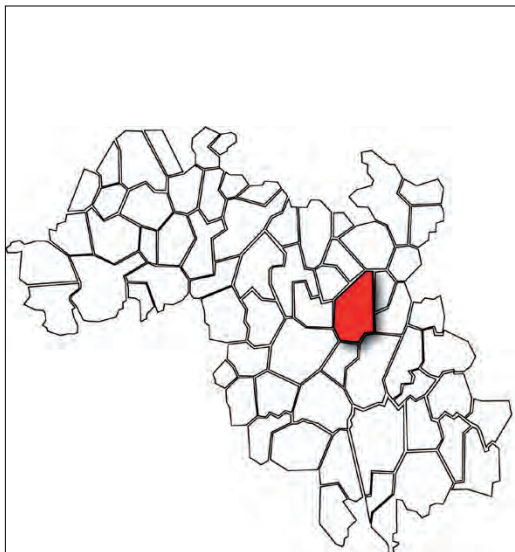


Entrée Nord par la D151

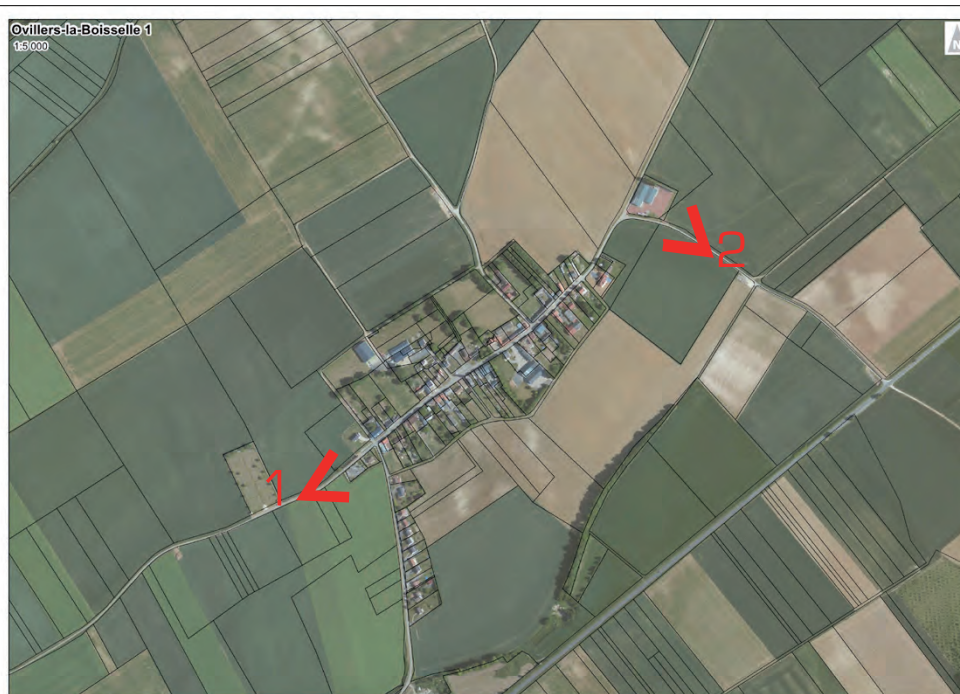


Entrée Est par la D73 rejoignant Pozières et l'axe D929

Ovillers-La-Boisselle



Ovillers



Le hameau d'Ovillers ne présente pas d'enjeu particulier de sécurité dans sa traversée.

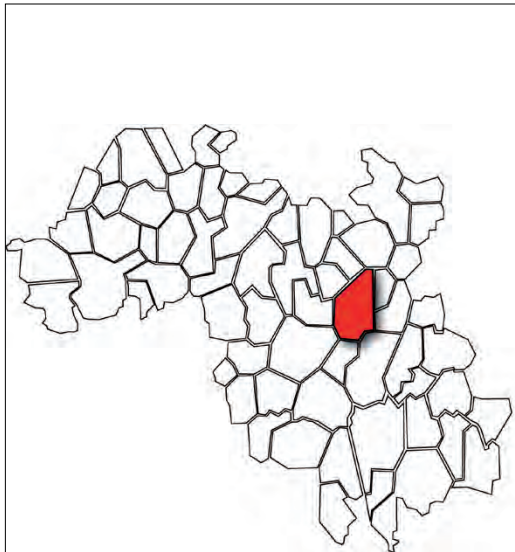


Entrée Sud-Ouest côté cimetière



Entrée Sud-Est

Ovillers-La-Boisselle



La D929, ancienne voie romaine adopte un tracé rectiligne propice à la prise de vitesse.

La topographie accentue le danger en direction d'Albert (bassin versant de l'Ancre).

Les enjeux de sécurité sont donc très forts malgré des aménagements effectués (marquage des entrées par des alignements d'arbres).

La commune ne dispose pas de radar pédagogique.



Entrée Sud-Ouest par la D929



Entrée Nord-Ouest par la D20



Entrée Nord-Est par la D929



Entrée Nord-Est par la D20

Pozières



Comme Owillers la Boisselle, l'enjeu de sécurité est fort en entrée Nord-Est dans le sens de la descente.

De plus, une urbanisation lâche de type pavillonnaire marque la traversée par la D929.



Entrée Nord-Ouest par la D73

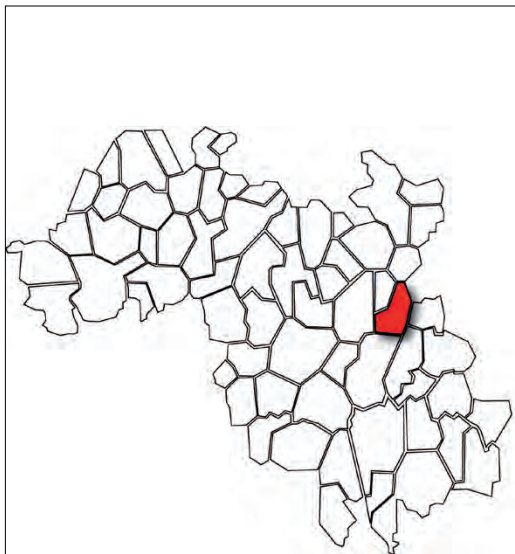


Entrée Nord-Est par la D929



Entrée Sud-Est par la D929

Contalmaison



Contalmaison est éloigné des infrastructures passantes et sa traversée ne présente pas de danger.

La nature compacte du village et l'ambiance rurale dominante incitent à lever le pied.



Entrée Nord par la D147

Entrée Nord Est par la D20

Entrée Sud est par la D147

Bazentin



Bazentin est à l'écart des grands axes routiers et sa traversée ne présente pas de problème.



Entrée Nord ouest par la D73

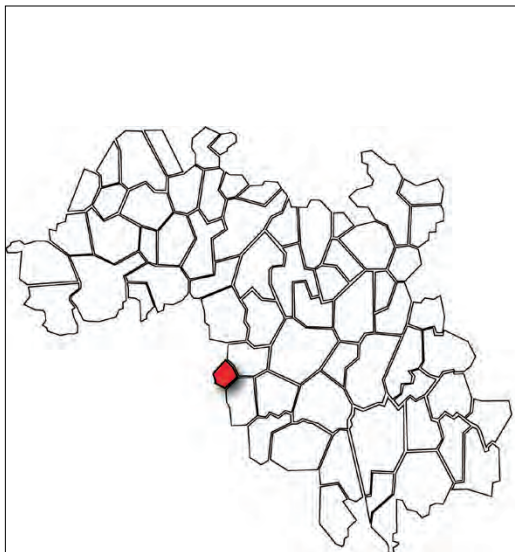


Entrée Sud ouest par la D20



Entrée Sud Est par la D20

Laviéville



Situé au Nord de la route d'Amiens, Laviéville est épargné par un trafic routier important.

Sa situation en arc de cercle fait que sa traversée est sécurisée.



Entrée Nord-Ouest par la D119



Entrée Sud par la D119

Millencourt



Bien que proche d'Albert, Millencourt n'est pas concerné par des infrastructures traversantes très passantes.



Entrée Ouest par la D91

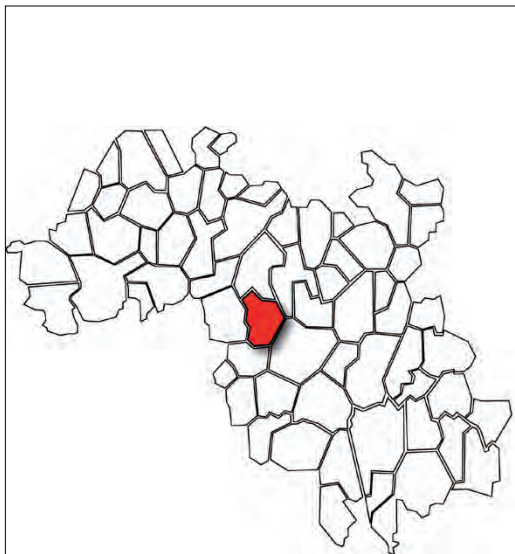


Entrée Est par la D91



Entrée Sud

Bouzincourt



Traversé par la D938 dans sa limite Sud, Bouzincourt est très concerné par des problématiques de sécurité.

En entrée Ouest où la déclivité est marquée, il existe un radar pédagogique.

L'entrée Est est marquée par une zone d'activités légères. Un traitement paysager signal avec des alignements d'arbres marque cette entrée.



Entrée Ouest par la D938, radar pédagogique

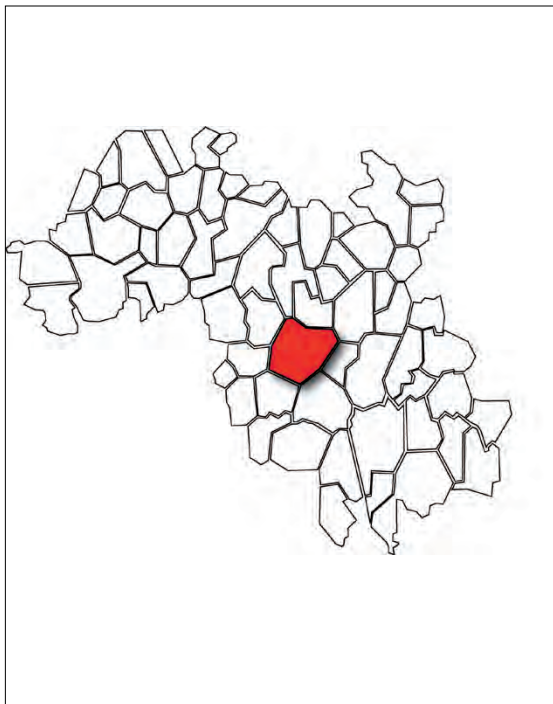


Entrée Nord Est



Entrée Sud-Est par la D938

Albert



Entrée Sud Ouest, avenue du Général Leclerc



Les 3 entrées historiques de la ville au XIXème s. sont la 1, la 3 et la 4. La voie de contournement Sud-Est et le développement économique de la ville ont considérablement changé la physionomie du tissu urbain.

Les entrées de villes sont souvent marquées par des pancartes publicitaires, des zones commerciales donnant parfois un caractère trop routier.

21. Albert (suite)



Entrée Ouest par la D938



Entrée Nord par la D50, suivant l'Ancre



Entrée Nord Ouest par la D4929: une arrivée sur la ville qualitative avec des éléments repères du patrimoine historique. Cependant, une déclivité et une ligne droite qui incitent à la vitesse.



Entrée Est par la D938



Entrée Sud Est par la D329

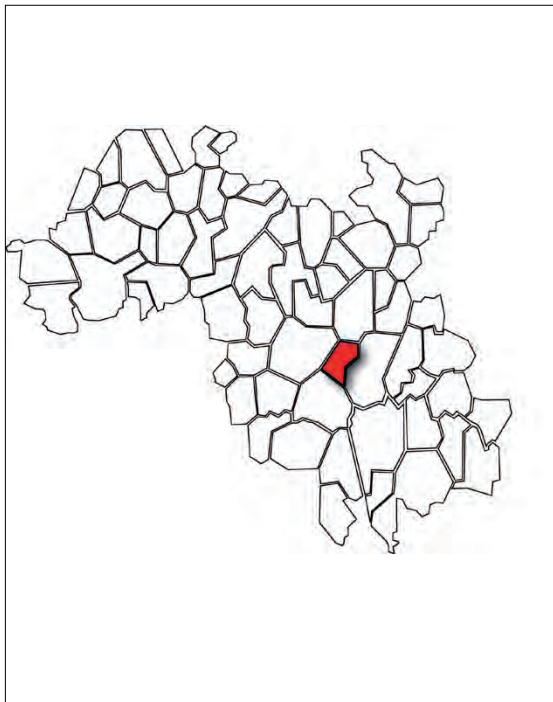


Entrée Sud par la rue de la Libération



Entrée Sud-Est par la rue de Dernancourt

Becordel-Bécourt



Becordel



Becordel est éloigné de la D938.

Village proche des installations industrielles aéronautiques, il est concerné par des déplacements réguliers domicile travail.



Entrée Ouest par la D64



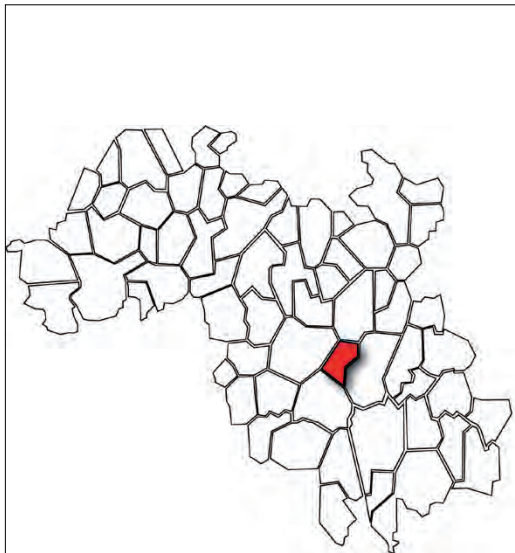
Entrée Nord-Ouest



Entrée Nord-Est par la D64

Becordel-Bécourt

Bécourt



Bécourt est dans un secteur éloigné des problématiques de sécurité routière.

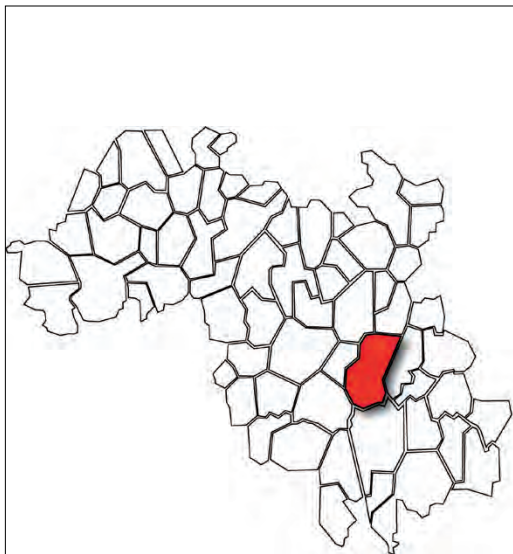


Entrée Ouest

Entrée Nord, vue sur le château

Entrée Sud, montée en secteur d'habitat pavillonnaire

Fricourt



Fricourt est traversé en frange sud par la D938. Cette traversée problématique concerne toutefois peu d'habitations. Le panneau d'entrée Est par la D938 est peu lisible du fait des plantations arborées et gagnerait à être mis en avant.

L'entrée par le Nord se fait en descente sur un secteur d'habitat pavillonnaire : un radar pédagogique y est présent.



Entrée Ouest par la D938



Entrée Nord par la D147

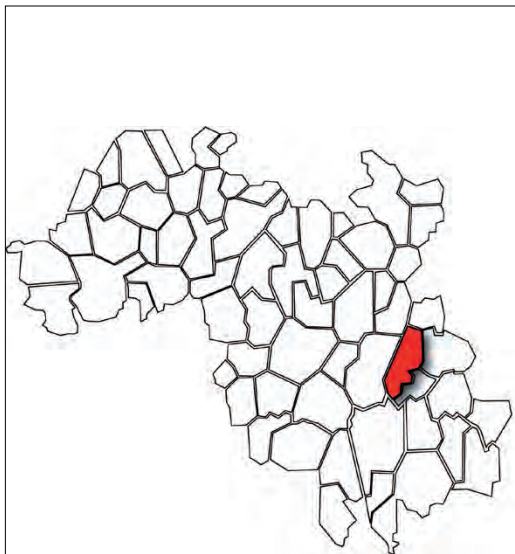


Entrée Est par la D464



Entrée Est par la D938

Mametz



Comme Fricourt, Mametz se trouve épargné par la traversée de la D938.

La traversée par la D64 pour se rendre à Montauban de Picardie est sécurisée.



Entrée Ouest par la D64



Entrée Est par la D64



Entrée Sud-Est



Entrée Sud-Ouest

Montauban-de-Picardie



Dans l'intérieur des terres et loin des grandes infrastructures traversantes du pays du Coquelicot, Montauban-de-Picardie est peu concernée par des problématiques de sécurité.



Entrée Ouest par la D64

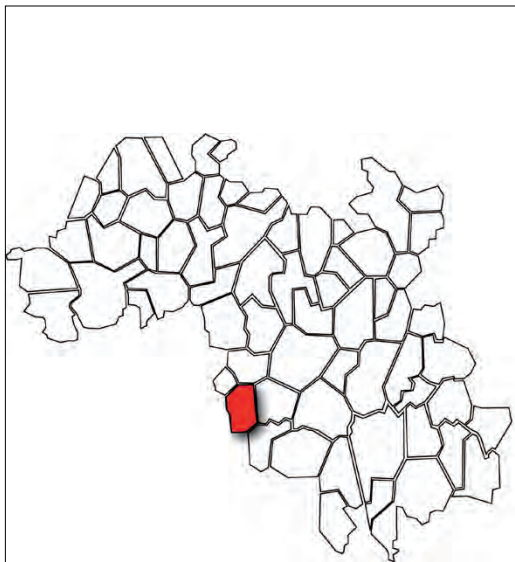


Entrée Nord



Entrée Est par la D64

Entrees de ville :
Secteur Sud-Est
Buire-sur-l'Ancre



Bien que présentant une structure linéaire étalée, le bourg de Buire-sur-l'Ancre est situé dans un secteur peu concerné par le trafic routier.

De ce fait, il n'y a pas de problème de sécurité majeur.



Entrée Ouest par la D52

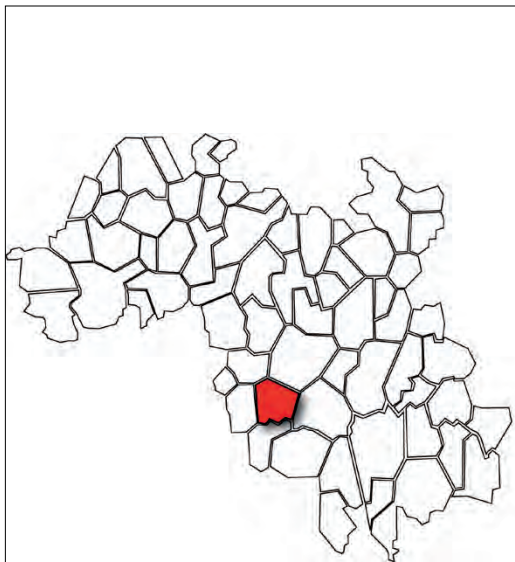


Entrée Est par la D52



Entrée Sud avant la voie ferrée

Dernancourt



Proche d'Albert, le secteur d'entrée Nord-Est est marqué par un habitat pavillonnaire récent situé en descente vers le centre bourg et le val d'Ancre.

C'est essentiellement ce secteur qui pose des problèmes de sécurité.

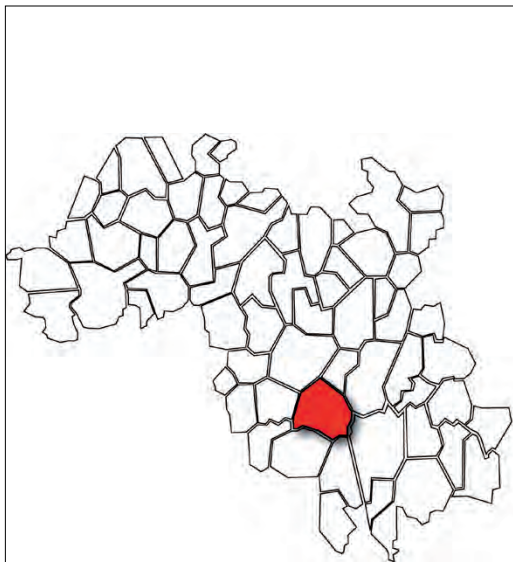


Entrée Ouest par la D52



Entrée Est par la D52

Méaulte



Marquée par un fort dynamisme, la commune connaît un trafic routier important, surtout par le Nord, secteur industriel.

La traversée de bourg pose surtout des problèmes sur l'axe structurant central où se trouve l'école dans le sens Nord-Est vers le Sud ouest, sens de la descente.



Entrée Nord par la D64



Entrée Sud ouest par la D120

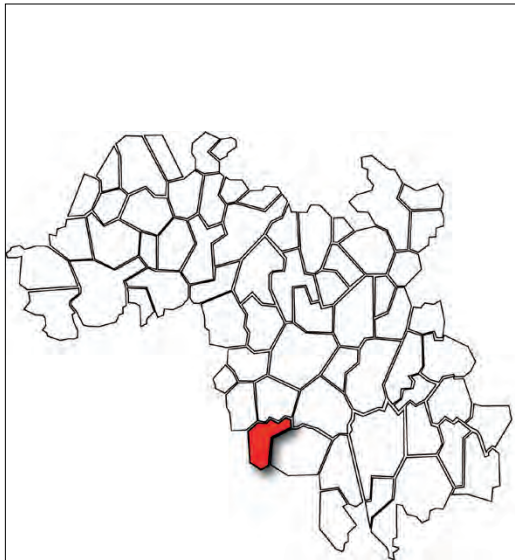


Entrée Nord Ouest



Entrée Sud-Est

Ville-sur-l'Ancre



La structure compacte du bourg et son éloignement des dessertes importantes font que Ville-sur-l'Ancre n'a pas de problème de sécurité.



Entrée Nord ouest par le val d'Ancre

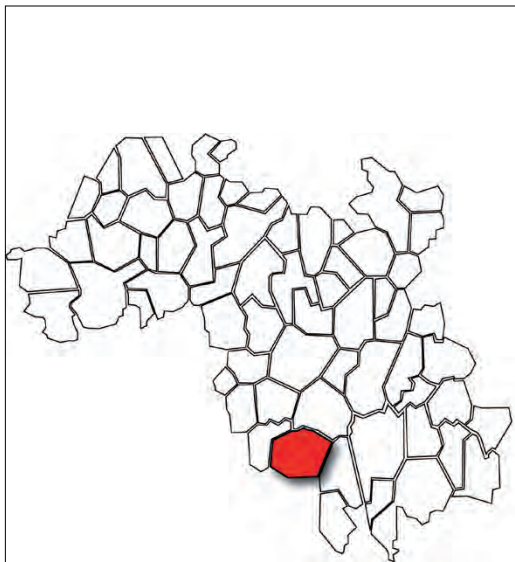


Entrée Est par la D120



Entrée Ouest par la D120

Morlancourt



L'entrée Sud par la D42 pose des problèmes de sécurité : déclivité importante.

Des radars pédagogiques ont été installés sur la D42.



Entrée Nord-ouest par la rue des Près

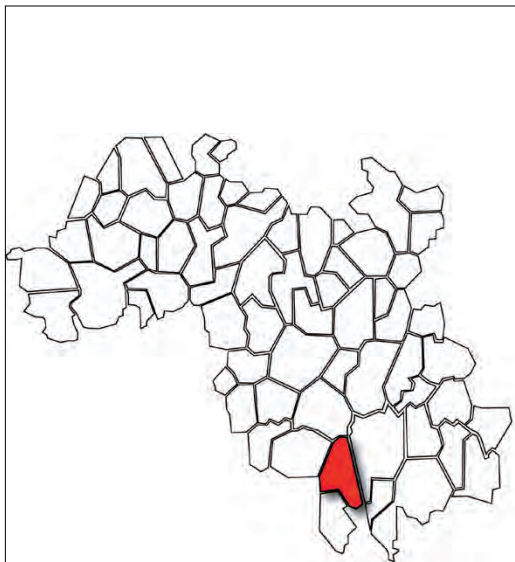


Entrée Nord-est par la D42



Entrée Sud par la D42

Etinehem



Les deux entrées Nord se trouvent en descente vers le centre bourg et sont les seules à poser de réels problèmes de sécurité en période touristique.



Entrée Ouest par la rue de Chipilly suivant la Somme

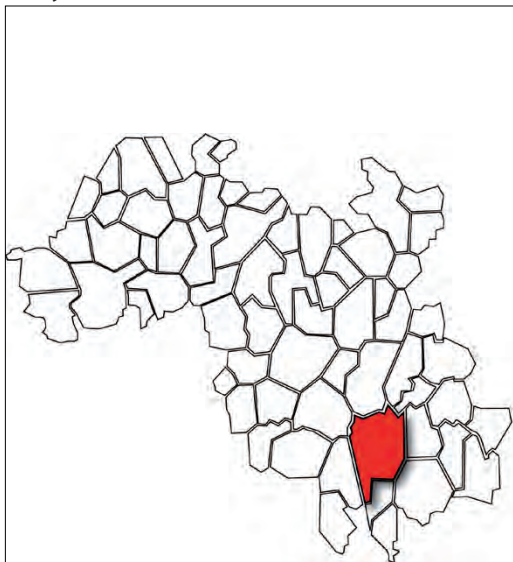


Entrée Nord par la C2



Entrée Nord par la D1F

Bray-sur-Somme



L'axe de la D329 est très fréquenté. L'entrée Sud en forte descente dans un secteur commerçant pose de gros problèmes de sécurité.

Des radars pédagogiques sont présents aux entrées Nord et Sud.

L'entrée ouest par la D1 se situe dans un secteur en descente.



Entrée ouest par la D1, en descente



Entrée par Nord ouest par la D329

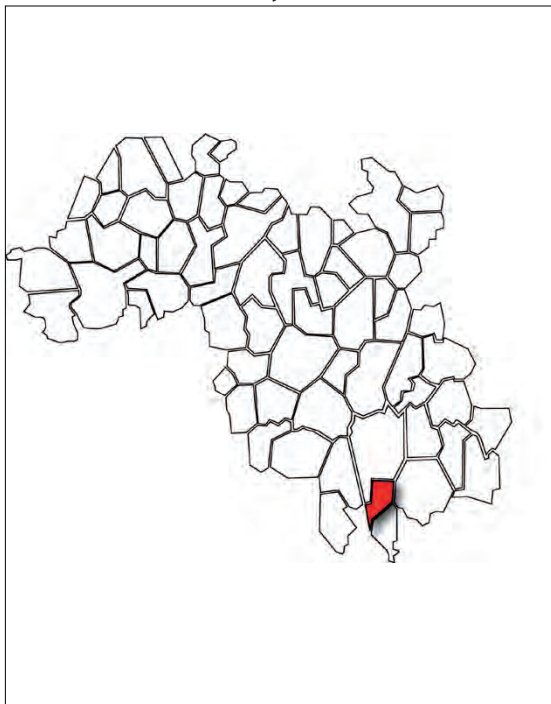


Entrée Est par la D1



Entrée Sud par la D329, forte descente

La Neuville-lès-Bray



L'axe de la D329 est très fréquenté. L'entrée Sud n'est pas en forte déclivité et la présence de radars pédagogiques sécurisent cette entrée.

En revanche, le Nord du village se présente comme la continuité urbaine de Bray-sur-Somme sans véritable interruption. Cette «longue» traversée urbaine peut inciter dans les derniers linéaires à une accélération des véhicules par impatience.

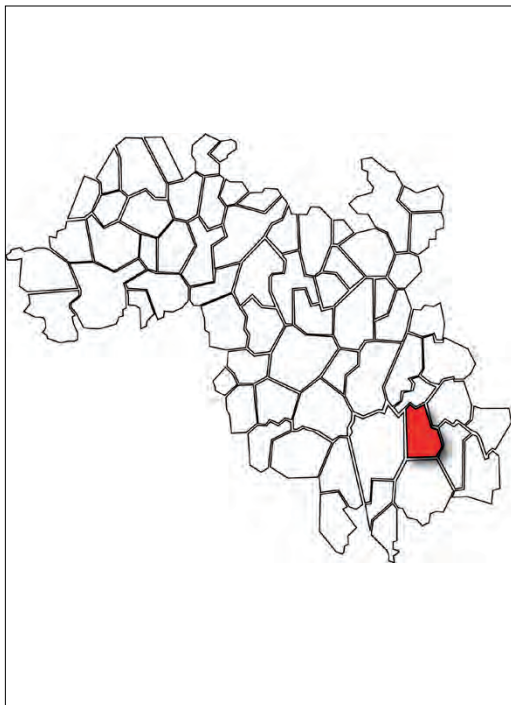


Entrée Nord par la D329 : pas d'entrée marquée, tissu urbain contigu de Bray



Entrée par le Sud par la D329, présence d'un radar pédagogique

Suzanne



Eloigné des grands axes routiers, le village de Suzanne ne pose pas de grands problèmes de sécurité.

Le seul problème se trouve en entrée Nord où la déclivité vers le bassin versant de la Somme est forte.



Entrée par le Nord ouest

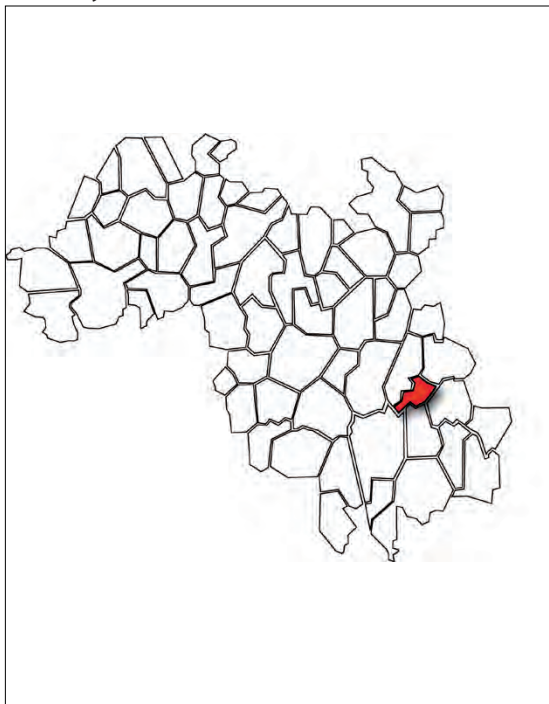


Entrée par le Nord



Entrée par l'Est

Carnoy



Eloigné de l'axe de la D938, le village de Carnoy est sécurisé.



Entrée par le Nord Est



Entrée par le Nord

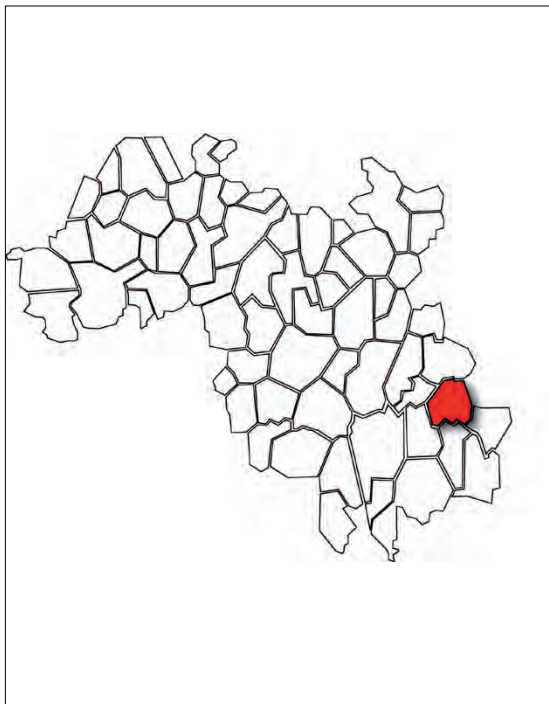


Entrée par le Sud Est



Entrée par le sud par la D254

Maricourt



Bien que traversé par l'axe de la D938, le village de Maricourt s'en trouve physiquement éloigné par la faible présence d'habitations donnant sur cet axe.

De plus un talus au nord de la D938 accentue la séparation entre l'axe routier et le village.



Entrée l'Ouest par la D938



Entrée par le Nord par la D197

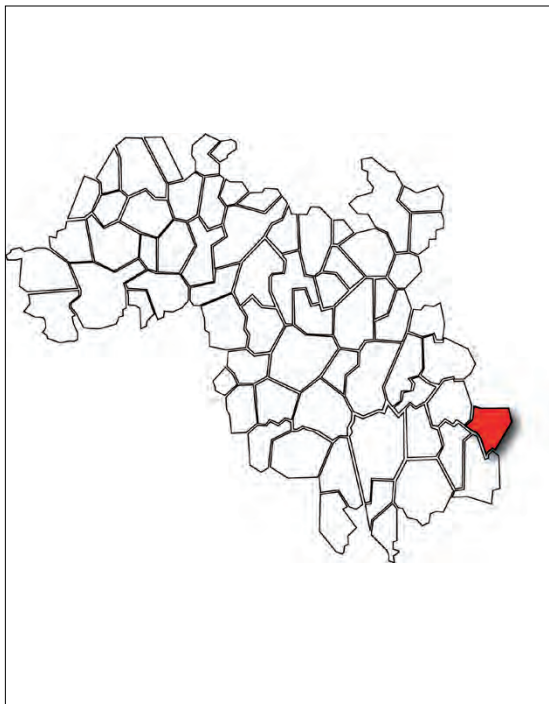


Entrée par l'Est par la D938



Entrée par le Sud par la D 197

Curlu



Village éloigné des axes passants, Curlu ne présente pas de problèmes de sécurité.

L'entrée Nord possède néanmoins une pente accentuée en direction du bassin versant de la Somme.



Entrée Ouest par les rives de la Somme



Entrée Nord par la D146 E

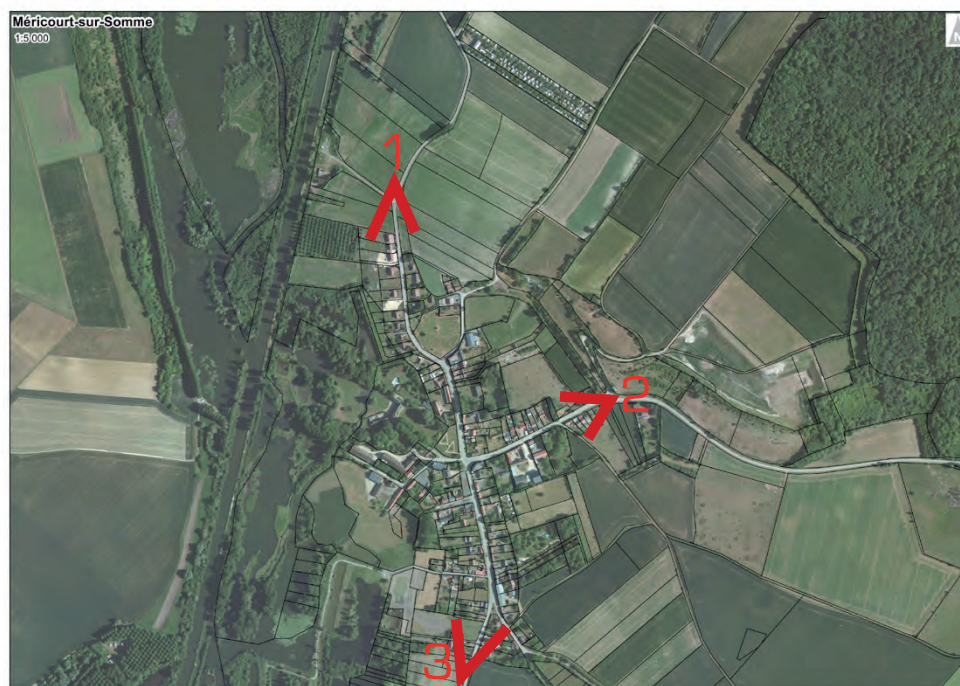
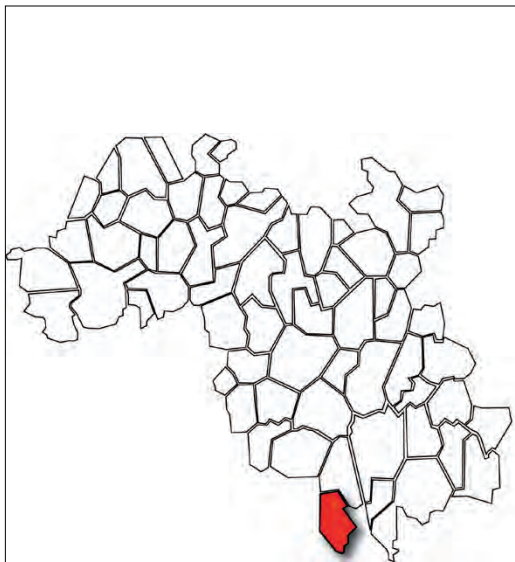


Entrée par l'Est



Entrée par l'Est suivant la Somme

Méricourt-sur-Somme



Par l'absence de voie très passante, les enjeux de sécurité sur le village sont faibles.



Entrée par le Nord

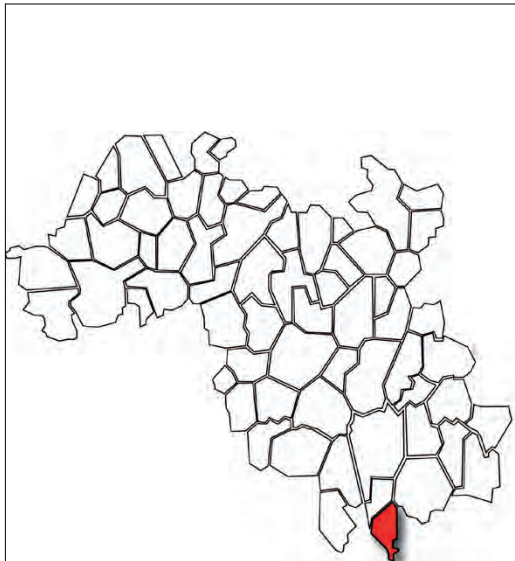


Entrée par l'est par la D71



Entrée par le Sud par la D71

Chuignolles



Le village est éloigné de la D329.

Bien qu'ayant une urbanisation très linéaire le long de la grande Rue, il n'y a pas de problème de sécurité notoire.

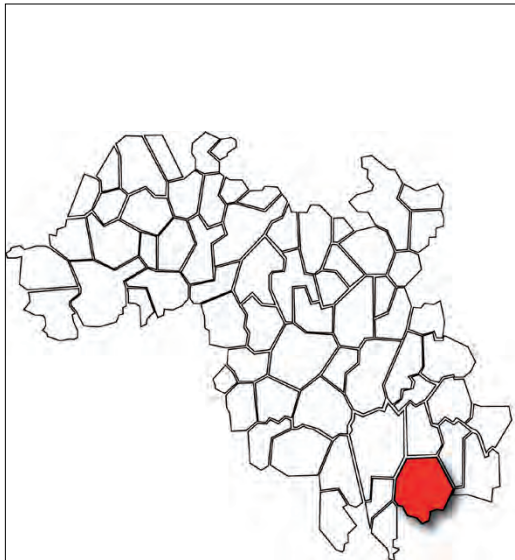


Entrée Ouest par la D71



Entrée Nord par la D71

Cappy



L'entrée la plus problématique en terme de sécurité est celle de la D164 car elle est en déclivité à 8% . La pente se prolonge dans un secteur avec quelques commerces.

Le signalement par un alignement structurant d'arbre en entrée sud et les virages présents en traversée de village assurent néanmoins un ralentissement des véhicules.



Entrée Ouest par la D1



Entrée Est par la D1

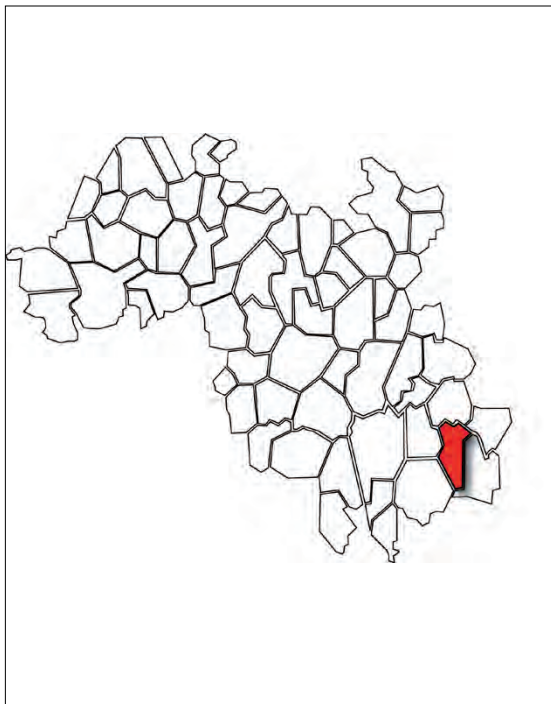


Entrée Sud Ouest par la D164



Traversée du centre par la D164

Eclusier-Vaux



Situé dans un secteur calme, la commune d'Eclusier-Vaux ne présente pas d'enjeux de sécurité.



Entrée Ouest suivant la Somme

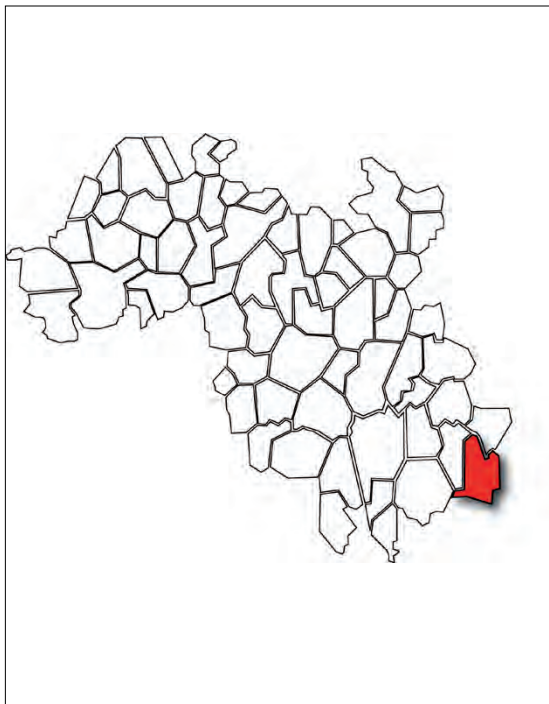


Entrée par le Nord



Entrée Est suivant la Somme

Frise



Frise est épargné de grandes routes traversantes.

Le village bénéficie de ce fait d'une situation sécuritaire.



Entrée par le Sud Est en longeant la Somme



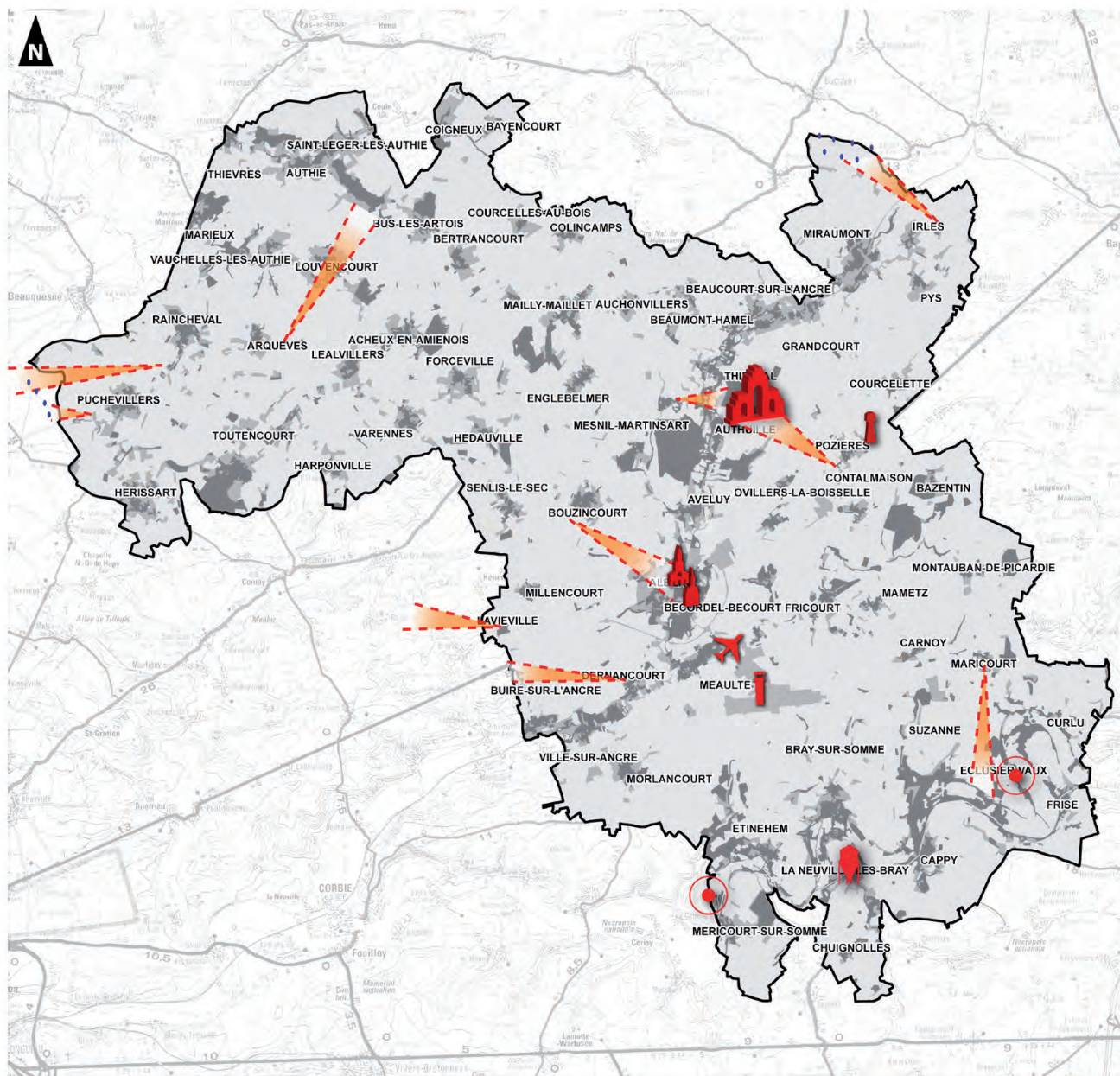
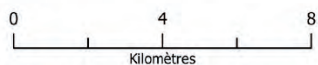
Entrée par le Nord



Entrée principale par le Sud Est venant de la D471

2.2 Le paysage vécu du territoire

2.2.1 Cônes de vues et éléments repères à l'échelle territoriale



Eléments repères majeurs



Mémorial Britannique de Thiepval



Hôtel de ville d'Albert



Basilique d'Albert



Silo au Sud de La Neuville
lès Bray



Château d'eau avec
fresque dédiée aux
Australiens à Pozières



Parc industriel aéronautique de Méaulte

2.2.2 Le paysage perçu depuis les infrastructures

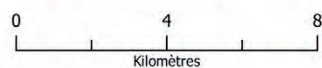


Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

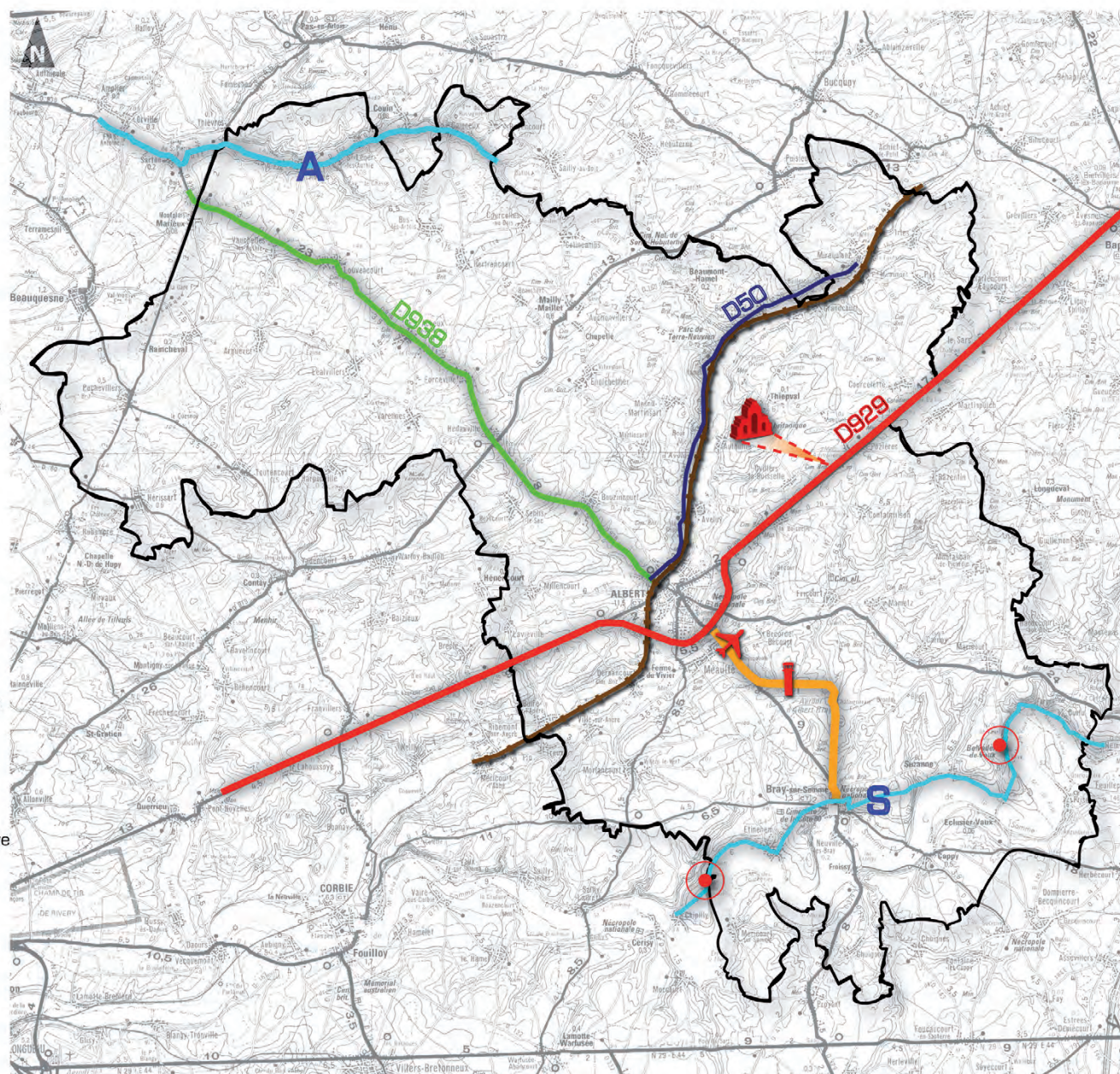
Le paysage perçu depuis les infrastructures

- Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
- D929, Infrastructure majeure de découverte du pays du souvenir
- Mémorial de Thiepval
- D938, Infrastructure de découverte du paysage d'openfield avec boisements épars
- D329, Infrastructure de découverte du pôle industriel aéronautique
- Parc industriel aéronautique de Méaulte
- Aéroport d'Albert
- D50, itinéraire de découverte de la vallée humide de l'Ancre
- Voie ferrée, itinéraire de découverte de la vallée humide de l'Ancre
- Itinéraire remarquable de visite de la vallée de l'Authie par le sud du fleuve (D938, D1E1, D176, D152, route de Coigneux)
- Itinéraire de découverte des boucles de la Somme et des belvédères au Nord du fleuve
- Belvédère du camp de César (Ouest) et Belvédère de Vaux (Est)

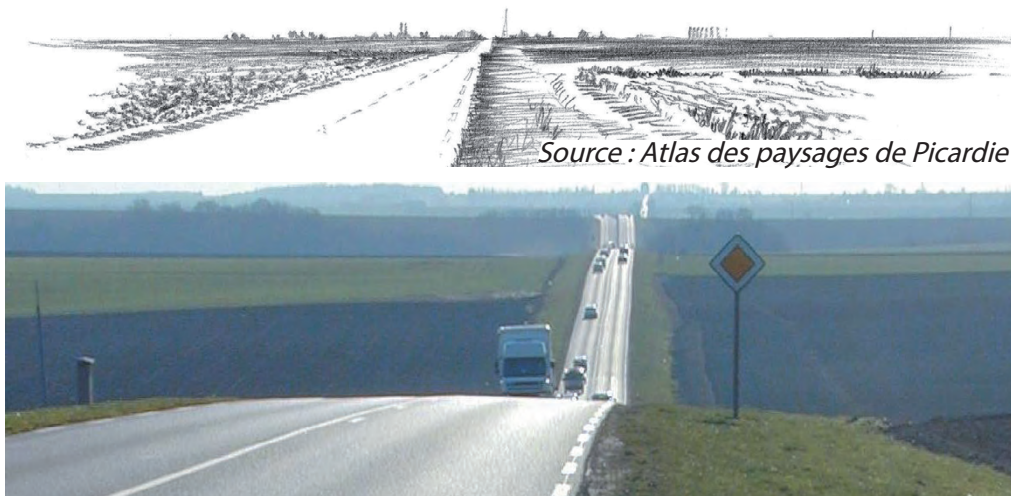


1:120 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : IGN, scan100
Sources de données : TGN - AIRELE, 2013



La D929, ancienne voie romaine de Saint-Quentin à Amiens



Source : Atlas des paysages de Picardie

Son tracé rectiligne historique permet une découverte assez forte du relief. Traversant le pays du souvenir, on y découvre le mémorial de Thiepval. Elle est marquée au Nord Est vers Courcellette par des alignements d'arbres structurants épargnés.

La D938, découverte du paysage d'openfield avec boisement épars



Elle traverse l'entité paysagère de l'openfield vallonné avec boisement sur coteaux. La présence de ces bois (bois d'Acheux, Dauvillers) et les vallonnements induisent une découverte variée du paysage.

La D329, itinéraire de découverte du pôle aéronautique



Le pôle aéronautique Aerolia par le Sud



L'aérodrome d'Albert venant du Nord

La voie ferrée

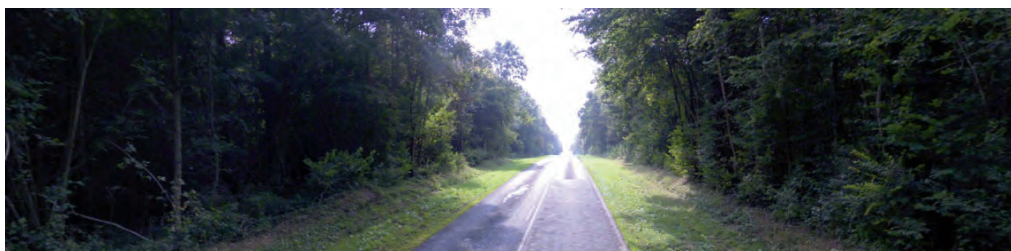


La voie ferrée longe la D50 et permet de découvrir le val d'Ancre où les peupleraies alternent avec des vues furtives sur l'affluent de la Somme. A Albert, l'arrêt est marqué par une gare monumentale de style Art-Déco qui retient l'attention du visiteur.

La D50



Etang d'Aveluy perçu depuis la D50



Ambiance forestière marquée lors de la traversée du bois d'Aveluy

La D50 présente des ouvertures visuelles furtives sur le val d'Ancre. La traversée du bois d'Aveluy est unique dans le contexte d'openfield dominant du Pays du Coquelicot

La découverte du val d'Authie par le Sud du fleuve



A Thievres, au sud du fleuve, les peupleraies marquent la présence de l'eau



A Saint-Léger-lès-Authie, les Saules têtards se détachent par leur couleur. Le fleuve naissant y apparaît intime et simplement suggéré par la typologie des plantations associées au milieu humide. Les villages traversés ont gardé un cachet rural exceptionnel avec souvent des trottoirs simplement enherbés.

La découverte des Boucles de la Somme par la rive Nord



Brève échappée visuelle sur le fleuve à Curlu.

Lorsque l'on suit le fleuve côté rive Nord, la Somme ne se laisse pas découvrir facilement. En effet, les boisements humides et peupleraies ferment souvent le milieu ainsi que l'urbanisation linéaire caractéristique des villages du bord de la Haute Somme.

Belvédères associés aux boucles de la Haute Somme

Par chance, 2 belvédères sont présents sur le territoire du Coquelicot et permettent un large panorama depuis la rive Nord de la Somme.

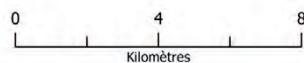
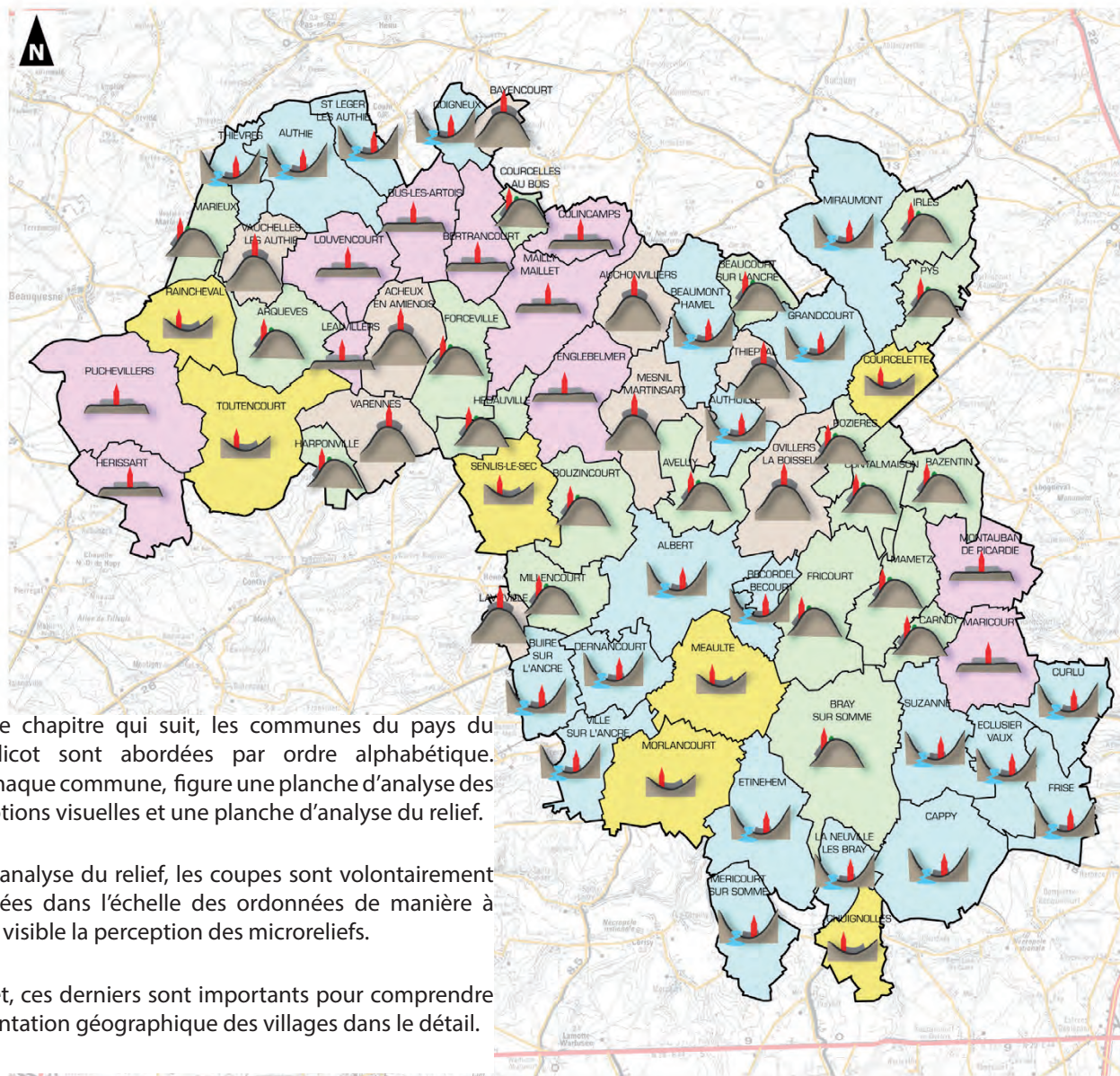


Camp de César proche de Méricourt-sur-Somme

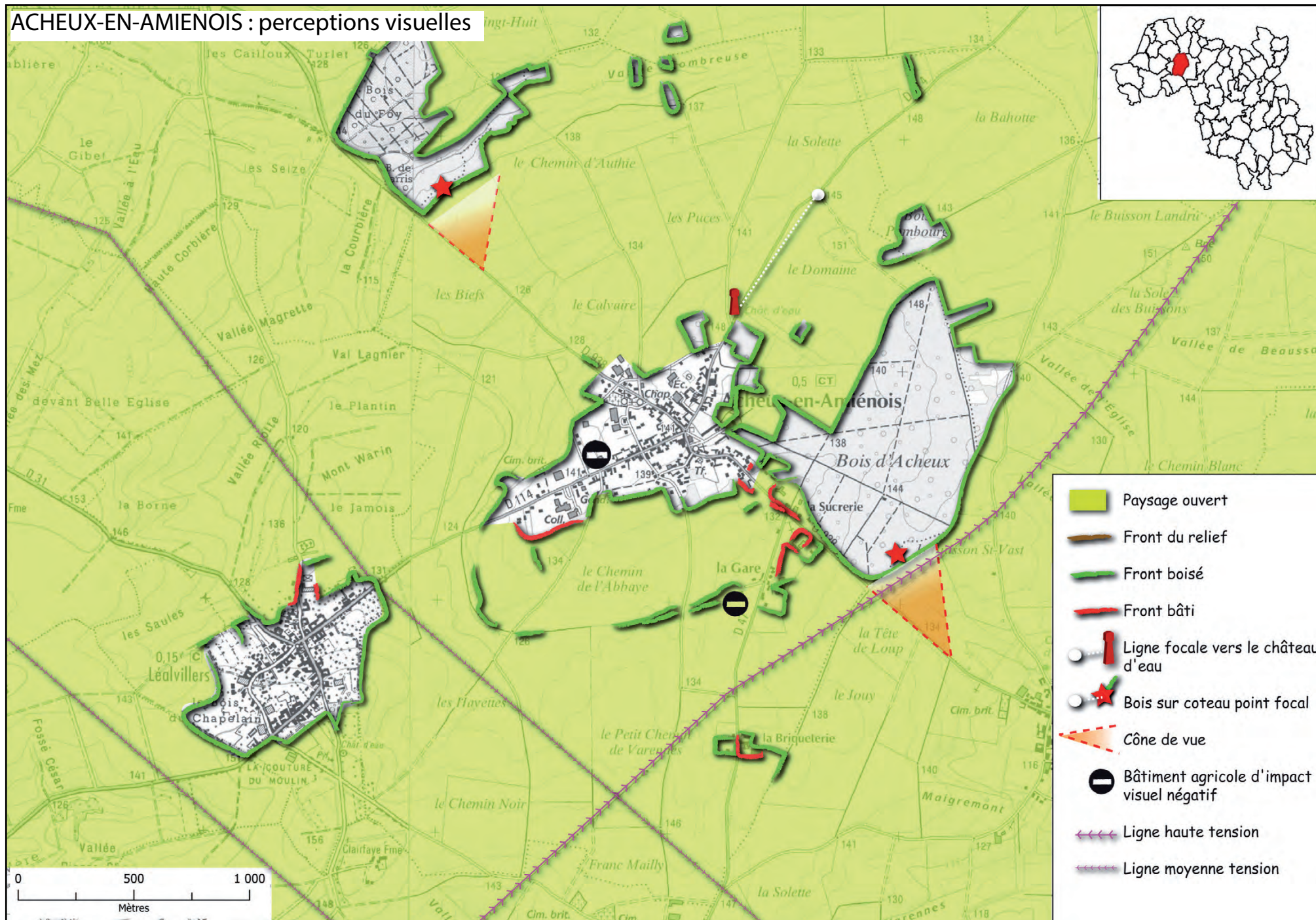


Belvédère de Vaux

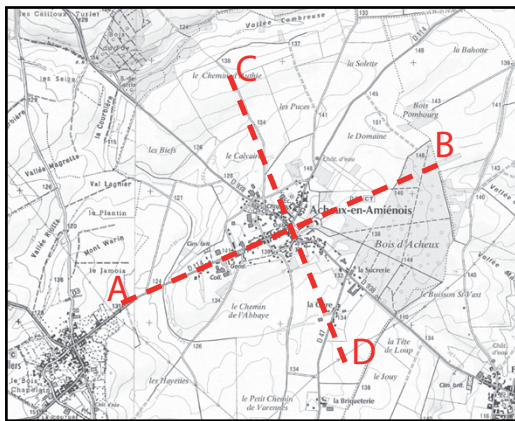
2.2.3 La situation géographique des communes



ACHEUX-EN-AMIENOIS : perceptions visuelles



ACHEUX-EN-AMIENOIS : perceptions visuelles et relief

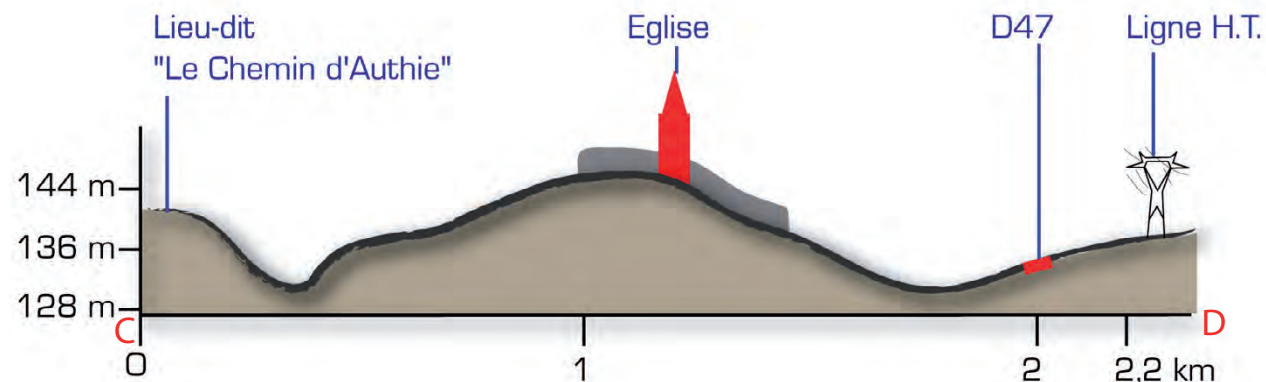
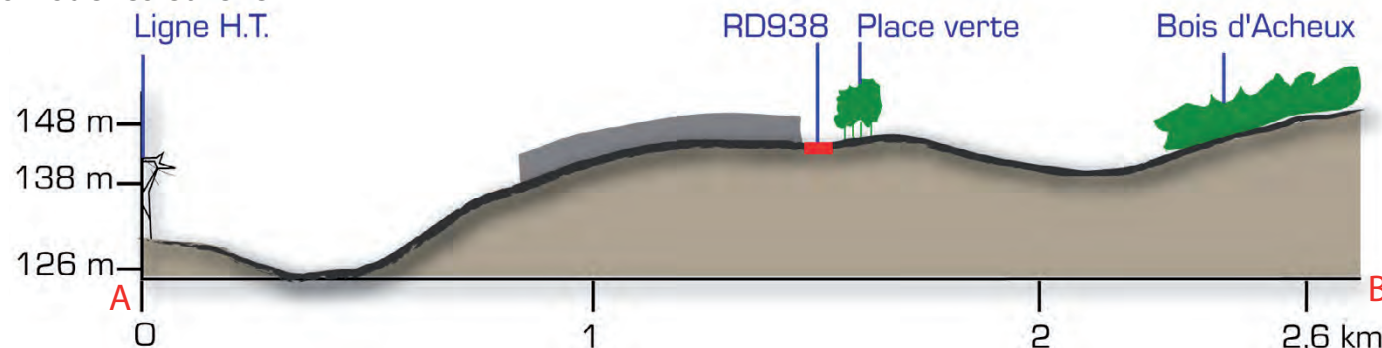


Coupe AB :

La coupe sur la D114 montre un vallonement entre le village d'Acheux et de Lealvillers. Le bois d'Acheux est sur un coteau

Coupe CD :

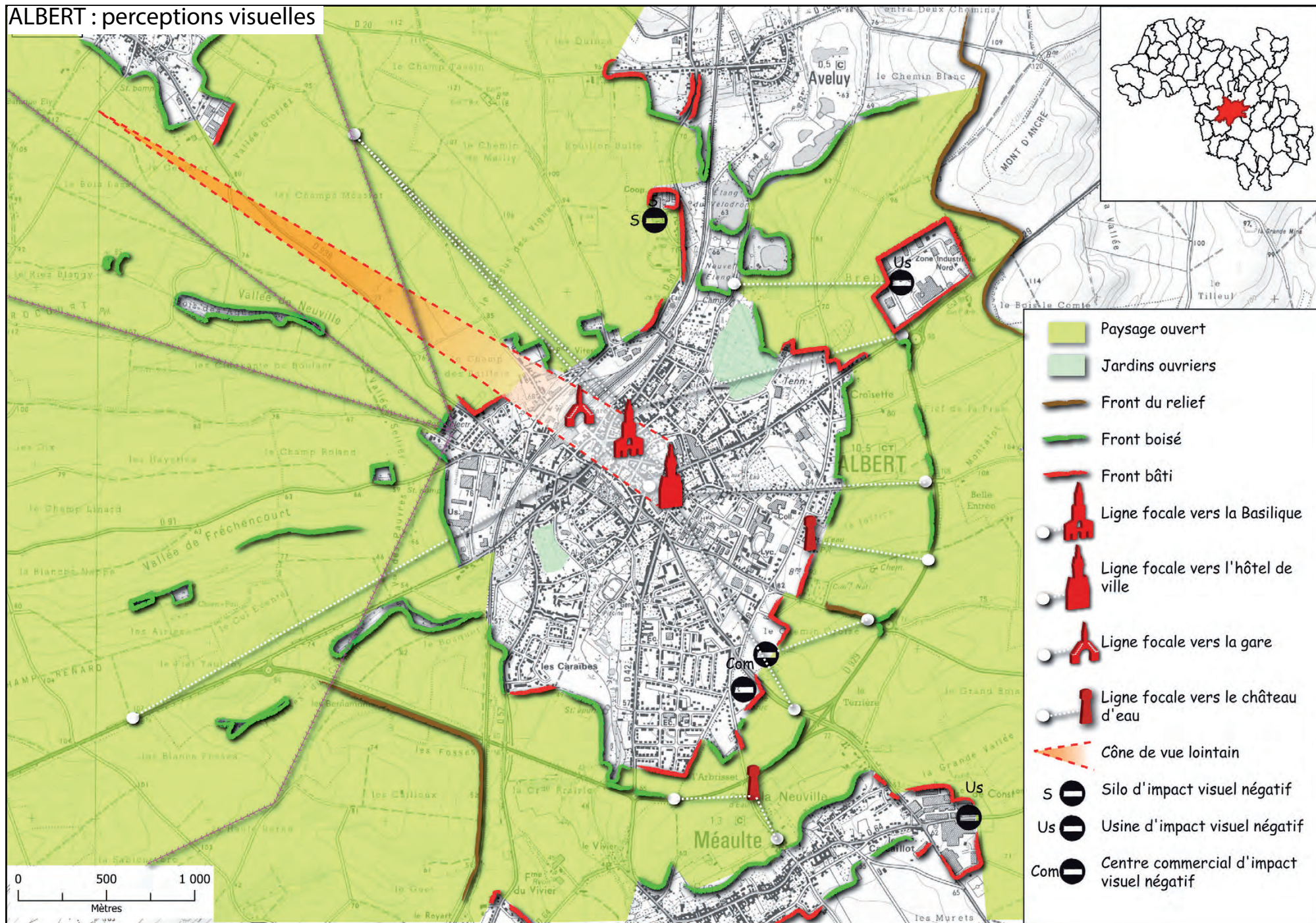
La coupe Nord/Ouest vers Sud/Est révèle la position du village sur une colline, surplombant la D47



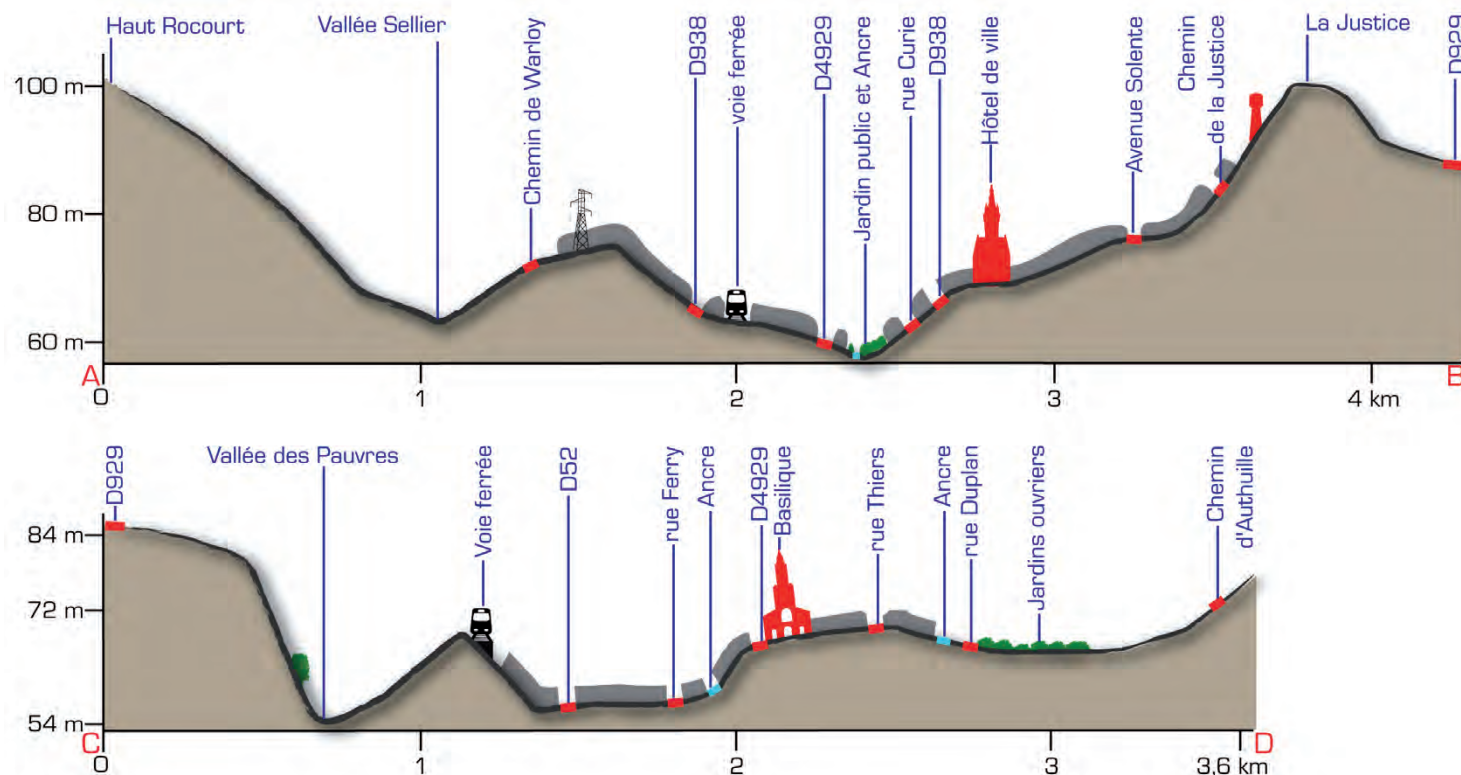
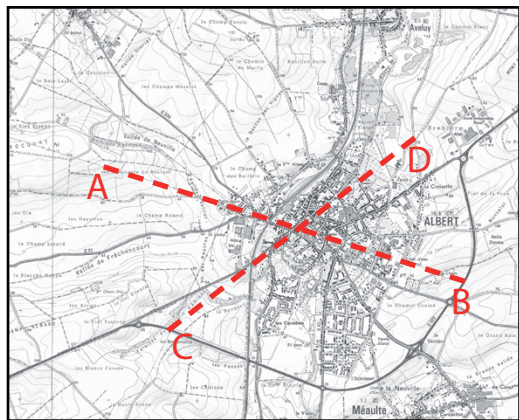
Coupe AB : Par la D114 venant du Sud-Ouest : un léger vallonement et une montée jusqu'à la place verte



Coupe CD : l'église est en point haut du centre du village



ALBERT : perceptions visuelles et relief



Coupe AB :

Albert, dans la vallée de l'Ancre, se situe entre deux points hauts (Haut Rocourt et la Justice)

Coupe CD :

La Basilique est l'un des 3 éléments repères fondamentaux de la ville reconstruite avec l'hôtel de ville et la gare Art Déco. Elle se situe sur un léger promontoire.



Coupe AB : Depuis le chemin de la justice à flanc du coteau, on perçoit l'hôtel de ville et la basilique

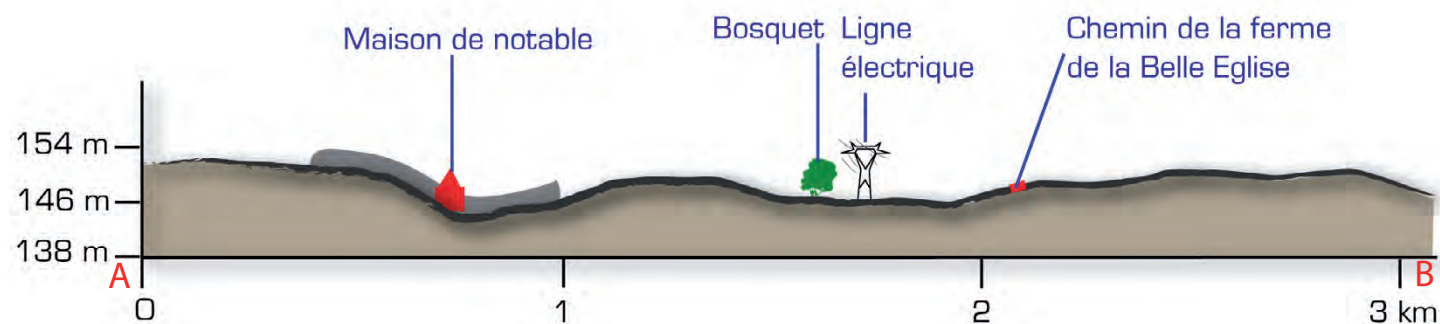
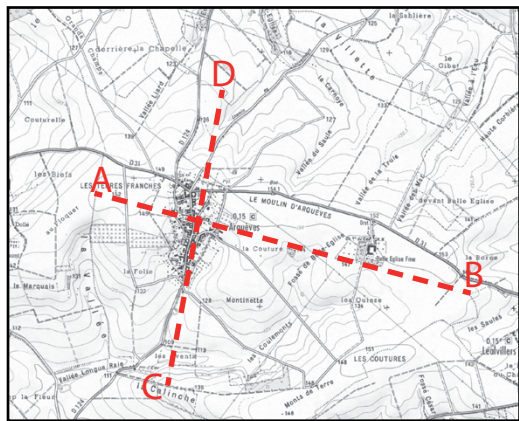


Coupe CD : La basilique (cercle rouge) est sur un petit promontoire au dessus de l'Ancre (pointillé bleu)

ARQUEVES : perceptions visuelles



ARQUEVES : perceptions visuelles et relief

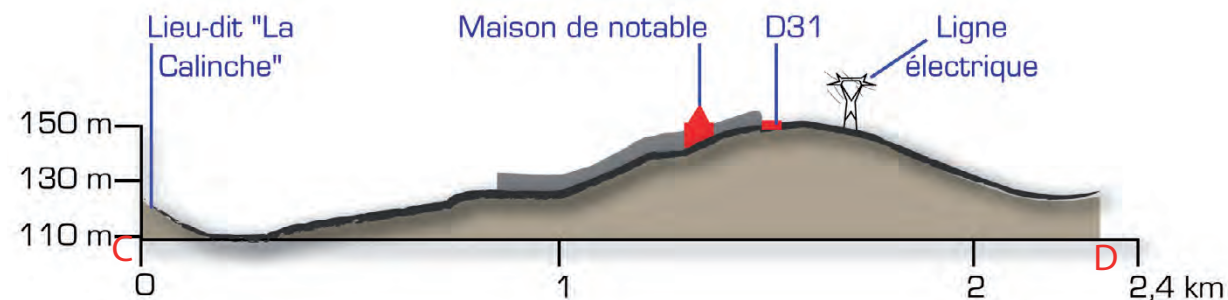


Coupe AB :

La coupe AB montre le village épousant la vallée et légèrement à flanc de coteau

Coupe CD :

Depuis le Sud, la "Grande Rue", rue fédératrice du village est ascendante jusqu'au croisement de la D31

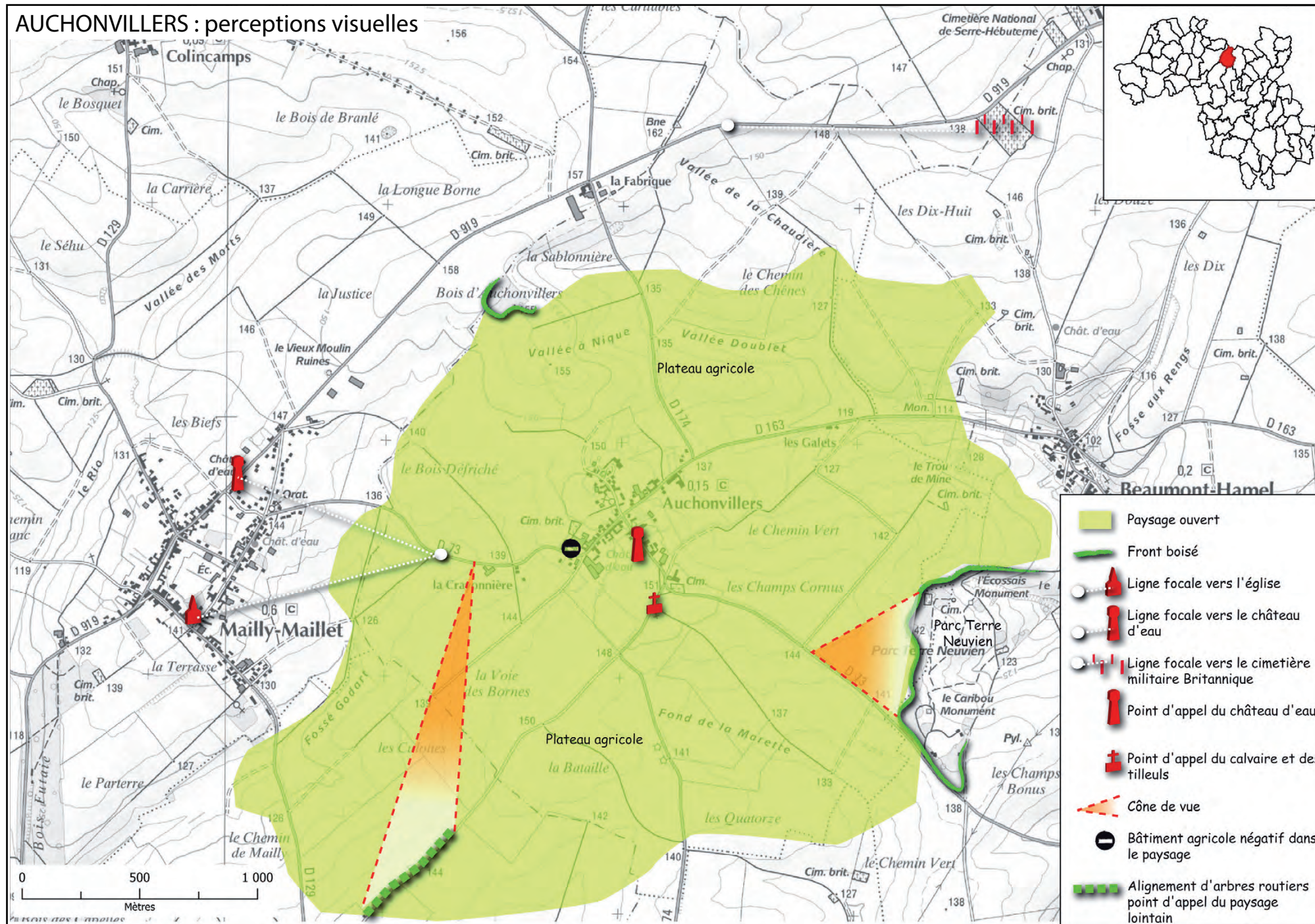


Urbanisation à flanc du coteau Est connexe à la Grande Rue

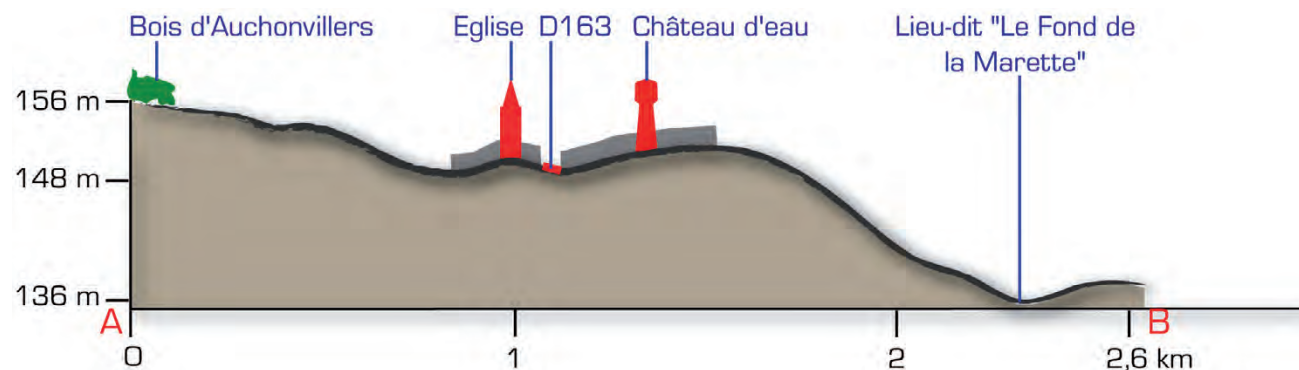
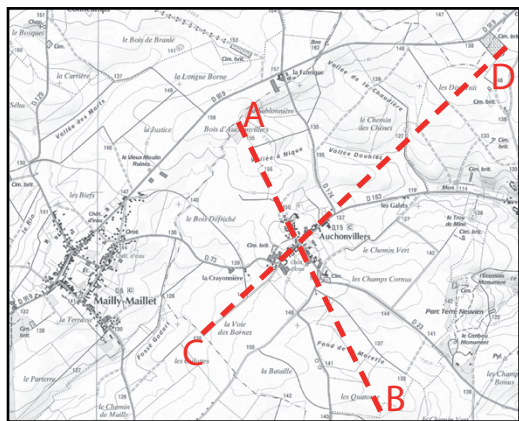


La montée par la Grande Rue venant du sud.

AUCHONVILLERS : perceptions visuelles



AUCHONVILLERS : perceptions visuelles et relief

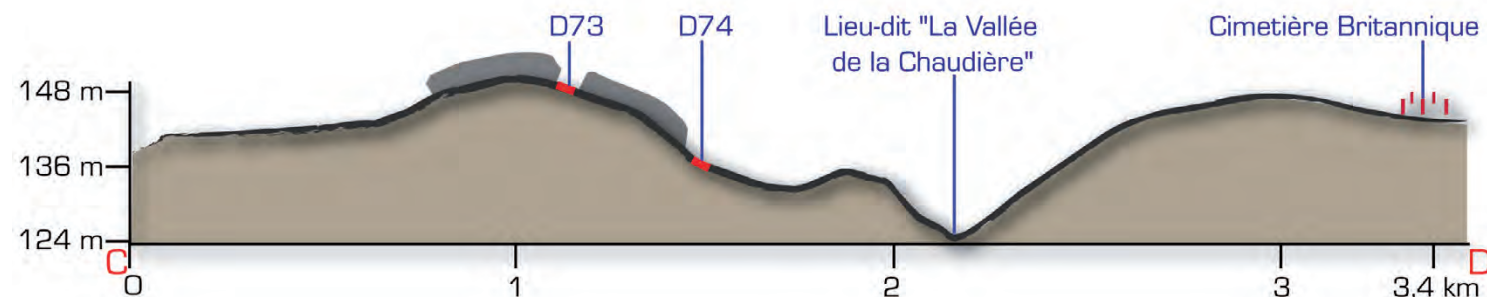


Coupe AB :

Le bois d'Auchonvillers surplombe le village. Au Sud-Est du village, la topographie est descendante vers la vallée sèche "Le Fond de la Marette"

Coupe CD :

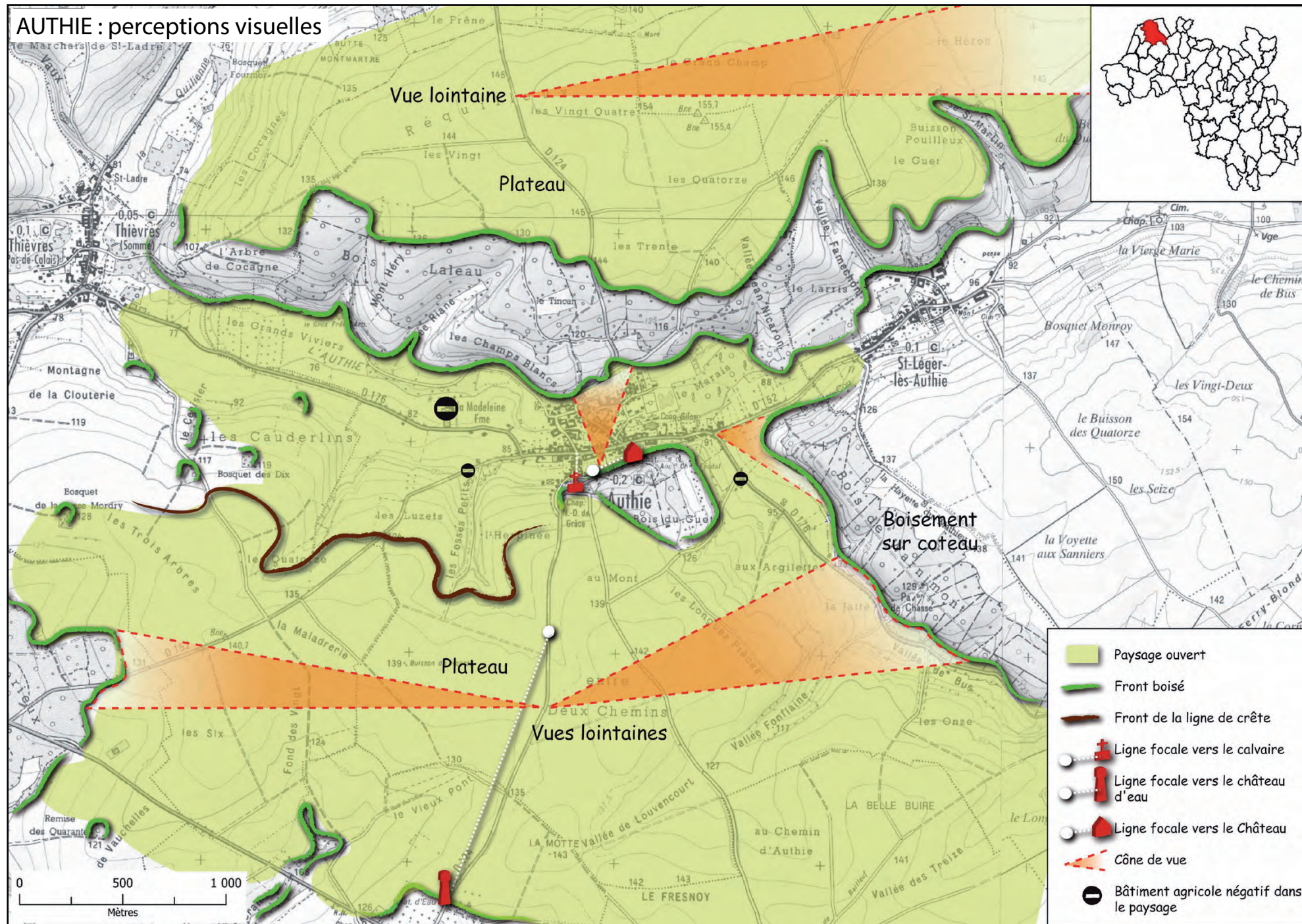
Implantation du village sur coteau surplombant la D74



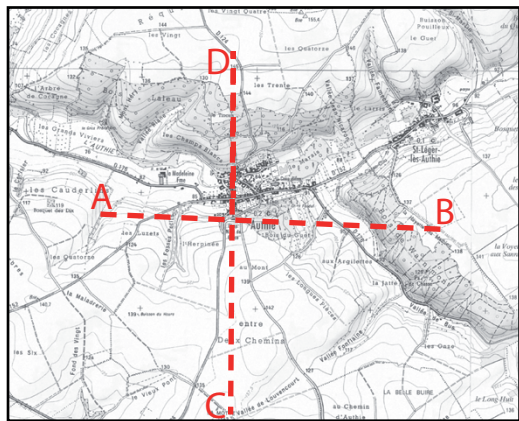
Coupa AB : Le bois d'Auchonvillers surplombe le village



Coupe CD : la montée légère avant le croisement de la D73



AUTHIE : perceptions visuelles et relief

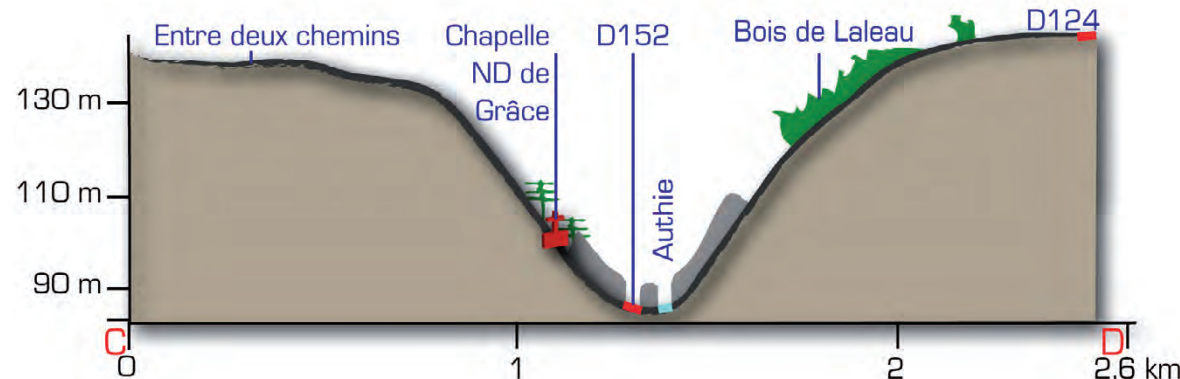
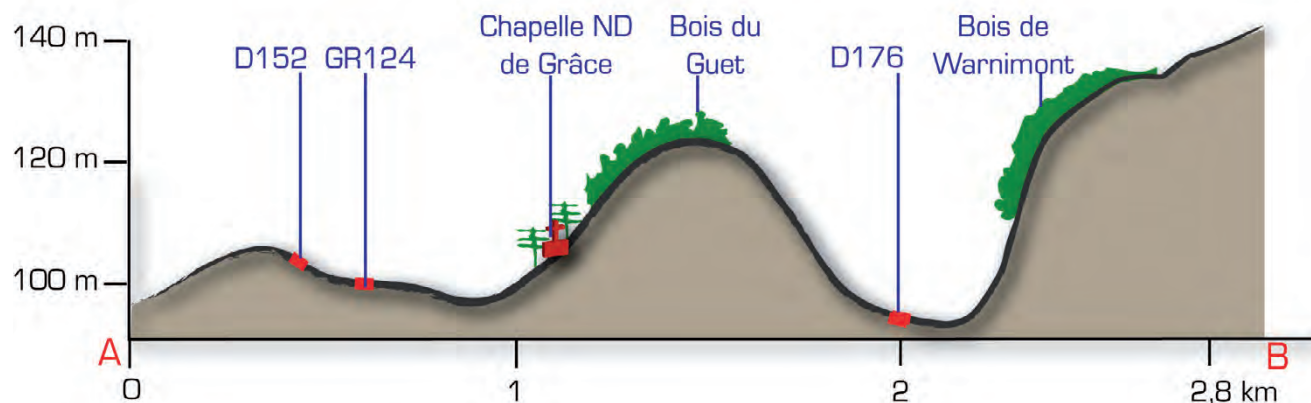


Coupe AB :

Le bois du Guet au Sud du village est présent sur un coteau où se trouvait l'ancienne motte féodale

Coupe CD :

L'implantation du village suit le cours de l'Authie et le relief de la vallée. La Chapelle est mise en valeur sur le coteau.

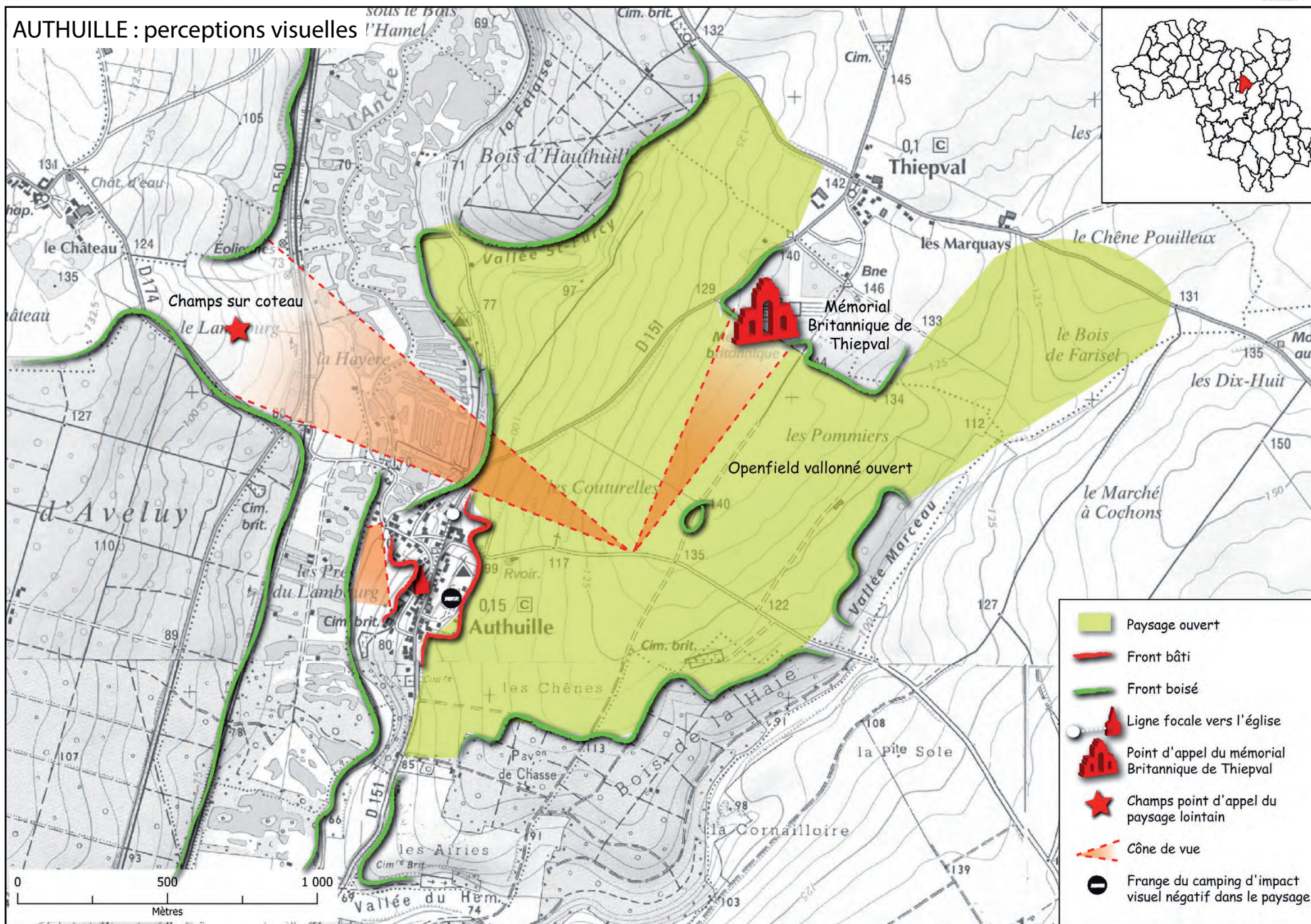


La Chapelle, à flanc du coteau au Sud du village.

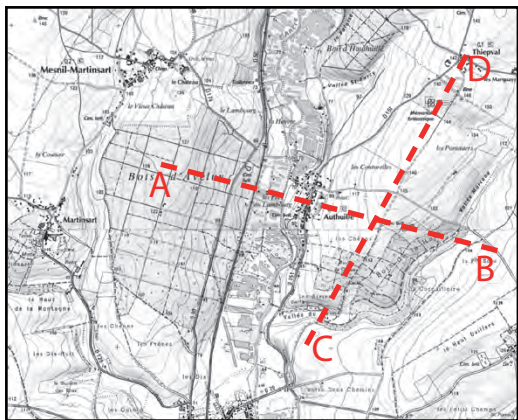


Une fenêtre visuelle depuis la route au sud du village. Authie épouse le Fond de vallée humide d'Ouest en Est. Au Nord, le bois de Laleau ferme la vue

AUTHUILLE : perceptions visuelles



AUTHUILLE : perceptions visuelles et relief

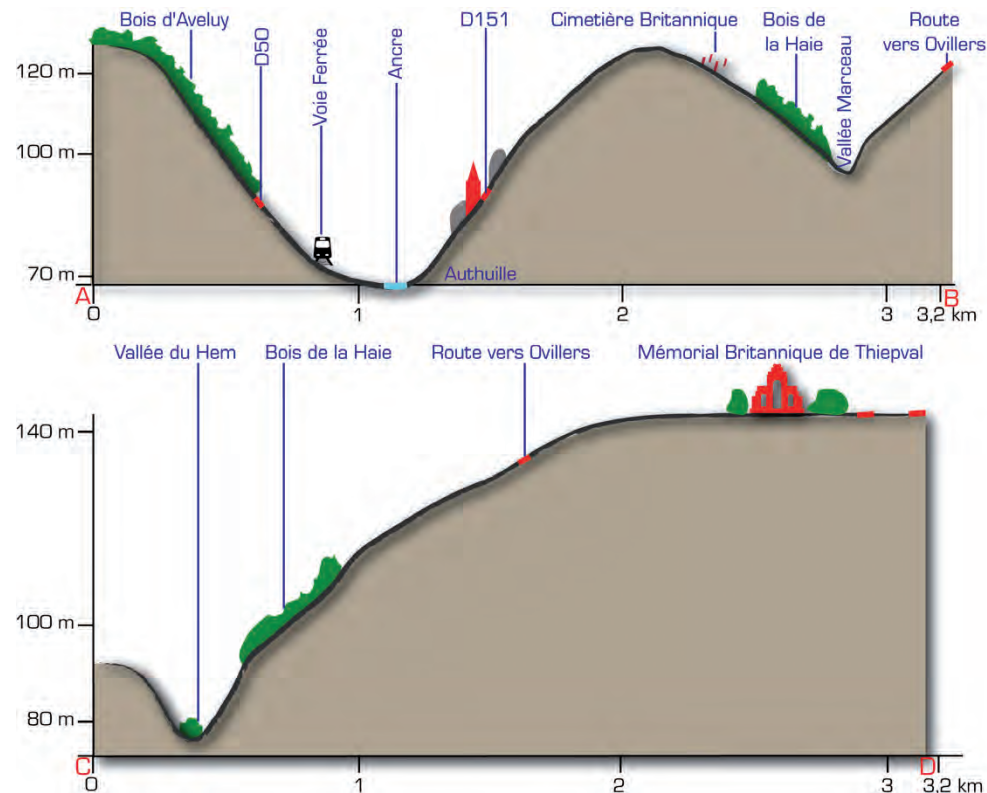


Coupe AB :

Authuille appartient au Val d'Ancre. Le village s'étire à flanc du coteau Est. La vallée sèche "Moreau" sépare Authuille et Oivillers-la-Boiselle.

Coupe CD :

Coupe sur la ligne de crête à l'Est de la commune : le mémorial Britannique sur un point haut marque le paysage.

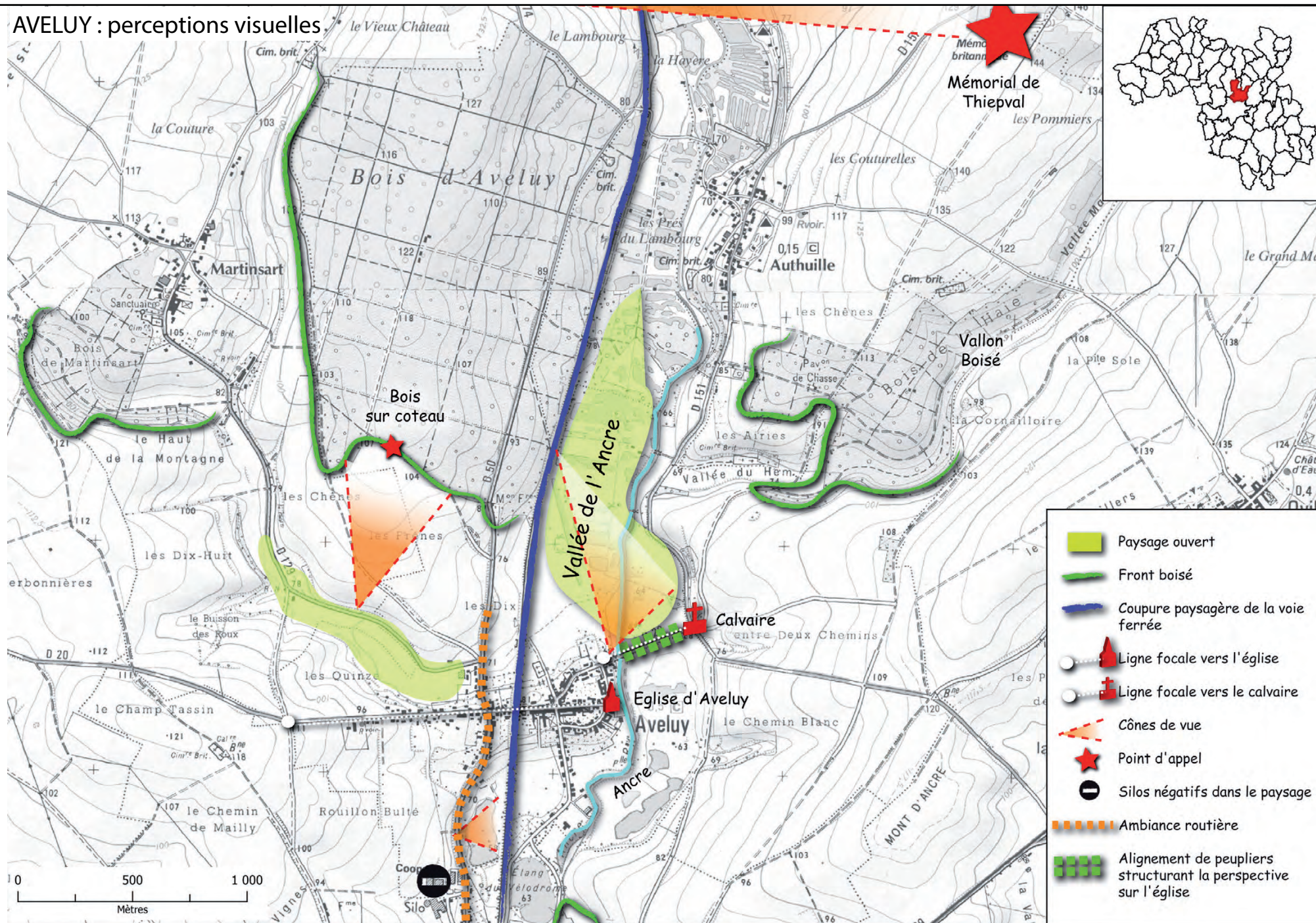


Coupe AB : Le talus au Nord de la D151 révèle la situation du village à flanc du coteau.

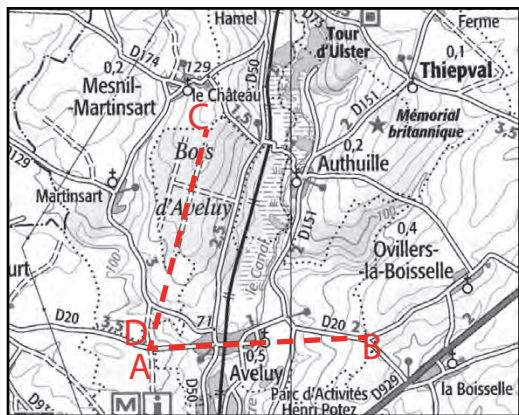


Coupe CD : le mémorial de Thiepval domine le paysage du pays du souvenir, marqué par la guerre.

AVELUY : perceptions visuelles



AVELUY : perceptions visuelles et relief

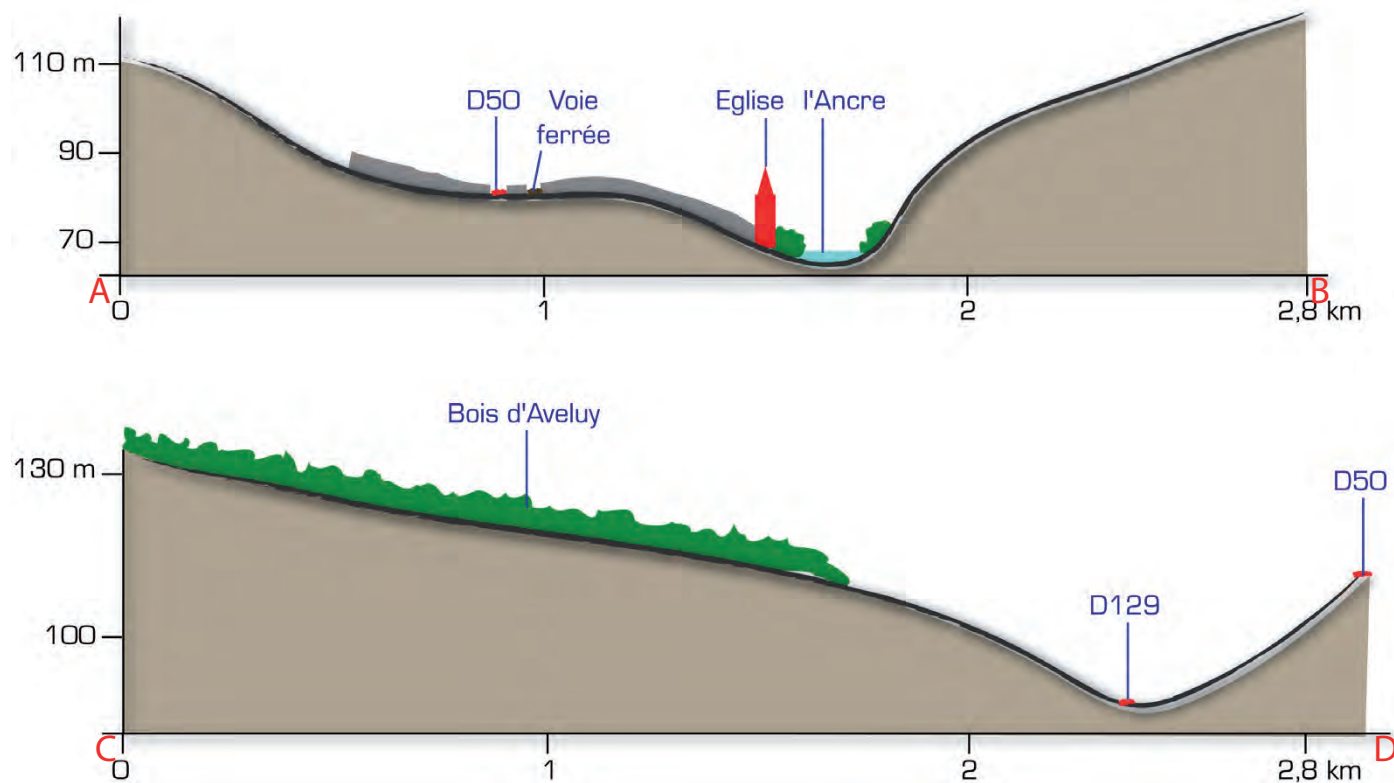


Coupe AB :

Le village est en pente douce vers le vallon humide de l'Ancre. L'église au bord de l'Ancre en est le point d'appel.

Coupe CD :

Le bois d'Aveluy en point haut du coteau constitue un point focal. La D129 se situe dans un point bas. La D50 la surplombe légèrement.



Vue sur l'église par l'Est depuis la D20

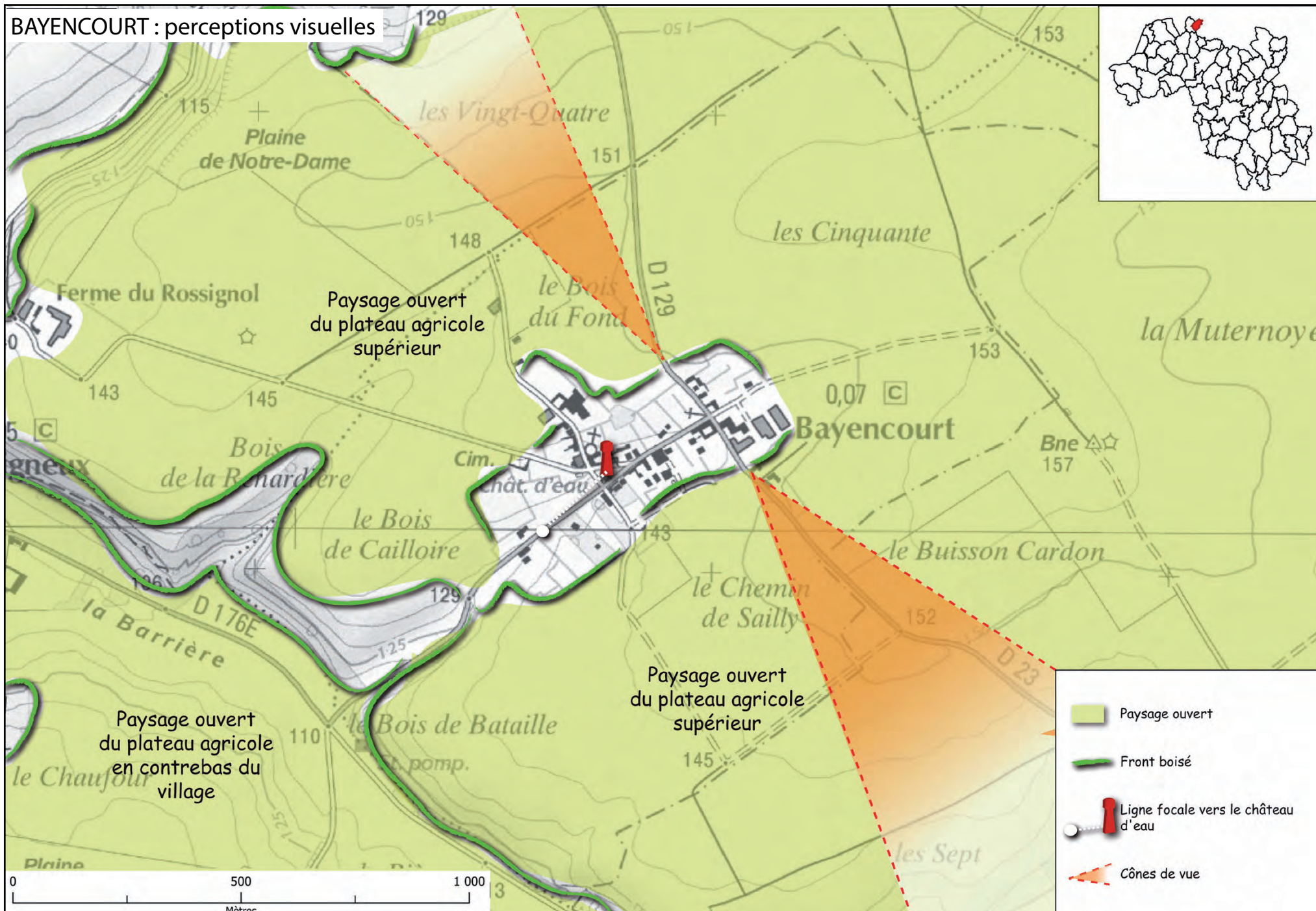


L'Ancre au point de traversée et la plaine alluviale

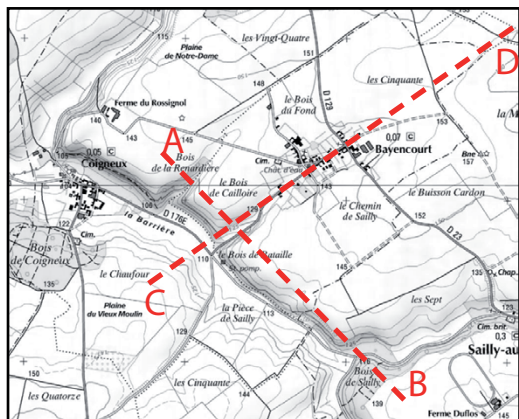


Le bois d'Aveluy depuis D129

BAYENCOURT : perceptions visuelles



BAYENCOURT : perceptions visuelles et relief

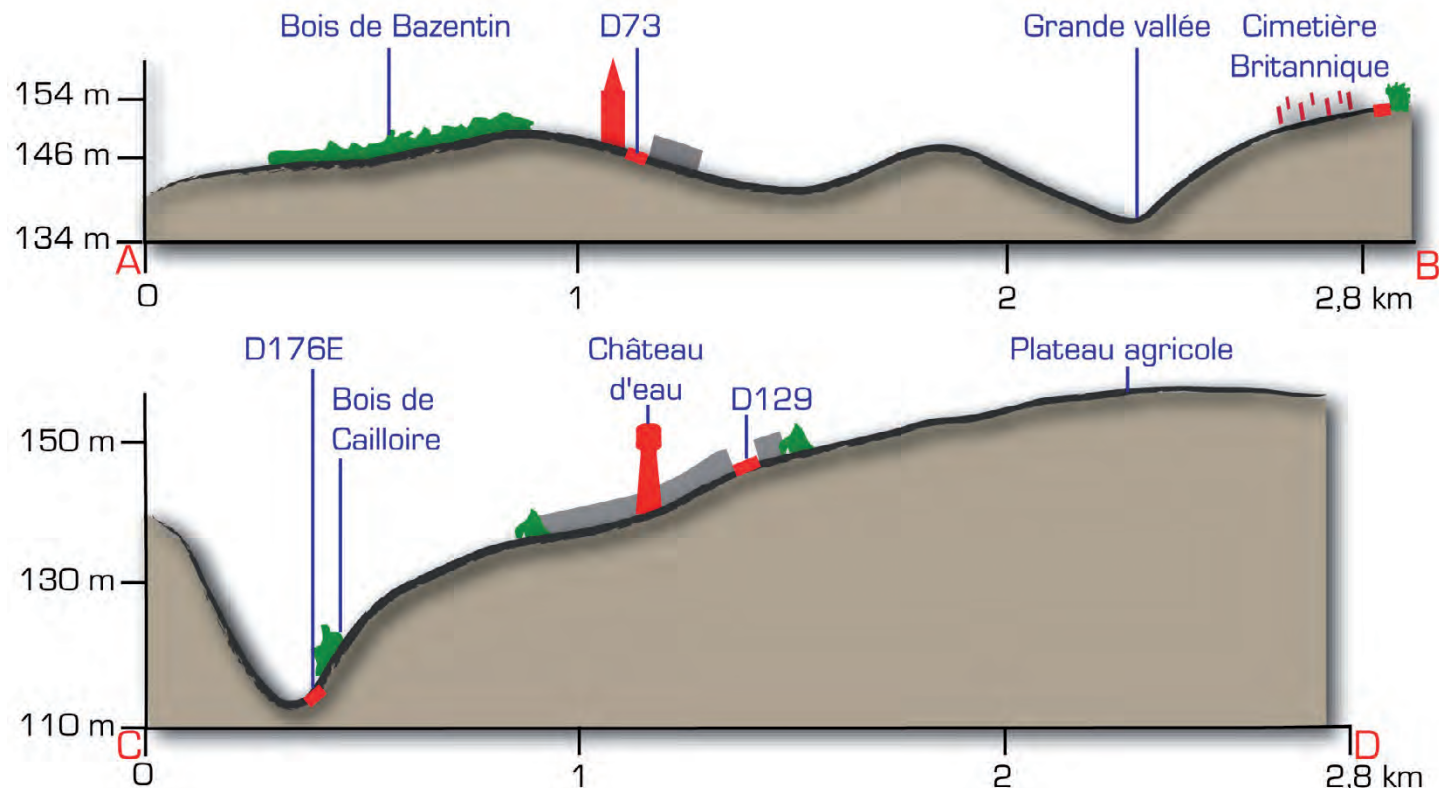


Coupe AB :

Le Sud de la commune est marqué par une succession de petites vallées faisant saillie dans le plateau.

Coupe CD :

Le village est à flanc de coteau. Il domine la D176E située dans un vallon

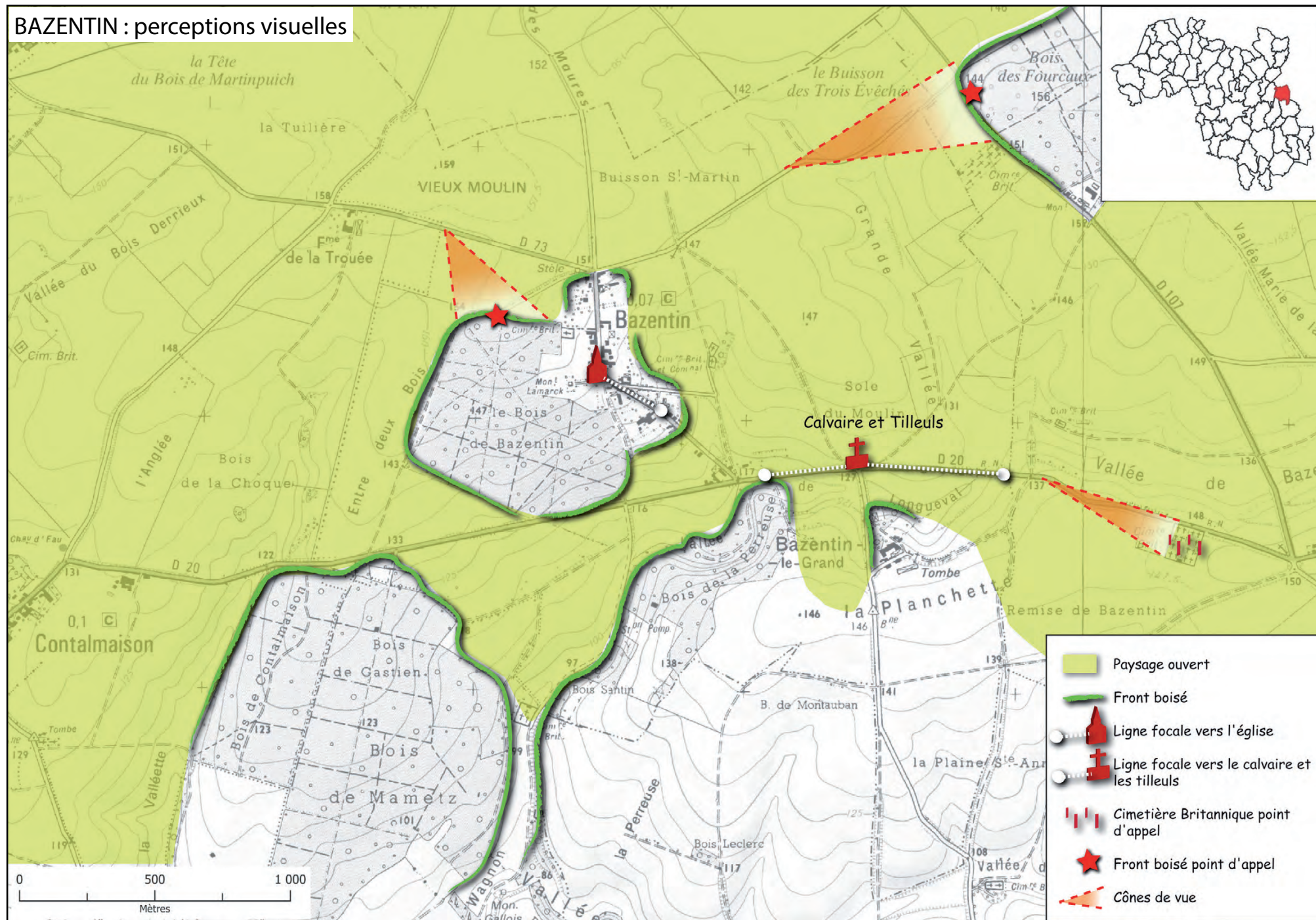


Coupe AB : la D176E épouse le vallon boisé

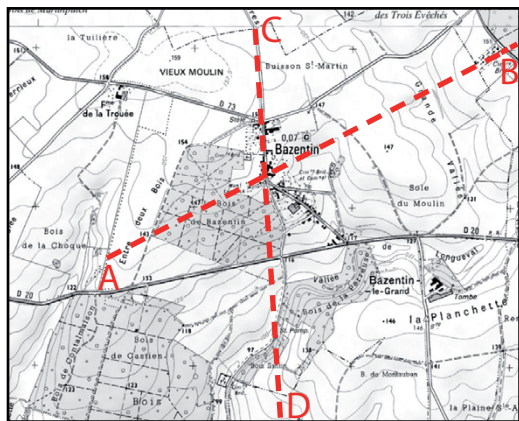


Coupe CD : la D176E est en contrebas du village de Bayencourt. Le bois de Cailloire sur coteau ferme la vue.

BAZENTIN : perceptions visuelles



BAZENTIN : perceptions visuelles et relief

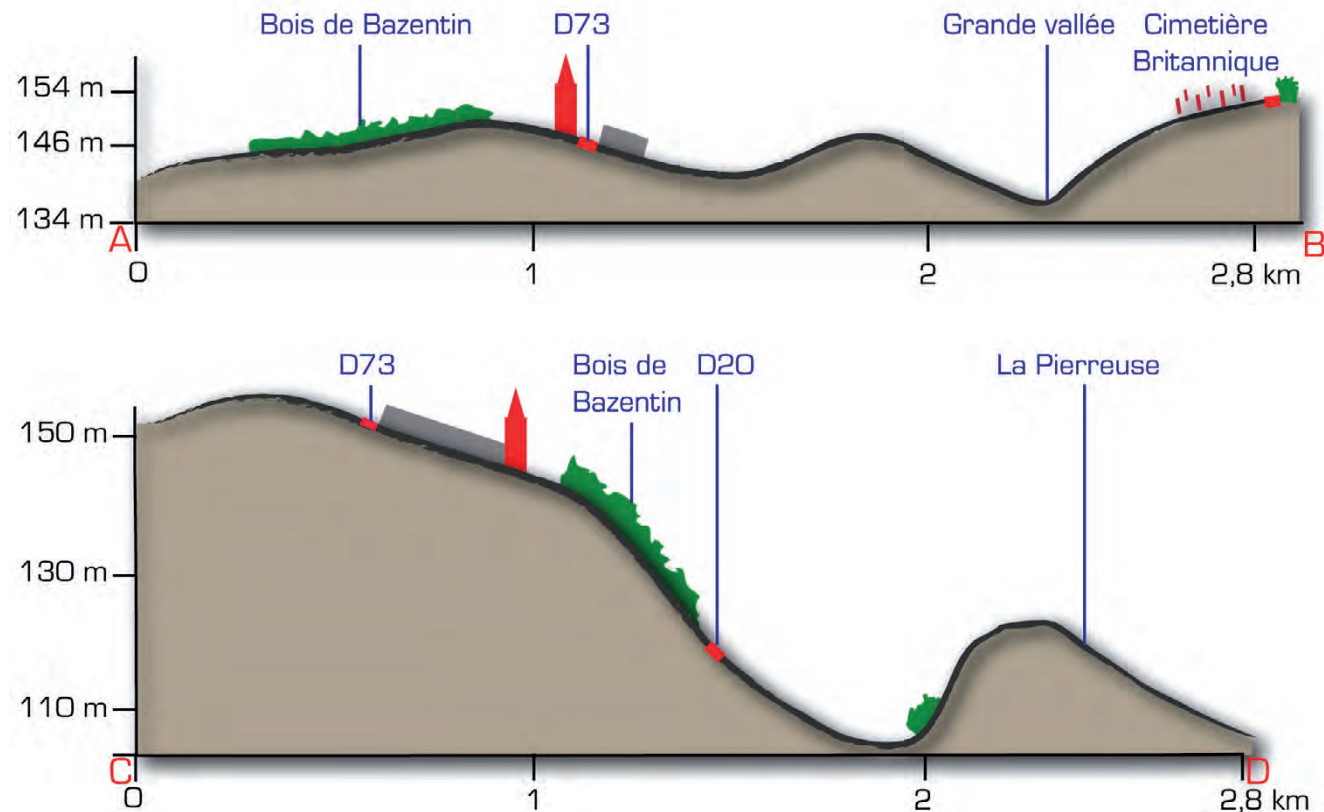


Coupe AB :

Entre le village et le cimetière Britannique est présente "la Grande vallée" bien perceptible par le paysage ouvert.

Coupe CD :

Le village est à flanc de coteau.

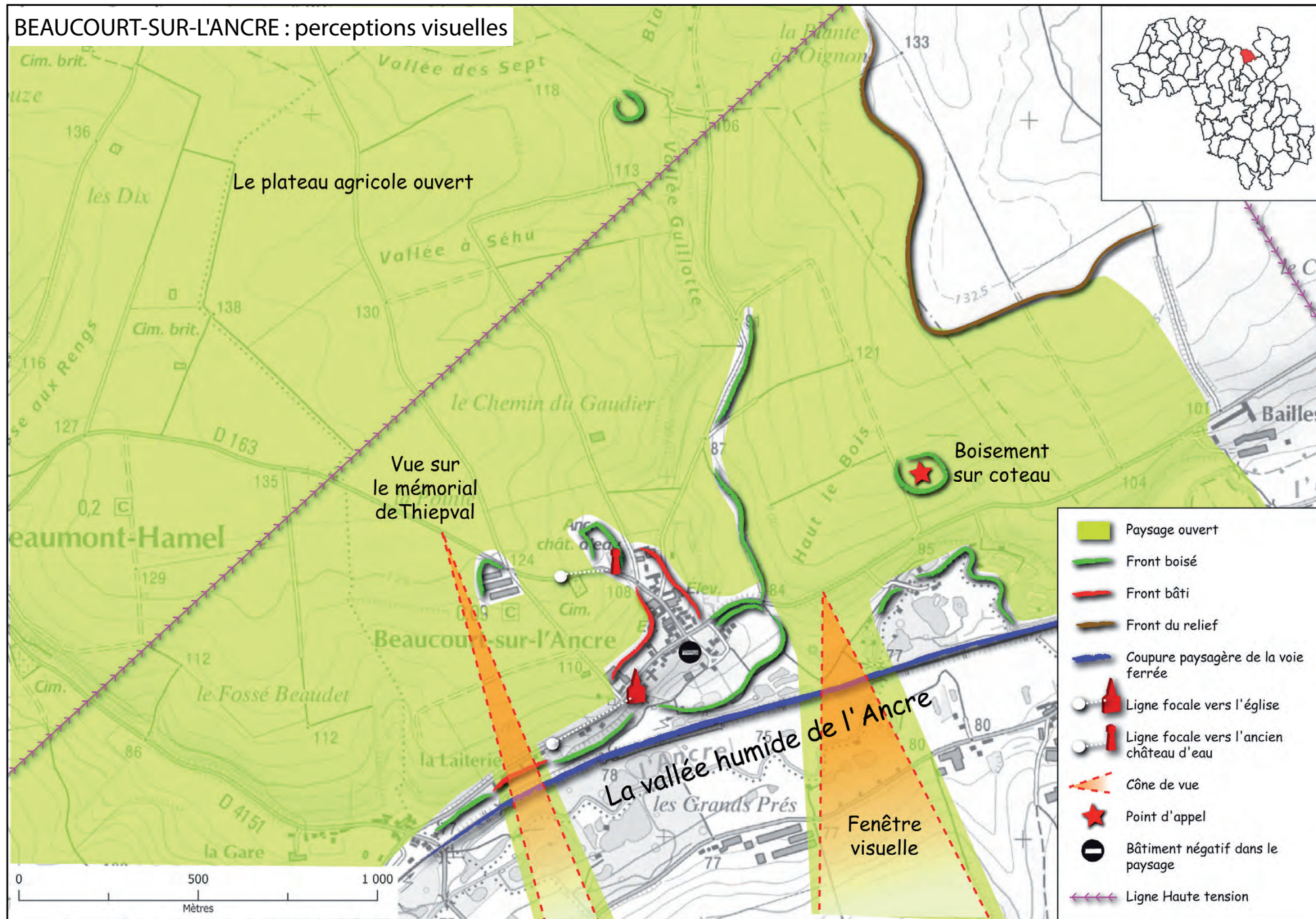


La Grande vallée avec à l'Est le cimetière accolé au bois

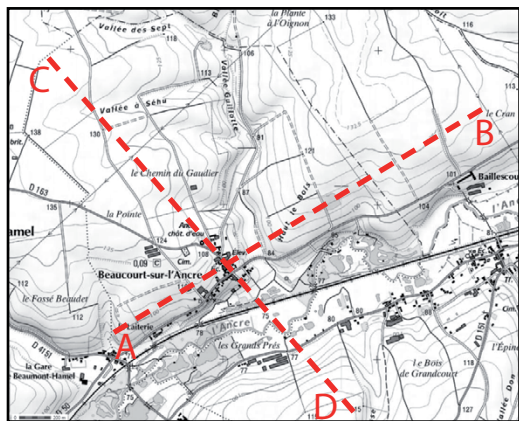


Le bois de Bazentin surplombe la D20

BEAUCOURT-SUR-L'ANCRE : perceptions visuelles



BEAUCOURT SUR L'ANCRE : perceptions visuelles et relief

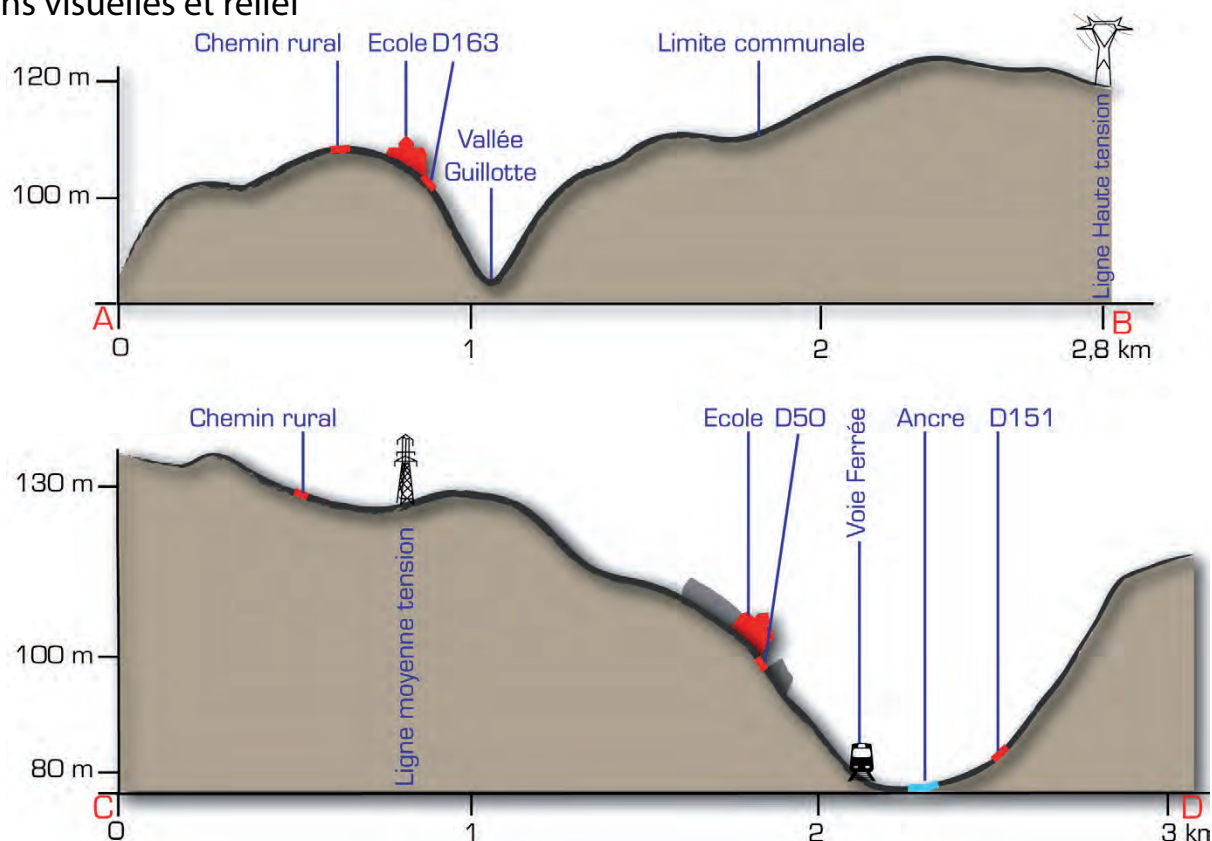


Coupe AB :

La partie Nord du village suit la direction de la vallée sèche "Guilloite" perpendiculaire à la vallée humide de l'Ancre. Le village est plutôt à flanc de la vallée.

Coupe CD :

la partie Sud du village suit l'axe de la D50 épousant le vallon humide de l'Ancre

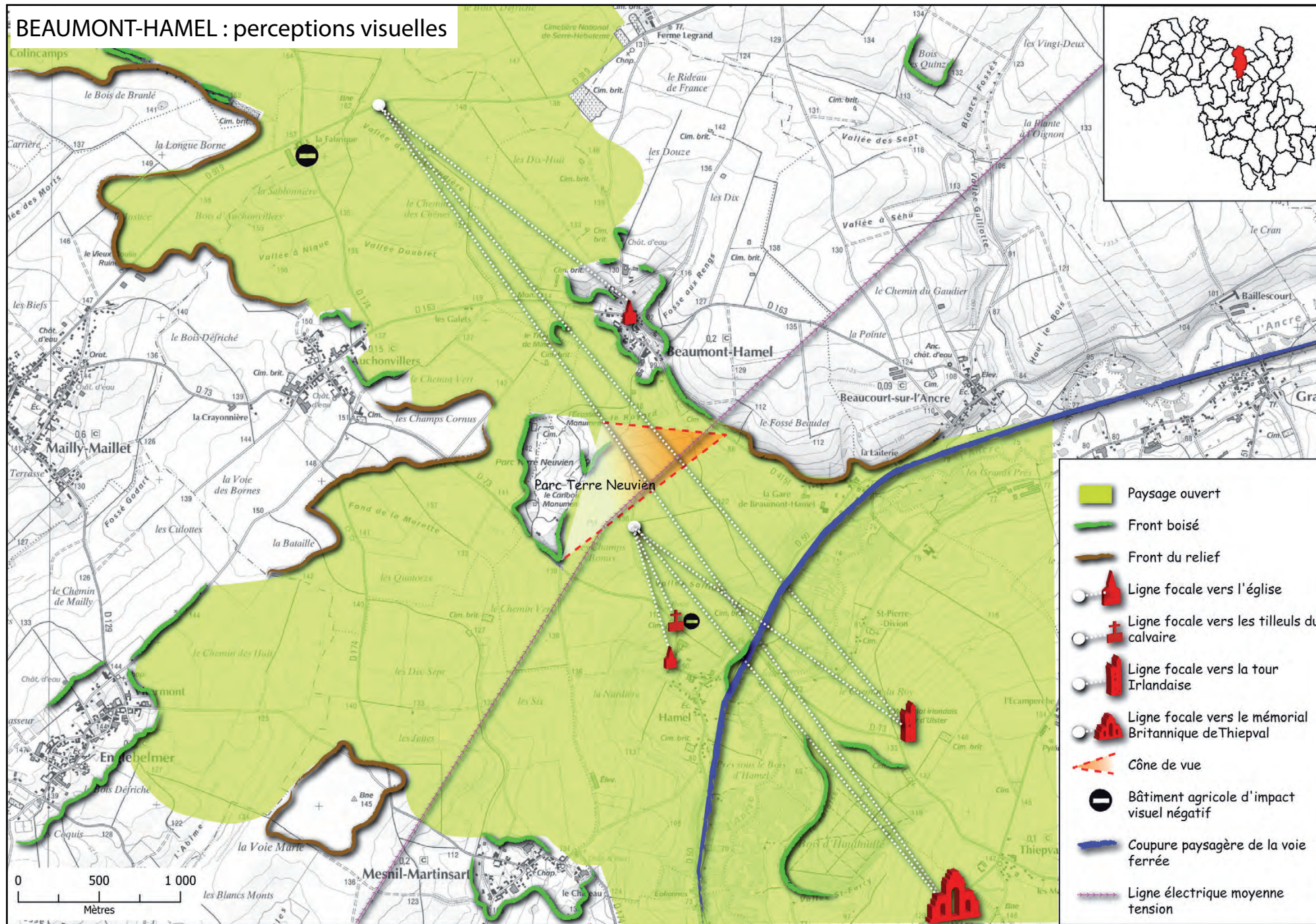


Coupe AB : la vallée sèche Guilloite au Nord Est du village par le chemin de la Hayette

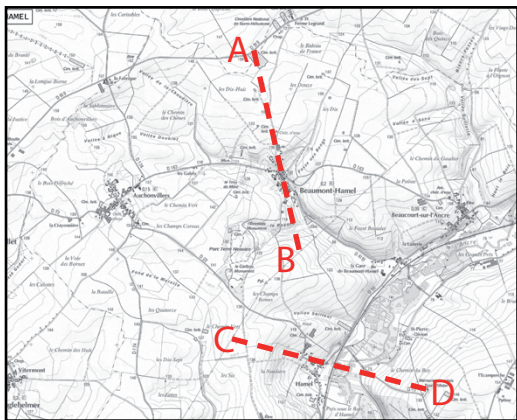


Coupe CD : le bassin versant Nord Ouest de la vallée de l'Ancre apparaît marqué depuis la D50

BEAUMONT-HAMEL : perceptions visuelles



BEAUMONT-HAMEL : perceptions visuelles et relief

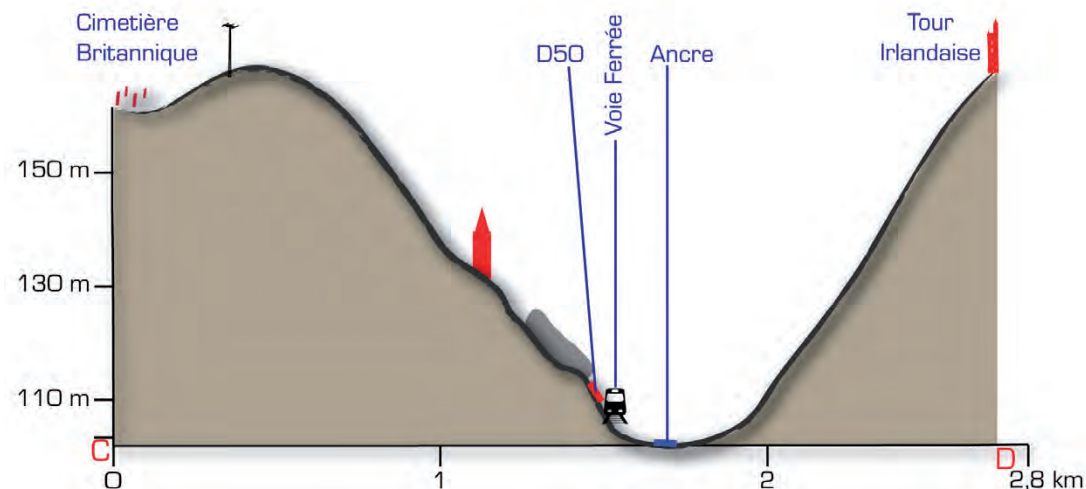
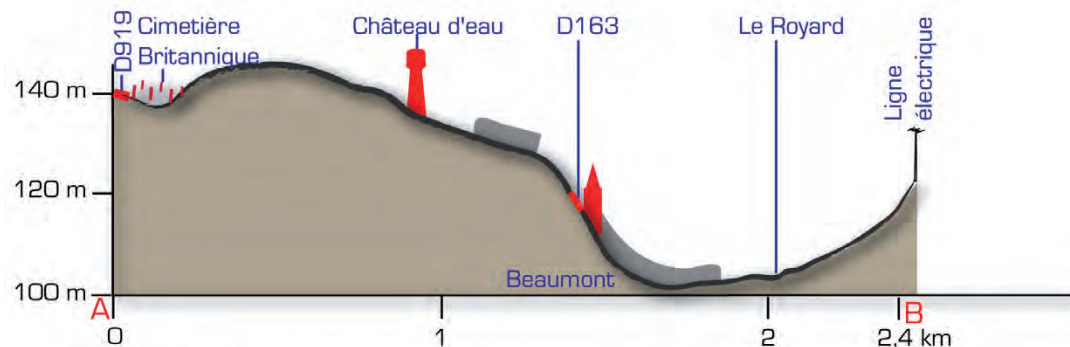


Coupe AB (BEAUMONT) :

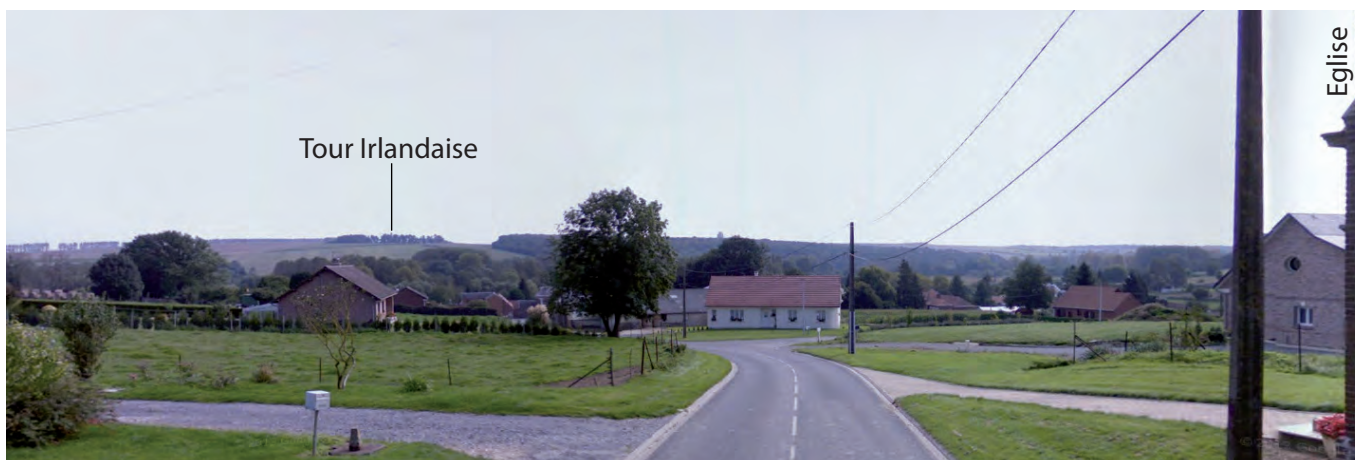
Le village, à flanc de coteau, se situe dans un vallon sec perpendiculaire à l'Ancre. Le village haut est diffus tandis que le village bas est plus dense.

Coupe CD (HAMEL) :

Hamel appartient à la vallée de l'Ancre. Le village est à flanc du vallon.

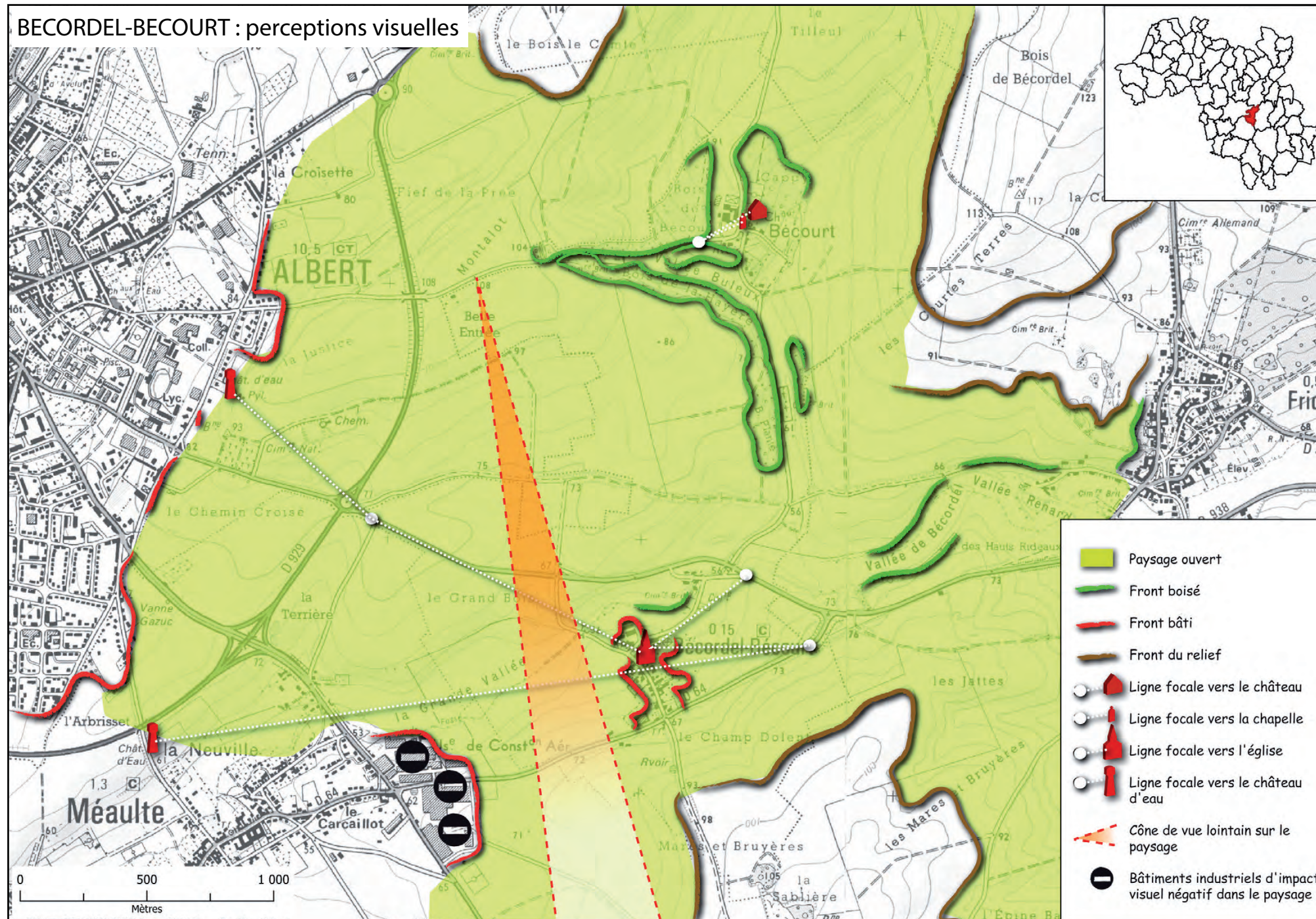


Coupe AB (Beaumont): Deux entités sont présentes, le village haut peu dense et le village bas.

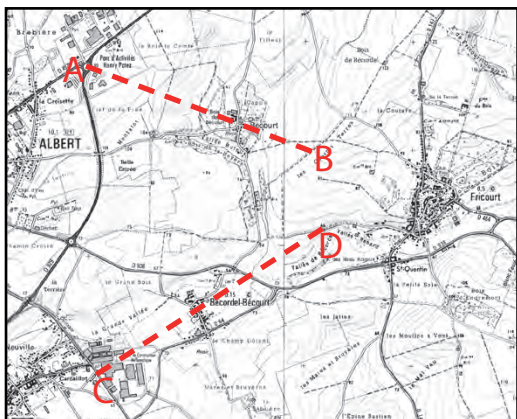


Coupe CD : (Hamel) : L'église domine le village de Hamel. La Tour Irlandaise est visible sur l'autre coteau, séparé par l'Ancre.

BECORDEL-BECOURT : perceptions visuelles



BECORDEL-BECOURT : perceptions visuelles et relief

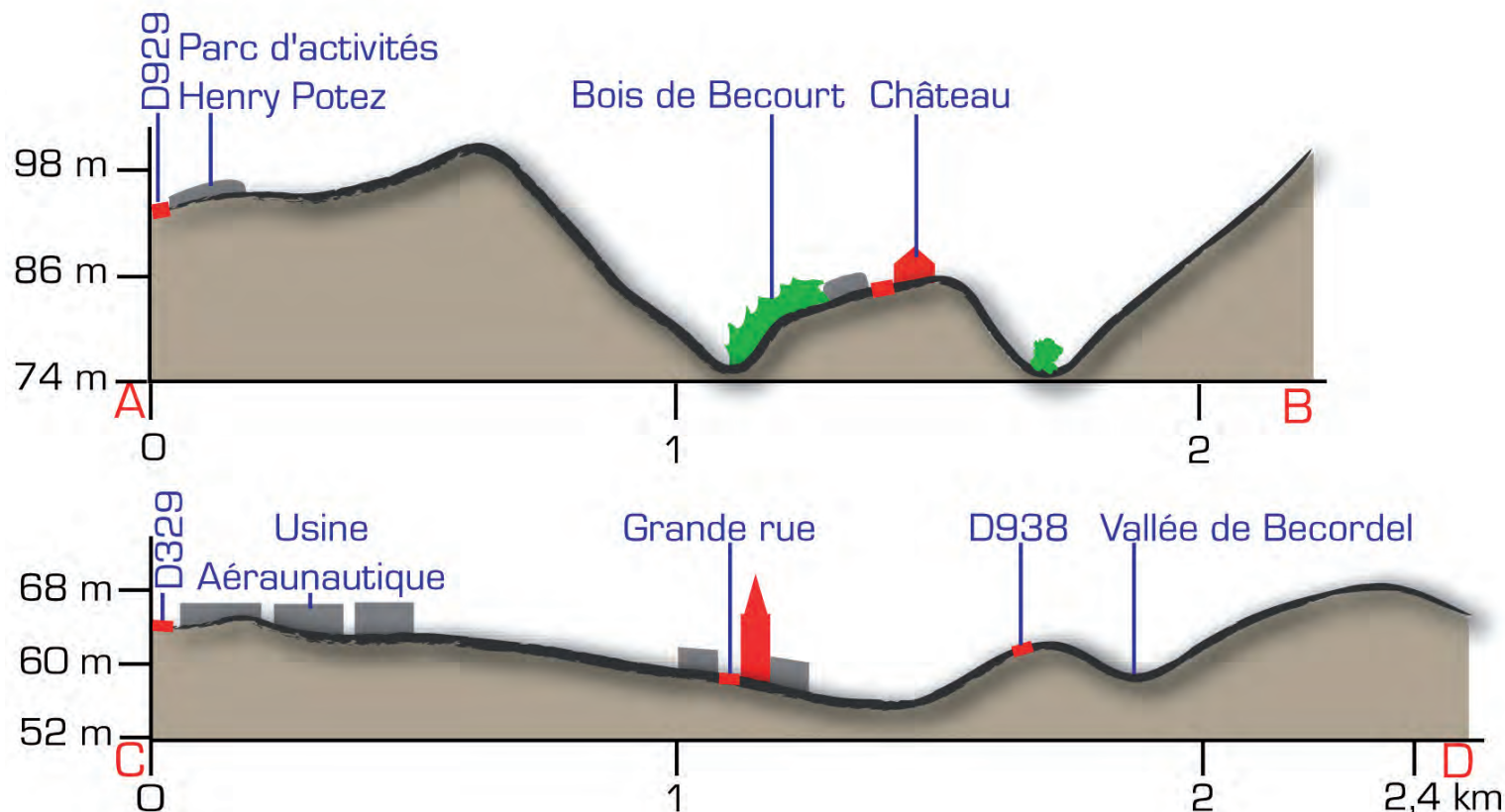


Coupe AB (BECOURT) :

Le hameau de Becourt se situe sur un promontoire mettant en scène le château

Coupe CD (BECORDEL) :

Le village de Becordel est surplombé par l'usine aéronautique de Méaulte. La D938 surplombe le village et la vallée de Becordel.

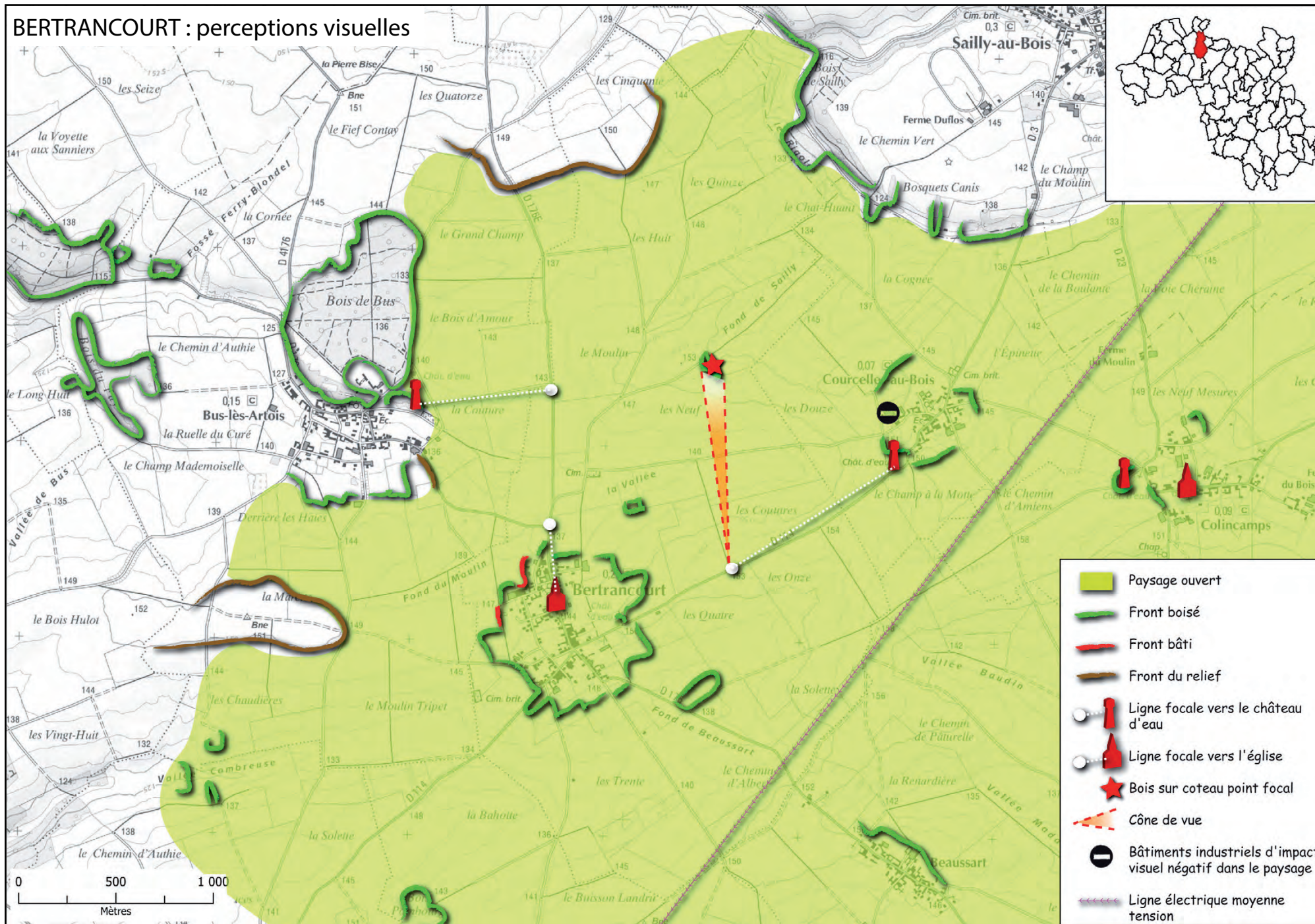


Coupe AB (Becourt) : Le château est le point haut de Becourt.

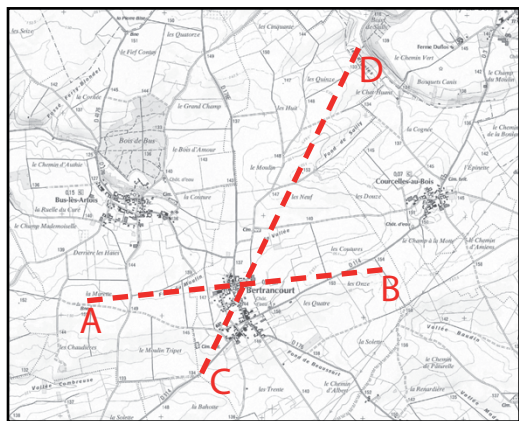


Coupe CD (Becordel) : L'usine aéronautique de Méaulte domine le village de Becordel

BERTRANCOURT : perceptions visuelles



BERTRANCOURT : perceptions visuelles et relief

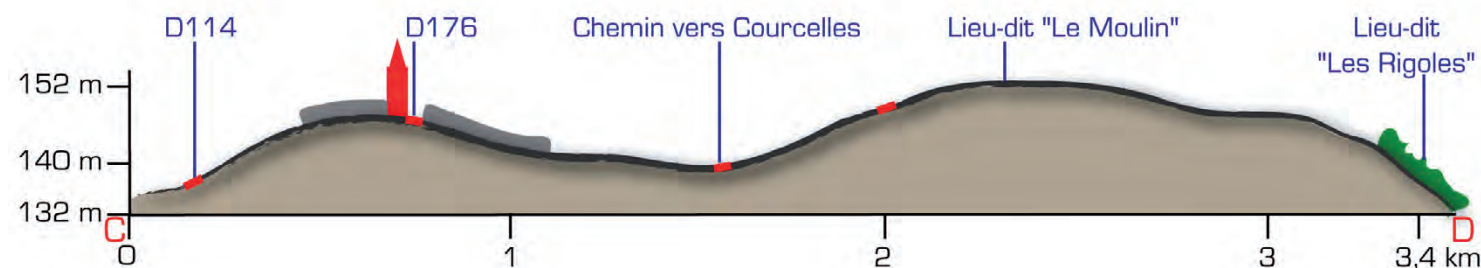
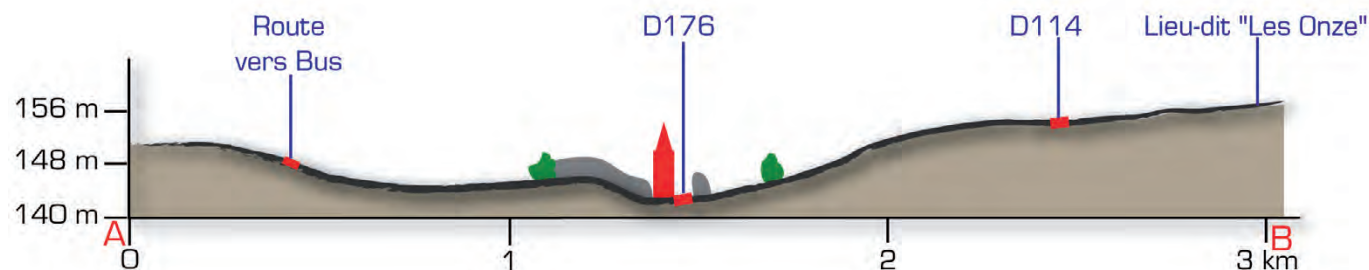


Coupe AB :

La D114 domine Bertrancourt et suit la ligne de crête entre Bertrancourt et Colincamps offrant un grand potentiel de vues.

Coupe CD :

Relief de plateau ondulé où Bertrancourt est en léger promontoire.

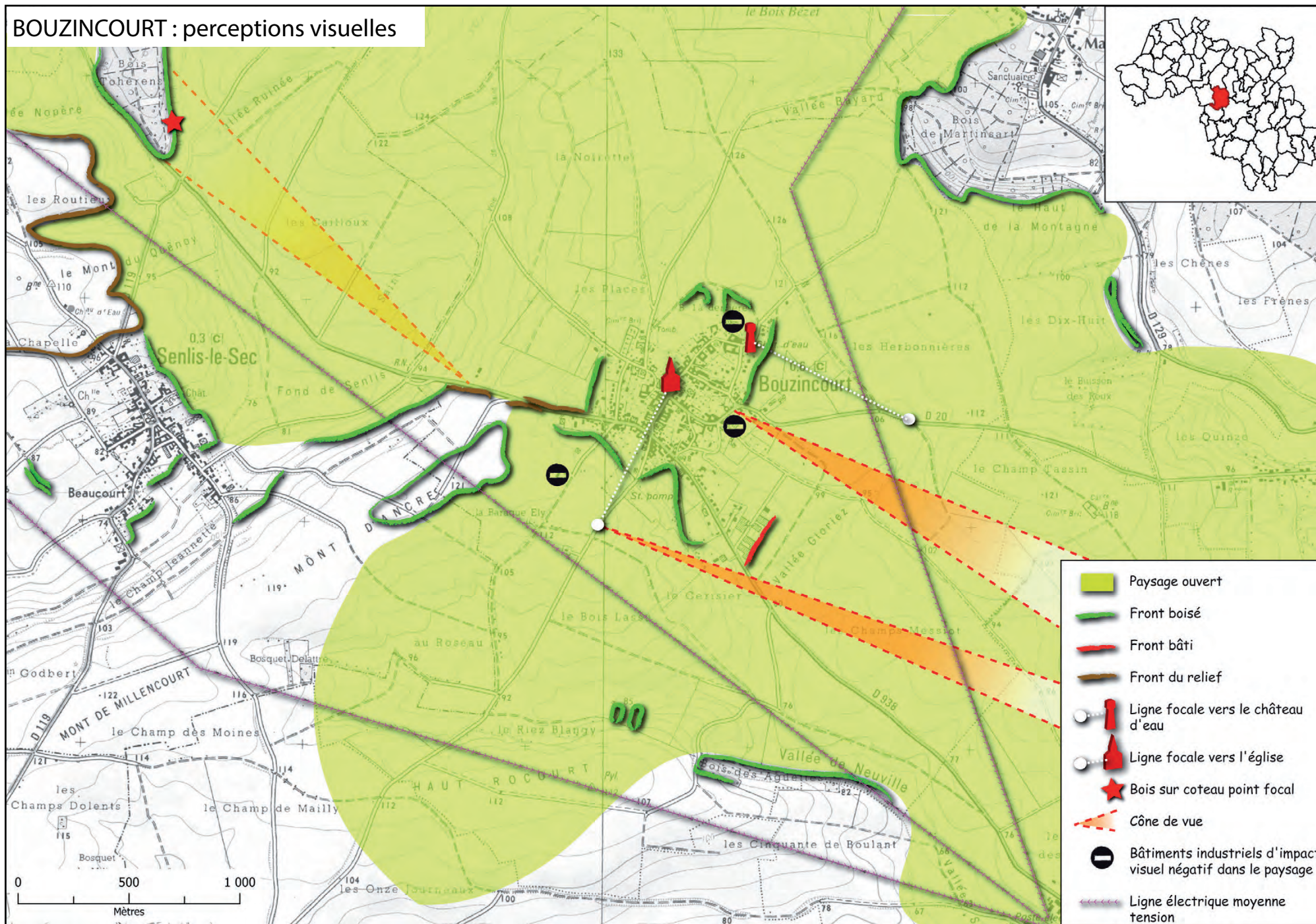


Coupe AB : Le plateau ondulé depuis la D114

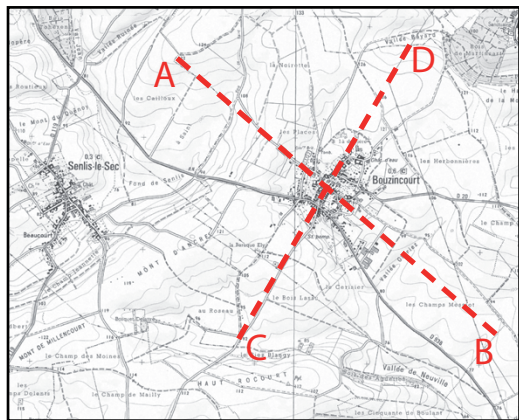


Coupe CD : le léger vallonement du plateau depuis le chemin de Courcelles

BOUZINCOURT : perceptions visuelles



BOUZINCOURT : perceptions visuelles et relief

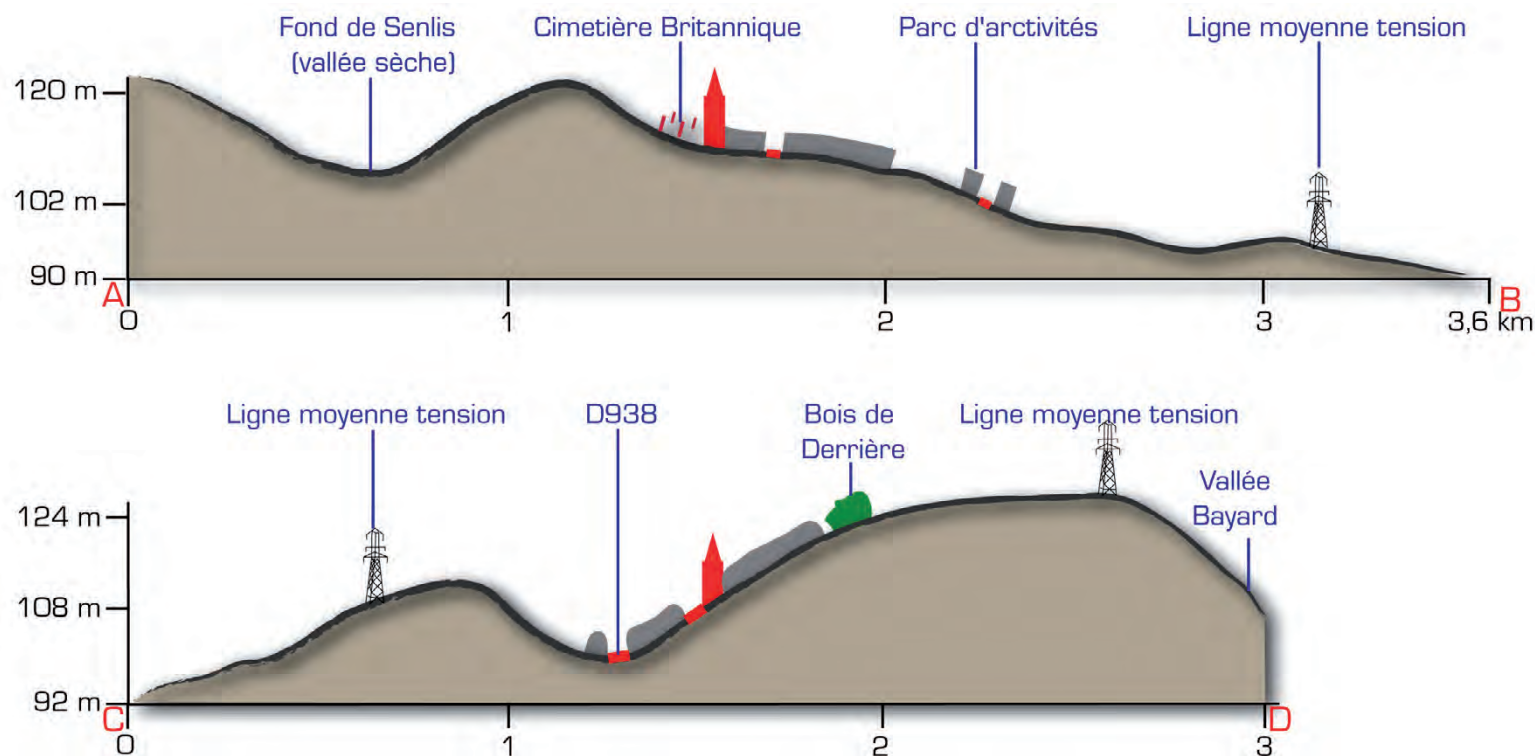


Coupe AB :

Vers le Sud Est, la déclivité est régulière, ouvrant des vues sur Albert, dans la vallée.

Coupe CD :

La D938 est en point bas du village. La situation à flanc de coteau se ressent particulièrement au niveau de la place de l'église.

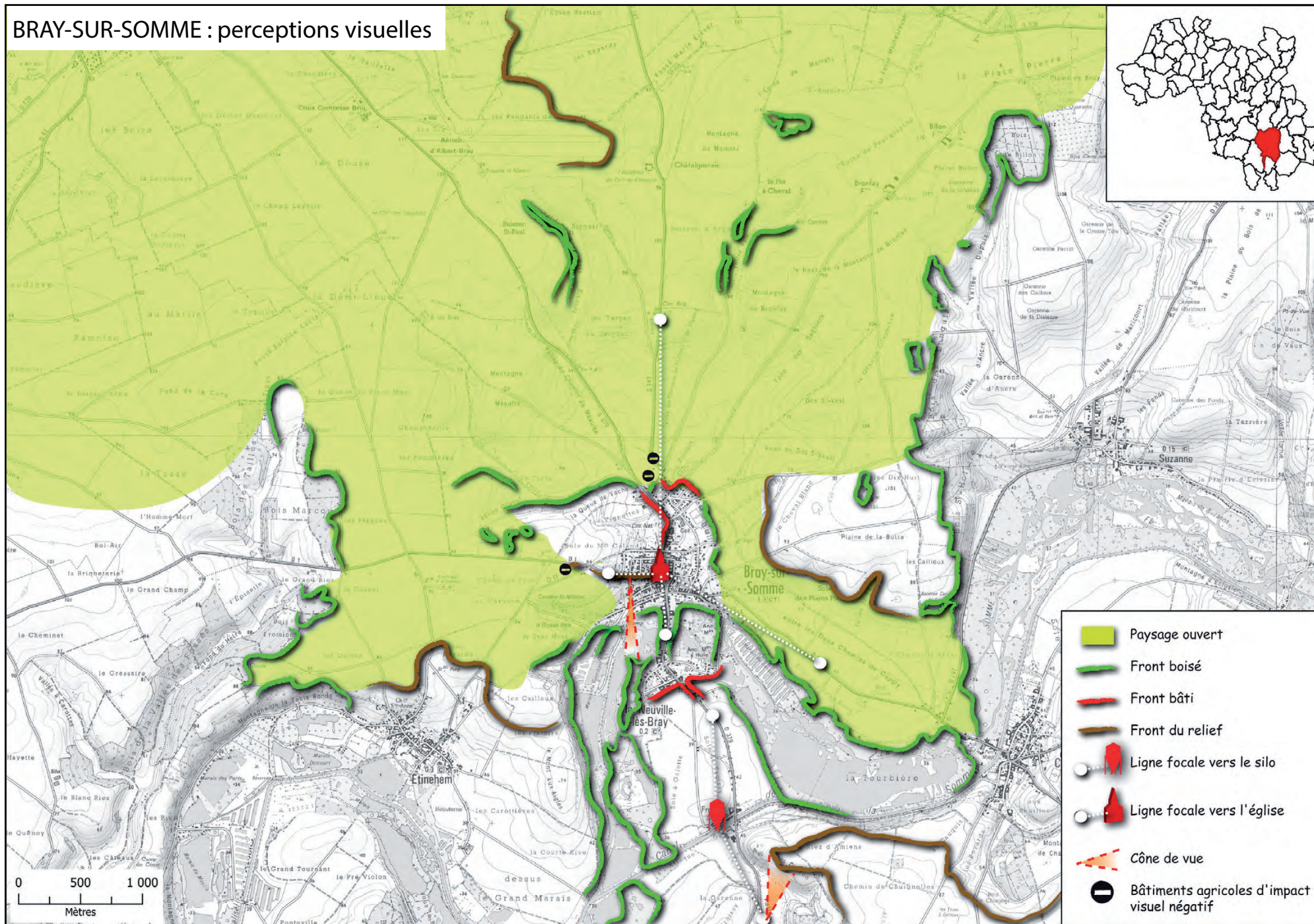


Coupe AB : La pente régulière vers Albert génère des vues sur les points focaux de la ville.

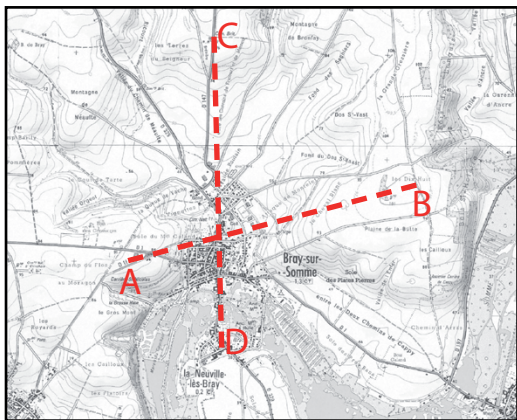


Coupe CD : La place de l'église montre de manière très lisible la situation à flanc de coteau

BRAY-SUR-SOMME : perceptions visuelles



BRAY-SUR-SOMME : perceptions visuelles et relief

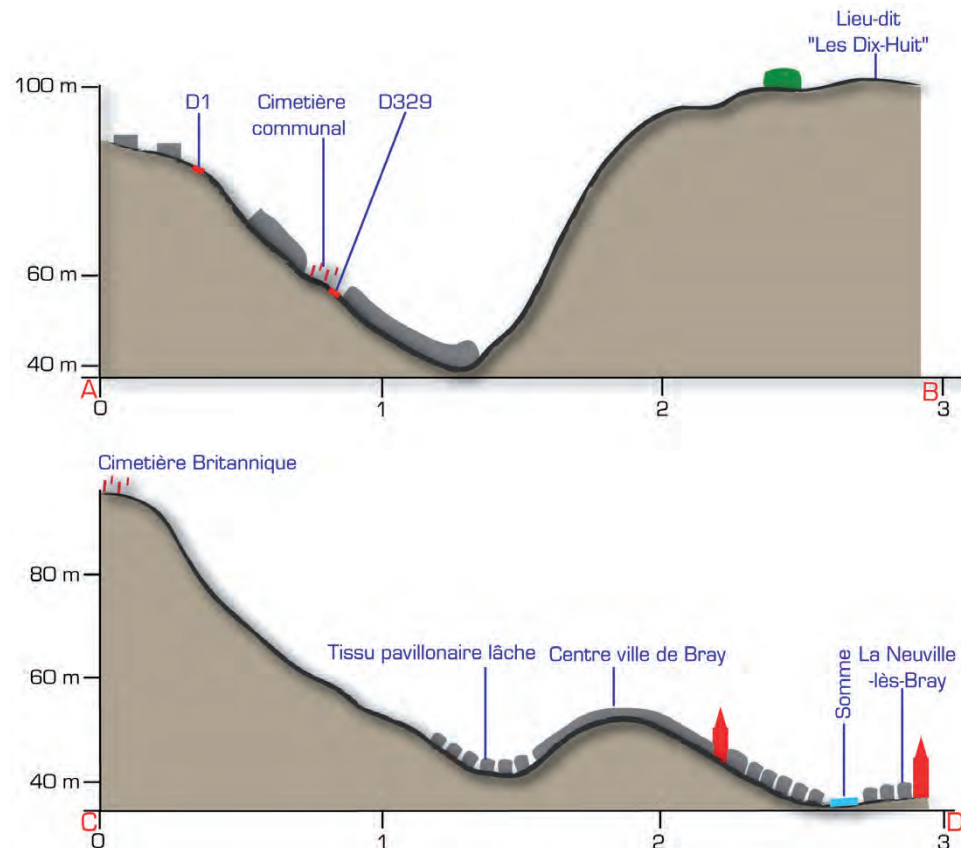


Coupe AB :

On perçoit le relief de vallée sèche perpendiculaire au méandre de la Somme. Bray-sur-Somme se situe sur son coteau Ouest

Coupe CD :

Le vallonement de la Somme est marqué au Sud du centre ville. Toutefois, la vue sur le fleuve est furtive par l'urbanisation linéaire entre Bray et la Neuville-lès-Bray

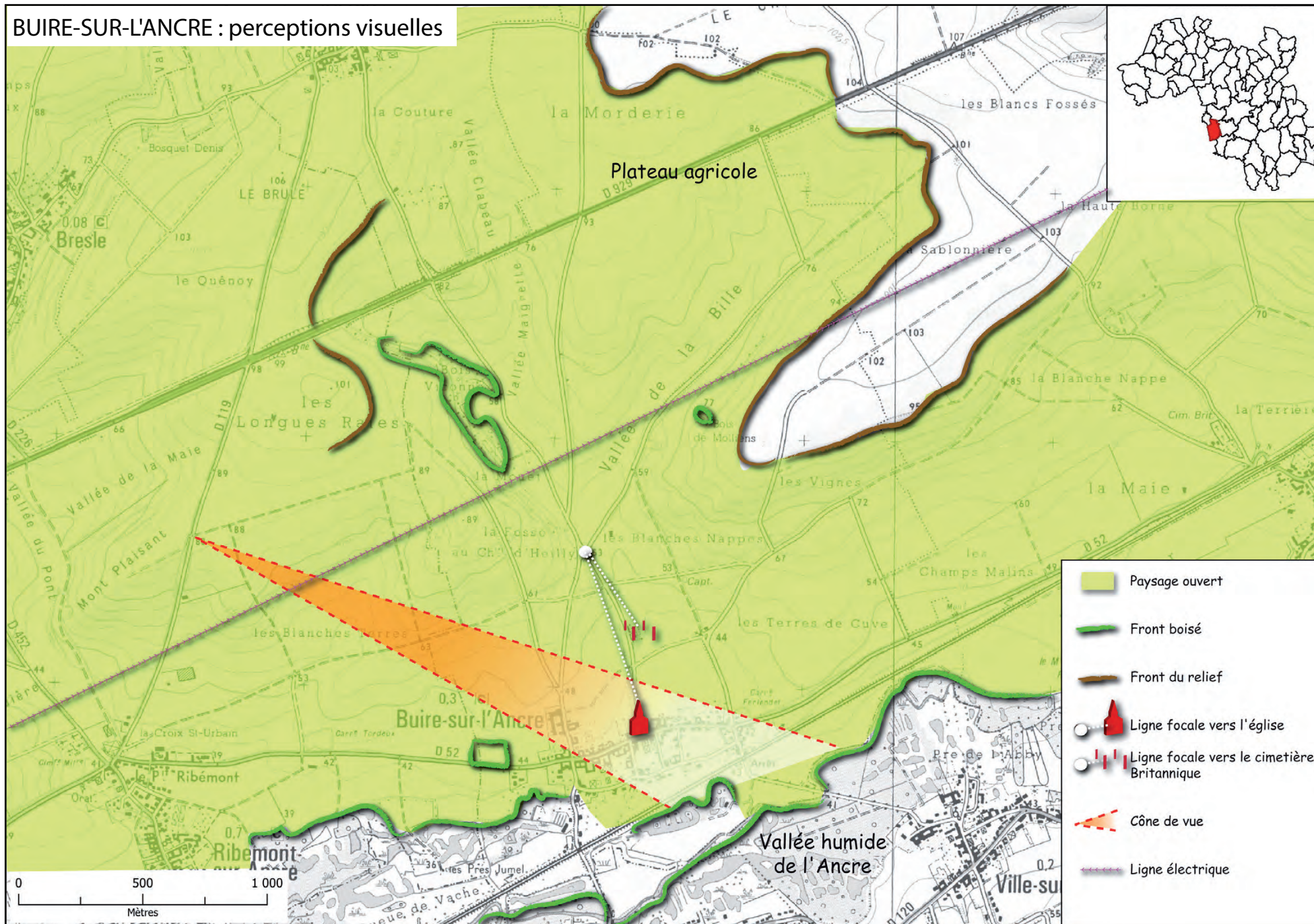


Coupe AB : La vallée sèche depuis l'Ouest par la D1

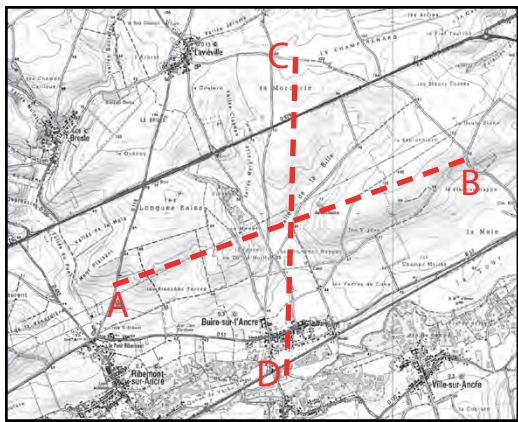


Coupe CD : Montée venant de la Somme par le Sud. La déclivité est bien ressentie.

BUIRE-SUR-L'ANCRE : perceptions visuelles



BUIRE-SUR-L'ANCRE : perceptions visuelles et relief

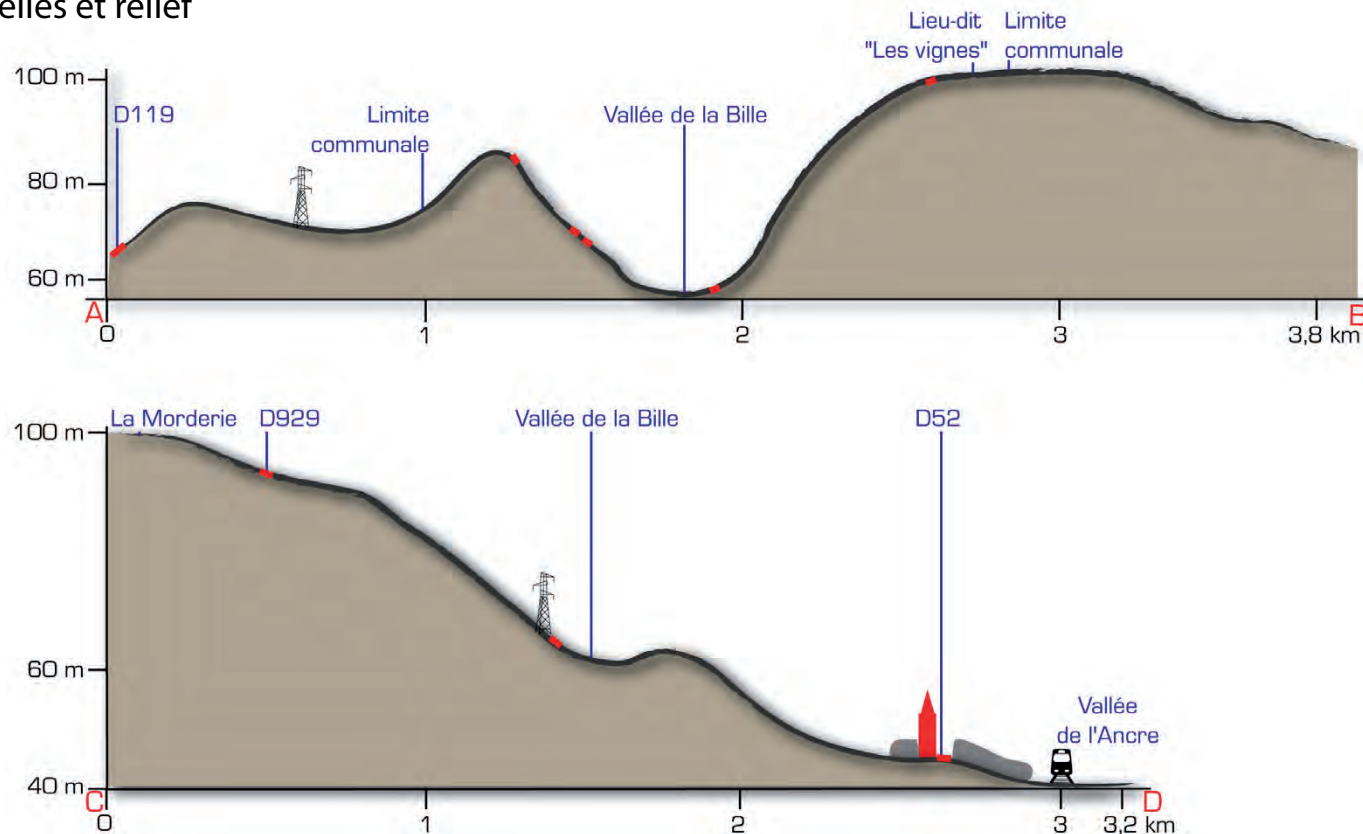


Coupe AB :

Au nord de la commune est présente la vallée sèche "Vallée de la Bille".

Coupe CD :

La commune est dans la vallée de l'Ancre. Le bassin versant au Nord crée un potentiel de vues important vers le Sud.

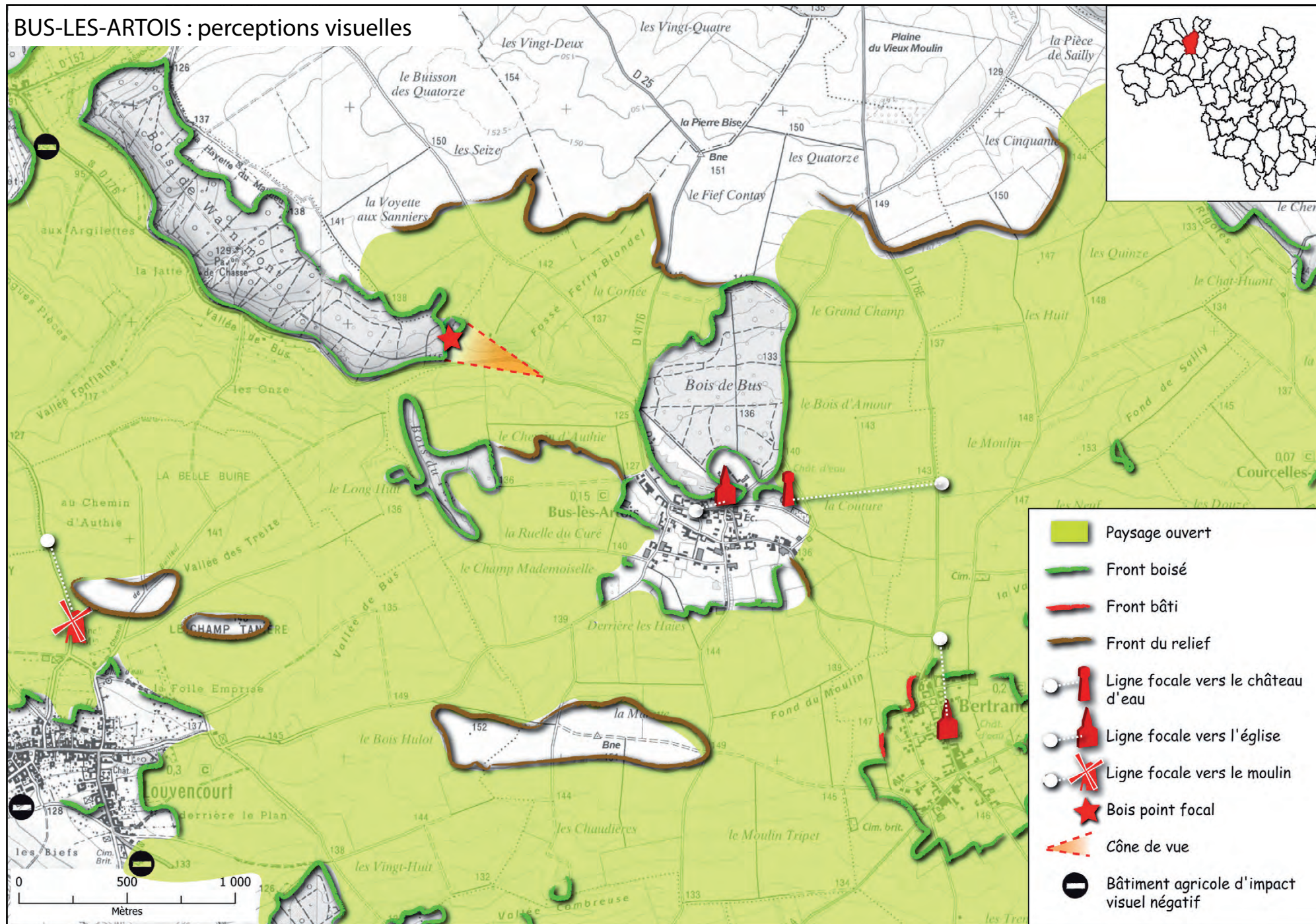


Coupe AB : Vallée sèche de la Bille depuis le Sud.

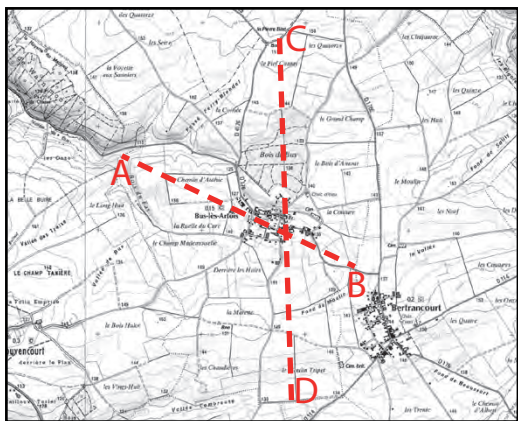


Coupe CD : Venant de l'Ouest par la D52, on perçoit la forme du bassin versant vers le vallon humide de l'Ancre.

BUS-LES-ARTOIS : perceptions visuelles



BUS-LES-ARTOIS : perceptions visuelles et relief

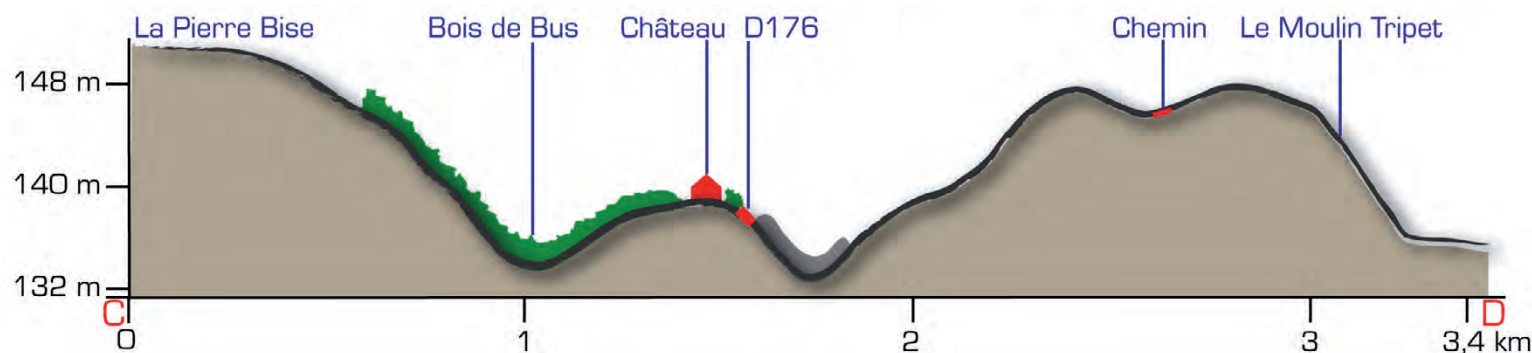
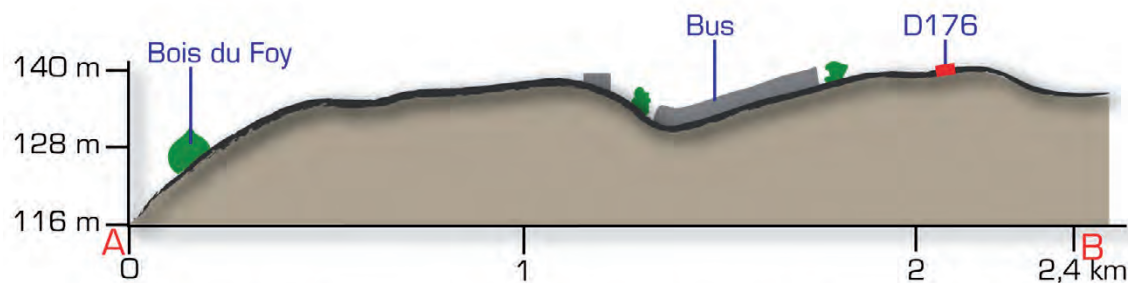


Coupe AB :

La coupe longitudinale sur la rue du Milieu montre une légère pente vers l'Ouest. A l'Ouest la vallée sèche vers l'Authie est marquée.

Coupe CD :

La commune est dans la vallée de l'Ancre. Le bassin versant au Nord crée un potentiel de vues important vers le Sud

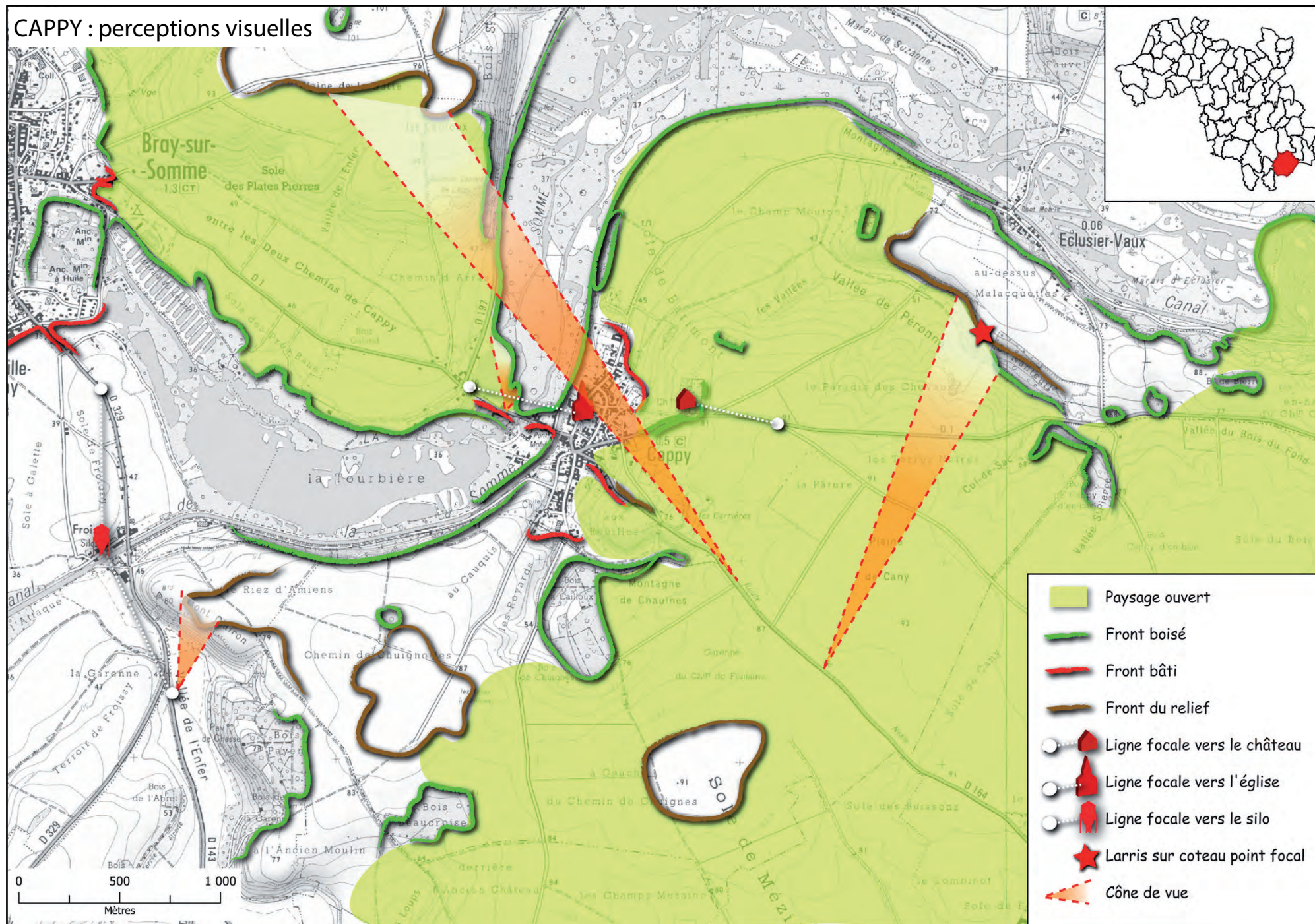


Coupe AB : Vallée sèche à l'Ouest du village venant d'Authie

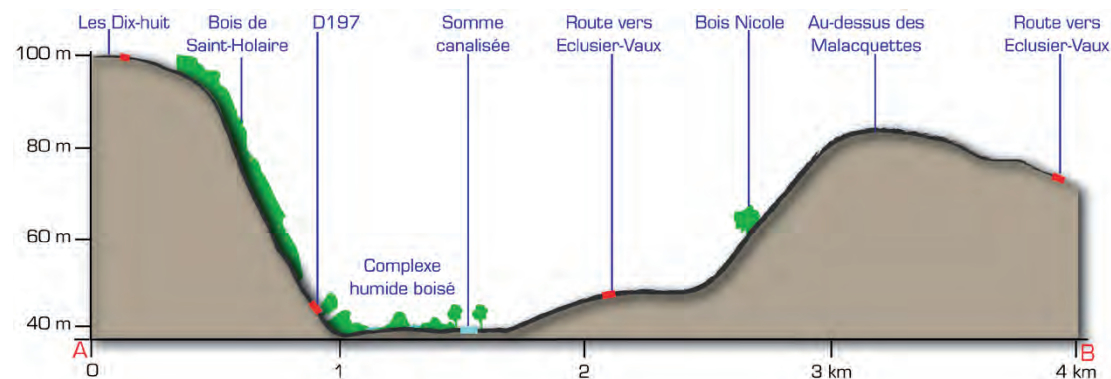
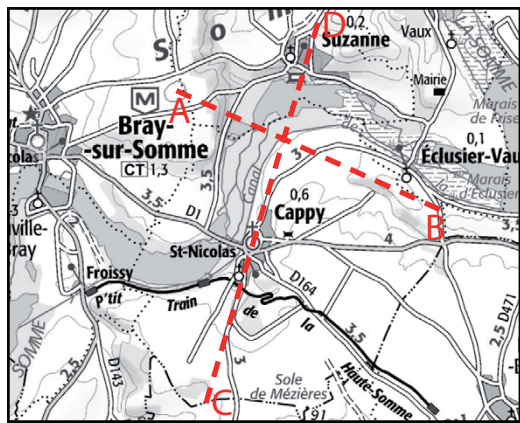


Coupe CD : Le château de Bus-lès-Artois est en point haut du village

CAPPY : perceptions visuelles



CAPPY : perceptions visuelles et relief

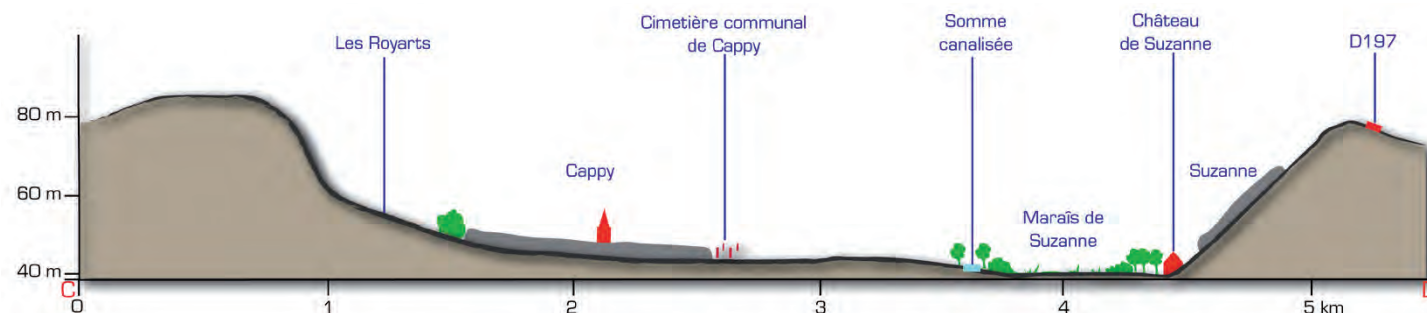


Coupe AB :

Au nord du territoire communal, la colline boisée à l'Est de Bray-sur-Somme est plus haute et plus abrupte que la colline "Au-dessus des Malacquettes"

Coupe CD :

Cappy s'étire dans le méandre de la Somme dans un axe Nord Sud.

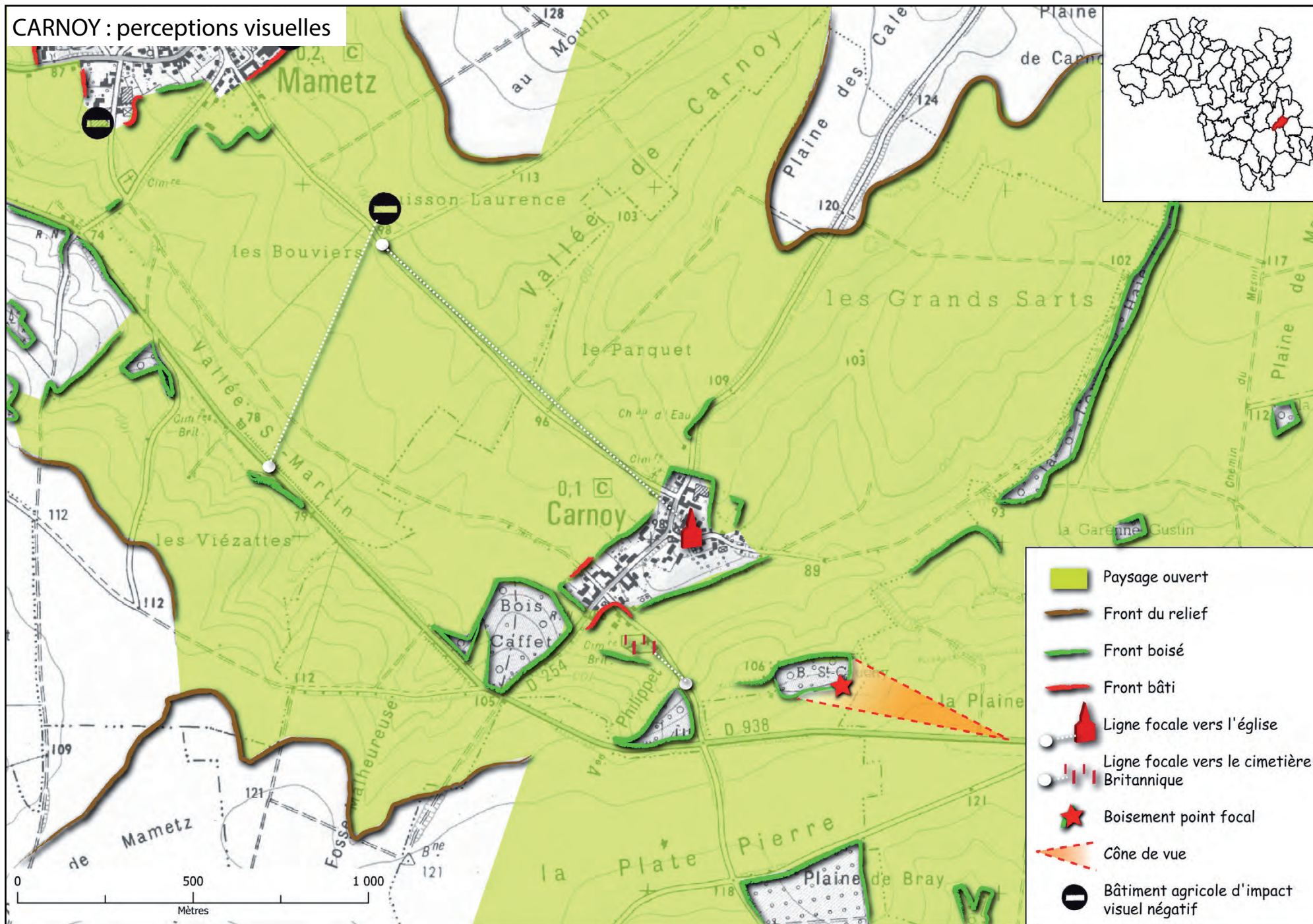


Coupe AB : La Somme canalisée

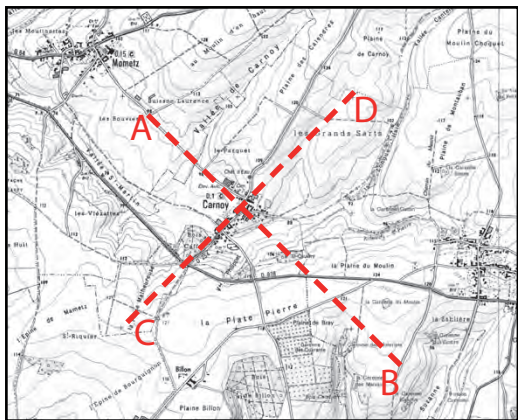


Coupe CD : Cappy s'étire dans la vallée de la Somme

CARNOY : perceptions visuelles



CARNOY : perceptions visuelles et relief

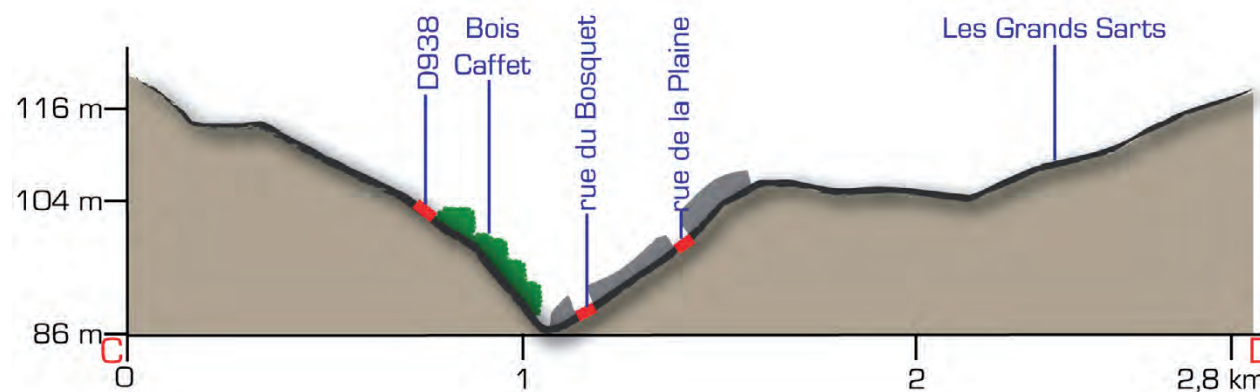
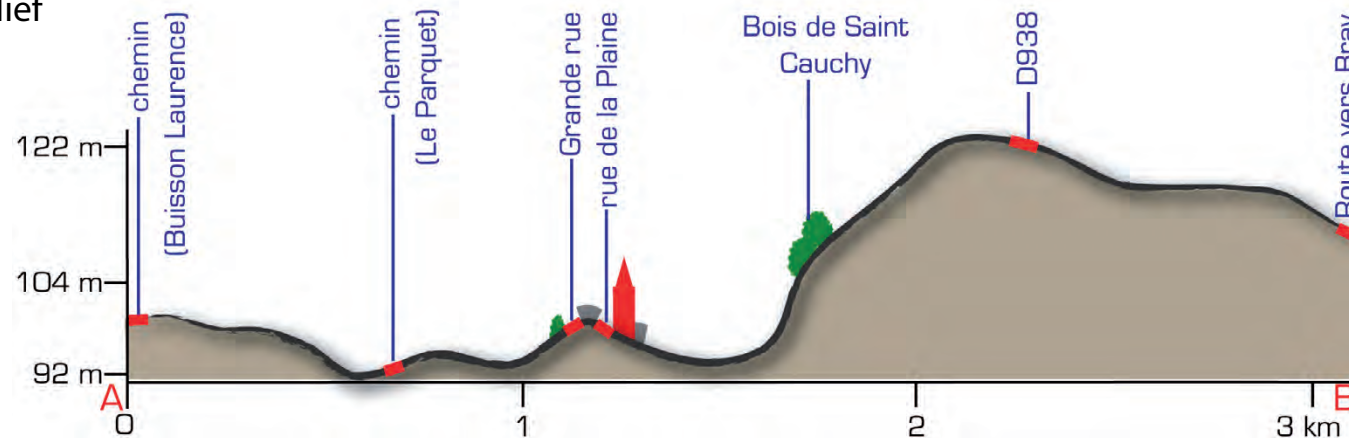


Coupe AB :

Carnoy appartient à une vallée sèche. Le village est dominé par la D938 au Sud.

Coupe CD :

Carnoy est à flanc du coteau de la vallée sèche, idéalement exposé au Sud-Ouest

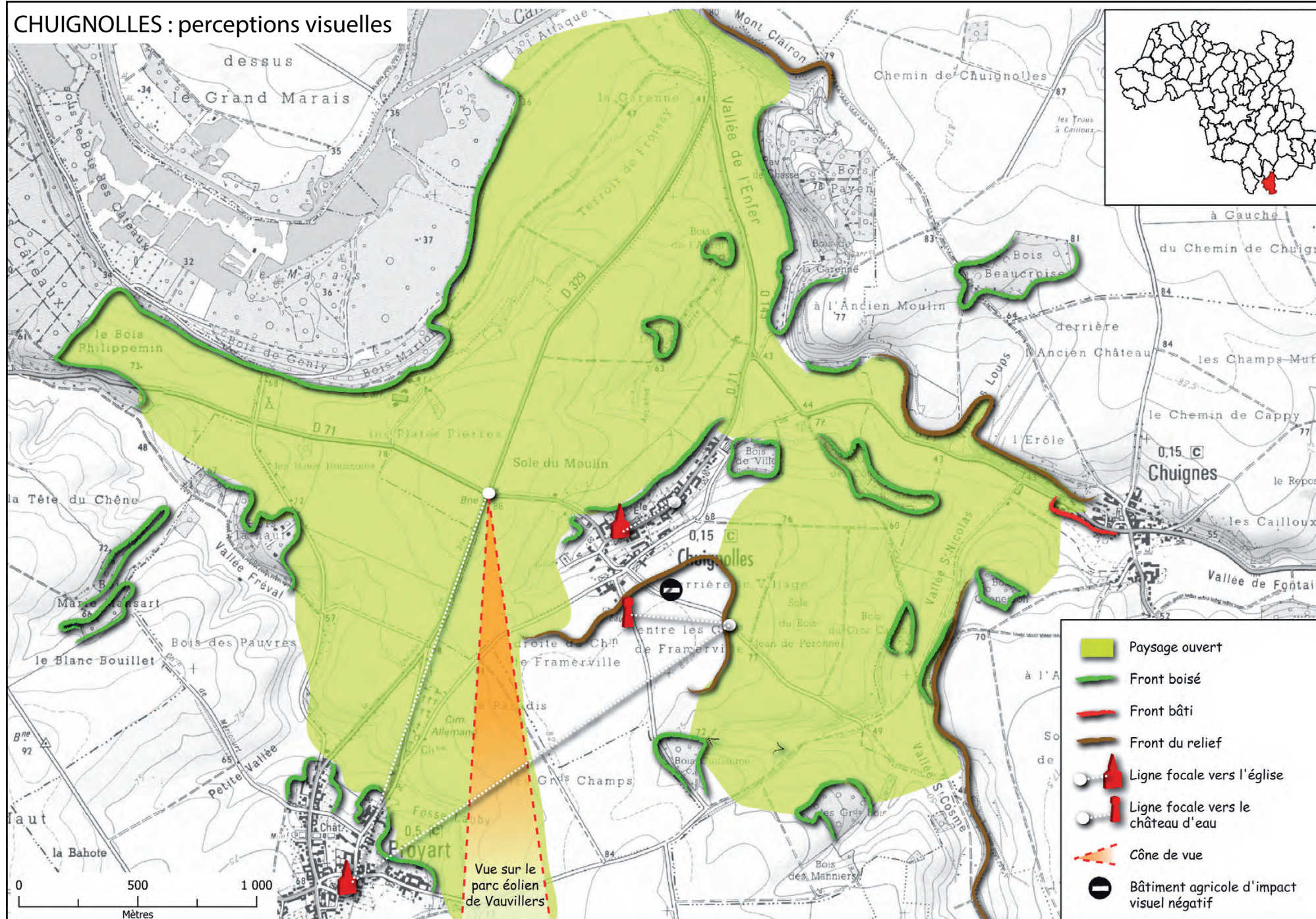


Coupe AB : Le bois de Saint-Cauchy depuis la D938. Derrière le bois, la vallée sèche où se situe Carnoy.

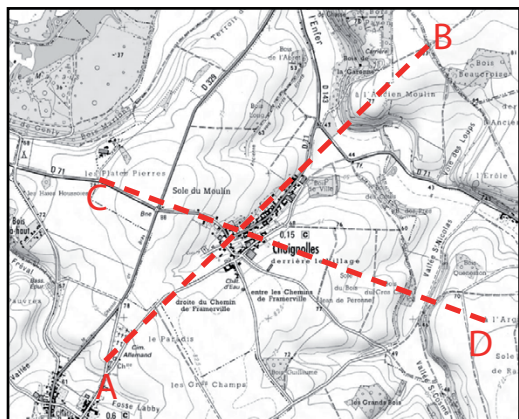


Coupe CD : Le village est dominé par la D938. Le bois Caffet annonce le village.

CHUIGNOLLES : perceptions visuelles



CHUIGNOLLES : perceptions visuelles et relief

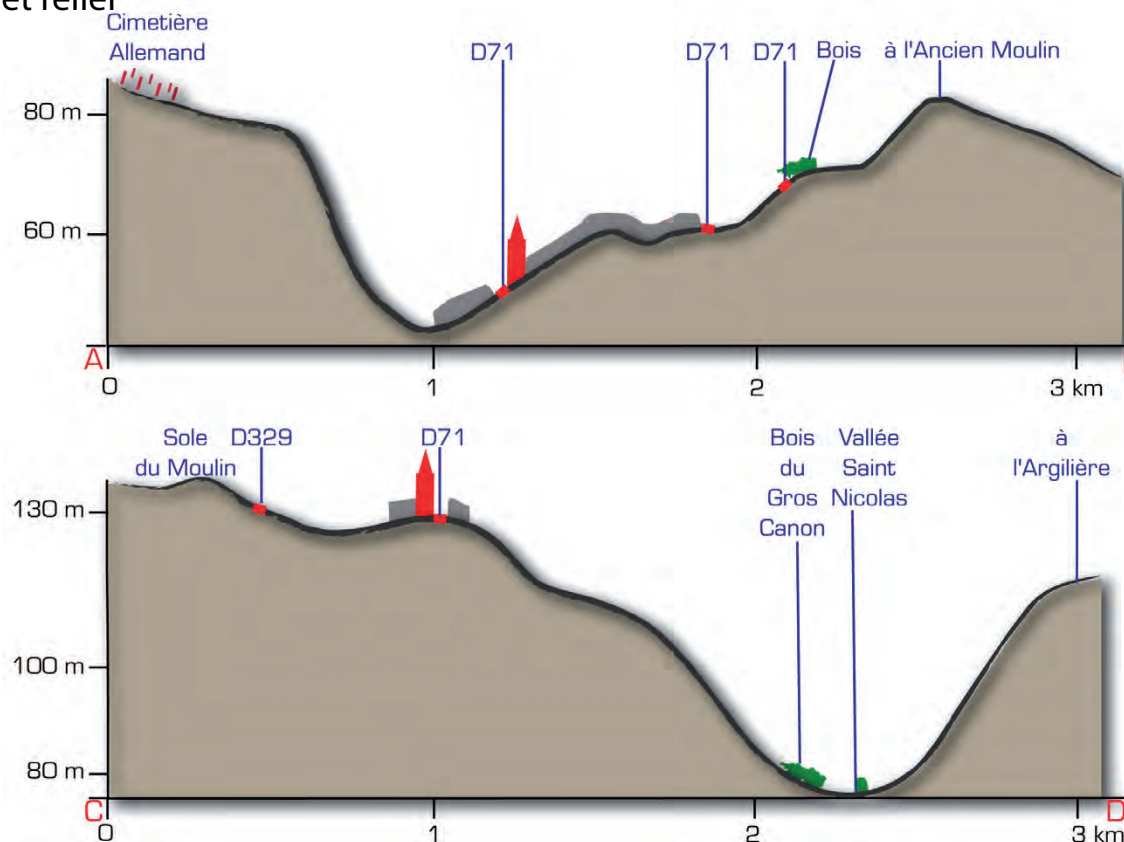


Coupe AB :

Le village est dans une vallée sèche qui est à l'origine de son axe d'urbanisation. La coupe prise dans l'axe de cette vallée révèle une pente vers le sud Ouest.

Coupe CD :

Le carrefour de la D329 et de la D71 est un point haut du paysage communal. La seconde vallée sèche "Saint-Nicolas" est présente au Sud-Est du village.

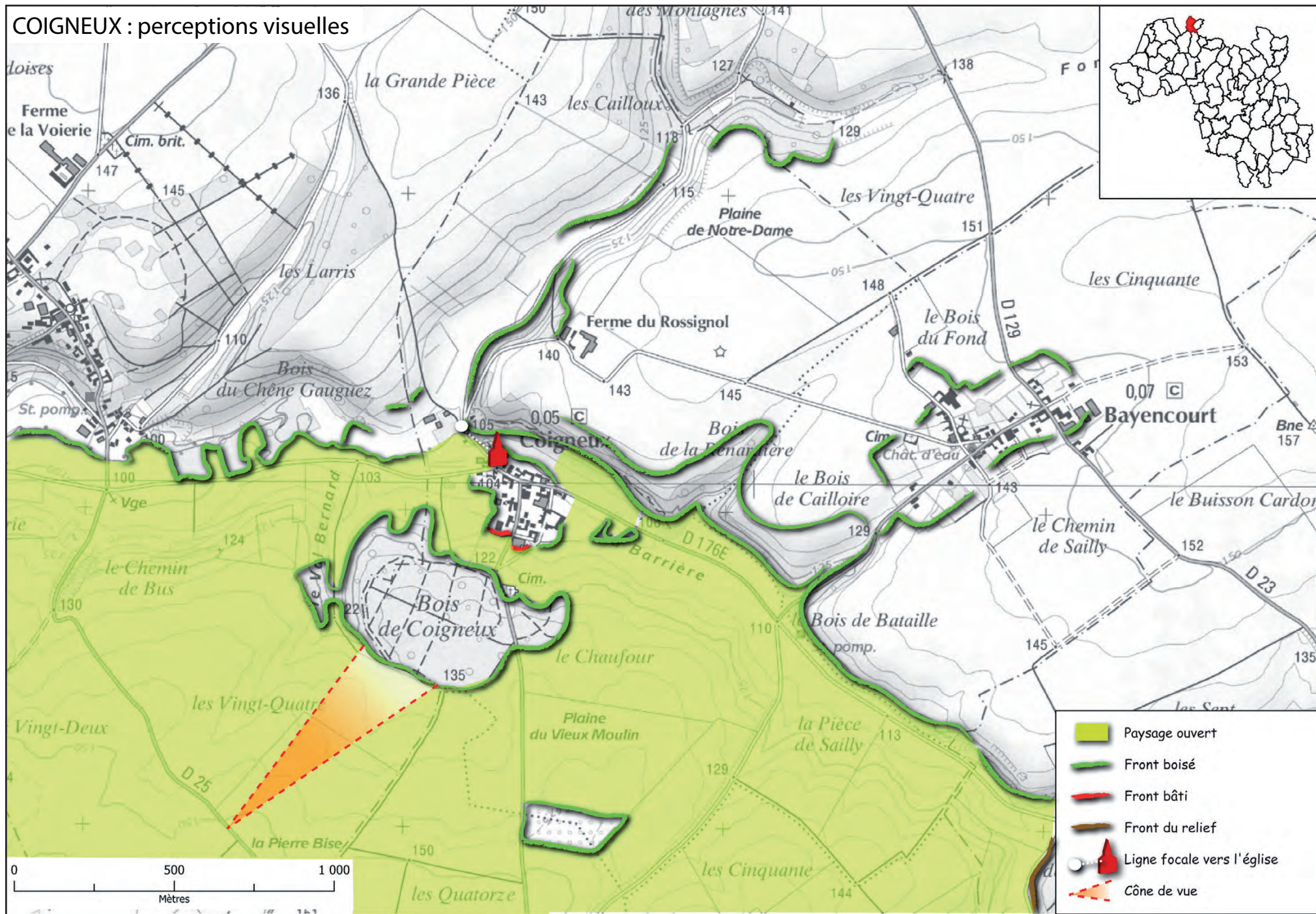


Coupe AB : coteau du lieu-dit "à l'Ancien Moulin"

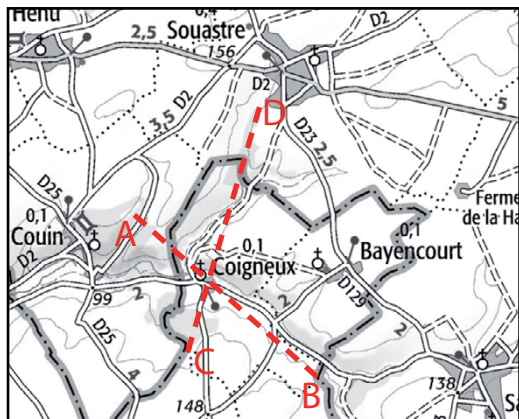


Coupe CD : la vallée sèche "Saint-Nicolas"

COIGNEUX : perceptions visuelles



COIGNEUX : perceptions visuelles et relief

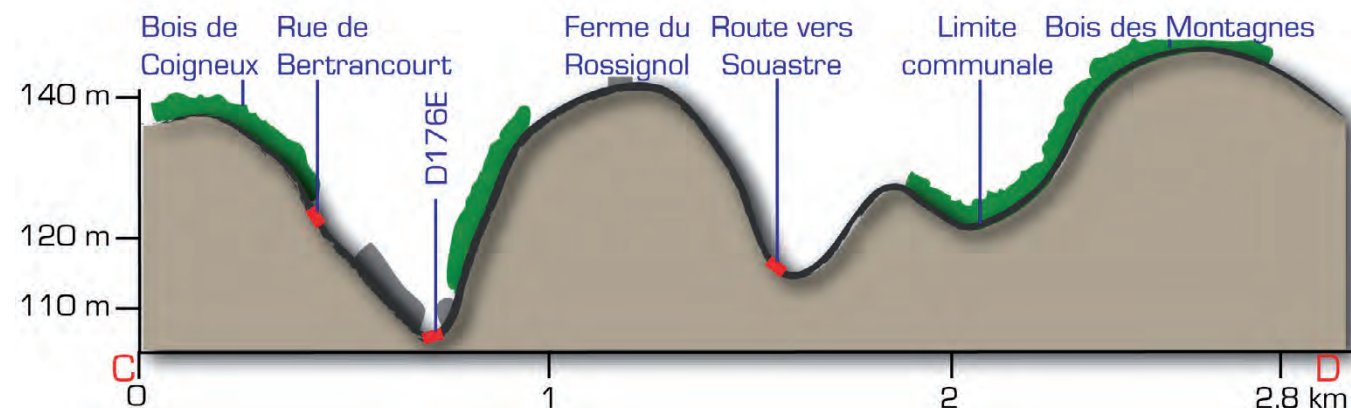
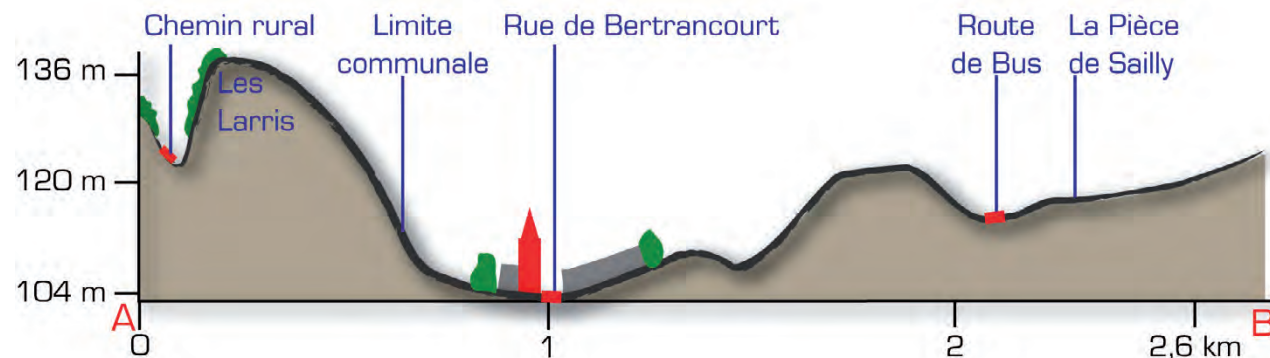


Coupe AB :

Le Nord-Ouest du village de Coigneux présente deux vallées sèches au relief abrupt perpendiculaires au cours de l'Authie.

Coupe CD :

Le village est dans le val naissant de l'Authie. Il est protégé par deux bois sur coteau. La ferme du Rossignol est isolée sur un point haut.

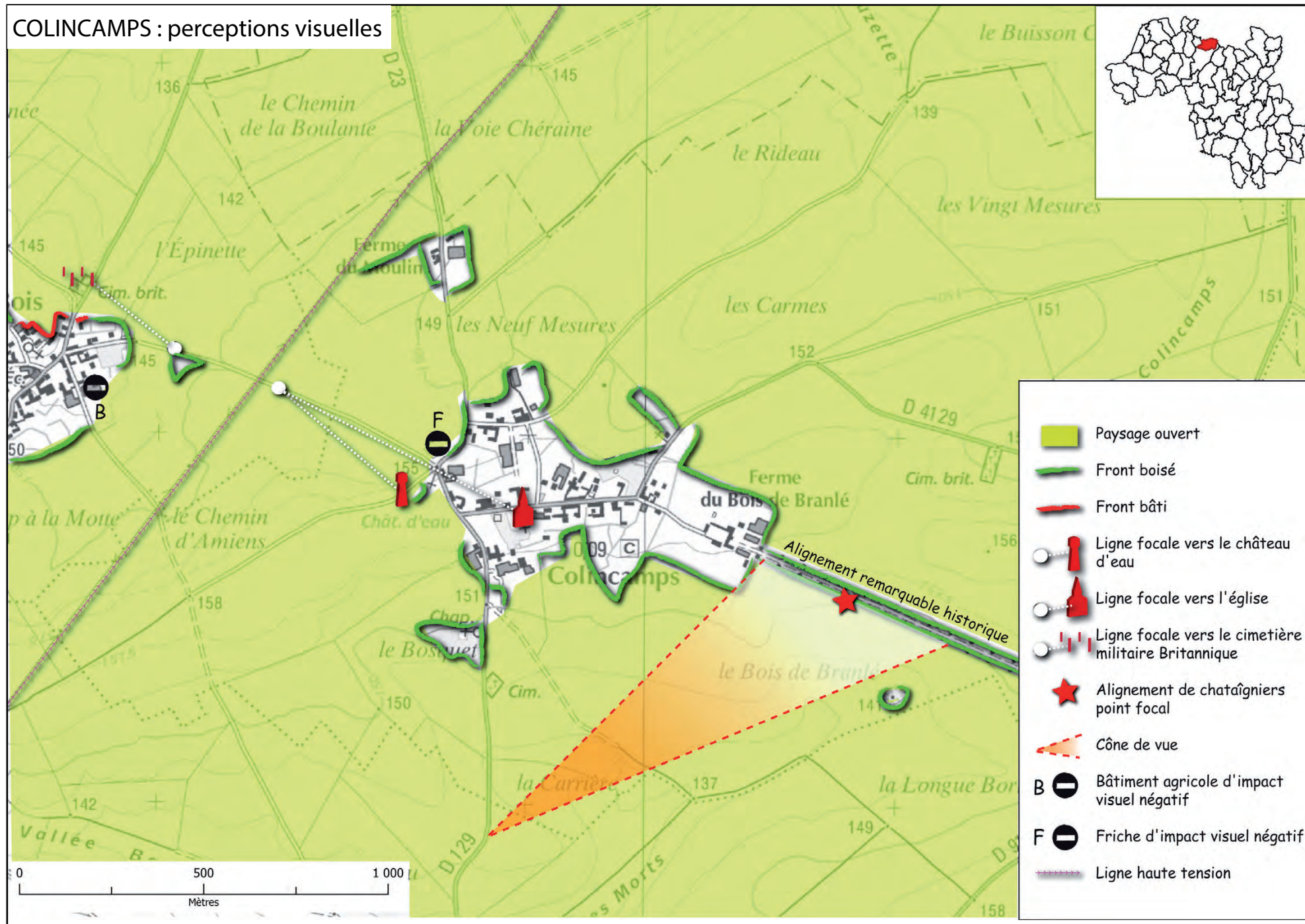


Coupe AB : Première vallée sèche avec le chemin rural

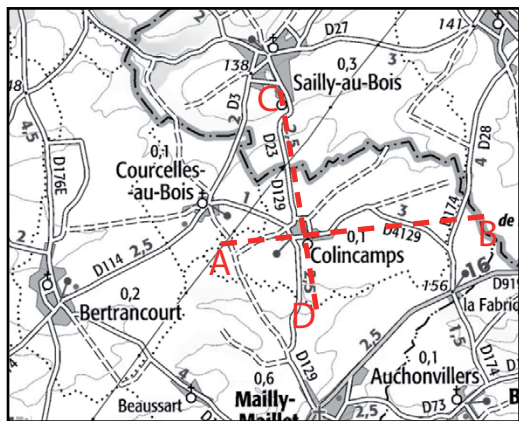


Coupe CD : Coigneux se situe dans un vallon entouré de deux bois sur coteau.

COLINCAMPS : perceptions visuelles



COLINCAMPS : perceptions visuelles et relief

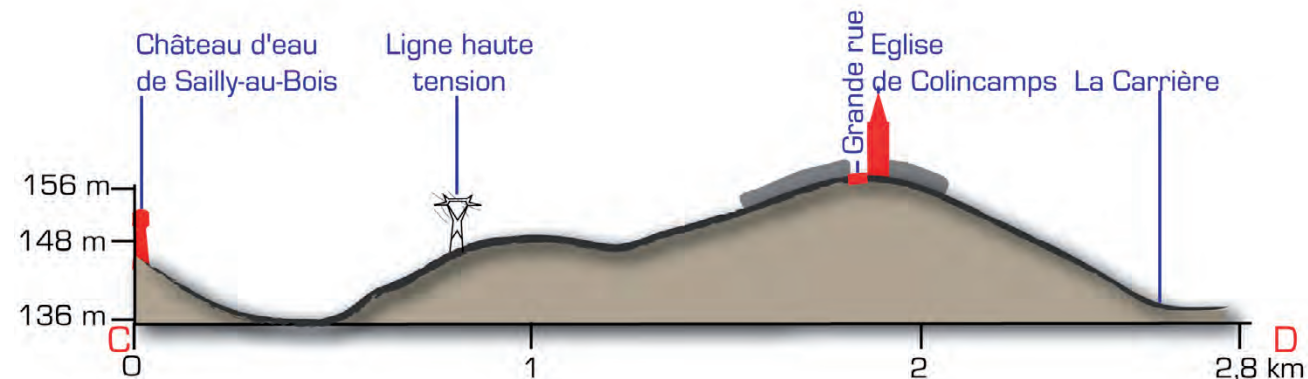
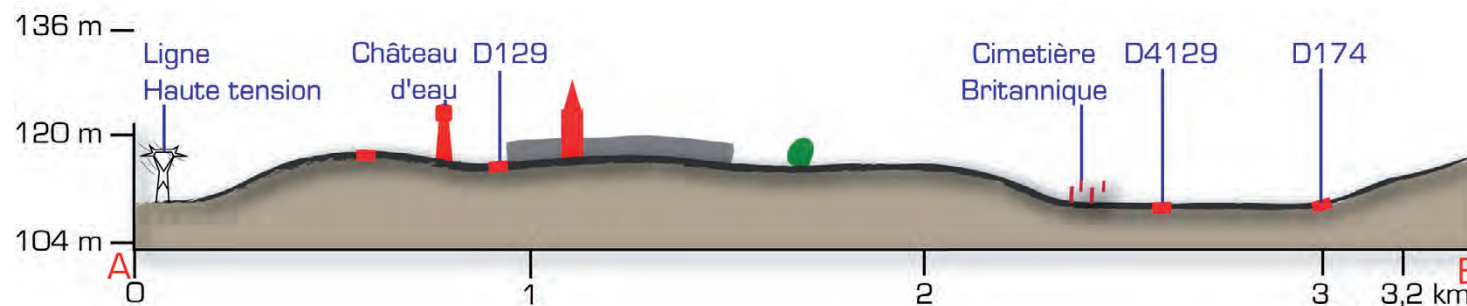


Coupe AB :

La Grande Rue suit l'axe Ouest/Est du plateau agricole longitudinal.

Coupe CD :

Côté Sud (Lieu dit "La Carrière"), on perçoit le relief de la vallée sèche située au Nord Ouest de Mailly-Maillet. Au Nord, un vallon sépare Colincamps de Saily-au-Bois.

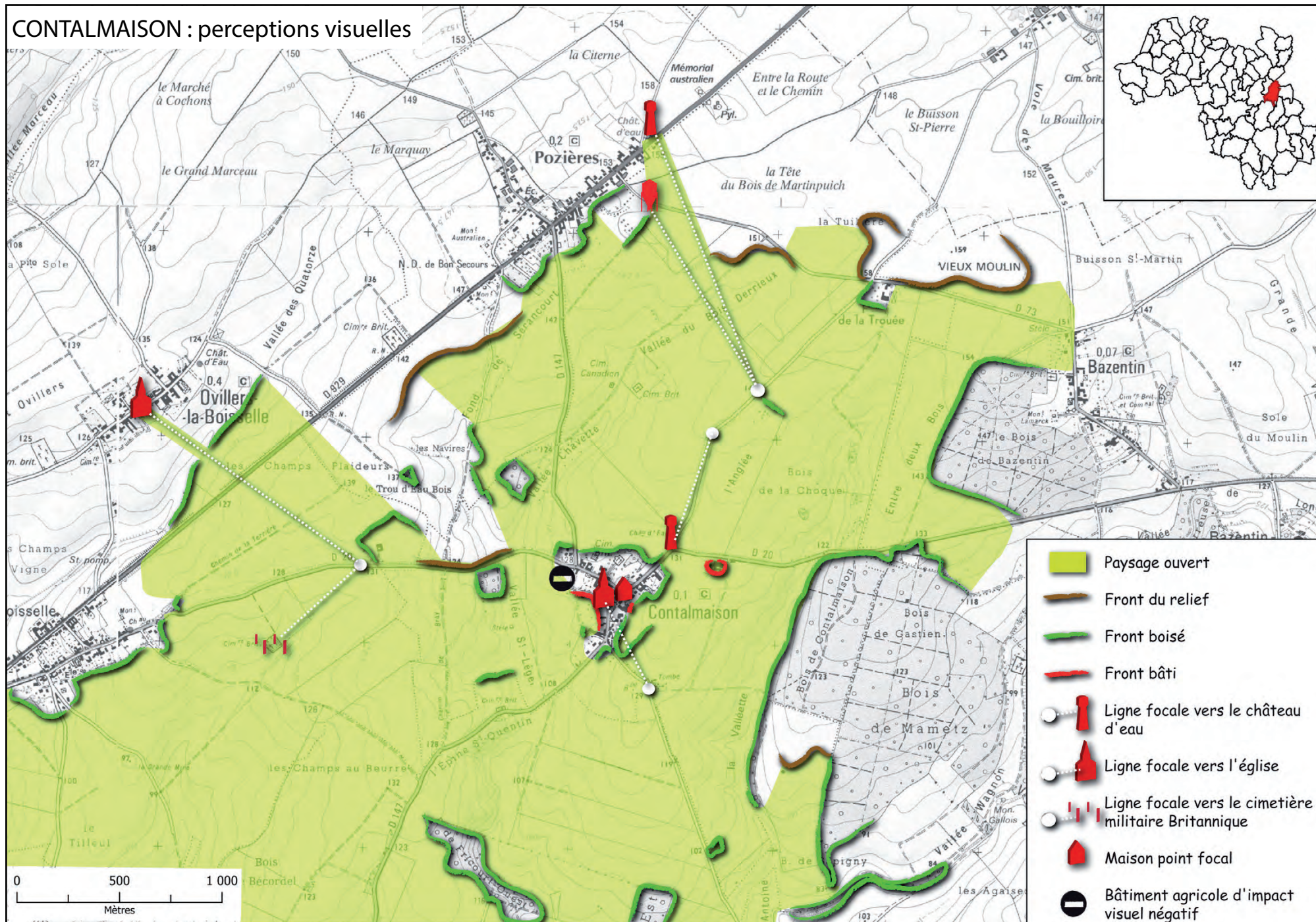


Coupe AB : La Grande Rue est dans l'axe du plateau agricole Ouest-Est

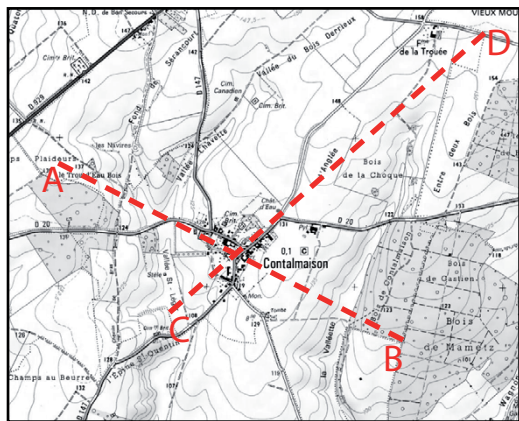


Coupe CD : Le vallon séparant Saily-au-Bois de Colincamps

CONTALMAISON : perceptions visuelles



CONTALMAISON : perceptions visuelles et relief

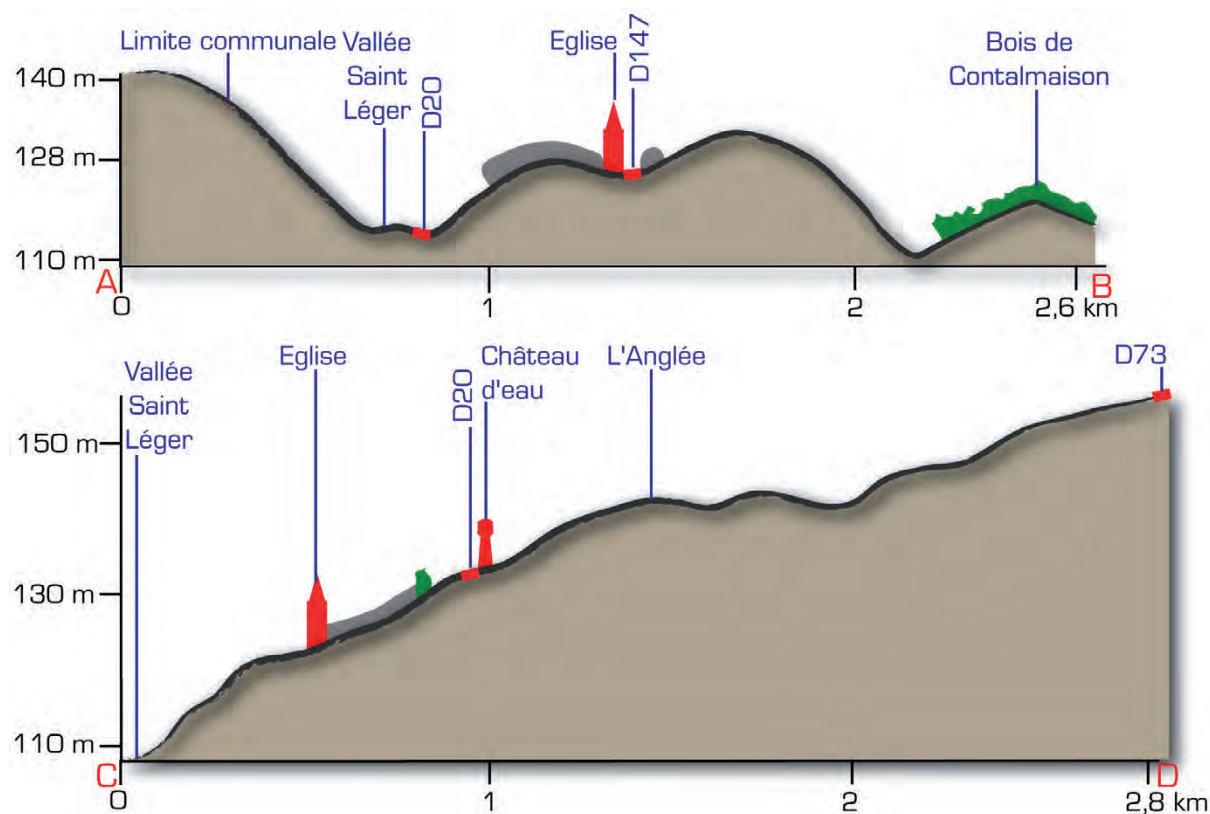


Coupe AB :

Contalmaison surplombe deux vallées sèches : la vallée St-léger et la Vallée jouxtant le bois de Contalmaison

Coupe CD :

Montée graduelle vers le plateau du Vieux Moulin entre Pozières et Martinpuich. Ce dernier est traversée par la D73.

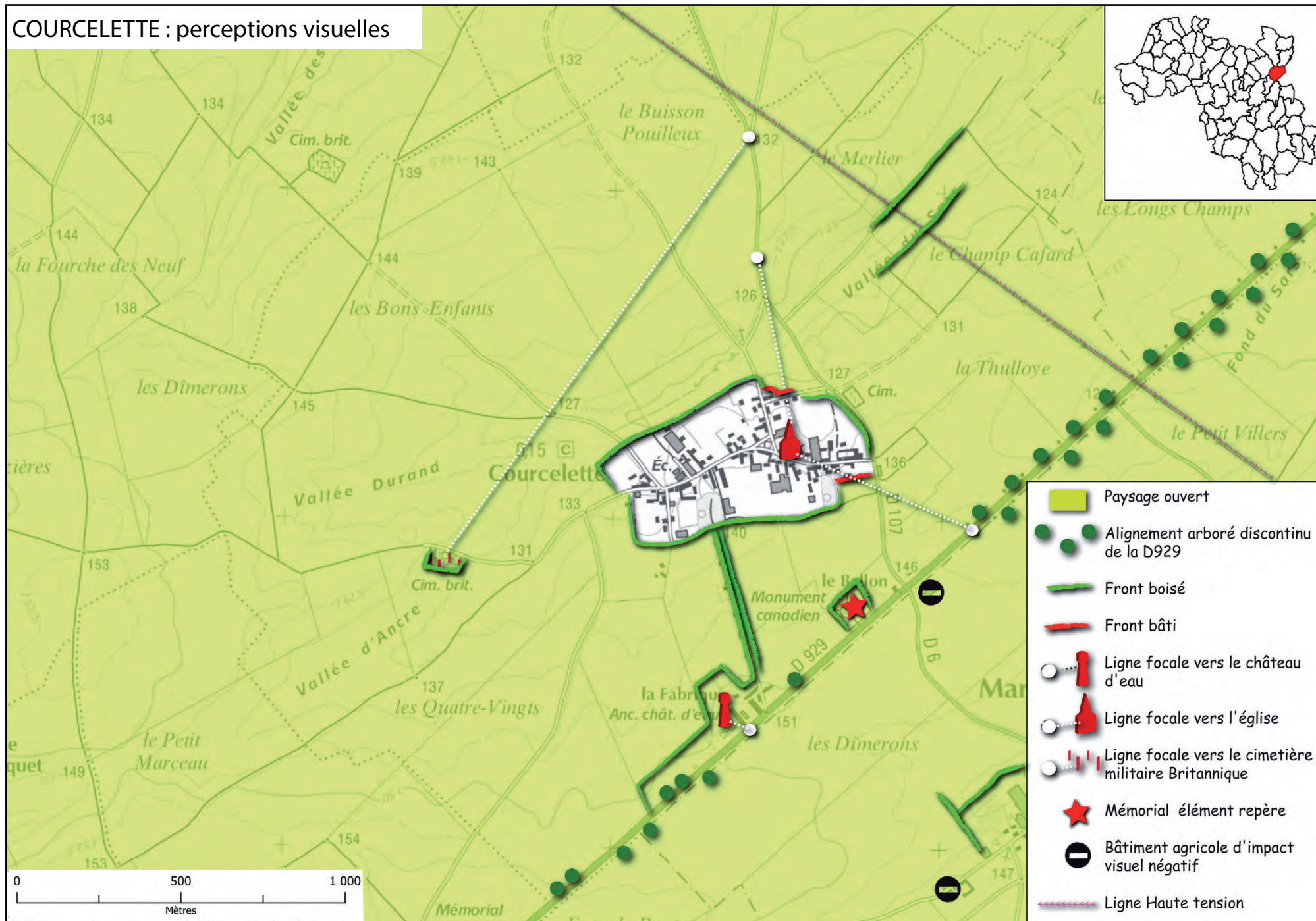


Coupe AB : Vallée sèche Saint-Léger

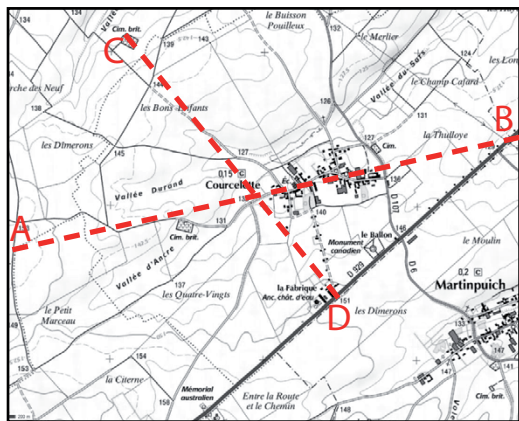


Coupe CD : Depuis la D20, perception de la montée graduelle vers le plateau

COURCELETTE : perceptions visuelles



COURCELETTE : perceptions visuelles et relief

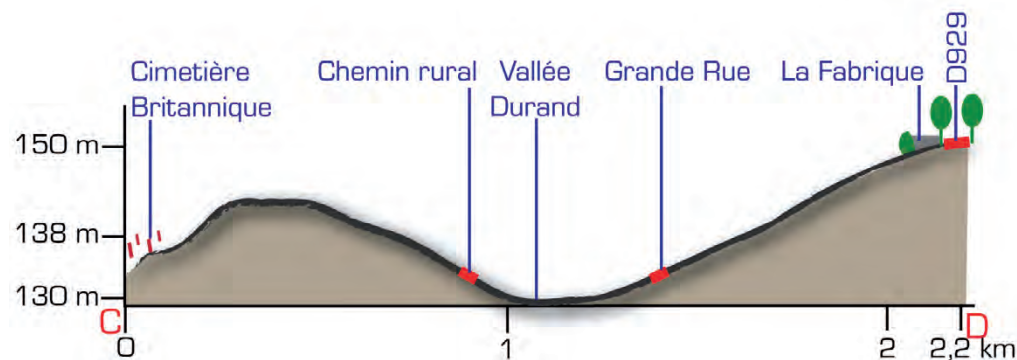
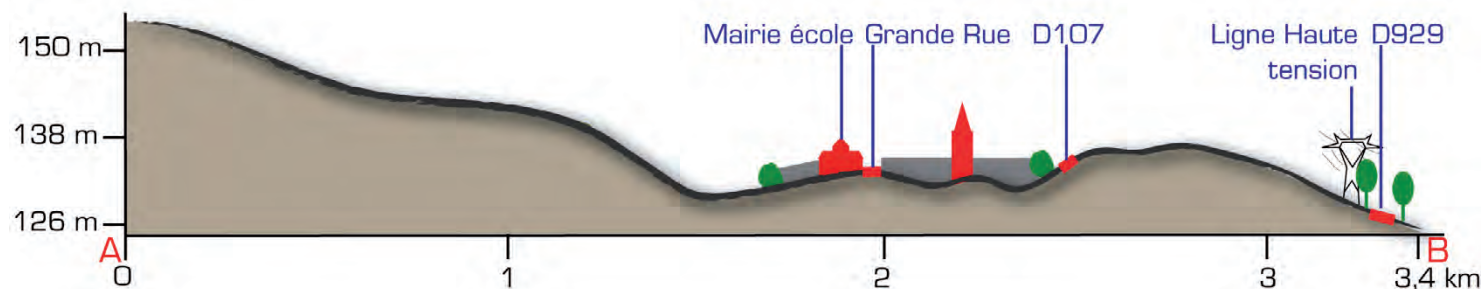


Coupe AB :

Courcellette est en contrebas d'un plateau entre Thiepval et Pozières, à l'Ouest de la commune.

Coupe CD :

Entre le cimetière Britannique et la D929, la vallée Durand a induit l'axe linéaire de développement du village.

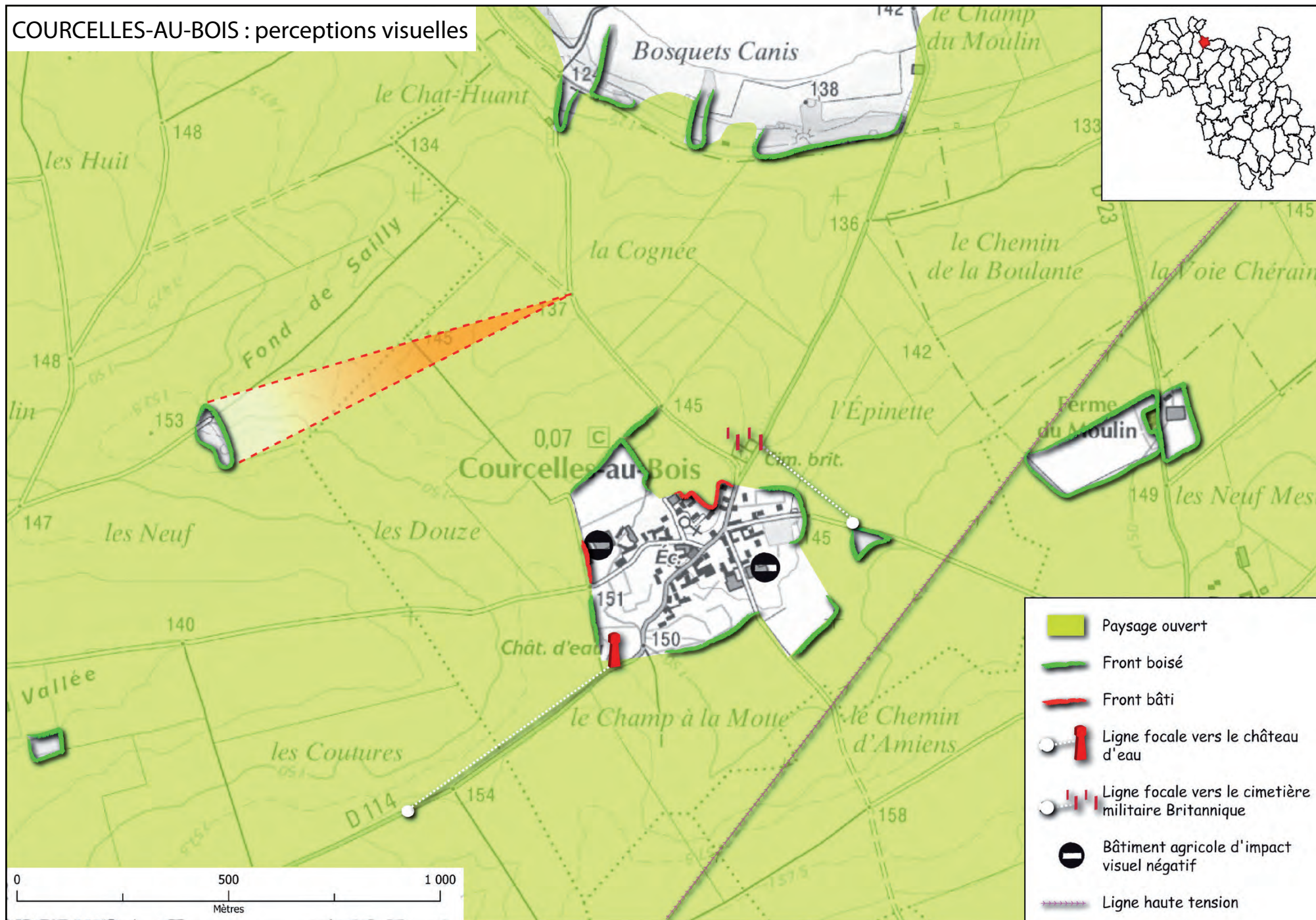


Coupe AB : Le plateau à l'Ouest descend vers Courcellette

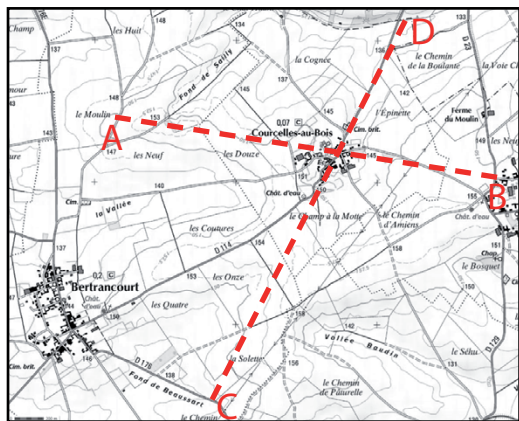


Coupe CD : La vallée Durand au Nord de la Grande Rue

COURCELLES-AU-BOIS : perceptions visuelles



COURCELLES-AU-BOIS : perceptions visuelles et relief

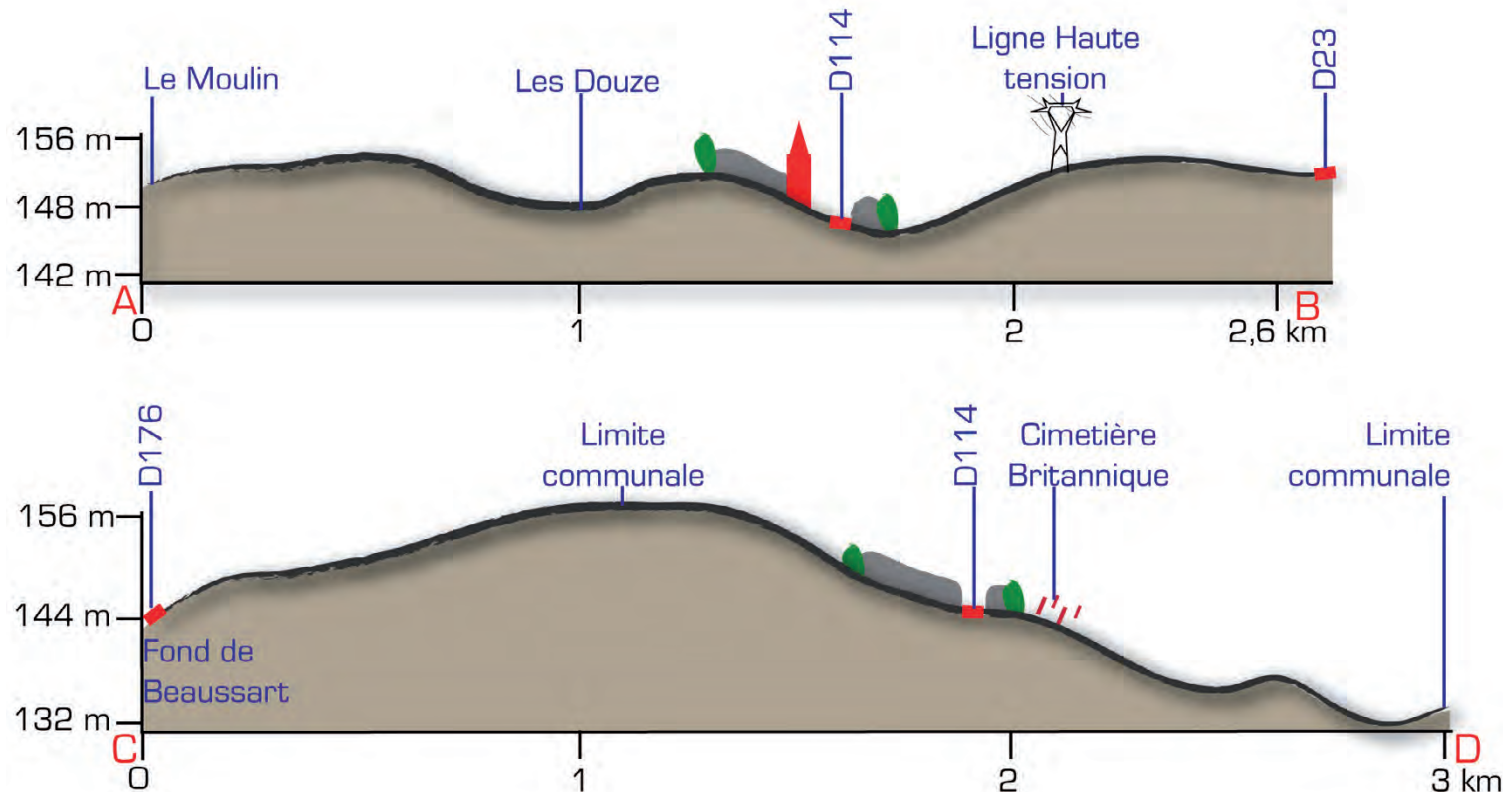


Coupe AB :

Courcelles-au-Bois est dans un contexte de plateau onduleux d'Ouest en Est.

Coupe CD :

Courcelles-au-Bois appartient au bassin versant Nord du plateau de Colincamps. La commune est séparée de Sailly-au-Bois par un vallon.

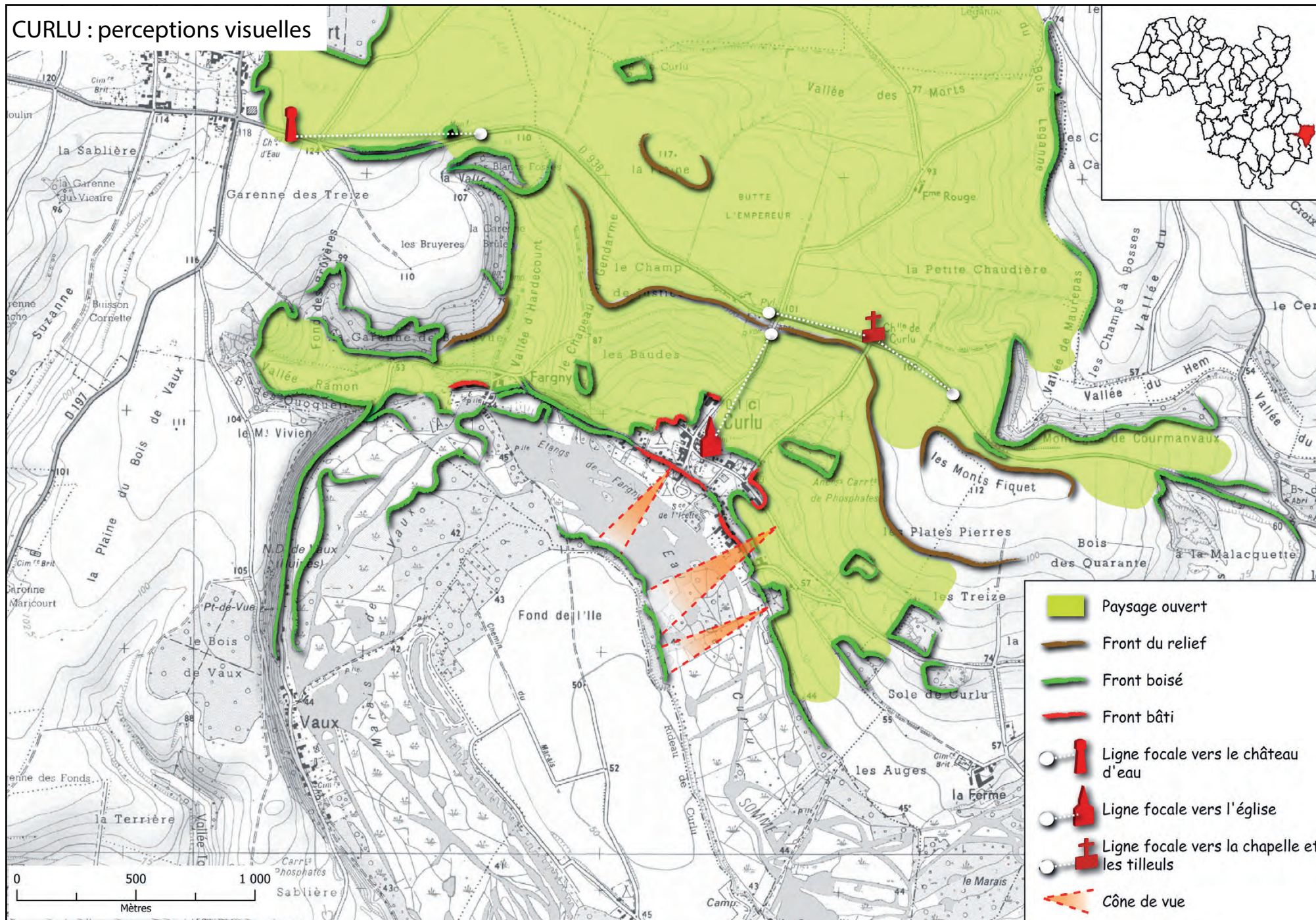


Coupe AB : Un relief de plateau onduleux depuis la D114. La ligne haute tension domine le village.

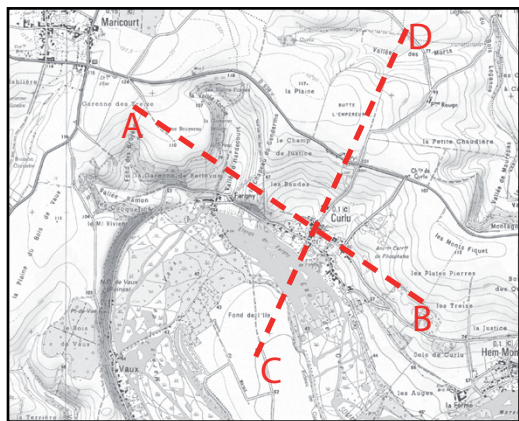


Coupe CD : Le bassin versant bien visible au Nord du village.

CURLU : perceptions visuelles



CURLU : perceptions visuelles et relief

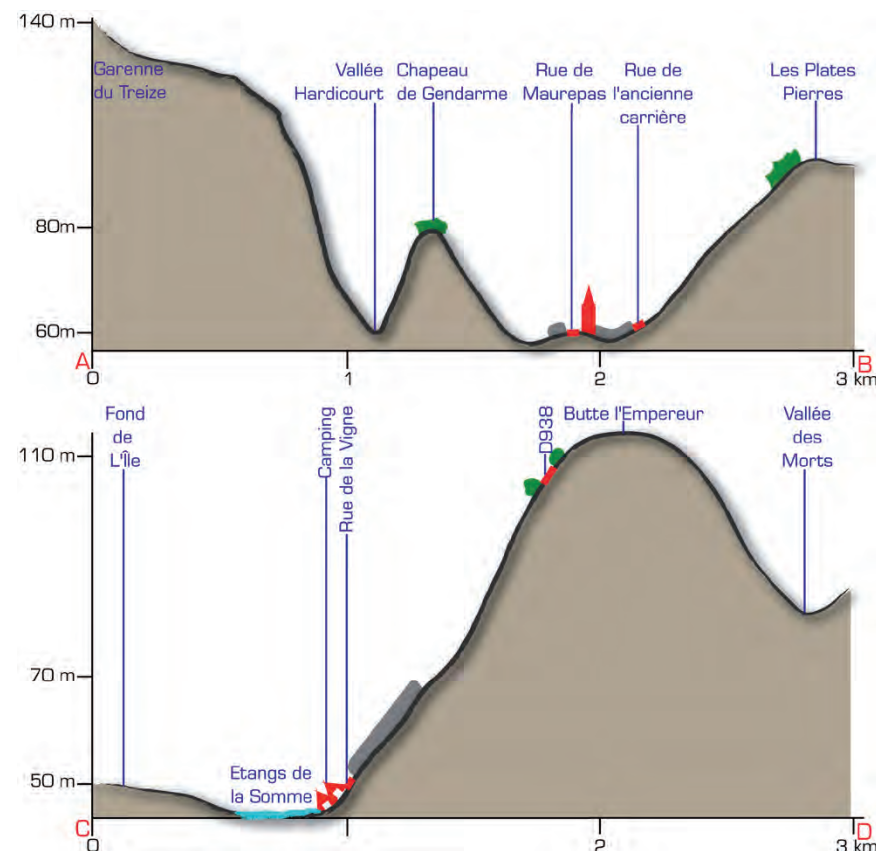


Coupe AB :

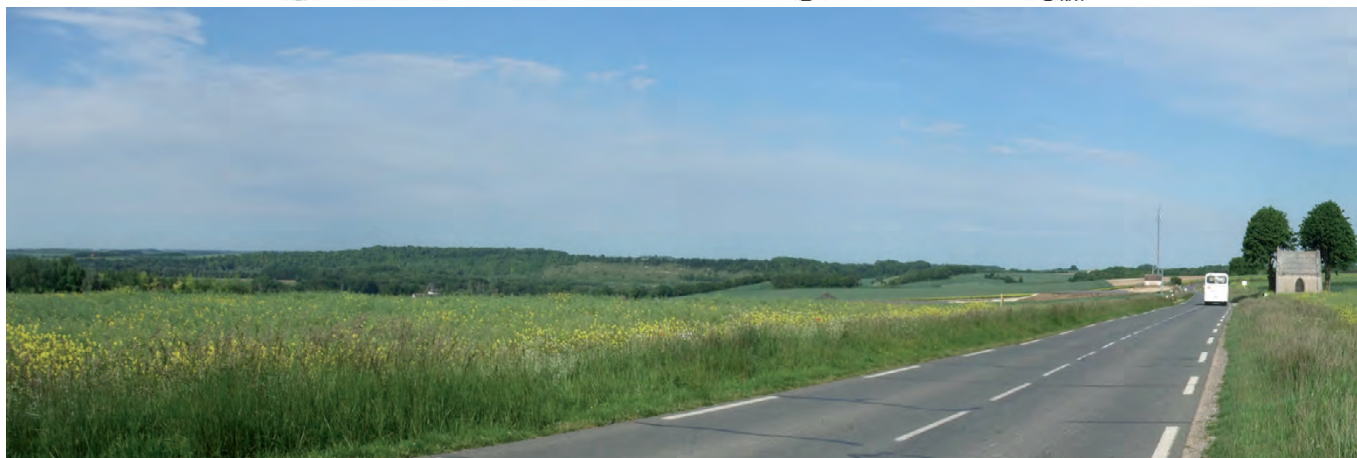
La vallée sèche de Hardicourt perpendiculaire à la Somme a façonné le micro relief du lieudit "Chapeau de Gendarme"

Coupe CD :

Curlu est implanté en bordure de Somme en face Sud-Ouest idéalement exposée. La D938 surplombe les boucles de la Haute Somme.

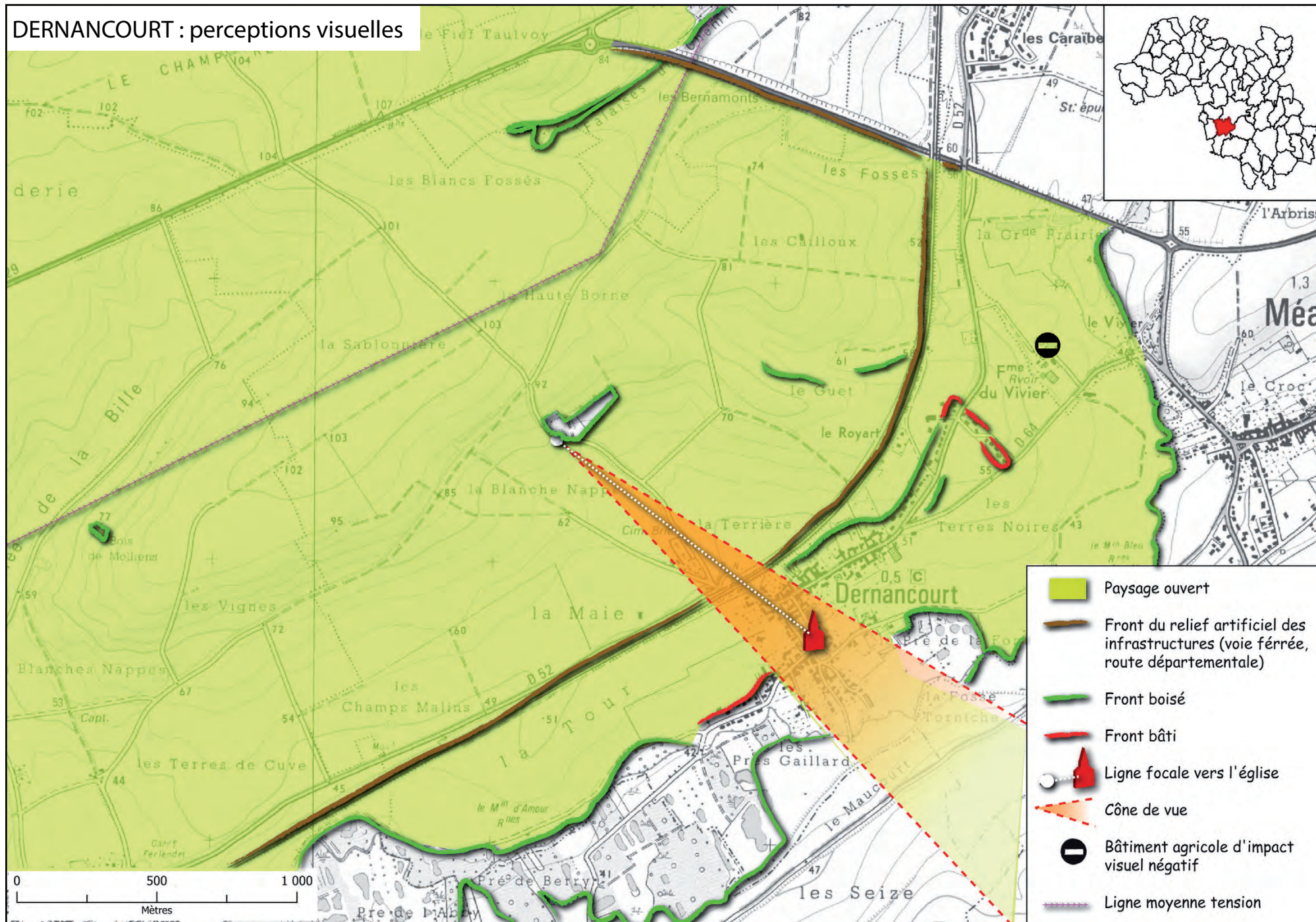


Coupe AB : Curlu depuis le "Chapeau de Gendarme".
Perception derrière le clocher des "Pierres plates"

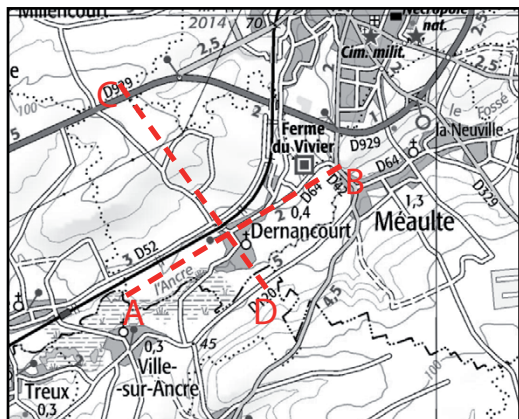


Coupe CD : Depuis la D938, Curlu est en contrebas de la butte l'Empereur, sur le bassin versant de la Somme.

DERNANCOURT : perceptions visuelles



DERNANCOURT : perceptions visuelles et relief

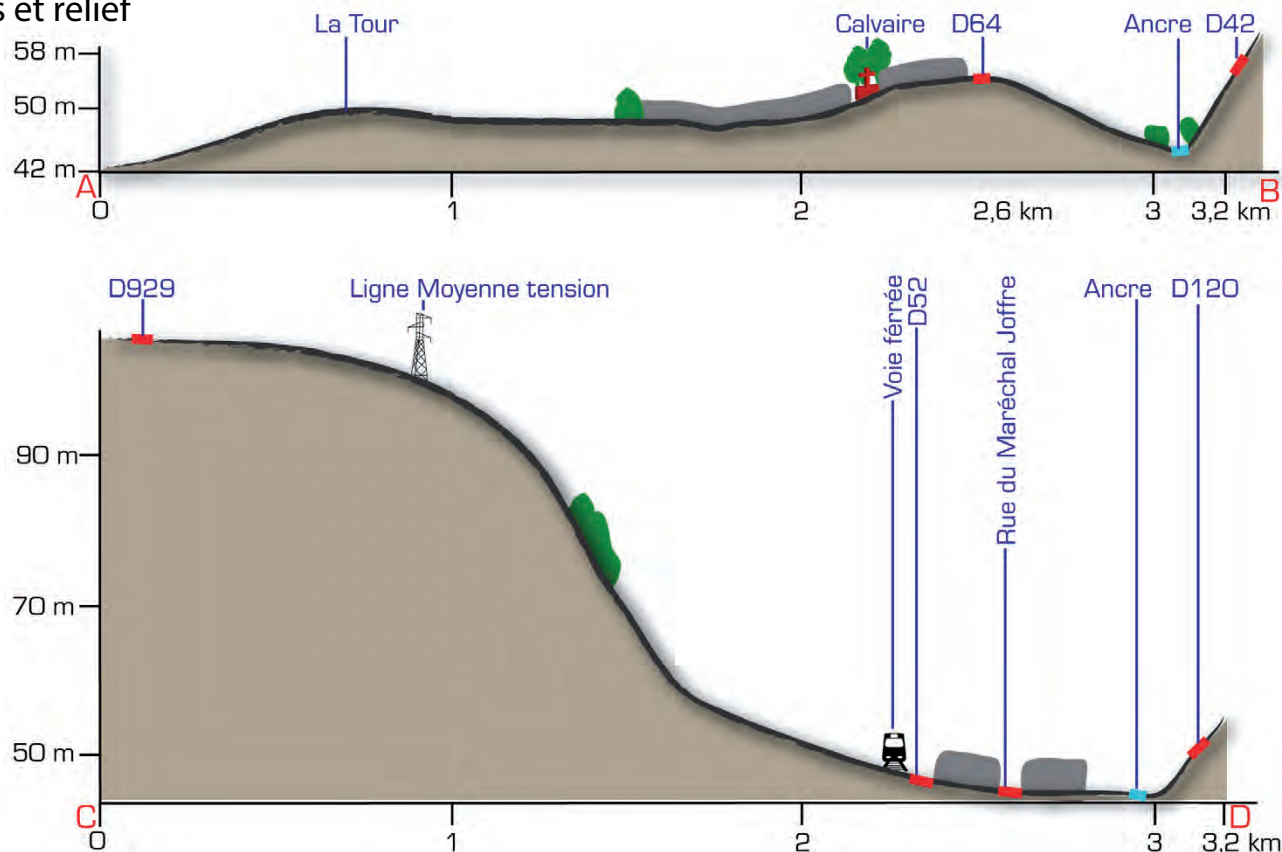


Coupe AB :

Le village est en pente légère jusque la D64. La pente est plus prononcée entre le Calvaire et la D64 au niveau des extensions récentes.

Coupe CD :

Dernancourt est dans le val d'Ancre entre la voie ferrée et l'affluent de la Somme.

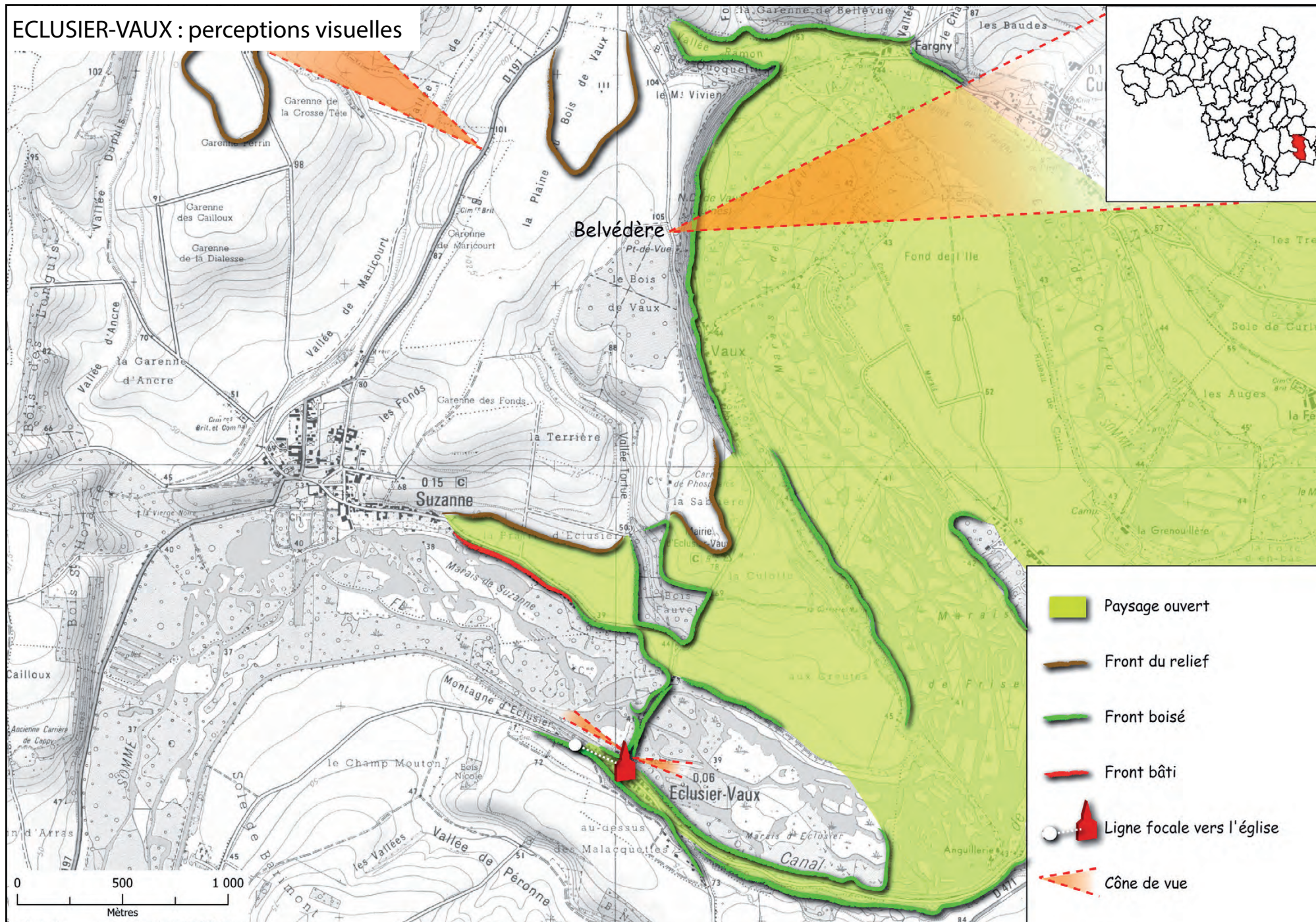


Coupe AB : A partir du calvaire marquant la limite de l'ancien village, la montée s'accroît.

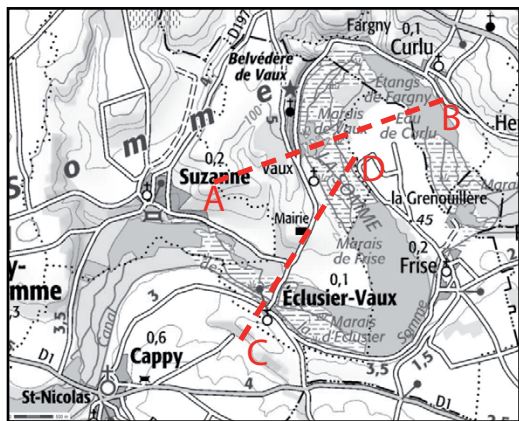


Coupe CD : Le bassin versant au Nord Ouest du village. Une vallée marquée offrant un large panorama.

ECLUSIER-VAUX : perceptions visuelles



ECLUSIER-VAUX : perceptions visuelles et relief

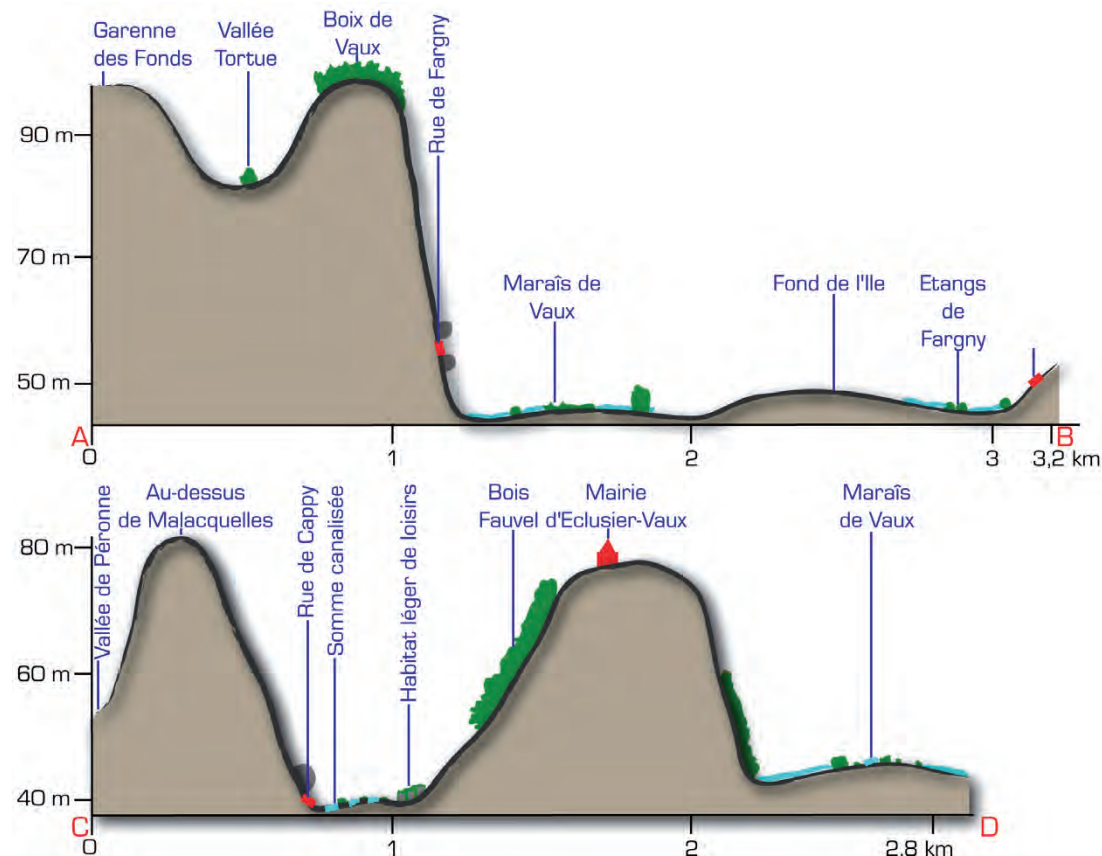


Coupe AB :

Vaux est à flanc de coteau abrupt le long de la Haute Somme. Le bois de Vaux surplombe Vaux.

Coupe CD :

Eclusier se situe dans le vallon sur la rive Sud de la Somme. La Mairie éloignée et isolée domine le village sur un micro relief.

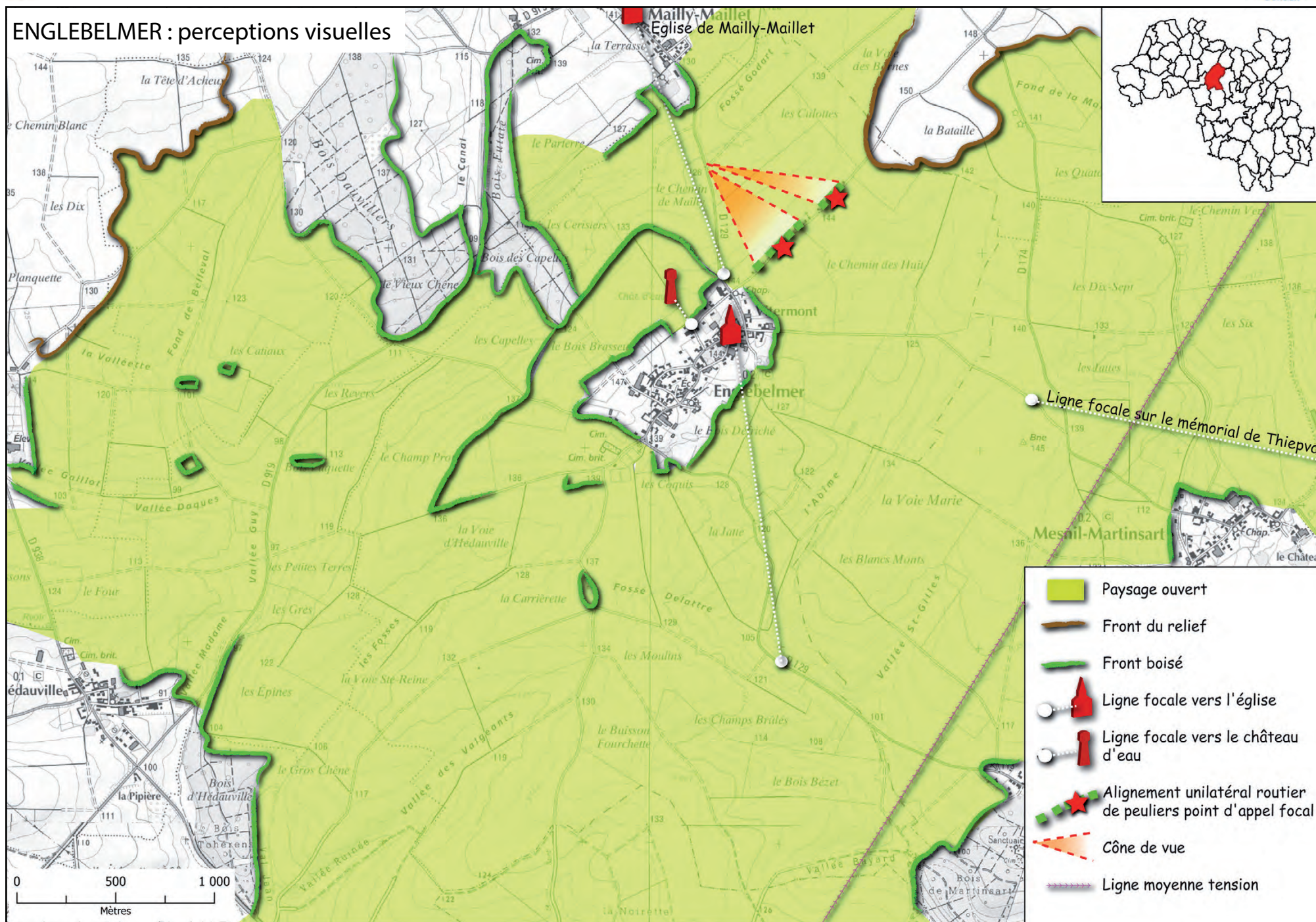


Coupe AB : Depuis le belvédère de Vaux, la vue est ouverte sur le marais

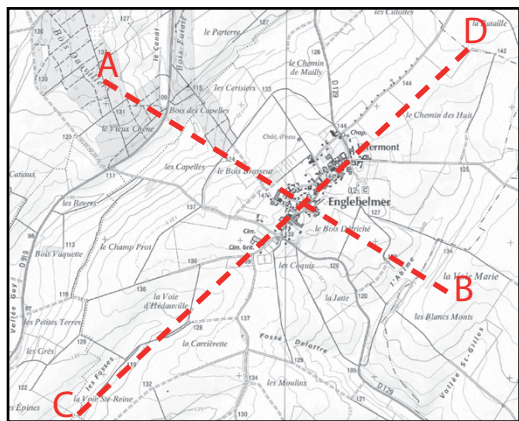


Coupe CD : Le bassin versant du bois de Fauvet (à droite de la photo)

ENGLEBELMER : perceptions visuelles



ENGLEBELMER : perceptions visuelles et relief

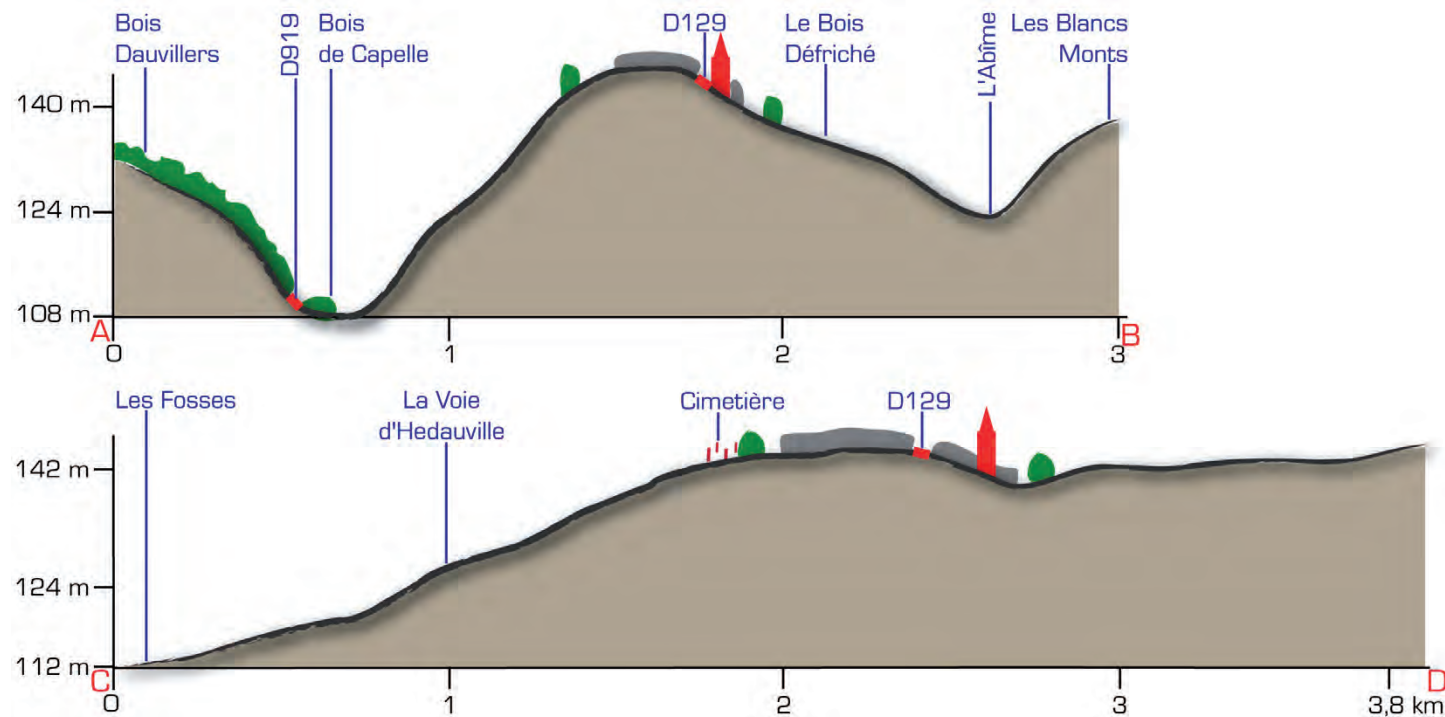


Coupe AB :

Le village est sur un point haut entre deux vallées sèches : l'une où se situe la D919 et l'autre au lieudit "L'Abîme".

Coupe CD :

L'orientation linéaire du village suit celle du plateau en montée douce du Sud-Ouest vers le Nord-Est.

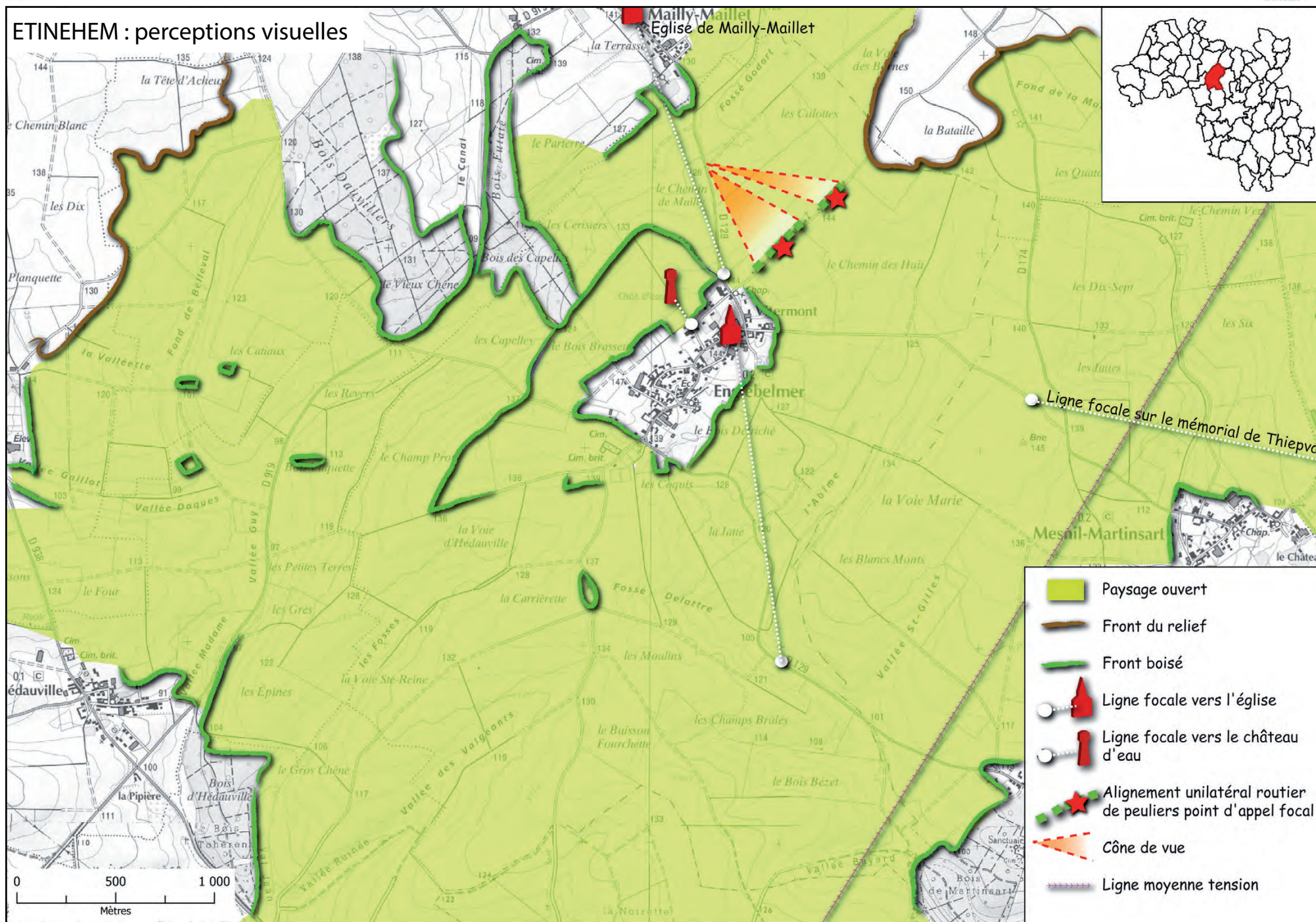


Coupe AB : La D919 empreinte le vallon sec

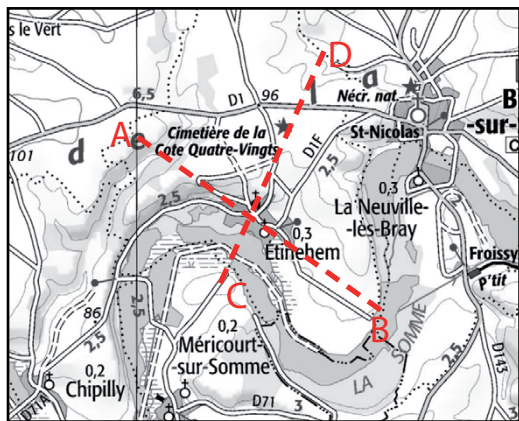


Coupe CD : Relief de plateau légèrement ascendant

ETINEHEM : perceptions visuelles



ETINEHEM : perceptions visuelles et relief

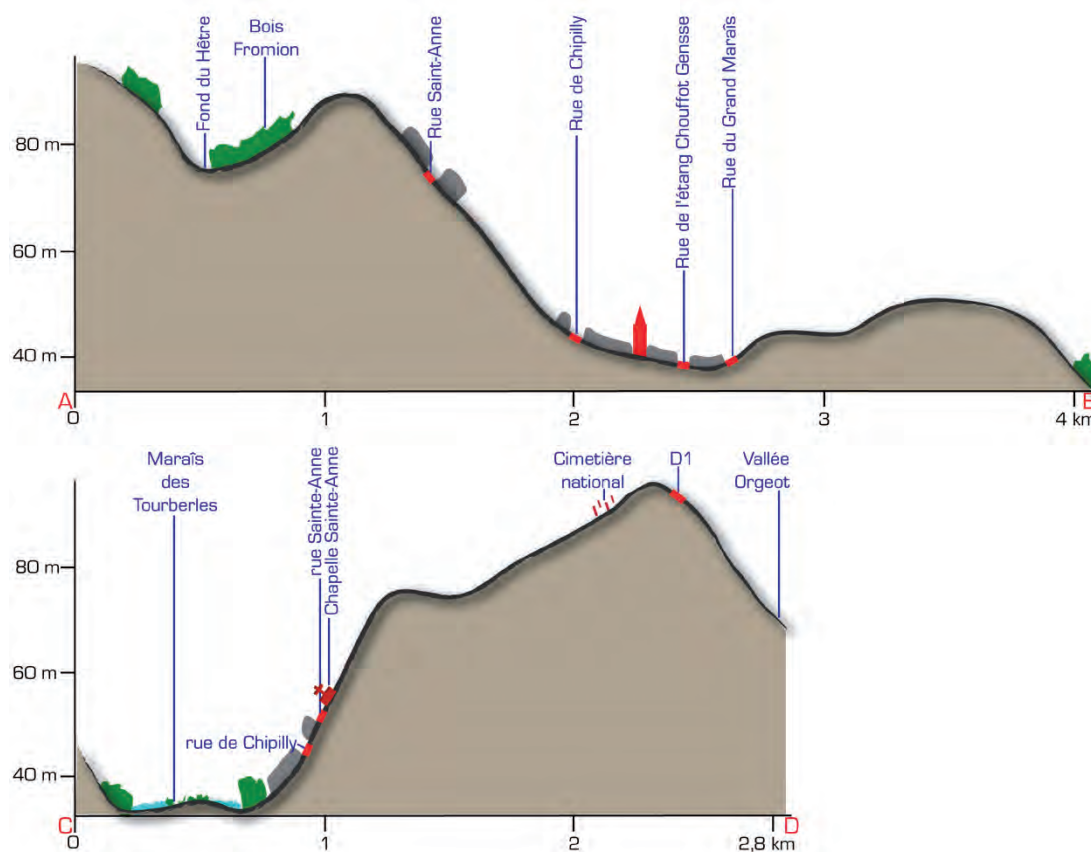


Coupe AB :

Au Nord-Ouest du village, le Fond du Hêtre est une vallée sèche avant Morlancourt plus à l'Ouest.

Coupe CD :

Etinehem est exposé plein Sud à flanc de coteau en bordure des boucles de la Somme. La D1 et le cimetière National dominant le village.

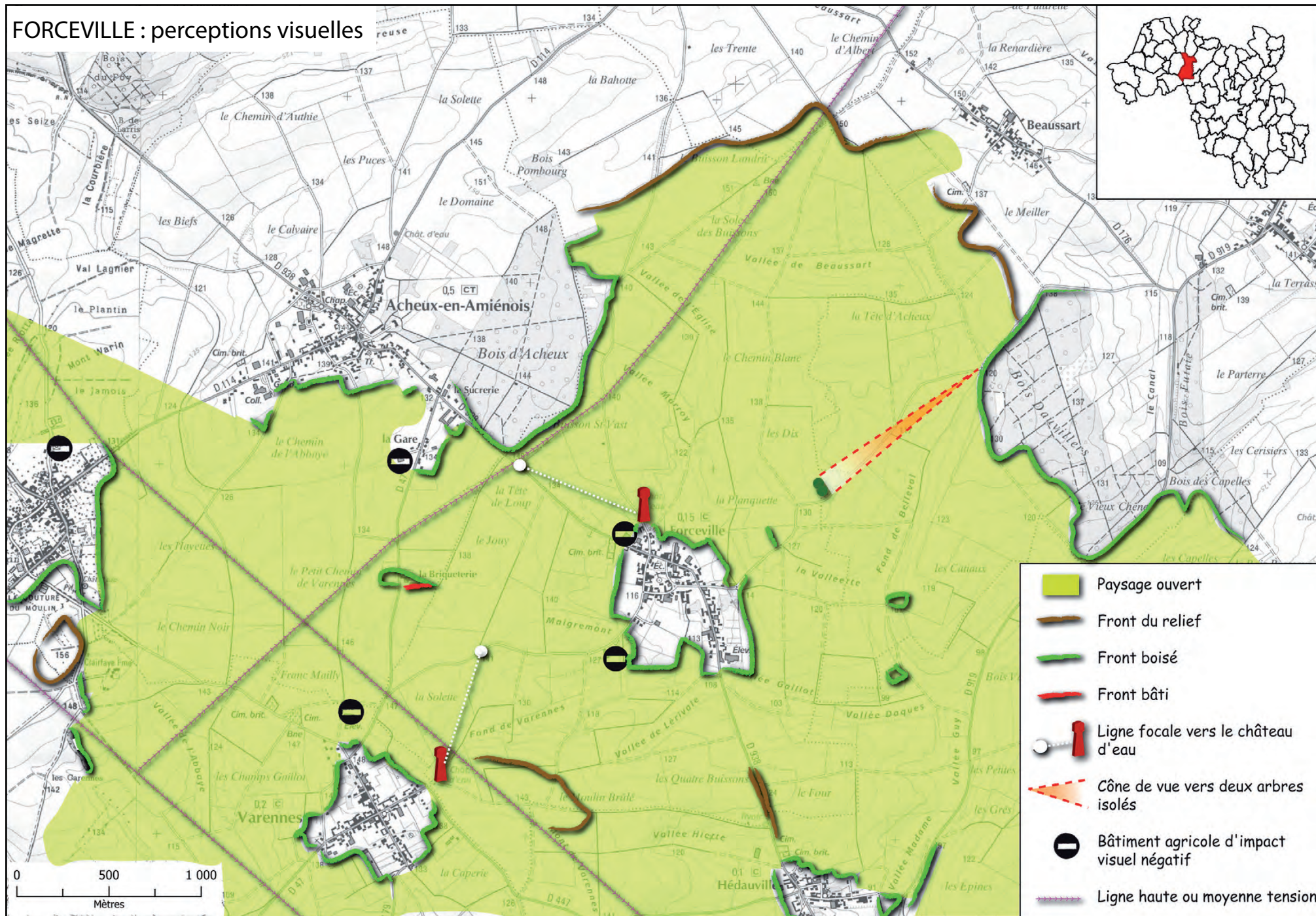


Coupe AB : Vallée sèche du fond du Hêtre

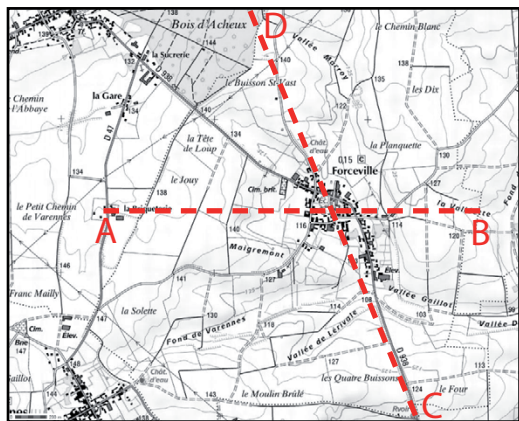


Coupe CD : Un village à flanc du coteau

FORCEVILLE : perceptions visuelles



FORCEVILLE : perceptions visuelles et relief

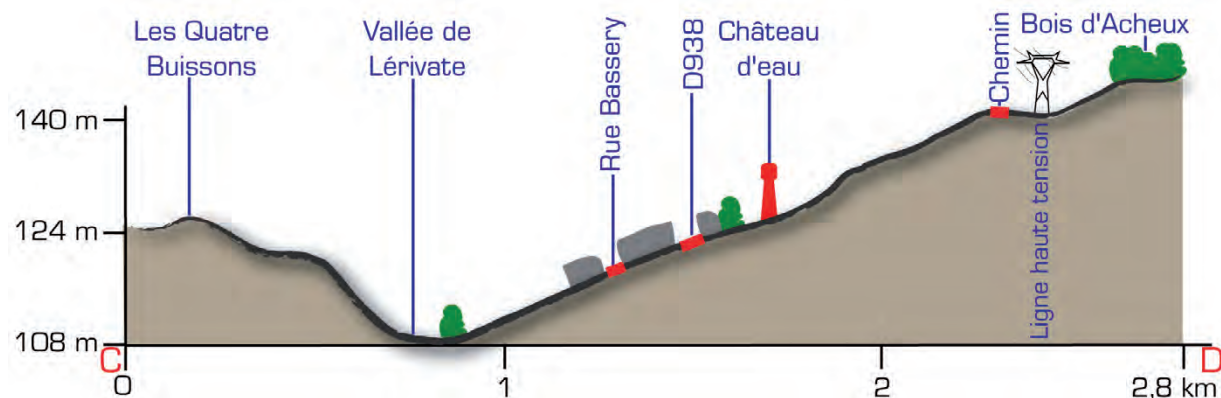
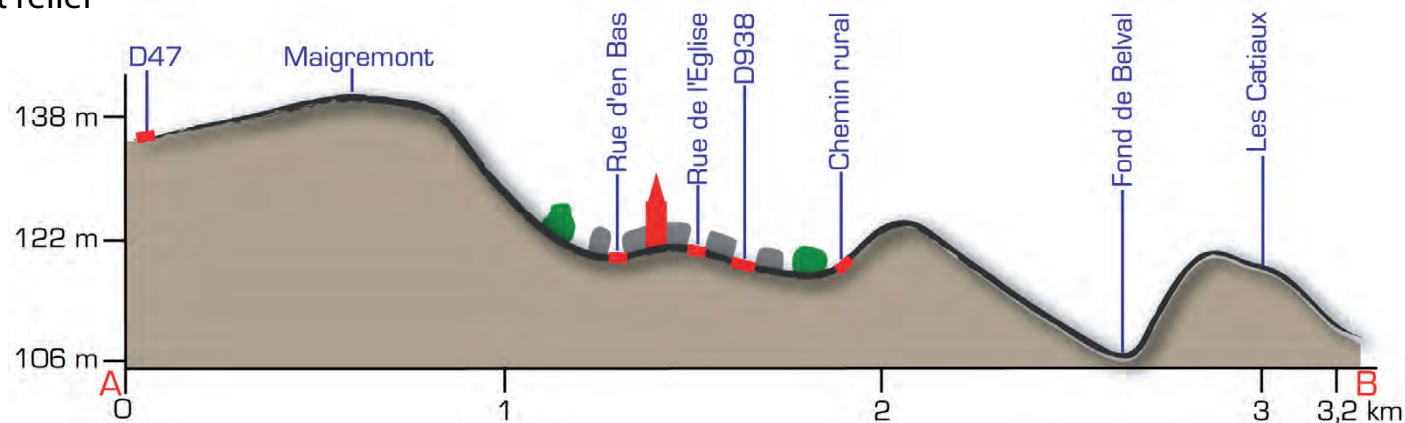


Coupe AB :

A l'ouest de Forceville au lieudit "Maigremont", le plateau d'Acheux est bien visible.

Coupe CD :

Du Sud-Est au Nord-Ouest, la pente est graduelle vers Acheux-en-Amiénois. Forceville est à flanc de coteau.

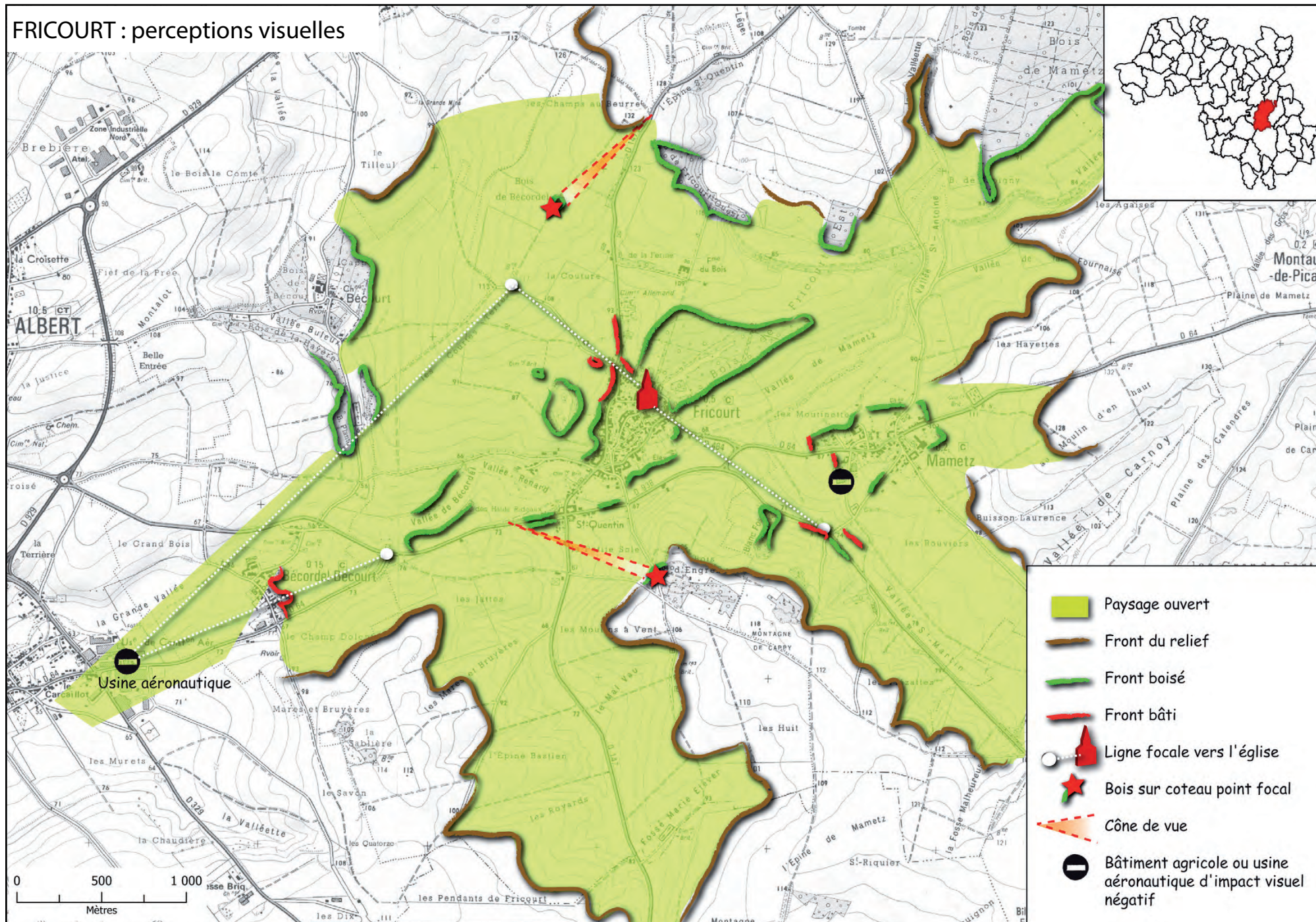


Coupe AB : Le Fond de Belval

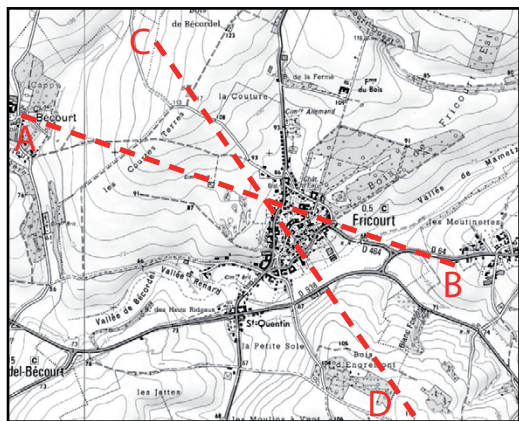


Coupe CD : La vallée de Lérivate au Sud-Est du village

FRICOURT : perceptions visuelles



FRICOURT : perceptions visuelles et relief

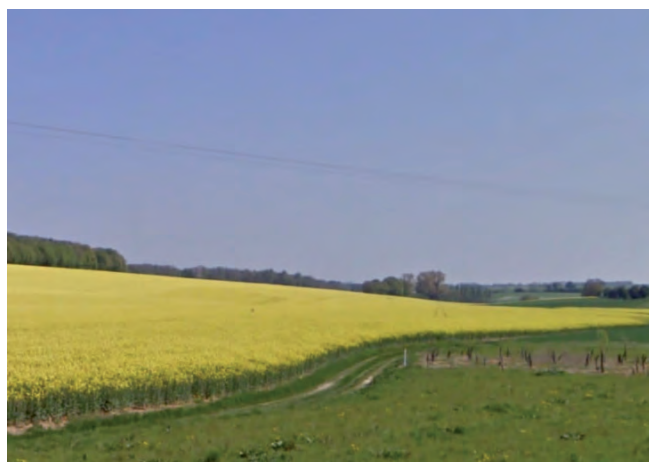
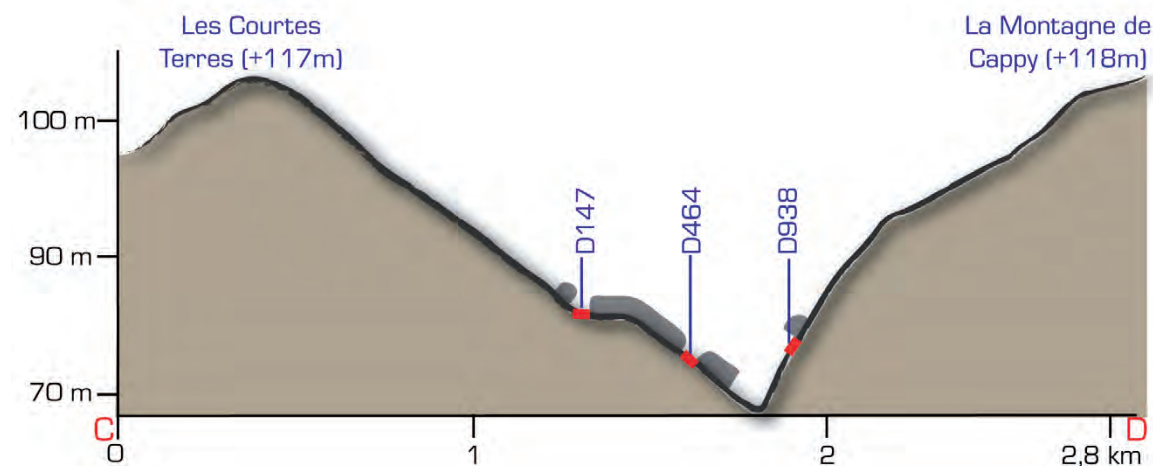
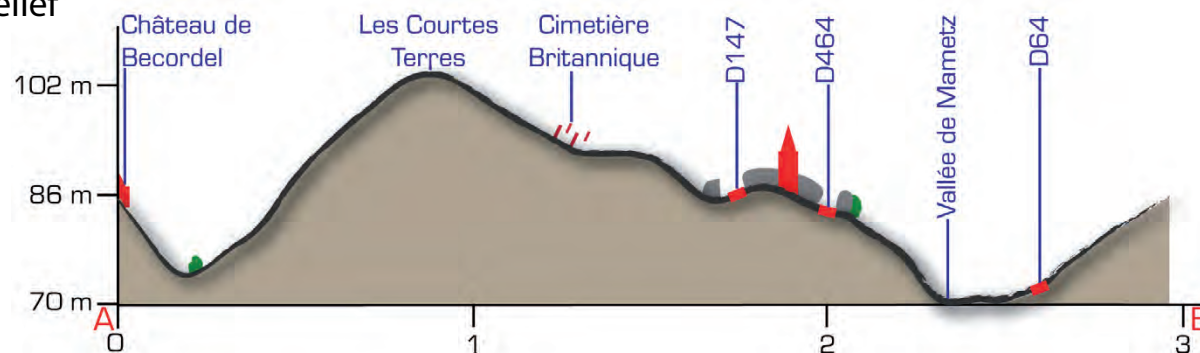


Coupe AB :

Fricourt est à flanc de coteau Nord de la vallée sèche allant de Meaulte à Mametz.

Coupe CD :

Fricourt est compris entre 2 monts d'égale hauteur. La D938 est séparée du village par une petite vallée.

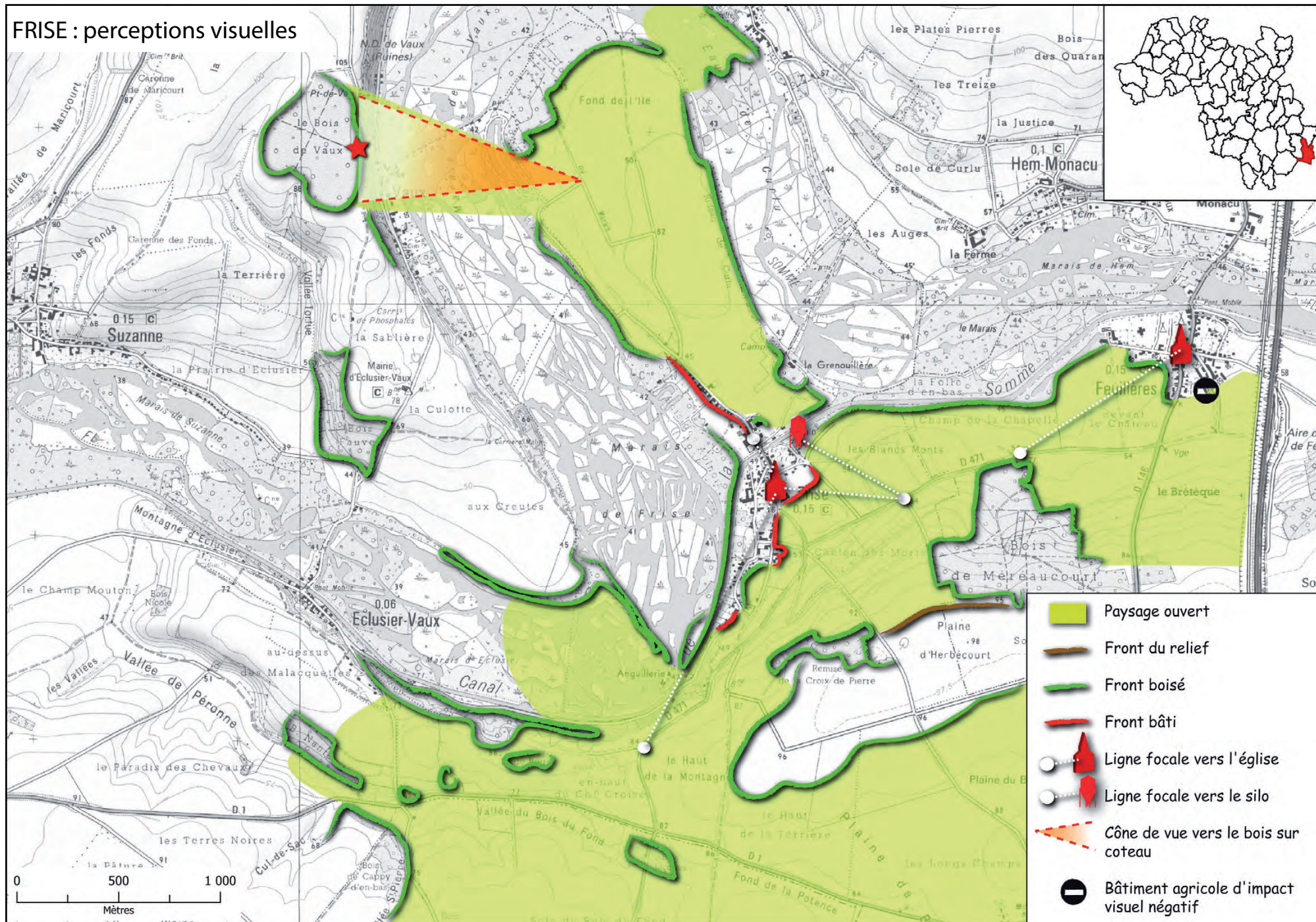


Coupe AB : La vallée sèche de Mametz

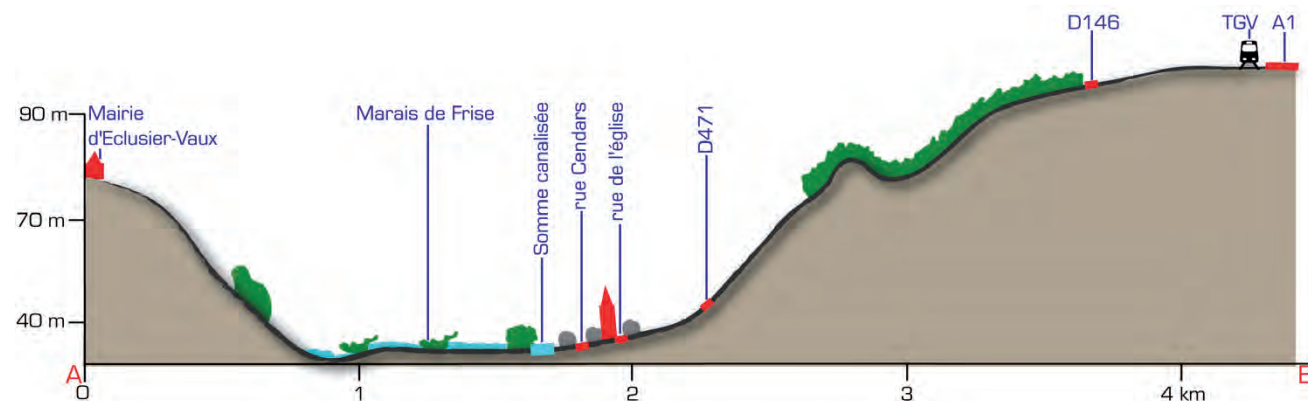
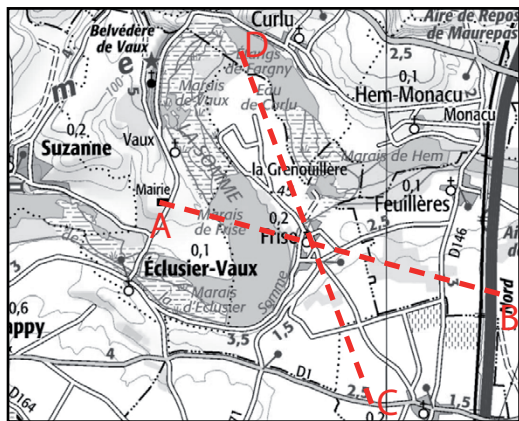


Coupe CD : La montagne de Cappy depuis la D938

FRISE : perceptions visuelles



FRISE : perceptions visuelles et relief

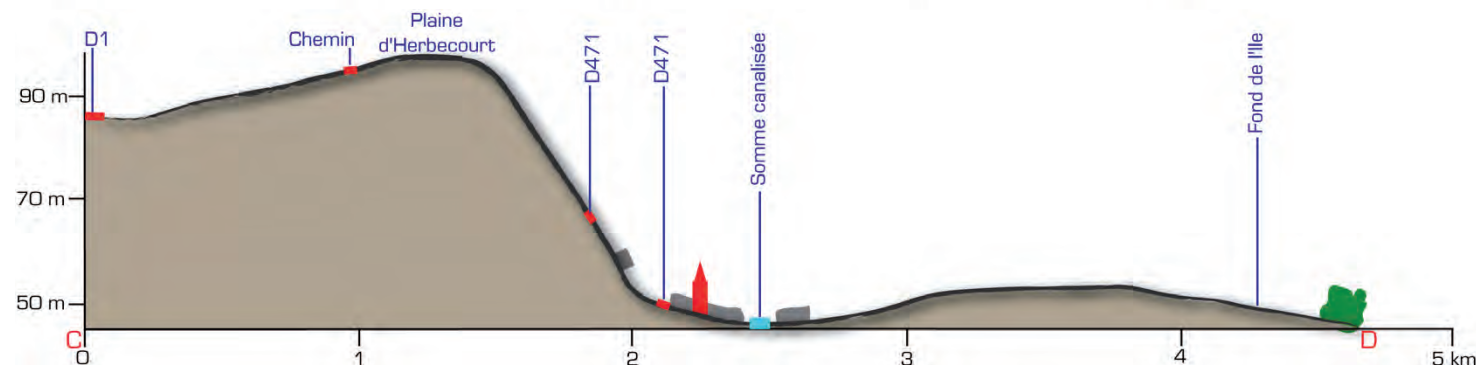


Coupe AB :

Frise épouse le fond de la vallée de la Somme. Le TGV et l'autoroute A1 dominent le village.

Coupe CD :

Le flanc exposé au Nord de la vallée proche du village est abrupt. La plaine d'Herbecourt se situe plus haut que la D1.

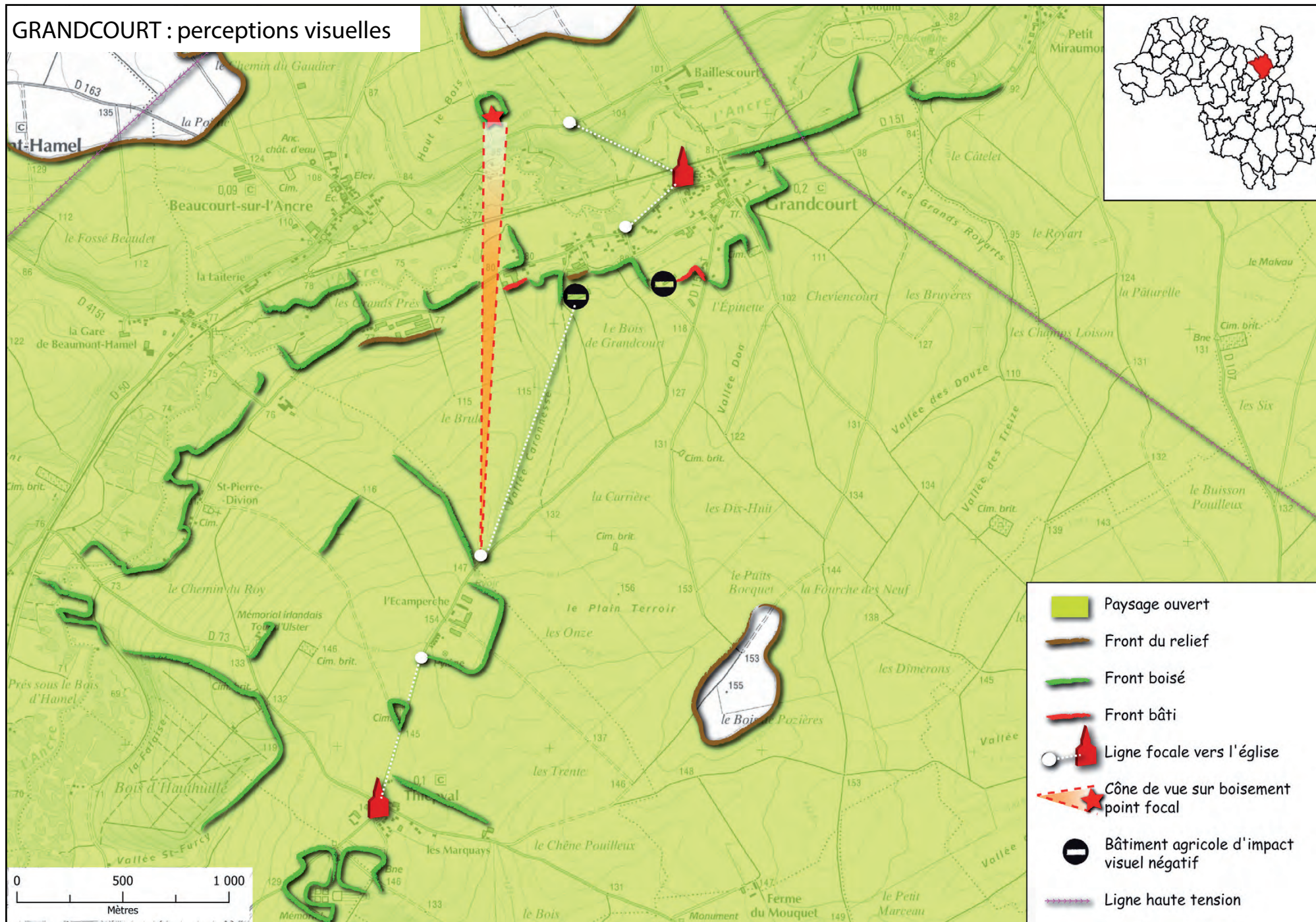


Coupe AB : La Somme canalisée et le marais en arrière plan

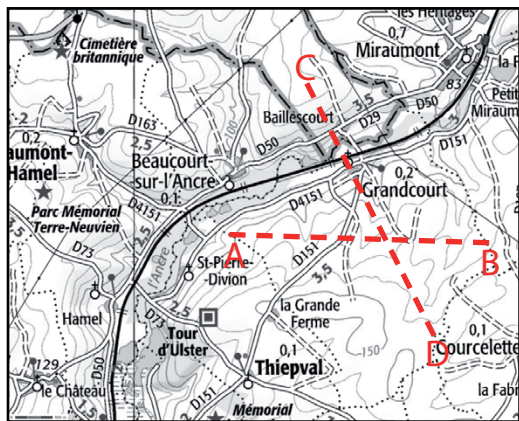


Coupe CD : La D471 surplombe légèrement le village

GRANDCOURT : perceptions visuelles



GRANDCOURT : perceptions visuelles et relief

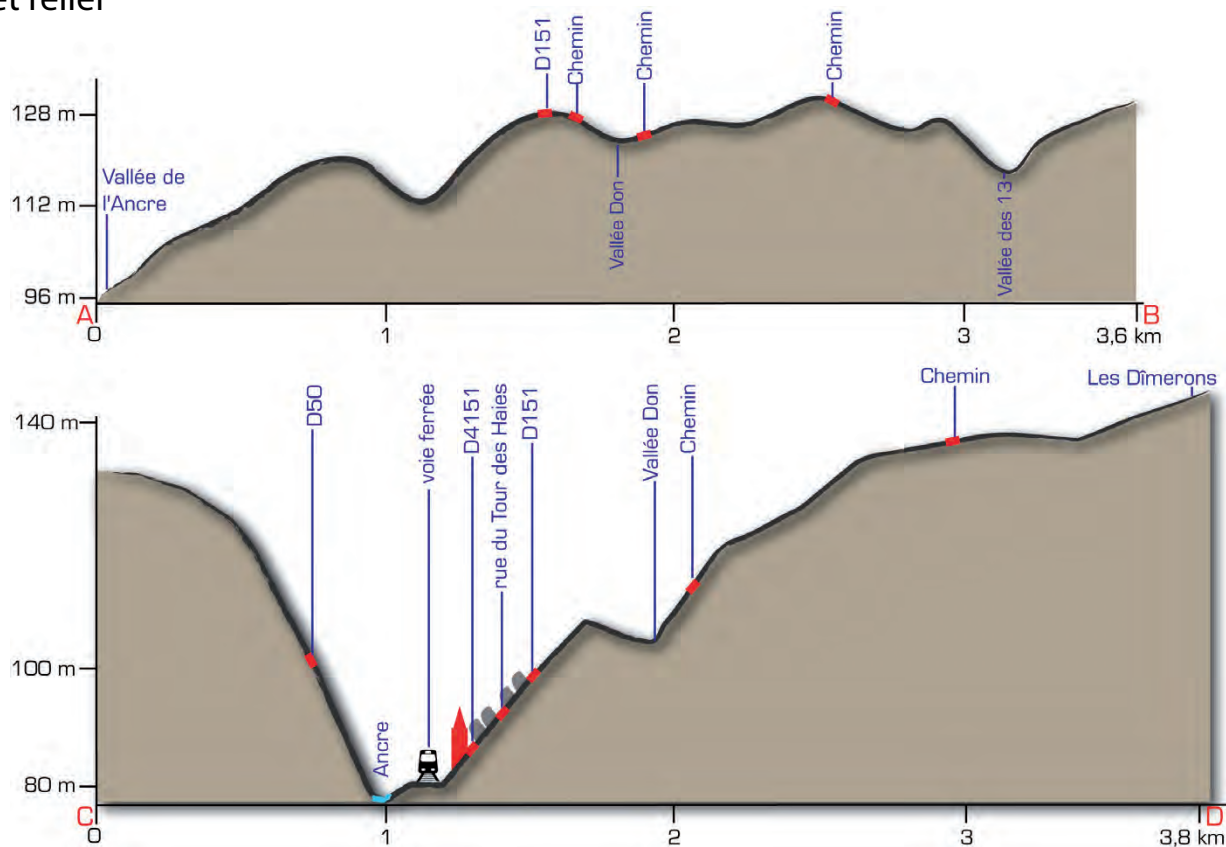


Coupe AB :

Une succession de vallées sèches anime le relief de plateau en haut du village (vallée Don, vallée des Treize)

Coupe CD :

Grandcourt appartient à la vallée de l'Ancre. Le village est implanté à flanc du versant Sud de la vallée.

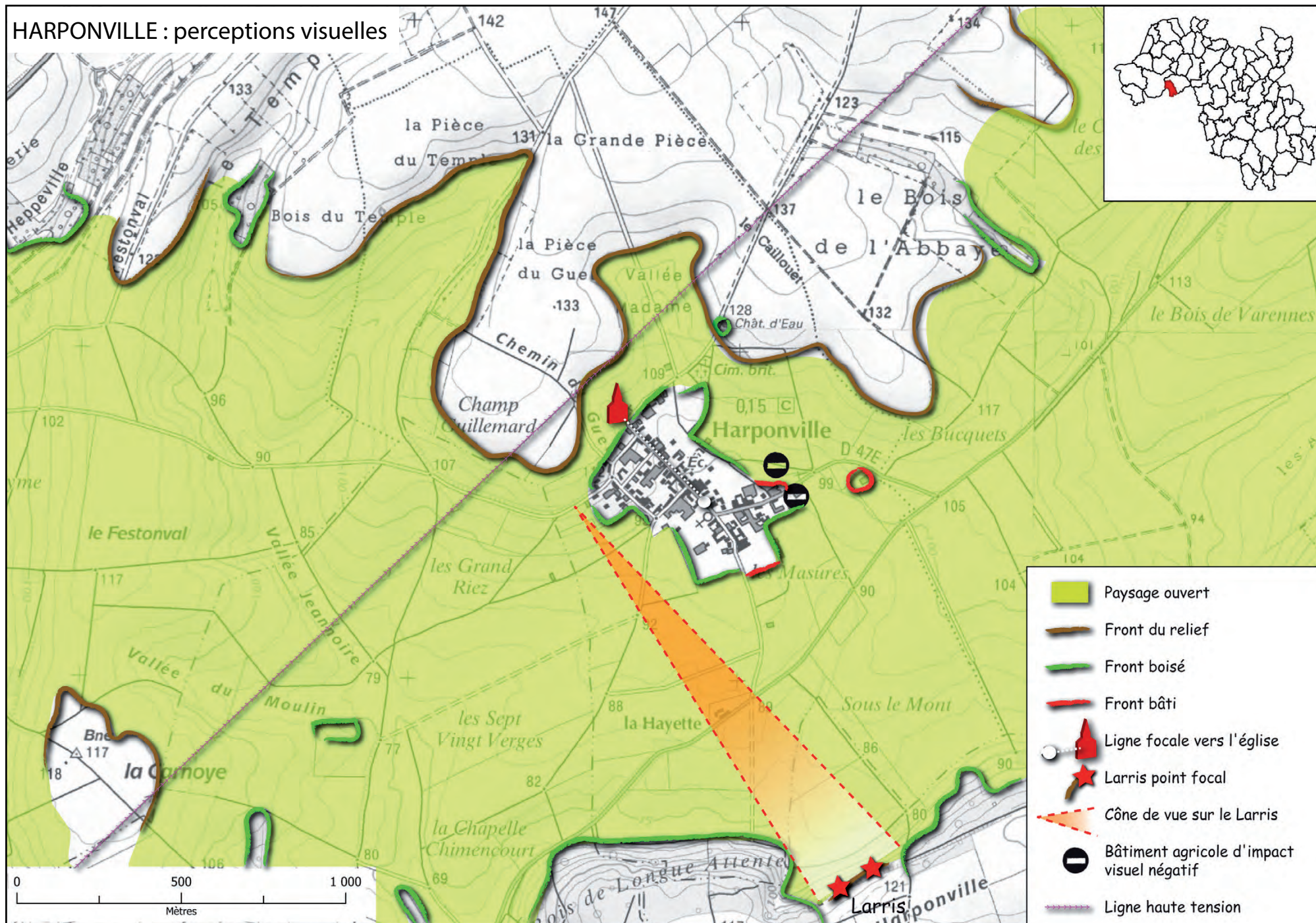


Coupe AB : Vallée sèche entre la vallée de l'Ancre et la D151

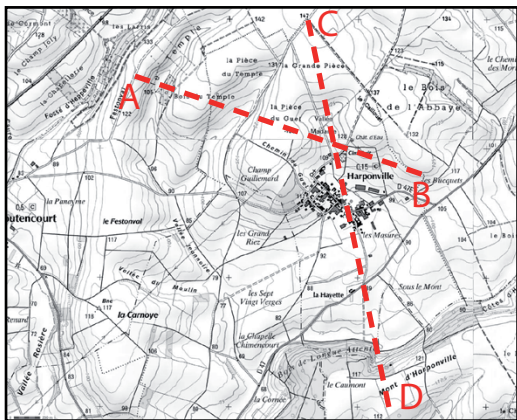


Coupe CD : La D50 surplombe le village de Grandcourt

HARPONVILLE : perceptions visuelles



HARPONVILLE : perceptions visuelles et relief

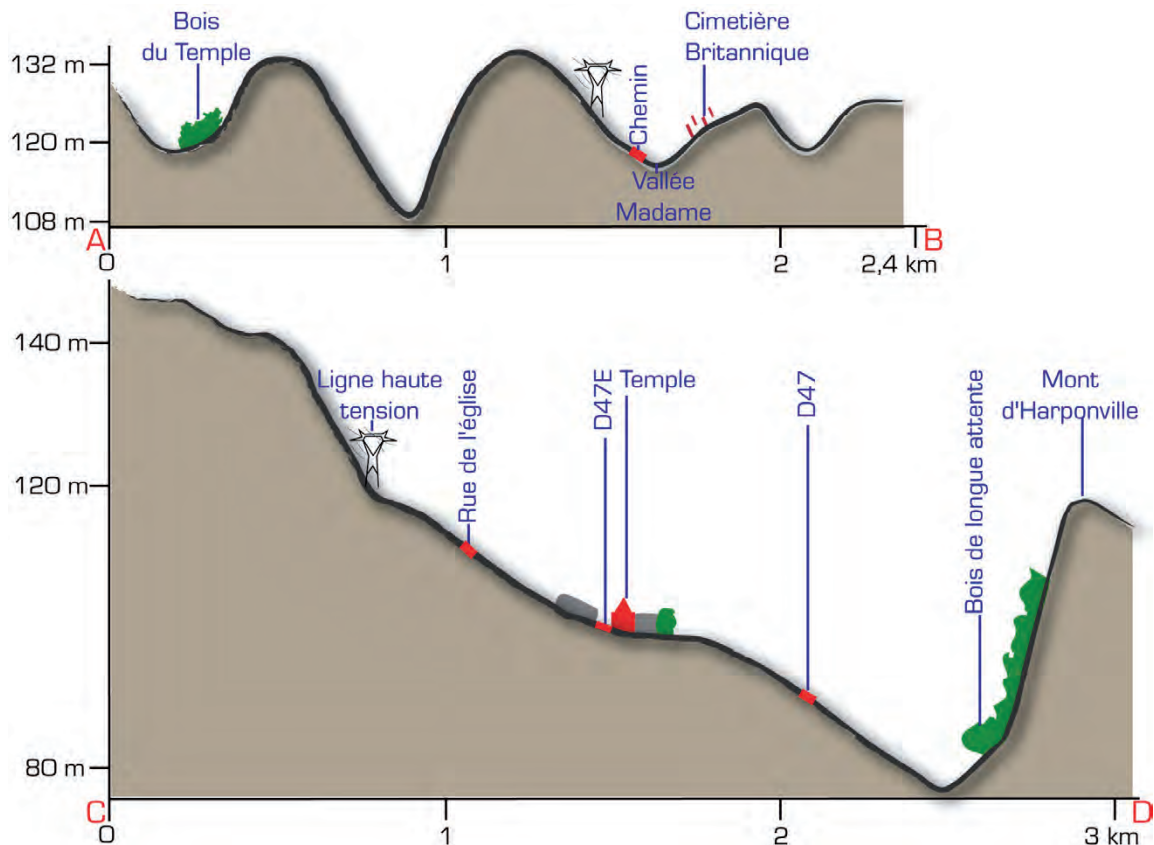


Coupe AB :

Harponville présente au Nord une succession de petites vallées marquant un paysage onduleux remarquable

Coupe CD :

Déclivité régulière du plateau de Lealvilliers jusque qu'au pied du mont d'Harponville. Le village est à flanc de coteau. Le Mont d'Harponville abrupt et calcaire sur son versant Sud a favorisé la présence ponctuelle de Larris.

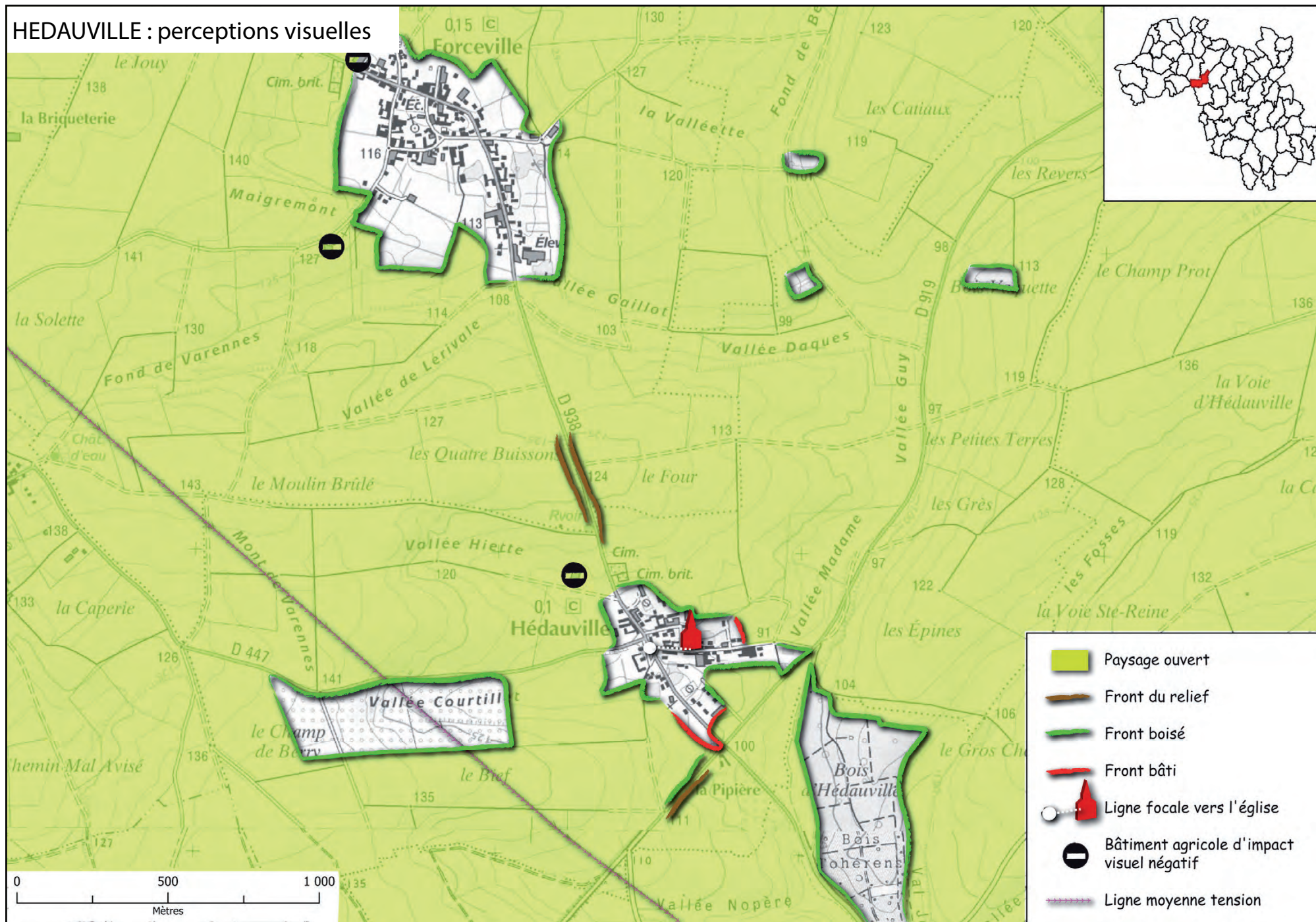


Coupe AB : Le bois du Temple dans un vallon sec

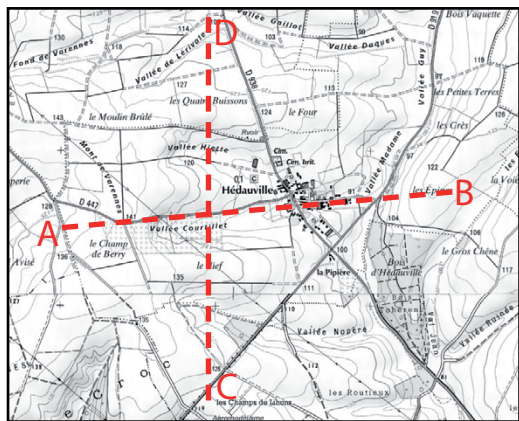


Coupe CD : La D47 se trouve en contrebas du Mont d'Harponville

HÉDAUVILLE : perceptions visuelles



HEDAUVILLE : perceptions visuelles et relief

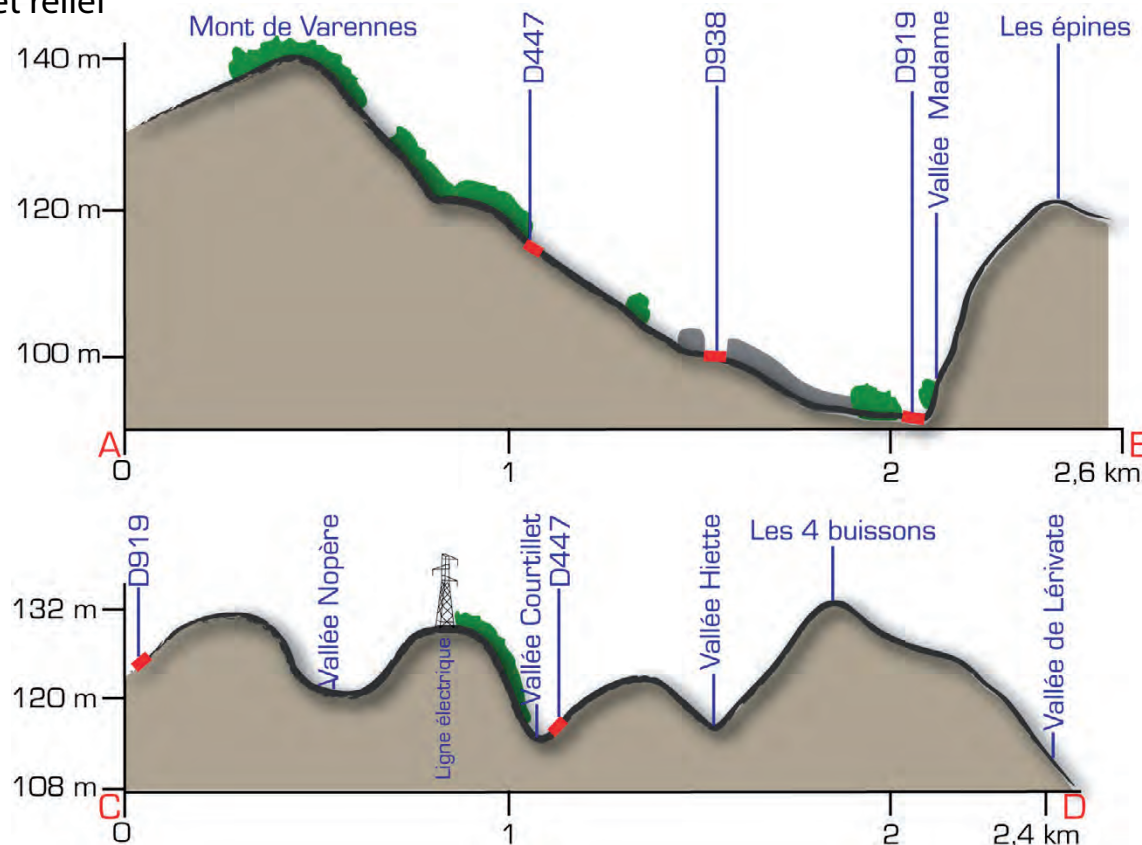


Coupe AB :

La D938 traverse le village en partie haute.
La D919 épouse la vallée Madame.

Coupe CD :

Relief moutonnant à l'est du village avec
une succession de vallées.

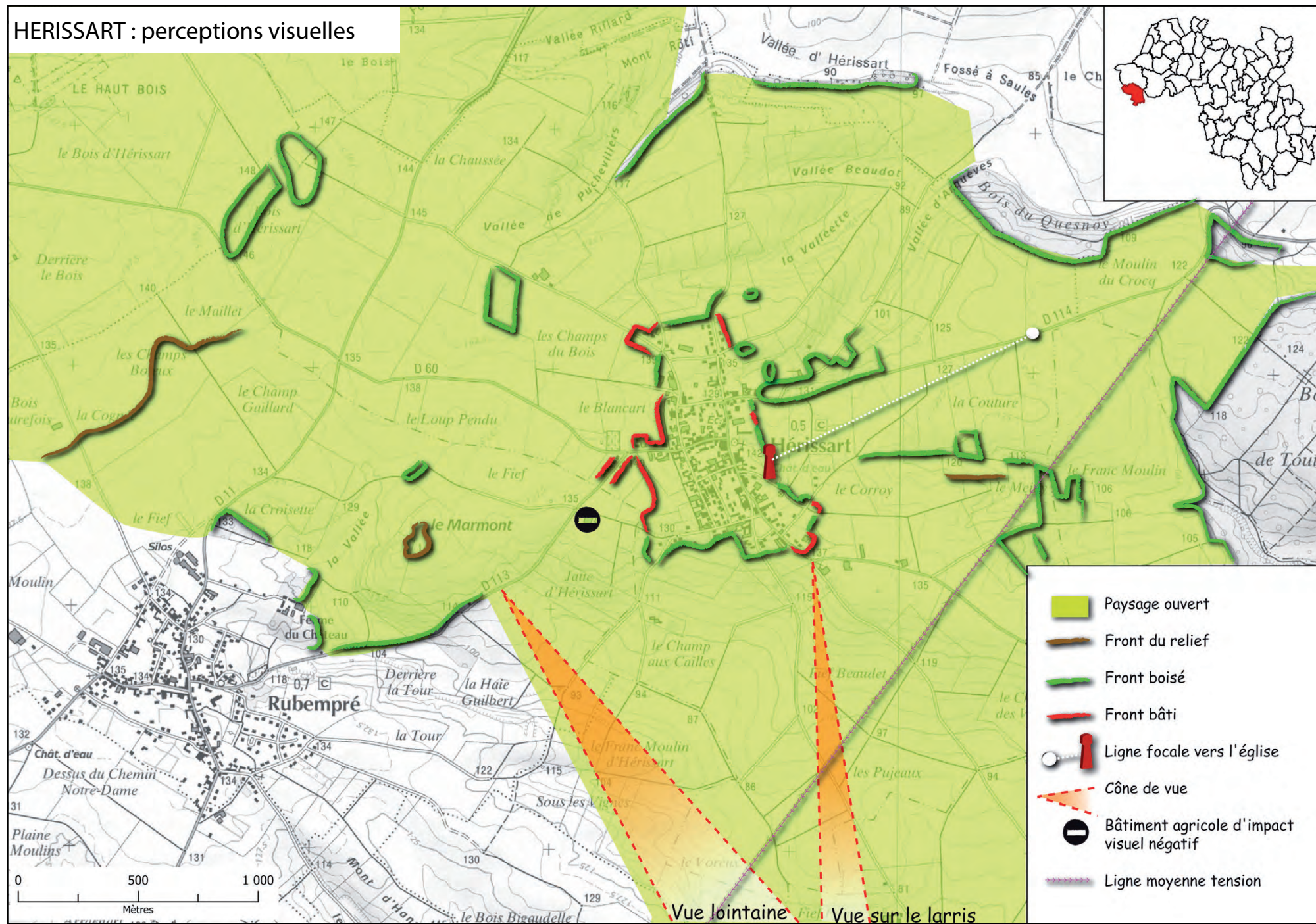


Coupe AB : La D919 traverse la vallée Madame

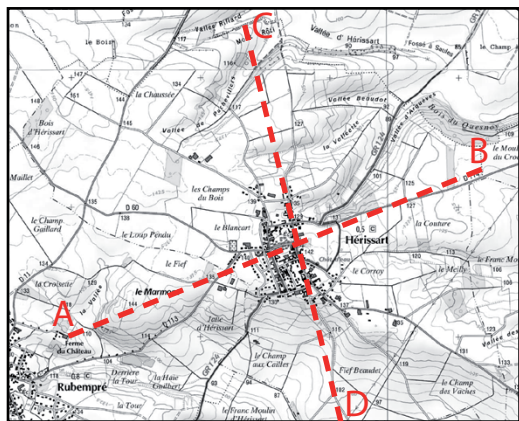


Coupe CD : La D447 joute la vallée Courtillet dans un contexte de relief "moutonnant".

HERISSART : perceptions visuelles



HERISSART : perceptions visuelles et relief

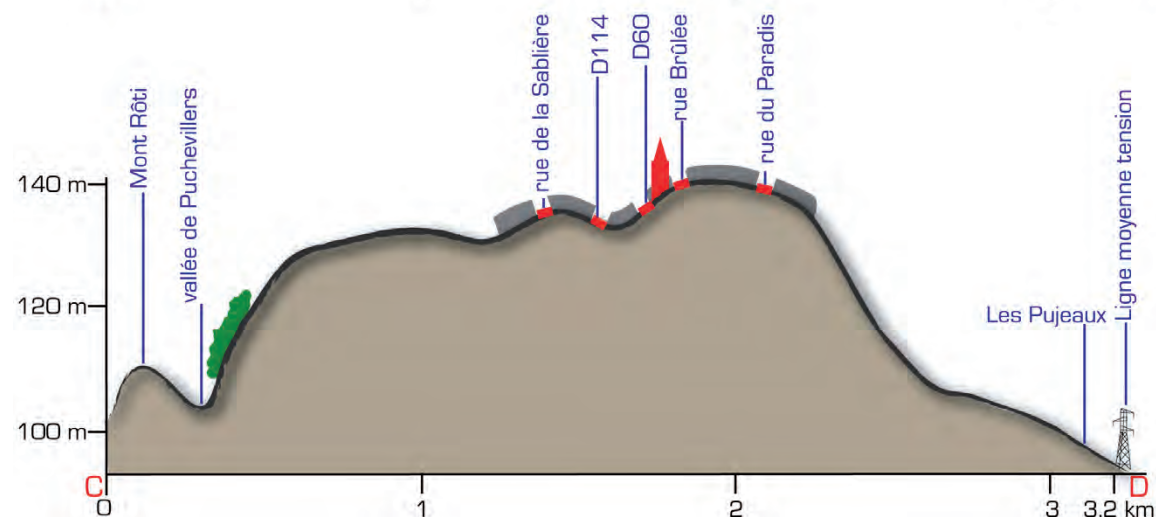
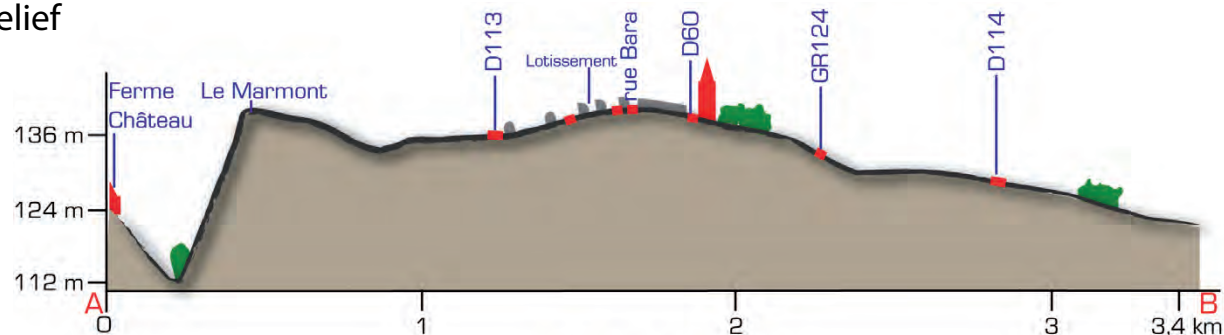


Coupe AB :

Le village est établi sur un plateau. A l'Est, un micro relief est visible : le lieudit Le Marmont.

Coupe CD :

Dans l'axe d'urbanisation Nord-Ouest à Sud-Est, le relief apparaît légèrement ondulé.

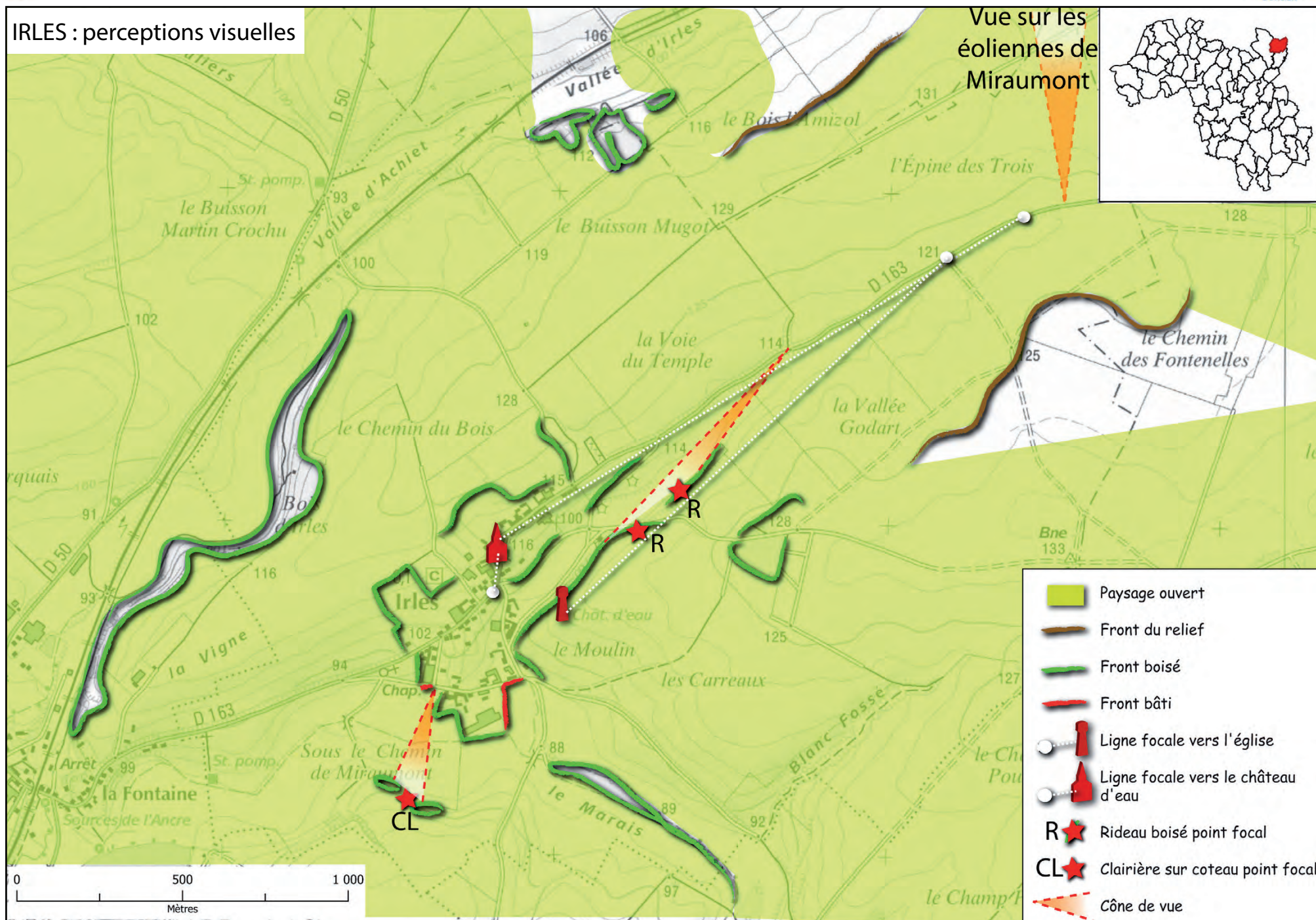


Coupe AB : relief de Marmont depuis Rubempré

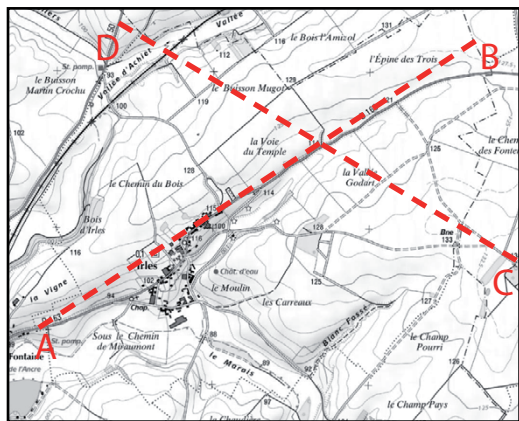


Coupe CD : La trame orthogonale des rues accentue la perception du micro relief du plateau du village

IRLES : perceptions visuelles



IRLES : perceptions visuelles et relief

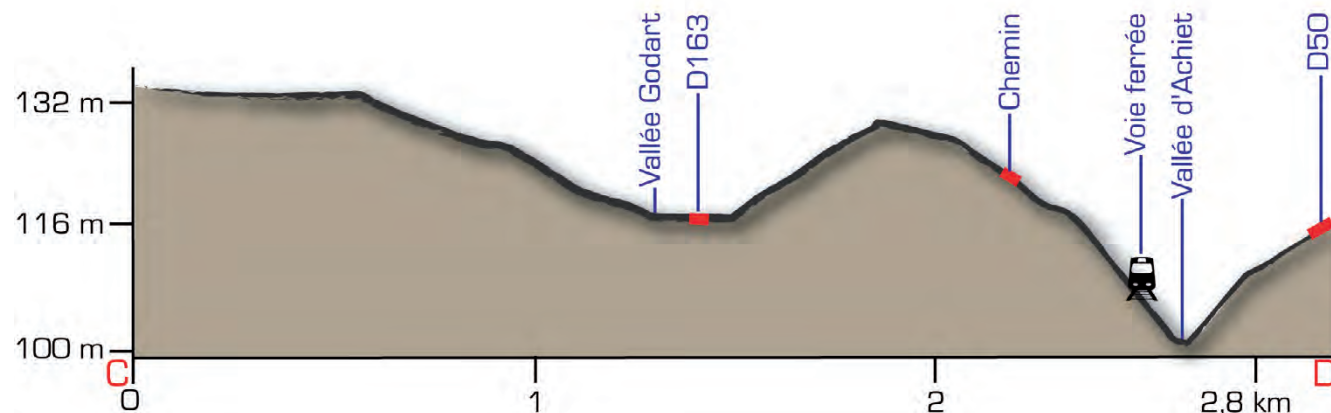
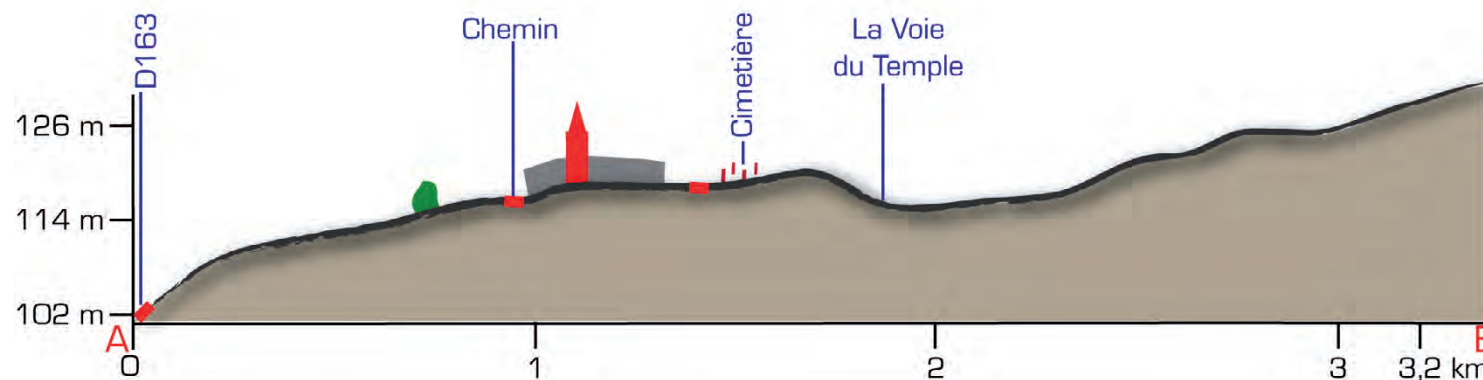


Coupe AB :

Le village se présente à flanc de coteau orienté Sud-Ouest à Nord-Est

Coupe CD :

La vallée humide de l'Ancre est présente au Nord-Ouest du territoire communal. La vallée sèche jouxtant la D163 met en scène les rideaux Picards.

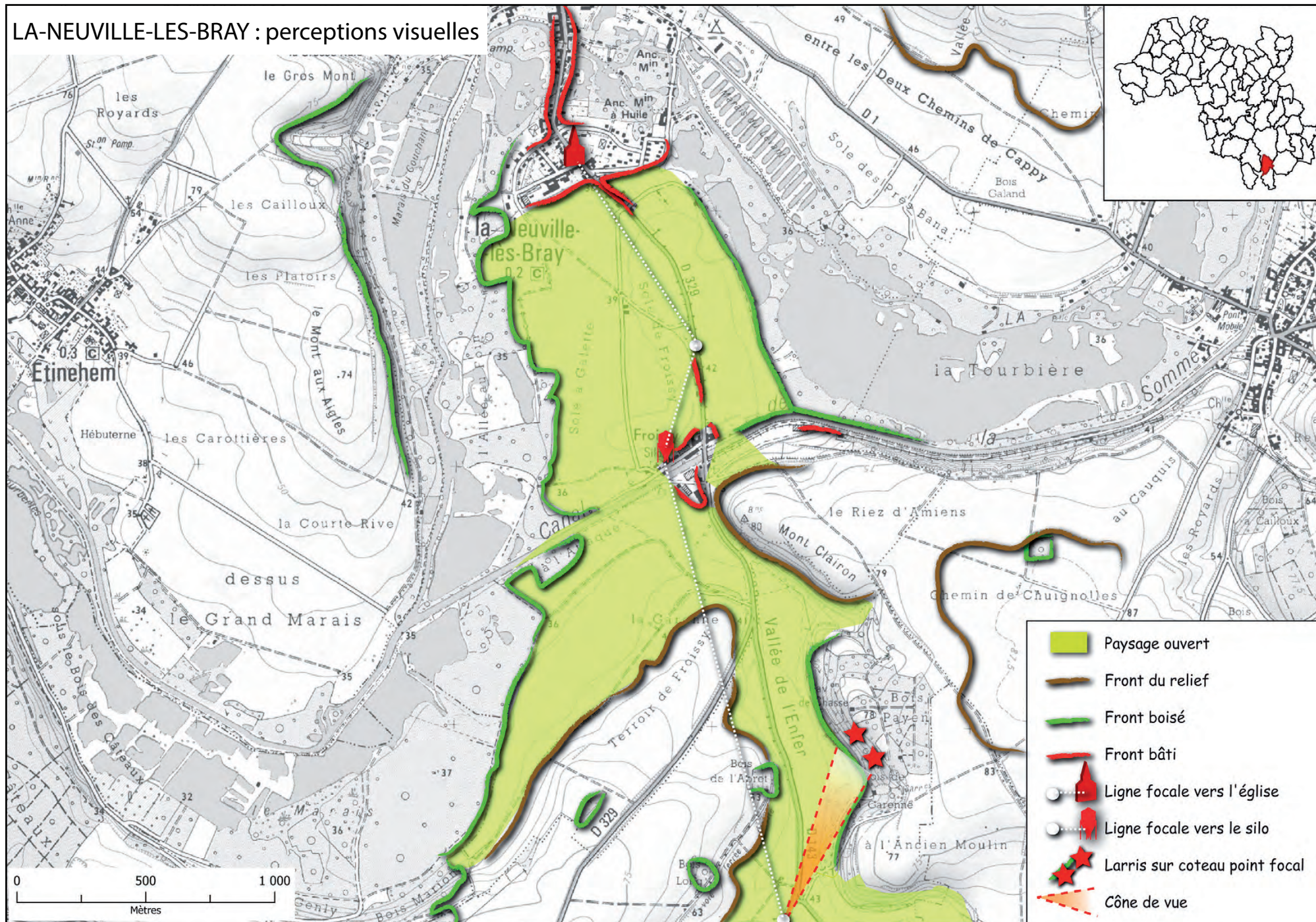


Coupe AB : Le relief ascendant a permis la mise en scène de l'église dans le village

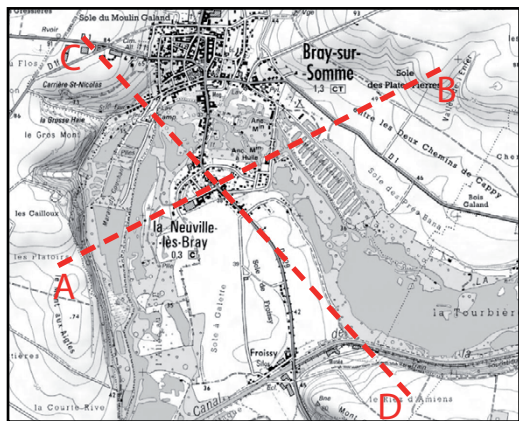


Coupe CD : La Vallée sèche depuis la D163 met en scène les rideaux Picards.

LA-NEUVILLE-LES-BRAY : perceptions visuelles



LA-NEUVILLE-LÈS-BRAY : perceptions visuelles et relief

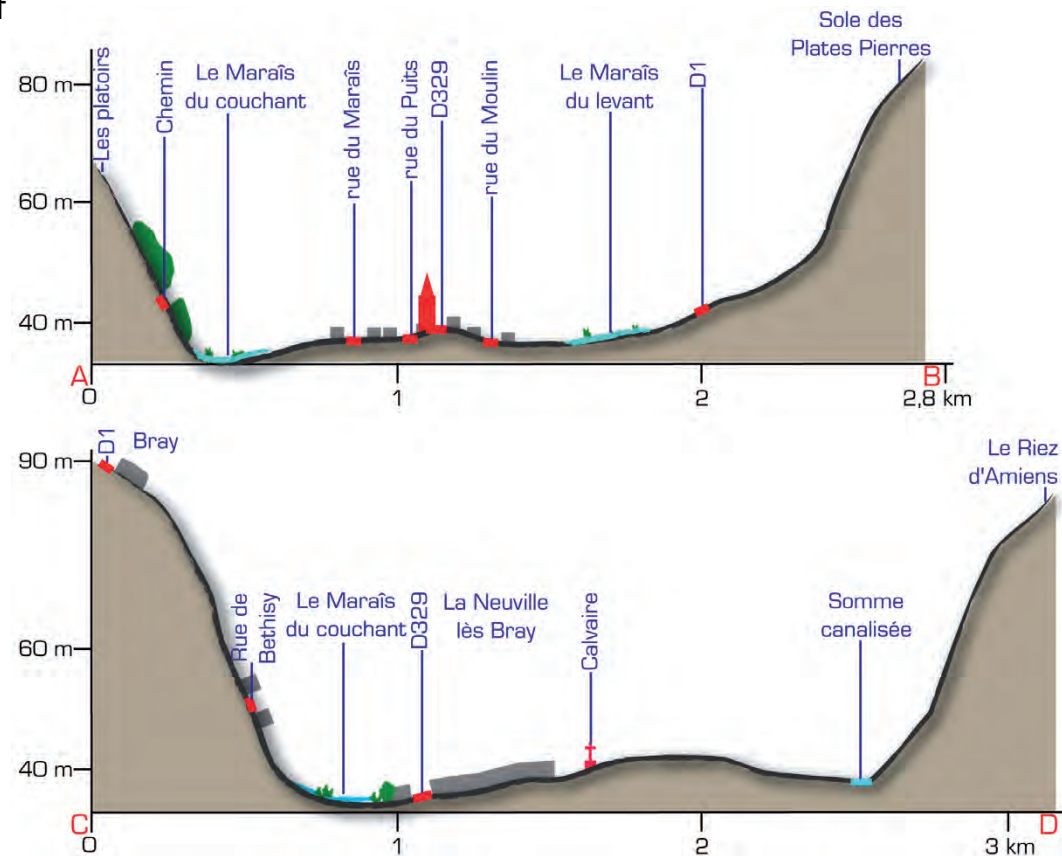


Coupe AB :

Le village est en pleine vallée de la Somme

Coupe CD :

La coupe sur l'axe routier traversant le village montre une légère montée vers le Sud-Est

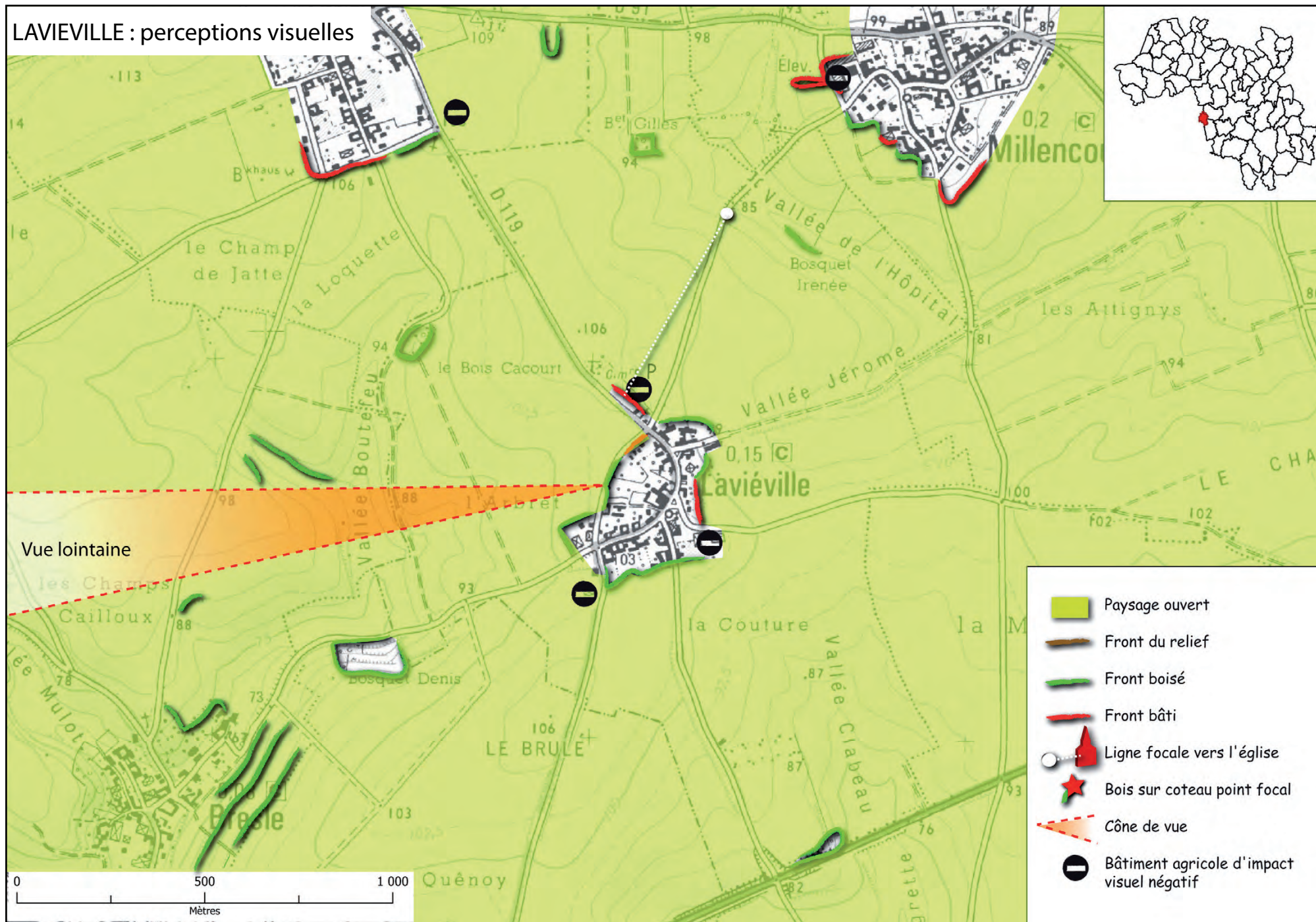


Coupe AB : La Neuville est dans vallon de la Somme à un niveau inférieur de Bray-sur-Somme

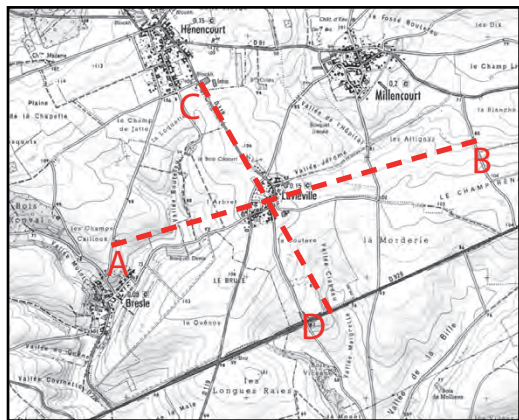


Coupe CD : Légère montée au coeur du tissu urbain après la traversée de la boucle de la Somme

LAVIEVILLE : perceptions visuelles



LAVIEVILLE : perceptions visuelles et relief

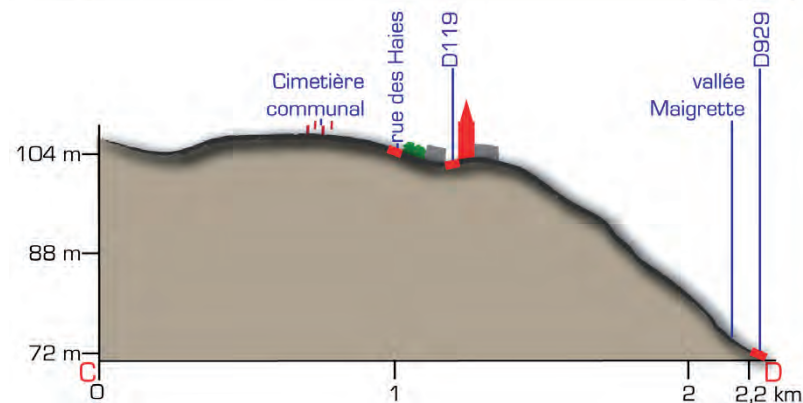
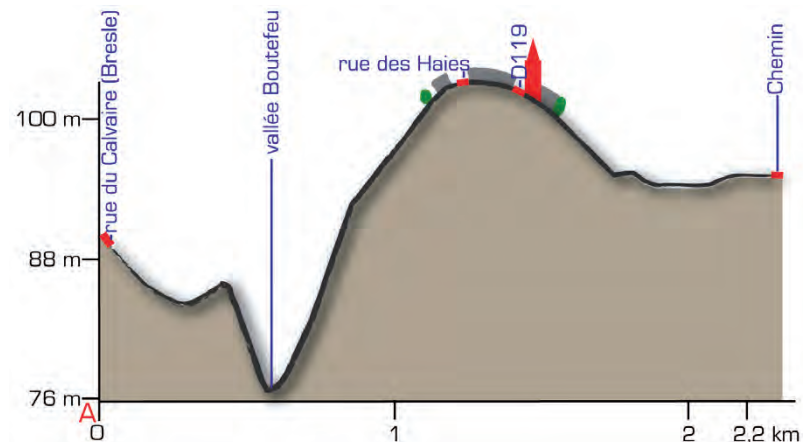


Coupe AB :

Le village est sur une butte qui domine la vallée Boutefeu

Coupe CD :

Dans le secteur du cimetière communal, c'est l'impression de plateau qui ressort tandis qu'au Sud-Est du village la déclivité est régulière vers la D929.

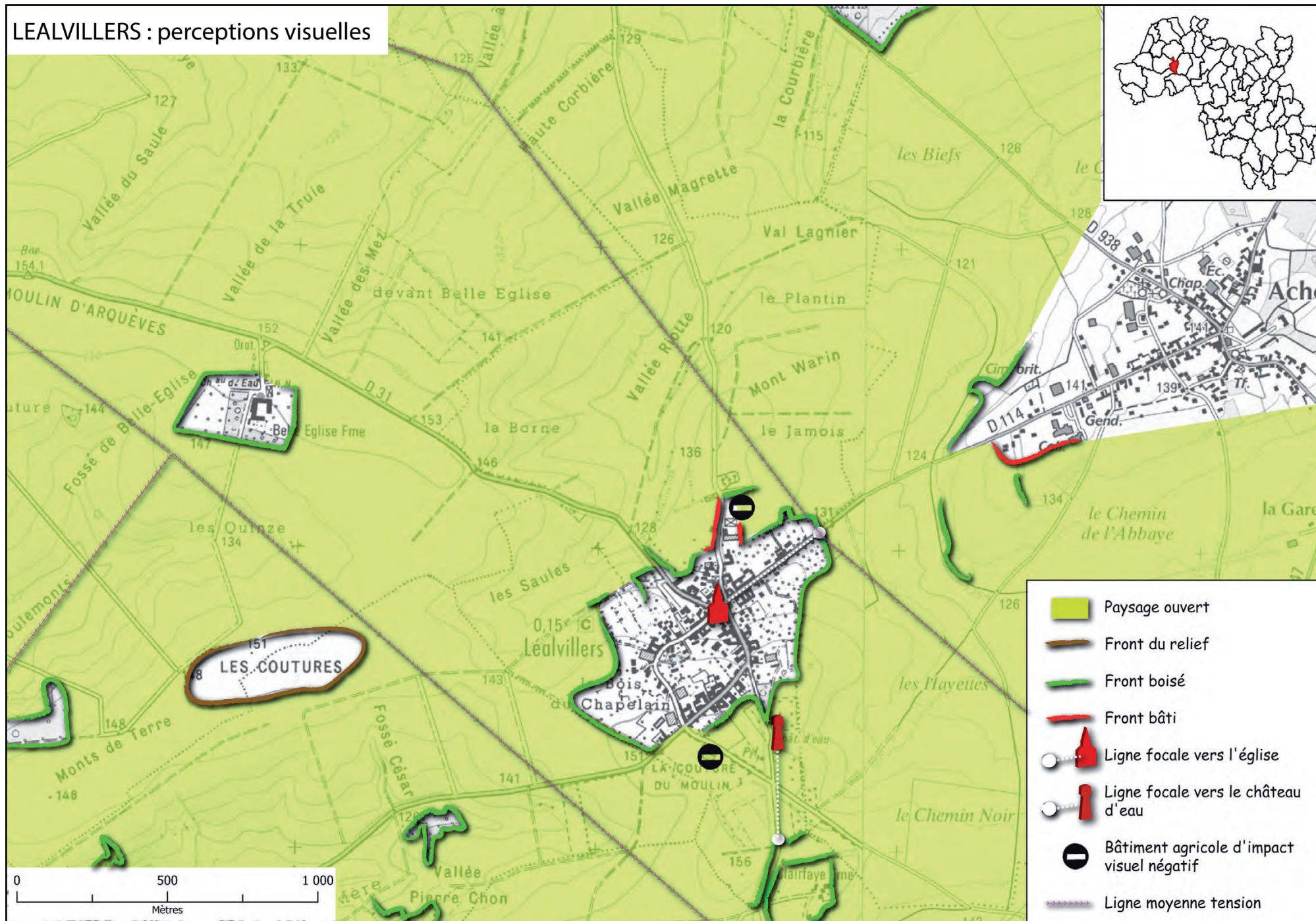


Coupe AB : La vallée Boutefeu

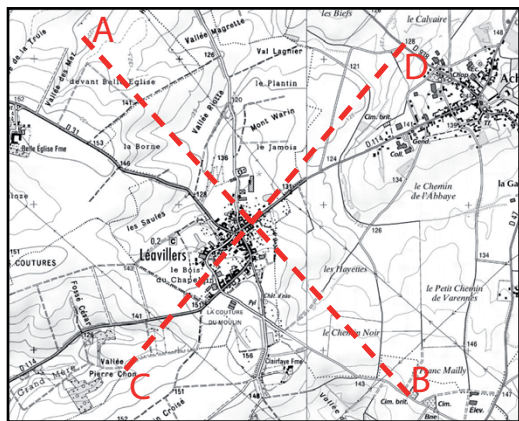


Coupe CD : Paysage de plateau avec à droite le cimetière communal.

LEALVILLERS : perceptions visuelles



LEALVILLERS : perceptions visuelles et relief

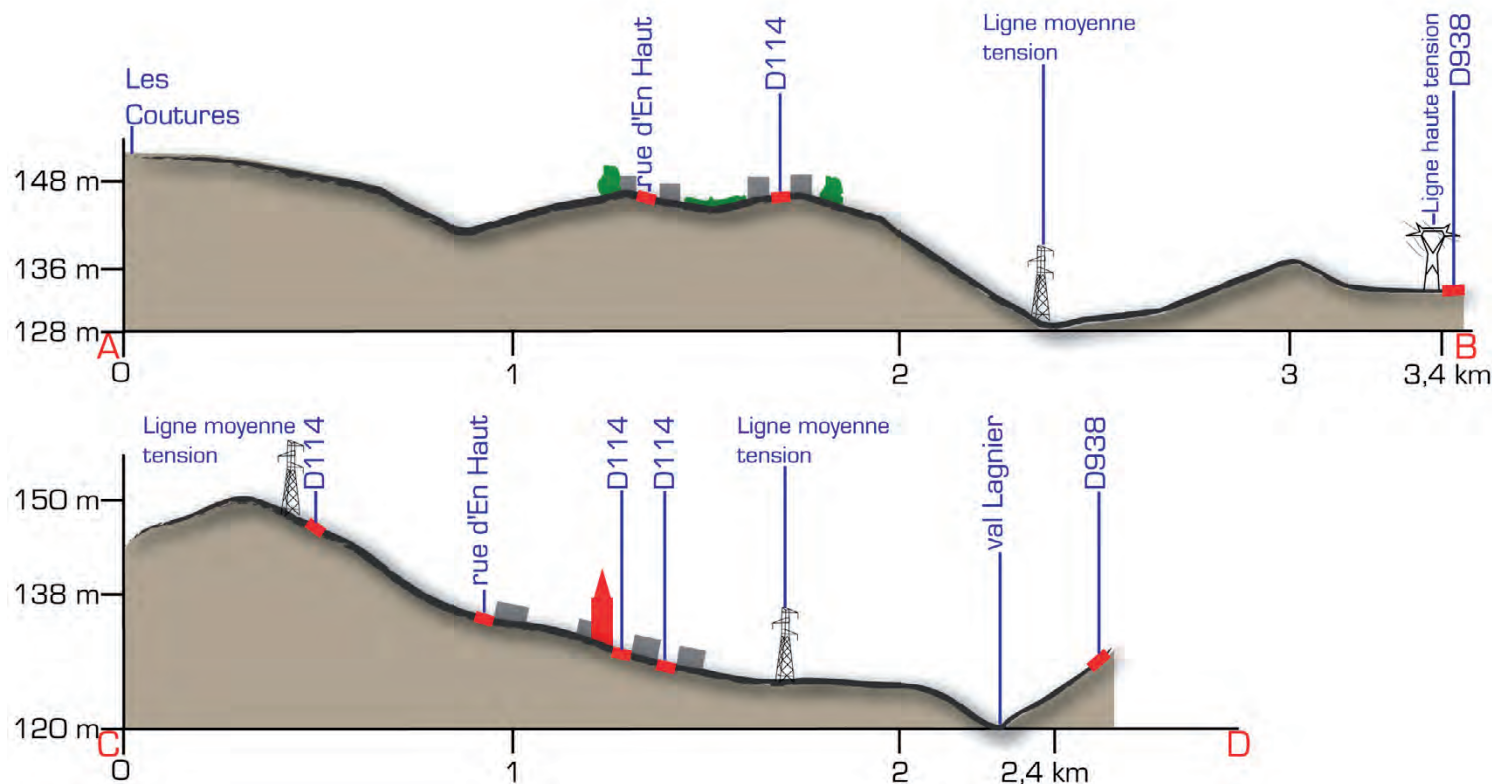


Coupe AB :

Le village est situé sur un plateau onduleur qui va d'Arquèves à Varennesen-Croix.

Coupe CD :

Lealvillers est situé légèrement à flanc de coteau.

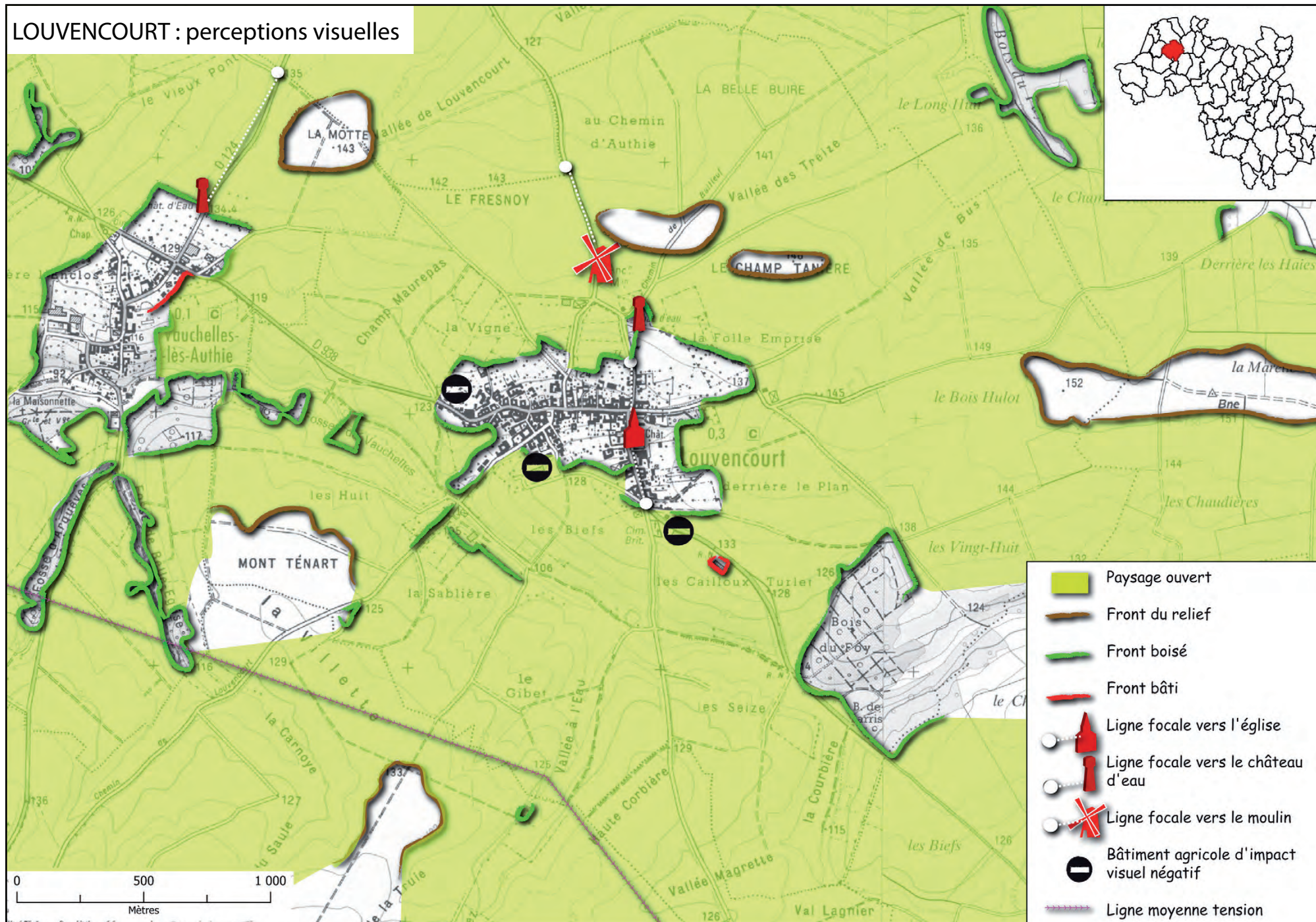


Coupe AB : Le plateau onduleur au Nord Ouest du village

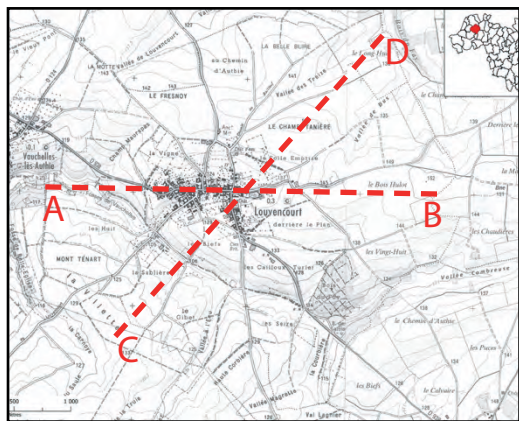


Coupe CD : Relief à flanc de coteau ressenti depuis la D114 au sud de l'église

LOUVENCOURT : perceptions visuelles



LOUVENCOURT : perceptions visuelles et relief

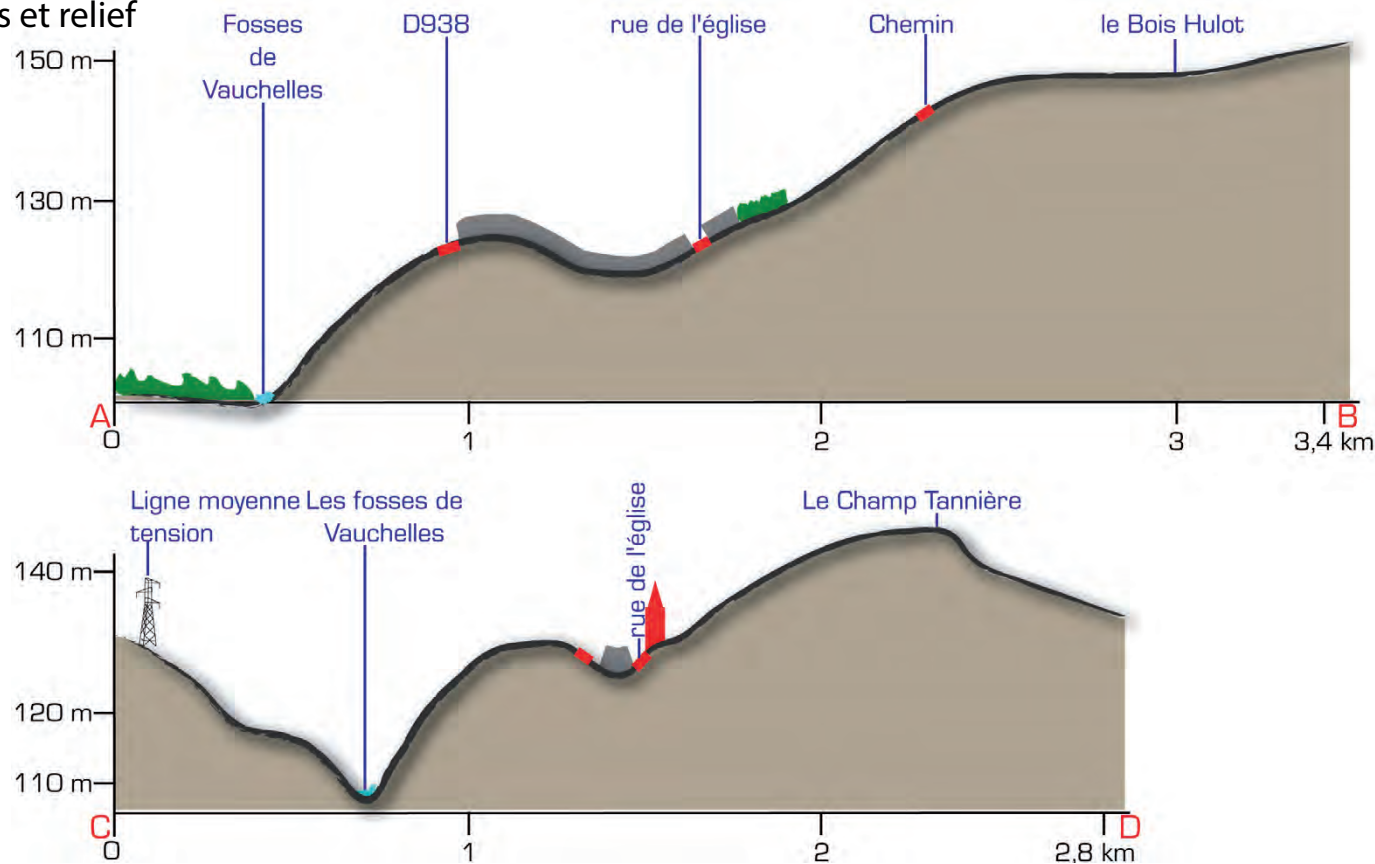


Coupe AB :

Le village est situé sur un plateau onduleur qui surplombe la vallée sèche des Fosses de Vauchelles

Coupe CD :

Louvencourt se situe à flanc du plateau onduleur qui monte vers le Nord-Est

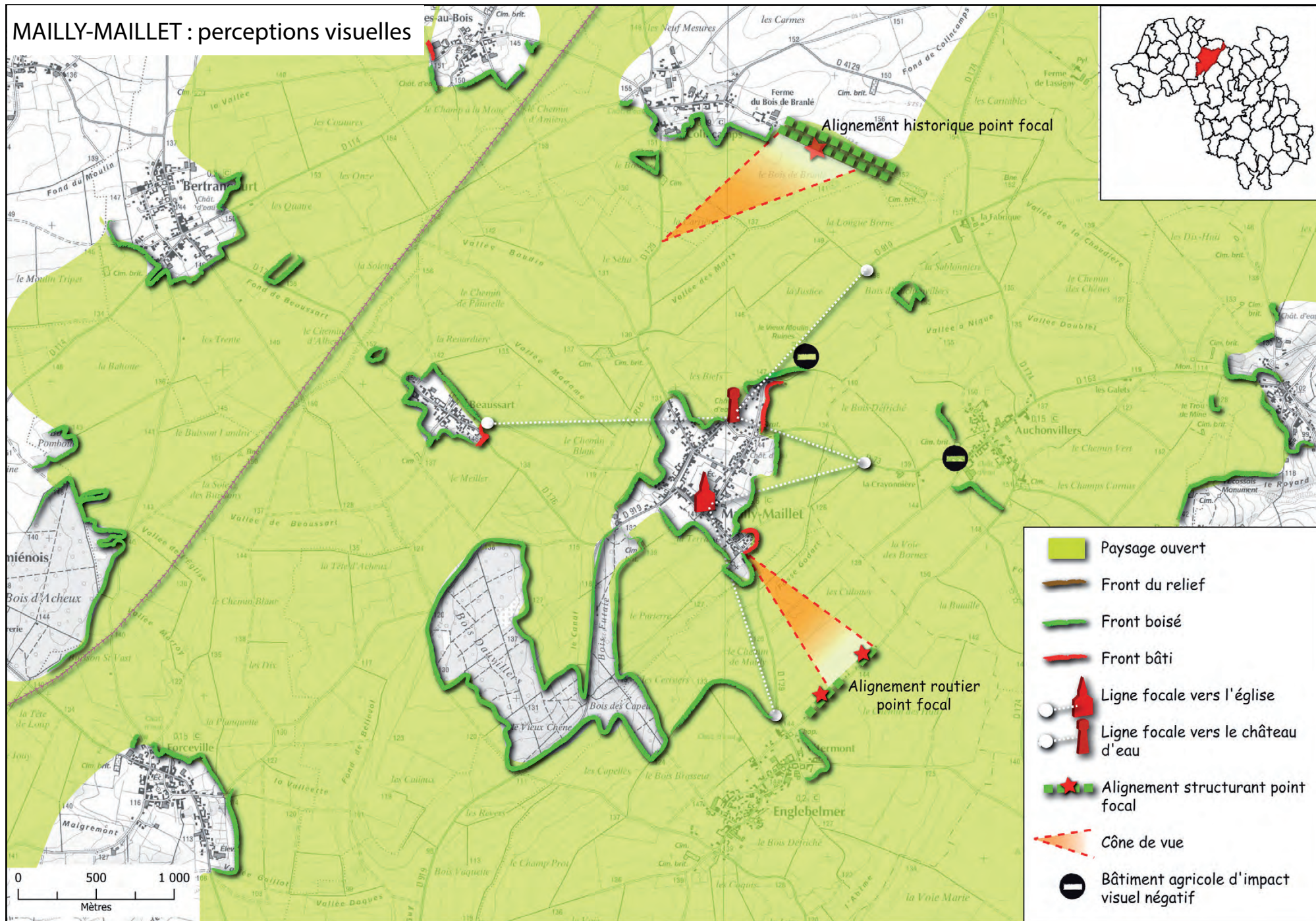


Coupe AB : Les Fosses de Vauchelles

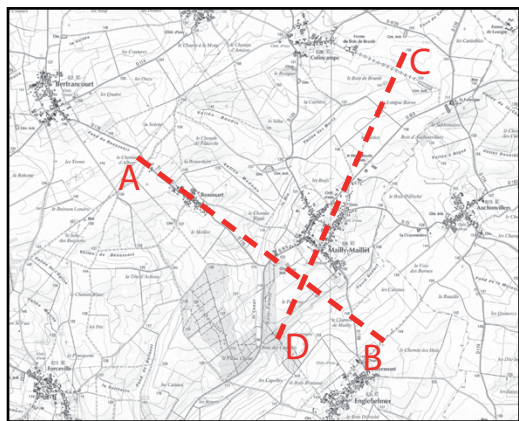


Coupe CD : Relief à flanc du plateau à l'Est de l'église

MAILLY-MAILLET : perceptions visuelles



MAILLY-MAILLET : perceptions visuelles et relief

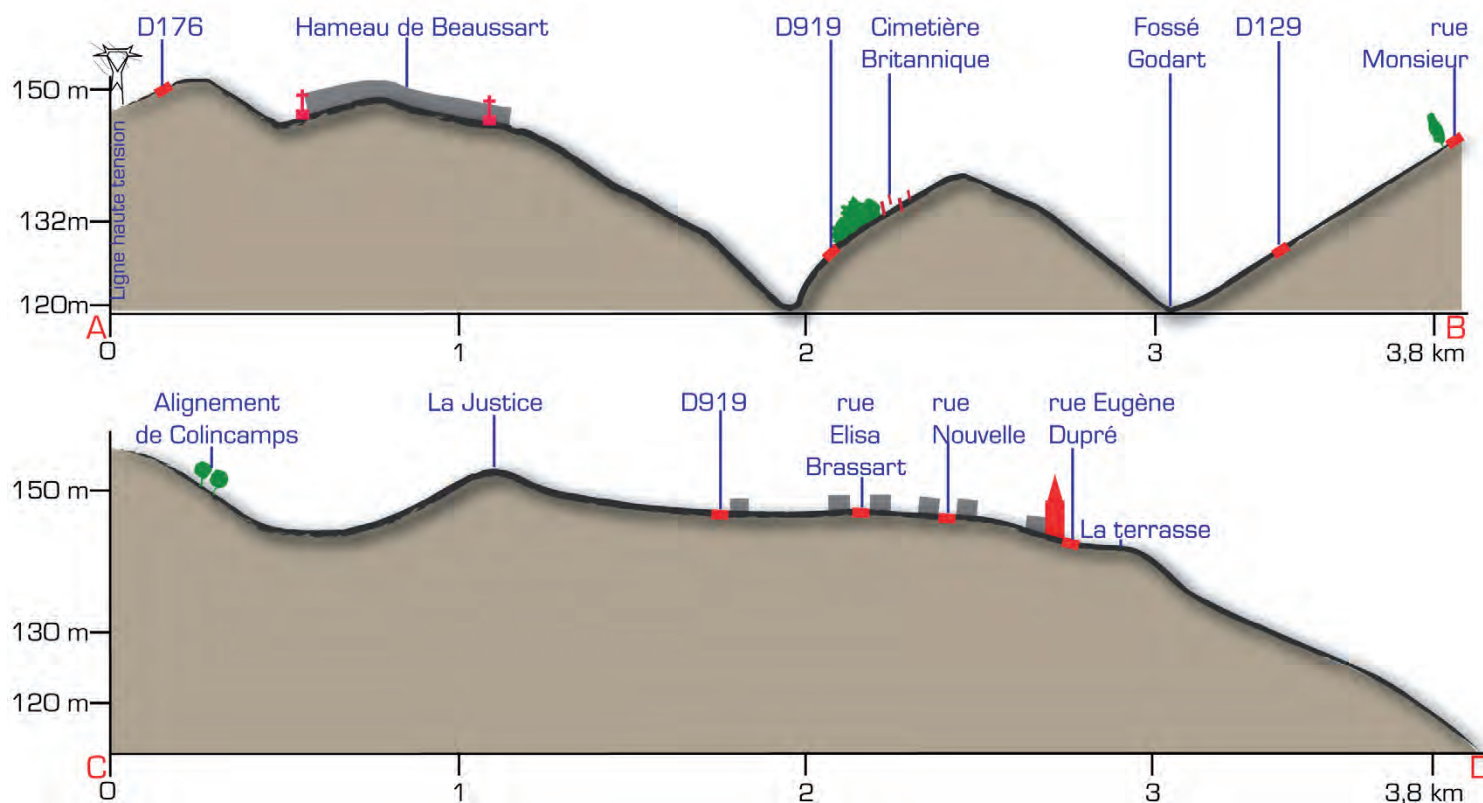


Coupe AB :

Le Hameau de Beaussart se situe au sommet d'un plateau. Le plateau ondule avec deux vallées sèches marquées.

Coupe CD :

Mailly-Maillet est situé sur le plateau agricole.

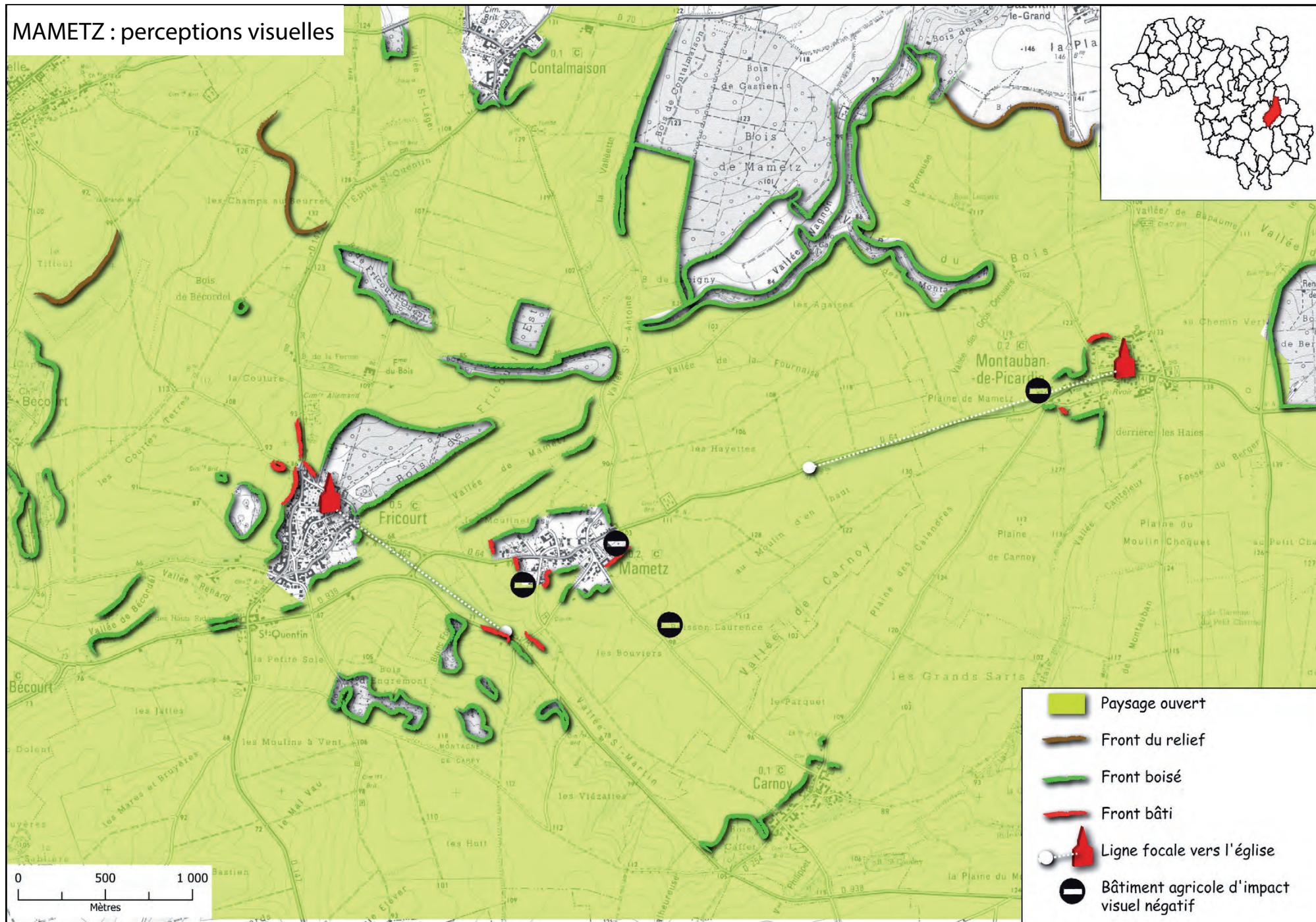


Coupe AB : La vallée sèche entre Beaussart et Mailly-Maillet

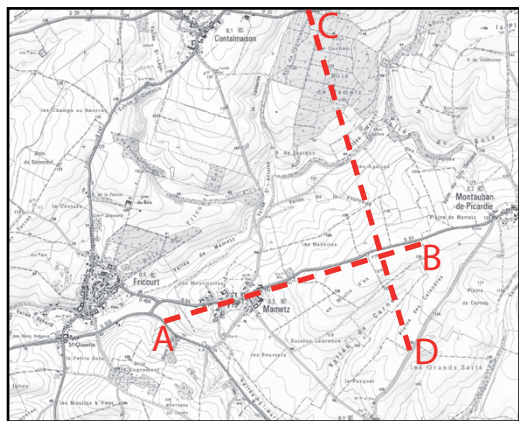


Coupe CD : Le plateau agricole au Nord-Est du village.

MAMETZ : perceptions visuelles



MAMETZ : perceptions visuelles et relief

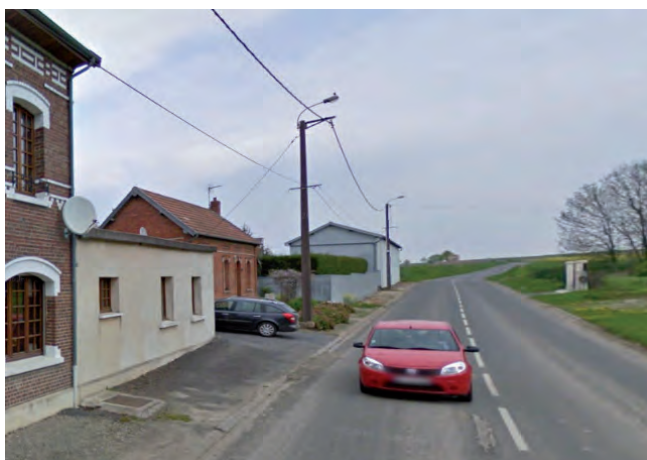
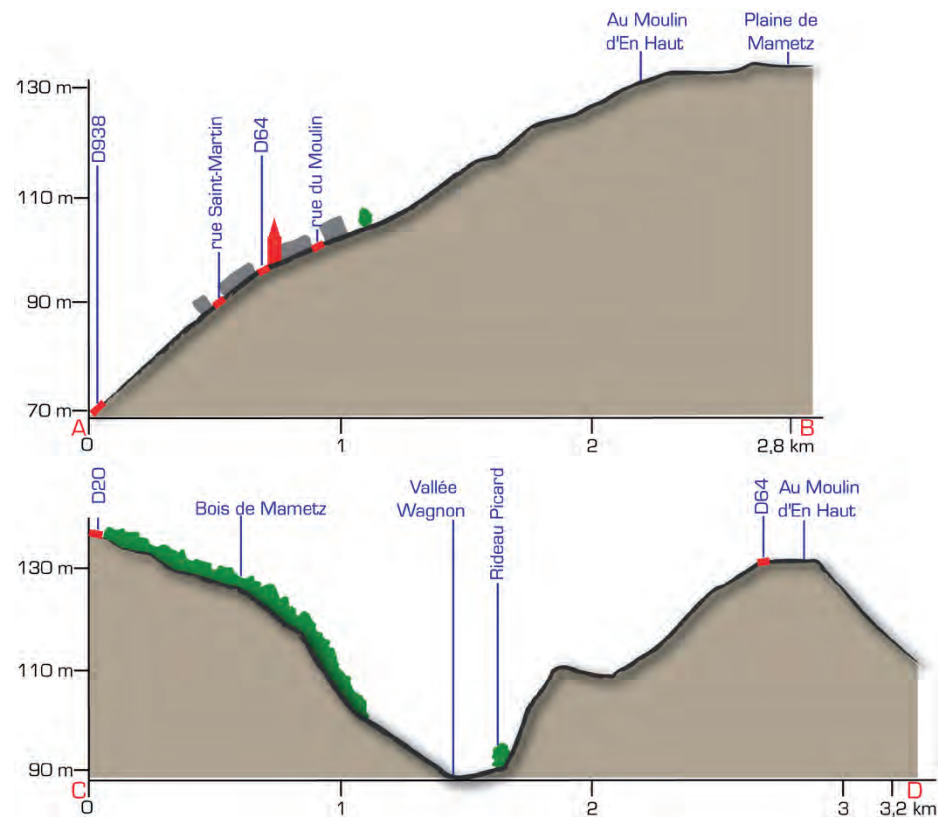


Coupe AB :

Mametz se situe à flanc de coteau orienté Sud-Ouest à Nord-Est. La D938 se trouve en contrebas de Mametz.

Coupe CD :

La vallée sèche "Wagnon" anime le relief communal. Elle sépare 2 plateaux : celui de Contalmaison (bois de Mametz) et celui de Mametz où se trouve la D64.

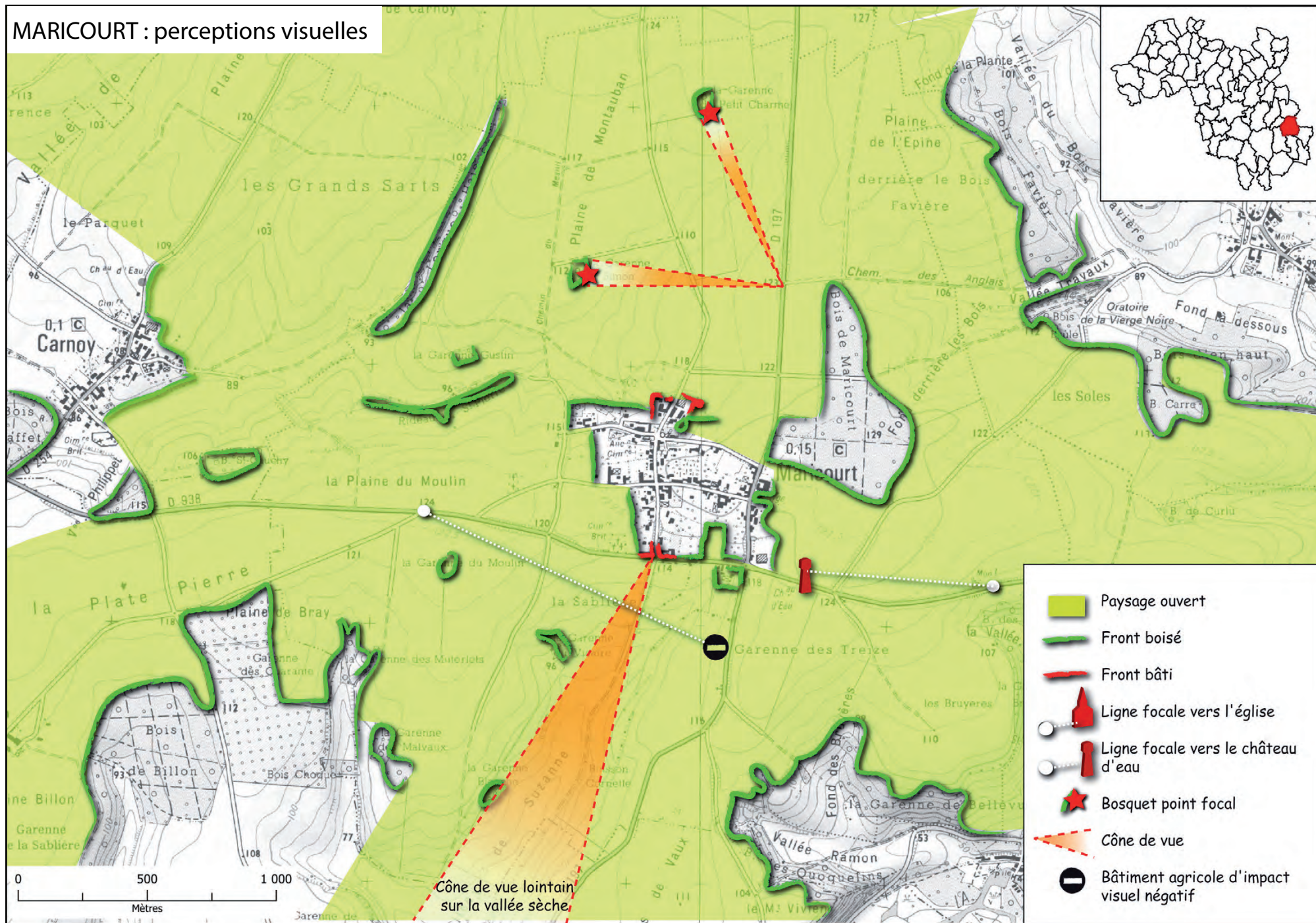


Coupe AB : Mametz est à flanc du coteau (depuis la D64)

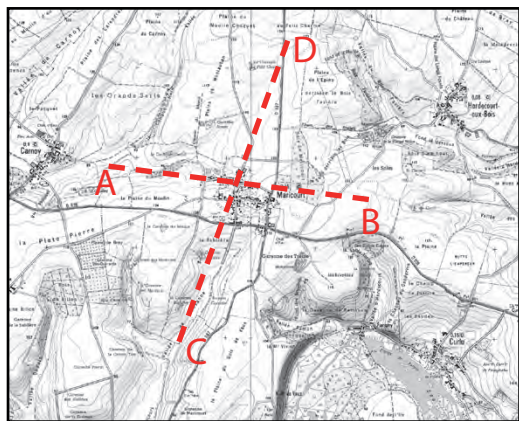


Coupe CD : Le bois de Mametz sur le coteau d'en face vu depuis la D64 au lieudit "Au Moulin d'en Haut"

MARICOURT : perceptions visuelles



MARICOURT : perceptions visuelles et relief

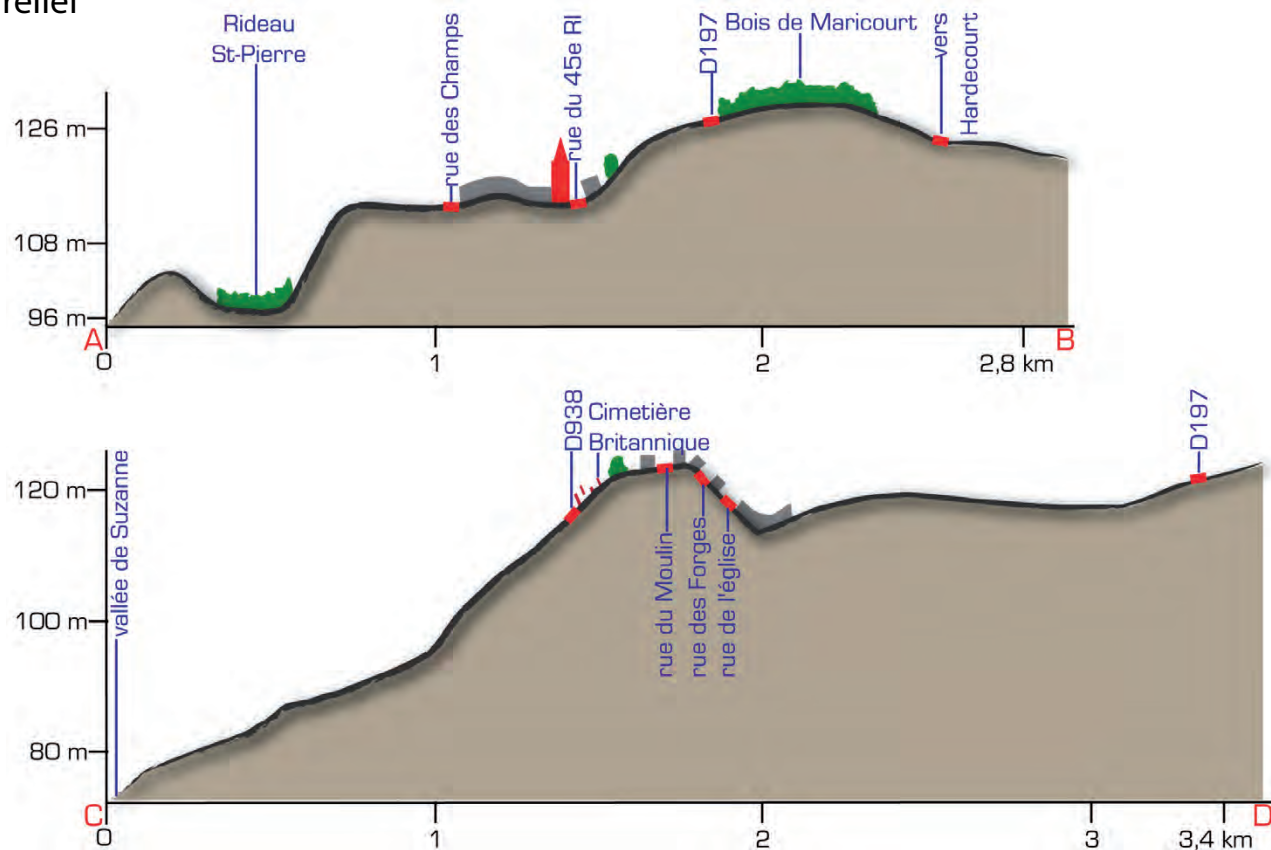


Coupe AB :

Maricourt se trouve sur un plateau étendu d'Ouest en Est. Le bois sur coteau domine le village à l'Est.

Coupe CD :

La vallée sèche de Suzanne permet une vue remarquable au Sud-Est du village.

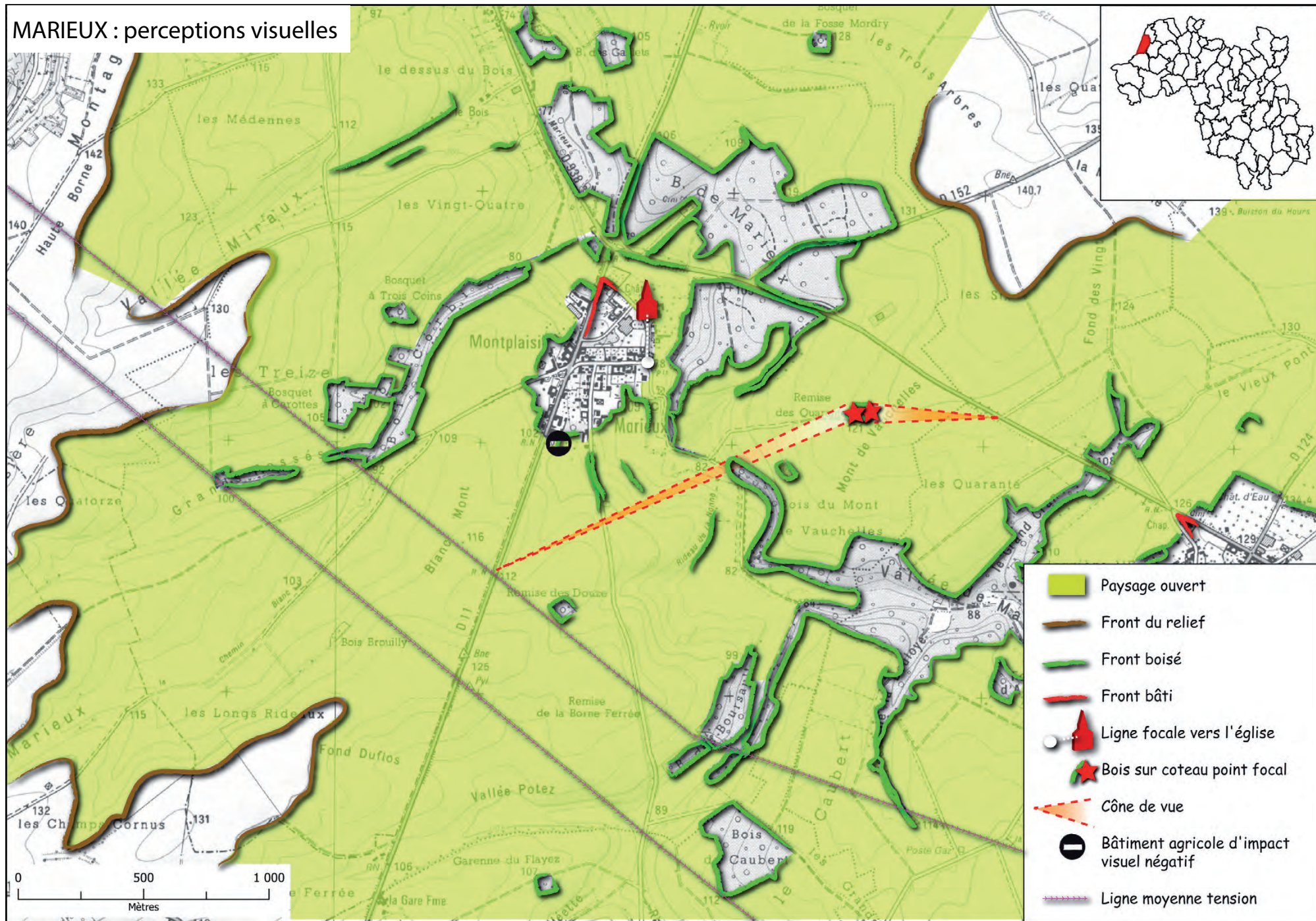


Coupe AB : Le Bois de Maricourt sur coteau depuis la petite route allant à Hardecourt

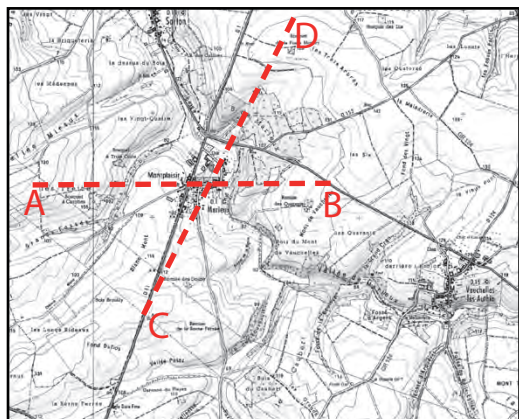


Coupe CD : La vallée sèche de Suzanne est mise en scène dans l'axe au Sud de la rue médiane Nord/Sud du village

MARIEUX : perceptions visuelles



MARIEUX : perceptions visuelles et relief

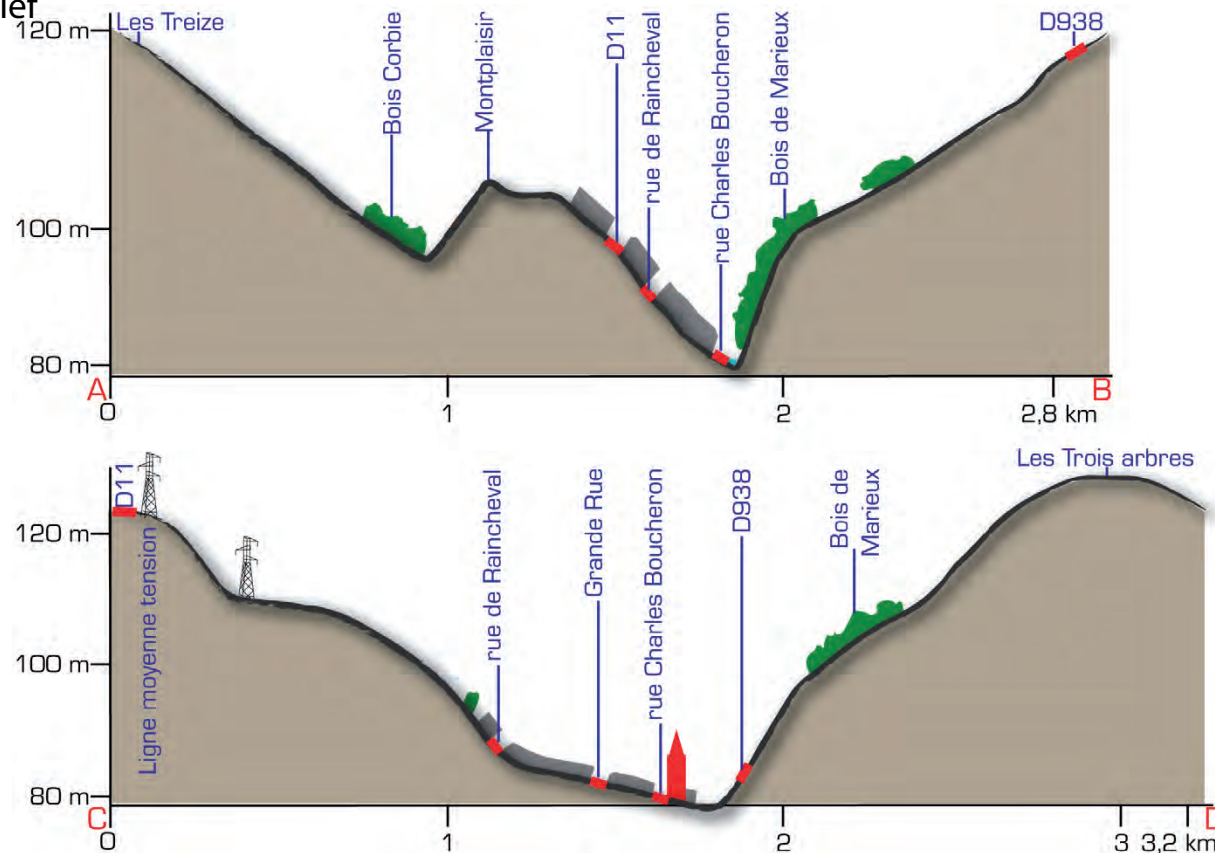


Coupe AB :

Marieux se trouve à flanc de coteau d'un vallon sec. La D11 et la D938 surplombent le village.

Coupe CD :

Le village est en pente douce vers l'Est.

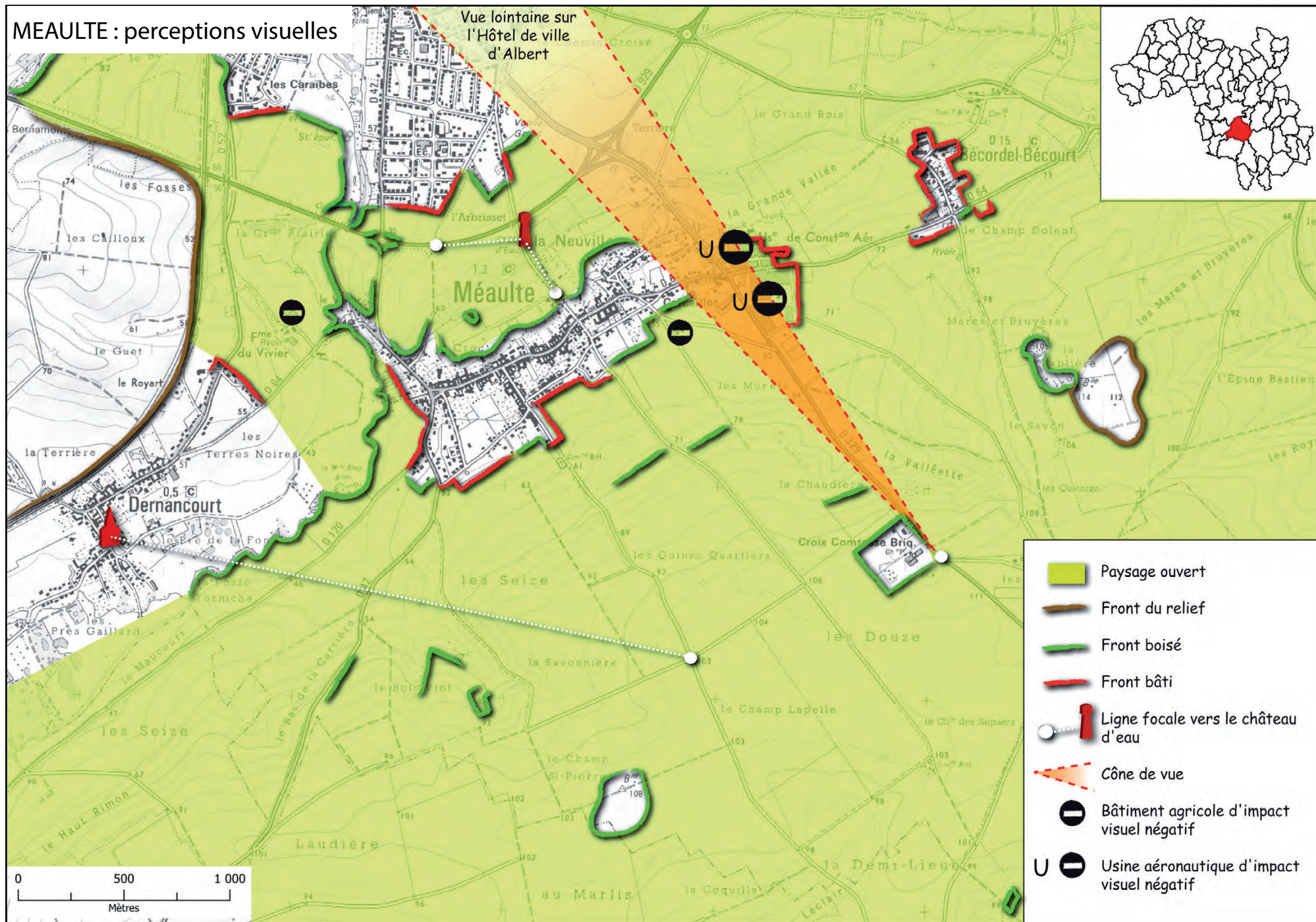


Coupe AB : Le bois de Marieux sur coteau vu depuis les pâtures au nord du village

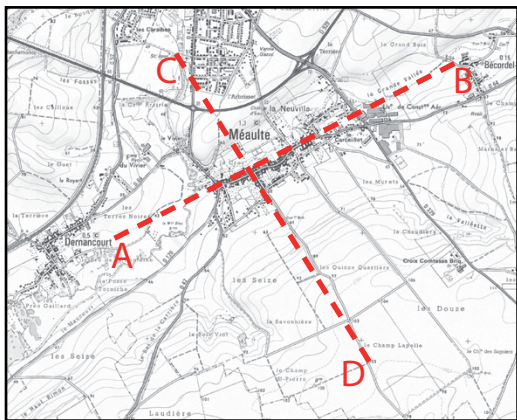


Coupe CD : La Grande rue, en contrebas de la D11 amorce une pente douce vers le vallon sec

MEAULTE : perceptions visuelles



MEAULTE : perceptions visuelles et relief

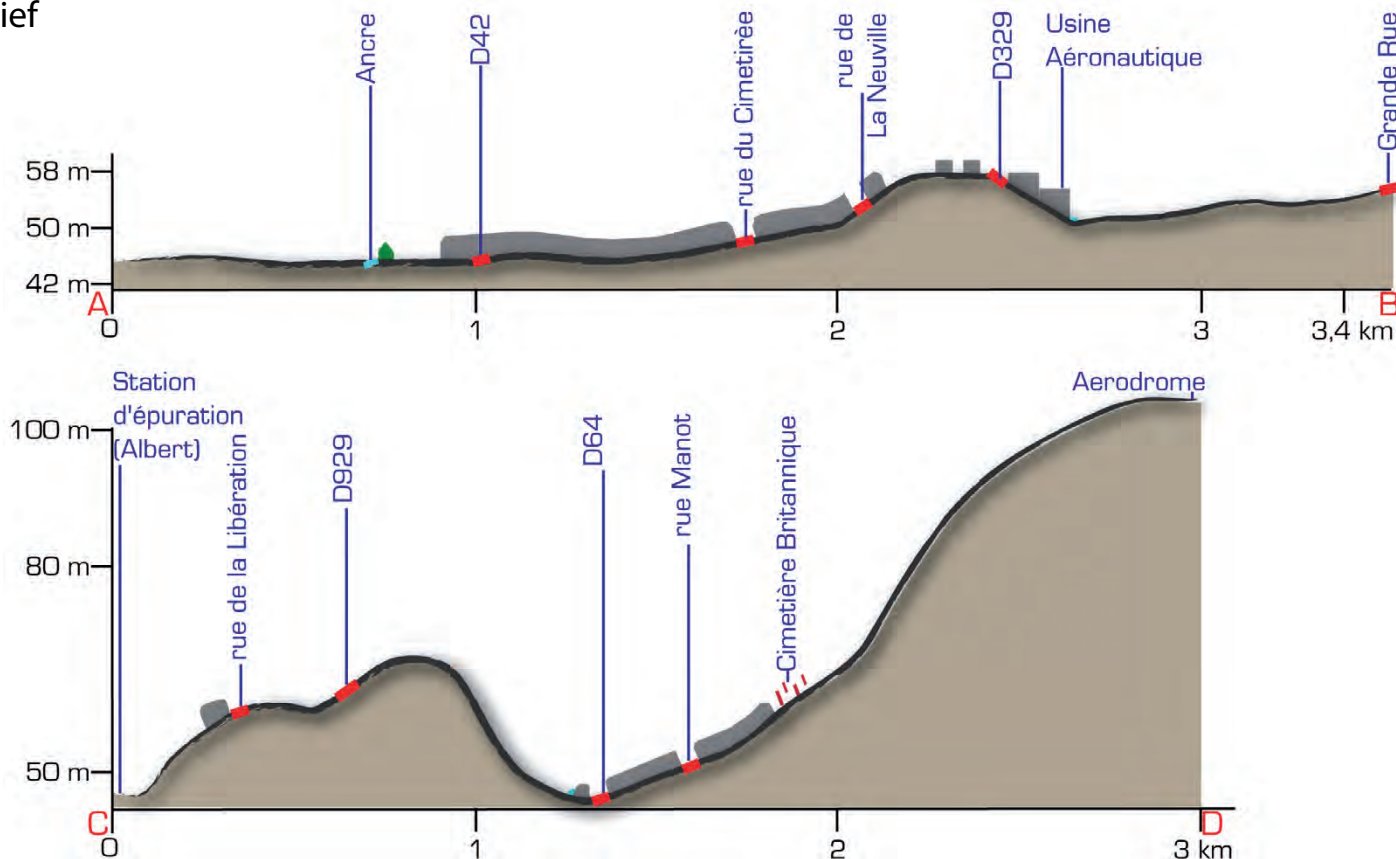


Coupe AB :

Meaulte s'inscrit dans le bassin versant de l'Ancre. L'usine Aéro-nautique sur un point haut est visible de loin.

Coupe CD :

Meaulte est dans une vallée sèche perpendiculaire à la vallée humide de l'Ancre. Celle-ci est à l'origine de son axe d'urbanisation Sud-Ouest à Nord-Est.

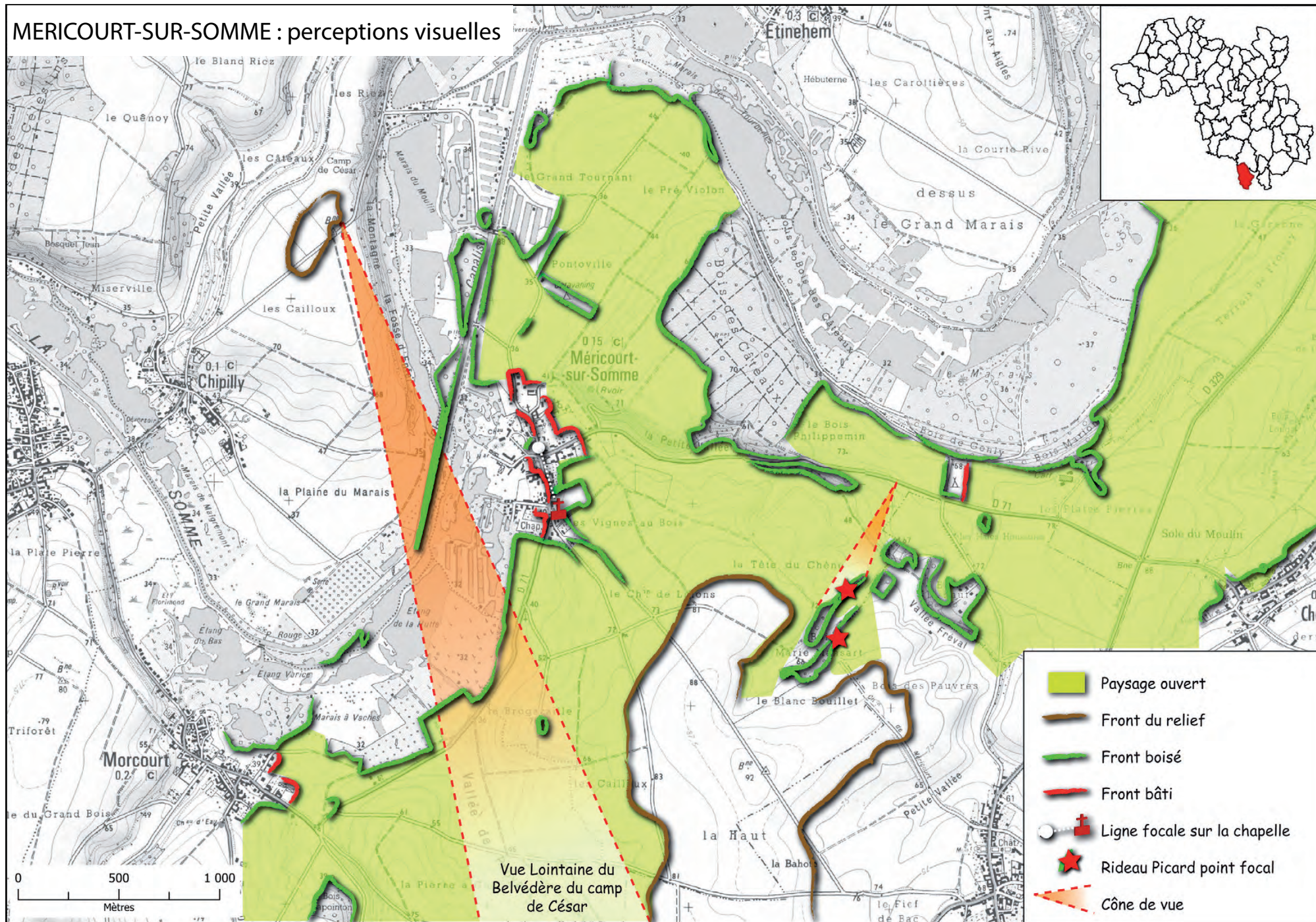


Coupe AB : La Grande rue (D64) monte graduellement rendant visible le bassin versant de l'Ancre

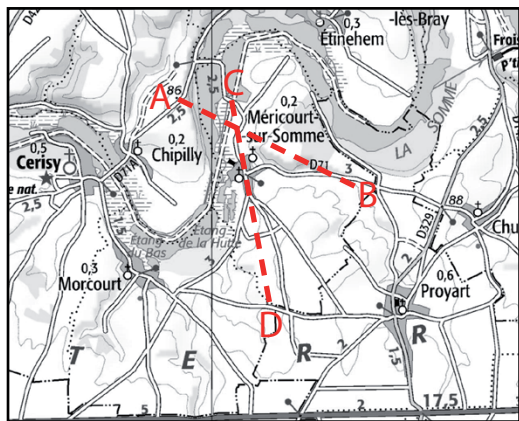


Coupe CD : Depuis la D64, la vallée sèche de la ville de Meaulte

MERICOURT-SUR-SOMME : perceptions visuelles



MERICOURT-SUR-SOMME : perceptions visuelles et relief

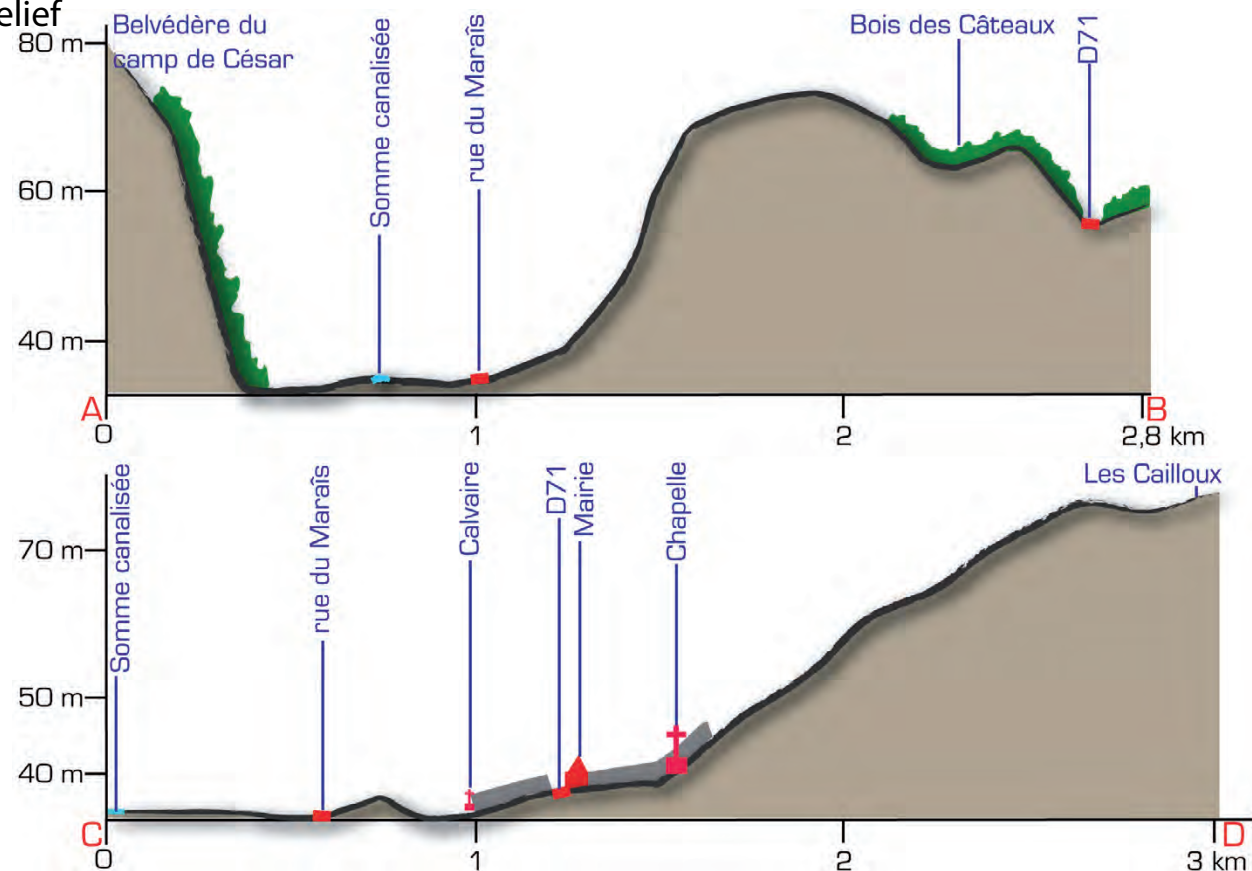


Coupe AB :

Le Nord du territoire communal est marqué par le relief de la vallée de la Somme

Coupe CD :

Méricourt a son axe principal d'urbanisation légèrement à flanc de coteau.

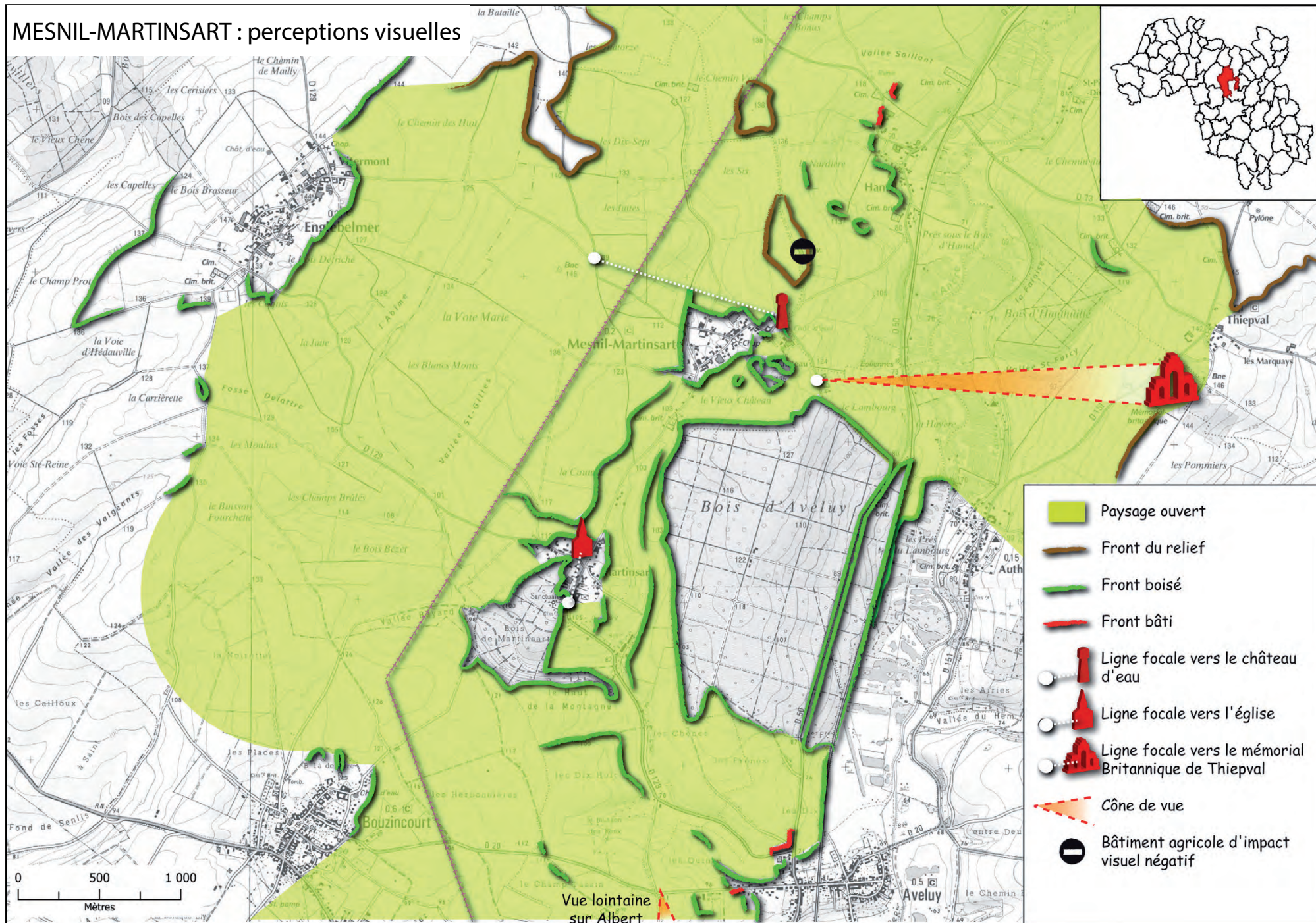


Coupe AB : Flanc de coteau abrupt au Nord de la D71

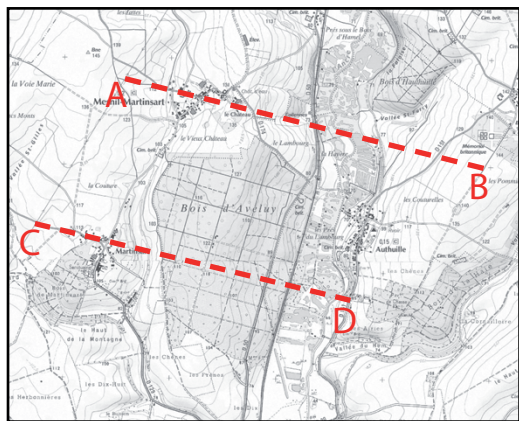


Coupe CD : Depuis la D71, on lit la situation du village à flanc de coteau

MESNIL-MARTINSART : perceptions visuelles



MESNIL-MARTINSART : perceptions visuelles et relief

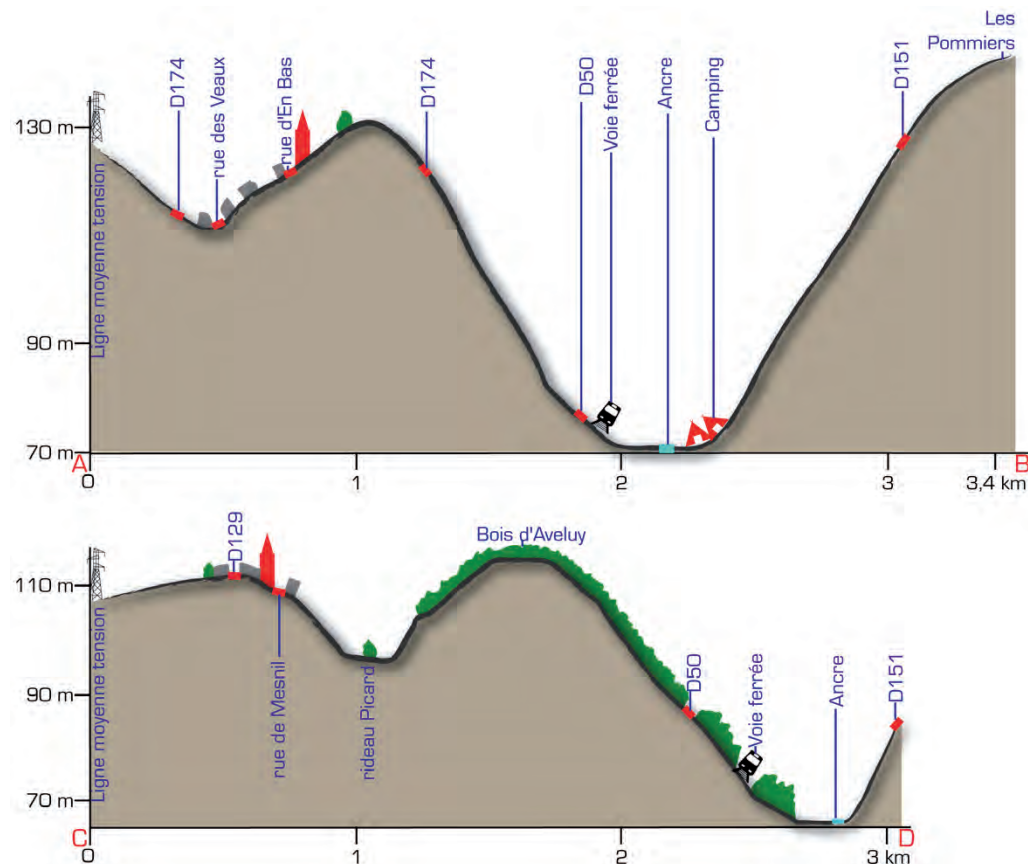


Coupe AB :

Mesnil est dans vallon sec qui le sépare du vallon humide de l'Ancre plus à l'Est

Coupe CD :

Martinsart est sur un promontoire à l'ouest de la vallée Humide de l'Ancre. Le bois d'Aveluy sur coteau plus haut que le village ferme la vue sur le val d'Ancre.

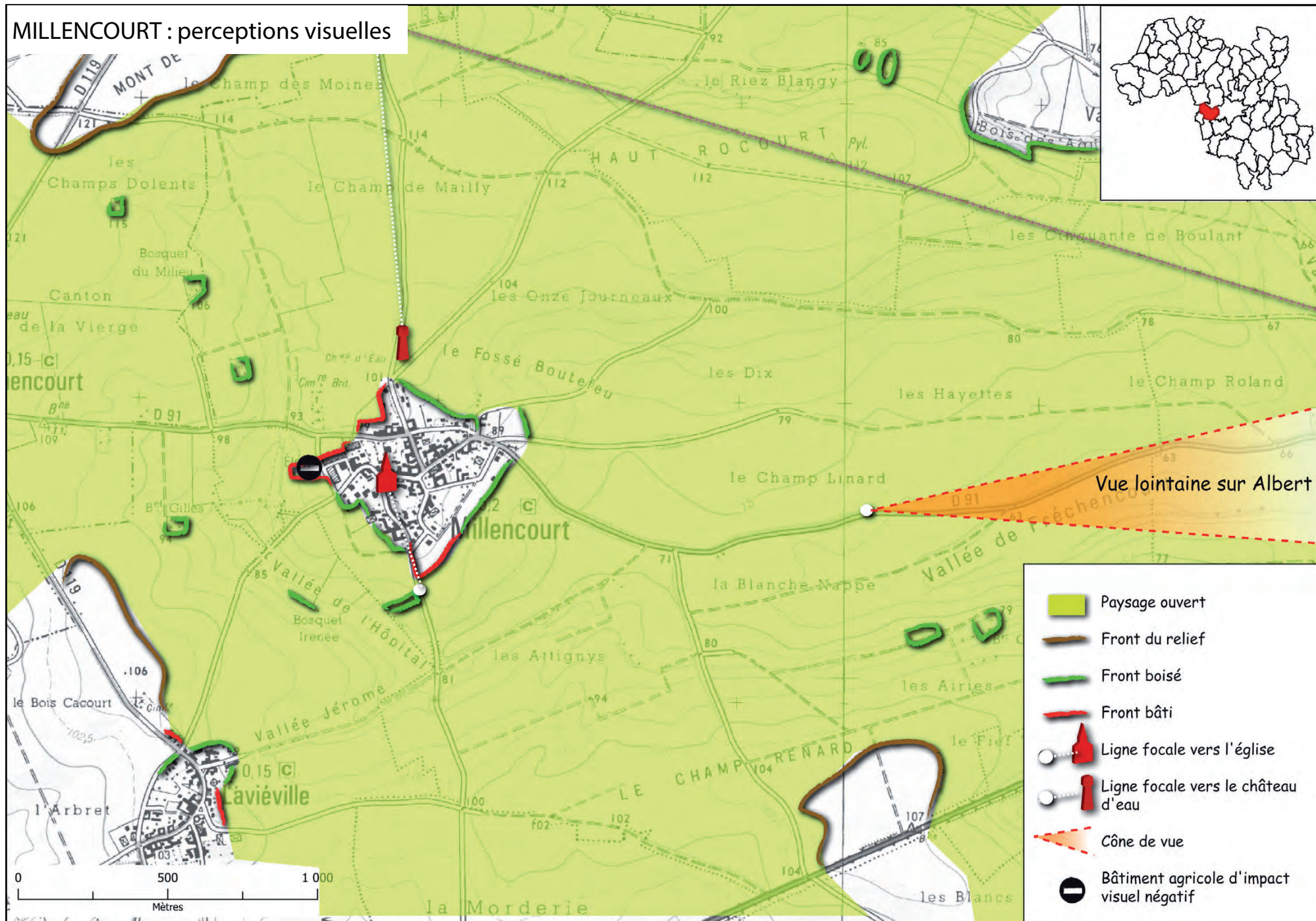


Coupe AB : La rue d'en Bas constitue le point bas du vallon sec où se situe le hameau de Mesnil

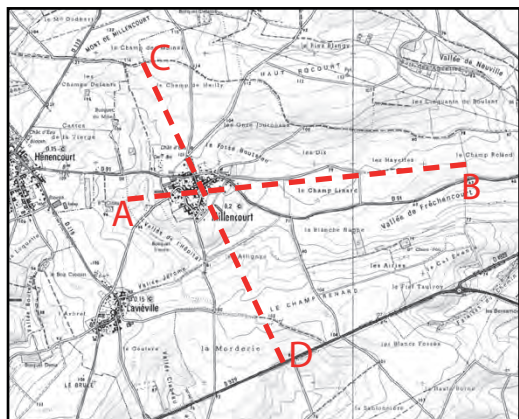


Coupe CD : la rue de Mesnil montre à droite un vallon sec puis le bois d'Aveluy sur coteau fermant la vue à l'Est

MILLENCOURT : perceptions visuelles



MILLENCOURT : perceptions visuelles et relief

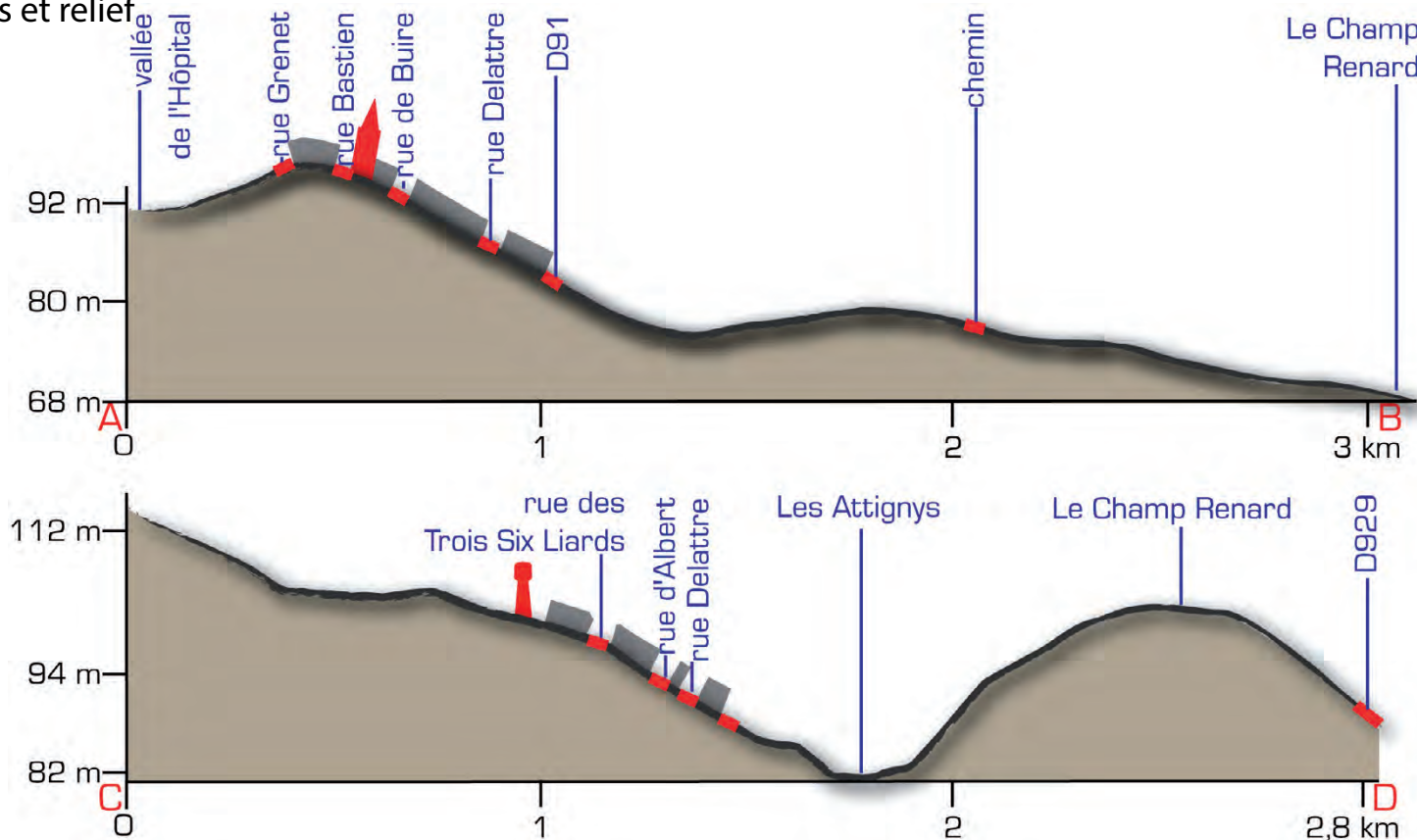


Coupe AB :

Millencourt est situé à flanc de coteau à l'Ouest d'Albert

Coupe CD :

La coupe dans l'axe Nord-Ouest à Sud-Est montre une vallée sèche au lieudit "Les Attignys" puis un nouveau relief "Le Champ Renard" qui sépare visuellement Millencourt de la D929.

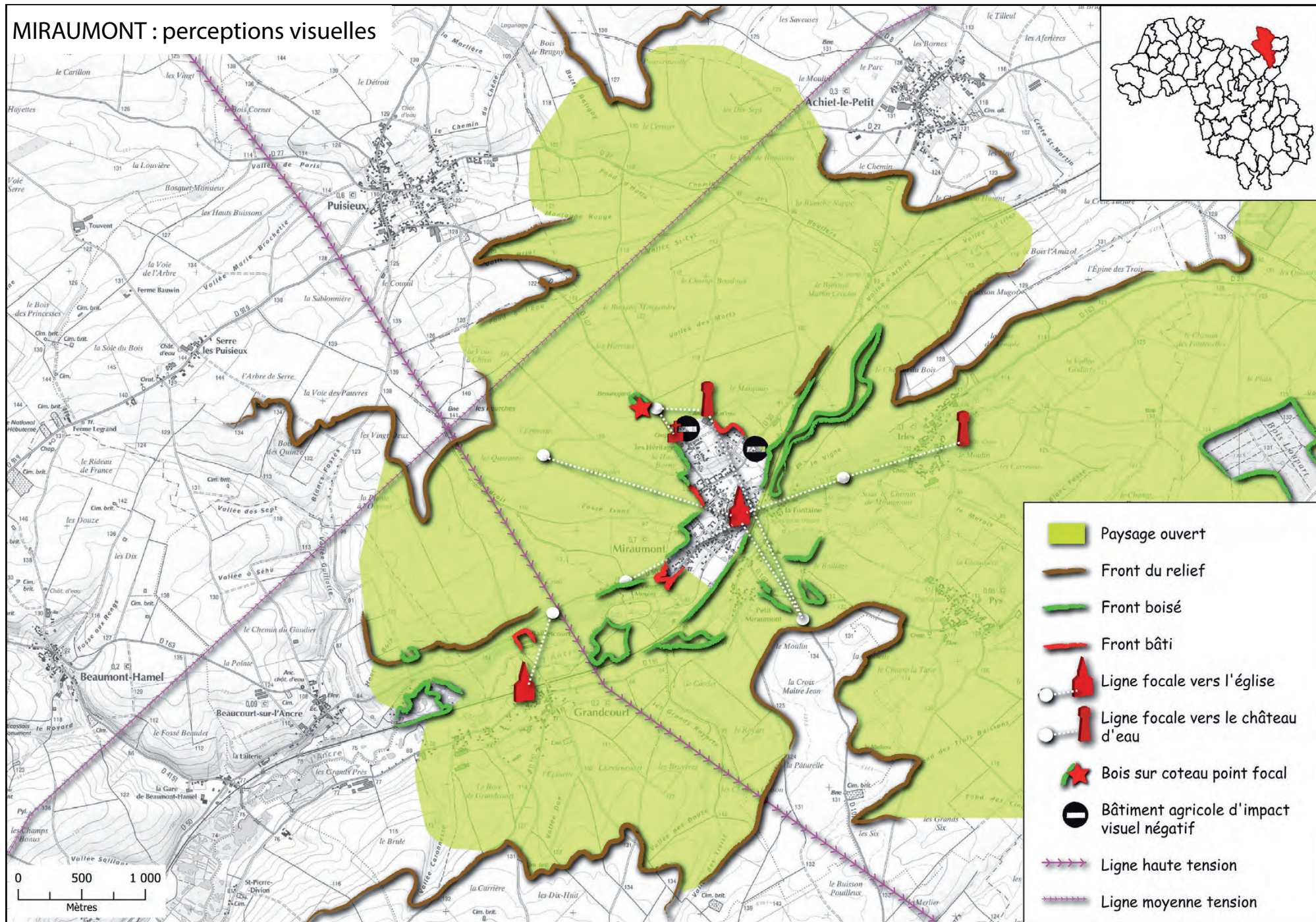


Coupe AB : Millencourt à flanc de coteau vers le bassin versant de l'Ancre plus à l'Est

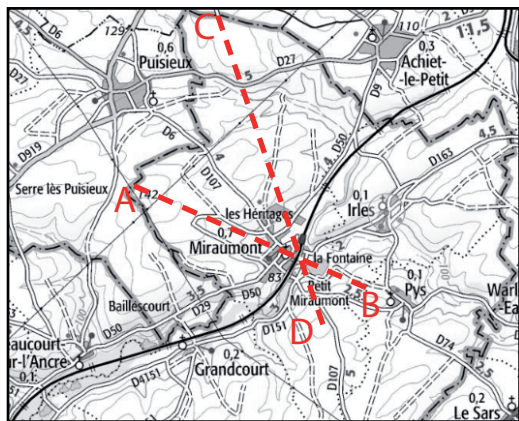


Coupe CD : Le vallon marqué au lieudit "Les Attignys"

MIRAUMONT : perceptions visuelles

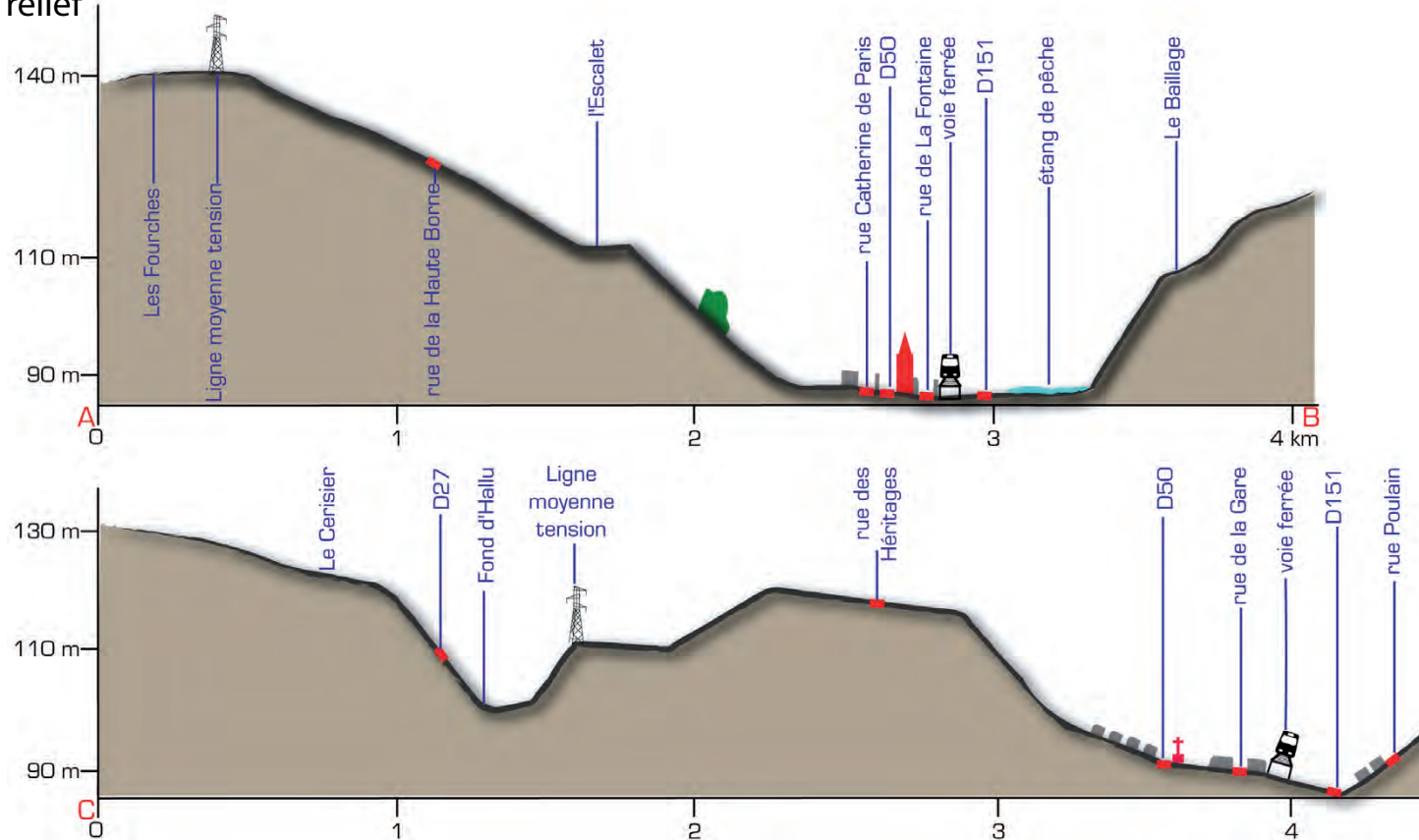


MIRAUMONT : perceptions visuelles et relief



Coupe AB :
Miraumont est situé dans le val naissant de l'Ancre

Coupe CD :
Le Fond d'Hallu est une vallée sèche au Nord du territoire communal

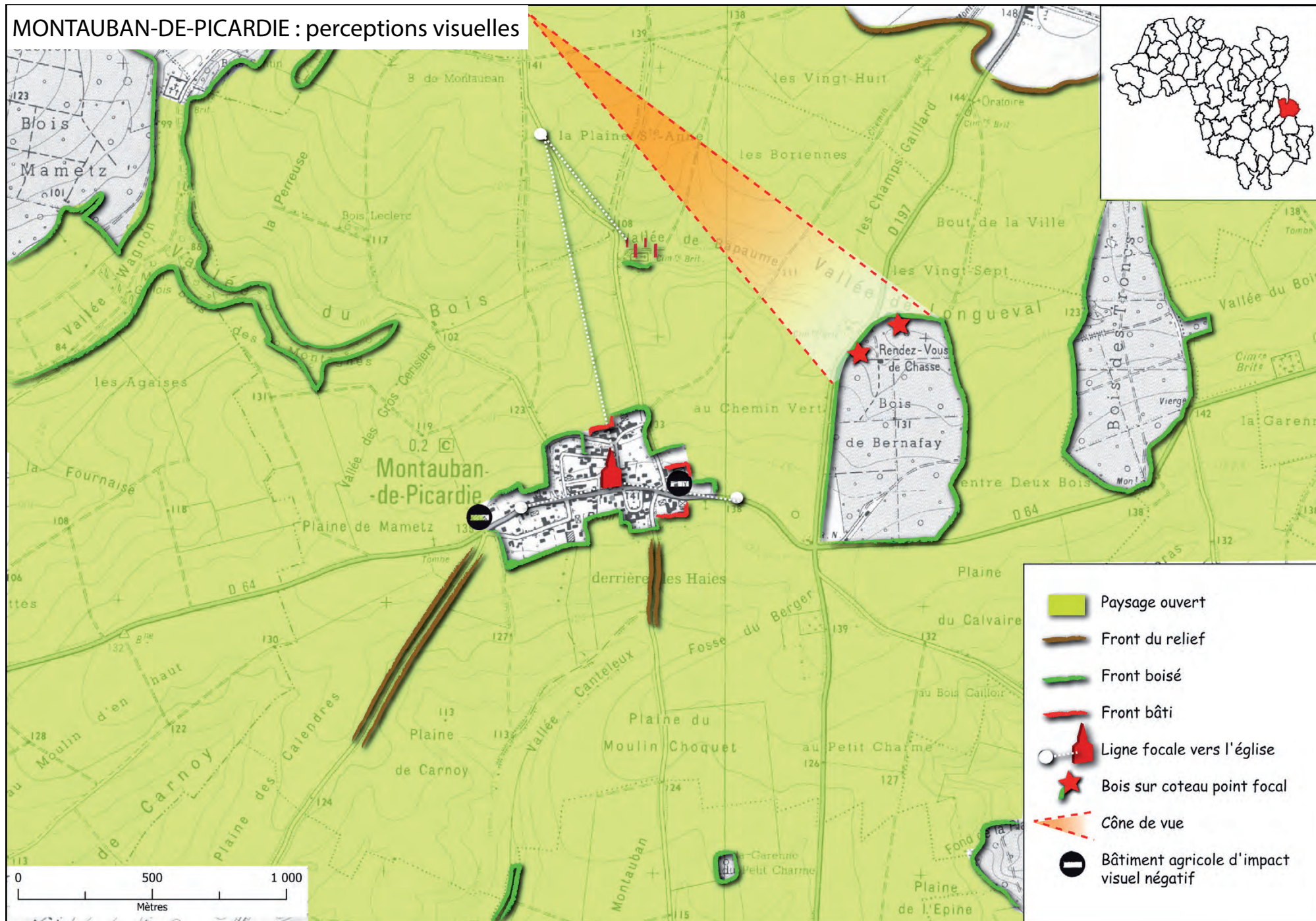


Coupe AB : Miraumont dans le val d'Ancre depuis la rue de la Haute Borne

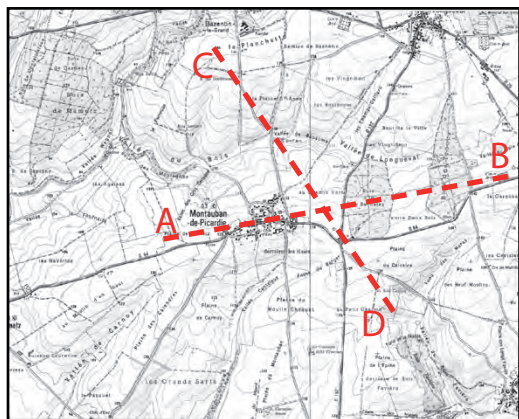


Coupe CD : Le vallon sec de l'Hallu depuis la D27

MONTAUBAN-DE-PICARDIE : perceptions visuelles



MONTAUBAN-DE-PICARDIE : perceptions visuelles et relief

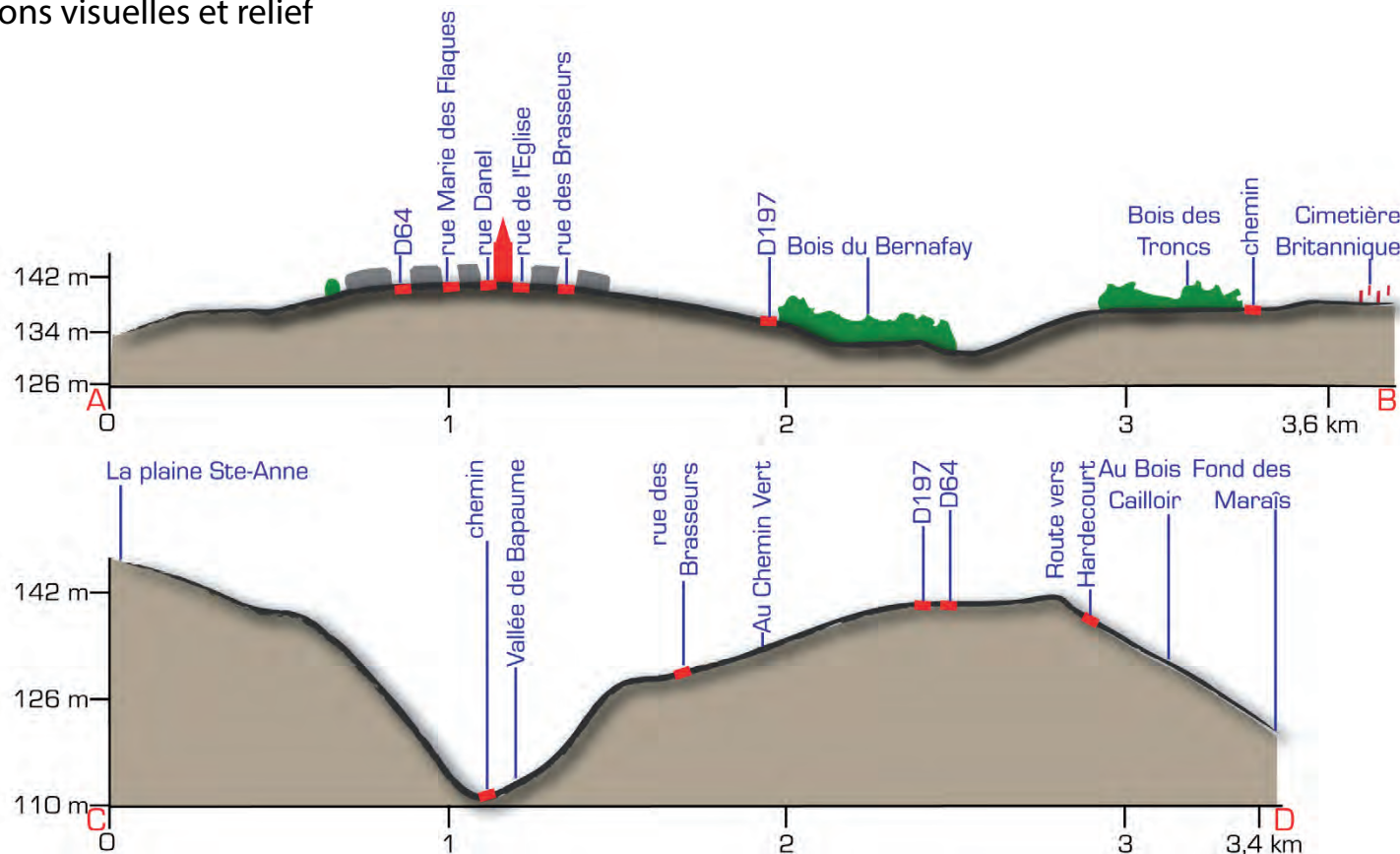


Coupe AB :

Montauban-de-Picardie est en crête d'un plateau

Coupe CD :

Au Nord du territoire communal se présente la vallée sèche de Bapaume.

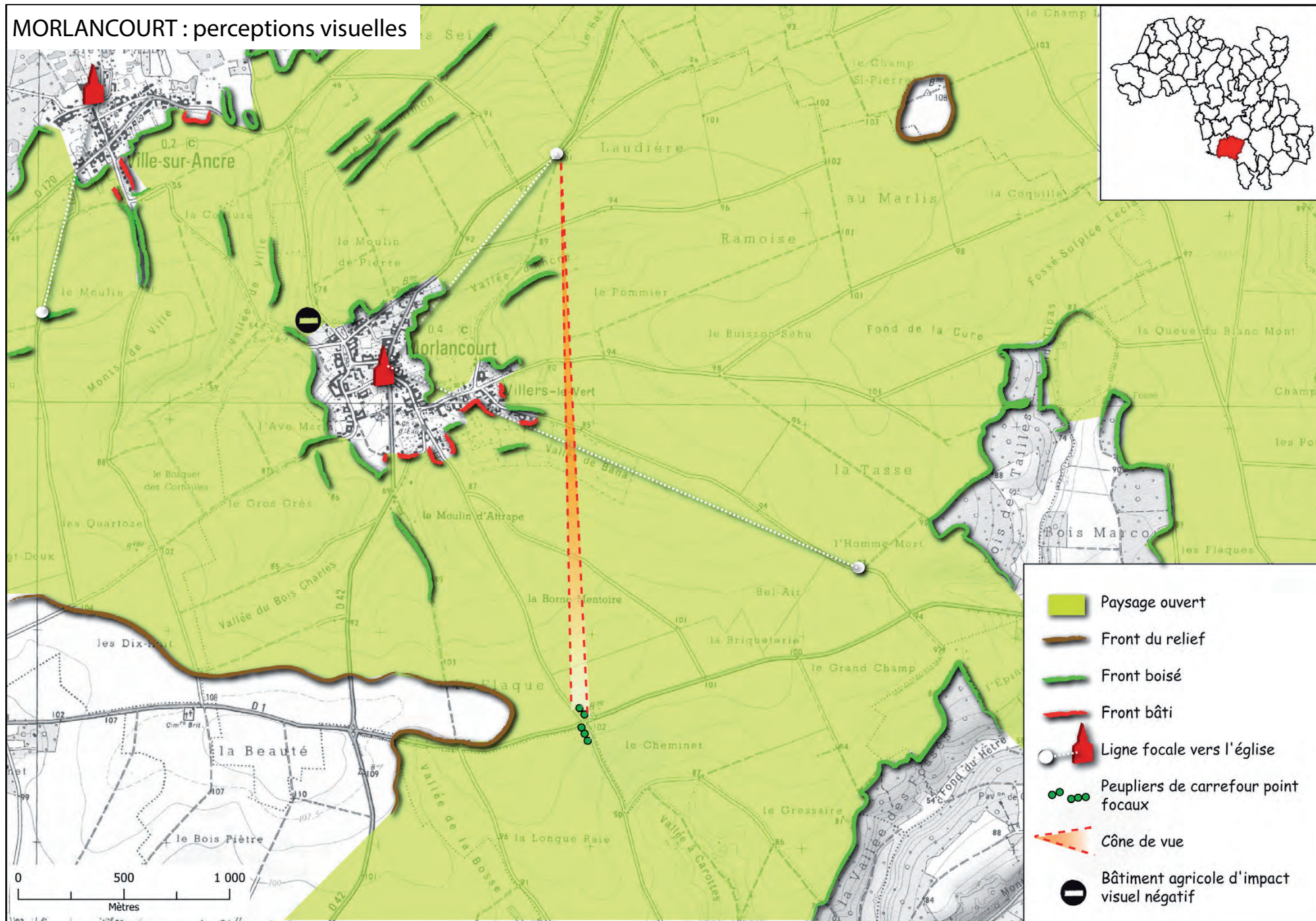


Coupe AB : Montauban-de-Picardie domine le plateau agricole

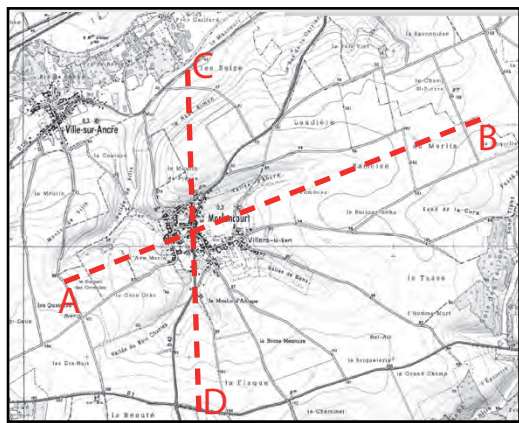


Coupe CD : La vallée sèche de Bapaume est bien lisible dans le paysage d'openfield

MORLANCOURT : perceptions visuelles



MORLANCOURT : perceptions visuelles et relief

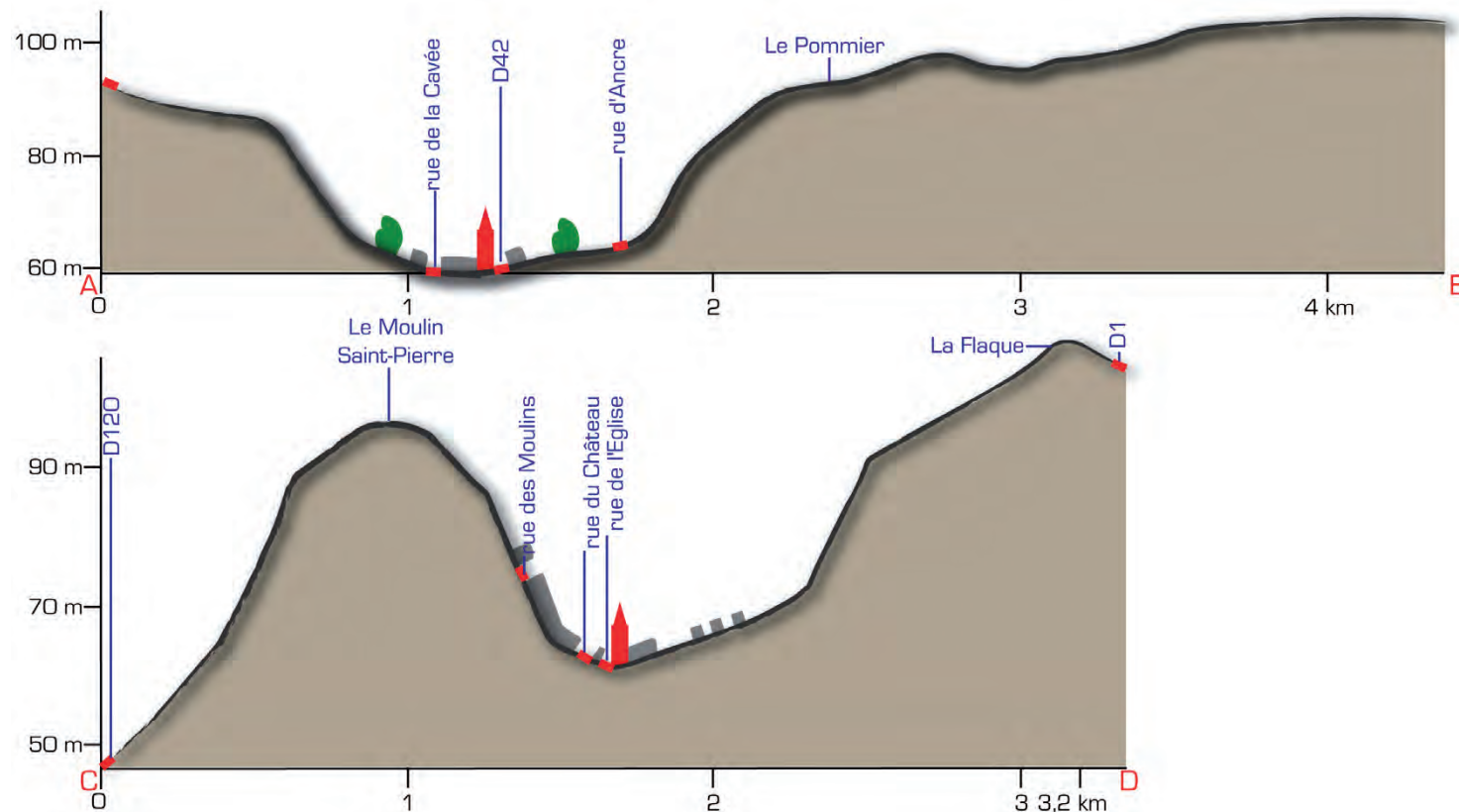


Coupe AB :

Morlancourt se situe au cœur d'une vallée sèche perpendiculaire au Sud de l'Ancre.

Coupe CD :

Le Nord du village est implanté sur un relief plus pentu que le Sud. Au Sud du territoire communal, la D1 se trouve quasiment en ligne de crête.

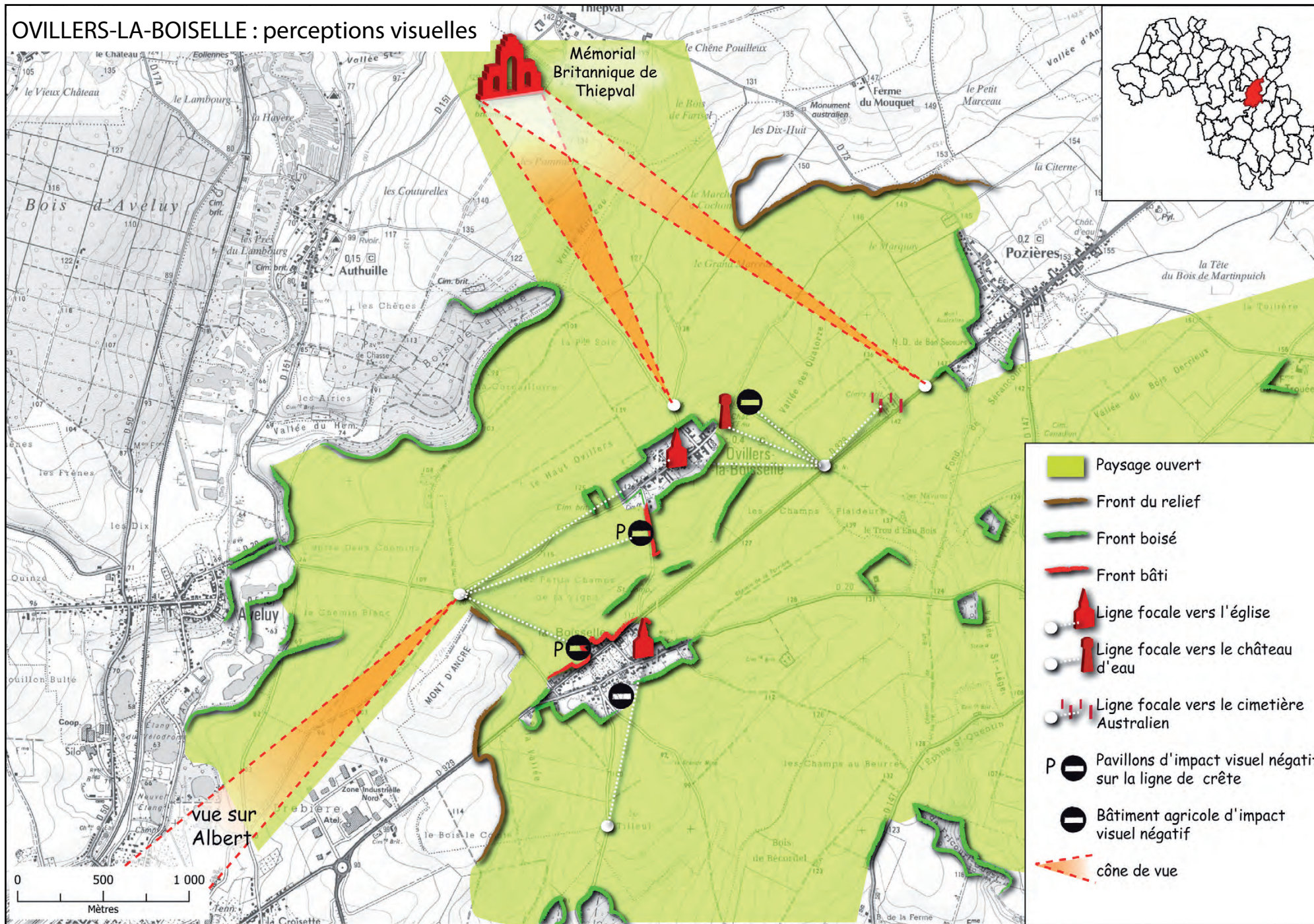


Coupe AB : Morlancourt se situe au cœur d'un vallon sec

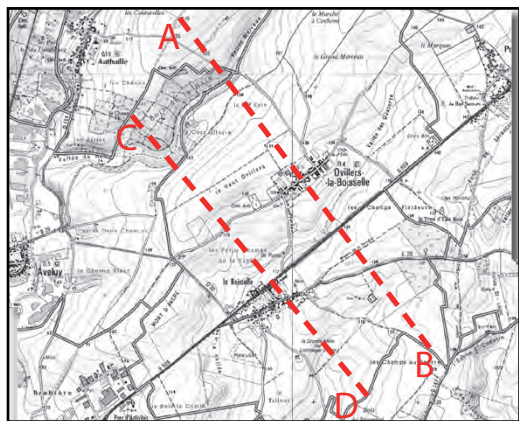


Coupe CD : Au lieudit "La Flaque", Morlancourt se situe en contrebas de la D1

OVILLERS-LA-BOISELLE : perceptions visuelles



OVILLERS-LA-BOISELLE : perceptions visuelles et relief

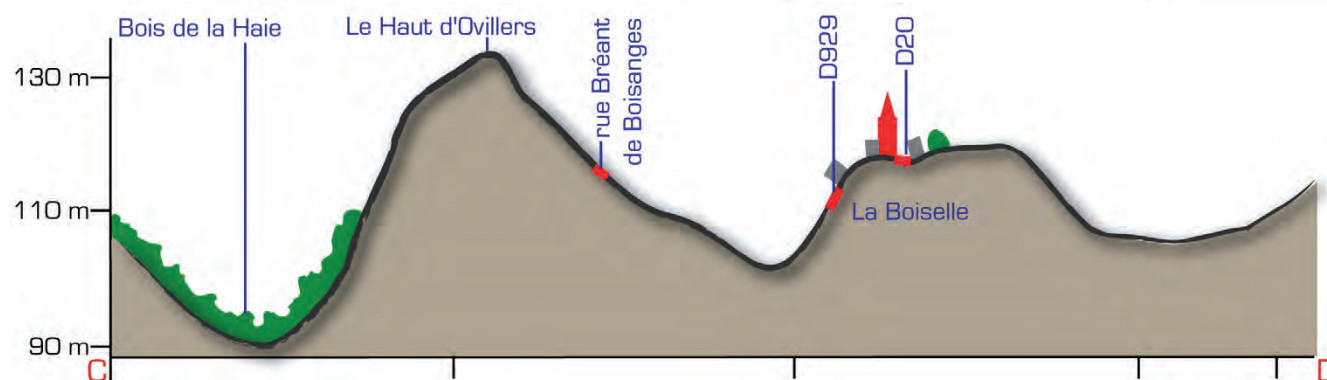
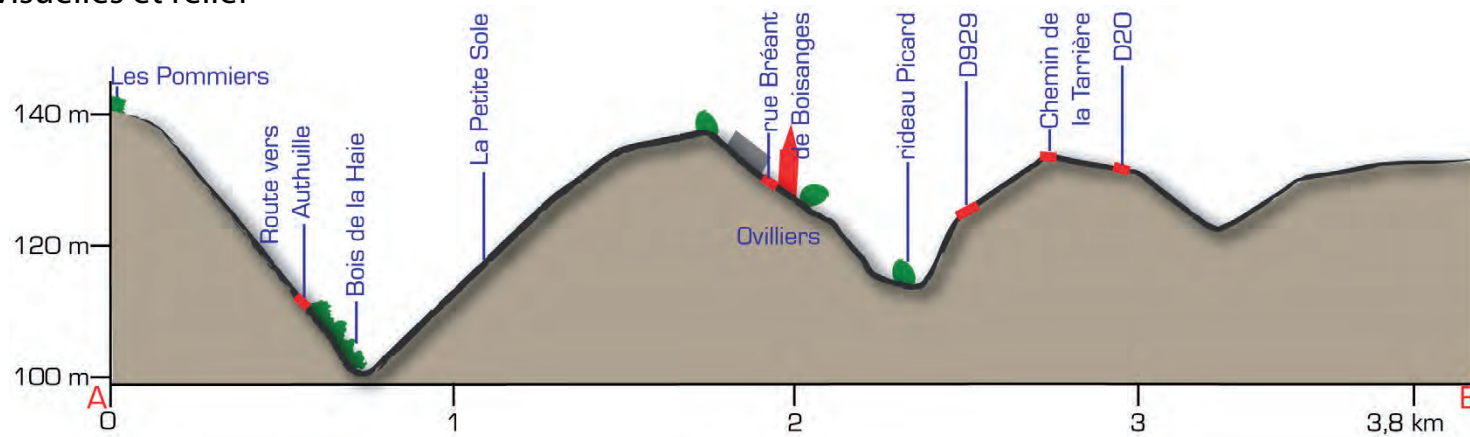


Coupe AB :

Oivillers se situe à flanc de coteau et domine la D929. Un rideau Picard est présent dans le fond de vallée entre Oivillers et la D929.

Coupe CD :

La Boisselle, hameau traversé par la D929 se situe sur le coteau en face d'Oivillers.

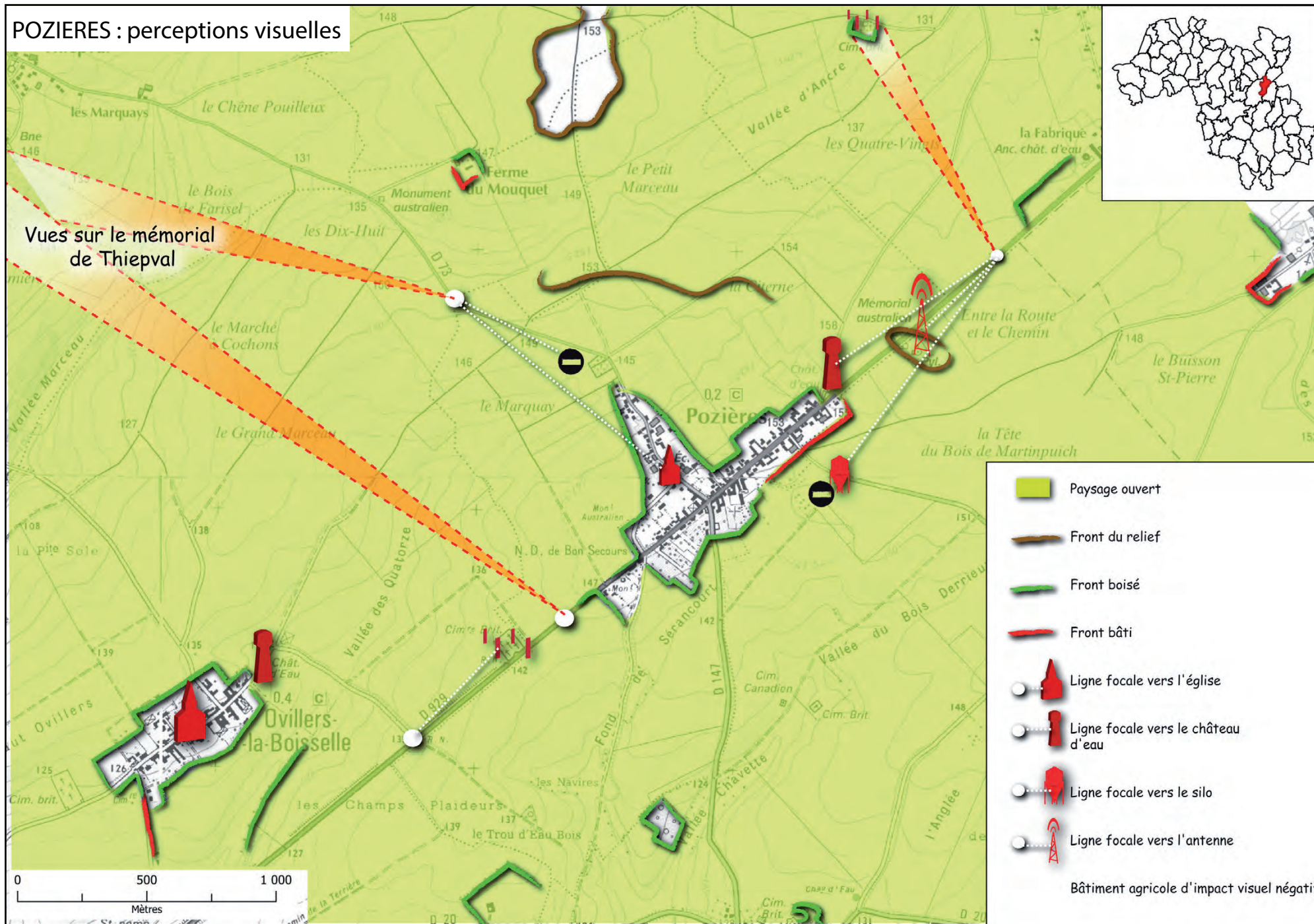


Coupe AB : Rideau Picard en fond de vallée vue depuis la D929

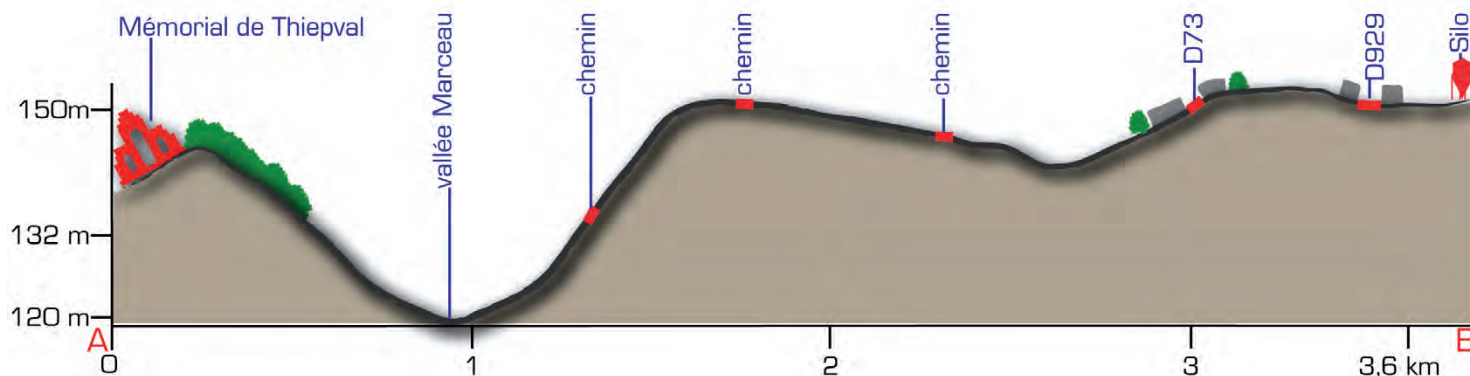
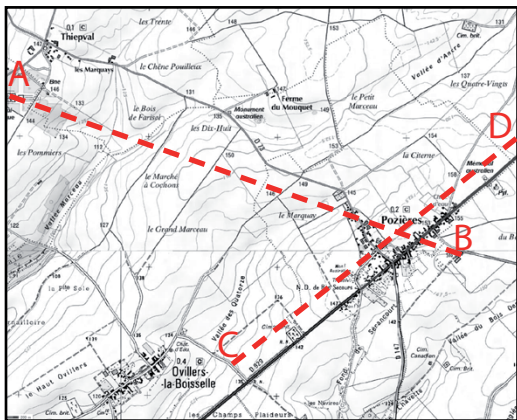


Coupe CD : Le vallon entre la rue Bréant de Boisanges et le hameau de La Boisselle

POZIERES : perceptions visuelles



POZIERES : perceptions visuelles et relief

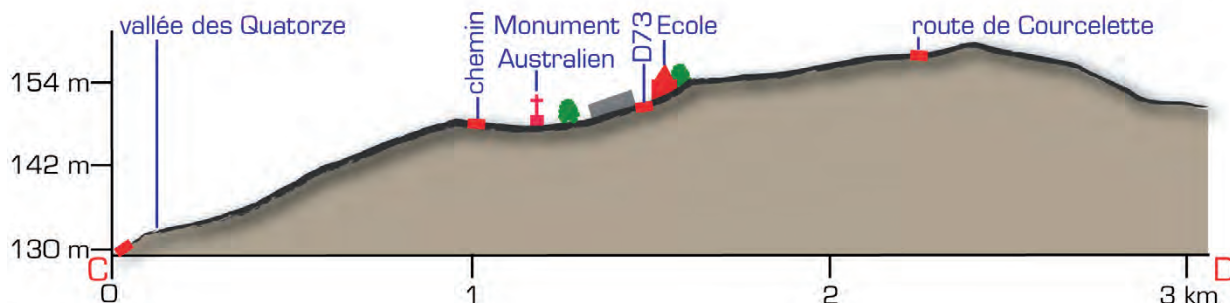


Coupe AB :

Pozieres est traversé par la D929. Le village se présente sur un plateau.

Coupe CD :

Le Sud Ouest du village est marqué par la vallée Marceau. L'axe d'urbanisation de la D929 montre un relief ascendant régulier vers Bapaume.

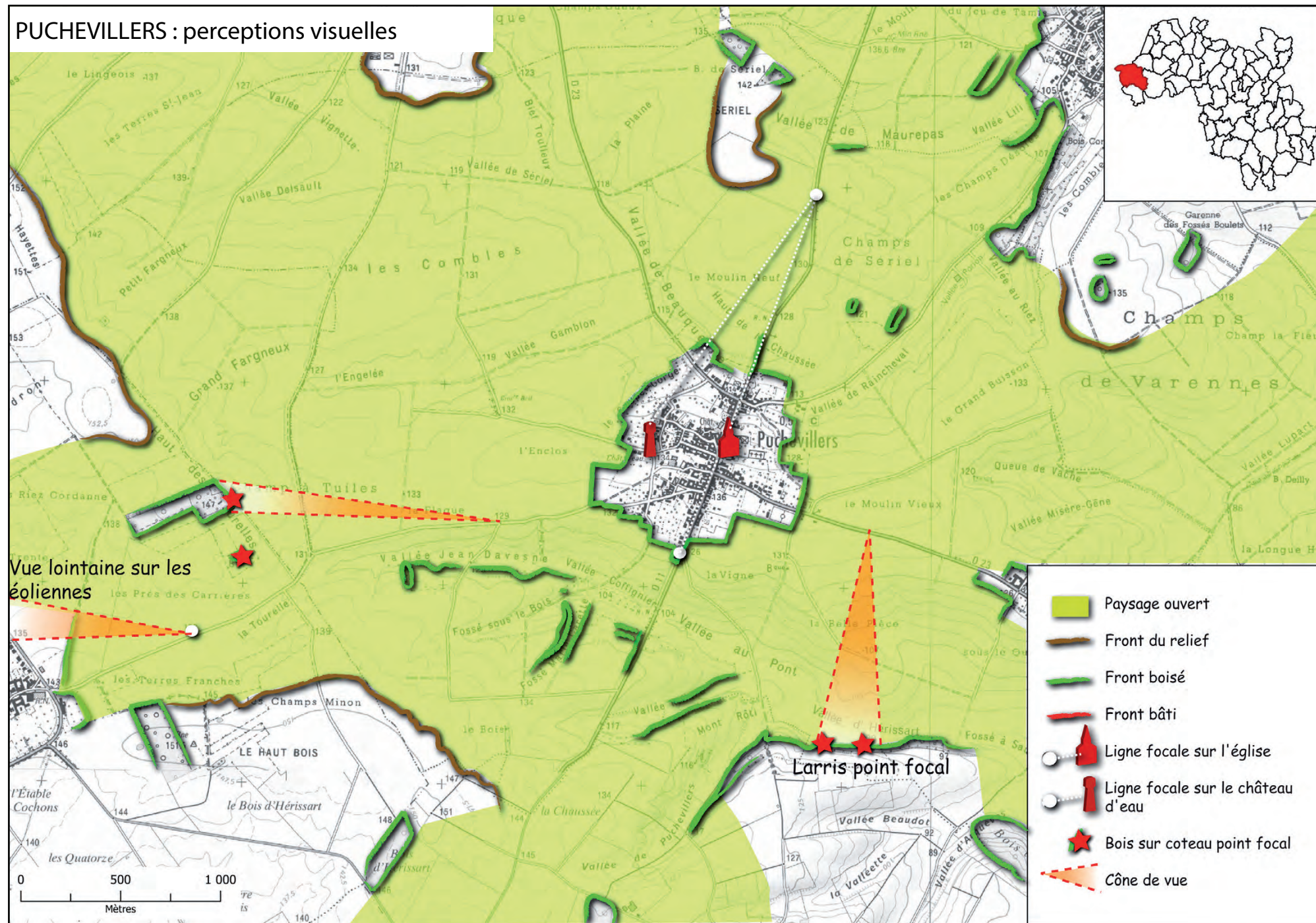


Coupe AB : Relief en plateau à l'Ouest de la D929

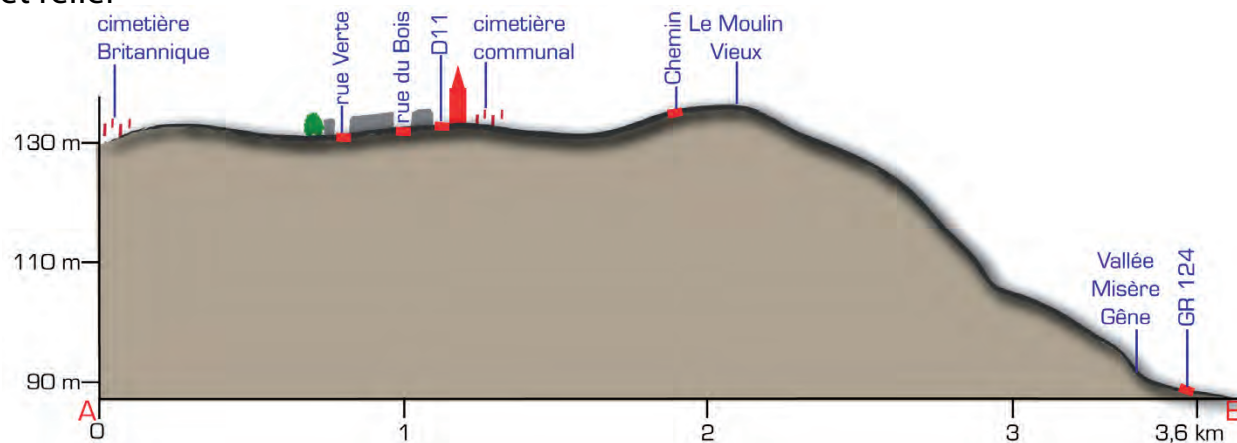
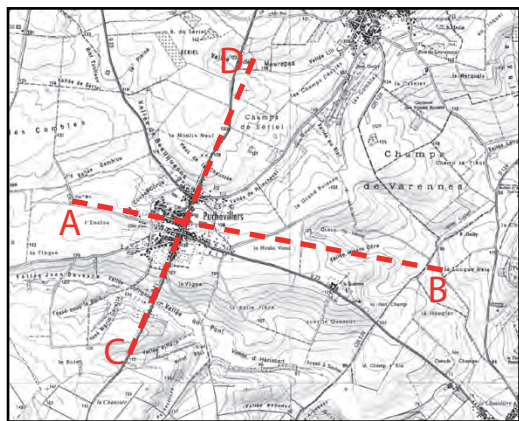


Coupe CD : la vallée des Quatorze venant de la D929

PUCHEVILLERS : perceptions visuelles



PUCHEVILLERS : perceptions visuelles et relief

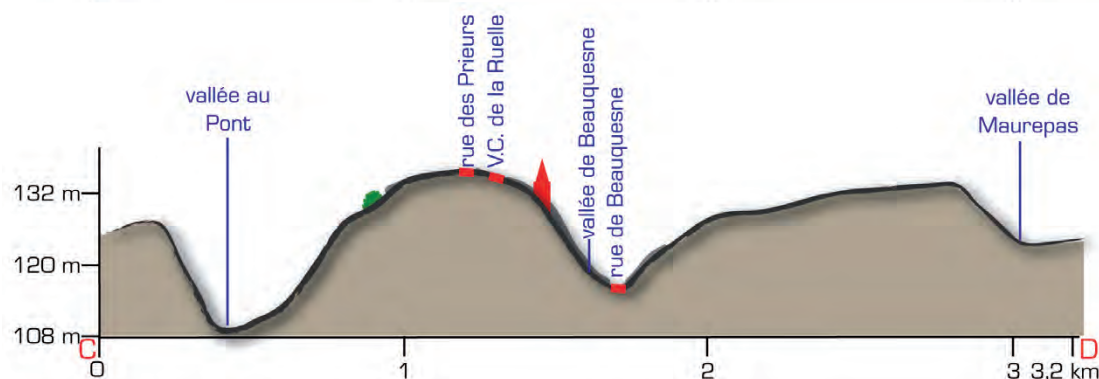


Coupe AB :

Puchevillers se situe sur un plateau agricole étalé d'Ouest en Est.

Coupe CD :

Le village est entouré de deux vallées : l'une au Nord et l'autre au Sud.

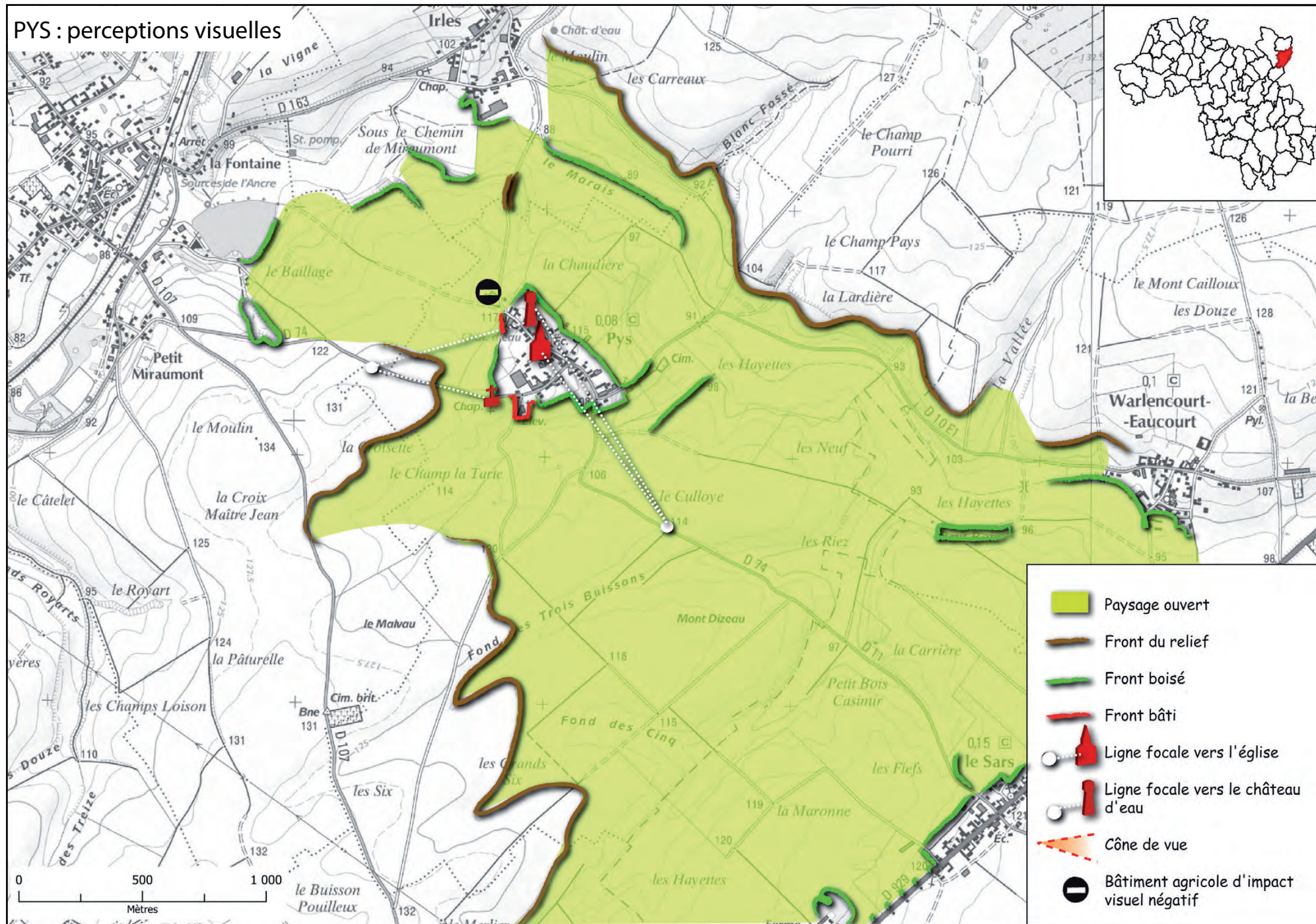


Coupe AB : relief de plateau agricole à l'Est du village de Puchevillers

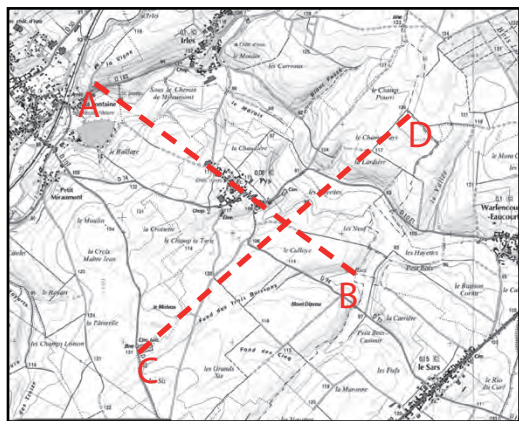


Coupe CD : La vallée au Pont depuis la D11

PYS : perceptions visuelles



PYS : perceptions visuelles et relief

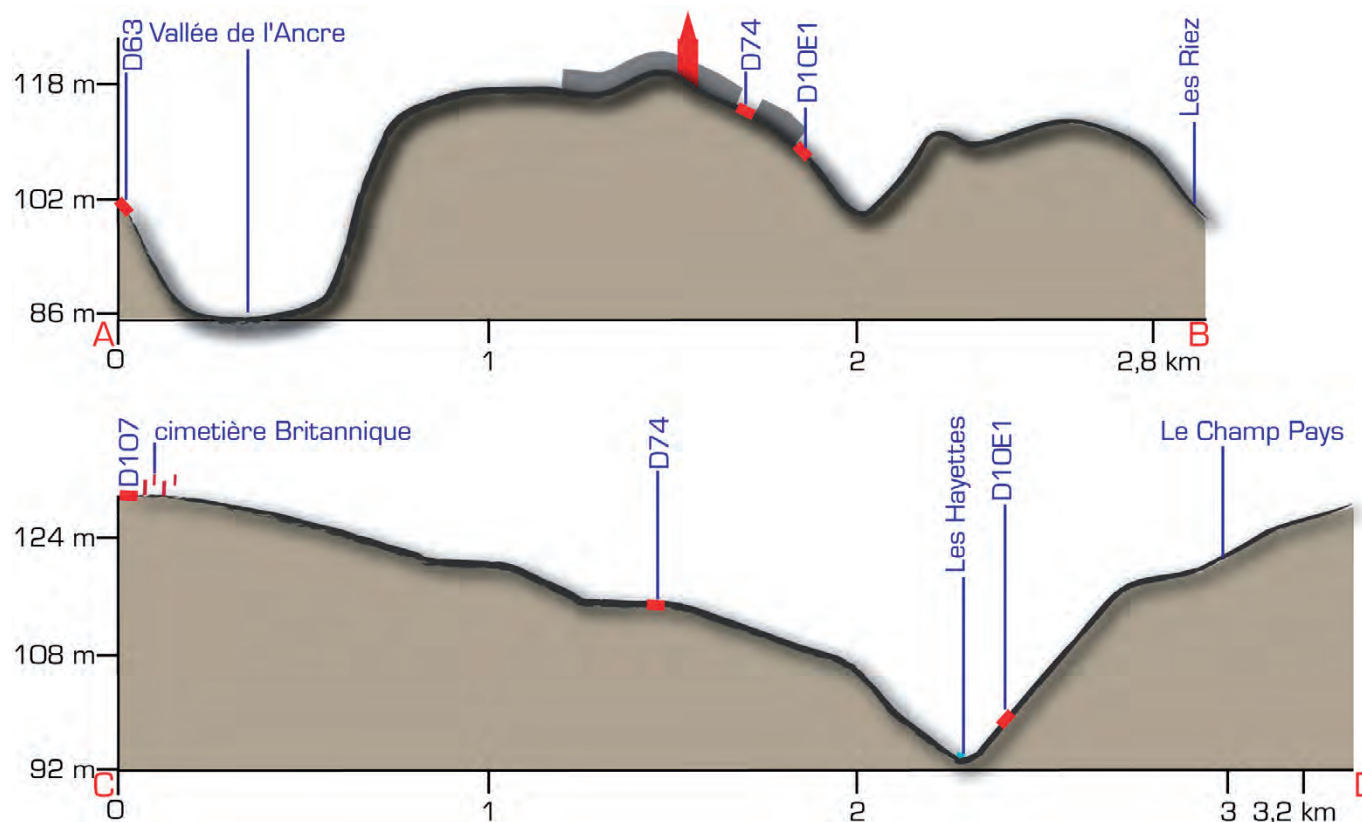


Coupe AB :

Pys se situe à flanc de coteau dominant une vallée sèche perpendiculaire à la vallée de l'Ancre.

Coupe CD :

La vallée sèche des Hayettes a un relief plus abrupt au Nord-Est au lieu dit "Le Champ Pays".

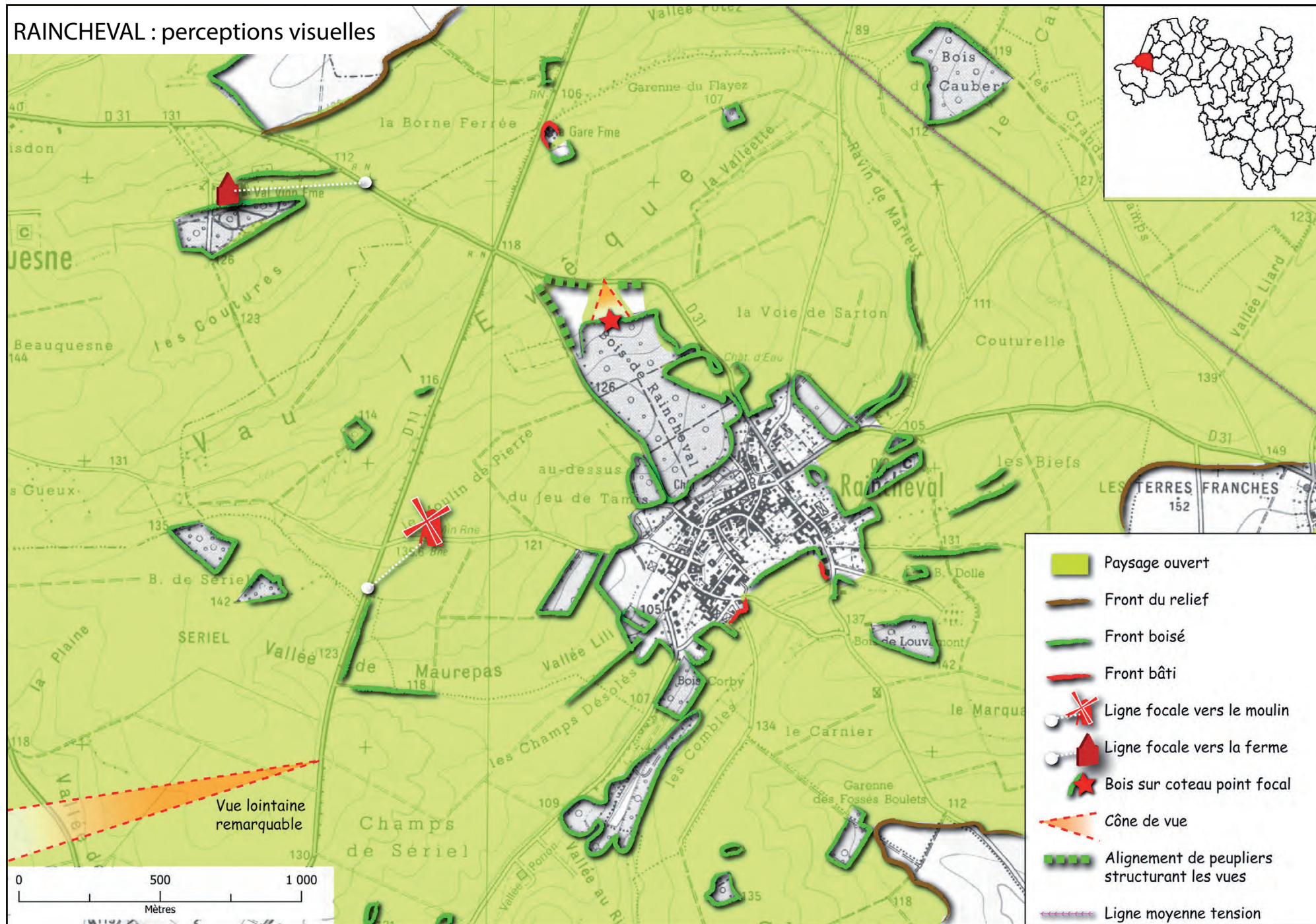


Coupe AB : coteau Sud Est de la vallée de l'Ancre

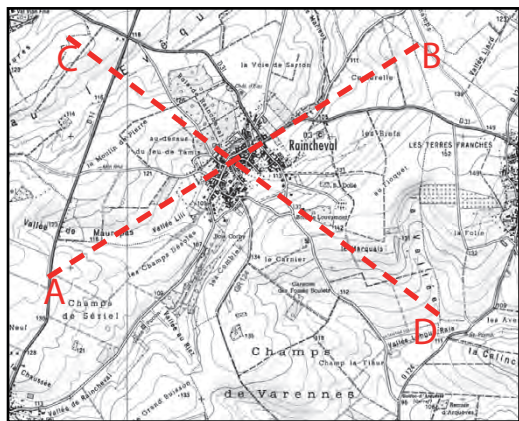


Coupe CD : Depuis la D10E1, le relief marqué du lieu dit "Le Champ Pays" au Sud-Est du village

RAINCHEVAL : perceptions visuelles



RAINCHEVAL : perceptions visuelles et relief

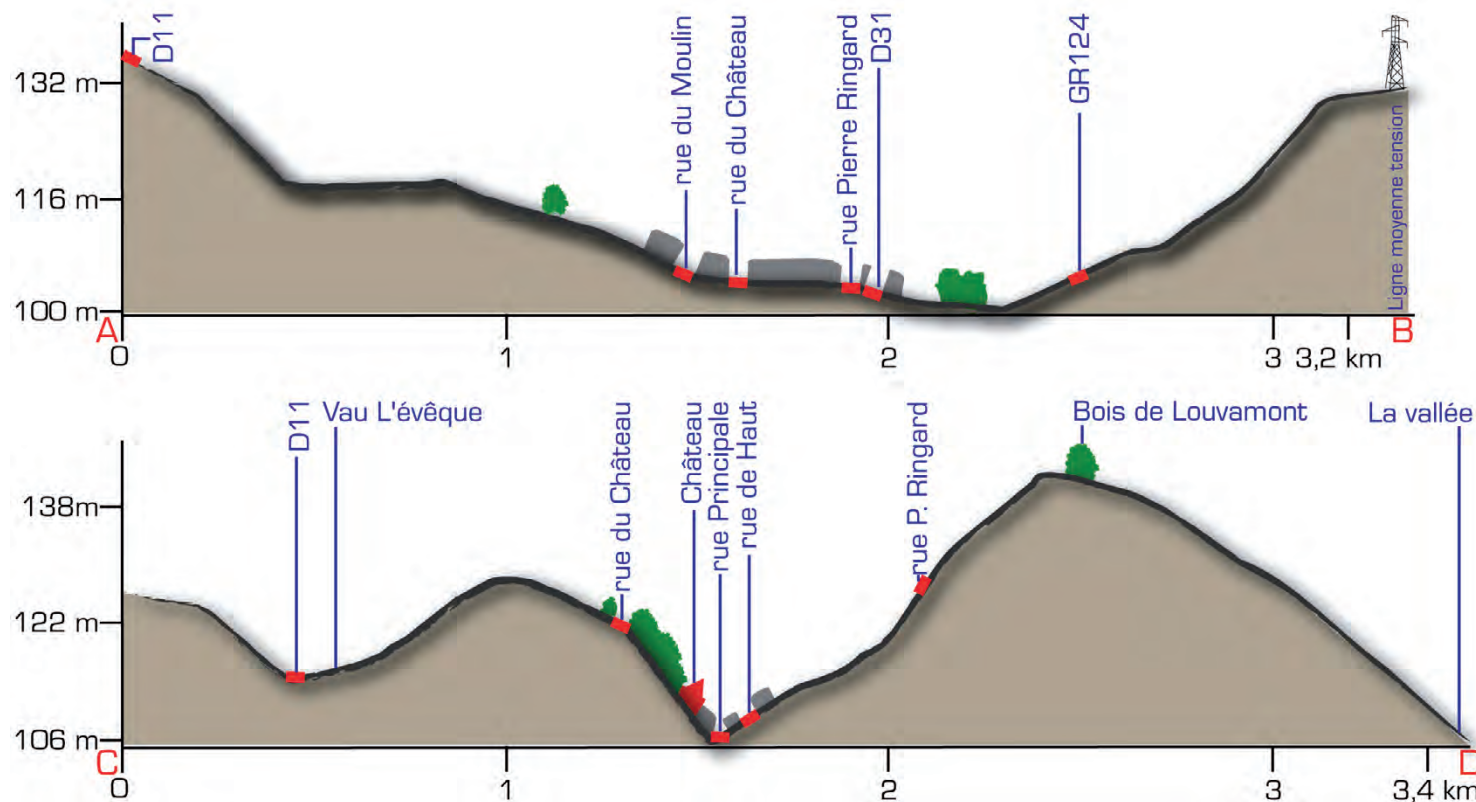


Coupe AB :

Raincheval se situe en contrebas de la D11 en fond de vallon.

Coupe CD :

Situation en fond de vallon avec la rue Pierre Ringard en position haute à l'entrée Sud-Est du village.

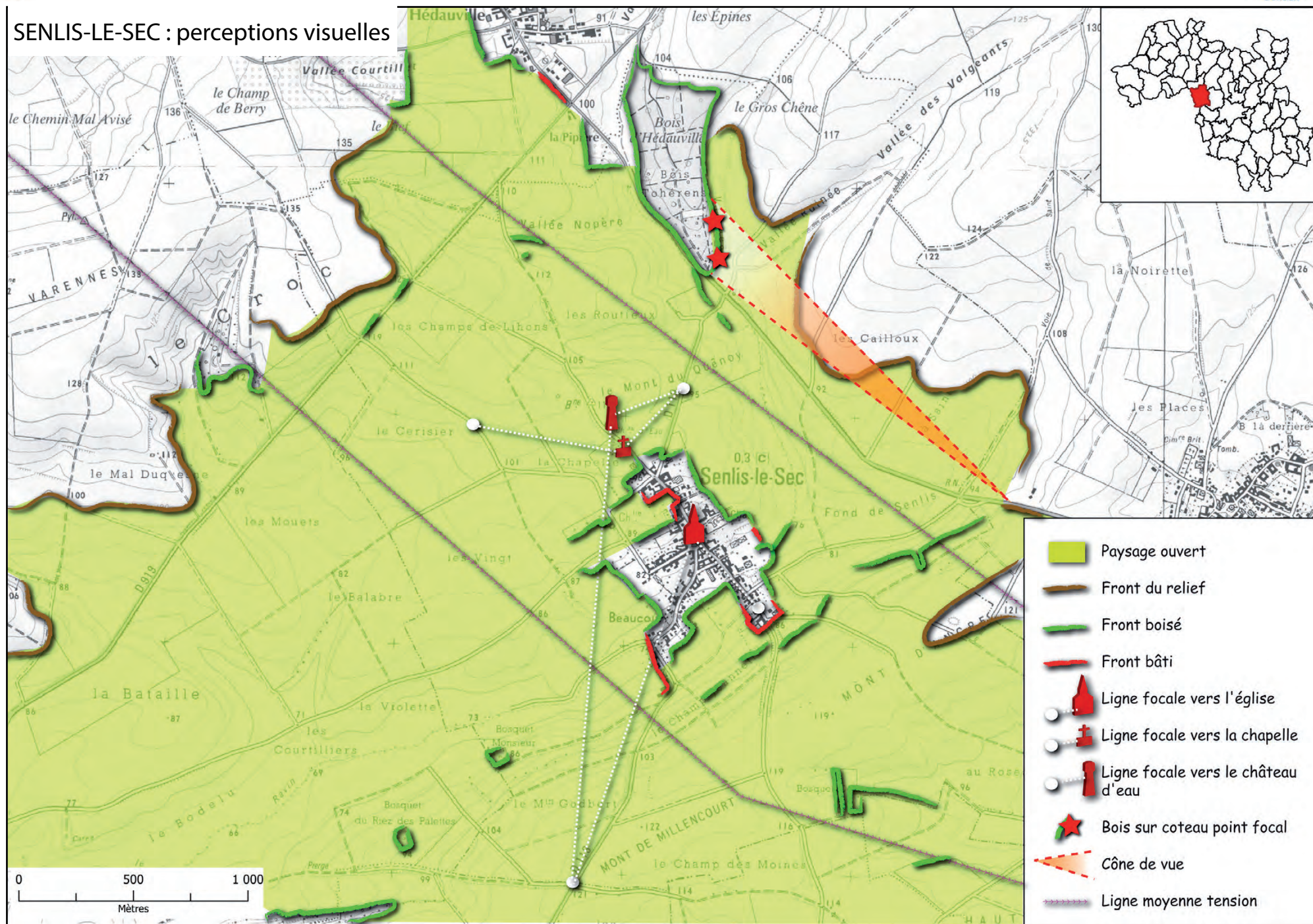


Coupe AB : La D11 en point haut de la commune

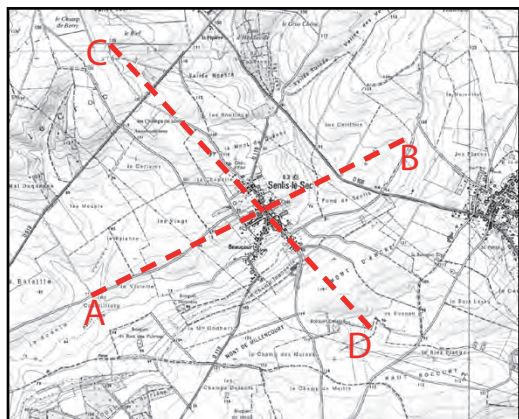


Coupe CD : Depuis la rue Pierre Ringard, on devine Raincheval en fond du vallon

SENLIS-LE-SEC : perceptions visuelles



SENLIS-LE-SEC : perceptions visuelles et relief

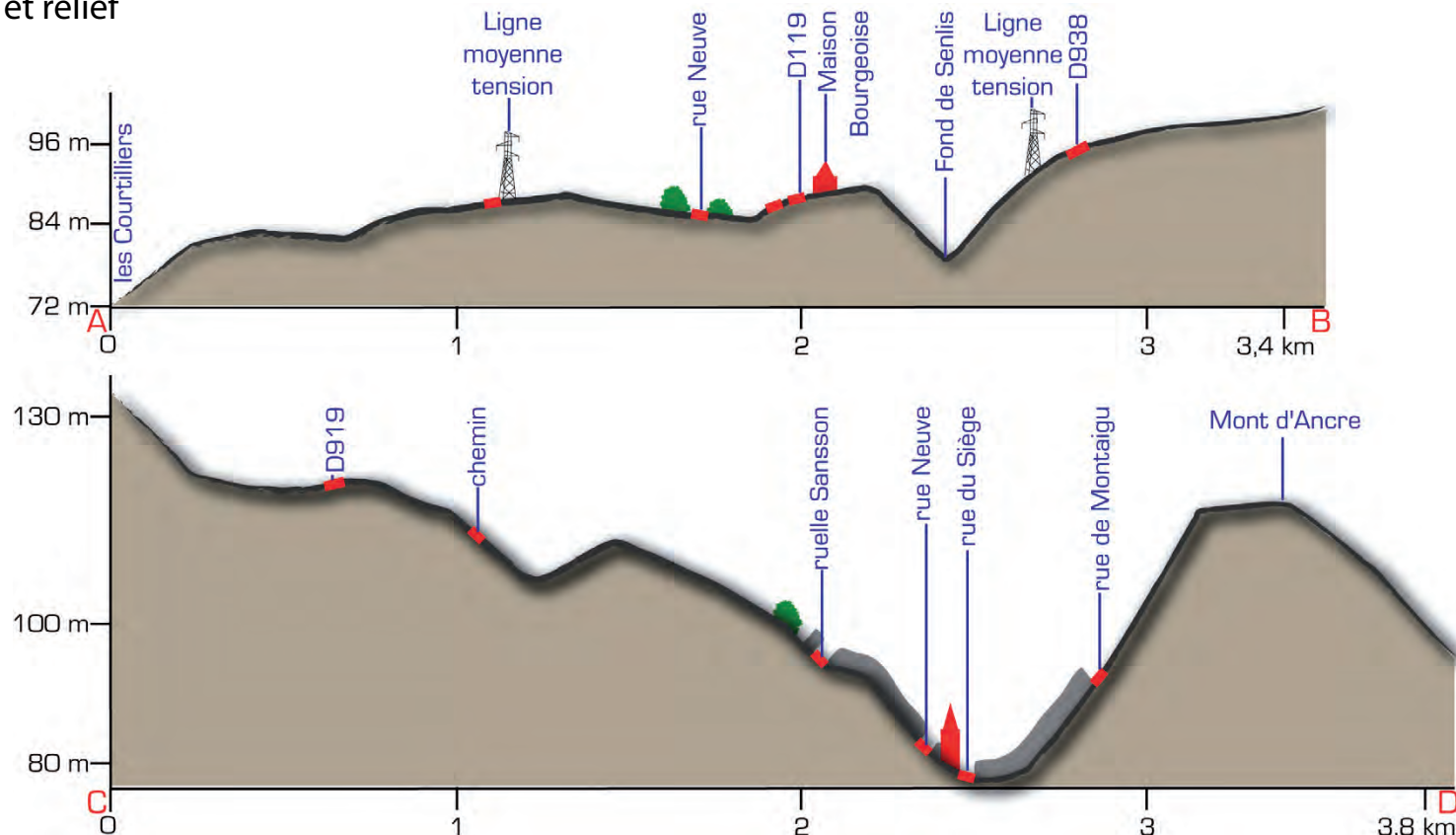


Coupe AB :

Dans l'axe du vallon sec, Senlis-le-Sec présente une pente longitudinale vers le Sud-Ouest. La maison Bourgeoise est présente le coteau Est qui la met en valeur.

Coupe CD :

Le village est au coeur de la vallée sèche

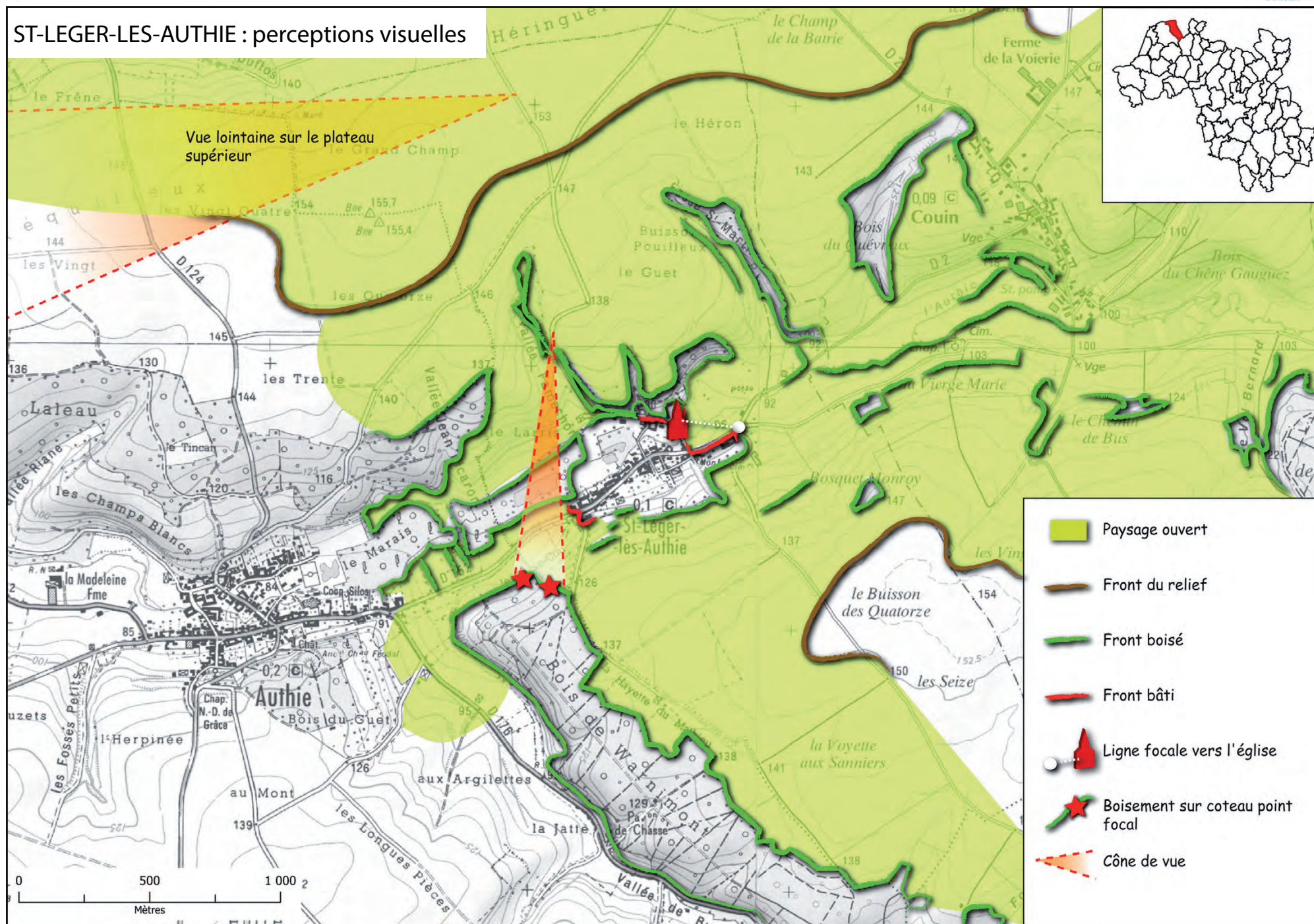


Coupe AB : La maison Bourgeoise appelée "Château" est mise en valeur sur le coteau Est.

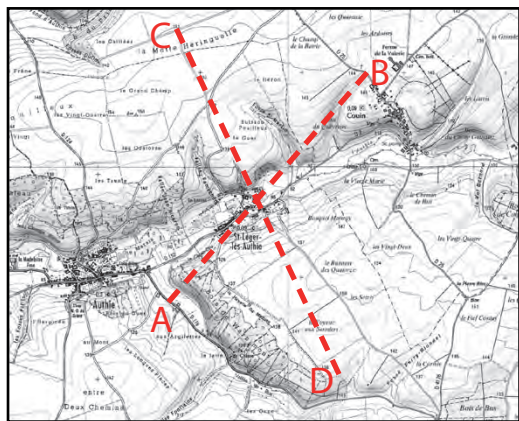


Coupe CD : Le village de Senlis-le-Sec au coeur de la vallée sèche. Vue depuis le Sud de la rue de Montaignu.

ST-LEGER-LES-AUTHIE : perceptions visuelles

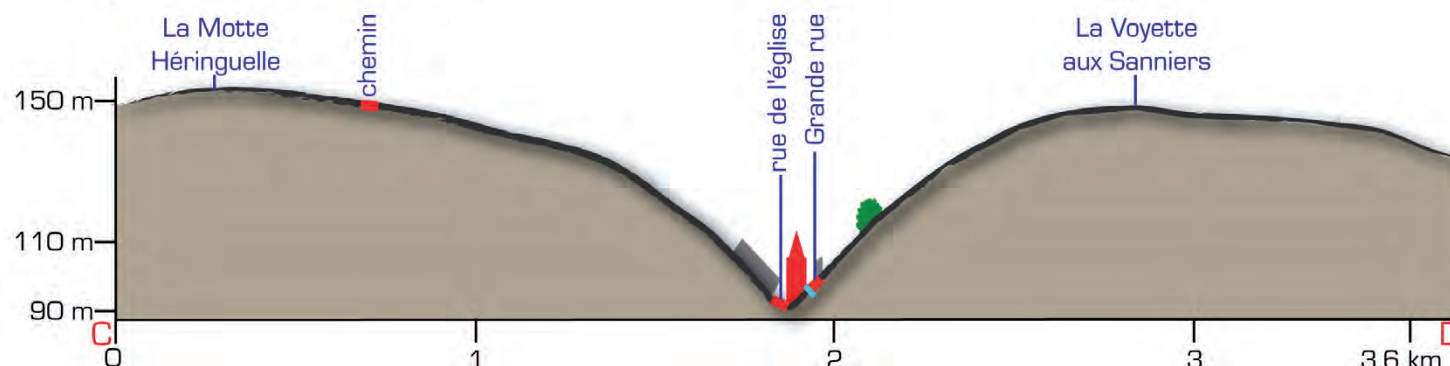
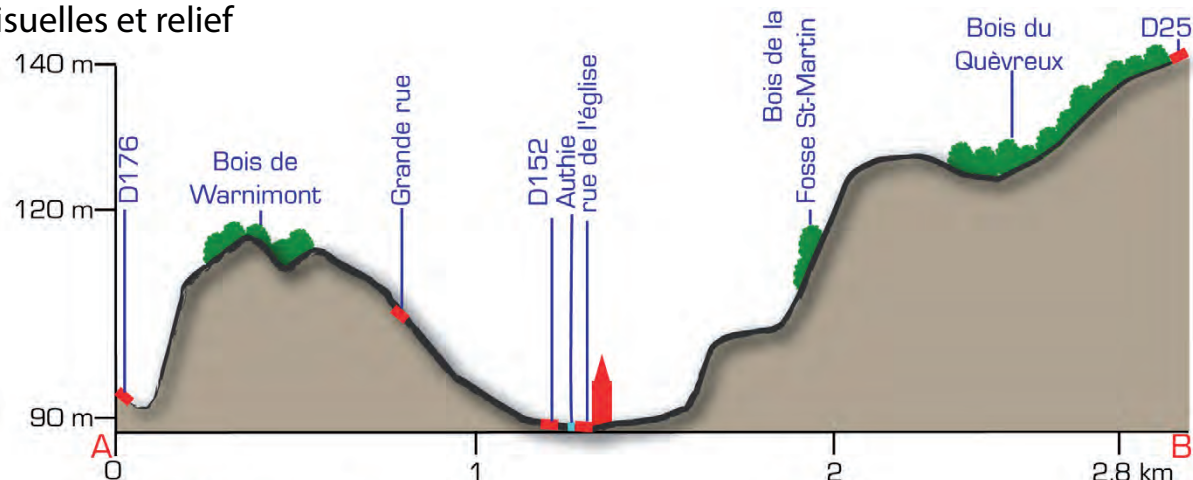


ST-LEGER-LES-AUTHIE : perceptions visuelles et relief



Coupe AB :
Authie se situe dans le Val du fleuve de l'Authie. Des boisements sont présents sur les reliefs supérieurs constituant des points focaux.

Coupe CD :
Au Nord-Ouest du territoire, au lieudit "La Motte Héringuelle", se trouve un plateau agricole dégagé offrant une large vue sur le plateau.

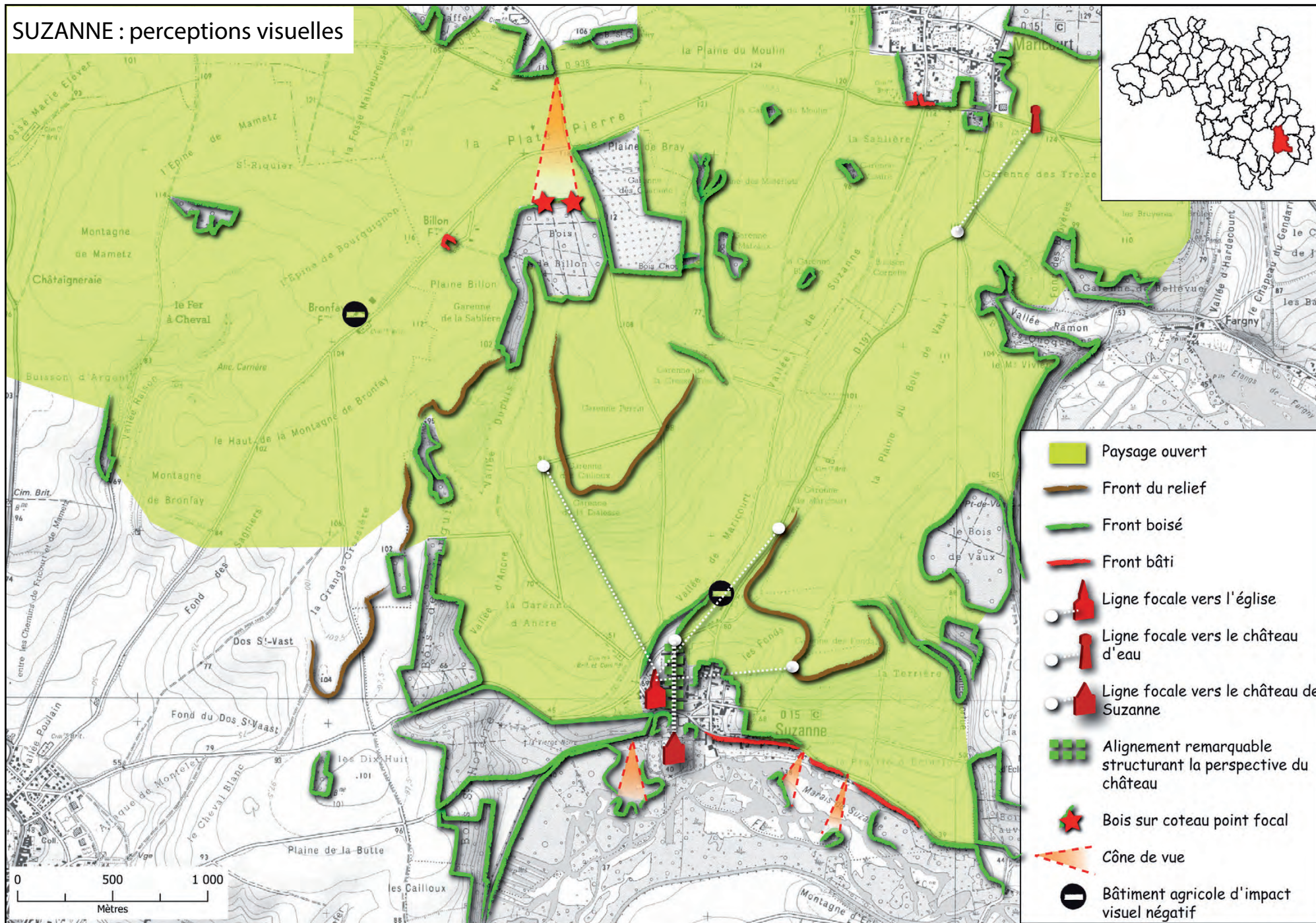


Coupe AB : La D152 au coeur du val d'Authie

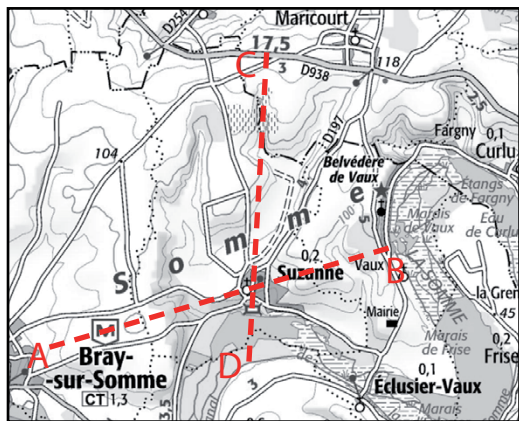


Coupe CD : Lieudit "La Motte Héringuelle" offrant un large panorama sur le plateau supérieur

SUZANNE : perceptions visuelles



SUZANNE : perceptions visuelles et relief

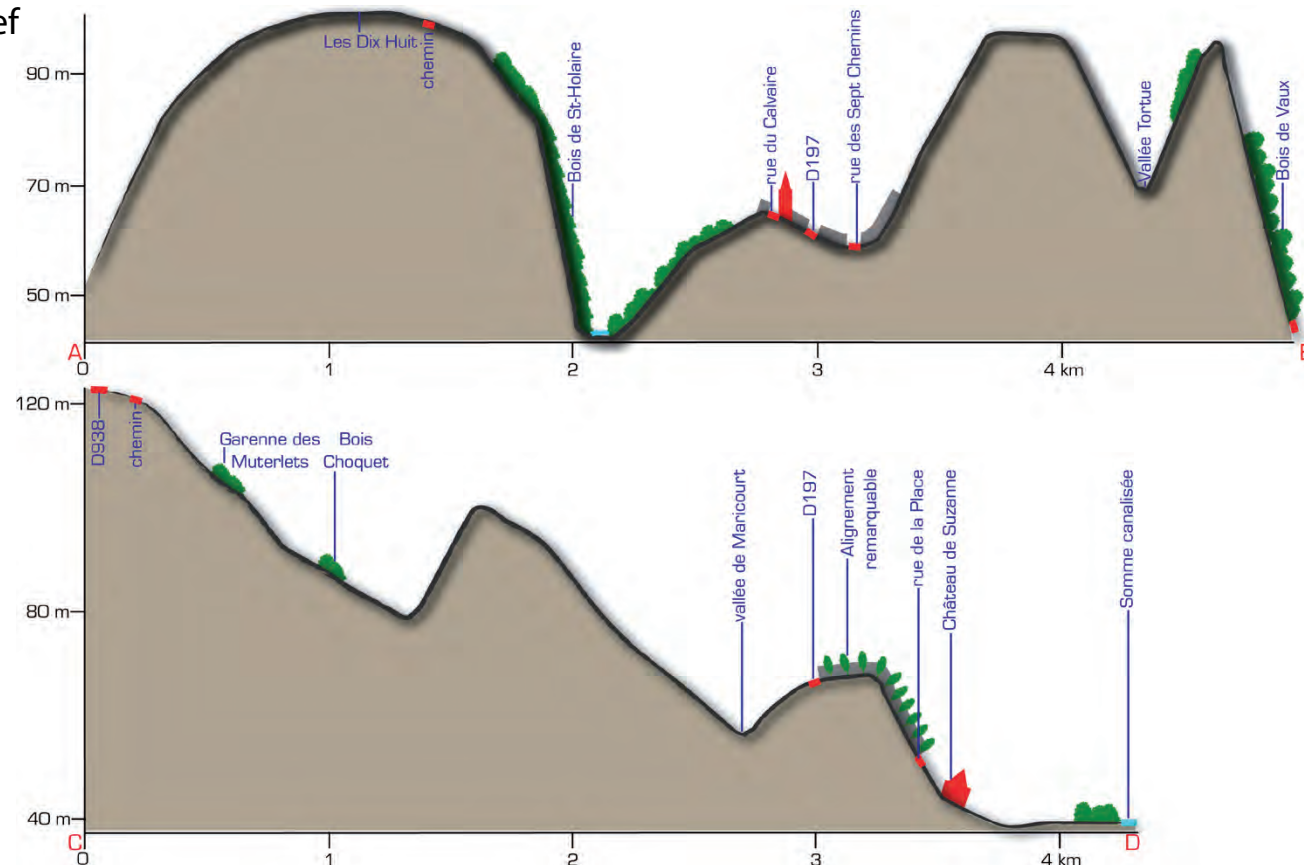


Coupe AB :

Suzanne se situe dans un vallon sec "la vallée de Suzanne" séparé par le relief de Bray-sur-Somme à l'Ouest et de Vaux à l'Est.

Coupe CD :

Suzanne est dans le bassin versant de la Somme. Le château de Suzanne en bord de Somme est mis en scène par le relief.

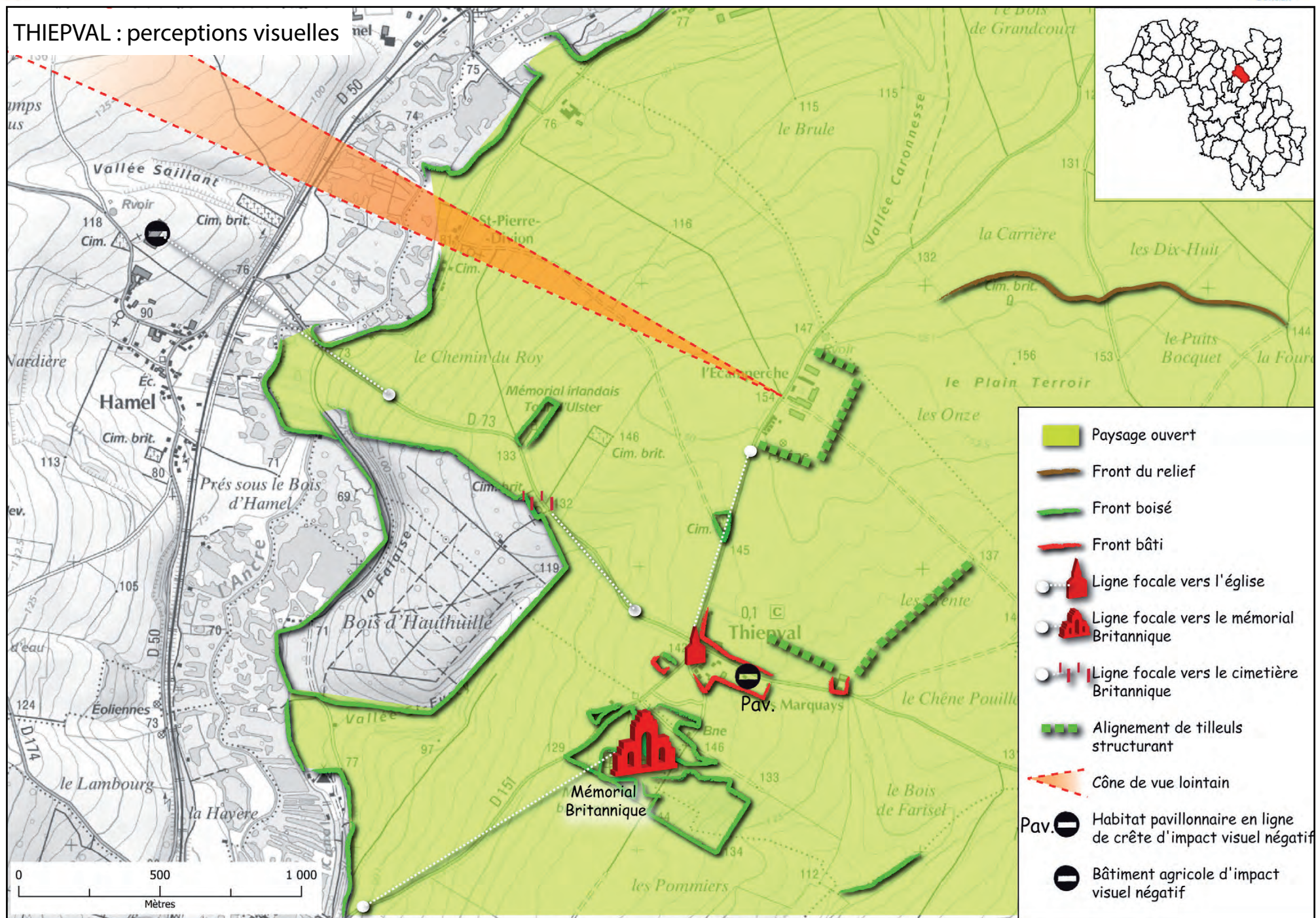


Coupe AB : Le relief à l'Est du village marquant la vallée de Suzanne

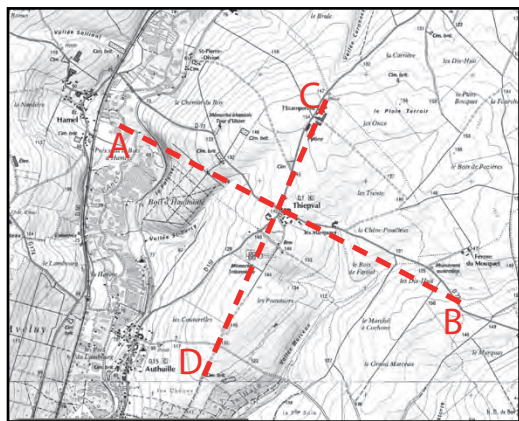


Coupe CD : Le château en bord de la Somme est mis en perspective avec un effet de surprise par le relief et l'alignement de Tilleuls

THIEPVAL : perceptions visuelles



THIEPVAL : perceptions visuelles et relief

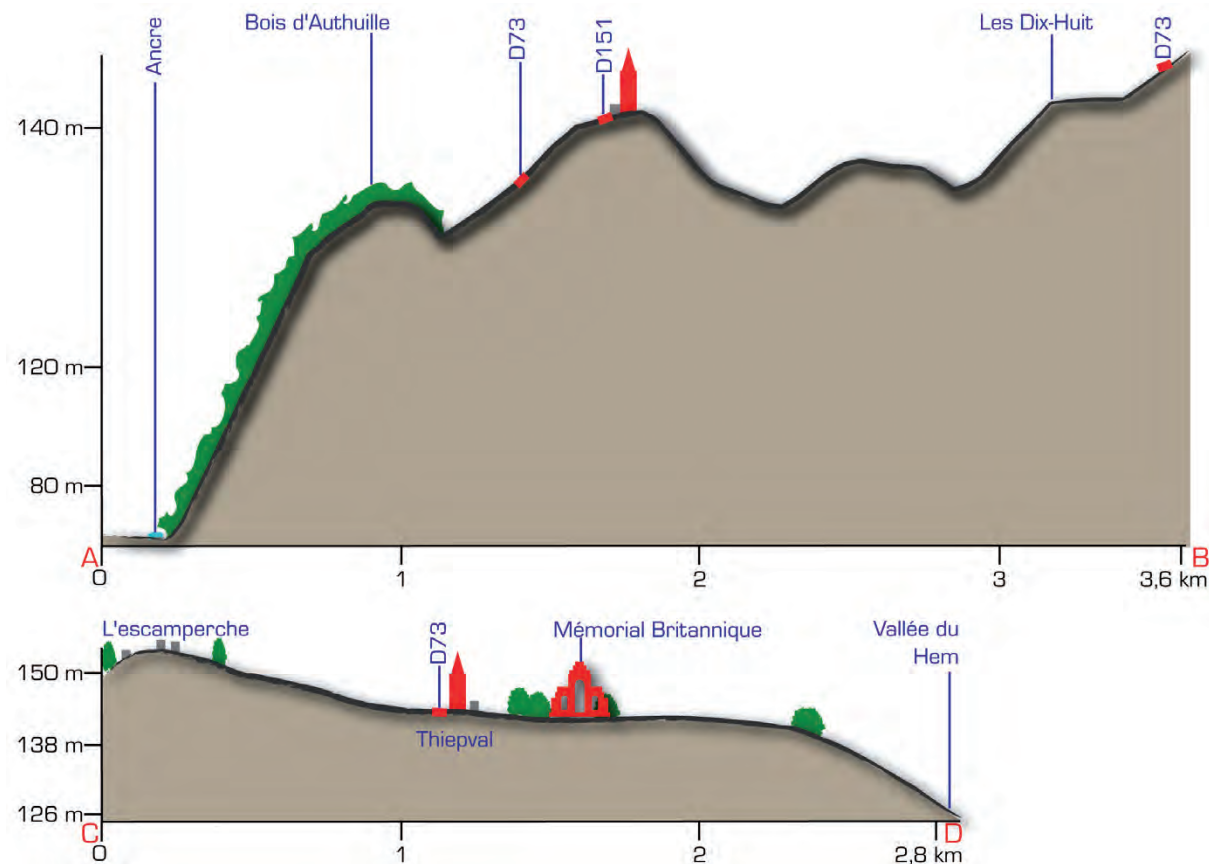


Coupe AB :

Thiepval domine la vallée de l'Ancre depuis un plateau onduleux.

Coupe CD :

Le Lieudit "L'escamperche" entouré de peupliers se trouve sur un point haut dominant le hameau de Thiepval et le mémorial Britannique.

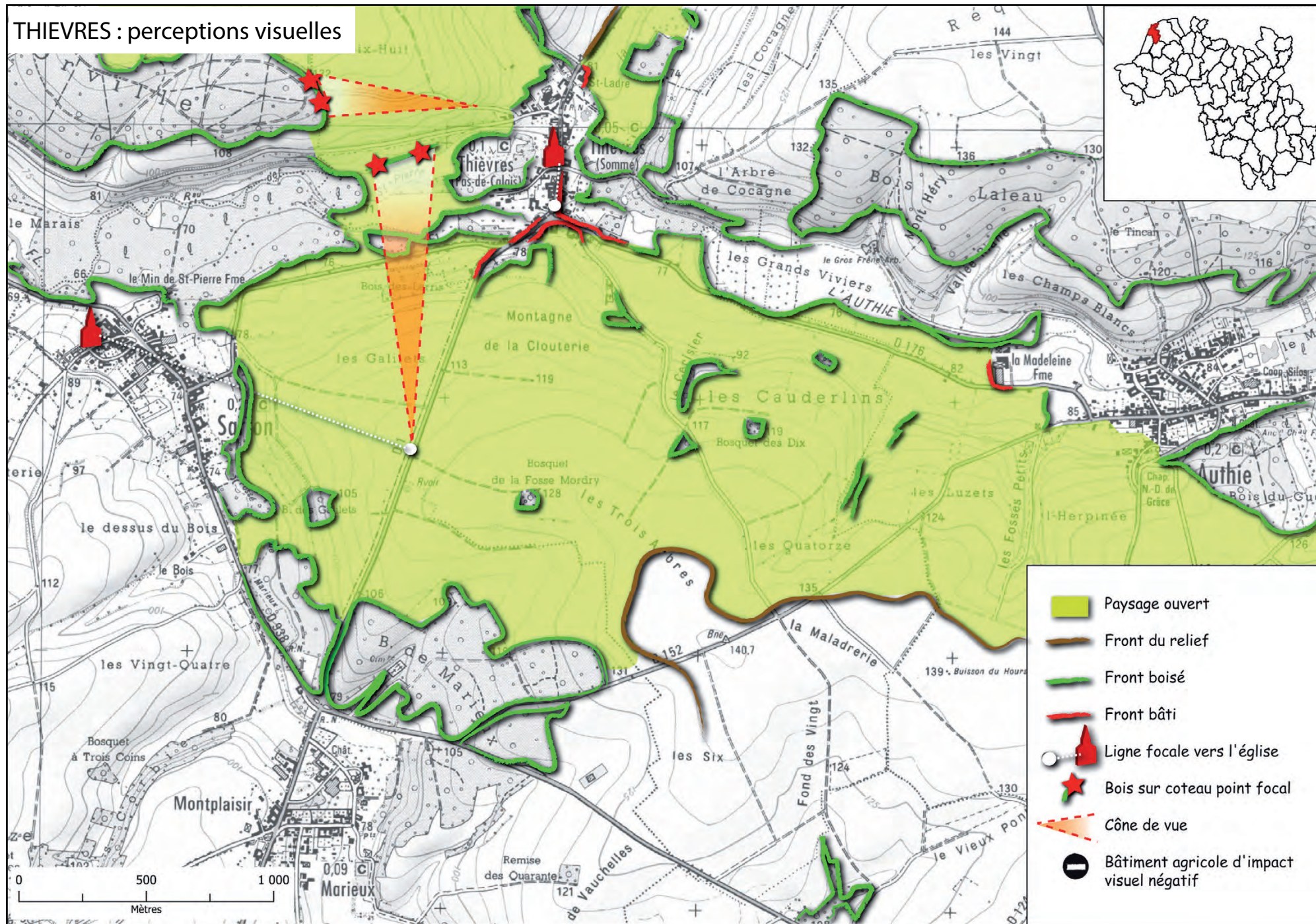


Coupe AB : Le plateau onduleux où se trouve Thiepval depuis la D73 à l'Est.

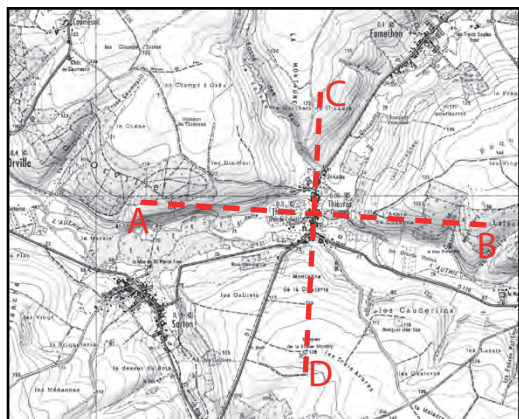


Coupe CD : L'escamperche est sur le point haut du territoire communal

THIEVRES : perceptions visuelles



THIEVRES : perceptions visuelles et relief

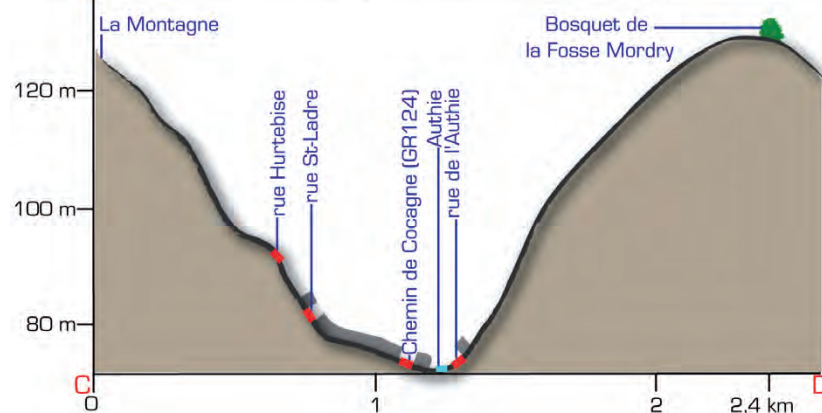
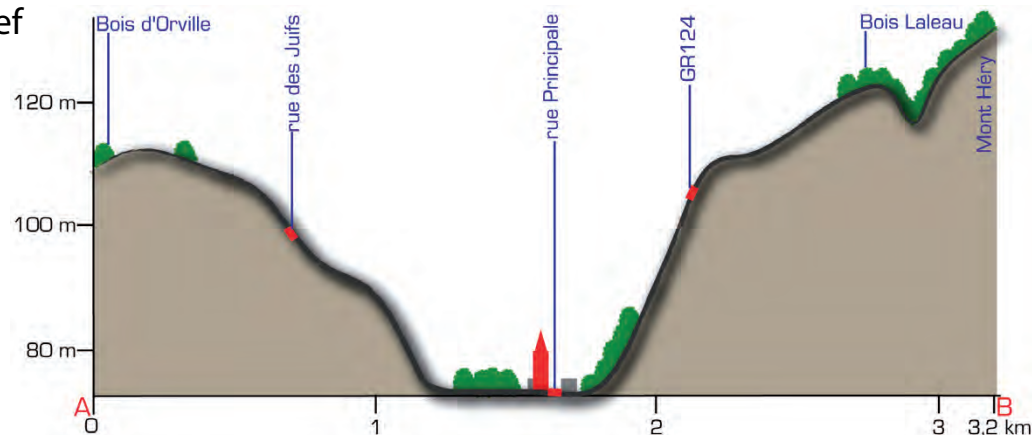


Coupe AB :

Thièvres se trouve à la confluence de l'Authie et de la Kilienne. Cette dernière a engendré la vallée Nord/Sud. C'est l'axe d'urbanisation du village.

Coupe CD :

Perpendiculaire, l'Authie a généré une vallée étalée D'ouest en Est. Les collines sont marquées: la Montagne au Nord et le lieudit "le Bosquet de la Fosse Mordry" au Sud.

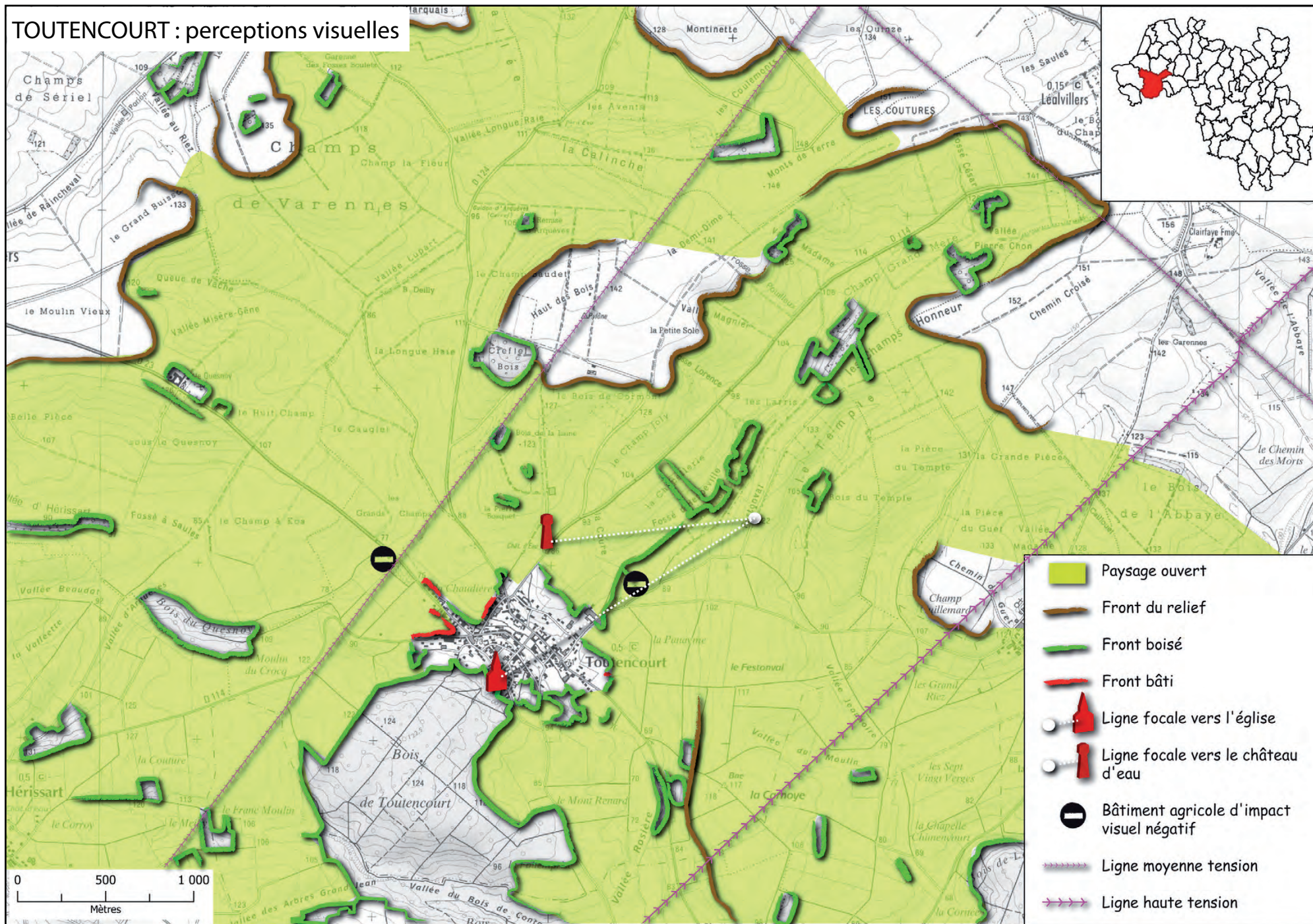


Coupe AB : La vallée de la Kilienne, perpendiculaire à l'Authie constitue l'axe d'urbanisation du village

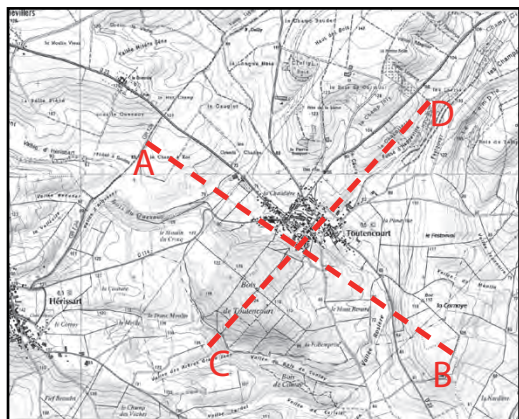


Coupe CD : vallée de l'Authie depuis la rue de l'Authie

TOUTENCOURT : perceptions visuelles



TOUTENCOURT : perceptions visuelles et relief

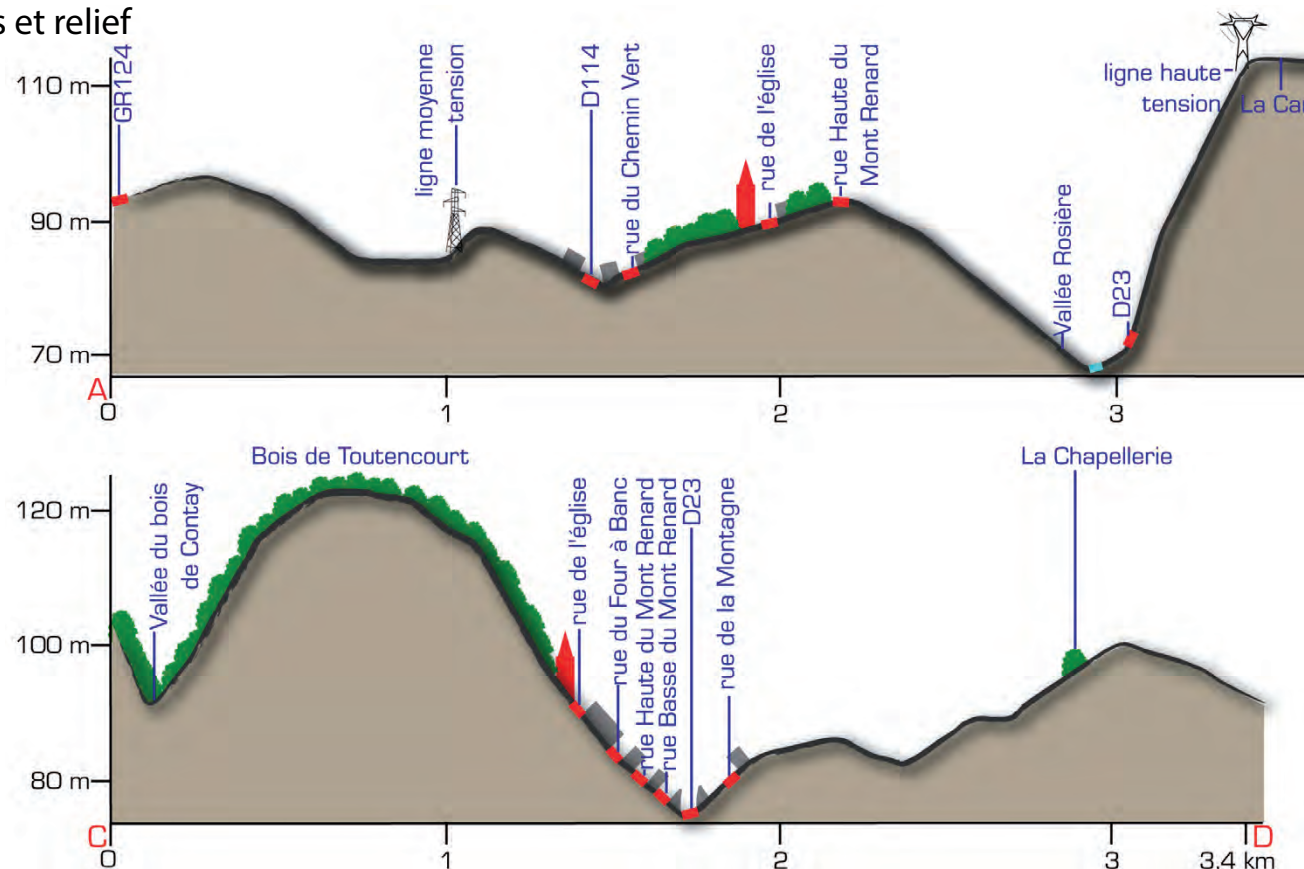


Coupe AB :

La coupe sur la frange urbaine Sud montre une légère pente vers le Nord Ouest. Plus à l'Est, se trouve la vallée sèche "Roselière"

Coupe CD :

Le village est exposé au Nord-Est derrière le coteau boisé de Toutencourt. L'église sur un point haut et en premier plan bois est mise en vue.

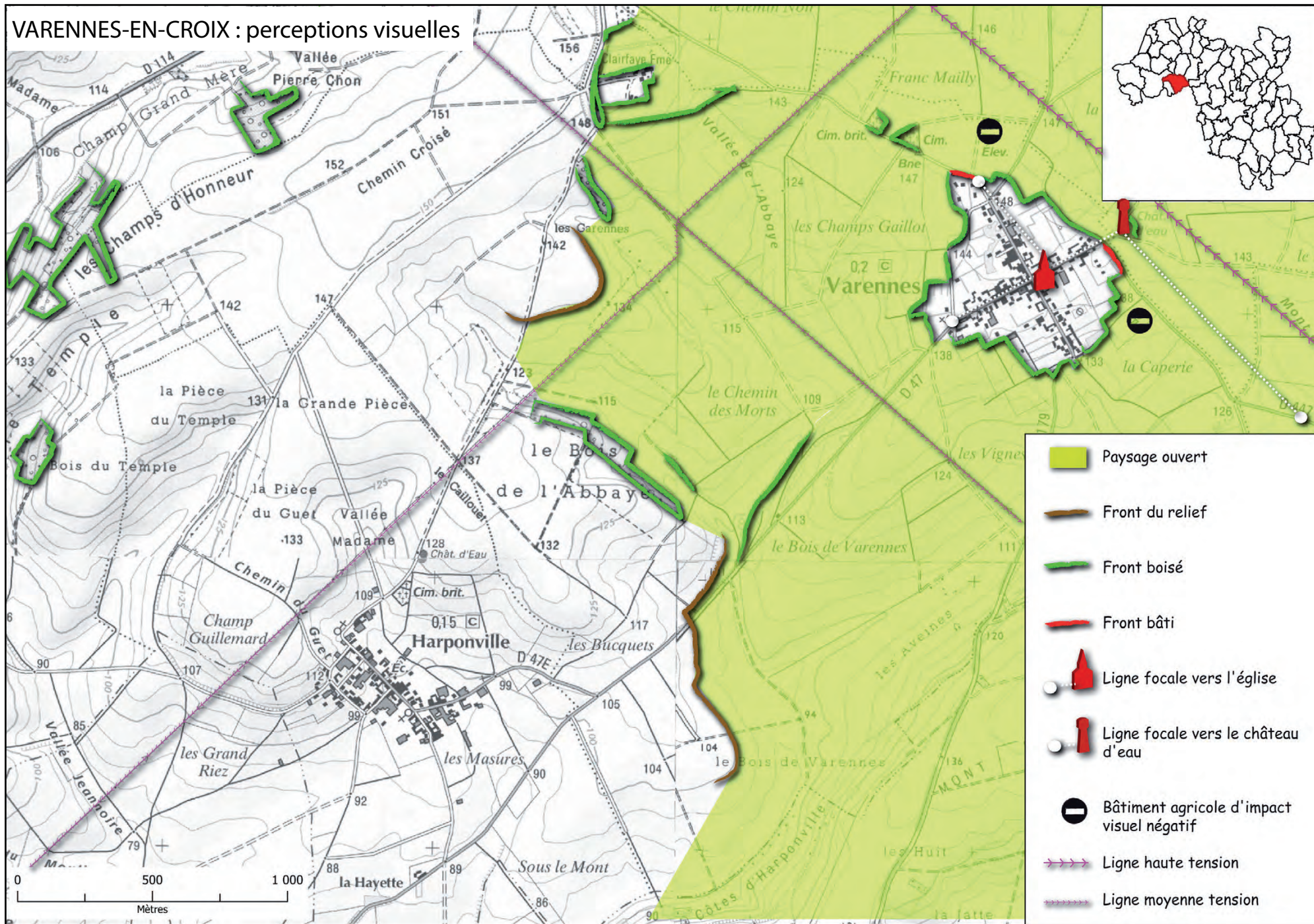


Coupe AB : La vallée Roselière depuis la D23

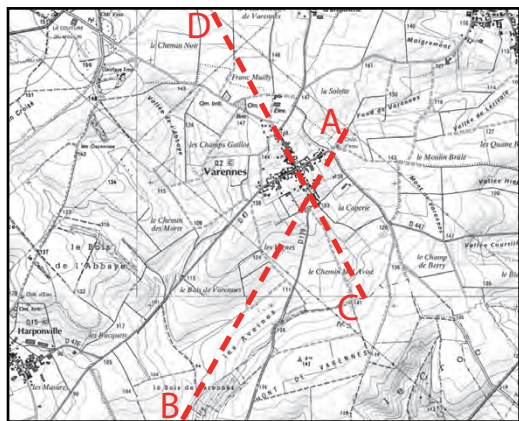


Coupe CD : Depuis la D23, l'église de Toutencourt est en point haut du village, adossée au bois sur coteau.

VARENNES-EN-CROIX : perceptions visuelles



VARENNES-EN-CROIX : perceptions visuelles et relief

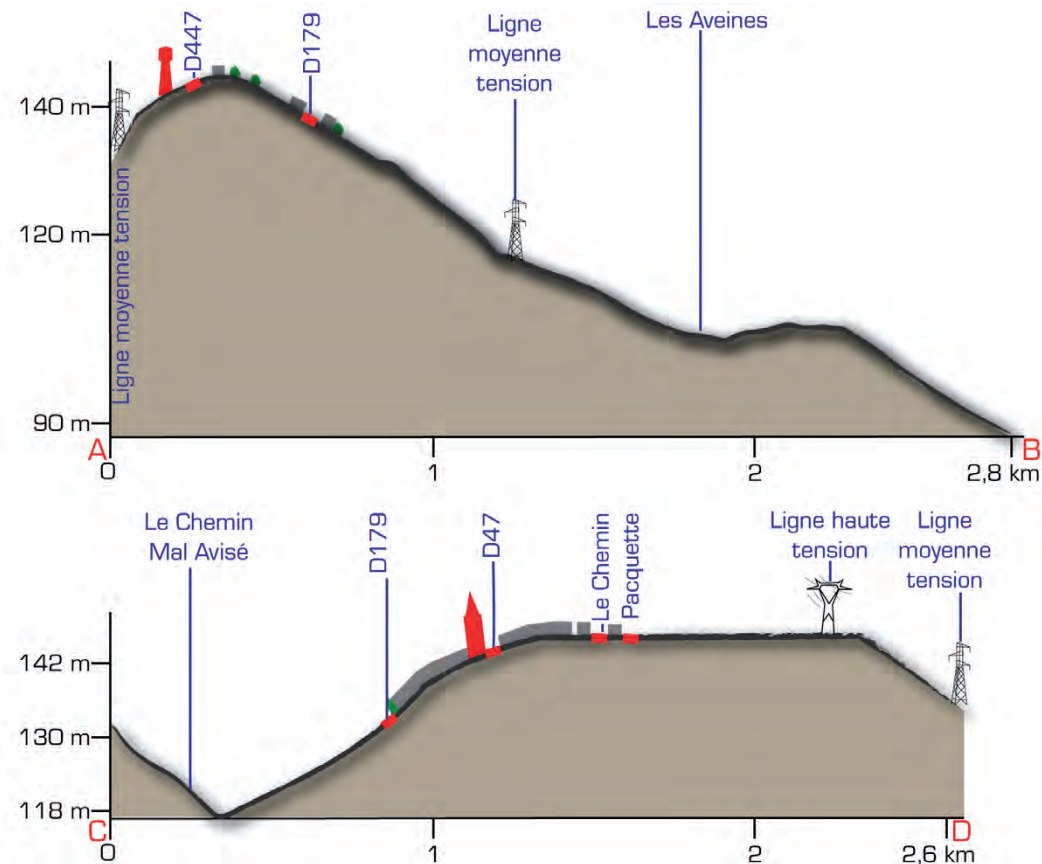


Coupe AB :

Varennes se situe sur un plateau. Le territoire communal présente une pente régulière vers le vallon sec au sud-Ouest.

Coupe CD :

La coupe sur l'axe Sud-Est à Nord-Ouest fait apparaître une légère pente au sein du village. Un vallon sec est présent au lieudit "Le Chemin Mal Avisé".

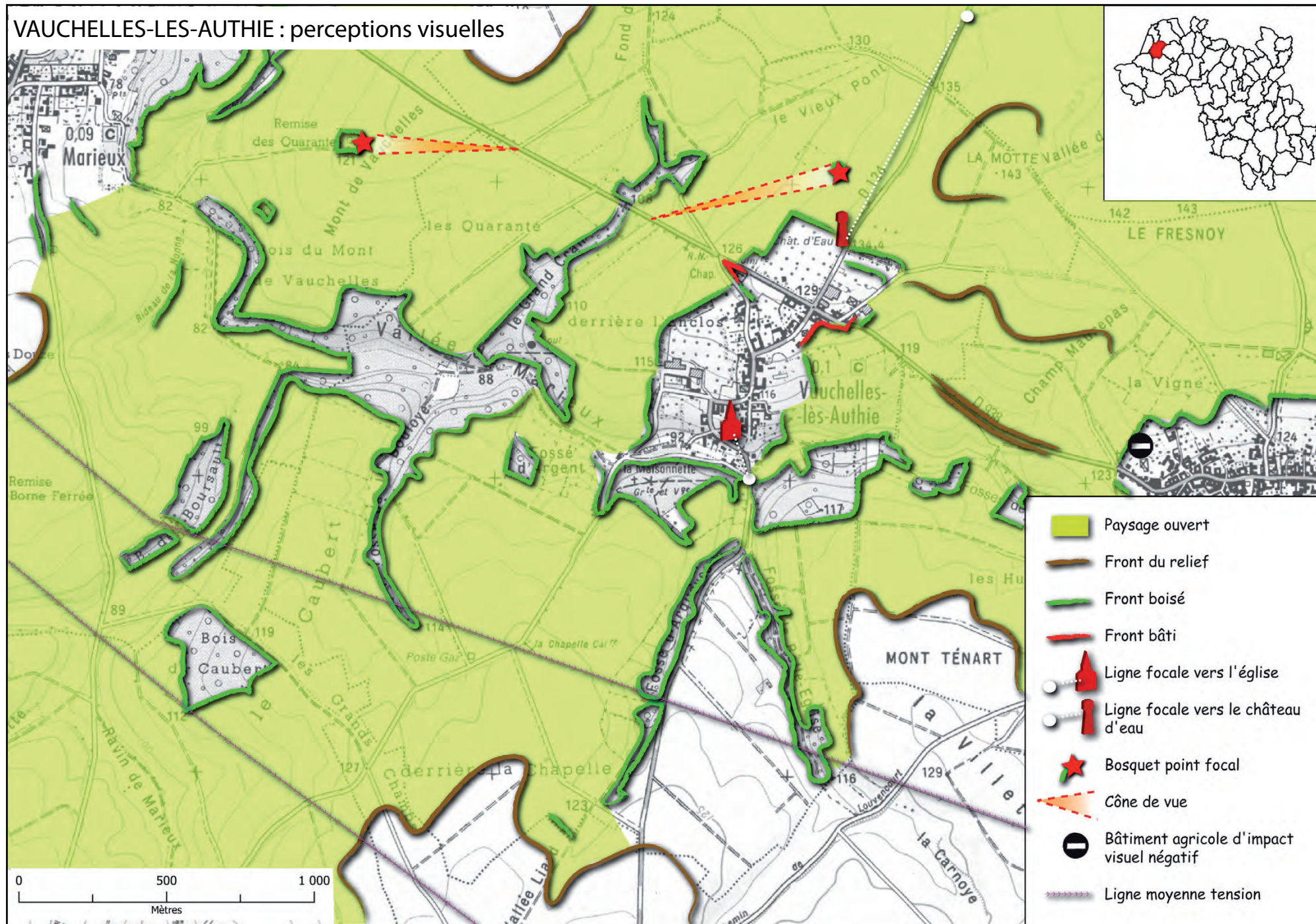


Coupe AB : Le vallon sec vu depuis la D179

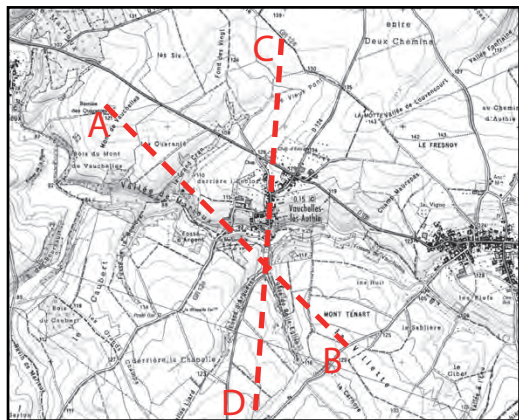


Coupe CD : relief ascendant dans le village depuis le Sud-Est

VAUCHELLES-LES-AUTHIE : perceptions visuelles



VAUCHELLES-LES-AUTHIE : perceptions visuelles et relief

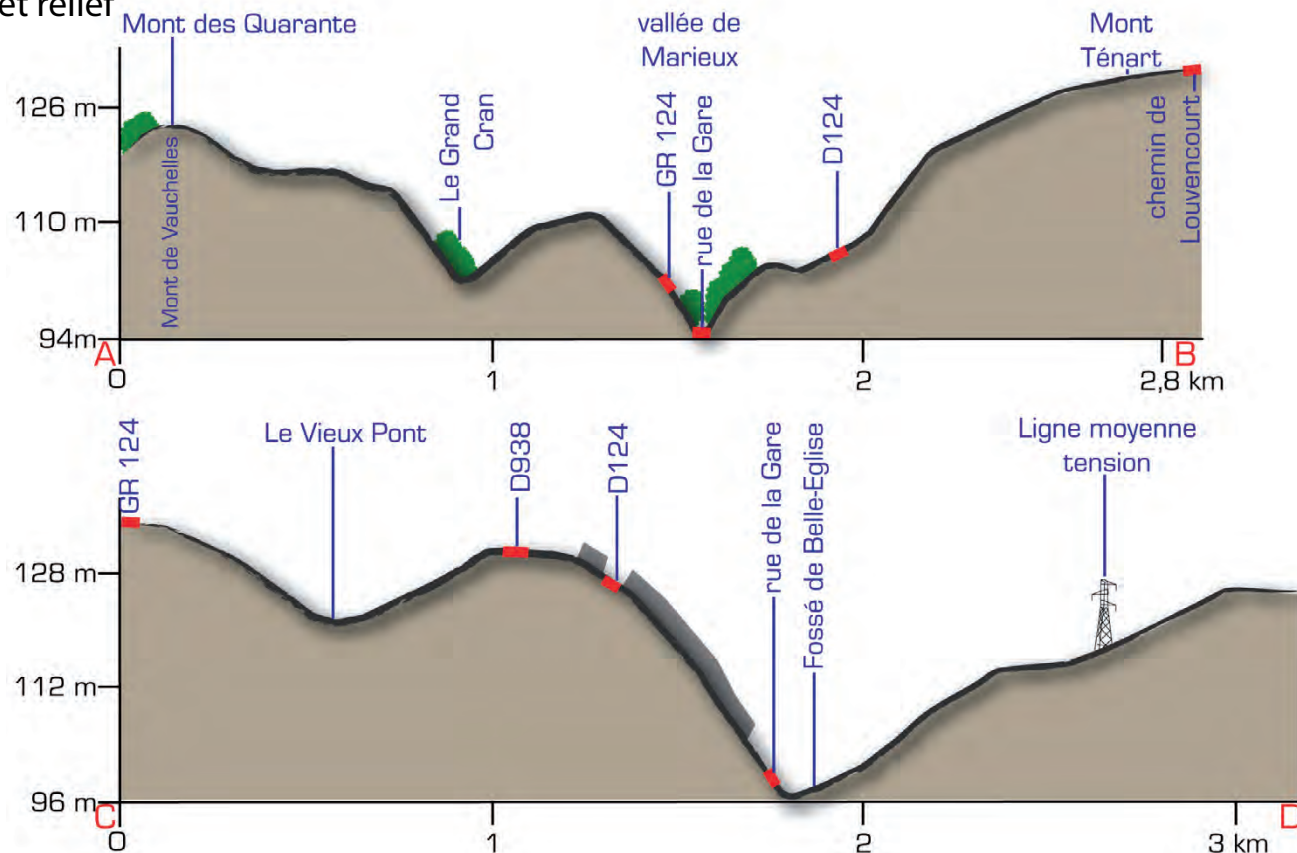


Coupe AB :

Le territoire communal est traversé d'Ouest en Est par une vallée sèche : la vallée de Marieux.

Coupe CD :

Le village est à flanc de coteau, idéalement exposé plein Sud. La D938 se trouve en surplomb du village.

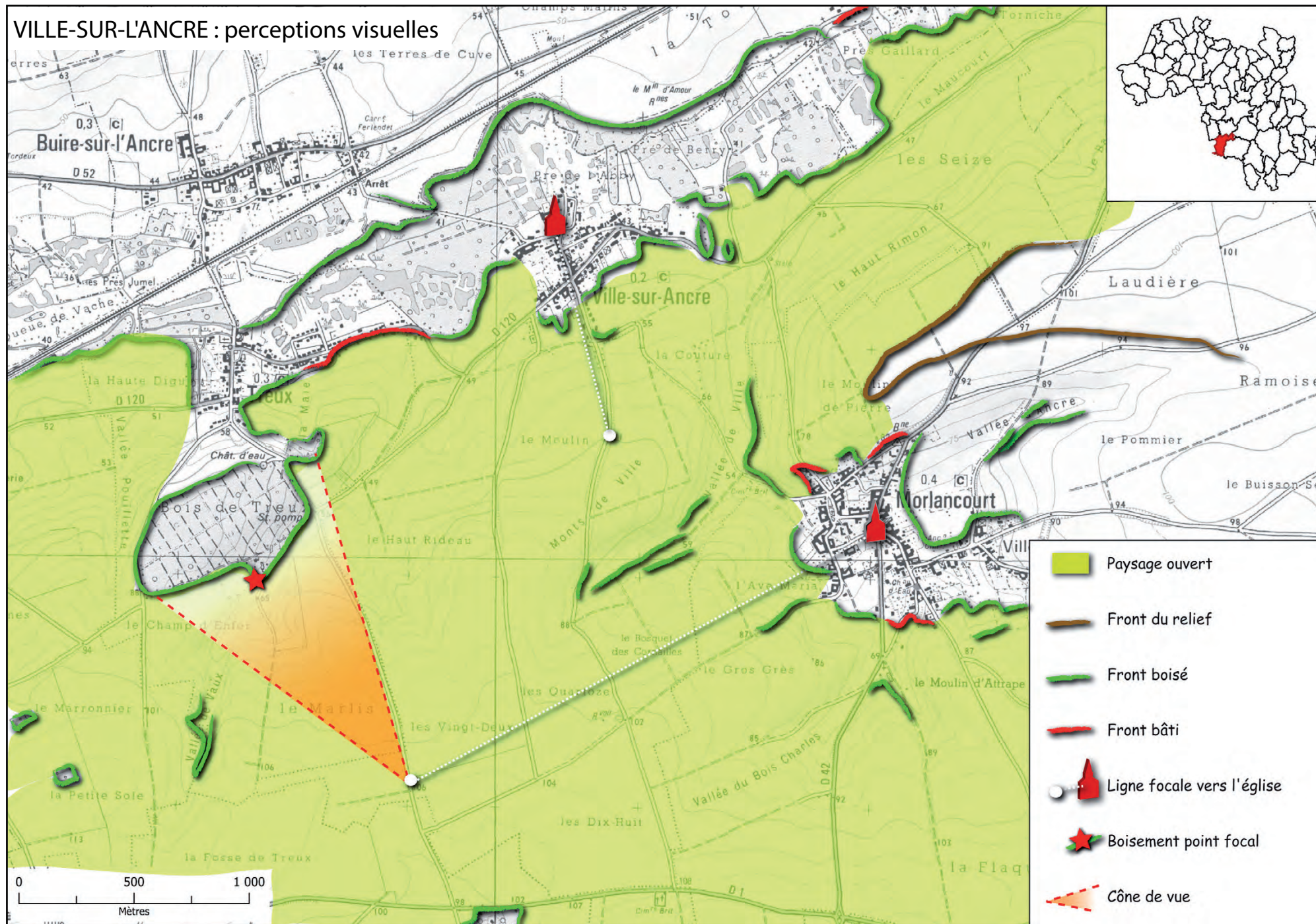


Coupe AB: La vallée de Marieux marque la topographie du village depuis le Sud par la D124

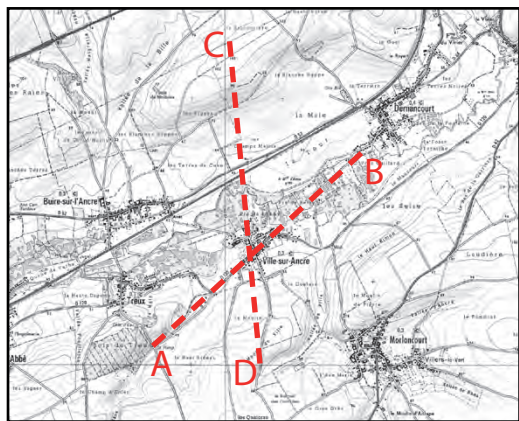


Coupe CD : Depuis l'Est par la D938, perception du village de Vauchelles-lès-Authie à flanc de coteau Sud

VILLE-SUR-L'ANCRE : perceptions visuelles



VILLE-SUR-L'ANCRE : perceptions visuelles et relief

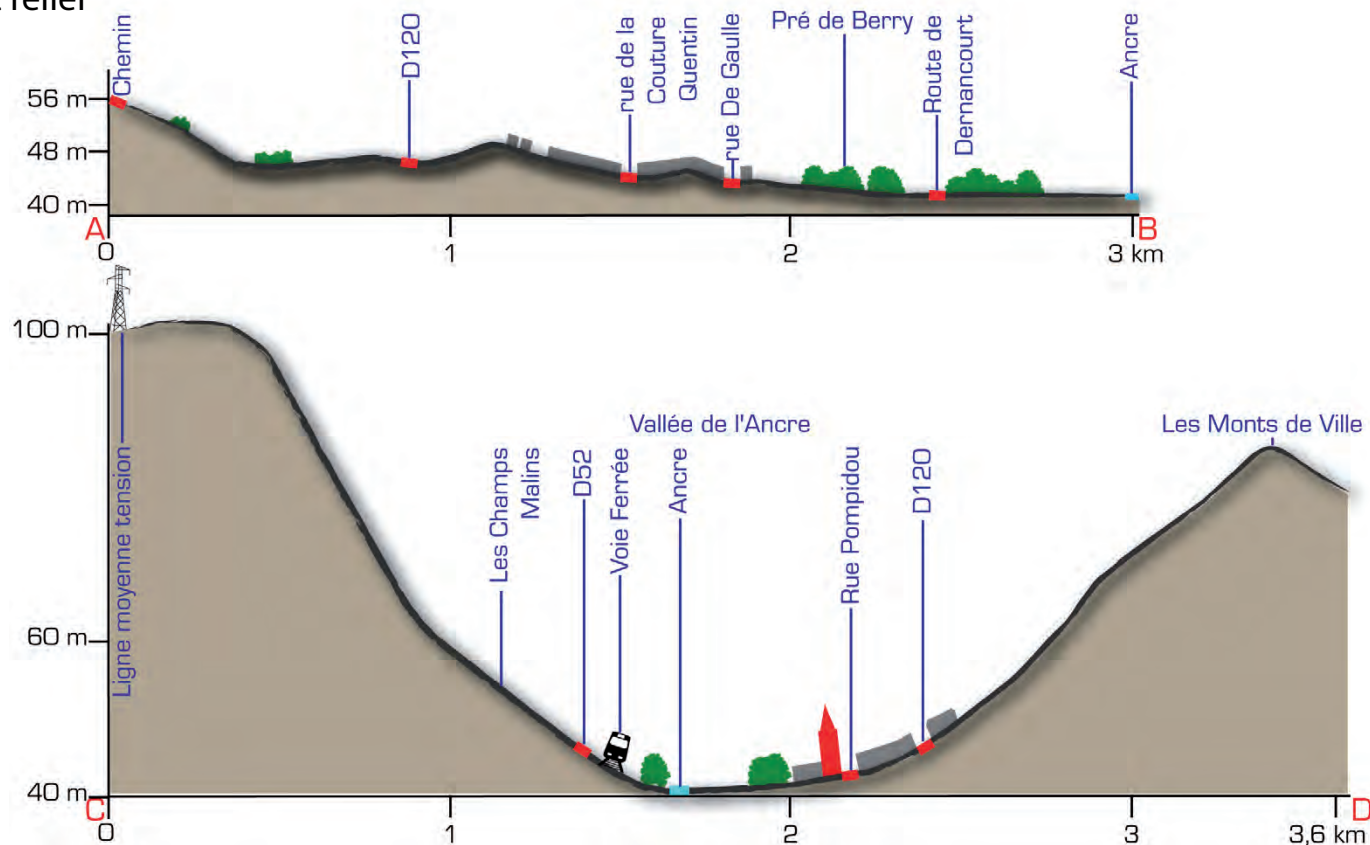


Coupe AB :

La coupe d'Ouest en Est montre un relief de plaine alluviale légèrement onduleux.

Coupe CD :

Le village épouse le fond de vallée de l'Ancre avec des collines plus marquées au Nord du territoire.



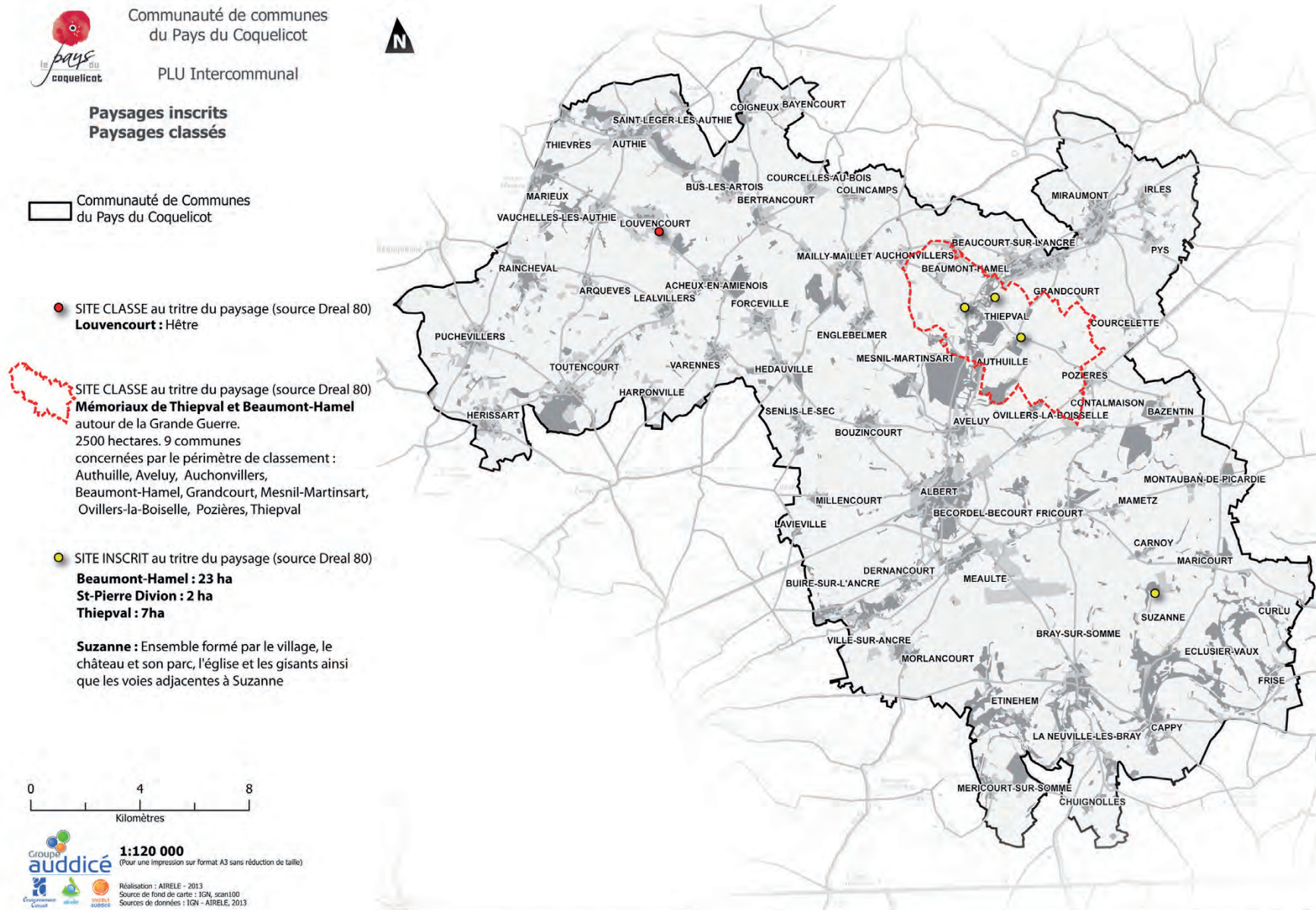
Coupe AB : La plaine alluviale vue depuis la D120 ondule légèrement.



Coupe CD : Depuis la D52, le relief est plus marqué au Nord (à gauche de la photo).

2.3 Le tourisme à travers le patrimoine

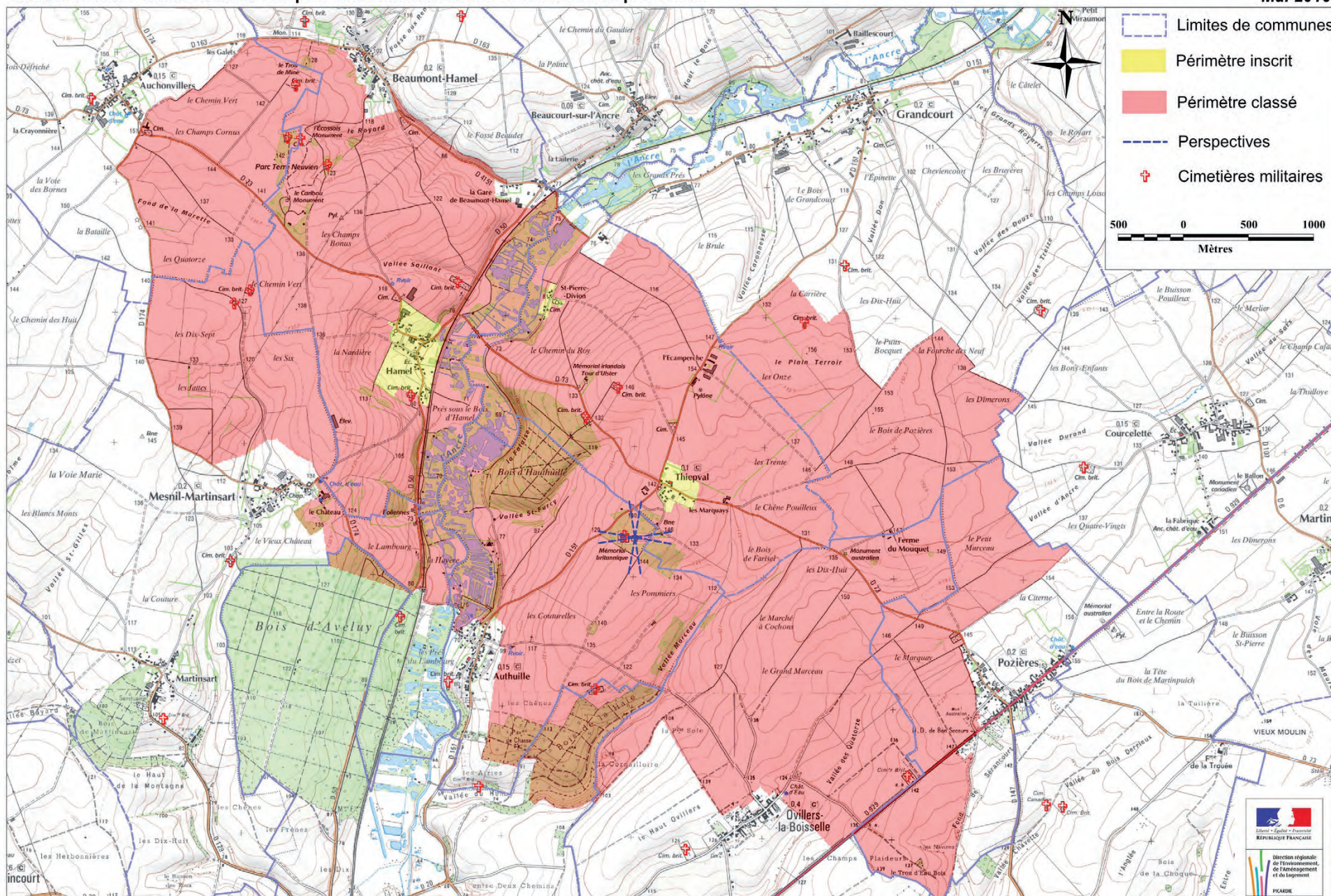
2.3.1 Les sites inscrits et classés



2.3.1.1 Détail du site classé de la Grande Guerre autour de Thiepval

Classement des Mémoriaux de Thiepval et Beaumont-Hamel - Périmètres de protection

Mai 2010



Source Projet de classement et d'inscription des sites de Thiepval et Beaumont-Hamel - Dreal de Picardie

Pourquoi protéger le site de la Grande Guerre de Thiepval ?

- Le paysage et les usages changent. Il faut veiller à la compatibilité des transformations avec le devoir de mémoire.
- Il faut protéger la qualité architecturale et paysagère exceptionnelle des cimetières et mémoriaux du Commonwealth, la faire découvrir.
- Nous devons garder la lisibilité de la structure géographique du site car elle nous aide à comprendre l'histoire de la première guerre mondiale.



Cratère de bombe

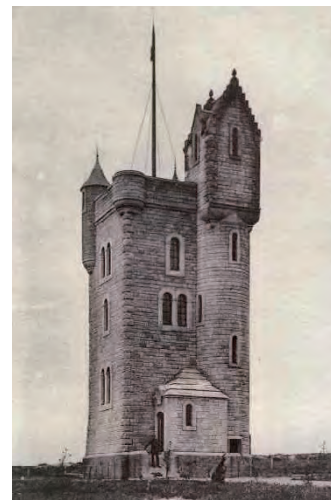
La Ferme du Mouquet

De la Grande Guerre aux 3 mémoriaux : chronologie du site

- 1914-1918, La bataille de la Somme dans la Grande Guerre
- 1^{er} juillet-26 septembre 1916, Les combats de Thiepval et Beaumont-Hamel
- Les cicatrices du paysage et le besoin de mémoire
- **1921, La tour d'Ulster**
- **1925, Le mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel**
- **1932, Le mémorial franco-britannique de Thiepval**
- 2004, Le centre d'accueil et d'interprétation de Thiepval

1921, la tour d'Ulster :

De style néo-gothique, la tour a été édifée en 1921 en hommage aux 5500 hommes de la 36^{ème} division Irlandaise décédés sur le front en quelques heures. La tour est la réplique exacte d'une tour située dans le parc d'entraînement de la 36^{ème} division (parc de Clandeboye).



La tour du parc de Clandeboye en Irlande

Les architectes choisis furent MM. Bowden et Abbot, de Londres.

La tour est présente dans un écrin boisé laissant échapper çà et là des vues lointaines sur le paysage boisé, les vallonnements de la vallée d'Ancre.



La tour d'Ulster à Thiepval



Vue de la vallée de l'Ancre depuis la tour d'Ulster
l'écrin boisé du mémorial cadre les vues sur les paysages où eut lieu la bataille

Parc terre-neuvien de Beaumont-Hamel

1925, le mémorial Terre-Neuvien de Beaumont-Hamel :



Il s'agit d'un parc sanctuaire de 16 hectares créé par l'architecte paysagiste Rudolph Cochiu dédié à la mémoire de la 29 division de Terre-Neuve. A l'intérieur du site, l'état d'origine a été préservé afin de devenir un lieu de pédagogie du système des tranchées de la 1ère guerre mondiale. Le pourtour du parc planté de conifères marque le paysage du pays du Coquelicot et interpelle le premier regard du visiteur.

Des ouvertures sont ménagées de l'intérieur vers l'extérieur pour souligner des perspectives sur le mémorial de Thiepval et le champ de bataille de Beaumont-Hamel.

Un mail d'érables fait le lien entre 2 points du site : le cratère Hawthorn et la statue en bronze d'un caribou (emblème des combattants de Terre Neuve).



1932, le mémorial franco-britannique de Thiepval

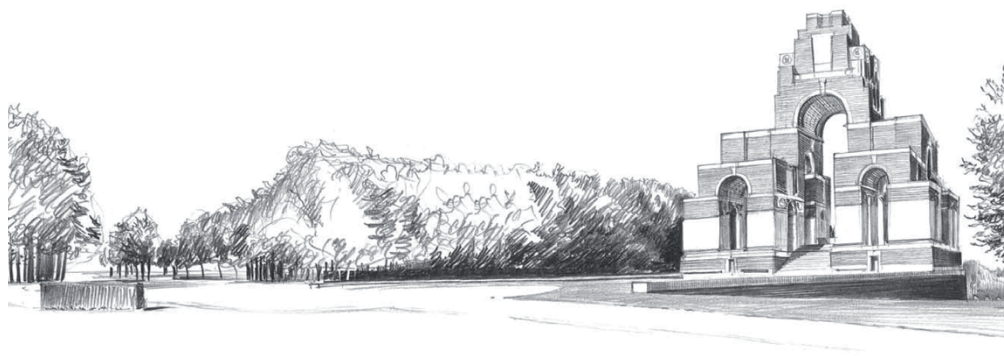


Il s'agit d'un arc de triomphe monumental constitué de briques et de pierre calcaire. Erigé à l'altitude de 147 mètres, le monument comprend 16 piliers et fait une hauteur de 45m. Il s'inscrit dans un parc de 20 hectares.

Il est dédié au 77 367 soldats Britanniques et Sud Africains dont la tombe n'était pas connue. Leur nom est gravé en leur mémoire dans la pierre calcaire des piliers.

Le monument est l'oeuvre de l'architecte Edwin Lutyens (1869-1944), auteur de la réalisation de 98 cimetières en France dont 30 dans la Somme.

L'architecte établit un lien subtil entre l'architecture et le paysage. Il crée un écrin vert boisé d'hêtres et de chênes autour du monument. Les masses boisées soulignent l'édifice vu de loin par un jeu de contraste entre le boisement sombre et la pierre claire calcaire.

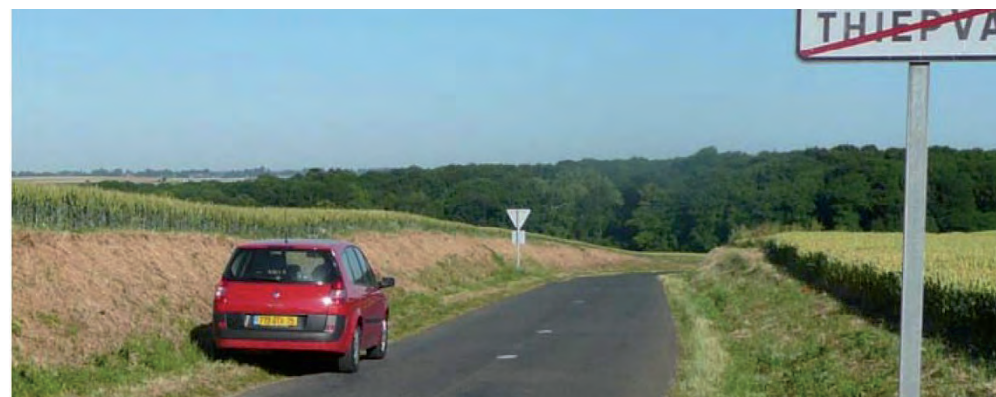


Ce lieu de force symbolique est omniprésent à l'extérieur du site. Pourtant, à mesure que l'on s'approche du mémorial, les frondaisons des arbres tendent à diminuer l'aspect massif de la construction alors qu'il était une dominante du grand paysage. La scénographie y a été étudiée de manière subtile rendant forte la relation entre le village de Thiepval et le monument au travers du cheminement. Les allées gravillonnées cèdent la place à un tapis de gazon étouffant nos pas silencieux dans un moment de sérénité et de recueil puissant.

Le monument met en scène 4 cônes de vue et le ciel de manière majestueuse.



L'engravement des infrastructures a permis la continuité du regard



Volonté de l'architecte Edwin Luytens, l'engravement des routes départementales D73 et D151 sur une hauteur de +/- 2 mètres a permis de préserver une vue sans véhicules depuis le mémorial. Ce principe avait déjà été mis en place par l'architecte à Villers-Bretonneux sur la perspective Ouest du monument Australien.

Les dégradations constatées dans le paysage environnant le site de la Grande Guerre autour de Thiepval

- Le mitage par le bâti dans les cônes des vues observés du mémorial vers l'extérieur.

Un des fondements majeurs du projet de l'architecte se trouve fragilisé par l'implantation de bâtiments agricoles récents dans les cônes de vues depuis le mémorial. (Hangar dans Thiepval, 2 grandes étables construites au Hamel sur le flanc droit de la vallée de l'Ancre, étable à la sortie Ouest de Pozières le long de la D71).



Hangar (parcelle 104) depuis le centre d'interprétation du mémorial de Thiepval



...Tour d'Ulster... Arc de Thiepval

2 grandes étables construites au Hamel (parcelles 92 et 93) avec covisibilité sur la tour d'Ulster et le mémorial franco-britannique



étable sortie Ouest de Pozières (parcelles 16 et 17) : une covisibilité avec le monument franco-britannique de l'architecte Lutyens

- Les buvettes

Les parasols publicitaires et les pancartes des buvettes pour l'accueil du public nuisent à la qualité architecturale et paysagère du site.

- Les réseaux aériens, la signalétique



Buvette du parc Terre-Neuvien



Un excès de signalétique qui nuit aux cônes de vues depuis le mémorial

- Le mitage des silhouettes

Il s'agit de la modification des silhouettes du bois formant l'écrin du monument de Thiepval par de nouveaux volumes : habitation privée projetée, une annexe d'entretien du site de Thiepval. Pour le parc Terre-Neuvien, une peupleraie nouvellement plantée trouble la silhouette des arbres ceinturant le parc.



Annexe d'entretien à Thiepval



Peupleraie devant le parc Terre-Neuvien

Incidences du périmètre de protection de la Grande Guerre autour de Thiepval

PRINCIPAUX TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES :

Texte législatif de référence :

Code de l'environnement articles L.341-1 à L.341-22
La loi du 2 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites a été intégrée aux articles L.341-1 à L.341-22 du code de l'environnement.

Texte réglementaire d'application : Code de l'environnement articles R.341-1 à R.341-31. Ces articles reprennent les dispositions qui étaient dispersées dans plusieurs décrets

Circulaires :

. **Circulaire N° 88-101 du 19 déc. 1988** relative à la déconcentration de la délivrance de certaines autorisations requises par la loi du 2 mai 1930 dans les sites classés ou en instance de classement
. **Circulaire N°95-23 du 15 mars 1995** relative aux instruments de protection et de mise en valeur des paysages
. **Circulaire DNP/SP N°98-2 du 17 juillet 1998** relative à la composition des dossiers de classement de sites et des dossiers de demandes d'autorisation de travaux dans un site classé
. **Circulaire DNP/SP N°2000-1 du 30 octobre 2000** relative aux orientations pour la politique des sites

LES EFFETS DE L'INSCRIPTION :

- Une servitude d'utilité publique afin de préserver les caractères du site :

L'inscription a pour objectif de conserver et de préserver un patrimoine. C'est une servitude d'utilité publique opposable aux tiers. Elle s'impose aux documents d'urbanisme. Ses effets suivent le site quelque soit le propriétaire. La modification de l'état ou de l'aspect des lieux et tous travaux sont soumis à déclaration.

- Quelques interdictions :

Le camping et l'aménagement d'habitat léger de loisirs sont interdits sauf dérogations accordées par le préfet après avis de l'architecte des Bâtiments de France et éventuellement de la commission des sites. La publicité est interdite, sauf exception d'un règlement local de publicité soumis à l'avis de la commission des sites.

- Une déclaration préalable de travaux :

A part l'entretien normal des constructions et l'exploitation courante des fonds ruraux, tous les autres travaux qui modifient l'aspect des lieux doivent être déclarés à l'administration 4 mois à l'avance. La déclaration est adressée au préfet du département qui recueille l'avis de l'architecte des Bâtiments de France sur le projet. Le permis de démolir est obligatoire en site inscrit et nécessite l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (code de l'urbanisme art.R. 430-12).

LES EFFETS DU CLASSEMENT :

- Une servitude d'utilité publique :

Le classement est une servitude d'utilité publique opposable aux tiers. Il s'impose aux documents d'urbanisme. Ses effets suivent le site quel que soit le propriétaire.

- La conservation des caractères du site :

Le classement a pour objectif de préserver un patrimoine. Il impose le maintien des caractères du site ayant justifié la protection. Les aménagements ne peuvent être acceptés que lorsqu'ils s'intègrent au site sans porter atteinte à ses qualités essentielles.

- Quelques interdictions générales en sites classés :

La création de nouvelles lignes aériennes (électriques ou téléphoniques), sauf cas particuliers, l'affichage publicitaire quelle que soit sa forme, ou le camping et le stationnement des caravanes (sauf dérogation du ministre) sont interdits.

- Travaux en site classé :

(Code de l'env., art. L.341-10 et R.341-10 à R.341-13). Le classement d'un site doit permettre notamment la poursuite des activités qui participent à l'identité du site et à sa conservation. Cependant toute modification de l'état ou de l'aspect d'un site classé nécessite une autorisation spéciale.

- L'autorisation est délivrée par le Préfet pour les travaux de faible importance (limitativement énumérés à l'article R.341-10) tels que :

Les travaux de ravalement, les clôtures, le mobilier urbain implanté sur le domaine public, les poteaux et candélabres de moins de 12 m de haut, les piscines non couvertes, les châssis et serres de moins de 2000 m² et dont la hauteur est comprise entre 1,5 m et 4 m, les outillages nécessaires au fonctionnement des services publics, les ouvrages techniques nécessaires au maintien de la circulation ferroviaire ou routière.

- Tous les autres travaux sont soumis à autorisation du ministre :

En aucun cas, un permis de construire en site classé ne peut être tacite. Aucun chantier, quelle qu'en soit sa nature, ne peut commencer avant l'autorisation de l'autorité compétente, à savoir, le préfet ou le ministre. Un avis favorable de la commission départementale des sites ne vaut pas autorisation de travaux. Enfin, l'autorisation spéciale au titre des sites ne remplace pas les autorisations nécessaires au titre d'autres réglementations (code de l'urbanisme...).

- Pas d'autorisation nécessaire :

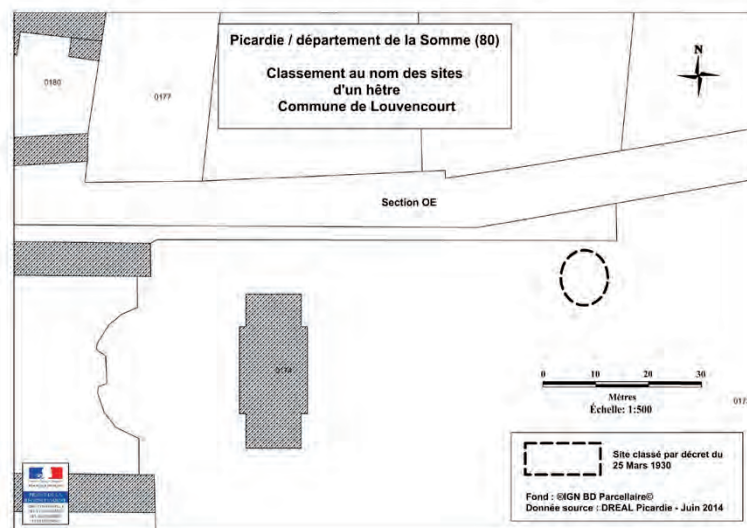
Les activités de loisirs (chasse, pêche, randonnée...) si elles ne donnent pas lieu à des aménagements particuliers, les travaux d'exploitation courante en ce qui concerne les fonds ruraux et ceux d'entretien en ce qui concerne les constructions ne sont pas soumis à autorisation.

Hêtre classé à Louvencourt

Le hêtre est situé dans la propriété de Monsieur Theliu. Il est présent sur la parcelle n°173 située à l'entrée Est de la commune de Louvencourt.



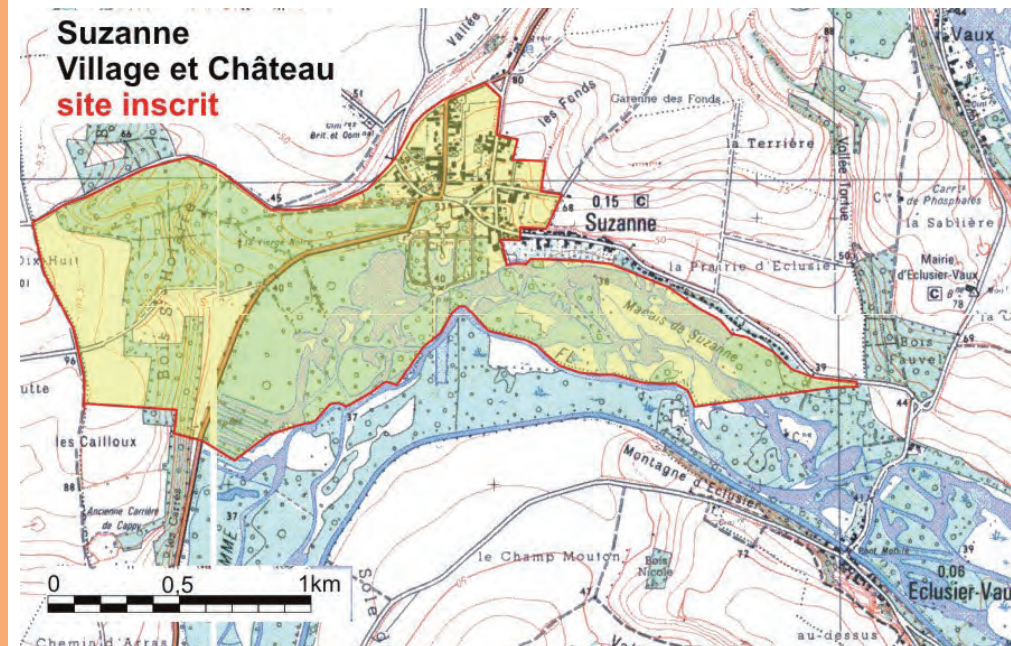
Date de l'arrêté
de classement :
25 mars 1930



Source données : Dreal de Picardie

Site inscrit de Suzanne

Site inscrit de Suzanne : ensemble constitué par le village, le château et son parc, l'église et les gisants ainsi que les voies adjacentes à Suzanne.



Source données : Dreal de Picardie

Date de l'arrêté d'inscription : 14 octobre 1980



2.3.2 Les monuments historiques classés et inscrits sur le territoire



Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

Communauté de Communes
du Pays du Coquelicot

●●●● Limite régionale

Le patrimoine bâti classé aux M.H.



Basilique d'Albert



Eglises de Bray-sur-Somme, Cappy,
Mailly-Maillet



Chapelle Madame à Mailly-Maillet



Château de Suzanne



La Grande Mine à La Boisselle

Le patrimoine bâti inscrit aux M.H.



Domaine du vivier à Meaulte et Albert



Châteaux d'Hedauville, Marieux,
Méricourt-sur-Somme, Raincheval



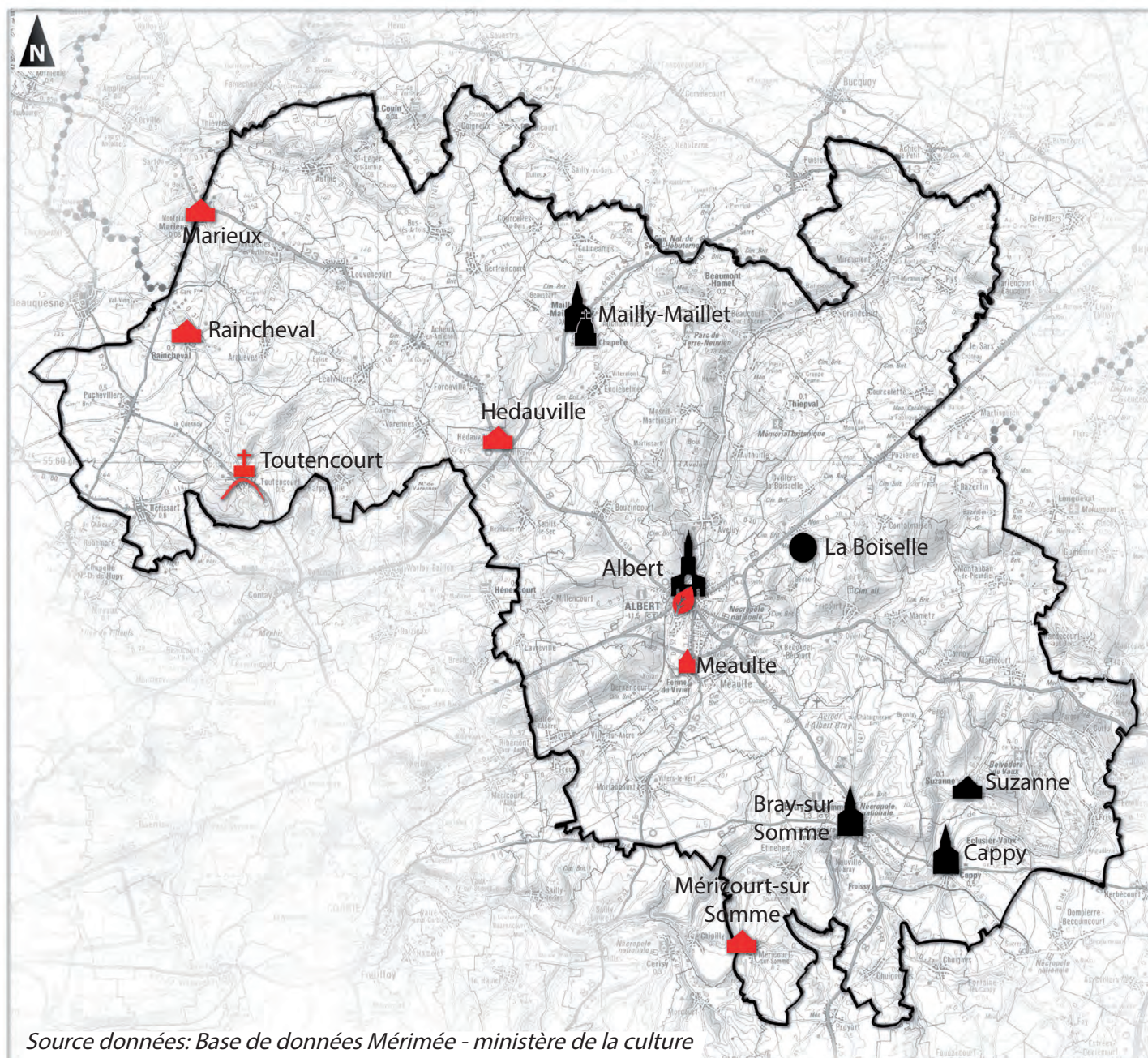
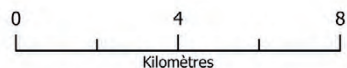
Croix St-Jean à Toutencourt



Motte féodale à Toutencourt



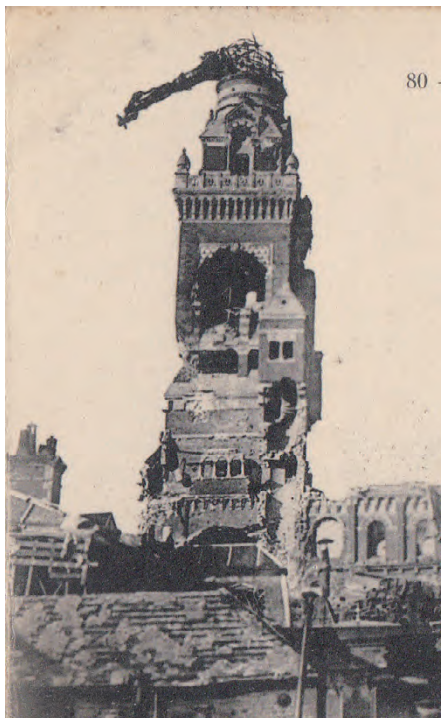
Jardin public d'Albert



Source données: Base de données Mérimée - ministère de la culture

2.3.2.1 Les monuments historiques classés

a) Basilique Notre Dame de Brebières à Albert



Localisation : Place d'Armes à Albert
Date de fin construction : 1895
Date du classement M.H. : 2004

Style : Néo-Byzantin

Construite sous l'impulsion d'Anicet Godin, curé-doyen de la commune entre 1882 et 1913, elle remplace l'ancienne église paroissiale trop petite pour accueillir les fidèles. Le pape Léon XII la qualifia de « Lourdes du Nord ». En 1915, elle fut touchée par un obus sur son dôme. La statue de la vierge resta pourtant en un équilibre précaire tout en haut de l'édifice. Une légende naquit alors : « Quand la Vierge d'Albert tombera, la guerre finira » contribuant ainsi grâce aux cartes postales des poilus et tommies à leurs familles à sa célébrité. Entre 1927 et 1931, elle fut reconstruite à l'identique.



b) Eglise Saint-Nicolas de Bray-Sur-Somme



Localisation : Place de la Liberté – Bray-Sur-Somme
Date de fin construction : 1745
Date du classement M.H. : 1908

Styles : Gothique et Roman

Construite sur les ruines d'un ancien moutier, l'Eglise a été construite en plusieurs phases : les deux travées au XVIème siècle et le clocher au XVIIème siècle. Elle mélange deux styles : le gothique (grandes fenêtres) et le roman (arcature aveugle au sein de l'Eglise). Elle se caractérise aussi par la présence d'un mobilier primitif du XVIIème siècle avec le confessionnal et la chaire.

c) Eglise Saint-Nicolas de Cappy



Localisation : Place Publique – Cappy

Date de fin construction : NC

Date du classement M.H. : 20 août 1919 (clocher)

Style : Roman

Située sur le bas-village, l'Eglise a été reconstruite dans les années 1920 suite aux destructions de la Bataille de la Somme. Son clocher à tourelles et ses contreforts sont de 1654. Sa nef est de style Roman.



d) Eglise Saint-Pierre de Mailly-Maillet



Localisation : NR – Mailly-Maillet

Date de fin construction : 1516

Date du classement M.H. : 1901

Style

:

Gothique

Entre 1509 et 1516, l'épouse de Jean III de Mailly, Isabeau d'Ailly, petite-fille du duc de Bourgogne Philippe le Bon fait construire l'église Saint-Pierre. Suite à l'invasion espagnole, elle subit de nombreux dégâts qui seront réparés au cours des trois siècles suivants. Puis, lors de la Première Guerre Mondiale, elle subit de nouveaux dommages qui seront réparés dans l'Entre-Deux-Guerres.



e) Chapelle Madame de Mailly-Maillet



Localisation : Mailly-Maillet. (cad. E58)

Date de fin construction : 1755

Date du classement M.H. : 1973

Style : Roman

Chapelle sépulcrale isolée avec une seule entrée, un autel et des tombeaux. Située en bordure de l'ancien château, l'édifice a été mis au concours par l'académie royale d'architecture. La commande du Marquis de Mailly se fit en mémoire d'Antoinette Cadot de Sebeville, sa femme décédée à l'âge de 26 ans. La voûte est construite en «tas de charge», c'est à dire par assises avançant horizontalement les unes sur les autres. Le procédé est audacieux pour l'époque étant donné l'ampleur de la portée. A l'intérieur, l'emploi de la pierre et du marbre fait contraste avec l'appareil en briques qui recouvre les larges panneaux extérieurs.

f) «Lochnagar Crater», la Grande Mine à la Boisselle – Oviviers-la-Boisselle



Localisation : Lieudit «La Grande Mine» à l'Est du hameau de La Boisselle (cad. S138)

Date de formation par explosion : 1916

Date du classement M.H. : 1998

Vestige d'une série d'explosions datant de la Grande Guerre, le trou de mine mesure 100 m de diamètre et 30 m de profondeur. C'est le lieu marquant le début de la Bataille de la Somme par les Britanniques le 01 Juillet 1916. Les mineurs Gallois du 9ème Cheshires avaient alors creusé un tunnel sous les lignes allemandes et placé 27 tonnes d'explosifs à l'origine du cratère impressionnant. Les pertes humaines furent importantes.

g) Château de Suzanne



Localisation : Village Sud au bord de la Somme - cad A128

Epoque de construction : XVIIème siècle.

Date de classement M.H. : 1984

Date d'inscription M.H. : 1984

Style : Renaissance

Au château d'origine, construit en 1619 par Georges de Valperge, sur une terrasse donnant sur des étangs, Louis II, marquis d'Estourmel, ajouta à la fin du siècle 2 vastes ailes, en conservant les mêmes matériaux, brique et pierre. Le château, qui avait traversé la Révolution sans dommage, eut à souffrir de la restauration radicale qui, en 1861, renouvela toutes les parties extérieures dans le style primitif, ainsi que l'écrivait un contemporain. Il dut encore être sérieusement réparé à la suite des dégâts subis en 1914-18 et ces restaurations répétées lui ont fait perdre une grande partie de son authenticité. Il a toutefois conservé son beau parc en terrasses au sud face à un admirable paysage de rivière et d'étangs.

Sont classés : l'escalier avec sa cage et son plafond peint, la salle à manger au 1er étage et la cheminée monumentale.

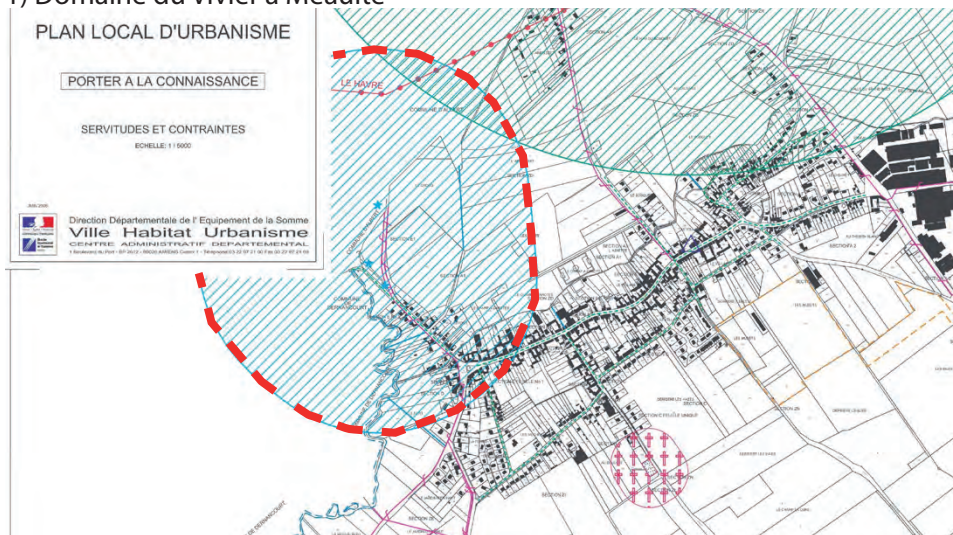
Sont inscrits : façades et toitures, pièces suivantes avec leur décor, la salle à manger et le boudoir contigu, la chapelle, le grand salon.



Source données: Base de données Mérimée - ministère de la culture

2.3.2.2 Les monuments historiques inscrits

1) Domaine du Vivier à Meaulte



Localisation : Albert et Méaulte (cad. Méaulte E 1 ; Albert AN 59)

Epoque de construction : 1927

Date de l'inscription MH : 1990

Le site de Méaulte constitue l'un des sites majeurs de l'histoire de la construction aéronautique française. Henry Potez (1891-1981), natif de Méaulte y établit, en 1925, son usine d'aviation auparavant située en région parisienne. Aux usines Potez a succédé, en 1970, une filiale de la S. N. I. A. S. (Société Nationale de l'Industrie Aérospatiale), qui demeure encore aujourd'hui l'une des principales entreprises françaises de construction aéronautique. Le domaine du Vivier a été conçu de toutes pièces par Henry Potez, l'un des pionniers de l'aviation civile et commerciale européenne dans les années 1920-1930. L'ensemble de constructions, élevées de 1927 à 1931 par l'architecte et ingénieur aéronautique Raoul Minjot (1900-1977), s'organise autour de la villa et comprend pavillon du jardinier, garages, salle de jeux, basse cour, etc...

Précisions : La villa ; les façades et toitures du pavillon du gardien flanquant l'entrée nord-ouest de la propriété, de l'ensemble des bâtiments de la basse-cour, du logement du chauffeur et des garages, du logement du jardinier, de la salle de jeux, du bâtiment des turbines ; la pergola

2) Jardin Public - Albert



Localisation : Jardin Public – Albert (cad. AV35)

Epoque de création : 1ère moitié du XXème siècle

Date de l'inscription M.H. : 2009

Le jardin offre un ensemble cohérent dont l'emprise foncière a été préservée depuis son origine. Il correspond à la création, dans la première moitié du 20e siècle, par la volonté municipale, d'un parc urbain développé sur un projet directement lié à la reconstruction occasionnée par les dommages du premier conflit mondial, mais également respectueux et complémentaire des aménagements environnants préexistants : les anciens remparts de la ville, la chute d'eau qui apportait la force motrice indispensable à l'activité industrielle, le parc de la villa des Rochers.

Sont inscrits MH : Le jardin public en totalité, comprenant les remparts urbains, la cascade, la chute d'eau, la rivière, le bassin et la serpentine, tout l'espace de parc paysager et l'aménagement du jardin en totalité, ses portes d'entrée et le parc des Rochers.

3) Château d'Hédauville



Localisation : parcelle cadastrale B78 – Hédauville

Epoque de construction : XVIIIème siècle

Date de l'inscription M.H. : 1979

Style : Renaissance

Le château est partiellement inscrit aux monuments historiques pour sa façade, sa toiture et son pigeonnier.

4) Château de Méricourt-Sur-Somme



Localisation : au centre du village de Méricourt-Sur-Somme (cadastre AC 35a, 35b, 35c, 35d, 35g ; AD 158)

Epoques de construction : Moyen Age ; 17e siècle ; 18e siècle ; 19e siècle

Date de l'inscription M.H. : 2003

Style dominant : Renaissance

Un château-fort est bâti à cet endroit à la fin du XIIème siècle. Détruit sur ordre de Richelieu en 1626. L'une des murailles de ce château en pierre de taille conserve encore l'écusson des Le Fournier qui le reconstruisirent en 1655 et devinrent seigneurs de Mericourt en 1667. Au fil des siècles, l'édifice fait l'objet de diverses transformations puis d'agrandissements. La plus grande partie des bâtiments actuels date du XVIIIe siècle.

Le jardin d'agrément du château datant du XVIIIe siècle figure au pré-inventaire des jardins remarquables.

5) Château de Raincheval



Localisation : Raincheval, cadastre D207,210

Epoque de construction : 1er quart du XVIIIe siècle

Date de l'inscription M.H. : 1975

Style : classique

Sur l'ancien emplacement d'un château du XVème siècle, le château de Raincheval fut construit en 1719 par la famille Gorjon de Verville.

Elements inscrits : cour d'honneur, ferme, portail, escalier intérieur en bois, cheminée en marbre, salon, salle à manger, élévation, clôture, rampe d'appui, toiture, grille, décor intérieur.

6) Motte féodale - Toutencourt



Localisation : Toutencourt (cadastre H 464)

Epoque de construction : Moyen Age

Date de l'inscription M.H. : 2012

La motte castrale a été développée entre les Xème et XIIème siècles. L'association locale « Toutencourt Mémoire et culture » a fortement contribué à la mise en valeur de ce site. Des fouilles archéologiques ont révélé une tour associée à une courtine et à des bâtiments, notamment des caves. La motte fut construite en grès. Des systèmes de canalisation d'eau ont été retrouvés ainsi qu'une partie de la levée d'enceinte de la basse-cour.

La motte castrale a une partie supérieure d'un diamètre d'environ 40 m, entourée d'un fossé circulaire de +/- 8 m de profondeur. Au sommet de cette motte, on découvre l'accès effondré de la chambre souterraine, un conduit d'aération de cette dernière, mais aussi une ouverture maçonnée d'un puits large et profond.

Implanté sur un territoire de contact entre les puissances de l'époque, le château de Toutencourt et ses seigneurs connurent des événements tragiques. En effet, l'événement le plus marquant de ce lieu fut le moment qui opposa Louis XI à Charles Le Téméraire, duc de Bourgogne dans les années 1470. A la fin des hostilités, Louis XI, vainqueur, fait brûler et raser le château de Toutencourt. En 1623 la famille de Montcavrel aurait rebâti le château détruit par la suite à la révolution.

7) Croix dite de Jean de Toutencourt



Localisation : Raincheval, cadastre D207,210

Epoque : XVe siècle

Date de l'inscription M.H. : 1947

Croix en grès d'une hauteur de 4 mètres érigée sous Louis XI en souvenir de l'exécution du seigneur de Toutencourt qui avait pris les armes contre son souverain.



8) Château de Marieux



Localisation : Marieux (cad. C80 et C 81)

époque de construction : 4ème quart du XVIIIème siècle

Date de l'inscription M.H. et du classement partiel : 1973

Antoine François Le Caron de Chocqseuse, maire d'Amiens et héritier des terres de Marieux y bâtit en 1777 le château dans sa forme actuelle. La ferme du château est dominée par un colombier octogonal que l'on aperçoit dès le mur et la grille monumentale du château.

Classement : Grand salon avec décor.

Inscription : Façades et toitures y compris le portail d'entrée avec sa grille ; escalier intérieur avec sa rampe en fer forgé ; les pièces suivantes avec leur décor : la salle à manger et la bibliothèque au rez-de-chaussée, les chambres verte, rouge et bleue au premier étage.

2.3.3 L'habitat traditionnel Picard

2.3.3.1 La carte des villages Picards, Tours de ville, architectures en torchis



Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

**Les villages Picards du pays du Coquelicot :
représentation des architecture en torchis,
état de préservation des tours de villes,**

Communauté de Communes
du Pays du Coquelicot

Architecture traditionnelle en torchis

Tour de village historique préservé de 0 et 50%

Tour de village historique préservé de 50 et 100%

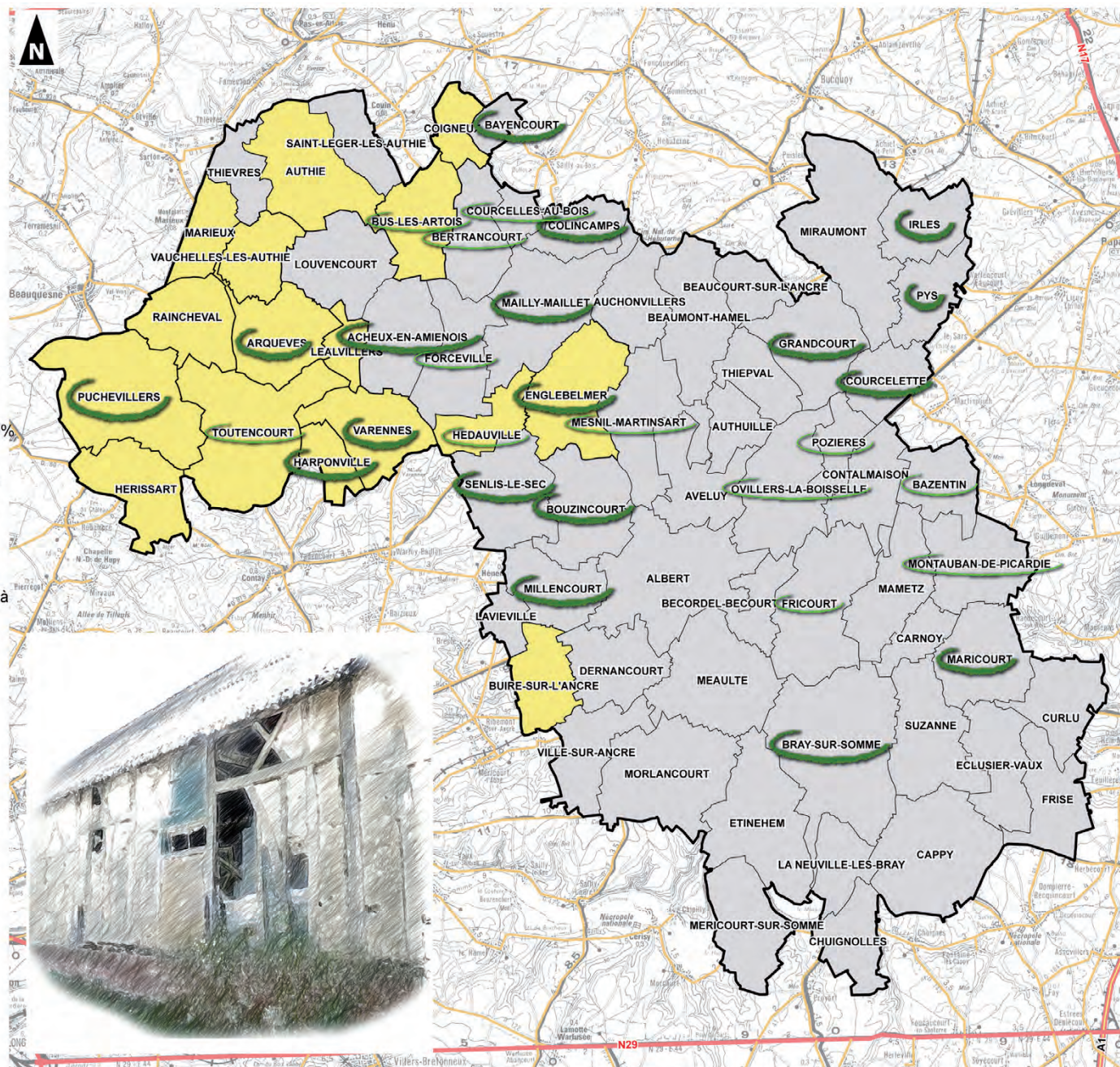
Les architectures traditionnelles en torchis sont concentrées à l'Ouest du territoire.
La présence de tours de villes historiques est aussi bien représentée à l'Ouest d'Albert.

On retiendra donc des architectures traditionnelles rurales et des qualités rurales plus préservées à l'Ouest du territoire qu'à l'Est.

Cela s'explique en grande partie par des démolitions de la Grande Guerre moins marquées à l'Ouest qu'en pays du souvenir.

On trouve 7 villages traditionnels Picards représentatifs :

Arquèves
Bus-en-Artois
Englebelmer
Harponville
Lealvillers
Puchevillers
Varennens-en-Croix



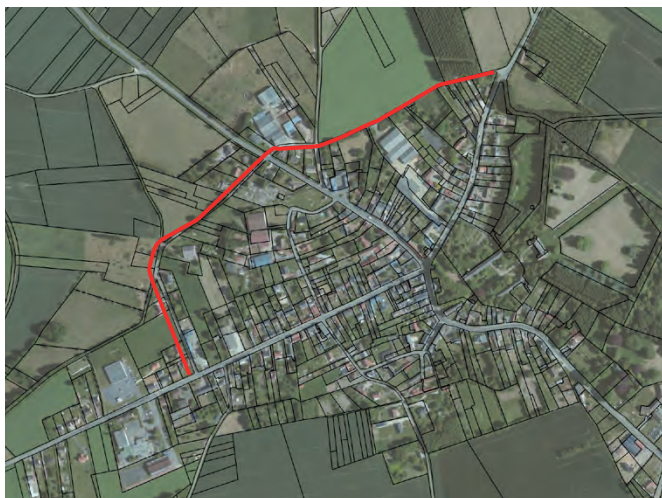
2.3.3.2 Les tours de villages en bon état de préservation

Les tours de villages sont la mémoire des vieux villages Picards. Les conserver est un enjeu fort pour pérenniser leur qualité paysagère et leur histoire. Parfois, ils correspondent encore aux limites actuelles des villages.

ACHEUX-EN-AMIENOIS

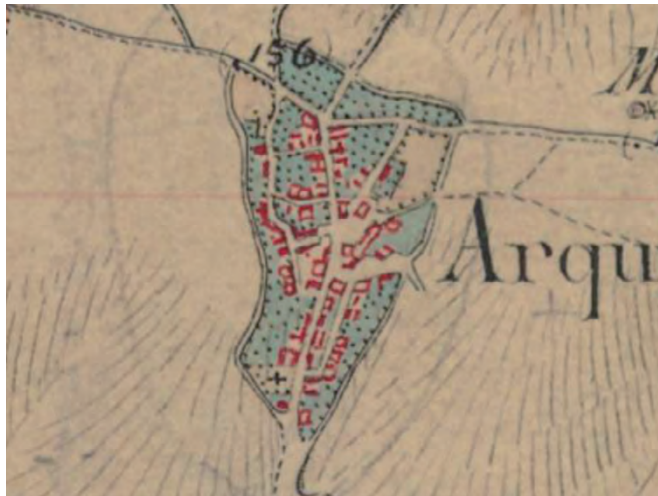


Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

ARQUEVES



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

BAYENCOURT

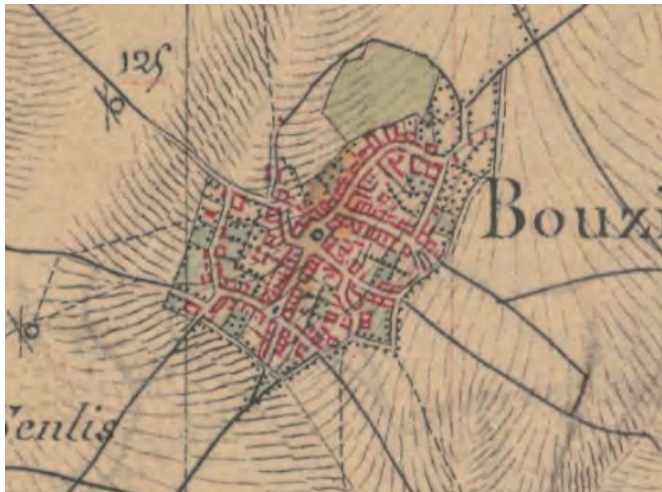


Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

BOUZINCOURT



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

BRAY-SUR-SOMME



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

COLINCAMPS



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

COURCELLES-AU-BOIS



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

GRANDCOURT



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

HARPONVILLE



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

IRLES



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

MAILLY-MAILLET



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

MARICOURT



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

MILLENCOURT

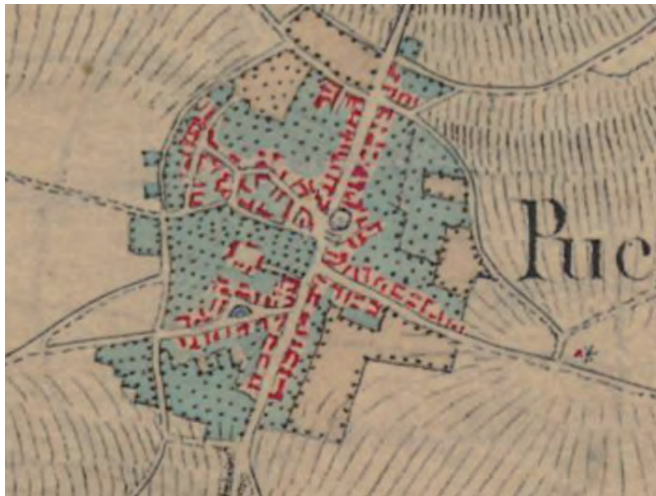


Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

PUCHEVILLERS



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

PYS

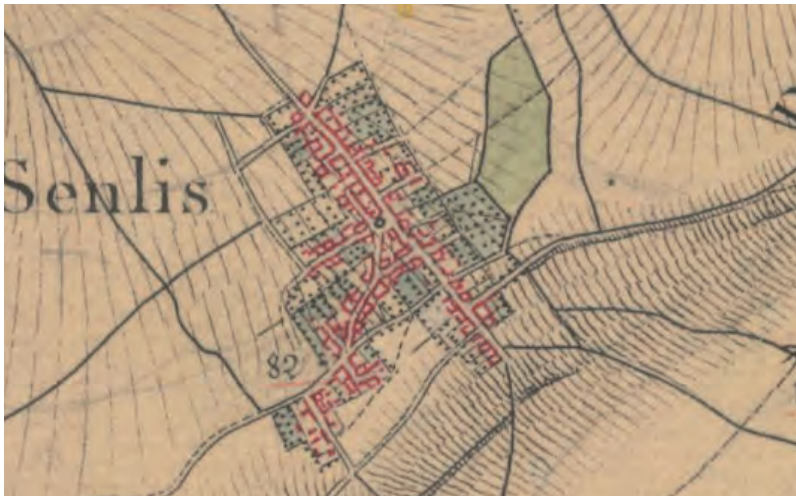


Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

SENLIS-LE-SEC



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

VARENNES-EN-CROIX



Source : carte d'état major (vers 1840)



Photographie actuelle et tour de village préservé

2.3.3.3 Les constructions Picardes

a) Typologies de l'habitat traditionnel Picard en pays du Coquelicot

L'habitat traditionnel du pays du Coquelicot présente 2 grandes familles :

- un habitat traditionnel ancien d'une époque essentiellement rurale constitué de pans de bois et torchis en enduit. En Somme, il représente 50% de l'habitat agricole. Il traduit un héritage rural et aussi la présence d'un sous-sol de faible capacité constructive (calcaires tendres, limons profonds)
- un habitat traditionnel édifié en brique industrielle dont l'époque de construction principale se situe après la première guerre mondiale

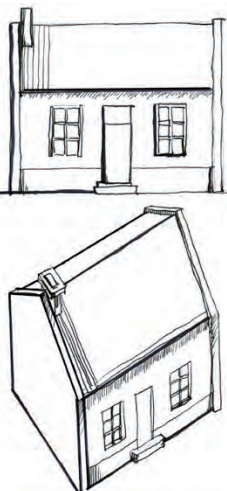


Source : Les différents techniques de construction traditionnelle rencontrées en Somme - Atlas des paysages de la Somme (p125)

L'habitat traditionnel à pans de bois peut à la fois être présent sur des fermes isolés mais aussi sur des ensembles architecturaux beaucoup plus importants : c'est cette forme étendue qui constitue le village Picard. (exemple : Arquèves, Bus-en-Artois, Englebelmer, Harponville, Léallvillers, Puchevillers, Varennes-en-Croix)

Nous pouvons rencontrer 6 grands types d'habitat traditionnel qu'il soit à pan de bois ou qu'il soit reproduit en briques à l'époque de la reconstruction :

Type 1

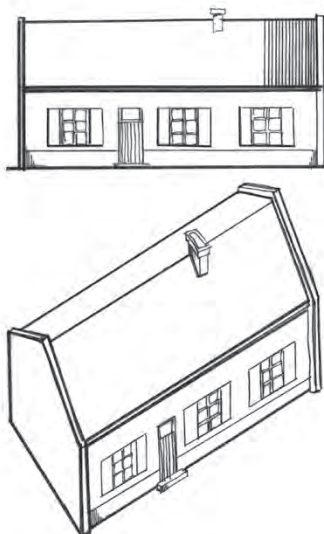


Type 1 : maison du travailleur agricole se rendant aux grandes fermes Picardes. La maison comprend une pièce principale servant à toutes les fonctions.



Herissart : Type 1 sur la Grande rue

Type 2

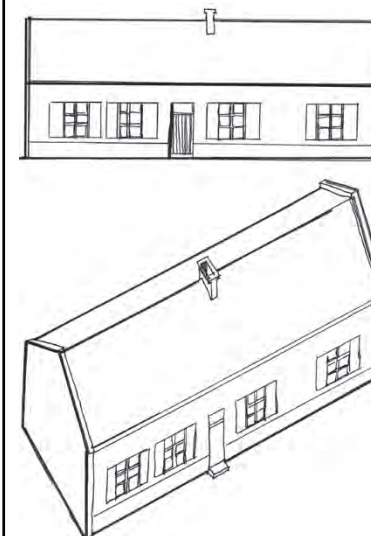


Type 2 : Enrichissement du type 1 avec une chambre séparée



Contalmaison : cette typologie de la reconstruction reprend la typologie de tradition Picarde de type 2

Type 3



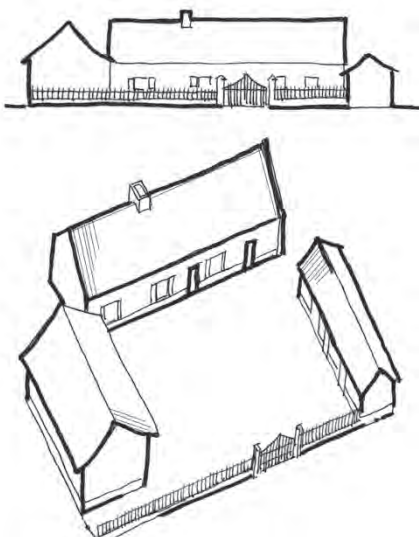
Type 3 : Grande maison traditionnelle présentant 2 chambres séparées. On observe une symétrie des fenêtres par rapport à l'entrée.



Bazentin : Typologie 3 d'époque de la reconstruction

Les trois catégories suivantes d'habitat marquent leur différence dans la disposition d'éléments bâti latéraux pleins qui définissent un carré central constituant la cour.

Type 4

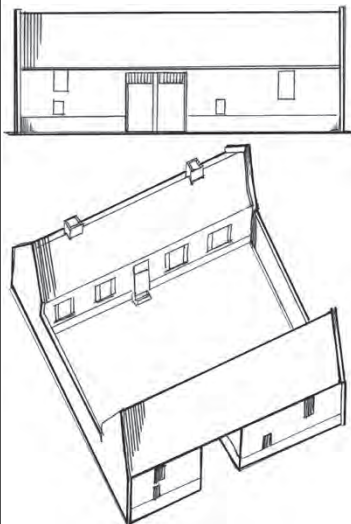


Type 4 : en cour ouverte sur rue. Typologie peu représentée sur le pays du Coquelicot et qui correspond à une activité d'élevage. (plutôt emblématique du Ponthieu)



Buire-sur-l'Ancre : type 4 de la reconstruction

Type 5

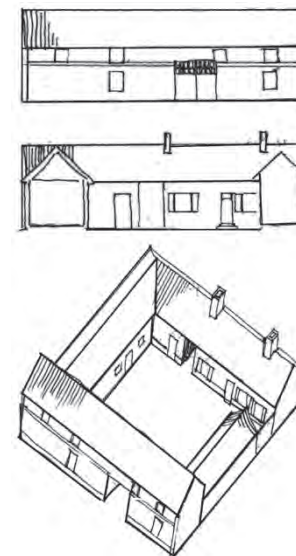


Type 5 : Ferme d'activité céréalière dominante avec la grange en front à rue et l'habitation au fond.



Bus-lès-Artois : type 5 en maçonnerie de briques

Type 6



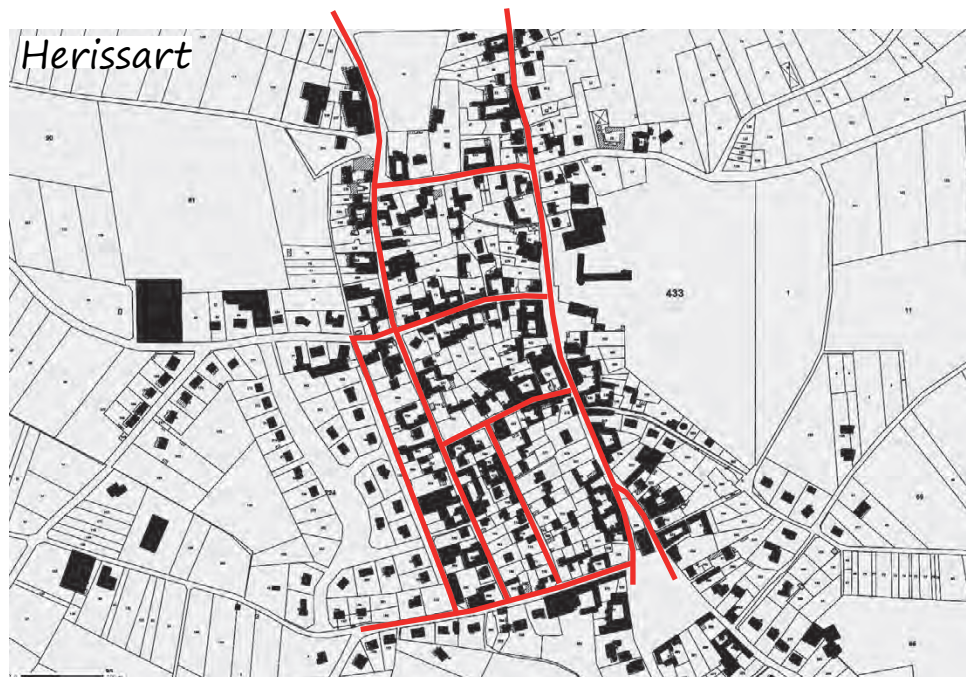
Type 6 : ferme traditionnelle de pays Picard avec deux bâtiments d'exploitation latéraux (élevage), une grange sur rue, l'habitation en fond de cour



Lealvillers : la succession d'habitat rural de type 6 en torchis constitue l'authenticité du village Picard

b) Village Picard et trame viaire

La juxtaposition de fermes à plan carré a une incidence sur la morphologie des voies dans le village Picard C'est ainsi que des communes comme Herissart, Maricourt, Mailly-Maillet présentent une trame viaire orthogonale découlant de la ferme à plan carré.



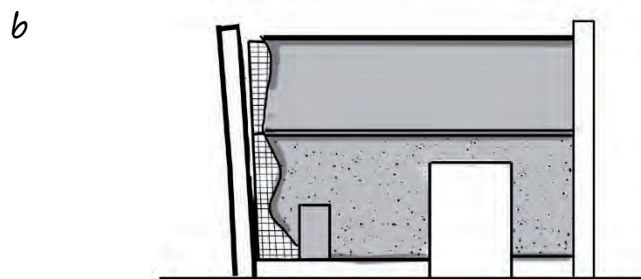
La toponymie même des village nous renvoie à l'identité de la ferme à cour carrée :

Bayencourt, Beaucourt-sur l'Ancre, Becordel-Bécourt, Bertrancourt, Bouzincourt, Courcelette, Courcelles-au-Bois, Dernancourt, Fricourt, Grandcourt, Louvencourt, Maricourt, Mericourt-sur-Somme, Millencourt, Morlancourt, Toutencourt.

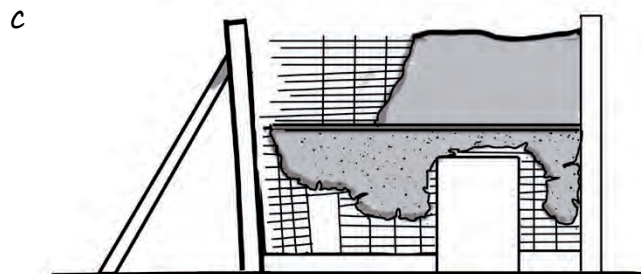
c) Devers du pignon et dégradation des architecture traditionnelle en torchis



- a)
- Décollement du pignon par un manque d'entretien
 - Infiltration de pluie
 - Début de craquellement du torchis formant l'enduit extérieur de l'ossature bois



- b)
- Amorce de la désintégration des assemblages de la charpente
 - Désordre de la structure
 - Lessivage du torchis



- c)
- Déformation de la toiture
 - Pourriture du lattis
 - Effondrement partiel de la couverture
 - Etalement du pignon devenu nécessaire



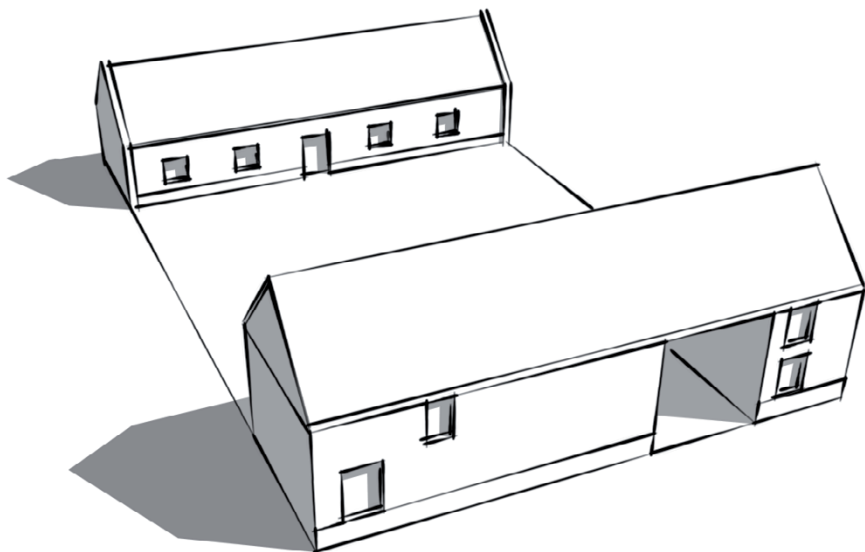
Raincheval: ossature apparaissant sous le torchis



Englebelmer : la réparation de fortune des granges en torchis par du bardage métallique nuit à l'image rurale du village

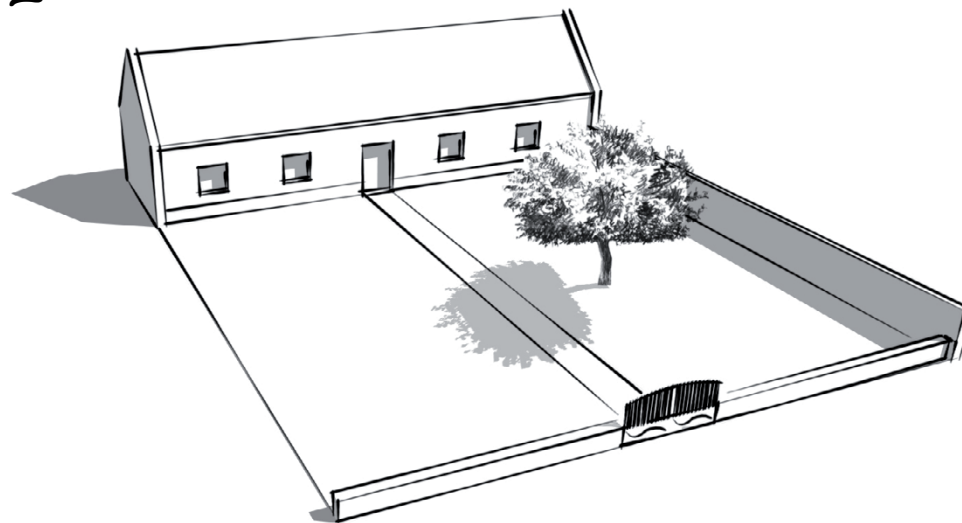
d) Les 3 temps de la dégradation de l'habitat traditionnel Picard

1



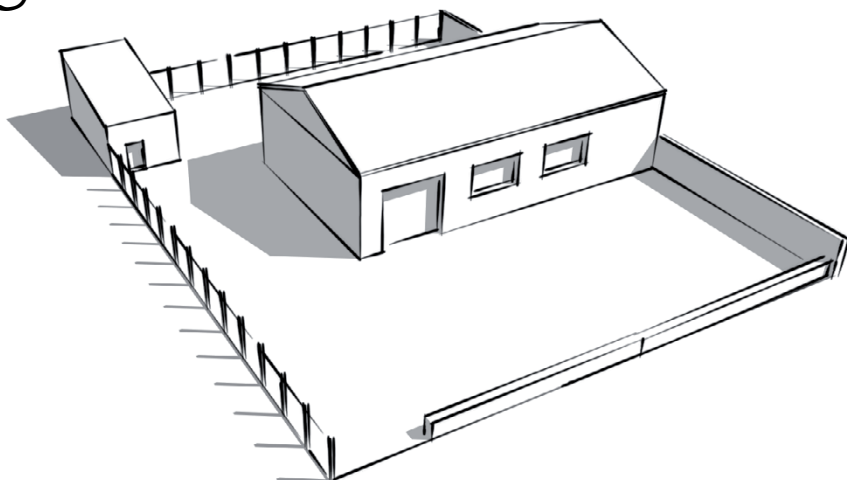
Etat initial : un habitat traditionnel Picard avec grange sur la rue et maison d'habitation en fond de parcelle

2



Démolition de la grange sur rue dont le torchis s'est dégradé et aménagement d'un jardin «décoratif»

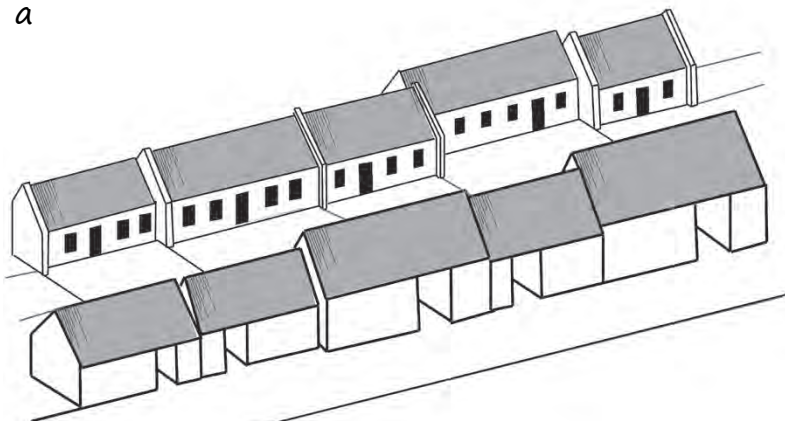
3



Remplacement de la maison d'habitation par une maison «modèle» de type pavillon en milieu de parcelle

e) *Le village Picard en péril*

a



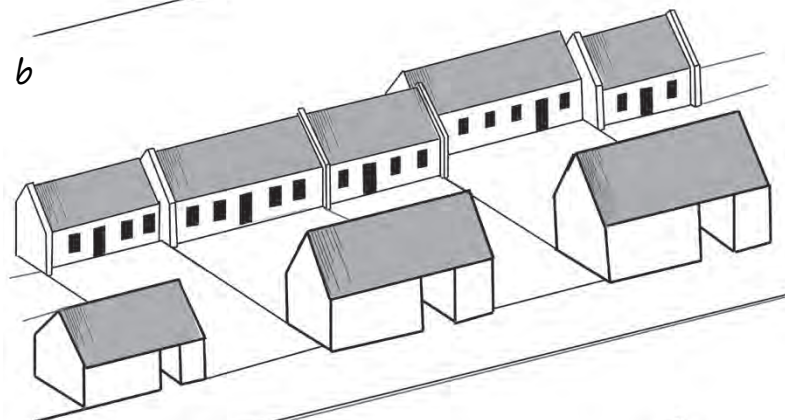
Comme nous l'avons vu précédemment, ce qui fait la qualité du village Picard, c'est l'alignement des granges en front à rue avec leur porches ouvragés puis les cours de fermes et en fond de parcelle, les maisons d'habitation que l'on perçoit furtivement depuis les porches.

Par conséquent, les granges sont d'une importance capitale dans la définition spatiale des rues du village Picard.

Nous allons voir de quelle manière les granges non entretenues peuvent amorcer la perte du village Picard dans une spirale de dégradation :

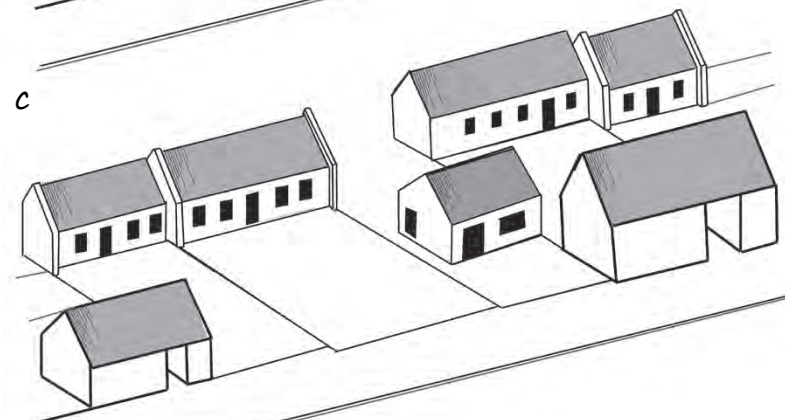
a) **Ordonnancement de bâti de village traditionnel Picard** avec granges alignées sur la rue et habitation en fond de parcelle.

b



b) Destruction ponctuelle de granges devenues sans usage, dégradées par le temps. **Destruction des continuités bâties initiales par des vides sans affectation.** Perte de la définition spatiale initiale de l'espace rue.

c



c) Corps traditionnels d'habitation subsistants devenus très éloignés de la rue par la perte de la grange, nouvelles maisons implantées en milieu de parcelle n'entretenant aucune relation avec les maisons traditionnelles. **Rue villageoise devenue un espace banal et indifférencié.** Village formé d'un conglomérat d'habitats disparates.

Grange après grange, maison après maison, c'est toute la forme du village traditionnel qui disparaît.

2.3.3.4 La reconstruction de 1918 à 1930

La 1^{ère} guerre mondiale entraîne des destructions majeures du patrimoine architectural traditionnel des villages du pays du Coquelicot. La ville d'Albert est complètement détruite et des villages comme Thiepval, Authuille pratiquement rayés de la carte.



La reconstruction des zones dévastées démarre par un désobusage.

Seuls les architectes seront habilités à prendre en charge la reconstruction du patrimoine bâti. Un concours d'idées est lancé dès 1917 afin de concevoir de nouveaux modèles d'habitations et de fermes pour remplacer les édifices détruits. 1500 architectes environ y participent. Il s'agit d'une reconstruction qualitative où la brique rouge industrielle est très largement employée. Les architectes-urbanistes reconstruisent la forme urbaine traditionnelle et apportent une dimension esthétique et hygiéniste à l'ensemble. On renforce la mise en scène des édifices symbolisant la communauté comme l'église et la mairie, ou structurant le territoire comme la gare.

Les rues sont restituées sur les vestiges des voies. Le tilleul, arbre traditionnel de Picardie, est choisi pour former à nouveau des allées et structurer les places.

Les 3 périodes successives de la reconstruction :

- **Restauration à l'identique** des édifices majeurs de la vie institutionnelle (mairie, écoles, églises, maisons d'hommes illustres)
- **Adoption d'un style académique (historiciste, régionaliste ou éclectique)** : principalement sur les habitations et les petits équipements publics
- **Une recherche architecturale vers l'efficacité** (construction en plus grand nombre, plus rapidement, solide et peu cher) : les ouvrages d'art, les usines, les fermes et certaines maisons. Cet élan moderniste aboutit à l'épuration des formes vers une géométrie abstraite qualifiée d'**Art Déco**. Ce mouvement aura recours à la brique, au verre, à l'acier et au béton.

Le **courant régionaliste** fait référence aux styles traditionnels locaux, véritable ancrage culturel de la population. Il évite ainsi un traumatisme supplémentaire pour les habitants déjà meurtris par le conflit et les démolitions massives. Il intègre en plus des nouveautés comme **l'hygiénisme** : isolation de la maison du sol par une cave ou une plateforme, fenêtres de dimensions plus grandes pour un meilleur éclairage des pièces, développement du réseau d'eau et d'électricité, ventilations.

Cette modernité réside également dans l'utilisation de la brique et de ses possibilités décoratives dans des modénatures recherchées. **La reconstruction est factrice d'une homogénéité architecturale sans renier l'héritage et la richesse des formes du passé.**

L'habitat



Maison de type 3 avec façade équilibrée R+C à Maricourt



Maison R+1+C avec riches ornements à Pozières

Les édifices publics



Mairie école de Pys : les édifices publics sont largement valorisés dans le plan urbain et dans l'architecture

Les fermes



Ferme à Grandcourt caractéristique par la création de lucarnes, un bâtiment d'exploitation détaché de l'habitation et des modénatures de briques.

Les commerces



Usage de la brique pour les enseignes à Morlancourt : des inscriptions encore pérennes aujourd'hui.

Le mouvement éclectique de la reconstruction dans les équipements publics



Mairie de Montauban de Picardie : l'arc de plein cintre nous renvoie à l'art Roman



Mairie de Miraumont : la référence au classicisme est présente dans l'ordonnancement et l'équilibre de la façade



Gare d'Albert : un magnifique témoignage du style Néo-Flamand avec les pignons à pas de moineaux ou pignons à redents.

Le mouvement moderne en territoire rural



Les motifs géométriques de l'église d'Authuille annoncent l'Art Déco.



La mairie d'Authuille présente elle aussi l'usage de motifs géométriques modernes



Une disposition des briques de frise en pointe décalées sur la mairie de Mesnil.



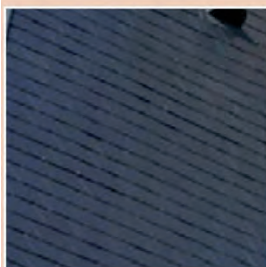
Appareillage. Mise en œuvre de la brique. «à l'anglaise» : croise une largeur et une longueur sur un même lit de brique.



«à la française» : superpose un lit de largeur et un lit de longueur de brique.



En relief. Ici, les pointes des briques sont décalées.



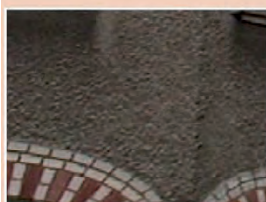
Ardoise naturelle.



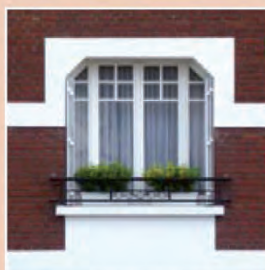
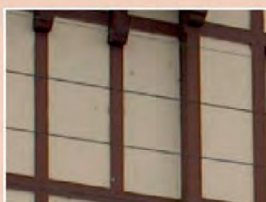
Brique industrielle. Sa forme est régulière et sa couleur est rouge foncé, bichromie obtenue par des briques de couleur blanche.



Clôture et portail.



Enduit ciment. Laissé naturel, peint ou imitant le colombage en bois.



Fenêtre en bois. Sa taille est variable, ici à deux ouvertures et deux « dormants » fixes.



Lucarne «passante». Elle se situe en prolongement du mur de façade.



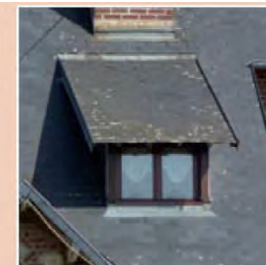
Lucarne à «bâtière». Sa toiture a 2 pans.



Lucarne «tabatière». Simple châssis de toit.



Lucarne retroussée dite «chien assis».



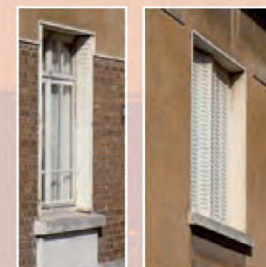
Lucarne rampante dite «chien couché».



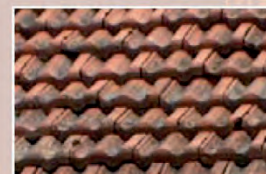
Porte d'entrée en bois à imposte vitrée et grille.



Porte de garage. L'automobile intègre la maison.



Persiennes repliables en tableau en bois ou métal



Tuile mécanique.



Herbier. Buis taillés en «Topiaire».

La valeur du patrimoine «maison» est multiple :

Elle est économique et financière car une maison «de charme» authentique et bien entretenue se vendra mieux qu'une maison vétuste....

Elle est culturelle et technique car chaque détail d'architecture est une ouverture vers une variation de formes, d'espaces, de matières, de couleurs, d'outils, de termes et d'adjectifs qui qualifient ces nuances subtiles.

Et, c'est une page de l'histoire locale qu'il est utile de respecter pour contribuer à défendre la diversité des paysages régionaux même si, comme lors de la Reconstruction, les mélanges de styles et de références aux Flandres ou à la Normandie brouillent un peu les esprits.

2.3.3.5 Les autres types de construction sur le territoire

a) Le style Art déco (1920 à 1930) à Albert

Le style art déco, qui a eu une diffusion mondiale, se situe proche du mouvement moderniste de la reconstruction. Ordre, couleur et géométrie : l'essentiel du vocabulaire Art déco est posé. Son dessin s'inspire de la géométrie cubiste dont les fins sont essentiellement décoratives. Les volumes sont parallélépipédiques, aux angles vifs, ou arrondis, ou à pans coupés. Le cercle et l'octogone sont également appréciés. Parmi les nouveaux matériaux utilisés figure la céramique. A Albert, le style Art déco est référencé sur 241 bâtiments, c'est dire la richesse de ce style dans la cité d'Ancre.



Maison d'angle rue Gambetta avec des angles à pans coupés caractéristiques du mouvement Art Déco



Salle des fêtes, D50



Groupe scolaire, place Emile Leturcq



L'hôpital rue de Tien-Tsin



L'église de l'hôpital

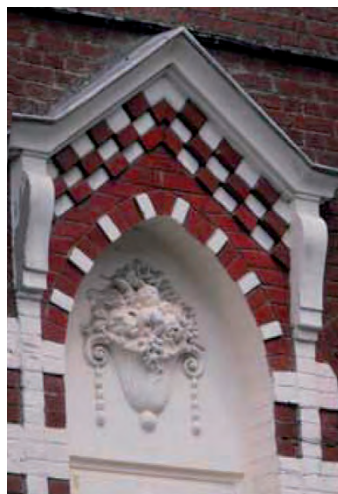


maison avec faïences D4929



Motif rue Briand

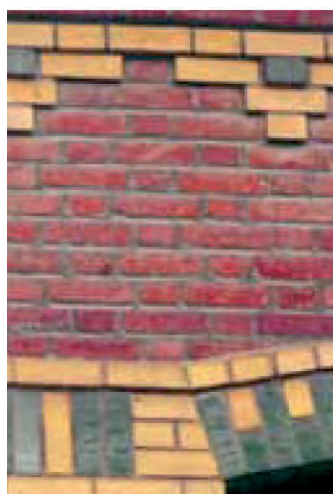
La polychromie est présente sous différents aspects : la brique est tantôt appareillée pour créer des motifs géométriques, tantôt associée à des briques vernissées ou des moellons de craie. Des savoirs-faire délicats sont mobilisés pour travailler des nouveaux matériaux comme la céramique, la mosaïque et les vitraux.



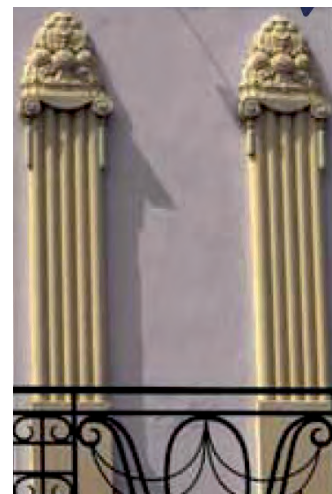
Motif rue Clemenceau



Mosaïque rue Gambetta



Motif de brique rue Jeanne
Darcout



Rue Lamarck



Place d'Armes

*D'après les documents «Albert ville art déco - Albert en direct n°88»
«CAUE 80 : Les maisons de la reconstruction 1920/1930»*

b) les maisons ouvrières de 1920 à 1930

Construites dans la période du fort développement industriel des villes principales, les maisons ouvrières apparaissent près des usines pour loger les ouvriers et les employés des industries. Il s'agit d'une mémoire sociale à préserver, d'un art de vivre ensemble. L'architecture est simple et fonctionnelle. Elle peut être répétitive car construite en séries de maisons identiques et contigües. Les matériaux employés sont la brique, la tuile mécanique, la fonte et le fer.



Typologie R+C rue Daussy à Albert



Rang de maisons ouvrières R+1+C rue Cretel à Albert



Rang de maisons ouvrières R+1+C avenue Faidherbe à Albert



Typologie R+1+C en doublette rue Jean Macé à Albert



Typologie R+1+C en doublette place de la Neuville à Méaulte



Appareillage « à la française ».
Mise en œuvre de la brique qui superpose un lit de largeur et un lit de longueur de brique.



Ardoise naturelle.



Brique du nord. Sa dimension est de 22 x 11 x 6 cm, sa forme et sa couleur varient selon les argiles qui la compose et la durée de cuisson artisanale.



Badigeon de couleur rouge.
Il protège les maçonneries de brique de mauvaise qualité. Le badigeon est un mélange de chaux naturelle et de pigments.



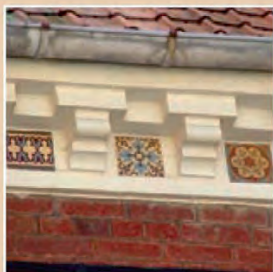
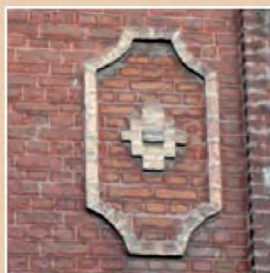
Ici les joints sont repeints de couleur grise.



Brique. Devenue grise avec le temps, ici le joint est réalisé en relief, dénommé « joint à l'anglaise ».



Blason. Il se situe au 1^{er} étage, à l'aplomb de la porte d'entrée.



Frise. La corniche est décorée de carreaux de faïence.



Grattoir en fonte. Il est situé près de la porte d'entrée.



Fenêtre en bois, à deux vantaux. Ici, elle a des volets persiennés.



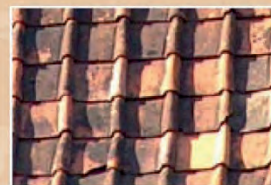
Lucarne « tabatière ». Simple châssis de toit.



Lucarne « à batière ». Elle a une toiture à 2 pans.



Lucarne passante. Elle est située dans le prolongement du mur.



Tuile mécanique dite « panne ».



Herbier. Les jardins potagers.



Porte d'entrée vitrée et grille de ferronnerie. Elle est surmontée d'une imposte vitrée.



Persiennes repliables en tableau. Elles sont surmontées d'un lambrequin ajouré.

La valeur du patrimoine « maison » est multiple :

Elle est économique et financière car une maison « de charme » authentique et bien entretenue se revendra mieux qu'une maison vétuste...

Elle est culturelle et technique car chaque détail d'architecture est une ouverture vers une variation de formes, d'espaces, de matières, de couleurs, d'outils, de termes et d'adjectifs qui qualifient ces nuances subtiles.

Et, c'est une page de l'histoire locale qu'il est utile de respecter pour contribuer à défendre la diversité des paysages régionaux.

c) les maisons bourgeoises

Les maisons bourgeoises sont présentes dans les bourgs et les villes de la Somme et ont connu plusieurs époques de développement par les échanges terrestres et fluviaux : au Moyen-Age, au XVIIIème et XIXème siècle. Dans les bourgs et dans les grandes fermes, cette architecture reste proche par sa simplicité de l'architecture paysanne. Au fil du temps, la maison bourgeoise emprunte aux styles de chaque époque, adaptés ou interprétés par la tradition locale. La maison bourgeoise est plus ou moins décorée selon le statut et la fortune du propriétaire.



Maison bourgeoise avec épi et crête de faîtage à Arquèves



à Senlis-le-Sec



à Fricourt



Rang de maisons bourgeoises à Mailly-Maillet avec lucarnes capucines et portes cochères



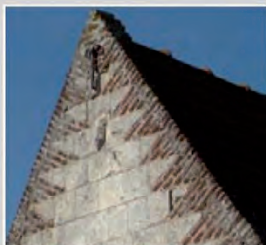
à Albert, rue Pierre Curie



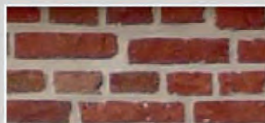
à Albert, rue Pierre Curie, présence de Bow-window



Appareillage «rouge barre».
Mise en œuvre qui superpose un ou plusieurs lits de brique et un lit de moellons de craie.



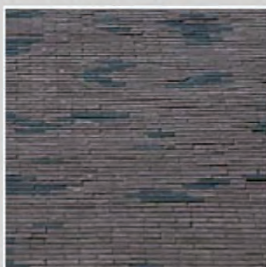
Appareillage «à couteaux».
Terminaison haute du pignon qui permet de constituer un angle régulier, ici en brique.



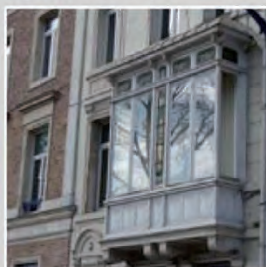
Appareillage «à la française». Il superpose un lit de largeur et un lit de longueur de brique.



Ici, les joints sont en relief, dénommés joints «à l'anglaise».



Ardoise naturelle de couleur violette.



Bow-window ou «oriel» en bois et en verre. Extension en applique sur la façade.



Brique du Nord. Sa dimension est 22 x 11 x 6 cm, sa forme et sa couleur varient selon les argiles qui la compose et la durée de cuisson artisanale.



Barre d'appui et garde-corps en ferronnerie.



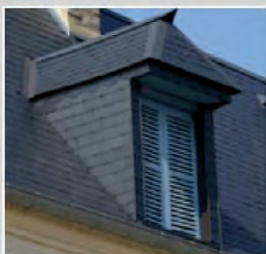
Epi et crête de faîtage en ferronnerie.



Fenêtre à deux ouvertures ou «vantaux» et à petits bois



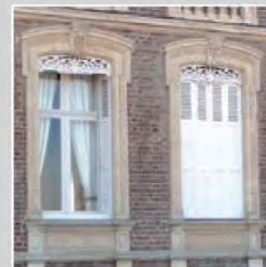
Lucarne à «bâtière». Sa toiture a 3 pans.



Lucarne «capucine». Sa toiture a 2 pans.



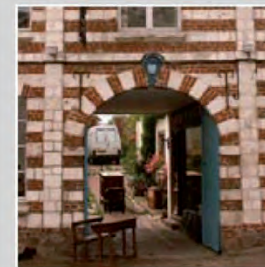
Lucarne «tabatière». Simple châssis de toit.



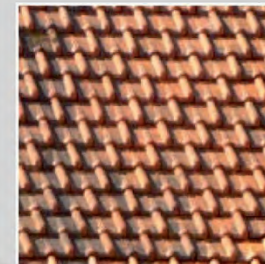
Persiennes répliables en tableau en bois ou métal.



Porte d'entrée en bois. Souvent large et haute, parfois à deux vantaux, surmontée d'une imposte vitrée.



Porte «cochère». La taille permet le passage d'une voiture à cheval. Elle est composée de 2 grandes portes de bois plein munies parfois d'un passage piéton en partie basse.



Tuile mécanique.



Volet persienné en bois. Ici la fermeture est à crémone (barre verticale).



Herbier. Rosier.

La valeur du patrimoine «maison» est multiple :

Elle est économique et financière car une maison «de charme» authentique et bien entretenue se revendra mieux qu'une maison vétuste...

Elle est culturelle et technique car chaque détail d'architecture est une ouverture vers une variation de formes, d'espaces, de matières, de couleurs, d'outils, de termes et d'adjectifs qui qualifient ces nuances subtiles.

Et c'est une page de l'histoire locale qu'il est utile de respecter pour contribuer à défendre la diversité des paysages régionaux.

d) les maisons paysannes

Il s'agit des maisons à ossature bois et enduit en torchis principalement, des matériaux de provenance locale qui trahissent un sous sol de faible qualité constructive. Historiquement, les éléments nobles de construction issu des carrières de craie ont été affectés aux châteaux et aux églises. C'est donc principalement la terre argileuse qui constitue la base des matériaux des maisons paysannes. La terre argileuse est présente sous forme de torchis de terre crue ou en brique de terre cuite. La brique de terre cuite est souvent présente en soubassement des bâti en torchis et parfois aussi sur leur pignons.

L'architecture des maisons paysannes est rustique, simple et fonctionnelle. La volumétrie est R+C. Les ouvertures (fenêtres, portes, lucarnes) sont rares et toujours plus hautes que larges.

Le bâti en torchis, par nature fragile, a peu résisté aux deux guerres. Egalement, les savoirs-faire de construction se sont perdus. L'entretien des constructions à manqué dès la perte d'usage de certains bâtiments agricoles. Des mauvaises réponses architecturales en bardage métallique sont apparues.



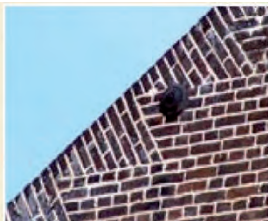
à Hérisart, maison paysanne avec soubassement brique. Bardages métalliques sur pignons peu respectueux de l'identité rurale.



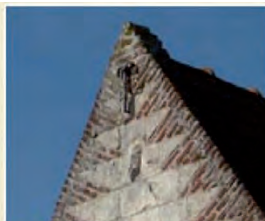
A Raincheval, maison paysanne en péril par le lessivage du torchis.



Appareillage «rouge barre». Mise en œuvre qui superpose un ou plusieurs lits de brique et un lit de moellons de craie.



Appareillage «à couteaux». Terminaison haute du pignon qui permet de constituer un angle régulier, en brique ou en brique et moellons de craie.



Brique du Nord. Sa dimension est d'environ L= 22 x 11 x 6 cm, sa forme et sa couleur varient selon les argiles qui la composent et la durée de cuisson artisanale.



Ardoise naturelle de couleur violette.



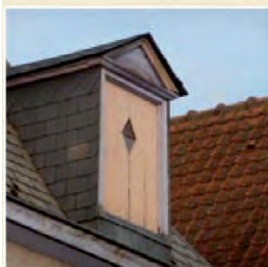
Badigeon. Recouvre les parois de torchis. Le badigeon est un mélange de chaux naturelle et de pigments.



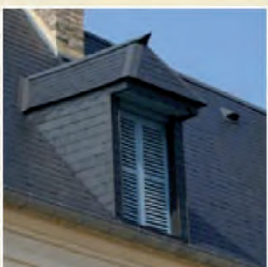
«**Essentage**». Protection du pignon en tuile, en bois ou en ardoise.



Fenêtre à deux ouvertures ou «vantaux». Ici, elle est surmontée d'une imposte vitrée.



Lucarne à «bâtière». Sa toiture a 2 pans, fermeture par volet plein.



Lucarne «capucine». Sa toiture a 3 pans, fermeture par volets



Lucarne «tabatière». Simple châssis de toit.



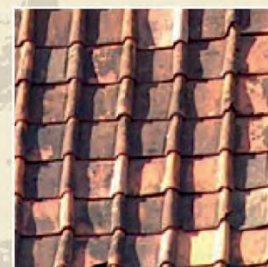
Porte d'entrée vitrée.



Porte d'entrée surmontée d'une imposte vitrée et ici d'une marquise en verre et ferronnerie.



Porte «charretière». Sa taille permet le passage de la charrette à foin. Elle est composée de 2 grandes portes en bois plein, redivisées en partie haute à claire voie et munies d'un passage piéton en partie basse.



Tuile mécanique dite «panne» de couleur orange.



Volets persiennés en bois. Fermeture à fléau (barre transversale).



Volet plein en bois.



Trottoir en brique, en pied de façade.



Herbier. Verger en fleurs.

La valeur du patrimoine «maison» est multiple: Elle est économique et financière car une maison «de charme» authentique et bien entretenue se vendra mieux qu'une maison vétuste...
Elle est culturelle et technique car chaque détail d'architecture est une ouverture vers une variation de formes, d'espaces, de matières, de couleurs, d'outils, de termes et d'adjectifs qui qualifient ces nuances subtiles.
Et, c'est une page de l'histoire locale qu'il est utile de respecter pour contribuer à défendre la diversité des paysages régionaux.

e) l'habitat léger de loisirs



Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

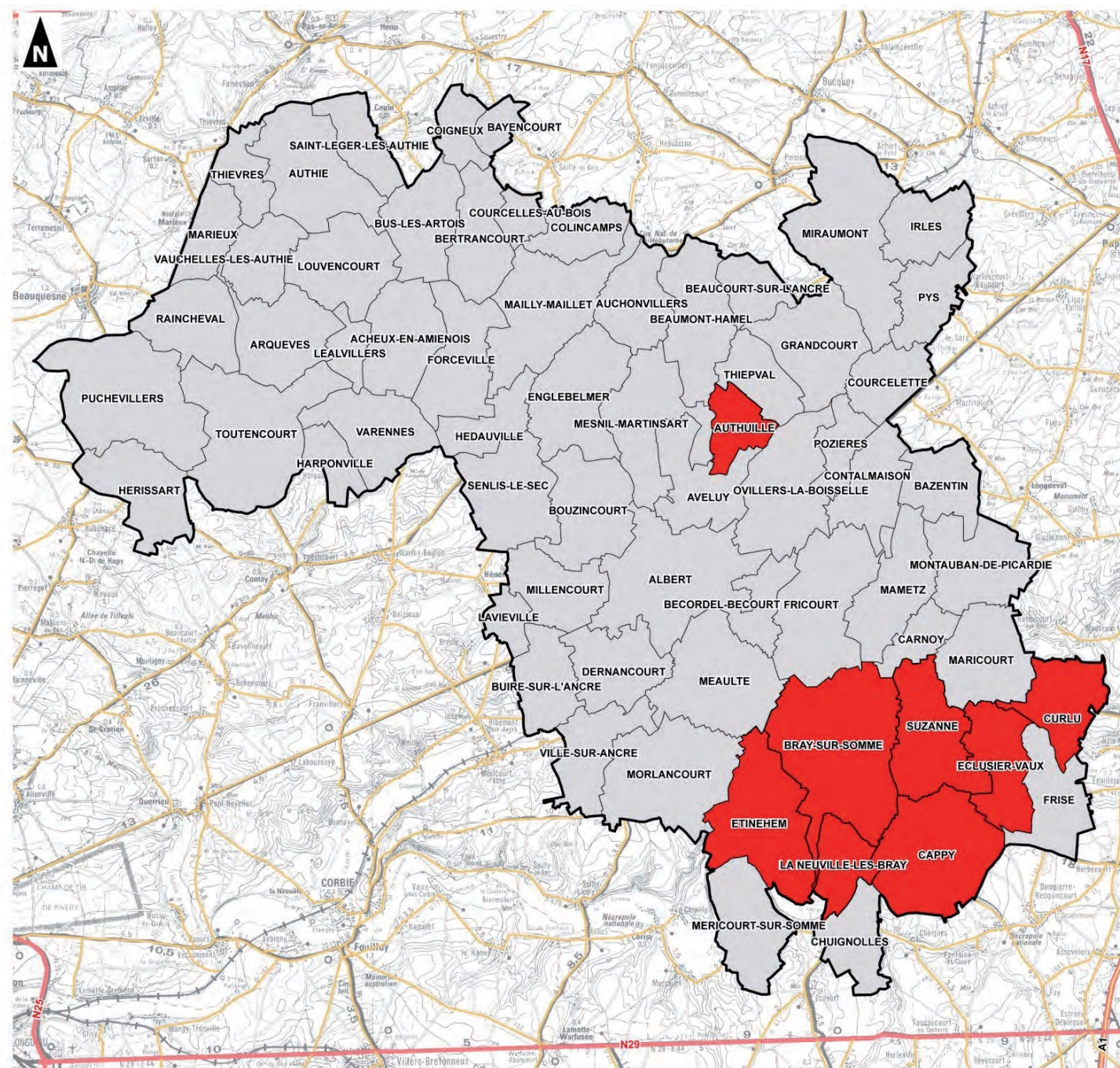
Localisation des Habitats Légers de Loisir

Communauté de Communes
du Pays du Coquelicot

Présence d'habitat Léger de loisir

Les habitats légers de loisirs sont concentrés
dans le val de Somme et un peu présents
dans le Val de l'Ancre.

L'Authie reste heureusement épargnée.



0 4 8
Kilomètres

L'habitat Léger de loisirs

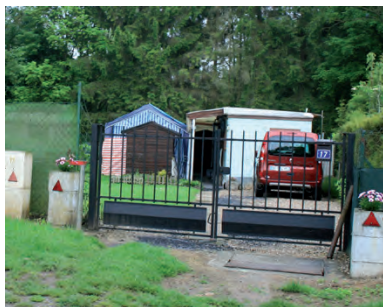
Le caractère léger, voire démontable des HLL introduit la notion de production de série et donc de modèles et évince souvent les concepteurs et les artisans locaux. D'une manière générale, on trouve chez les fabricants une gamme de produit assez restreinte qui, privilégiant une approche uniquement économique, **pastiche** une architecture vernaculaire, supposée la plus prisée du public et donc plus facile à vendre.

Les mobil-homes en PVC ont une durée de vie n'excédant pas 10 ans et dont le recyclage pose d'importantes difficultés.

Après la filière acier des années 30, la filière plastique dans les années 70, la filière bois occupe aujourd'hui le devant de la scène. Si ce matériau est particulièrement bien adapté à la construction légère, là encore, l'émergence de cette filière s'est orientée vers la production d'un habitat qui s'apparente à de pittoresques chalets alpins ou à de mythiques cabanes de trappeur dont la forme est totalement exotique dans le contexte rural du pays du Coquelicot.

Outre la **mauvaise qualité architecturale**, c'est aussi la **fermeture visuelle des vallées humides** dont il est question. Ce type d'habitat, en pied du val de Somme et d'Ancre, s'accompagne aussi de clôtures, panneaux bois et plastiques, haies de conifères mono spécifiques fermant les vues.

Pourtant, l'habitat de villégiature pourrait être le lieu d'une formidable expérimentation architecturale en privilégiant une nouvelle manière d'habiter l'espace, une nouvelle relation à la nature et aux autres. Les matériaux renouvelables, la forme respectueuse du contexte, ainsi que les savoir-faire locaux sont au coeur des enjeux de l'habitat léger de loisir.



Authuille



Bray-sur-Somme



Cappy



Curly



Eclusier-Vaux



Etinehem



Frise



La-Neuve-lès-Bray



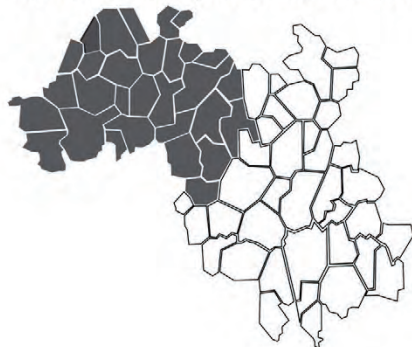
Suzanne



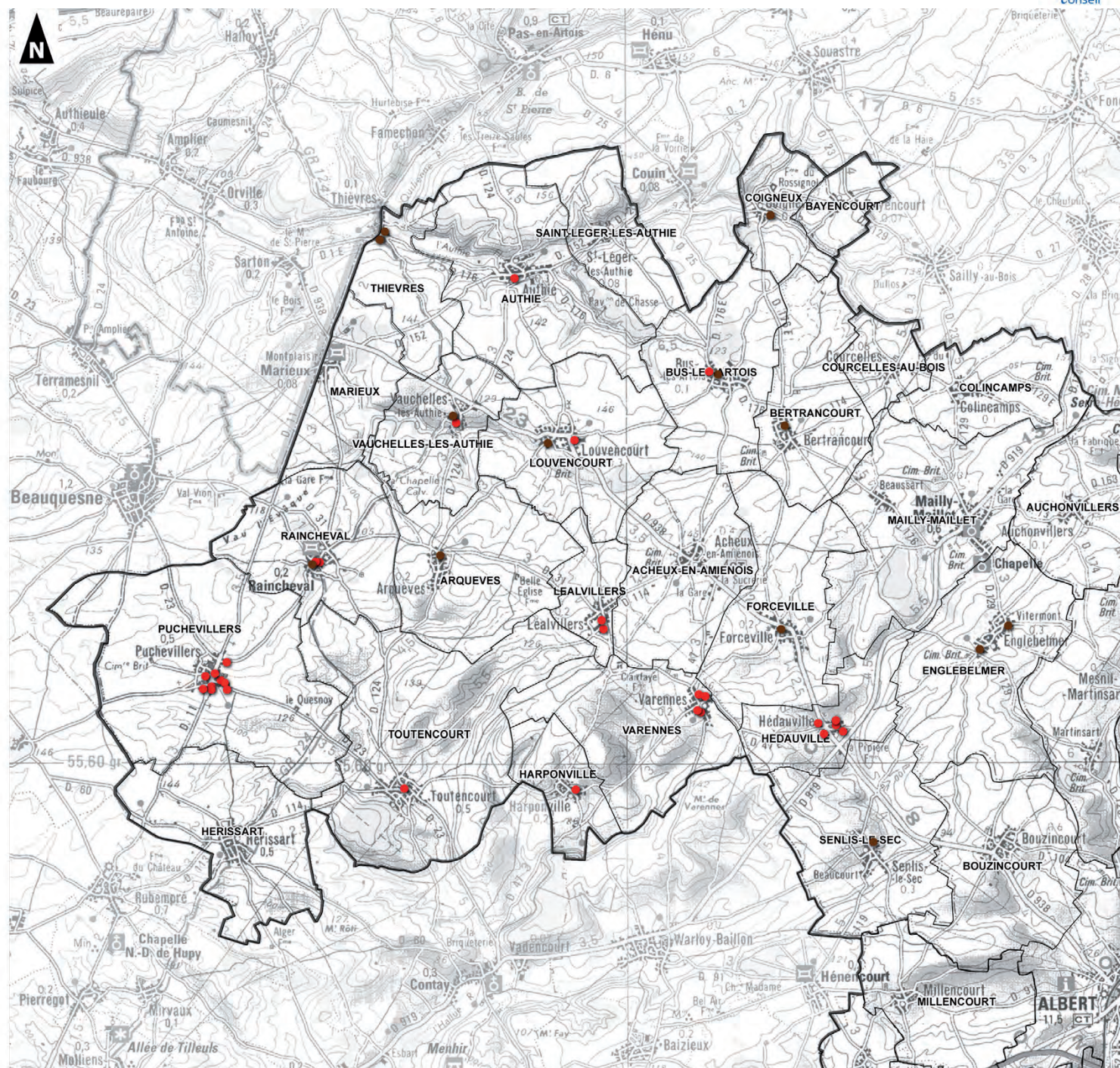
Ville sur l'Ancre

2.3.3.6 Les fermes remarquables

Les fermes remarquables - secteur Nord-Ouest



- Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
- Limites communales
- Ferme remarquable
- Ferme remarquable à l'abandon

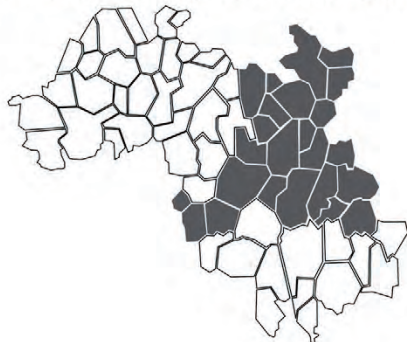




Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

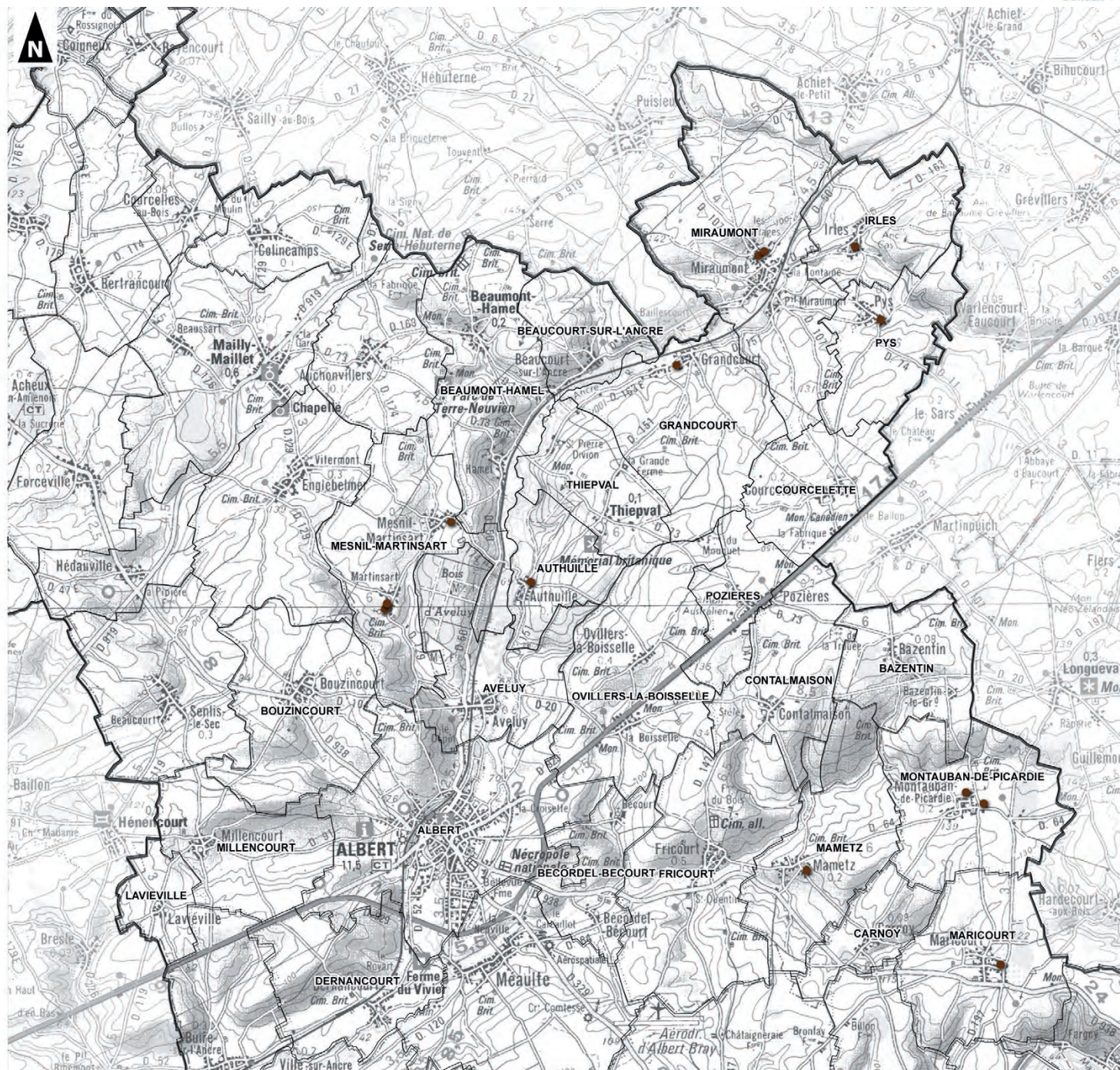
PLU Intercommunal

Les fermes remarquables - secteur Nord-Est



- Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
- Limites communales
- Ferme remarquable
- Ferme remarquable à l'abandon

0 3 6
Kilomètres

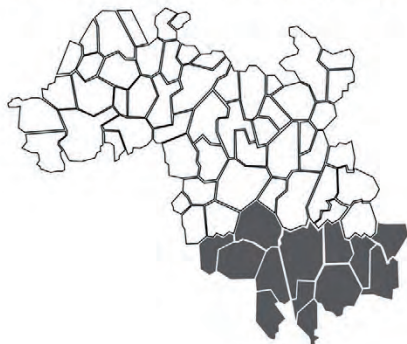




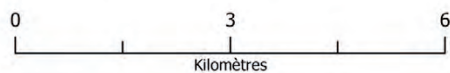
Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

Les fermes remarquables - secteur Sud-Est



- Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
- Limites communales
- Ferme remarquable
- Ferme remarquable à l'abandon



Les fermes remarquables (exemples)



Arquèves - parcelle 425 : ferme de la reconstruction avec pigeonnier



Authuille - parcelle 8



Authuille - parcelle 8



Hedauville - parcelle 5 : architecture de torchis et ossature bois, (en péril si rien est fait)



Méricourt-Sur-Somme - parcelles 11 et 12 : architecture remarquable avec arches. Utilisation de pierre (rare).

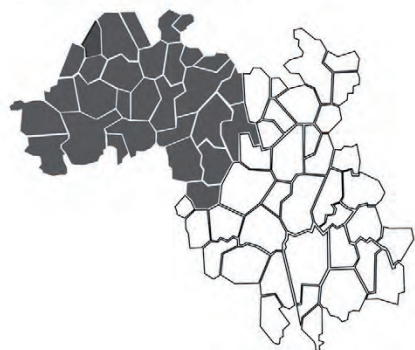


Vauchelles-lès-Authie - parcelles 313 à 315 : architecture fragilisée de torchis et ossature bois

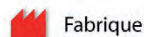
2.3.3.7 Les bâtiments isolés remarquables

Les bâtiments isolés remarquables secteur Nord-Ouest

-  Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
-  Limites communales



Château



Fabrique



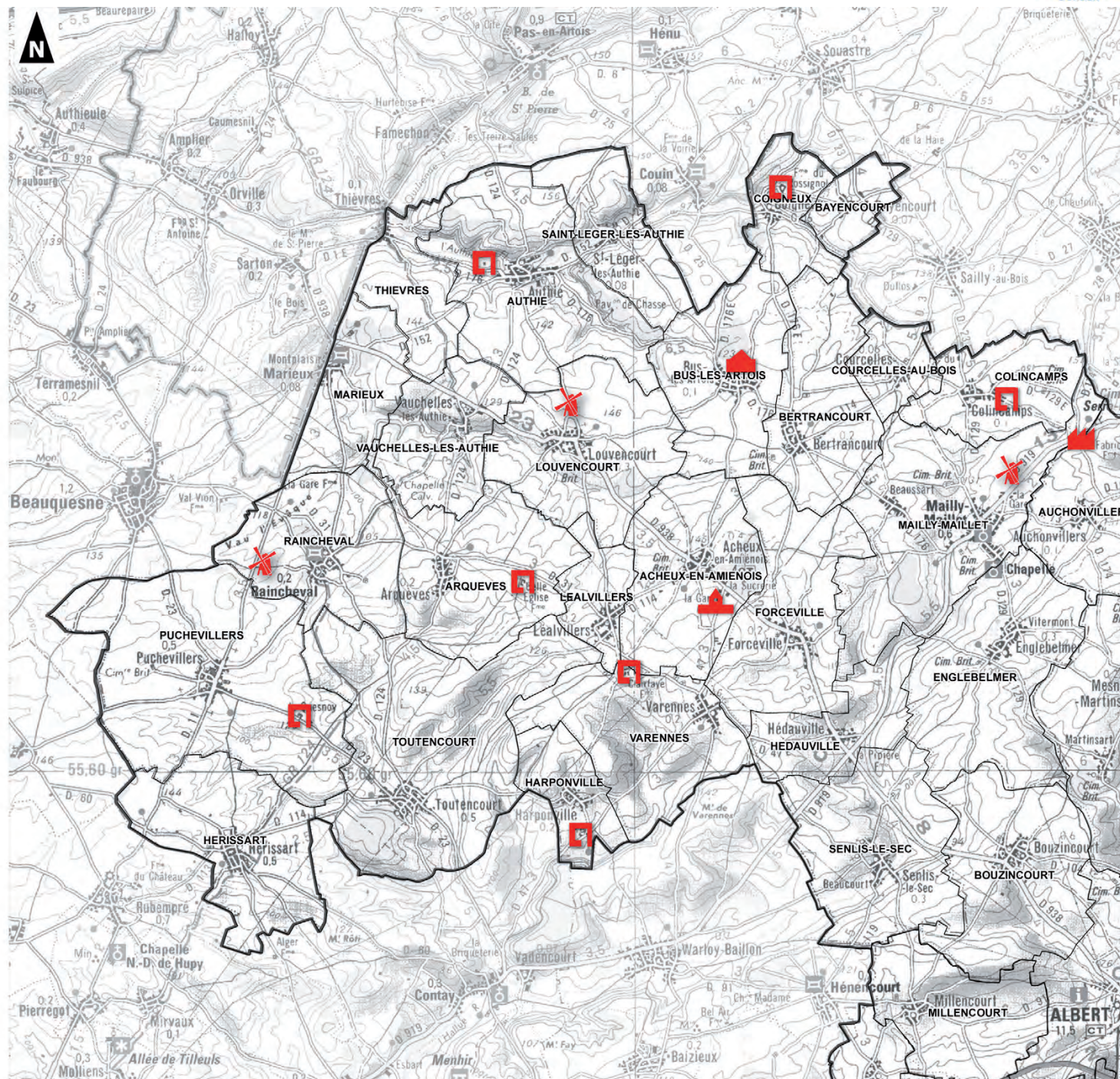
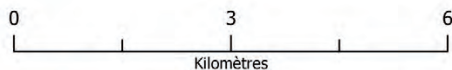
Ferme



Gare



Moulin

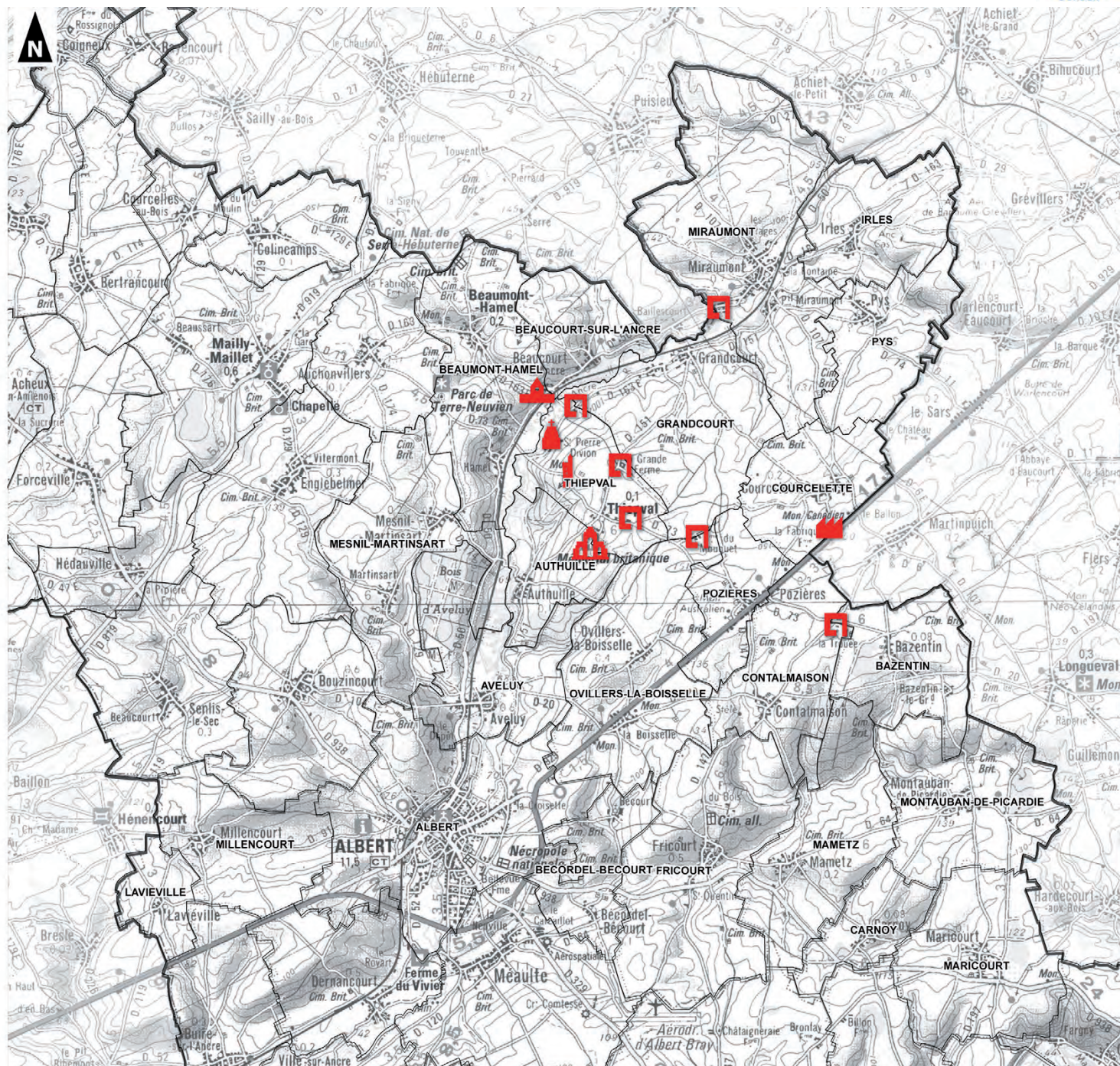
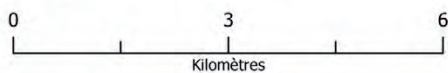
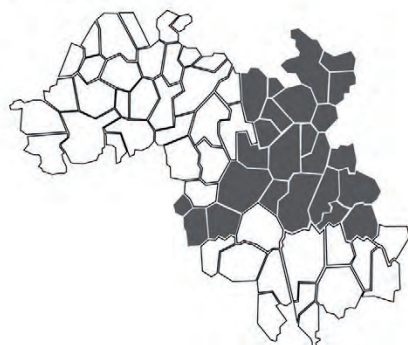
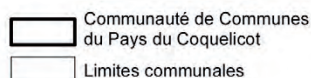




Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

Les bâtiments isolés remarquables
secteur Nord-Est





Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

Les bâtiments isolés remarquables
secteur Sud-Est

- Communauté de Communes
du Pays du Coquelicot
- Limites communales



Château



Chapelle



Fabrique



Ferme



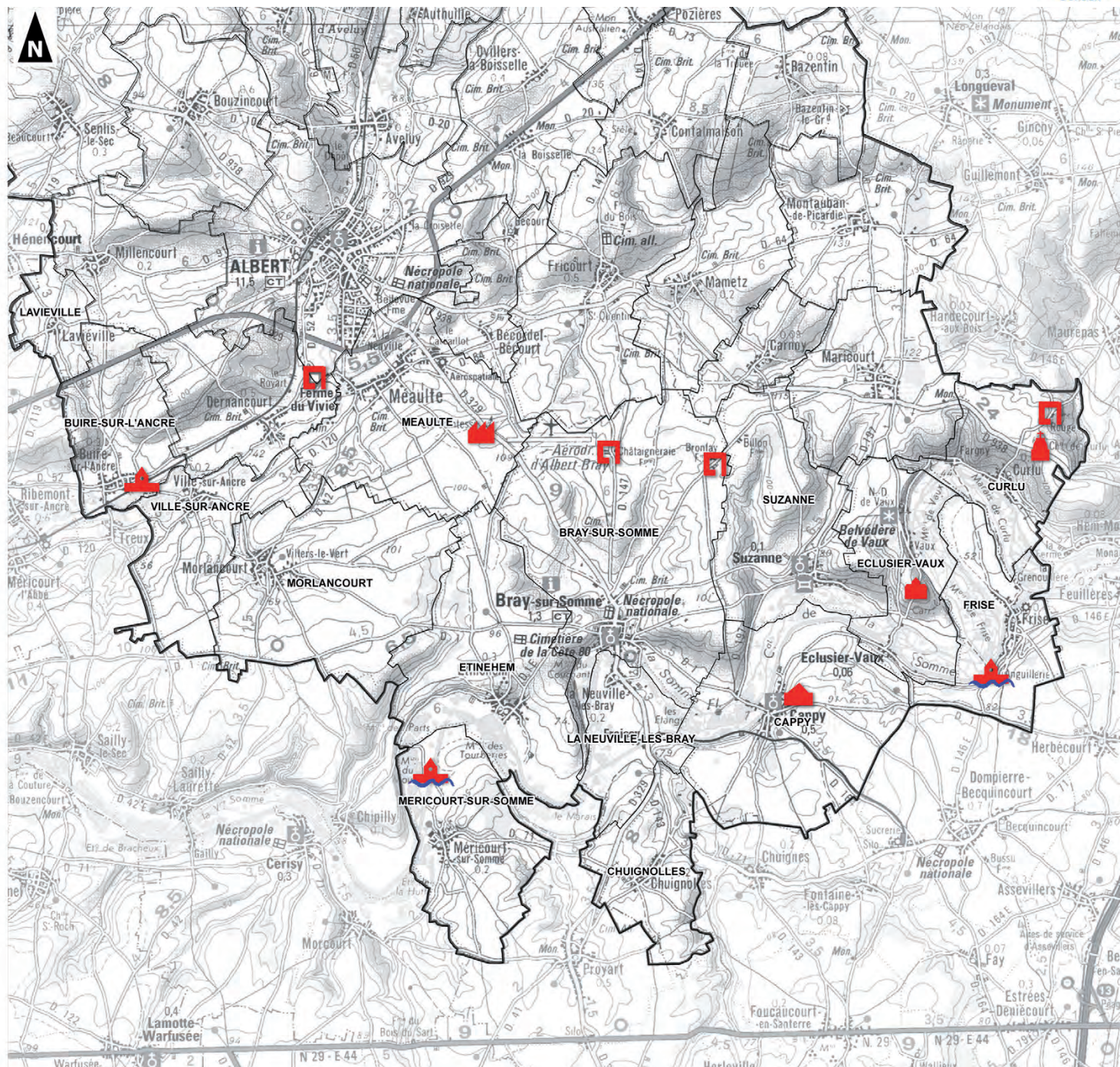
Gare



Mairie



Maison éclusière



Le bâti isolé remarquable : exemples



Buire-sur-l'Ancre - parcelle 134 : gare de style Art Déco



Courcellete - parcelles 35 et 36 : fabrique le long de la D929



Curlu - parcelle 4 : Chapelle et arbres associés le long de la D938



Louvencourt - parcelle 97: ancien moulin à vent



Méricourt-Sur-Somme - parcelle 9 : maison éclésièr



Thiepval - parcelle 104 : ferme avec maison de maître de la reconstruction, pignon de style néo-Normand

2.3.4 Les cimetières militaires

2.3.4.1 carte

Les cimetières militaires du Pays du Coquelicot

Communauté de Communes
du Pays du Coquelicot

Cimetière militaire

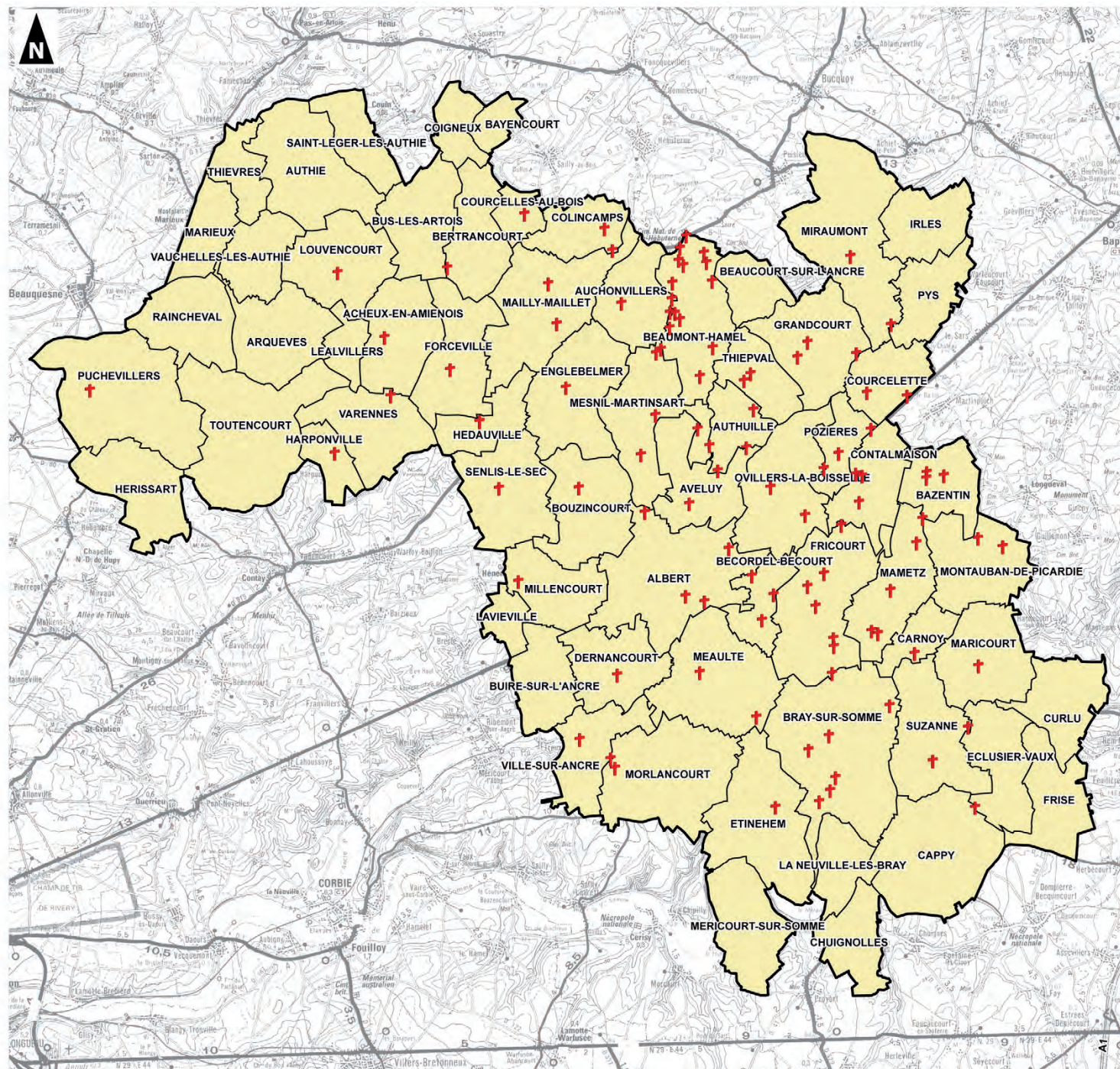
L'omniprésence des cimetières dans le paysage du pays du Coquelicot trouve son explication dans l'importance des pertes humaines mais aussi dans la volonté des Britanniques d'enterrer leurs morts sur le lieu de leur première sépulture.

L'attitude Française sera très différente puisque d'importantes nécropoles seront créées, rassemblant les corps sur un même site.



1:120 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : IGN, scan100
Sources de données : IGN - AIRELE, 2013



2.3.4.2 Le Langage paysager des cimetières du Commonwealth

Le cimetière depuis l'extérieur



Courcelles
Le cimetière est souvent repérable de loin par la silhouette arrondie des arbres (ici depuis la D929)

Des fenêtres sur le paysage



Forceville
Le dernier regard est mis en scène en ouvrant des perspectives sur l'extérieur.

Un décor végétal soigné



Courcelle
Des arbres, souvent au port arrondi viennent cadrer les vues sur l'extérieur. Des vivaces et rosiers évitent la salissure des stèles tout apportant un décor sobre et chaleureux.

Une omniprésence dans le paysage qui s'explique

Les britanniques ont fait le choix de laisser leurs morts sur le lieu de leur première sépulture contrairement à la France qui procéda au rassemblement des morts au combat en d'immenses nécropoles.

C'est une manière de réhabiliter une ancienne règle aristocratique qui voulait qu'un soldat tombant pour la défense de son pays, devienne automatiquement propriétaire de la portion de sol (pour) lequel son corps reposait.

Ainsi, les paysages du pays du Coquelicot sont-ils recouverts de centaines de petits cimetières conçus sur un vocabulaire architectural et paysager commun. Toutefois, aucune monotonie n'est présente dans cet ensemble par l'introduction subtile de variété.

D'après le rapport de présentation du classement des mémoriaux de Thiepval et Beaumont-Hamel - Dreal Picardie

La qualité des entretiens



Bouzincourt
Les gazon sont soignés avec une découpe fine des bords



Fricourt
La haie taillée accompagne le mur de clôture. Le Hêtre est parfois choisi pour apporter une couleur automnale.

2.3.4.3 Le Langage architectural des cimetières du Commonwealth : unité dans la variété

Les clôtures



Contalmaison



Thiepval

Une diversité de matériaux est utilisée (brique, pierre, silex). Le plus souvent, le mur est bas laissant s'échapper le regard.

L'entrée



Acheux



Bazentin



Bécourt

Les entrées sont soignées avec une variété de style s'accompagnant d'une harmonie de l'ensemble.

Les stèles



Mametz

Les stèles sont en pierre naturelle aux bords arrondis. Leur écartement est variable mais dans un même alignement.

Un abri, un banc



Colincamps



Thiepval

Dans chaque cimetière, un banc est prévu pour le repos des visiteurs. Lorsque les dimensions le permettent, un abri permet la protection contre les intempéries.

2.3.4.4 Les autres cimetières militaires

Sépultures militaires françaises



Dernancourt

Les Stèles sont des croix avec le même écartement



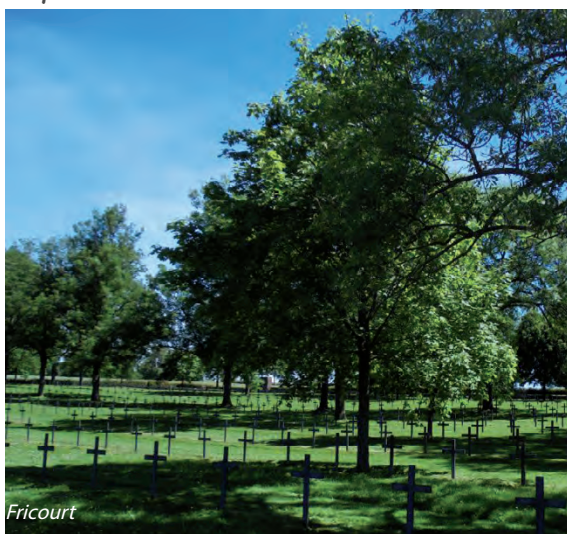
Dernancourt

Monument au mort de style Art Déco



Etinehem

Le front Français se trouvant principalement au sud de la Somme, c'est donc dans ce secteur du pays du Coquelicot que se trouvent le plus les sépultures françaises.



Fricourt

Un cimetière planté d'arbres



Bray-sur-Somme

Choix de stèles en forme de croix



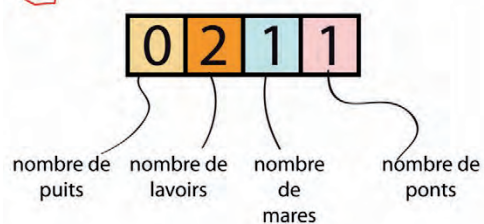
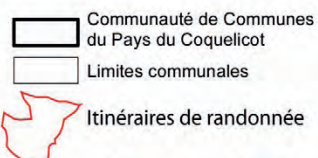
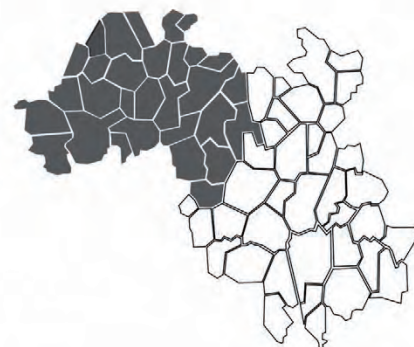
Bray-sur-Somme

Plaque commémorative

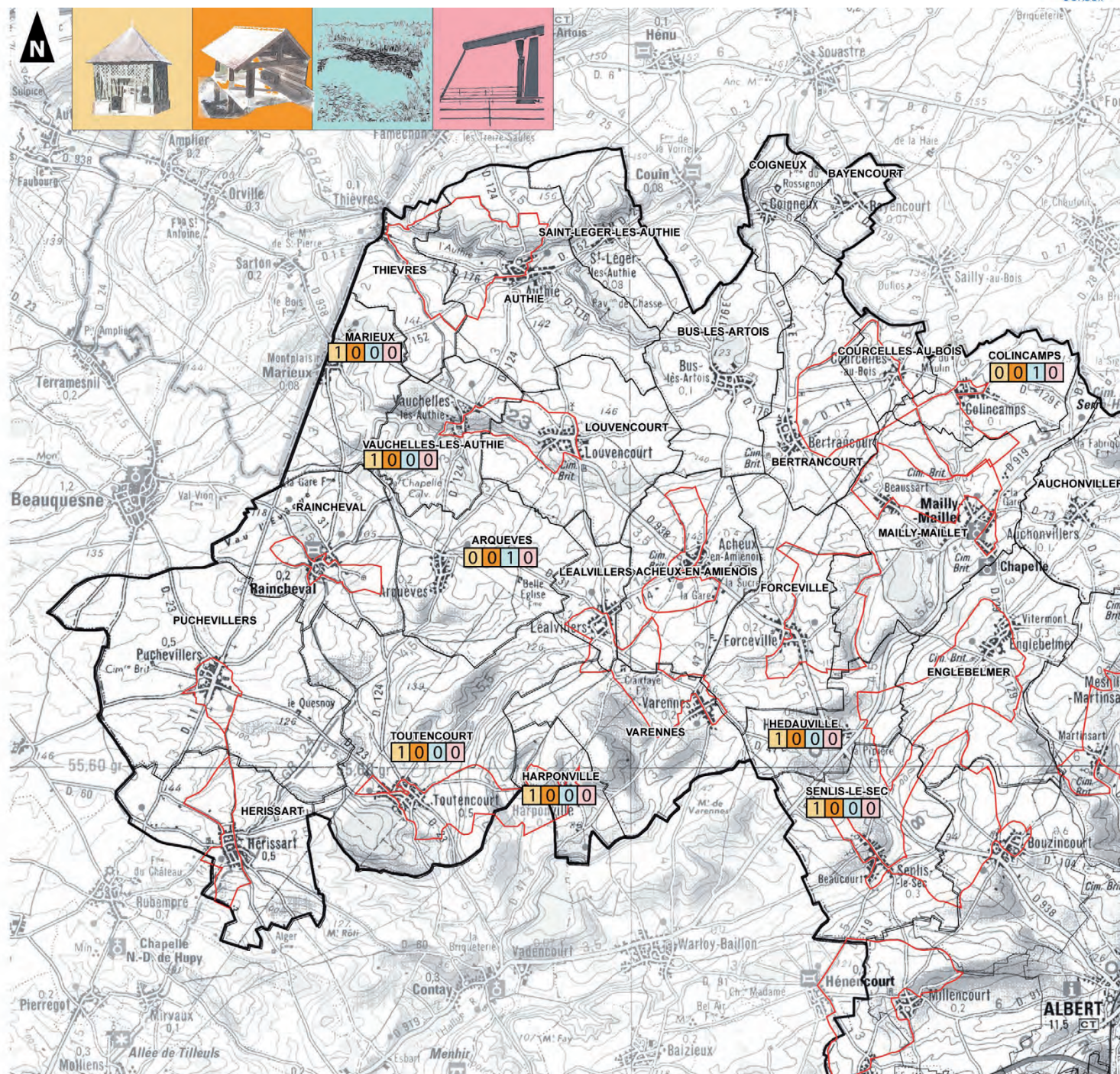
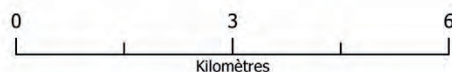
2.3.5 Les autres éléments de patrimoine

2.3.5.1 Le patrimoine lié à l'eau

Le patrimoine lié à l'eau - secteur Nord-Ouest



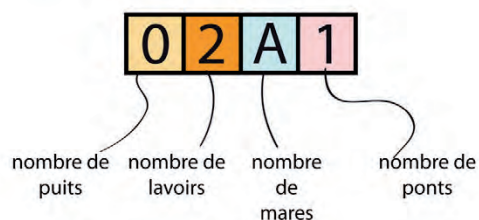
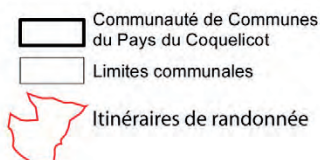
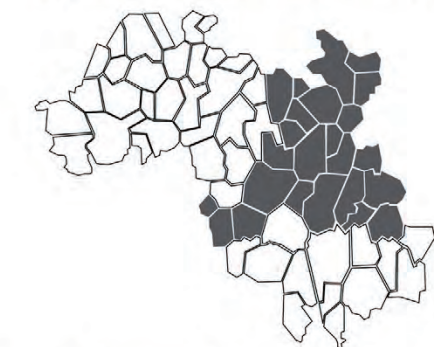
Remarque : les communes non renseignées ne présentent aucun patrimoine de type puit, lavoir, mare ou pont.



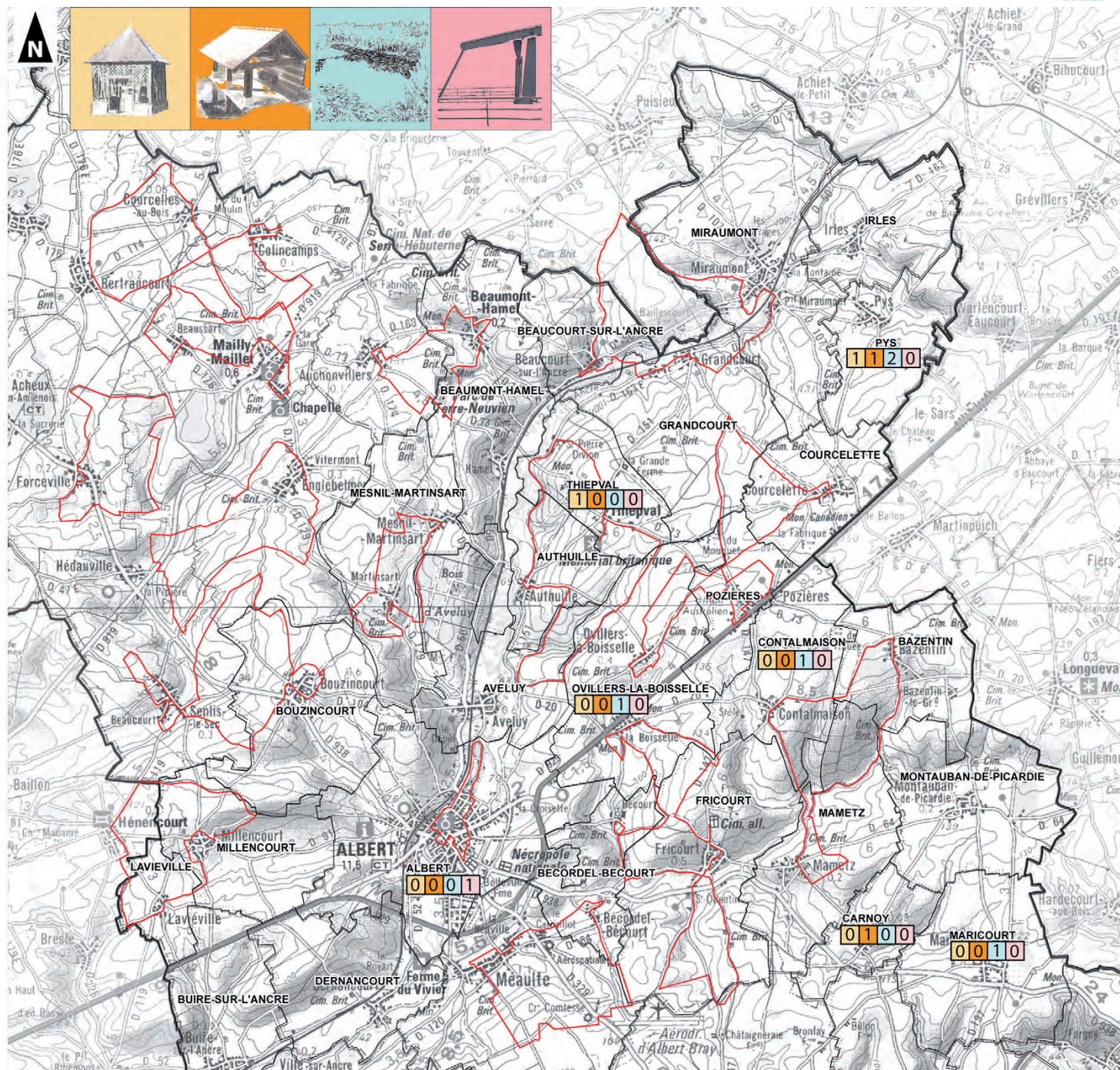
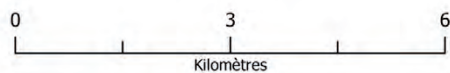
Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

Le patrimoine lié à l'eau - secteur Nord-Est



Remarque : les communes non renseignées ne présentent aucun patrimoine de type puit, lavoir, mare ou pont.

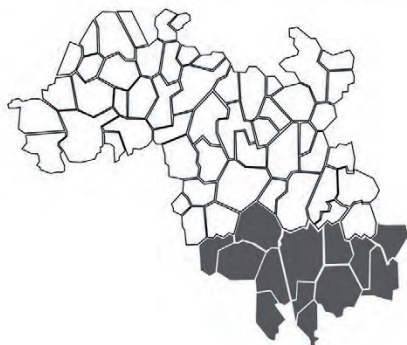




Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

Le patrimoine lié à l'eau - secteur Sud-Est



Communauté de Communes
du Pays du Coquelicot

Limites communales

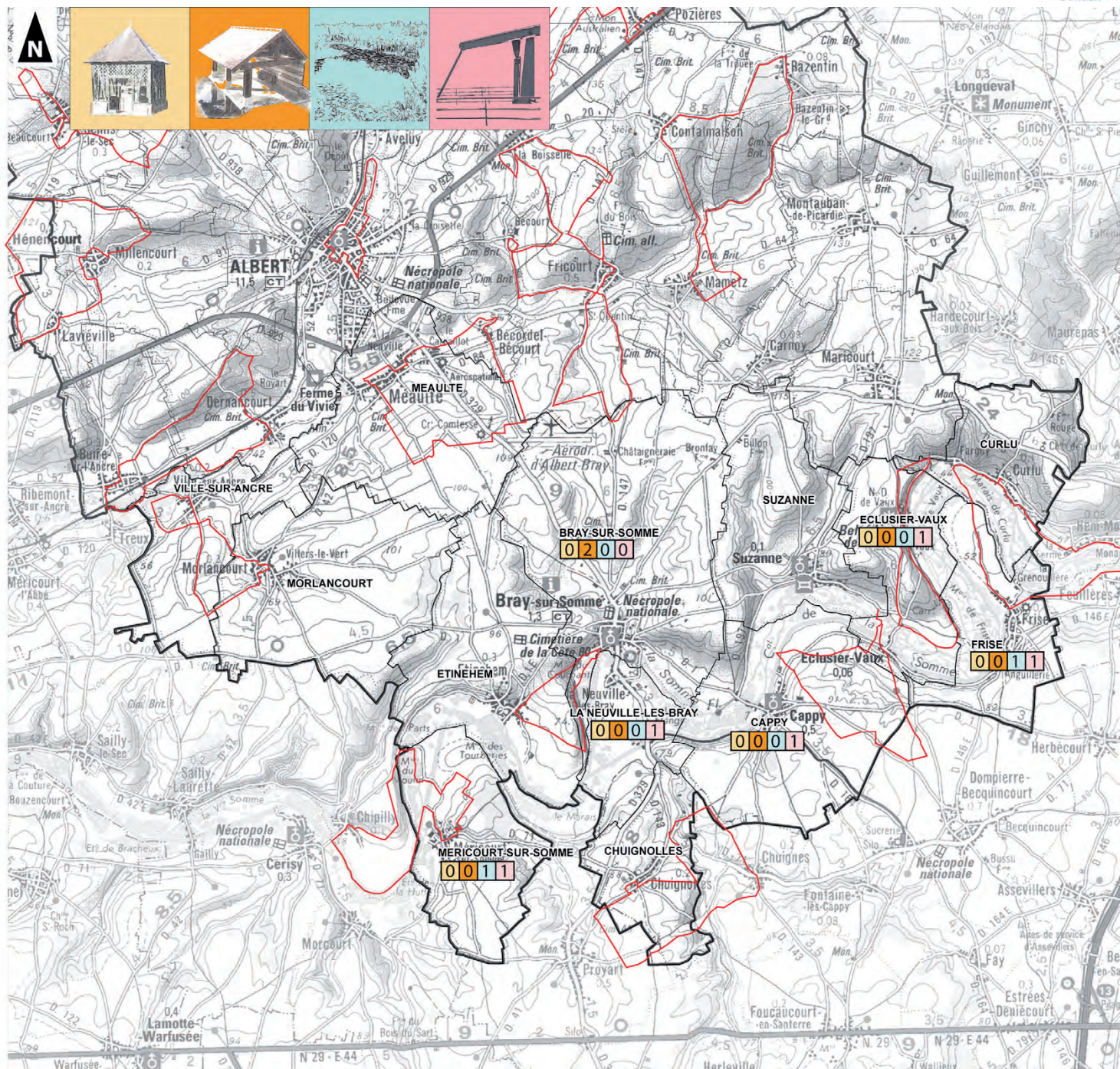
Itinéraires de randonnée

0 2 1 1

nombre de puits nombre de lavoirs nombre de mares nombre de ponts

Remarque : les communes non renseignées ne présentent aucun patrimoine de type puit, lavoir, mare ou pont.

0 3 6
Kilomètres



Le patrimoine lié à l'eau : exemples



Toutencourt - parcelle 1140 : puits remarquable



Senlis-le-Sec - devant parcelle 194 : puits



Marieux - parcelle 99 : puits avec pompe patrimoniale



Bray-sur-Somme - parcelle 463 : lavoir du XVIIIème s.



Bray-sur-Somme - parcelle 83 : lavoir du XVIIIème s.



Frise - parcelles 228, 229 et 336 : anguille

Le patrimoine lié à l'eau : exemples



Arquèves - parcelle 19 : mare abreuvoir de la Ferme de la Belle église



Contalmaison - parcelle 71 : mare abreuvoir



Maricourt - parcelle 98 : mare abreuvoir remarquable



Hameau de Froissy - La-Neuve-lès-Bray - RD329 : pont de la reconstruction 1945



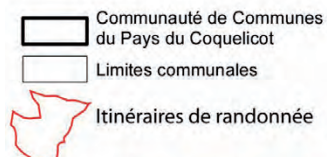
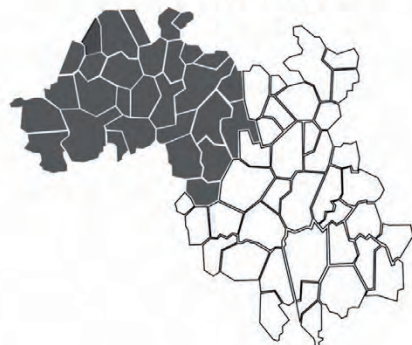
Méricourt-Sur-Somme - proche parcelle 9 : pont de la reconstruction 1945 avec soubassement grès.



Albert - parcelle 35 : pont avec béton décoratif imitation bois

2.3.5.2 Le patrimoine religieux et historique

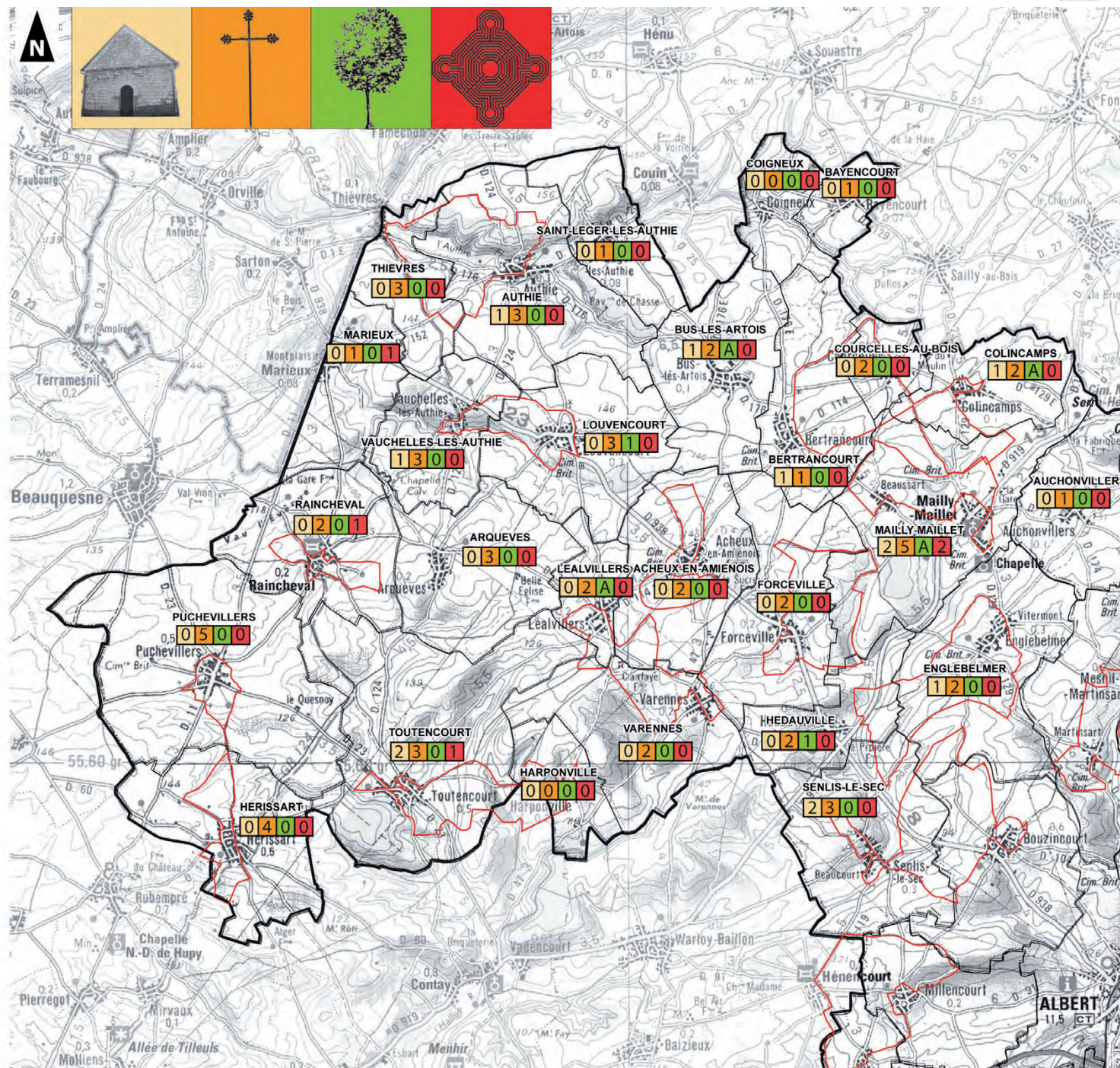
Le patrimoine religieux et historique secteur Nord-Ouest



0 2 A 1

nombre de chapelles
 nombre de calvaires et oratoires
 nombre d'arbres isolés remarquables (classés ou inscrits) ou "A" pour alignement remarquable
 nombre de monuments historiques

0 3 6
Kilomètres



Le patrimoine religieux et historique : exemples sur le territoire Nord-Ouest



Senlis-le-Sec - parcelle 312 : chapelle.
Modénatures de la reconstruction



Toutencourt-parcelle 21 : chapelle érigée en
1648 par Mgr Lefebvre Caumartin.



Bertrancourt - parcelle 183 : chapelle
en brique



Authie - parcelle 280 : Chapelle avec
tilleuls palissés formant un écran vert



Colincamps - parcelle 184 : alignement historique
remarquable de châtaigniers



Mailly-Maillet - place publique : utilisation remarquable du
marronnier et du tilleul pour souligner l'église



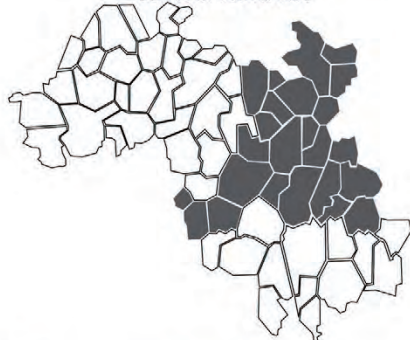
Bayencourt - parcelle 376 : calvaire sur
butte avec chapelle de verdure



Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

Le patrimoine religieux et historique
secteur Nord-Est



Communauté de Communes
du Pays du Coquelicot

Limites communales

Itinéraires de randonnée

0 2 A 1

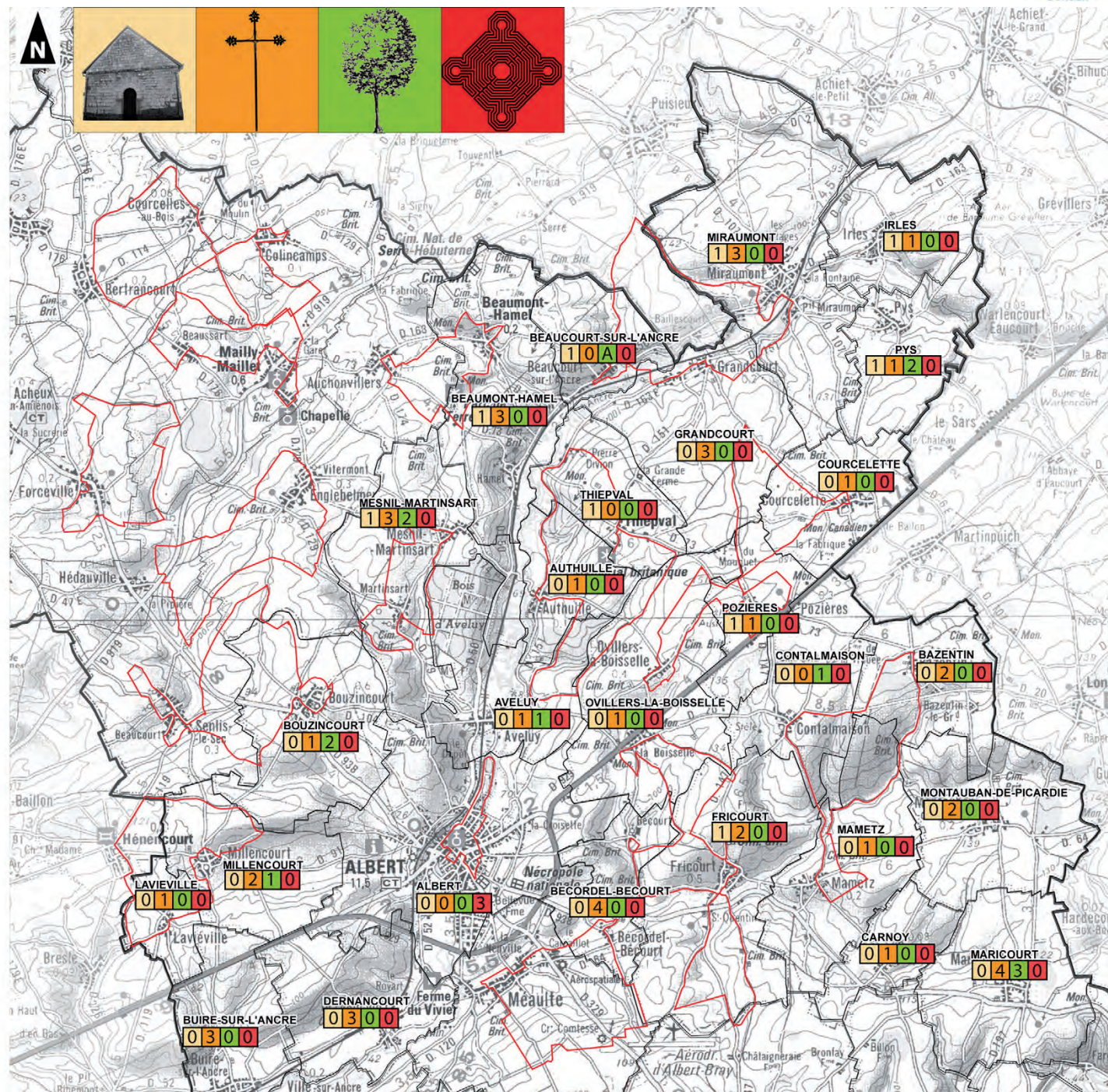
nombre de
chapelles

nombre de
calvaires et
oratoires

nombre
d'arbres
isolés
remarquables
ou
"A" pour alignement
remarquable

nombre de
monuments
historiques
(classés ou inscrits)

0 3 6
Kilomètres



Le patrimoine religieux et historique : exemples sur le territoire Nord-Est



Irles - parcelle 7: chapelle de la reconstruction de style art-déco



Miraumont - parcelle 90 : chapelle de la reconstruction



Bazentin - parcelle 119 : calvaire dans un écrin de Tilleul au port devenu naturel



Courcellette - parcelle 27 : Calvaire sur socle avec départ de croix en arc



Montauban-de-Picardie - parcelle 24 : Calvaire sur butte aux 5 tilleuls.



Pys - parcelle 4 : 2 noyers remarquables



Maricourt - parcelle 30a : Chêne isolé remarquable



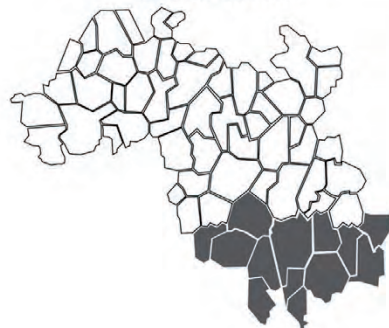
Martinsart (Mesnil-Martinsart) - parcelle 75 : 2 robiniers isolés au port tortueux



Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

Le patrimoine religieux et historique
secteur Sud-Est



Communauté de Communes
du Pays du Coquelicot
Limites communales

Itinéraires de randonnée

0 2 A 1

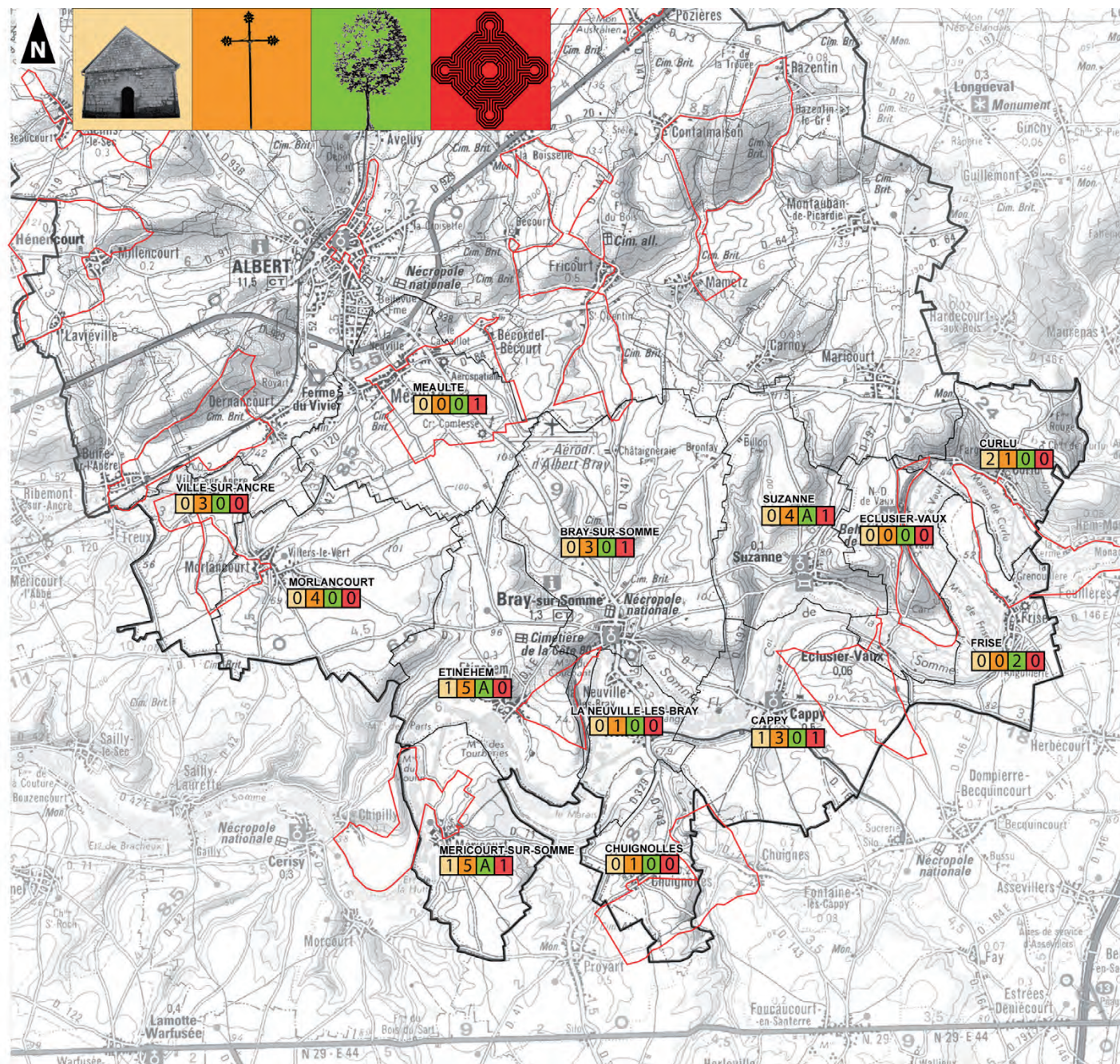
nombre de
chapelles
nombre de
calvaires et
oratoires
nombre
d'arbres
isolés
remarquables
ou
"A" pour alignement
remarquable
nombre de
monuments
historiques
(classés ou inscrits)

0 3 6
Kilomètres



1:70 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : IGN, scan100
Sources de données : IGN - AIRELE, 2013



Le patrimoine religieux et historique : exemples sur le territoire Sud-Est



Etinehem - parcelle 53 : chapelle St-Anne sur coteau en pierre de taille et brique



Méricourt-sur-Somme - parcelle 40 : chapelle remarquable en pierre de taille



Bray-sur-Somme - parcelle 31 : Calvaire



Chuignolles - parcelle 4 : calvaire



Etinehem - parcelle 21 : Calvaire de fer forgé sur socle brique. Volutes de pied.



Méricourt-sur-Somme - parcelle 40 : calvaire



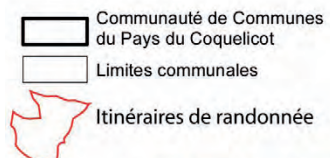
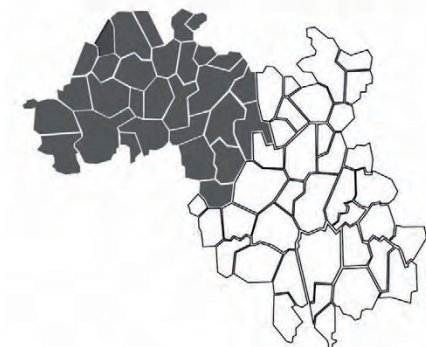
Suzanne - parcelle 11 : Calvaire mis en scène dans un cercle de tilleuls.



Etinehem - parcelle 411 : Double alignement de tilleuls du château

2.3.5.3 L'hébergement

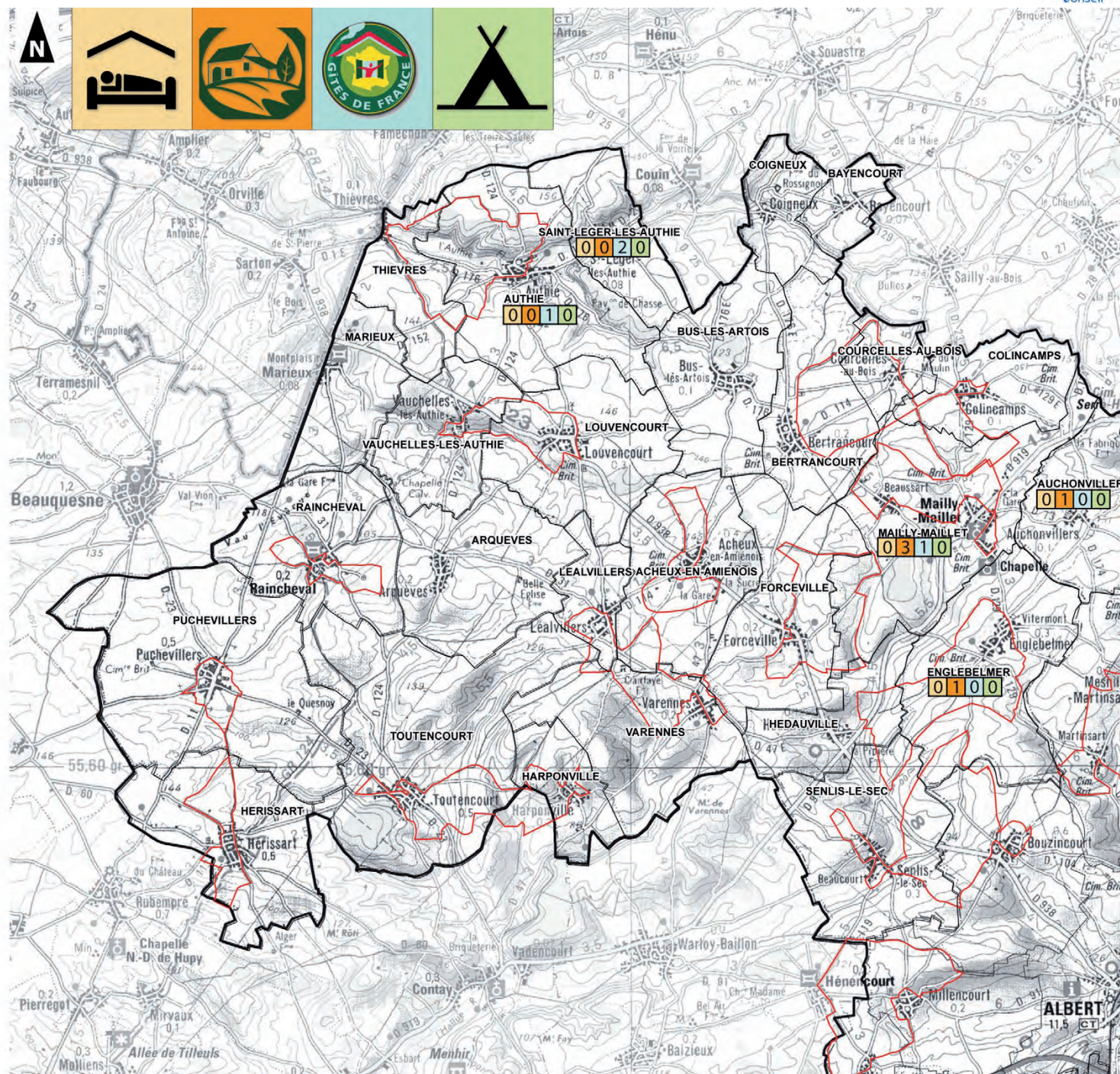
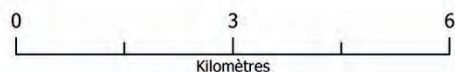
L'hébergement - secteur Nord-Ouest



0 2 1 1

nombre d'hôtels nombre de chambres d'hôtes nombre de gîtes nombre de campings

Remarque : les communes non renseignées ne présentent aucune capacité d'hébergement

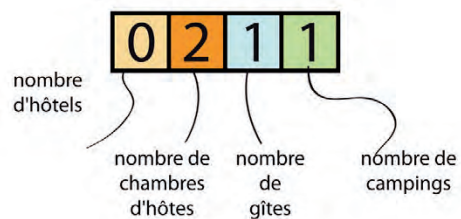
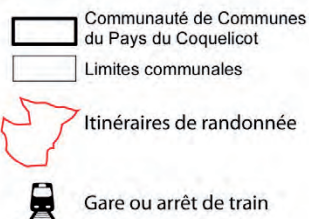
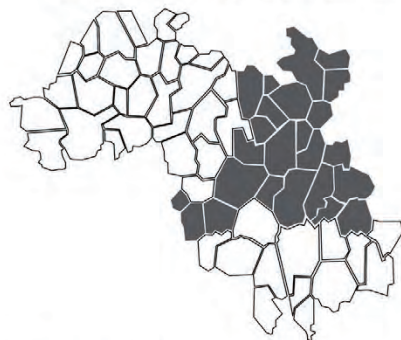




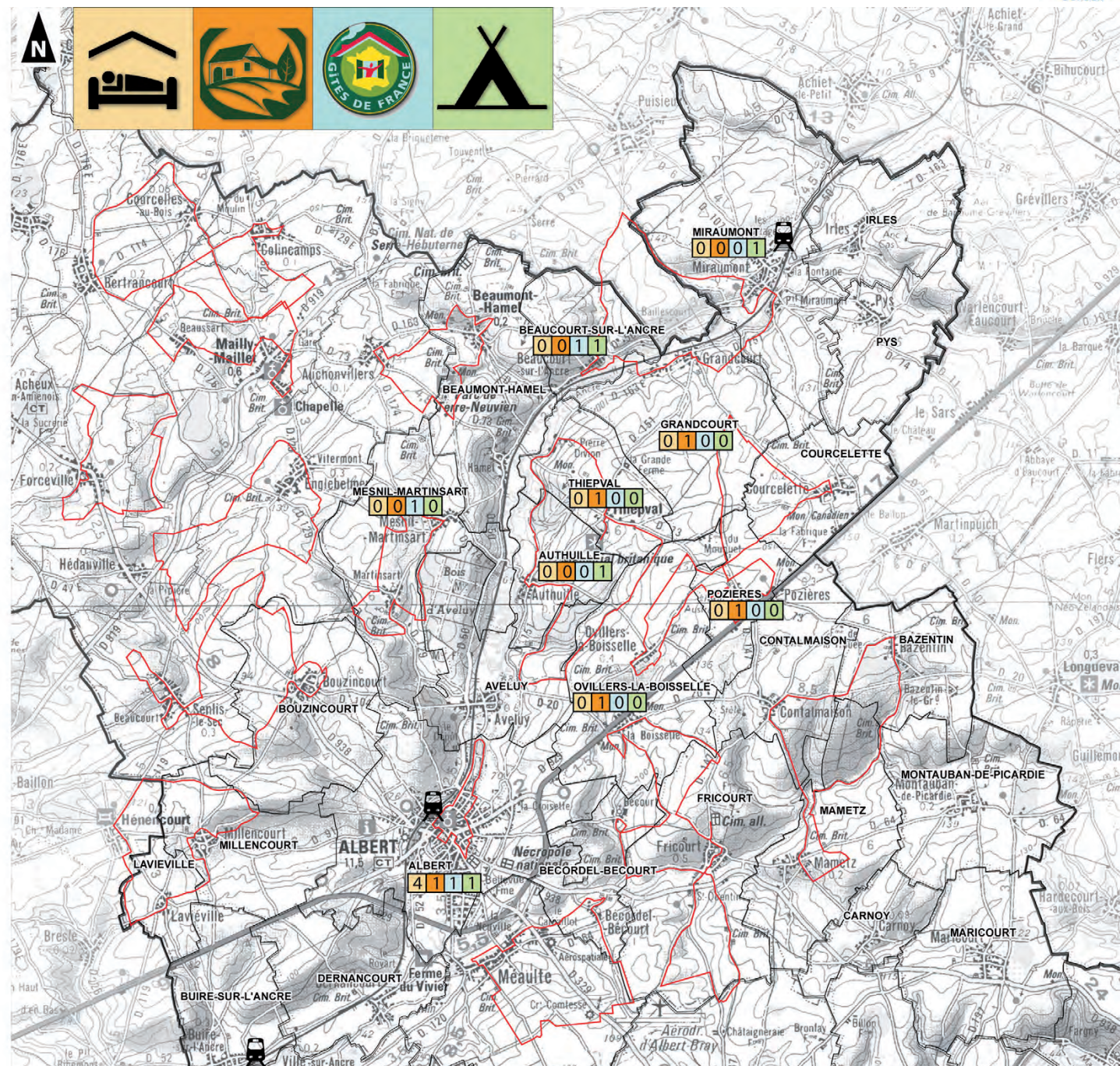
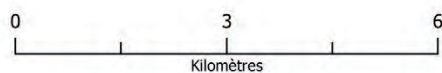
Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

L'herbergement - secteur Nord-Est



Remarque : les communes non renseignées ne présentent aucune capacité d'herbergement

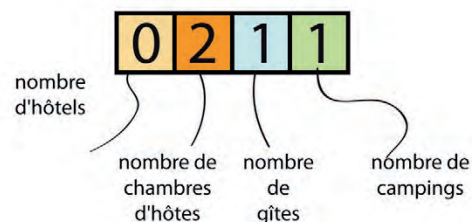
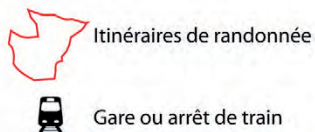
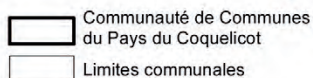
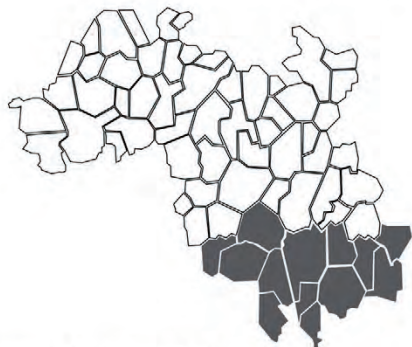




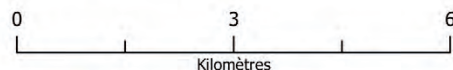
Communauté de communes
du Pays du Coquelicot

PLU Intercommunal

L'herbergement - secteur Sud-Est



Remarque : les communes non renseignées ne présentent aucune capacité d'herbergement



1:70 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : IGN, scan100
Sources de données : IGN - AIRELE, 2013

